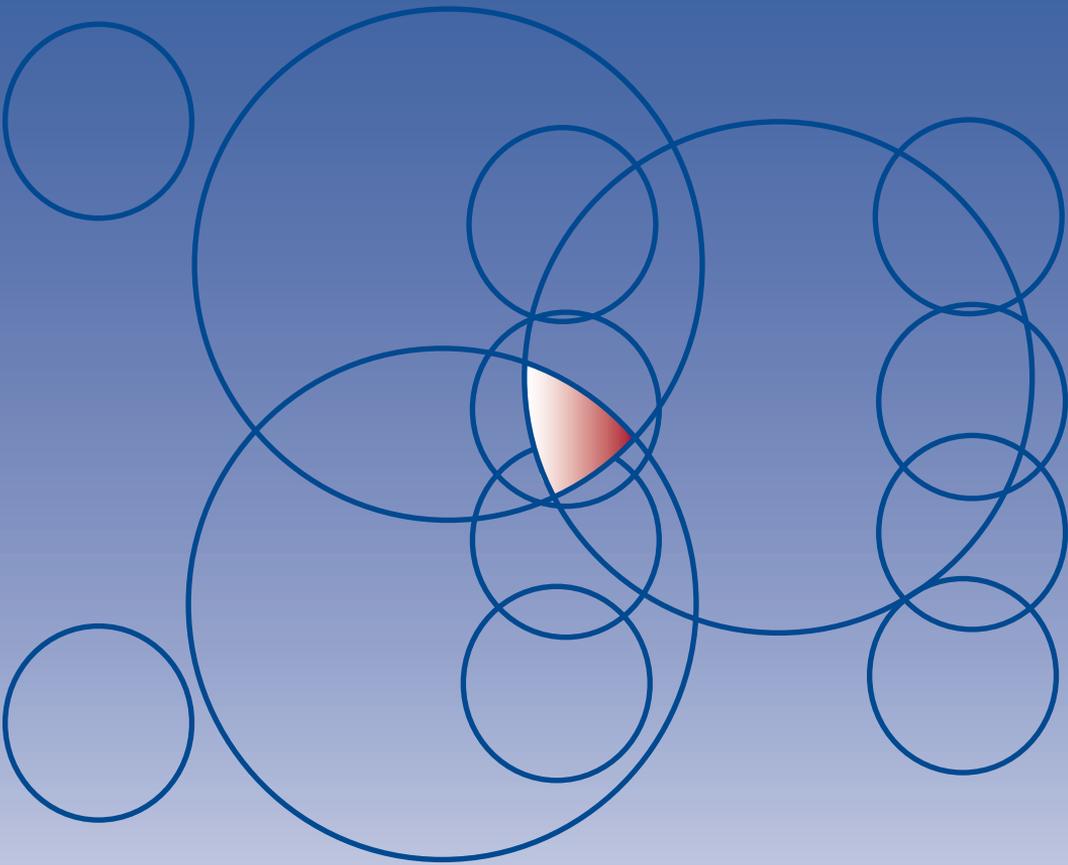


Marina Nielsen

La polysémie et le mot *coup*





Marina Nielsen

née 1972 à Kronoby en Finlande, soutint sa première thèse de doctorat à l'Institut de Linguistique et de Phonétique Générales et Appliquées (I.L.P.G.A.) à l'Université Paris III – la Sorbonne Nouvelle en 2000 et obtint alors le titre de Docteur en sciences du langage. Cet ouvrage est sa seconde thèse de doctorat.

L'auteur vit actuellement aux Etats-Unis, mais il est possible de la contacter à l'adresse suivante :

Marina Nielsen

Département d'études françaises / Åbo Akademi

Fabriksgatan 2

FIN-20 500 Åbo

Finlande

Courriel : mnielsen@abo.fi

Cover: Tove Ahlbäck

Åbo Akademi University Press

Tavastg. 30 C, FIN-20700 ÅBO, Finland

Tel. int. +358-2-215 3292

Fax int. +358-2-215 4490

E-mail: forlaget@abo.fi

<http://www.abo.fi/stiftelsen/forlag/>

Distribution: Oy Tibo-Trading Ab

P.O.Box 33, FIN-21601 PARGAS, Finland

Tel. int. +358-2-454 9200

Fax int. +358-2-454 9220

E-mail: tibo@tibo.net

<http://www.tibo.net>

LA POLYSÉMIE ET LE MOT *COUP*

La Polysémie et le Mot *Coup*

Marina Nielsen

ÅBO 2004

ÅBO AKADEMIS FÖRLAG – ÅBO AKADEMI UNIVERSITY PRESS

CIP Cataloguing in Publication

Nielsen, Marina

La polysémie et le mot *coup* / par Marina
Nielsen. – Åbo : Åbo Akademi University
Press, 2004.

Diss.: Åbo Akademi University.

ISBN 951-765-167-8

ISBN 951-765-167-8
ISBN 951-765-168-6 (digital)
Painosalama Oy
Åbo 2004

Avant-propos

Mes remerciements vont en premier lieu à Mme Jacqueline Picoche et à M. Lars-Göran Sundell, pour l'aide qu'ils m'ont accordée et pour l'intérêt qu'ils ont montré pour cette étude.

Je remercie aussi Mme Birgitta Sandås et M. Peter Nielsen pour leur aide dans les questions pratiques d'impression et de réalisations graphiques. J'exprime également un très grand merci à Mlle Émilie Sitzia pour sa relecture si minutieuse de cet ouvrage.

Je tiens aussi à remercier les membres de mon jury de soutenance à l'Université Paris III - la Sorbonne Nouvelle, Mme Danielle Laroche-Bouvÿ, Mme M.M. Jocelyne Fernandez-Vest, M. Daniel Gile et M. Juhani Härmä, pour leurs commentaires antérieurs qui m'ont permis de perfectionner ce travail. J'exprime ma gratitude surtout à M. Juhani Härmä, qui a aussi servi de rapporteur pour le présent travail de thèse.

Mes remerciements vont enfin aussi à tous mes collègues, précédents et actuels, au département d'études françaises à Åbo Akademi, ainsi qu'à Mme Jennings Craig auprès de l'UNCW. Merci pour toutes nos discussions stimulantes et pour le soutien moral et pratique.

Ce travail a été rendu possible par le soutien financier de la Fondation de recherche pour Åbo Akademi, *Stiftelsens för Åbo Akademi forskningsinstitut*.

Åbo, le 19 février 2004

Marina Nielsen

TABLE DES MATIÈRES

I. PARTIE INTRODUCTIVE	1
1. INTRODUCTION	2
1.1. Bases théoriques et méthodologiques	2
1.1.1. Problématique et hypothèses de départ	5
1.1.2. Méthodes et matériaux	9
1.1.2.1. Constitution du corpus	10
1.1.2.1.1. Corpus I: le mot <i>coup</i> comme entrée lexicographique – un dépouillement de dictionnaires	11
1.1.2.1.2. Corpus II : les exemples ou le mot <i>coup</i> en contexte	19
1.1.2.2. Le corpus	27
1.2. La présente étude : un premier coup d’œil	32
2. LE SENS DANS TOUS SES ÉTATS	35
2.1. « Mot » et « signe linguistique »	35
2.2. <i>Sens, référence et signification</i>	44
2.2.1. <i>Sens et référence</i>	46
2.2.2. <i>Sens et signification</i>	49
II. LA POLYSÉMIE ET LE MOT <i>COUP</i>	51
3. LA POLYSÉMIE : RÉQUISITS THÉORIQUES	52
3.1. La polysémie - une première définition	52
3.2. Quelques conceptions de la polysémie	57
3.2.1. Une conception « prototypo-contextuelle » de la polysémie	60
3.2.2. « Variations dans l’application » et polysémie « conventionnelle » : deux conceptions de la multiplicité sémantique ?	75
3.2.3. « Variations dans l’application » : une conception <i>monosémique</i> de la polysémie ?	91
3.2.3.1. « <i>Shifts in application</i> », <i>polysémie systématique, facettes et zones actives</i> : plusieurs noms pour un seul phénomène ?	93

3.2.3.1.1. Polysémie systématique, « conventionnelle » et deux analyses du mot <i>window</i>	108
3.2.3.2. Polysémie systématique, régulière ; transfert de sens et métonymie intégrée	121
3.2.3.3. Une polysémie d'acceptations et une polysémie de sens ?	132
3.3. Considérations conclusives	134
4. ANALYSE SÉMANTIQUE DU MOT <i>COUP</i>	141
4.1. La polysémie du mot <i>coup</i>	142
4.1.1. Analyse sémique du mot <i>coup</i>	158
4.1.2. La sémantique des constructions figées	165
4.1.3. En quête d'un « noyau sémantique unitaire ou global » (ou du signifié de puissance) : quelques premières analyses puissanciennes	168
4.2. Le mot <i>coup</i> : entre polysémie et monosémie ?	194
4.2.1. Déplétion ou extension : les « variations dans l'application » du mot <i>coup</i>	206
4.2.2. Variations contextuelles, indétermination et la question de polysémie	269
4.2.2.1. Activation et désactivation des acceptations du mot <i>coup</i> dans des cas ambigus	292
4.2.3. « Nonce sense », non-sens, indétermination, syntaxe et sémantique	305
4.2.3.1. <i>Coup</i> : nom d'action et élément lexical	331
4.3. La sémantique puissancielle : les cinétismes du mot <i>coup</i>	347
4.4. La sémantique du prototype et le mot <i>coup</i> : effets prototypiques et ressemblances de famille	366
4.5. Considérations conclusives	379
III. RÉSUMÉ ET CONCLUSION GÉNÉRALE	391
5. Résumé et conclusion générale	392
IV. BIBLIOGRAPHIE, INDEX ET ANNEXES	403
6. Bibliographie	404
7. Index	445
8. Annexe	451

INDEX DES TABLEAUX ET DES FIGURES

Figure 1 : tous les emplois du mot <i>coup</i> récupérés dans la constitution de notre double corpus	28-32
Figure 2 : le signe linguistique selon Saussure	35, 46
Figure 3 : le triangle sémiotique de Tamba-Mecz (1998, p. 75) : le Mot comme signe-dénomination	36, 46
Figure 4 : structures synaptique et subsynaptique	41
Figure 5 : la semi-synapsie	42
Figure 6 : synapsie, semi-synapsie et congloméré : figement syntaxique et contenu sémantique	42-43
Figure 7 : <i>homonymie vs polysémie</i>	56
Figure 8 : la « ressemblance de famille » selon Wittgenstein	63
Figure 9 : schéma de la théorie du prototype, d'après T. Givon (in Kleiber, 1990, p. 160)	64
Figure 10 : l'unité lexicale selon Guillaume (adaptation du schéma illustré in 1994, p. 247)	68
Figure 11 : relevé schématique des fondements théoriques de la polysémie	95-96
Figure 12 : les deux facettes (<i>zones actives</i>) de <i>window</i> dans 6 a) <i>The house had huge, white(-painted) windows</i>	114
Figure 13 : compréhension sémantique et conceptuelle de <i>window</i> dans 6a) <i>The house had huge, white(-painted) windows</i>	115
Figure 14 : combinaison des figures 3 et 13 : la figure 3 intégrée dans la figure 13	115
Figure 15 : illustration des deux compréhensions de <i>window</i> dans 6 b) <i>The windows were made out of plastic, and you could close them by clicking on a mouse.</i> *	116
Figure 16 : compréhension sémantique et conceptuelle de <i>window</i> dans 6b) <i>The windows were made out of plastic, and you could close them by clicking on a mouse.</i> *	117
Figure 17 : la polysémie du mot <i>window</i> dans l'exemple 6b) selon la représentation triangulaire de Tamba-Mecz (1998 : 75)	118
Figure 18 : la polysémie en tant que « variations dans l'application » : la	126

déplétion référentielle ou le mouvement de <i>zoom avant</i>	
Figure 19 : la polysémie en tant que « métonymie intégrée » : l'extension référentielle ou le mouvement de <i>zoom arrière</i>	127
Figure 20 : aperçu de l'évolution sémantique du mot <i>coup</i>	143-144
Figure 21 : une première analyse sémantique du mot <i>coup</i>	146
Figure 22 : une catégorisation sémantique des emplois enregistrés pour le mot <i>coup</i>	151-157
Figure 23 : le choc physique, dans un sens général	158
Figure 24 : le choc physique, par l'intermédiaire d'un tiers élément (un projectile)	159
Figure 25 : en quête du <i>signifié de puissance</i> , du « noyau sémantique unitaire » ; analyses d'exemples	174-175
Figure 26 : cinétisme A	188
Figure 27 : cinétisme B	189
Figure 28 : une première représentation psychomécanique des catégories de signification du mot <i>coup</i>	190
Figure 29 : cinétisme C	190
Figure 30 : les cinétismes A et C réunis en un cinétisme A'	191
Figure 31 : figure représentative de la structure sémantique du mot <i>coup</i>	197
Figure 32 : compréhension sémantique et conceptuelle du mot <i>coup</i> : la structure conceptuelle générale	202
Figure 33 : compréhension sémantique et conceptuelle du mot <i>coup</i> : la structure conceptuelle des significations discernées sous l'orientation <u>[+mouvement, +action]</u>	202
Figure 34 : compréhension sémantique et conceptuelle du mot <i>coup</i> : la structure conceptuelle des significations discernées sous le type (cinétisme) B	203
Figure 35 : les acceptions du mot <i>coup</i> et leurs relations interactionnelles	228
Figure 36 : caractéristiques et représentations statiques du mot <i>coup</i> sur le cinétisme B	229
Figure 37 : mouvement suivi d'un heurt physique (\pm projectile)	242
Figure 38 : « caractéristiques »	255
Figure 39 : « mouvement d'un outil, d'un instrument, d'un organe du corps, - choc »	259

Figure 40 : « mouvement d'un outil, d'un instrument, d'un organe du corps, - choc », une nouvelle analyse	263
Figure 41 : a) « coup de soleil », b) un mauvais coup du soleil	275
Figure 42 : a) le jeu du <i>coup</i> dans l'exemple (173)	279
b) les jeux de langue dans l'exemple (174)	280
c) les jeux de langue dans l'exemple (175)	280
Figure 43 :	
a) activation et désactivation des acceptions présentes dans les exemples (150-151)	296
b) activation et désactivation des acceptions présentes dans les exemples (173-175)	296
c) activation et désactivation des acceptions présentes dans les exemples (176-180)	297
Figure 44 : activation et désactivation des acceptions présentes dans les exemples (198-203)	302
Figure 45 : apport du <i>coup</i> dans <i>coup de zip</i>	309
Figure 46 : apport du <i>coup</i> dans <i>coup en vache</i>	310
Figure 47 : processus d'identification et d'interprétation. Exemple : <i>coup de pot</i> vs <i>coup de pot de chambre</i>	319
Figure 48 : <i>coup de pied</i> , <i>coup de pied de l'âne</i> , <i>coup de pied en bouteille</i>	322
Figure 49 : représentation graphique du cinétisme A	349
Figure 50 : représentation graphique du cinétisme C	353
Figure 51 : représentation graphique du cinétisme D	355
Figure 52 : représentation graphique du cinétisme B	357
Figure 53 : les cinétismes du mot <i>coup</i> , v. 1.	358
Figure 54 : les cinétismes du mot <i>coup</i> , v. 2.	361-362
Figure 55 : continuité de sens dans la théorie puissancielle	363
Figure 56 : a) <i>coup du lapin</i> et <i>coup monté</i>	365
b) <i>en prendre un coup</i> dans deux variations sémantiques	365
Figure 57 : une première représentation hiérarchique de la catégorie prototypique du mot <i>coup</i>	367
Figure 58 : organisation prototypique et catégorielle des acceptions du mot <i>coup</i>	372
Figure 58 b) spécification ultérieure des relations de famille (cf. figure 35)	377

I. PARTIE INTRODUCTIVE

1. INTRODUCTION

Le but de ces recherches est double : il s'agit d'étudier 1) la multiplicité de sens assignés au mot *coup* et 2) la polysémie comme phénomène linguistique. L'étude actuelle présente à la fois une suite à la thèse de doctorat que nous avons présentée et soutenue à l'Université de Paris III - la Sorbonne Nouvelle en décembre 2000 (Nielsen, 2000) et l'approfondissement d'un point spécifique soulevé dans cette étude antérieure. Quelque vastes qu'aient été les cadres de notre étude doctorale précédente, nous n'avons pu établir, de façon suffisamment approfondie, une définition des traits sémantiques profonds du mot *coup*, ou, d'autre part, de son dynamisme multi-sémique.

1.1. Bases théoriques et méthodologiques

L'étude se fera, dans un premier temps, à partir d'une reprise définitionnelle et théorique du *signe linguistique*. Ces considérations préliminaires nous permettront de mieux passer à des réflexions autour de la *polysémie*. Nous toucherons, dans nos interrogations théoriques, entre autres,

- a) à la compréhension de la polysémie d'après des termes *puissanciels* (Guillaume, 1994, 2000a, 2000b, 2000c ; Koerner, 1984; Picoche, 1984, 1986, 1991-1992, 1994/1995)
- b) à la relation entre le *sens* et la *référence* (cf. par exemple Felber, 1994/1995 ; Pottier, 1987 et Frege, 1966¹)
- c) à la compréhension de la polysémie en termes *conceptuels* et *catégoriels* (prototypiques), où nous évoquerons aussi la notion de *relation de famille* (cf. Wittgenstein, 2001).

La démarche inclut aussi des analyses « *générativistes* » et *sémiques* du terme *coup*, de même que des considérations sur *l'existence même* de la polysémie et de la *terminologie* utilisée pour décrire ce phénomène, dans toutes ses variations possibles (cf. entre autres, Ruhl, 1989; Ullmann, 1957; Kleiber, 1999, Cruse, 1996, etc.).

¹ Nous nous sommes servis essentiellement du chapitre « On Sense and Reference », in : P. Geach & M. Black (éds.) : *Translations from the Philosophical Writings of Gottlob Frege*. Oxford : Blackwell, 1966.

Ce travail fait essentiellement preuve d'une sémantique du *signe* et de la *langue* (Picoche, 1994/1995, p. 401), mais il faut observer que nous ne faisons ici aucune délimitation absolue. Nous souhaitons au contraire souligner l'importance d'une focalisation tournée aussi bien vers l'*intra-conceptuel* (ou le *signe hors contexte* ; le *sens isolé*) que vers le *contextuel*, où « un emploi [se transforme] en *usage* » (Cadiot & Nemo, 1997, p. 24). Lebas discute (1997, p. 37) la valeur tant « conceptuelle » que « contextuelle » du mot, en évoquant, entre autres, sa relation au prédicat, et Katz (1972, p. 60) nous informe de la nécessité de faire une distinction entre

[...] the meaning of words and a fully detailed description of the actual things, situations, activities, events, and such to which words refer. Various activities that can correctly be called "eating" may differ in the ways they are carried out [...]. They may be performed with spoons, fingers, chopsticks, knives, shovels, or whatever strikes one's fancy, but, nonetheless, they are instances of "eating" in the same sense of the term. [...]

De même que notre focalisation est double – prenant en compte et le conceptuel et le contextuel – nous ne saurions non plus limiter cette étude au *signe linguistique* seul : quoique nous souhaitons nous concentrer essentiellement sur le *signe* et ses multiples emplois sémantiques, il nous faut aussi considérer quelques constructions locutionnelles et le rôle que jouent celles-ci dans la création de nouveaux sens et dans la compréhension polysémique d'un terme (par exemple, Bierwisch 1970, p. 47-48). Tout en n'oubliant pas le « maître » de nos recherches linguistiques antérieures – où nous nous sommes inscrite plutôt dans une tradition saussurienne – nous nous plaçons ici du côté du Gustave Guillaume, et de celui de sa disciple J. Picoche (voir par exemple 1994/1995, p. 402, A. 1-3). Nous concevons donc la *langue* – ou, peut-être plutôt le *langage* – comme « un système de représentation du monde empirique, perfectible, créée par la réflexion commune et façonnée au fil de l'histoire » (*ibid.*, p. 403), où il s'agit moins de retrouver ou d'analyser « un dépôt de concepts », mais de considérer les « mécanismes » derrière l'usage linguistique d'un terme. Picoche écrit (*op.cit.*, pp. 403-404) que

[...] la langue ne forge pas de toutes pièces à chacune de ses étapes un système de signes parfaitement cohérent. Elle utilise les matériaux qu'elle trouve; des pensées nouvelles adoptent des moules anciens, phonétiquement usés... [...] Les *signifiants* n'offrent pas toujours le spectacle d'un ordre rigoureux exactement parallèle à celui des *signifiés*, et c'est la tâche du linguiste de retrouver l'ordre profond supposé exister sous un certain désordre de surface.

Malgré cette position « guillaumienne », notre discours ne se tiendra pas explicitement au niveau de l'aspect *psychomécanique* ou de l'aspect *psychosystématique* de la question. Nous nous appuierons plutôt sur la façon guillaumienne de *voir* le langage (ou l'activité linguistique humaine), dont, ici, essentiellement la notion de *polysémie*. Nous distinguerons, dans un chapitre consacré à l'analyse puissancielle, le *signifié de puissance* des *signifiés d'effet* (chap. 3.2.1. ci-dessous), mais, ailleurs, où cette distinction d'origine guillaumienne n'est pas explicitée, nous suivrons la terminologie définie plus loin dans le chapitre 3 de cet ouvrage. Tout comme Picoche – à qui nous devons beaucoup – nous nous servirons d'une terminologie qui prend ses origines dans d'autres sources que celles de Guillaume ou que celles qui sont d'inspiration guillaumienne ; nous utiliserons, dans ce qui suit, par exemple les termes de *sème*, *sémème*, *classème*, etc. – des termes qui, à notre connaissance, ne devront pas figurer chez Guillaume. Outre la *sémantique puissancielle* et les modèles d'analyse *sémiqes* et *généralistes*, dont nous avons déjà parlé, nous évoquerons donc aussi quelques théories qui analysent la polysémie, par exemple, au moyen des notions de « facettes » (cf. Cruse, 1996), de « zones actives » (Langacker, 1984, 1987 et 1991 a et b) et de « coercion de type » (Pustejovsky, 1991, 1993 et 1995), ou encore, qui la présentent comme une fonction de « transfert », d'« extension » ou de « déplétion » de sens (par exemple Weinreich, 1963 ; Nunberg, 1978, 1995 et Nunberg & Zaenen, 1997). Nous suivrons ainsi une grande diversité de chemins afin d'arriver aux résultats que nous cherchons. Or il ne faut y voir rien d'exceptionnel : dans le cadre de cette étude, de même que dans l'esprit de nos recherches sémantiques – puisque nous nous sommes donné le but de définir, de décrire et d'analyser, de la meilleure façon possible, la polysémie et la structure sémantique du mot *coup* – il nous faut bien tester toutes les voies possibles afin d'arriver à la conclusion et à la compréhension de la polysémie et du mot *coup* les plus satisfaisantes.

Outre les modèles d'analyse théoriques utilisés pour tester la validité de nos hypothèses et de nos considérations, nous avancerons aussi au moyen d'études empiriques, en effectuant des recherches sur les emplois du mot *coup* en français moderne. Nous constituerons ainsi notre *corpus*, dont nous parlerons davantage dans le chapitre 1.1.2. Nous nous servirons de ces observations empiriques, entre autres,

dans nos réflexions sur la *polysémie*. Nous emploierons, par exemple, le modèle *sémique* ou *compositionnel*, afin de pouvoir établir les premières définitions sémantiques des différents emplois du mot *coup*. Nous discuterons aussi, par la suite, de savoir s'il y a une relation entre ces sens et la manière dont ils ont été formés. Le mot *coup* est-il polysémique et que présuppose une telle question pour nos analyses et notre recherche ? Qu'apporte la *polysémie* à ces analyses ; comment pouvons-nous comprendre ce phénomène et par quel(s) moyen(s) se manifeste-t-il ?

Notre étude se place dans le domaine de la *synchronie* – nous ne verrons pas la polysémie comme un phénomène diachronique et nous n'entamerons aucune étude diachronique des emplois du mot *coup*. Certes, nous évoquerons l'histoire du mot (chap. 4.1.), mais nous n'effectuerons aucune étude diachronique proprement dite. Nous souhaitons étudier principalement le français dit « moderne », principalement du XXe siècle, qui se présente tant sous une forme « standardisée »² que sous une forme « populaire » ou stylistiquement « déviante » (argotique et « vulgaire »). Notre corpus est un corpus établi à la fois au moyen d'un dépouillement de dictionnaires et au moyen d'une recherche d'exemples authentiques, enregistrés, entre autres, sur Internet. Nous évoquerons, de façon plus détaillée, les modalités autour de la constitution de ce corpus, dans le chapitre 1.1.2.1. ci-dessous.

1.1.1. Problématique et hypothèses de départ

[...] le langage ne pourrait pas se passer de la polysémie, [...] elle est un caractère absolument fondamental du lexique, [...] les polysèmes sont de puissantes machines sémantiques, extrêmement perfectionnées, servant à appréhender de vastes secteurs du réel, et [...] l'on passe à côté des vrais problèmes si on ne cherche pas à comprendre comment elles fonctionnent.

(Picoche, 1986, p. 3)

Si nous prenons cette citation comme point de départ dans notre présentation de la problématique et des hypothèses autour desquelles cette étude tournera, nous verrons qu'elle présuppose et postule déjà certaines choses dont nous aurons à vérifier la validité dans cette étude. Elle présuppose, pour les cadres et les objets de nos considérations actuelles,

- a) que le mot *coup* est un polysème et que les polysèmes sont des « puissantes machines sémantiques » ; c'est-à-dire qu'il y a un « mode d'emploi » mécanique à trouver au fond de la structure sémantique de tout polysème.
- b) que la polysémie est un état naturel du langage et non pas une sorte d'« écart linguistique », comme le disent certaines définitions de cette notion. Nous discuterons cela aussi dans notre chapitre sur la polysémie et ses différentes définitions (chap. 3).
- c) que les polysèmes sont « perfectionnés », ce qui veut dire qu'ils ne sont pas entièrement arbitraires, mais qu'ils suivent des structures bien claires (voir a) ci-dessus). Nous toucherons à ces structures – syntaxiques et sémantiques – des polysèmes dans l'étude qui suivra et nous postulerons tout de suite l'hypothèse qui dira qu'il y a une relation étroite entre les structures sémantiques et les structures syntaxiques dans la compréhension, la formation et le classement des mots polysémiques (d'où la nécessité d'entrer dans le domaine du *contextuel* et du *locutionnel*, cf. par exemple chap. 4.2.3.).

Finalement, tout cela présuppose aussi

- d) un certain dynamisme chez les polysèmes, car ils appréhendent « de vastes secteurs du réel » (Picoche, 1986, p. 3)³, c'est-à-dire qu'ils ont, comme nous allons le voir plus bas, une « faculté de s'appliquer à un nombre plus ou moins grand d'objets [...] ou de rendre compte d'un nombre plus ou moins grand de situations » (Baylon & Fabre, 1978, p. 165). Notre conception de la sémantique sera donc une sémantique *de référence* (« référentielle »).

Ces différentes présuppositions et postulations initiales constituent ainsi les points de départ de cette étude. Le titre que nous avons choisi pour notre travail (« La polysémie et le mot *coup* » et non pas « la polysémie du mot *coup* ») s'explique donc aussi plus facilement : nous ne cherchons pas seulement à étudier le mot *coup*, afin de le comprendre et de pouvoir rendre compte de ses multiples sens et significations, mais nous cherchons – et cela d'autant plus – à définir ce que c'est que la polysémie

² Avec des incursions dans le français plutôt « soutenu » de la littérature « de qualité », voir chap. 1.1.2.1.

³ Nous évitons, dans les cadres de cette étude, d'entrer dans une discussion définitionnelle sur la question de savoir ce en quoi consiste le « réel ». Nous renvoyons à Kleiber (1999, p. 17 *sq.*) à ce propos. Nous ne précisons ici, en termes entièrement définitoires, que nous comptons comme « réelle » toute chose à laquelle on peut faire référence (objets, sentiments, phénomènes, événements, etc.).

et à mettre le point sur la notion et le phénomène de *polysémie*, de façon théorique et à travers nos considérations sur le lexème *coup*. Certes, le mot *coup* est un terme fort intéressant qui mérite d'être étudié de façon aussi détaillée que possible. Or, ce n'est pas uniquement sur le mot *coup* que nous nous concentrerons ici : c'est sur la *polysémie* en général et la *polysémie* de ce mot que nous souhaitons attirer l'attention.

Pottier écrit (1987, p. 59), à propos du « conceptuel et le linguistique », que « nous avons besoin, au moins » de « quatre niveaux d'analyse ». Il faut y inclure :

- a) un *niveau référentiel*, qui est celui du monde réel ou imaginaire (cf. aussi la discussion de Kleiber, 1999, p. 17 *sq.*) ;
- b) un *niveau conceptuel*, qui est celui de la « saisie mentale, de la représentation construite, à partir du référentiel, à la fois tributaire des habitudes sociales et des besoins créatifs individuels » (Pottier, *loc.cit.*) ;
- c) un *niveau de la langue naturelle*, qui est celui de la compétence linguistique ; et
- d) un *niveau du texte produit*, qui est « résultat de divers composants (linguistique, cognitif, contextuel, situationnel, intentionnel), en corrélation possible avec d'autres systèmes sémiologiques (gestes, proxémique, illustration...). » (*op.cit.*)

Pour notre étude, l'accent sera mis principalement sur les points a) et b), c'est-à-dire sur les *niveaux référentiel* et *conceptuel*. Nos analyses sémantiques se placeront dans les cadres de ces niveaux. Le point c), ou le niveau de la compétence linguistique, sera intégré dans cette étude au moyen de notre corpus qui comprend tous les emplois du mot *coup* enregistrés par des dictionnaires généraux ou dans des contextes authentiques (voir chap. 1.1.2.1.). Le point d) sera inclus dans l'étude au moyen des remarques faites sur la relation entre *syntaxe* et *sémantique*, la notion de « nonce sense », le *sens locutionnel* du *coup* et aussi autour de *l'indétermination référentielle*. Notre étude relève à la fois du « dictionnaire » et de l'« encyclopédie » (Eco 1984, p. 71-77, 108 *sq.* ; Bierwisch 1970, p. 48), où celui-là est à considérer comme le *lexique* (intra-linguistique) et celle-ci comme représentant les *connaissances et les expériences* culturelles, sociales, etc. de l'être humain (ou d'une communauté humaine). Ces deux aspects de la question – l'« encyclopédie » et le « dictionnaire » – se verront, entre autres, dans le chapitre 4.1., au moyen de notre analyse sémique et l'analyse dite « en arbre ». Notre concentration principale se portera cependant sur

l'« intralinguistique », sur le « dictionnaire », et les niveaux d'analyse (référentiel et conceptuel) concernés.

La problématique de la question touche, mis à part les hypothèses présentées ci-dessus et établies d'après la citation de Picoche (*op.cit.*), aussi à des considérations sur

- 1) la relation entre le *sens* et la *référence* – en y ajoutant encore la question définitionnelle de savoir la différence entre *sens* et *signification* et en évoquant, dans le même contexte, la « question du statut dénominatif des unités lexicales » (Kleiber, 1999, p. 54). Nous avons déjà touché à cette question dans nos études doctorales à la Sorbonne (Nielsen, 2000, p. 608-610) et nous y reviendrons dans l'étude actuelle ;
- 2) le « problème de la délimitation des catégories et des concepts » (Kleiber, *op.cit.*). Nous discuterons ce point entre autres en relation avec notre traitement de la polysémie comme un phénomène « puissanciel » et en relation avec notre quête d'un éventuel « prototype » sémantique pour le mot *coup*. Cette question touche aussi à la possibilité de l'existence d'une « hiérarchie » de sens : peut-on supposer un « apparemment génétique » entre les représentations sémantiques d'un mot ? Certains sens du polysème sont-ils (ou faut-il les considérer comme étant), en quelque sorte, « supérieurs » aux autres, et ces autres sens sont-ils donc dérivés du (des) sens supérieur(s) ?
- 3) la « définition du phénomène polysémique lui-même » (Kleiber, *op.cit.*) et de la manière dont il faut et dont nous proposons de traiter la polysémie : ce phénomène doit-il être conçu comme un élément de sémantique ou un élément de pragmatique ? Est-il à concevoir comme un élément de sens à continuité ou à discontinuité ? Nous discuterons aussi le rôle du contexte dans la compréhension d'une unité polysémique.

Les points 1) et 2) relèvent de l'« intra-conceptuel », alors que le point 3) dépasse cette limite en touchant aussi au domaine du « contextuel », de même qu'à celui de « l'encyclopédique »⁴ (c'est-à-dire aux connaissances extra-linguistiques qui jouent dans la compréhension spécifique d'un terme).

L'ouvrage cité dans les points 1-3 ci-dessus, Kleiber (1999), est à noter de façon particulière, car il se trouve, à notre avis, méthodologiquement parmi les sources les

⁴ Au moins à un certain degré. C'est cela que nous souhaitons discuter dans l'étude qui suivra.

plus importantes ; tout d'abord parce que « la polysémie en questions » selon lui, pointe sur toutes les branches les plus importantes de la sémantique et de l'étude de la polysémie en linguistique française actuelle – en les définissant, en les discutant et en les critiquant. De plus, ce livre nous est d'un intérêt particulier car il pose aussi la plupart des questions dont nous nous occupons et qui touchent, entre autres, aux considérations relevées dans le présent chapitre.

Nous observerons également le point 3) ou l'intérêt de la « définition du phénomène polysémique lui-même » (Kleiber, *op.cit.*), notamment en combinaison avec les théories de Ruhl (1989) et d'Ullmann (1957) – des théories qui se présentent (et se répètent) sous différentes formes dans de nombreuses autres sources consultées pour cette étude⁵. Nous évoquerons ici surtout la différence entre la *polysémie*, la *monosémie* à *extensions* et ce qu'Ullmann (1957, p. 114) appelle « *shifts in application* » et que nous avons traduit en français par le terme de « *variations dans l'application* » (voir plus bas, 3.2.). Nos réflexions sur la nature du « phénomène polysémique lui-même » circuleront en grande partie autour de ces termes.

1.1.2. Méthodes et matériaux

Notre étude repose sur des fondements déjà établis par bien d'autres linguistes : pour ce qui est du mot *coup*, nous citerons certainement les études importantes faites par P. Guiraud (1969) et G. Gross (1984 ; 1988), mais nous évoquerons aussi la thèse de doctorat que nous avons soutenue à l'université Paris III - la Sorbonne Nouvelle en décembre 2000 (Nielsen, 2000). Pour ce qui est de la polysémie en général, nous ne saurions citer ni énumérer ici tous les ouvrages de grande importance que nous avons consultés pour ce travail et sur lesquels nous nous appuyons dans nos considérations théoriques. Nombreux sont les titres qui couvrent ce champ d'étude ; nombreux les chercheurs qui s'en occupent. Notre bibliographie cite les ouvrages dont nous nous sommes servie pour cette étude. Il y en a certainement d'autres que nous aurions pu citer et auxquels nous aurions pu faire référence, mais nous avons préféré nous limiter à ceux-ci, car les références bibliographiques que nous présentons dans ce travail sont celles qui ont répondu – le plus et le mieux – à nos exigences et à nos besoins actuels.

Notre démarche fera donc preuve d'une grande diversité de méthodes : nous nous servirons du modèle d'analyse guillaumien (et « pichochien ») qu'est la *sémantique puissancielle*, mais nous avancerons aussi au moyen de réflexions théoriques et analytiques, basées sur des analyses *sémiqes* et *conceptuelles* (entre autres, une analyse « générativiste »). Ces deux analyses constitueront le point de départ pour toute discussion théorique ultérieure sur le mot *coup*. L'analyse sémique que nous présenterons ci-dessous (chap. 4.1.) a, initialement, été faite pour notre thèse à la Sorbonne, mais, dans la présentation actuelle, elle ne sera pas reprise entièrement telle quelle, mais elle sera modifiée pour mieux répondre aux besoins de cette étude. L'analyse sémique initiale a été élaborée après un dépouillement de tous les dictionnaires monolingues français de notre connaissance (Nielsen, 2000 ; Skog, 1997⁶). Le but de ce dépouillement était de cerner tous les usages du mot *coup* de même que de trouver un classement adéquat à ces usages ; aux sens et aux significations du mot.

1.1.2.1. Constitution du corpus

Le *corpus* comprend plus de 450 expressions contenant le mot *coup* issues de sources lexicographiques et de sources littéraires, journalistiques ou d'autres types de textes écrits (discussions authentiques, commentaires, messages, etc.). Le corpus inclut aussi plus de 1350 *exemples* d'un usage authentique de la plupart de ces expressions. Il est donc divisé en deux : nous avons 1) un corpus *lexicographique*, comprenant tous les emplois du mot *coup* enregistrés dans différents dictionnaires monolingues français, et 2) un corpus *d'exemples*, comprenant des exemples de ces emplois.

Le présent chapitre discutera, plus en détail, ces deux parties du corpus et la constitution de la base empirique pour nos recherches.

⁵ Cf. entre autres Picoche, 1994/ 1995 ; Katz, 1972 ; Tuggy, 1993 ; Cadiot & Habert, 1997 ; Cadiot & Nemo, 1997 ; Récanati, 1997 ; Lebas, 1997.

⁶ Skog, 1997. Mémoire non publié, présenté et soutenu en juin 1997 à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour pour le *diplôme d'études approfondies* en langues, littératures et civilisations françaises et romanes. Observons qu'il s'agit ici principalement de dictionnaires de *langue (générale)* - nous n'avons donc pas consulté spécifiquement des dictionnaires *techniques*, etc. où d'autres usages du mot *coup* pourraient exister.

1.1.2.1.1. Corpus I : le mot *coup* comme entrée lexicographique – un dépouillement de dictionnaires

Notre dépouillement de dictionnaires comprend les dictionnaires suivants, catégorisés ici soit comme des dictionnaires « généraux » (comprenant un vocabulaire *général*), soit comme des dictionnaires « spécialisés » (comprenant un vocabulaire *particulier*, par exemple des dictionnaires d'argot, de français populaire, de néologismes)⁷:

<u>Dictionnaires « généraux »</u>		<u>Dictionnaires « spécialisés »</u>	
• Hatzfeld (1964)	• <i>le Trésor de la Langue Française - T.L.F.</i> (1978)	• Rat (1957)	• Caradec (1988)
• Littré (1967)		• Guiraud (1978)	• Duneton (1990)
• Larousse (1971)	• Robert (1985)	• Merle (1986)	• Henry (1992)
	• Prévost-Beaurain (1985)	• Bernet & Rézeau (1989)	• Richard (1993)
• le <i>Grand Larousse</i> (1972)	• le <i>Dictionnaire de l'Académie Française</i> (1986)		
• Quillet (1975)			

Notre point de départ pour ce dépouillement de dictionnaires et pour le relevé des emplois du mot *coup* a été de ne considérer que les dictionnaires d'un français « moderne », « actuel » ou actuellement parlé et écrit. Notre souhait a donc été de situer l'étude en *synchronie*, en un français que pourrait reconnaître n'importe quel locuteur français du XXe siècle ou du début du XXIe siècles (jusqu'à nos jours). Ceci expliquera donc aussi pourquoi nous avons intégré, parmi nos ouvrages de référence, des dictionnaires comme le *Littré* ou le *Grand Larousse*⁸, qui reprennent essentiellement le français de la fin du XIXe siècle. Nous évoquerons ici de même le *Trésor de la Langue Française* (le *T.L.F.*, 1978), qui lui-même se déclare un « dictionnaire de la langue du XIXe et du XXe siècle (1789-1960) »⁹. En fait, la plupart des dictionnaires listés ci-dessus sous le titre de dictionnaires « généraux » appartiennent à cette catégorie d'ouvrages dont on peut mettre en question la

⁷ Sur cette distinction entre dictionnaires « généraux » et dictionnaires « spécialisés », voir entre autres Macrea, 1982. Pour les références bibliographiques complètes de ces ouvrages, voir la bibliographie de cet ouvrage (section I : Dictionnaires et encyclopédies).

⁸ Dont nous utilisons, pour l'étude actuelle, des réimpressions et des éditions plus tardives (1967 et 1972).

⁹ Voir le titre de l'ouvrage.

pertinence pour le français de nos jours, c'est-à-dire pour le français jugé « moderne » ou « contemporain ». Notre délimitation et notre définition de ce qu'il faut compter comme étant du « français moderne » ou du « français contemporain », n'a donc pas été évidente. Toutefois, la sélection d'ouvrages présentée plus haut, se motive par le fait que ces dictionnaires contiennent ou illustrent – et cela peut-être aussi davantage que ne le font les dictionnaires « spécialisés » de notre corpus – la variante « standard » du français ; la langue française sous sa forme standardisée, normative, cultivée... et généralement utilisée, encore de nos jours, sinon au parler quotidien, au moins à l'écrit. C'est aussi ce français qu'on trouve, en grande partie, dans la littérature moderne et contemporaine, et c'est, de ce fait aussi, un français qui est généralement compris par la population française. La pertinence de ces dictionnaires se voit donc ici : ils s'intègrent dans notre étude par le fait qu'ils représentent un français « cultivé » (Rey, 1977, p. 131), non oublié mais, par contre, encore utilisé ; un français « standard » qui suppose une certaine homogénéité de la culture et des questions linguistiques (Dubois, 1971). Les relevés issus des variations stylistiques du français sont donc réduits à un minimum d'exemples. En fait, il y a très peu de « langage parlé » dans les dictionnaires mentionnés ci-dessus. Il y a très peu d'exemples issus d'un français autre que la version « standardisée » de cette langue. Même le *T.L.F.* a ses défauts, quoiqu'il soit normalement considéré comme étant « quantitativement le plus important modèle du lexique dans l'histoire des dictionnaires de langue française » (Rey, 1977, p. 150). Comme le dit Rey (*op.cit.*), « l'information est aléatoire pour les années postérieures à la période primitivement fixée comme objet de description » et bien que le *T.L.F.* rende compte, à un certain degré, des variations stylistiques de la langue française en intégrant des « lexies techniques, scientifiques, régionales, argotiques, etc. » (*ibid.*), il est clair que ce dictionnaire ne peut pas couvrir toutes les expressions argotiques, familières et populaires de ce que l'on comprendra par la notion de « français moderne ». Rey (*op.cit.*) constate aussi que « les nouveautés [...] familières ou argotiques sont moins bien représentées » dans le *T.L.F.*.

Il est donc tout à fait possible de critiquer certains des dictionnaires intégrés dans cette étude comme représentant aussi un français sinon vieilli, en tous cas non pas entièrement actuel à cette époque du changement de siècle et de millénaire. Mais il faut se rappeler que ce sont ici des dictionnaires qui représentent quand même le

savoir linguistique des Français tant « moyens » que « cultivés » (cf. Rey, 1977, p. 131-133), et un niveau langagier qui va, à la fois, du « passif » (de ce qui est compris par exemple à la lecture, mais non pas nécessairement utilisé dans le parler) à l'« actif » (c'est-à-dire à ce que les locuteurs utilisent eux-mêmes de façon active). Nos recherches doctorales antérieures (Nielsen, 2000, p. 125-139) ont montré que les emplois du mot *coup* qu'enregistrent les dictionnaires « traditionnels » (par exemple le *Littré*, le *Hatzfeld* et le *Grand Larousse*) semblent être plus généralement reconnus par les francophones que ne le sont d'autres expressions (plus récentes, plus spécifiques). Les emplois qui datent déjà d'une certaine époque, sont généralement mieux lexicalisés et mieux intégrés dans l'esprit et le vocabulaire général des Français que ne le sont d'autres exemples – plus rares et, par conséquent, moins bien compris et moins utilisés. Ces autres exemples peuvent par exemple faire preuve d'un sociolecte particulier : qu'on cite ici, par exemple, les expressions référant à l'acte sexuel et appartenant aux registres stylistiques dits *argotique* et *vulgaire* (cf. Richard, 1993 ; Guiraud, 1978). Tous les emplois du mot *coup* ne sont pas reconnus de façon identique par les Français, indépendamment de toute question d'âge, de statut social, de profession, d'entourage, etc.... Tous les emplois du mot *coup* ne sont pas également fréquents ou courants dans la langue française d'aujourd'hui. Certains ont des distributions très spécifiques, en ne touchant qu'à des domaines très restreints, tels qu'à l'escrime, au jeu, à l'acte sexuel, etc. D'autres voient leur fréquence et leur compréhensibilité se restreindre par *leur âge* et la désuétude de leurs usages. Encore y en a-t-il dont l'usage réel ne s'est fait (ne se fait) qu'à l'intérieur d'un cadre bien spécifique et à un *moment* spécifique. Le contexte et la situation d'énonciation portent ici toute l'importance et il n'y a pas grand sens à limiter l'étude de sorte qu'on n'y intègre pas aussi des emplois du mot *coup* qui ne soient peut-être pas très courants dans le savoir linguistique actif du Français moderne et contemporain, mais qui existent tout de même et qui restent compris par une certaine population francophone à un moment donné (ou dans un contexte précis).

Constatons donc qu'il nous manque un approfondissement de nos recherches sur les emplois du mot *coup* en ce que nous appelons « français moderne ». Il est clair que les emplois relevés dans les dictionnaires monolingues français consultés ne sont pas les seuls qu'on puisse trouver et qui présentent des occurrences du mot *coup*. Il est aussi possible de mettre en question la fréquence et l'actualité de certaines des

constructions trouvées dans les sources lexicographiques étudiées : il s'agit évidemment de ne pas négliger le fait que certains des dictionnaires consultés datent des années 1960, alors que nous vivons actuellement au XXI^e siècle. L'Annexe donnera quelques indications quant à la fréquence des expressions étudiées par le nombre d'exemples relevés pour chaque cas¹⁰. Nous ne nous y attarderons plus dans ce chapitre introductif.

Pourtant, si le *T.L.F.* (1978) a ses défauts quant aux variations stylistiques et aux modernisations du langage courant et des langages techniques et scientifiques (voir ci-dessus), le *Robert* (1985) aide à avancer l'étude lexicographique de sorte qu'il intègre aussi, parmi ses exemples et ses données, des cas issus d'un français non standardisé. Ce dictionnaire évoque aussi des expressions argotiques, familières et populaires en incluant, parmi ses exemples, du français parlé... le français des jeunes, un français dit « branché ». La démarche du *Robert* est surtout énumérative, et quoiqu'il ne soit pas aussi exhaustif que le *T.L.F.* pour ce qui est du contenu et du relevé des données, il permet clairement de faire une distinction claire entre « les différents verbes, adjectifs etc. avec lesquels [le mot *coup*] peut être construit » dans un contexte donné et « dans les cadres d'une certaine signification » (Skog, 1997, p. 30). Si l'on compare le *Robert* (1985) et le *Trésor de la Langue Française* (1978) quant au classement des données et aux représentations particulières de l'entrée *coup*, on observera aussi d'assez grandes différences. Néanmoins, ce sont ici les deux sources lexicographiques les plus importantes pour notre étude, si l'on considère les dictionnaires dits « généraux ». Le dictionnaire de l'Académie Française et celui de Prévost-Beurain, les deux publiés en 1986 et appartenant à cette catégorie des dictionnaires « généraux », ne contribuent d'aucune façon essentielle à notre relevé de données quant aux emplois du mot *coup* en français moderne. Ces deux dictionnaires, bien qu'étant les plus récents parmi nos dictionnaires « généraux », sont trop marginaux pour jouer un rôle suffisant dans cette quête des sens et des significations du mot *coup* et de l'essence de la polysémie.

¹⁰ Cette annexe n'est, par ailleurs, qu'*approximative* pour ce qui est des exemples qui y sont listés. Dû à la largeur de notre corpus, nous n'avons pas pu y donner toute les références à tous les exemples récupérés. Cf. aussi chap. 1.1.2.2. ci-dessous.

Ce dépouillement des dictionnaires monolingues français, effectué dans les cadres proposés pour cette étude, nous a révélé une grande variété d'emplois du mot *coup*, de même qu'une grande variété de classements et de catégorisations de cette entrée. Nous avons tantôt trouvé un classement et une catégorisation d'ordre *syntactique*, tantôt un classement d'ordre *sémantique*. On peut critiquer la conception « syntactique » de la sémantique, comme l'a fait aussi Kayser (1997, p. 98-99, note 7¹¹), en disant qu'une telle représentation mènerait à croire que deux expressions ont le même sens uniquement parce qu'elles partagent une construction syntaxique :

[...] on remarque d'ailleurs que la décision de distinguer ou non plusieurs sens, leur organisation arborescente, obéit souvent à des considérations sur l'usage syntaxique et mène à des bizarreries sur le plan sémantique. (Kayser, *op.cit.*)

Plus loin (p. 99, *op.cit.*), il conclut :

[...] il est vain d'espérer [...] qu'existe ou pourrait exister un répertoire complet des significations de chaque mot. Le seul espoir réaliste est de disposer pour chaque mot d'éléments suffisants pour servir de données à un algorithme ; celui-ci prendra également en compte le contexte lexical, la situation d'énonciation, et fournira, non pas *le* sens d'une occurrence de ce mot, mais une représentation permettant de déclencher des procédures inférentielles.

Nos recherches ont montré que bon nombre des dictionnaires consultés semblent préférer un classement d'ordre syntaxique des données relevant de l'entrée *coup*. Tel n'est pas seulement le cas du *T.L.F.* (1978), critiqué et discuté plus haut, mais aussi celui du dictionnaire Larousse (1971), qui présente des catégories de distinction telles que « A. généralement précisé par un complément introduit par *de* », « B. généralement sans complément » et « C. Locutions diverses : a) avec un adjectif, b) suivi d'un complément », etc. Ce ne sont que ses *catégorisations subalternes* (A.1., A.2., etc.) qui présentent des notions relatives à la *signification* de l'entrée (ex. : A.1. : « émotion violente, acte ou événement qui atteint vivement quelqu'un »). Les classements des dictionnaires Hatzfeld (1964), Robert (1985), Littré (1967) et Quillet (1975), de même que celui de l'Académie française (1986), sont essentiellement *sémantiques*, quoique chacune de ces représentations de l'entrée *coup* présente séparément les « locutions »¹² où peut figurer le mot *coup*. Le classement du *Grand Larousse* (1972) est divisé en quatre catégories majeures et presque entièrement basé

¹¹ A propos de l'entrée *freiner* dans le *T.L.F.* (1978)

¹² Sans préciser de *quel type* de locutions il s'agit.

sur des critères *sémantiques* : il n’y a qu’une petite remarque dans la sous-catégorie V.2. qui évoque le fait que *coup* « entre dans un certain nombre de locutions adverbiales ». Il en va de même pour le classement trouvé dans le dictionnaire de Prévost-Beaurain (1985), où la notation syntaxique arrive à la fin de la description de l’entrée, en ne touchant que par une brève énumération aux *locutions adverbiales et prépositionnelles* dans lesquelles peut s’intégrer le mot *coup*. Finalement, pour ce qui est des dictionnaires dits « spécialisés », il n’y a que le dictionnaire de Bernet & Rézeau (1989) qui fournisse un classement quelconque. Les autres ouvrages (Richard, 1993 ; Guiraud, 1978 ; Caradec, 1988; Rat, 1957; Merle, 1986) présentent les différents emplois du mot *coup* plus ou moins « pêle-mêle », sans catégorisations ultérieures.

Prises ensemble, les sources lexicographiques consultées présentent les catégorisations *syntaxiques* suivantes pour le mot *coup* :

1. coup + adj. : adj. + coup ou coup + participe :

2. coup + de / du + substantif (ou syntagme substantival).

avec les variations en **substantif + de + coup** et

«coup» en combinaison avec d’autres prépositions (en, sur, dans, à) :

3. verbe + coup (+ locutions)

4. Locutions (adverbiales et prépositionnelles)

avec le relevé aussi d’**autres locutions avec le mot coup :**

5. Composés :

(à-coup, beaucoup, contrecoup, coup-de-poing)¹³

Pour ce qui est du côté *sémantique* – des *sens* (spécifiques) et de la *signification* (générale) du mot *coup* – les descriptions et les dénominations varient d’un dictionnaire à un autre. Nous nous abstenons, pour le moment, de toute tentative de catégorisation sémantique, car nous préférons présenter la structure du mot *coup* dans sa totalité, une fois tout le corpus établi. Nous reviendrons donc à cette question dans le chapitre 4.1., où nous présenterons aussi des analyses sémantiques préliminaires de ce terme (une analyse sémique et une analyse « en arbre », selon ce que nous avons précisé dans cette partie introductive).

¹³ Les composés – outre ceux qui ont la structure *N de N* – ne seront pas traités dans cette étude.

Or, comme le laissent entendre Macrea (1982) et Kayser (1997, p. 98-99)¹⁴, il n'y a pas de dictionnaire parfait ou complet. Il peut manquer des entrées importantes ou des distributions particulières d'une entrée donnée, même dans les dictionnaires les plus vastes. C'est pour cette raison aussi que nous avons jugé nécessaire de baser notre étude non sur le relevé d'un seul dictionnaire, ni sur des sources uniquement lexicographiques, mais tant sur les dictionnaires monolingues du français moderne que sur des exemples du français effectif, du français en usage quotidien. Notre corpus – ou la base empirique de notre étude – est donc double : nous avons, d'une part, les relevés lexicographiques de la distribution du mot *coup*, mais nous avons aussi jugé nécessaire de compléter ces relevés par d'autres exemples et d'autres constructions, relevant de situations plus « pragmatiques » et peut-être moins « pédagogiques ». Il s'agit ici d'une réalité versus la description de la réalité. Certes, notre étude de la distribution du mot *coup*, quelle que soit la source sur laquelle elle se base, sera aussi « une description de la réalité » telle que nous l'observons à travers les exemples que nous avons relevés et à travers *nos analyses* de la réalité exprimée dans ces différents exemples. Nous ne sortons donc pas entièrement de cette enveloppe de « description », mais nous réussissons ainsi à éliminer la couche supplémentaire que représente encore l'aspect attribué par le lexicographe. Rappelons les mots de Rey (1977, p. 11), où il dit que les dictionnaires reflètent « tout ensemble une conception de la langue et du monde, un souci d'informer, une symptomatologie culturelle », de même que « des marchandises, produits d'un travail et résultat d'intentions économiques » (*ibid.*). L'analyse sémantique relève de la sémasiologie, ce qui veut dire que l'on part, dans l'élaboration de l'entrée lexicographique, « du signe pour aller vers la détermination du concept » (Dubois, 1994, p. 423), en étudiant « les environnements » de la lexie, c'est-à-dire sa distribution. Cette démarche présuppose déjà une certaine intervention du lexicographe par rapport au matériau analysé. Rey écrit (1977, p. 30) que « les choix des dictionnaires reposent surtout sur une intuition, non de fréquence, mais d'intérêt pour le lecteur visé et sur des contraintes de dimension » et il propose (p. 115) une autre démarche, consistant à « abandonner ou limiter l'analyse conceptuelle approximative et intuitive pour la remplacer par une description des formes et de leurs distributions », de façon à ce que

¹⁴ Macrea spécifie, d'après la devise de la maison d'édition Sachs et Vilatte, que « les encyclopédies et les dictionnaires ont le privilège d'être incomplets ». Selon Kayser, on ne peut parler que d'une « approximation ».

la description des unités « à traiter » soit entreprise « sans gloses, sans définitions à priori, par une répartition de modèles distributionnels érigés en types fonctionnels. » (ibid.). Or, faute de la réalisation, jusqu'à nos jours, d'une telle source lexicographique en français moderne, il nous faut donc nous contenter des sources actuellement à notre disposition, c'est-à-dire les dictionnaires dépouillés pour cette étude, et de les compléter, de la meilleure façon possible, par des données « effectives » du mot *coup en usage*. Une telle démarche peut aussi être motivée par la nécessité d'inclure non seulement les descriptions et les analyses sémantiques des lexicographes portant sur le *mot*, ou le signe linguistique comme entrée lexicographique (cf. Rey, 1977, p. 15, 100), mais aussi d'aller au-delà et d'inclure, dans l'étude, des structures syntagmatiques et idiomatiques; bref, des « unités fonctionnelles au-delà du mot » qui, selon Rey (1977, p. 188-9) « sont indispensables à la description de la langue » :

Elles appartiennent au code de cette langue en tant que formes soumises aux règles et assument la valeur d'intégrants du niveau supérieur. Elles posent les mêmes problèmes sémantiques que toutes les suites de morphèmes définissables comme « lexies ». [...] La frontière entre « lexie » et « énoncé libre » n'est pas nettement tracée ; la phraséologie occupe un domaine intermédiaire, selon un continuum allant de la suite lexicalisée au syntagme et à l'énoncé simplement fréquent - en discours - et prévisible - en langue [...]. (ibid.)

Les « unités fonctionnelles au-delà du mot » posent aussi un intérêt particulier justement en ce qui concerne leur définition sémantique et le rapport entre le sens *dénotatif* de l'énoncé et sa valeur *connotative* :

Ainsi, le dynamisme sémantique que met en œuvre la phraséologie est animé par une double tension. Issue des règles normales de la combinatoire du discours, la locution nouvelle apparaît simplement comme un syntagme ou une phrase dont la fréquence relativement élevée en discours [...] correspond à un transfert. [...] le signifié global du syntagme verbal se superpose à un signifié préalable, sélectionné par le contexte. (ibid., pp. 192-193)

Notre étude ne saurait donc être uniquement basée sur un corpus *lexicographique*, assez souvent fautif et limité à une étude sur l'intra-conceptuel, mais elle devra inclure aussi des cas effectifs de la lexie *en contexte*, rendant ainsi visible toutes les variations sémantiques et conceptionnelles préposées par son environnement lexical et syntaxique. Il nous faudra ainsi discuter les critères de la constitution de notre *corpus d'exemples*, après quoi nous reviendrons à la distribution du mot *coup* par une

actualisation des relevés lexicographiques présentés ci-dessus (le dépouillement des dictionnaires).

1.1.2.1.2. Corpus II : les exemples ou le mot *coup* en contexte

Notre corpus d'exemples est essentiellement constitué de situations langagières **authentiques**, c'est-à-dire qu'il n'y a qu'un minimum de créations langagières « artificielles », faites dans le but d'un effet de style ou dans un but littéraire. Nos exemples reflètent à la fois le français le plus courant et la langue française dans sa forme la plus complète, car nous avons intégré, dans notre corpus d'exemples, aussi bien des exemples du français parlé (dans toutes ses variations stylistiques etc.) que des exemples du français écrit ; du français « standard », normal. Nos exemples du français « écrit » sont issus de divers textes journalistiques et littéraires. Nous retrouvons ici tant des exemples qu'on trouve plus généralement à l'écrit (des exemples « vieillis », littéraires, issus des grands romans de la fin du XIXe siècle ou du début du XXe siècle) que des exemples qui reflètent un français « branché » ou une variation du français qui est peut-être plus commune dans le parler (cf. par exemple les exemples empruntés à l'hebdomadaire *20 ans*). Nous dirions cependant que tous ces exemples font partie de la compétence linguistique des Français - que cela soit dans un sens « passif » ou « actif ». Cette constatation se clarifiera et se motivera aussi partiellement, dans l'étude qui suivra, par le dénouement des « mécanismes » polysémiques du mot *coup*.

On observera aussi que nos exemples du français « parlé » sont des exemples qui ont été enregistrés essentiellement dans une forme et un contexte *écrits*, dont notamment sur Internet.

Internet, ce réseau informatique mondial dont l'importance ne cesse d'augmenter, est à la fois une bonne et une mauvaise base de données pour une étude linguistique telle que la nôtre. D'un côté, Internet constitue un moyen facile et rapide de retracer des extraits de romans, des essais et des débats philosophiques, scientifiques et techniques, des articles de revues et de journaux, des informations, des jeux et des blagues, des groupes de discussions avec leurs commentaires et messageries disponibles à chaque internaute... La liste ne se termine pas là : tout est à trouver sur le « web », si l'on sait chercher. Internet comprend tous les styles : de la littérature de

qualité aux blagues et aux commentaires plus ou moins pervers. Il y a des forums de discussion et d'informations sérieux... et aussi des sites dont le contenu est proposé uniquement à des visiteurs adultes ou à des visiteurs ayant des préférences particulières. Internet se fait sous forme sérieuse, de même que sous forme ludique... et cela se reflète évidemment aussi dans le langage utilisé dans ces différents domaines du réseau mondial de communication, de même que cela porte une signification quant à notre étude sur le mot *coup* et la polysémie.

De l'autre côté, cette grande variation que présente (et représente) Internet peut aussi constituer un aspect négatif dans toute recherche ou toute constitution de corpus basée sur le réseau mondial. Il peut être difficile de localiser ce qu'on souhaite étudier à cause du grand nombre de sites touchant au domaine recherché (ou à un domaine similaire) et, par conséquent, à cause du grand nombre de « touches » qu'on peut obtenir au moyen de n'importe quel moteur de recherche disponible sur le « web ». Il faut aussi considérer l'évolution extrêmement rapide du réseau, ce qui peut signifier, par exemple, que le nombre de sites touchant au domaine souhaité, peut largement augmenter dans un temps assez restreint. La naissance et la disparition de sites sont aussi rapides et peuvent varier, dans des cas particuliers, même d'un jour à l'autre. L'instabilité de la « toile » dépend aussi des changements, pourtant assez fréquemment observables, d'adresse électronique ou de serveur d'un site : cela rend très difficile, voire même parfois impossible, tout retour au site concerné pour vérifier certaines données. Ceci dit, il est clair qu'on peut (et doit) s'interroger sur la validité, dans toute étude scientifique, d'un corpus basé sur une telle source « fluctuante ». Ce sont aussi ici des choses qu'il faut prendre en considération de manière méthodologique dans la préparation d'un tel travail. Une manière de le faire est notamment de se soucier particulièrement de la documentation et de l'origine des citations et des données empruntées : « assessing electronic resources is a particular challenge », comme le dit Gibaldi (1999, p. 209), car :

Electronic media [...] so far lack agreed-on means of organizing works. Moreover, electronic texts are not as fixed and stable as their print counterparts. References to electronic works therefore must provide more information than print citations generally offer. (*ibid.*)

Ces « informations ultérieures » concernent entre autres la date de la « publication » ou de la mise en page du site Internet, de même que la date où le chercheur a récupéré l'information recherchée :

Since electronic text can be readily altered, any accessed version of an online source is potentially different from any past or future version and therefore must be considered unique. Typically, then, a citation for an online text contains the date assigned to the document in the source as well as the date on which the researcher accessed the document. (Gibaldi, 1999, p. 209-210)

Lorsqu'on travaille sur Internet ou avec des ressources électroniques, il faut aussi tenir compte du fait qu'il y a deux types essentiels de pages web : il y a des « sites » et des groupes de discussions¹⁵. Chaque page web, qu'elle soit un « site » traditionnel ou un groupe de discussion, est à localiser au moyen d'une adresse électronique qu'on appelle *un localisateur de ressources uniformes*, une *adresse 3W* (ou *W3*), une *adresse Web* ou encore une *adresse* ou un *localisateur URL* (Grenier, 2000, p. 662) :

The most efficient way to find an online publication at present is through its network address, or uniform resource locator (URL). [...] Since addresses can change, however, and their length and complexity can result in transcription errors, it is crucial to be as accurate as possible in supplying not only URLs but also other identifying information [...] so that the reader who cannot locate the material through the stated address might be able to find it with a network searching tool. (Gibaldi, 1999, p. 210)

Dans la constitution de notre corpus, de même que dans la présentation de notre bibliographie, nous avons pris tout cela en considération. Si nous regardons nos entrées bibliographiques quant aux exemples empruntés à Internet, nous verrons qu'elles s'affichent de deux façons différentes :

Exemple 1 :

< <http://193.51.18.101/servburd/curieux/fete/400coups.htm> >

Exemple 2 :

<u>Af.annonces</u>	<u>Sujet</u>	<u>Auteur</u>	<u>Date</u>
	On peut s'asseoir sur une chaise qd elle n'en a pas.	"So"	15. 6. 98

Le premier exemple illustre ici la référence simple d'une adresse URL – c'est-à-dire l'adresse d'un site particulier. Le second exemple illustre la référence d'un passage emprunté à un groupe de discussion : nous y voyons le nom du groupe de discussion

¹⁵ Où nous pouvons encore discerner les « clubs » des « news groups », mais nous n'entrerons pas dans cette discussion de façon plus approfondie dans cette étude. Disons seulement que les exemples cités dans notre bibliographie, à partir de la rubrique *C. Sources Internet : b) groupes de discussions*, sont tous issus de ce que l'on appellerait « news groups » (groupes de discussions à thèmes précis).

(« af.annonces »), le titre du passage emprunté (« sujet » indique alors le sujet de la discussion), l'auteur du passage avec le nom d'usage entre guillemets¹⁶ et, finalement, la date de notre emprunt de ce passage. Les références bibliographiques aux sites particuliers, affichées comme dans l'exemple 1 ci-dessus, ne contiennent pas de nom d'auteur, ni d'indication séparée pour ce qui est de la date d'emprunt, mais constatons les faits suivants :

a) **la plupart** de ces exemples ont été empruntés entre le **1er juin** et le **12 septembre 1998**. Il n'y en a que quelques-uns qui ont été ajoutés à une date postérieure, afin de compléter ces recherches empiriques initiales. **Toutes les dates** sont notées dans la bibliographie.

b) les exemples ont été trouvés au moyen de **deux moteurs de recherche**, l'un (« Altavista ») situé à < <http://www.altavista.com> > et l'autre (« Dejanews ») à l'adresse < <http://www.dejanews.com> >¹⁷. La méthode a consisté en le très simple fait d'entrer dans la boîte de recherche de chacun de ces deux moteurs, le terme dont nous avons voulu savoir la fréquence et trouver des exemples. En entrant par exemple "coup de foudre" dans la boîte de recherche, le moteur de recherche nous a affiché la totalité des pages web où figure cette combinaison de mots. Parmi ces pages – dont le nombre a pu dépasser plusieurs milliers – nous avons ensuite sélectionné celles qui répondaient à ce que nous avons recherché, c'est-à-dire les cas où le mot *coup* (ou l'expression contenant ce mot) correspondait au sens demandé. Nous avons donc effectué une spécification et une différenciation sémantiques déjà à ce niveau ; nous avons, entre autres, fait la distinction entre les cas où le mot *coup* avait un sens direct et les cas où il était à comprendre au sens figuré. Les expressions au sens figuré nous ont intéressé davantage que les cas où le mot *coup* était à comprendre au sens direct de « heurt physique » – justement pour la complexité sémantique de ce mot et sa multitude de référents possibles. Or, cette distinction entre le *coup* au sens direct et le *coup* au sens figuré n'a pas toujours été évidente dans la constitution de notre corpus : du fait que bon nombre des expressions contenant le mot *coup* peuvent être comprises aussi bien au sens direct qu'au sens figuré, dépendant du contexte particulier où elles

¹⁶ Afin de protéger les identités des auteurs, nous n'avons ajouté ni l'adresse web (e-mail) ni le code d'identification (dans la mesure où un tel a été donné dans le contexte). Le code d'identification se présentera dans la bibliographie *uniquement* dans les cas où il n'y avait aucun nom d'usage spécifique à observer.

¹⁷ *Dejanews* étant un espace de communication entre individus (et contenant donc des clubs / groupes de discussions), alors qu'*Altavista* donnerait comme résultat de recherche plutôt des sites d'articles, de pages d'accueil, etc.

figurent, nous avons dû considérer chaque cas séparément. Les deux moteurs de recherche ne nous ont pas aidée dans ce classement de nos exemples : ils ne nous ont donné que le matériel brut, à retravailler au moyen de nos analyses. Nous avons donc dû considérer, de façon particulière, la situation de l'énonciation, ou la situation où l'expression en question a été employée. Cela a été particulièrement important dans certains cas où même le contexte pouvait créer des confusions ou des ambiguïtés, c'est-à-dire où il n'était pas possible de dire clairement dans quel sens l'auteur avait entendu l'expression¹⁸. Une autre précision que nous avons dû faire dans ces recherches sur Internet a été de considérer, séparément, les cas où l'expression contenant le mot *coup* n'était pas à trouver en entier, dans sa structure lexicographiquement complète et reconnaissable d'une locution verbale, adverbiale ou prépositionnelle, mais où son emploi variait de ce que nous avions vu dans nos recherches lexicographiques initiales. Cette précision ultérieure de la méthode de recherche a été nécessaire pour des expressions comme *tirer un coup*, *casser le nez à coups d'encensoir*, etc., où le temps du verbe a pu varier. Ainsi avons-nous aussi effectué notre recherche en variant le temps et le mode du verbe, essentiellement à la troisième personne, emploi peut-être le plus fréquent de ce genre de locutions. Cela veut dire que nous avons effectué des recherches avec le verbe

- à l'infinitif
- à l'indicatif, au singulier et à la troisième personne et
- au subjonctif, au singulier et à la troisième personne.

Les résultats ont varié largement entre ces différentes méthodes de recherche (cf. Nielsen, 2000). Nous avons aussi modifié les temps des verbes à inclure, pour l'indicatif, le *présent*, le *passé composé*, l'*imparfait* et le *futur*. Pour les autres temps, ayant des formes ou des flexions similaires à celles qu'on peut voir dans les temps cités ci-dessus, nous avons effectué des recherches par *troncation*, toujours à partir de ces quelques formes verbales. En ce qui concerne les variations temporelles au subjonctif, nous n'avons choisi de travailler qu'à partir du *subjonctif présent* qui est le temps le plus usuel de ce mode. Pour d'autres cas, nous avons cherché aussi ce que l'on pourrait identifier comme le « noyau » de l'expression, c'est-à-dire que nous avons ôté à l'expression entière tout élément grammatical (par exemple les articles) ou n'apportant pas de valeur lexicale, afin de limiter et de diminuer le nombre de cas

¹⁸ Sur cela, et la fréquence de ces cas, cf. Nielsen, 2000, p. 123-139.

ambigus. Pour toute expression constituée d'un verbe et le syntagme *coup de N*, nous avons considéré ce dernier comme étant le « noyau » de la construction. Dans une expression comme *tirer un coup*, il a cependant été impossible de séparer les éléments constituants les uns des autres, et toute la locution a ainsi été étudiée selon le modèle présenté ci-dessus. Pour une locution d'extension particulière, comme par exemple *casser le nez à coups d'encensoir*, nous avons effectué nos recherches tout d'abord à partir de la locution *à coups de* (ou *à coups d'*, afin de localiser toutes les occurrences de cette locution) ; puis, nous avons encore étudié dans quelle mesure une combinaison de recherche comme *+coup, +encensoir, +casser* – entrée telle quelle dans la boîte de recherche de l'un des moteurs Altavista ou Dejanews – a pu nous donner des résultats.

Outre ces deux faits, constatons encore :

c) que tous les exemples énumérés dans la bibliographie – que cela soit sous la rubrique des « sites » ou des « groupes de discussion » – constituent une base de données unie par nous-mêmes et qu'ils sont, pour cette raison, disponibles chez nous¹⁹ pour tout lecteur souhaitant vérifier, lui-même, les données que nous présentons dans cette étude.

d) qu'aucune faute d'orthographe ni de grammaire n'a été corrigée dans les exemples cités. Les exemples empruntés aux différentes sources Internet contiennent parfois même de graves fautes grammaticales, de même que des graphies particulières, ressemblant aux formes parlées du français et n'ayant presque rien en commun avec le français standard écrit²⁰. Ces « fautes » ou ces « particularités » des exemples trouvés sur Internet n'ont été aucunement modifiées. Nous n'assumons aucune responsabilité envers les fautes d'orthographe ou de grammaire visibles dans ces exemples, car ce sont, dans ce cas-là, des fautes commises par les auteurs originaux de ces « petits bouts de textes » et nous ne nous jugeons pas avoir le droit d'y effectuer des modifications ou des corrections de quelle manière que ce soit.

¹⁹ Voir nos coordonnées au début de cette étude (premières pages de la couverture).

²⁰ Nous renvoyons ici entre autres à Ruwet (1968, p. 37, cité in Sundell, 1985, p. 17) qui dit qu'« un corpus comprend généralement, dans une très grande proportion parfois, et abstraction faite même des variations stylistiques ou dialectales, toutes sortes de choses - fautes d'inattention, lapsus, répétitions, hésitations, phrases inachevées - dont les sujets parlants, alors même qu'ils les ont produites, sont prêts à admettre l'« incorrection » [...]. Ces phénomènes relèvent d'une étude de la performance. » Sundell (*op.cit.*) cite aussi dans le contexte le *Dictionnaire de la linguistique* (Larousse, 1973, p. 129) qui dit, sur le terme de *corpus*, que celui-ci « ne peut pas être considéré comme constituant la langue, mais seulement comme un échantillon de la langue. » Ainsi, le corpus ne peut jamais être plus « qu'une donnée qui demande à être interprétée » (Ruwet, *op.cit.* p. 38, cité in Sundell, *op.cit.*).

e) que nous nous jugeons, par contre, dans la liberté intellectuelle et linguistique (scientifique) de laisser ces exemples « tels quels » et, dans la mesure où cela est nécessaire, de négliger les critères de la documentation des références postulés par Gibaldi (1999)²¹ et cités ci-dessus, car il est à noter une petite différence entre ce que dit par exemple Gibaldi (1999) sur les ressources électroniques comme base de données dans toute étude scientifique et ce qui constitue notre cas très spécifique ici. Gibaldi parle de citations de *faits* scientifiquement vérifiables, tandis que nous nous intéressons essentiellement non pas aux *faits* exprimés, mais au langage dans lequel ces faits (ou ces « non-faits ») ont été exprimés. Nous ne cherchons pas une base *effective* à notre recherche ; nous cherchons des exemples d'un usage langagier – quels que soient la chose ou le fait exprimés au moyen de ce langage. Nous nous concentrons donc strictement sur des données purement *langagières*.

Ces points faits sur les exemples empruntés au réseau mondial, tournons-nous vers les exemples trouvés dans différentes **sources journalistiques** et / ou **littéraires**, en constatant, pour commencer, que les exemples empruntés aux textes littéraires ou journalistiques ont été choisis de façon plus ou moins *arbitraire*, tout comme l'ont été les exemples empruntés au « web ». Dans la constitution du corpus (que cela soit à partir de sources journalistiques, littéraires ou électroniques), nous avons toujours mis l'accent sur l'importance d'une sélection aussi variée et exhaustive²² que possible des expressions contenant le mot *coup*, de même que de ses emplois effectifs en français moderne.

Outre les textes arbitrairement choisis selon ce que nous avons dit ci-dessus, il y a cependant aussi eu des textes et des sources qui ont été consciemment sélectionnés pour les raisons suivantes :

- dans la quête de nos exemples arbitrairement sélectionnés, nous avons remarqué que certains emplois et certaines expressions du mot *coup* n'étaient à trouver nulle part, dans aucune des sources consultées (Internet, textes écrits). Ainsi avons-nous délimité les paramètres de notre recherche en la ciblant essentiellement sur des textes

²¹ De même que par certains autres auteurs, cf. par exemple Beaud (1998) et Biber et alii (1998).

²² Quoique nous sachions qu'il faut se méfier de ce terme. Citons, par exemple, le *Dictionnaire de linguistique* (Larousse, 1973, p. 129, cité in Sundell, 1985, p. 17, note 5) qui affirme qu'« il n'y a pas d'exhaustivité verbale » (le « nombre d'énoncés possibles étant indéfini ») et que « de grandes quantités de données inutiles ne peuvent que compliquer la recherche en l'alourdissant ». Ce que nous voulons dire par le terme d'« exhaustif » ci-dessus, c'est plutôt de trouver un corpus « représentatif »,

où nous avons jugé logique la présence de tels exemples. Cela veut dire que nous nous sommes tournée plus spécifiquement et consciemment vers des sources du « français branché », du français dit « des jeunes » ; bref, d'un français stylistiquement différenciable (du français normatif ou « standard »). Nous parlons ici principalement d'expressions contenant le mot *coup* et ayant le sens de « tour, stratagème » (du genre « faire le coup de [+Ndéf] ») de même que des expressions (argotiques et vulgaires) où le sens est celui de « coït ». Aussi faut-il ajouter aux cas précédents quelques expressions qui font référence à l'action de boire (de l'alcool) ou à un état d'ivresse²³.

- De même qu'il y a eu des expressions listées dans les sources lexicographiques et qui n'ont pas ensuite été récupérables en contexte ou en vrai usage langagier, il y a eu des cas où nous avons trouvé de nouvelles expressions et de nouveaux emplois du mot *coup* dans la « pratique » des exemples ; c'est-à-dire des cas où l'emploi du mot *coup* n'avait été enregistré par aucune des sources lexicographiques consultées préalablement. Il s'agit ici entre autres de jeux de mots, de références culturelles etc.²⁴. Nous ne nous attarderons pas sur ces *créations lexicales* de façon plus approfondie, mais nous les aborderons dans l'étude qui suivra en les y intégrant de façon complète et égale aux autres emplois du mot *coup*.

Finalement, indiquons que nous nous servirons aussi, quant à certains aspects de l'étude, d'un *corpus construit*, c'est-à-dire de quelques exemples établis par nous-mêmes dans un but précis (par exemple pour mieux étudier les cas de coordinations entre acceptions). Les exemples relevés de notre corpus électronique et littéraire n'ont pas toujours suffi pour démontrer de telles relations syntaxiques et sémantiques particulières. Les exemples qui sont de notre propre construction n'interviendront qu'à la moitié du quatrième chapitre.

qui couvre la totalité (dans la mesure où c'est possible) ou, en tous cas, la plus grande majorité des occurrences où figure le mot *coup*.

²³ Sur cette question, voir aussi Nielsen, 2000, p. 118-138.

²⁴ Sur cette question, voir Nielsen, 2000, p. 131, 654-683.

1.1.2.2. Le corpus

Ainsi établi et ainsi défini, le corpus final, sur lequel nous basons notre étude et à partir duquel nous travaillons pour ce qui est de la sémantique du mot *coup*, est donc à voir en deux temps : nous avons, d'un côté, les expressions et les emplois du mot *coup* issus de notre dépouillement de sources lexicographiques. De l'autre côté, nous avons les ≈ 1280 exemples tirés du réseau mondial Internet, de même qu'une centaine d'exemples issus de sources littéraires et journalistiques. Le corpus original ayant été établi essentiellement en 1998 et 1999, nous avons senti la nécessité de le compléter par d'autres exemples plus récents (datant des années 2000-2003), quoique la langue française et la situation du mot *coup* n'aient pas changé en si peu d'années. Néanmoins, nous nous sommes souciee de bien couvrir tant les usages du mot *coup* qui sont traditionnels, lexicalisés que ceux qui sont de date plus récente et qui n'ont pas encore été intégrés dans le langage français de façon très répandue ou commune. A partir des considérations présentées plus haut sur les classements des entrées lexicographiques par différents dictionnaires et en tenant compte des considérations méthodologiques sur notre sélection d'exemples et la constitution de notre corpus, nous présentons par la suite **toutes** les occurrences relevées, où figurait le mot *coup*. Nous appellerons ce schéma **notre corpus** afin de permettre au lecteur de ce travail de bien savoir, dès le début, de quoi il s'agira dans le reste de cette étude, pour ce qui est de la sémantique du mot *coup*. A la fin de cette présentation schématique, nous reviendrons encore une fois sur les objectifs de cette étude, de même que sur son encadrement structurel. Après cela, nous lancerons l'étude même de savoir ce qu'est la polysémie et dans quelle mesure ce phénomène peut être dit applicable au mot *coup*.

La représentation schématique suivante (figure 1) reprend le classement des expressions contenant le mot *coup* que nous avons présenté ci-dessus (section 1.1.2.1.1.), de même que les relevés de notre dépouillement lexicographique, de façon à ce que nous complétions ceux-ci par les expressions issues de notre corpus d'exemples. Nous garderons ce classement syntaxique dans un but initial – nous développerons un classement *sémantique* à partir du chapitre 4 – et nous séparerons, dans la figure suivante, les expressions d'origine lexicographique de celles issues de notre corpus d'exemples, en mettant ces dernières *en caractères italiques*. Ce tableau

schématique sera repris dans l'**Annexe**, où nous noterons, pour chaque emploi du mot *coup*, une référence bibliographique ; c'est-à-dire la source (lexicographique ou autre) d'où a été tirée l'expression en question. Nous y noterons aussi, dans une colonne particulière, quelques²⁵ références bibliographiques relatives à notre corpus d'exemples, afin de faciliter toute vérification souhaitée des données présentées.

Figure 1 : tous les emplois du mot *coup* récupérés dans la constitution de notre corpus double

1.1. coup + adj.; adj. + coup ou coup + participe :

coup sec	coup violent	de grands coups	coup tordu
coup (très) léger	un petit coup	coup bas	coup mortel
un bon coup	un sale coup	coup cruel	coup double
un mauvais coup	un sacré coup	coup rude	coup funeste
un coup terrible	un joli coup	un beau coup	coup bien placé
un vieux coup	un coup fumant	le dernier coup	coup difficile
coup sensible	un coup fatal	le coup décisif	coup heureux
coup dur	coups sonores	un vilain coup	coup malheureux
coup manqué	coups retentissants	coup imprévu	coup bien joué
coup raté	coup foudroyé	coup droit	coups sourds
un coup réussi	coups autorisés	coup adroit	coup perdu
coup monté	coups défendus	coup franc	un gros coup
<i>coup feutré</i>			

1.2. coup + de / du + substantif (ou syntagme nominal) :

coup d'accélérateur	<i>coup de Dejanews</i>	coup de maillet
coup d'aile	coup de dés (dé)	coup de main
coup d'air	coup de dent	coup de maître
<i>coup d'Altavista</i>	<i>coup de déprime</i>	coup de malheur
coup d'archet	coup de désespoir	<i>coup de manche</i>
coup d'arraché	coup du destin	coup de manchette
coup d'arrêt	<i>coup du diable</i>	<i>coup de marketing</i>
coup d'aspirateur	coup de dynamite	<i>coup de marqueur</i>
coup d'assommoir	coup d'eau	coup de marteau
coup d'audace	coup d'éclat	coup de masse
coup d'autorité	coup d'écoute	coup de massue
coup d'aviron	<i>coup d'effets secondaires</i>	coup du matin
coup de baguette (magique ; de chef d'orchestre)	coup d'encensoir	coup de matraque
coup de baïonnette	coup d'envoi	<i>coup de ménage</i>
coup de balai	coup d'épaule	coup de mer
<i>coup de balai magique</i>	coup d'épée	coup de midi
coup de bambou	coup d'épée dans l'eau	coup de minuit
coup de barre	coup d'éperon	coup du milieu
coup de bâton	coup d'épingle	coup de moineau
coup de bec	coup d'éponge	coup de la mort
coup de bélier	coup d'essai	<i>coup de moto</i>
coup de bigophone	coup d'estoc	coup de mou
coup de biniou	coup d'État	<i>coup de mulot</i>
coup de bistouri	coup d'État dans la famille	coup de nerf de bœuf
<i>coup de bite</i>	coup d'étourdi	<i>coup de neuf</i>
coup de bol	coup de l'étrier	<i>coup de nez</i>
coup de bonheur	coup d'étrivière	<i>coup de noise reduction</i>
<i>coup de booster</i>	<i>coup de fatigue</i>	<i>coup de nostalgie</i>
coup de botte	coup de fer	coup d'œil
coup de bouc	coup de fêrle	coup de paluche

²⁵ Vu la quantité de nos exemples, nous ne pouvons pas énumérer toutes les références spécifiques.

coup de boule
coup de bourre
coup de bourse
coup de bouteille
coup de boutoir
coup de boutoir dans la sole
coup de brèche
coup de brosse
coup de buis
coup de burin
coup de bus
coup de business
coup de cachemire
coup de cafard
coups de cailloux
coup de calcaire
le coup du canapé
coup de canne
coup de canon
coup de casquette
coup de caveçon
coup de chaleur
coup de chance
coup de chapeau
coup du chapeau
coup de charreau
coup de chasse
coup de châsse
coup de chien
coup de chiffon
coup du ciel
coup de ciseau (ciseaux)

coup de cloche
coup de cœur
coup du cœur
coup de cognée
coup de colère
coup de collier
coup de corne
coup de coude
coup de couteau
coup de cravache
coup de crayon
coup de cric
coup de croc
coup de croupe
coup de cul
coup de sabord
coup de sabot
coup de sabre
coup de sang
coup de saveur
coup de scion
coup de schlague
coup de séduction
coup de sermonce
coup de serpe
coup de serviette
coup de sifflet
coup de sirop
coup de soleil
coup de sonnette
coup du sort
coup de SOS
coup de Trafalgar
coup de traître

coup de fesse
coup de feu
coup de fil
coup de filet
coup de fion
coup de flash
coup de fleuret
coup de folie
coup de force
coup de la fortune
coup de foudre
coup de fouet
coup de fourche
coup de frein
coup de froid
coup de fusil
coup de gaule
coup de gaz
coup de génie
coup de genou
coup de glotte
coup de / du gong
coup de gosier
coup de goumi
coup de grâce
coup de griffe
coup de grisou
coup de gueule
coup de guiseau
coup de hache
coup du hasard
un petit coup d'intégrisme musulman
coup de jaja
coup de Jarnac
coup de jarret
coup de jeune
coup de jour
coup de klaxon
coup de lance
coup de langue
coup du lapin
coup de latte
coup de lime
coup de lumière
coup de mâche
coup de mail
coup de cymbale
coup de tabac
coup de taille
coup de talon
coup de tambour
coup de tam-tam
coup de tampon
coup de tangage
coup de tatane
coup de TBD Moniteur
coup de téléphone
coup de temps
coup de tête
coup de sa tête
coup de théâtre
coup de timbre
coup de tonnerre
coup de torchon
coup de trique
coup de trompette

coup de partie
coup de patinage
coup de patte
coup de peigne
coup de peinture
coup de pelle
coup de périscope
coup de picrate
coup de pied
coup de pied de l'âne
coup de pied de jument
coup de pied de Vénus
un coup de pied en bouteille
coup de pied dans la fourmière
coup de pinard
coup de pinceau
coup de pioche
coup de pistolet
coup de piston
coup de planche
coup du plat de main
coup de plomb
coup de plumeau
coup de plume
coup de poignard (dans le dos)
coup de poing
coup de pointe
coup de poker
coup de polish
coup de pompe
coup de pot
coup de pot de chambre

coup de pouce
coup de poudre
coup de poussière
coup de projecteur
coup de promo
coup de la Providence
coup de pub
coup de pute
coup de queue
(faux) coup de la queue
coup de rabot
coup de raclette
coup de rantanplan
coup de raquette
coup de râteau
coup de réalité
coup de recompil
coup de reins
coup de revolver
coup de rigolade
coup du roi
coup de ronfleur
coup de rouge
coup de rouleau
coup de roulis
coup de rouquemotte
coup de rouquin
coup de vague
coup de vaseline
coup de veine
coup de vent
coup de verges
coup de verre
coup de vieux

coup de tramblon coup de traversin coup de tringle	coup de tube coup de tutu coup de turlu	coup de vin coup de volant <i>coup de zip</i>
--	---	---

1.3. substantif + de + coup ou coup comme modificateur :

l'éclat des coups traces de coups une dégelée de coups un titre / campagne coup de poing	une pluie de coups une volée de coups un orage de coups	une grêle de coups une avalanche de coups (la) force d'un coup
---	---	--

1.4. coup en combinaison avec d'autres prépositions (en, sur, dans, à, pour) :

coup en vache grenier à coups de poing c'est un coup pour rien coup sur l'œil (sur la tête, le dos, les fesses, etc.)	coup en robe revolver à six coups coup à monter	fusil à deux coups fusil à trois coups coup au cœur
--	---	---

1.5. Locutions (adverbiales et prépositionnelles) :

à coup à coups de, à coup de à coup près	à tous les coups ce coup-ci, ce coup-là coup sur coup	à tous coups ; à tout coup encore un coup pour ce coup, pour le coup, pour un coup coup sous le coup de... sur le coup tout à coup tout d'un coup un coup (+SV)... un coup (+SV)...
à ce coup à coup sûr après coup au coup de au premier coup au coup par coup / coup par coup	du coup d'un coup du premier coup du même coup d'un seul coup d'un seul coup d'un seul	

1.6. verbe + coup (+ locutions) :

abrutir qqn de coups accabler qqn de coups accuser le coup administrer un coup ajuster son coup allonger un coup amortir un coup, des coups appliquer un coup arriver / passer / repartir en coup de vent assener un coup assommer qqn de coups attraper le coup (pour faire qqch) ; attraper le coup de main <i>avaler un coup / le coup [de...]</i> avoir un bon coup de fourchette avoir du coup	comprendre un coup compter les coups connaître tous les coups (d'un jeu) cribler qqn de coups déguster un coup / des coups <i>délirer un coup</i> délivrer des coups détourner des coups discuter le coup	éteinter qqn de coups esquiver les coups être capable d'un mauvais coup être à l'abri des coups être au coup être dans le coup être sur un (gros) coup être aux cent coups être hors du coup / laisser qqn hors du coup être sensible / insensible aux coups être dans son coup de feu être noir de coups
avoir du coup d'œil, le coup d'œil	donner un coup de canif dans le contrat	expliquer le coup s'exposer aux coups faire un coup, le coup, son coup à qqn faire le coup de poing (de la fin)
avoir le coup de main	se donner un coup (contre un meuble, au tibia, de la tête, de peigne, etc.) donner un coup à... (au salon, à qqn/qqch) échanger des coups écoper un coup, des coups	faire les cent coups (les quatre cents, les cinq cents, les 119 coups) faire ses coups en dessous faire d'une pierre deux coups faire pleuvoir des coups
avoir le coup (pour faire quelque chose) / ne pas avoir le coup avoir les cheveux en coup de vent (en) avoir un coup dans le nez (dans l'aile, dans les carreaux, dans la jupette, dans la musette) boire un coup (de...)	écraser le coup	faire fondre des coups

bourrer qqn de coups calculer un / son coup casser le nez à coups d'encensoir coller des coups à qqn	empocher des coups encaisser des coups envoyer des coups à qqn s'envoyer un petit coup derrière la cravate faire entrer quelque chose dans la tête de quelqu'un à coups de pied au/dans le cul en ficher un coup	faire tomber des coups faire un coup de sa tête faire le coup de pistolet faire le coup de fusil faire le coup de deux
faire à quelqu'un le coup de... (la panne, par exemple, voir ci-dessous)* se faire filer un coup d'arbalète	foutré un coup / des coups à qqn frapper un grand coup (un coup terrible) ; les grands coups frapper quelqu'un à coups redoublés en glisser un coup dans le calcif	filer son coup dans le blason / dans la bavette en foutre un coup frapper des coups (par exemple à la porte) fuir les coups
flanquer des coups à qqn en foutre un coup dans les baguettes		
frapper des coups en l'air		
gagner à tous coups («à tous les coups on gagne!») en jeter un coup se jeter au milieu des coups	<i>jeter un coup de souris</i> manquer son coup, le coup / « le coup a manqué son but » marquer le coup <i>se marrer un coup</i> marteler qqn de coups mettre des coups à quelqu'un moifler des coups	jeter un coup d'œil <i>jeter un coup de ligne</i> mettre quelqu'un dans le coup
jouer un coup gagnant juger des coups lâcher un coup machiner un coup meurtrir qqn de coups		mettre un coup dans la marmite mettre aux cent coups en mettre un coup se mettre sur un coup monter le coup, un coup à quelqu'un payer un coup (à boire) à quelqu'un présenter l'un de ses anciens coups
parer le coup ; les coups <i>piger le coup</i>	parier à coup sûr prendre un coup ; prendre le coup / prendre coup en prendre un coup (un sale, un vieux coup) <i>en prendre un coup dans le beignet</i> préparer un coup (à quelqu'un)	prévoir le coup
se placer sur un coup		
plomber des coups porter coup, porter des coups, un grand coup à quelqu'un / « un coup qui porte » rater son coup, le coup <i>rattraper le coup</i> recevoir un coup (un mauvais coup; un coup de soleil) rompre le coup rouer qqn de coups saisir le coup sonner (+ numéral) coups subir les coups (de...) en venir aux coups	rabattre les coups ramasser un coup ressentir les coups (de..) rester sur un coup rendre coup pour coup / rendre un coup risquer un coup tirer un coup, son coup tirer son coup de pistolet tousseur un grand coup tremper dans un coup	

*** Variations de l'expression « faire le coup de +SN » :**

<u>faire à quelqu'un le coup ...</u> ... de la main tendue ... de l'enfant malheureux ... du marin ... le coup du père François ... de la panne (d'essence) ... du curé ... des phrases personnelles ... de la fameuse réduction à 1 F ... de la calculatrice ... du crédit lyonnais ... de notre ami Bill ... de Sidi Cross	... de la pharmacie ... du négociant ... de l'image jointe ... de l'arlésienne ... du « not owner » ... de l'année dernière ... du déjeuner ... des éclats de rire ... de la fausse gentillesse ... de la cuite ... de l'indifférence ... du jargon interne ... du cheval pas cher	... de la VF ... du sauveur de linux ... des deux fournisseurs ... des 10 F ... de la photocopieuse ... du matériel pourri ... de brief trop rapide ... de la Surex ... du « faut y passer pour les comprendre » ... de l'extension ... du boomerang ... des oranges ... du psy
--	--	---

1.7. Autres locutions avec le mot *coup* :

coups et blessures coup et dés	« tous les coups sont permis. » être secret comme un coup de canon, comme un coup de tonnerre tout coup vaille, tous coups vaillent à coups de dictionnaire « il y a des coups de pied au cul qui se perdent »	sans coup fêrir sale coup pour la fanfare, pour la marine! (en) deux coups les gros les trois coups au théâtre les douze coups de minuit / <i>de la cathédrale</i>
« c'est un bon coup. » le coup vaut la balle. ses plus grands coups sont rués !	« on boit des bons coups ici, mais ils sont rares ! » c'est un coup dans l'eau	ça saute aux yeux comme un coup de pied au cul !
en deux (trois) coups de cuiller (cuillère) à pot « ça vaut le coup d'œil! »		

1.2. La présente étude : un premier coup d'œil

Coup. - *Un des mots les plus accommodants de la langue française. Peut être bon, bas, mauvais, sale, fourré, sec, fumant, dur, minable, de rouge, de blanc, de sang, du sort, de main, du lapin, de tête, d'œil, d'air, de Jarnac, de chien, de fil, de chapeau, de foudre, de feu, de fil (sic!), de vieux, de folie, de fourchette, du ciel, de balai, de théâtre, de Bourse, du père François, de maître, de soleil, de pied de l'âne... de grâce arrêtons-nous. On le tient, on le fait, on le monte, on le donne. On peut le marquer, l'accuser, le boire, le rendre. On peut même... enfin bref, ce n'est pas un coup pour rien.*
(Pierre Daninos : *Le Jacassin*. Paris : Hachette, 1962, p. 132)

Certes, le mot *coup* n'est pas « un coup pour rien », car, comme nous l'avons vu par la figure 1 présentée ci-dessus et contenant **tous les emplois du mot *coup***, il peut être beaucoup plus que ce qu'énumère Pierre Daninos dans cette citation. Le mot *coup* peut être combiné avec une grande variété de verbes, d'adjectifs qualificatifs, de noms et de syntagmes nominaux. Il existe dans une grande variation de constructions verbales, prépositionnelles, nominales, adjectivales et adverbiales. De plus, il présente une force rénovatrice énorme, car il est susceptible de nouvelles créations lexicales et de nouveaux usages en français contemporain (Nielsen, 2000).

Ayant donné les bases empiriques pour notre étude dans ce chapitre introductif, de même qu'ayant présenté le corpus à partir duquel nous travaillerons dans nos considérations sur le mot *coup*, les chapitres suivants attaqueront la question théorique proprement dite de savoir ce qu'est la polysémie et quelles en sont les implications quant à un lexème tel que le mot *coup*. Le chapitre **deux** présentera encore quelques définitions essentielles et il posera les dernières interrogations théoriques, avant que nous ne lancions le travail analytique dans le chapitre **trois**. Le chapitre trois contiendra ainsi des considérations théoriques sur le phénomène de polysémie, en commençant par une définition préliminaire (sinon « primitive », comme l'ont dit

certaines chercheurs²⁶), issue d'une réflexion à l'origine diachronique. Au fur et à mesure que nous avancerons dans nos analyses, nous aurons intérêt à revenir à ces définitions et à ces considérations initiales, de même qu'à les modifier, tout en gardant à l'esprit la délimitation *synchronique* de notre étude.

Le chapitre **quatre** lancera l'étude du mot *coup*. Nous y évoquerons sa structure sémantique, en nous basant (dans un premier temps) sur les analyses sémiologiques faites dans le chapitre 4.1. Nous approfondirons ensuite ces analyses, en cherchant à implémenter les considérations théoriques du chapitre trois sur le lexème de notre centre d'intérêt, de façon à ce que nous tenions compte

- a) des rendements sémantiques de ce mot (chap. 4.2. - 4.2.2.),
- b) des relations (de famille et sur un vecteur cinétique) qui existent entre ces sens (chap. 4.1.3., 4.3., 4.4.),
- c) des concepts et des ambiguïtés sous-jacents (chap. 4.2. et 4.2.2.),
- d) de sa structure sémantique profonde (son *signifié de puissance*, sa « substance » ou son *prototype général*, chap. 4.1.3., 4.3., 4.4.),
- e) de sa distribution réelle et effective en langage (discours) (4.2.), et finalement,
- f) de son double rôle d'élément lexical et morfo-syntaxique (4.2.3.).

Arrivée à la fin des considérations, au moyen de la conclusion du chapitre 4.5., nous espérons avoir pu tant *déchiffrer* l'unité lexicale *coup* que *caractériser* et *analyser* le problème de la polysémie lexicale. Ceci est un projet de travail que nous nous avons lancé il y a plusieurs années déjà. Nous l'avons débuté avec notre *D.E.A. en langues, littératures et civilisations françaises et romanes* en 1997 (Université de Pau et des Pays de l'Adour) ; nous l'avons ensuite continué dans notre travail doctoral à l'*Université Paris III – la Sorbonne Nouvelle* (en 2000) et nous l'approfondirons encore davantage dans cette étude.

Dans les considérations qui suivront, nous ferons parfois référence à notre étude doctorale antérieure (Paris III), en citant par exemple quelques résultats auxquels nous sommes arrivées. Pourtant, nous ne répéterons pas toutes les observations faites dans ce travail antérieur ; nous renverrons à notre étude précédente par exemple pour ce qui

²⁶ Voir Baylon & Fabre, 1978, p. 161.

est de la *fréquence* du mot étudié et aussi pour ce qui est de la notion de *figement syntaxique* et de sa relation avec la sémantique des composés nominaux et de leurs éléments constituants. Dans la mesure où ces questions se soulèveront au cours du travail actuel et où elles nécessiteront un traitement plus détaillé, nous renverrons alors à notre thèse antérieure (disponible sur microfiche).

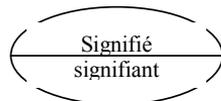
2. LE SENS DANS TOUS SES ÉTATS

Ce chapitre traitera de quelques définitions nécessaires pour les considérations actuelles sur la *polysémie* et le mot *coup*. Nous discuterons de savoir ce qu'est le *sens* d'un mot, en donnant une définition *générale* de ce terme, et en le comparant à celui de *signification*. Nous étudierons aussi le *sens* en comparaison avec la notion de *référence*. Nous évoquerons le *signe linguistique* selon Saussure, ainsi que quelques autres modèles et conceptions du même phénomène.

2.1. « Mot » et « signe linguistique »

Le signe linguistique selon Saussure (figure 2) se présente comme un élément fondamental de la linguistique, mais il constitue en même temps l'un des éléments les plus importants à évoquer dans une étude sémantique. Il pourrait s'illustrer de la façon suivante :

Figure 2 : le signe linguistique selon Saussure

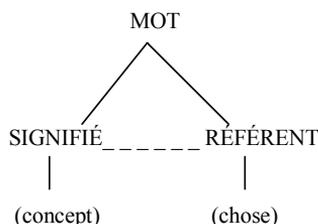


On ajoute à ce signe linguistique *le référent*, ou l'entité extralinguistique à laquelle réfère le signe linguistique. Observons par contre que Saussure lui-même exclut le référent de son signe, car « tout se passe entre l'image auditive et le concept, dans les limites du mot, considéré comme un domaine fermé, existant pour lui-même » (*Cours*, 1995, p. 158-159). D'autres linguistes ont préféré inclure le référent dans leurs représentations du signe linguistique, de différentes façons et dans des buts différents. Tamba-Mecz (1998, p. 75) propose par exemple un *triangle sémiotique* (représentatif du signe linguistique) pour mieux apercevoir

le rôle de « pivot formel » que joue le mot lexical dans la mise en place et la régulation du double processus de *dénomination-signification*, qui constitue une pièce maîtresse des systèmes linguistiques, trop négligée par les théories qui ont la phrase pour cadre.

Son triangle sémiotique « décroche », comme elle le dit, « d'une part le signifié du *concept* » et, d'autre part, « le *réfèrent* de la *chose* » : le « mot » a alors le double rôle de *signe* et de *dénomination* :

Figure 3 : Le triangle sémiotique de Tamba-Mecz (1998, p. 75) : le Mot comme signe-dénomination



L'élément appelé « mot » est ici la forme lexicale de l'unité du signifié et du réfèrent – ceux-ci sont présentés « au moyen d'une seule et même forme » qui les « synthétise » (ibid.). Le « mot » est à la fois le *signifiant* du signifié et le *nom* du réfèrent. Le *signifié* relève donc de l'univers conceptuel, tandis que le *réfèrent* représente toute *chose* ou phénomène *extralinguistique*, au moyen de la dénomination. Nous reviendrons plus loin (chapitre 2.2.) à la question complexe de la relation entre le *signifié* et le *réfèrent* (illustrée par les traits discontinus dans la figure 3 ci-dessus). Cette question est cependant l'une des questions les plus importantes de toute étude sémantique et de l'étude sur la *polysémie*.

Le terme de « mot » est beaucoup trop vague pour pouvoir satisfaire comme concept linguistique : il regroupe bien trop de choses. *Pour, pomme de terre, verre à vin, abat-jour, de, partir, issu, bien* sont tous des mots, mais des mots ayant des valeurs différentes et des emplois différents. Le « signe linguistique » représenté ci-dessus (figures 2 et 3) est un exemple typique d'un « mot » à valeur lexicale. *De* et *pour* sont des mots à valeur grammaticale ou des mots qui sont dépourvus « de fonction dénominative, référentielle » (Tamba-Mecz, 1998, p. 78). Ces mots sont, comme le dit Tamba-Mecz encore une fois,

strictement déterminé[s] par des relations intra-sémiotiques d'opposition à l'intérieur d'un paradigme fermé de valeurs grammaticales (ex. nombre, genre, modes, etc.), variables d'une langue à l'autre, mais diachroniquement plus stables que les valeurs lexicales et plus générales. Le signe grammatical peut ne pas être intégré dans le mot et n'intervenir qu'au niveau du syntagme, en tant qu'enclitique antéposé au nom (articles, prépositions) ou au verbe (pronoms conjoints par exemple

je le lui ai dit), ou encore au niveau de la « proposition » (négation, interrogation, conjonctions de « subordination », de « coordination », etc.).

Or, si Tamba-Mecz dit que le signe grammatical « peut *ne pas* être intégré dans le mot »²⁷, c'est parce qu'il peut aussi l'être. Regardons les exemples de *pomme de terre* et *verre à vin* cités ci-dessus : les signes grammaticaux *à* et *de* (représentés donc grammaticalement par des prépositions) font partie de ce qui constitue ici le *mot*, ou le signe lexical. Un signe n'est donc pas toujours constitué d'une « unité graphique entourée de deux blancs », comme l'on pourrait définir très primitivement le terme de « mot », mais il peut prendre la forme d'une entité complexe *comprenant plusieurs mots* (ou « unités entourées de blancs »). Observons ici par exemple la définition que présente Dubois (1994, p. 312) du *mot* : selon lui, le *mot* est « un élément linguistique significatif composé d'un ou de plusieurs phonèmes » qui est « susceptible d'une transcription écrite [...] comprise entre deux blancs ». Ainsi, selon cette définition du terme, l'unité lexicale de *pomme de terre* comprendrait *trois mots* sans constituer plus d'*une seule unité lexicale* (ou *signe linguistique lexical*). L'importance de la définition de Dubois (ibid.) réside, selon nous, dans le terme d'« élément linguistique significatif », ce qui est, pour nous, l'archétype de tout signe (ou de toute unité) lexical(e). Or, nous préférons distinguer, quant à la terminologie et aux concepts, entre des éléments lexicaux tels que *pomme* et *pomme de terre*. Le premier, *pomme*, répond aux deux critères présentés par Dubois pour la définition du « mot » : ce terme est bien « un élément linguistique significatif composé d'un ou de plusieurs phonèmes [...] susceptible d'une transcription écrite [...] comprise entre deux blancs » et il peut ainsi être appelé un *mot*. Le second, *pomme de terre*, est, de même que *pomme*, « un élément linguistique significatif composé d'un ou de plusieurs phonèmes », mais il diffère de celui-ci par le fait qu'il comprend, à l'intérieur même de sa structure, deux blancs qui séparent les éléments *pomme*, *de* et *terre* les uns des autres. Il ne répond donc pas entièrement au critère d'être « susceptible d'une transcription écrite [...] comprise entre deux blancs », mais il y faudra alors ajouter un critère définitionnel supplémentaire à cette condition définitoire initiale, en disant que le *mot* peut aussi accepter des blancs à l'intérieur de sa structure compositionnelle ou complexe, et que, parfois, il dépasse cette structure simpliste de [blanc MOT blanc]. Pour éviter de telles confusions ou définitions vagues et fluctuantes, nous préférons distinguer le *mot*, qui

est, effectivement, un élément linguistique « susceptible d'une transcription écrite [...] comprise entre deux blancs » de l'*unité lexicale* (le *lexème* ou le *signe lexical*) qui englobe la définition élargie du *mot*, car elle est aussi bien « un élément linguistique significatif composé d'un ou de plusieurs phonèmes » qu'une entité graphique dont la représentation ne comprend pas seulement des blancs au début et à la fin du terme, du genre [blanc MOT blanc], mais où celle-ci peut aussi *inclure* des blancs à l'intérieur même de la structure de l'élément lexical (c'est-à-dire l'élément MOT dans la formule [blanc MOT blanc]). Notre définition de l'*unité lexicale*, ou du *signe lexical*, est ainsi à rapprocher de celles de Tamba-Mecz (1998) et de Saussure (1995), présentées ci-dessus.

Ceci est toutefois loin d'être évident. Si *pomme de terre* est une unité lexicale, *pomme* n'en est pas moins une, car les deux éléments répondent aux critères postulés ci-dessus pour notre définition de la notion d'« unité lexicale » ; l'une (« pomme ») étant seulement *une unité lexicale simple*, et l'autre (« pomme de terre ») étant une *unité lexicale complexe*. La question qui se pose par la suite est de savoir si l'on peut appeler les éléments constituants de l'unité lexicale *complexe* (« pomme de terre ») par le terme de *mots*. S'agit-il d'une *composition* de plusieurs *mots*, unis dans le seul but de former une seule unité lexicale complexe (traditionnellement appelée un « mot composé ») ? Dans ce cas-là, la nature de la composition est-elle *syntactique* ? Ou s'agit-il plutôt d'une composition de nature *morphologique* ? Mais pourrait-on alors toujours parler d'une composition de *mots* ou faudrait-il plutôt trouver une autre terminologie pour y référer ?

La nature des compositions et des unités lexicales complexes est difficile à tracer de façon unitaire et claire. Puisque notre étude sur la polysémie et le mot *coup* inclura principalement des compositions du même genre que *pomme de terre*²⁸, c'est-à-dire des éléments lexicaux ayant la structure de $N^1 + \textit{préposition} + N^2$, nous omettrons par la suite toute considération sur tout autre moyen de composition nominale en français moderne (par exemple des unités du genre *abat-jour*, cf. ci-dessus). Nous entrons ici

²⁷ C'est nous qui soulignons (en italiques).

²⁸ Outre le *coup* en tant que terme isolé.

dans ce dont parle Benveniste (1974, p. 145-176) dans les chapitres XI et XII²⁹ des *Problèmes de linguistique générale 2*, et dans ce que nous avons discuté dans notre article intitulé « Les groupes nominaux $N^1 + prép.$ + N^2 et $N^1 + prép.$ + N^2 déf. et la notion de *synapsie*. » (Nielsen, 2001). Benveniste préfère, dans son discours sur les compositions, « envisager les composés non plus comme des espèces morphologiques, mais comme des organisateurs syntaxiques. La composition nominale est une micro-syntaxe. » (1974, p. 145). Plus loin (pp. 160-161), il explique :

On ne peut donc plus expliquer la création des composés par la simple jonction de deux signes antérieurs. Si la composition nominale était, comme on la présente toujours, un procès de nature morphologique, on ne comprendrait pas pourquoi elle semble se réaliser partout, ni comment ont pu naître ces classes formelles en nombre limité, si pareilles entre les langues les plus diverses.[³⁰] C'est que l'impulsion qui a produit les composés n'est pas venue de la morphologie, où aucune nécessité ne les appelait; elle est issue des constructions syntaxiques avec leurs variétés de prédication. C'est le modèle syntaxique qui crée la possibilité du composé morphologique et qui le produit par transformation.

Cette « transformation », dont parle Benveniste, est expliquée de la façon suivante (p. 161) :

Comme on l'a vu, le modèle syntaxique comporte toujours une prédication, simple ou complexe; celle-ci énonce par nature un procès actuel. Dès lors que la proposition est transformée en composé et que les termes de la proposition deviennent les membres du composé, la prédication est mise en suspens, et l'énoncé actuel devient virtuel. Telle est la conséquence du procès de transformation.

Telle alors se définit la fonction du composé : transférer au virtuel le rapport actuel de prédication énoncé par la proposition de fondement.

Or, quoique ces propos de Benveniste soient d'une très grande importance aussi pour nos considérations sur la polysémie et la distribution très variée du mot *coup* (voir par exemple chap. 4.2.3. et la notion de « nonce sense »), il nous faut aussi préciser, à cette étape de l'étude, que Benveniste distingue entre *composés*, *conglomérés* et *synapsies* (p. 171). Pour la *composition*, il dit qu'« il y a composition quand deux termes identifiables pour le locuteur se conjoignent en une unité nouvelle à signifié unique et constant », telles les composés savants *centimètre*, *télégraphe* et les

²⁹ Les chapitres sont intitulés, respectivement « Fondements syntaxiques de la composition nominale » (chapitre XI) et « Formes nouvelles de la composition nominale » (chapitre XII).

³⁰ Notre commentaire: Benveniste vient de classer et de catégoriser différents types de composition, en prenant en compte des variations issues de plusieurs langues différentes (pp. 146-160). Nous ne commenterons pas ce classement, car nous le jugeons en dehors des cadres de ce travail de recherche.

composés « entièrement français », du genre *portefeuille*, *betterave*, *choucroute*. Les *conglomérés*, par contre, sont des « unités nouvelles formées de syntagmes complexes comportant plus de deux éléments » (*ibid.*), par exemple *va-nu-pieds*, *meurt-de-faim*, ainsi que quelques locutions adverbiales dont on ne distingue plus les éléments d'origine, ex. *dorénavant* (= d'ore en avant)³¹. Ce qui caractérise les *conglomérés*, selon Benveniste, c'est qu'une « construction complexe se soude en un bloc, sans que les éléments soient mutilés ou altérés ».

La clé de la différence entre les *synapsies*, les *conglomérés* et les constructions que nous avons appelées *semi-synapsies* (cf. Nielsen, 2000 et 2001), réside notamment dans cette citation : si les *conglomérés* sont des constructions qui se soudent en des blocs « sans que les éléments soient mutilés ou altérés », les *synapsies* et les *semi-synapsies* sont de tout autre caractère. Les *synapsies* sont des constructions ayant la structure (minimale) de $N^1 + \text{préposition} + N^2$, dont les éléments ont été soudés en un bloc tellement fixe que les deux N ne portent plus leurs sens individuels, mais ils ont, effectivement, été sémantiquement « mutilés ou altérés ». La *synapsie* est une unité lexicale fixe (*figée*) qui n'accepte aucune transformation à l'intérieur de sa structure : aucun élément ne peut être éliminé, modifié (échangé contre un autre du même champ conceptionnel ; contre un élément dit *synonyme*, etc.). Il n'est pas non plus possible d'y effectuer aucune addition ultérieure ; nous ne pourrions pas, par exemple, dans une construction *synaptique*, ajouter un article devant l'élément N^2 . Les *synapsies* sont des unités lexicales 1) à un seul signifié (N^1 et N^2 ayant perdu leurs sens individuels au profit du signifié et du référent communs) et 2) à une structure compositionnelle impossible à modifier, sauf par quelque extension de l'un des éléments N (notamment du N^2), dans la formation d'une structure *subsyntaxique* additionnelle, du genre montré dans les exemples ci-dessous (figure 4) :

³¹ Exemples empruntés à Benveniste.

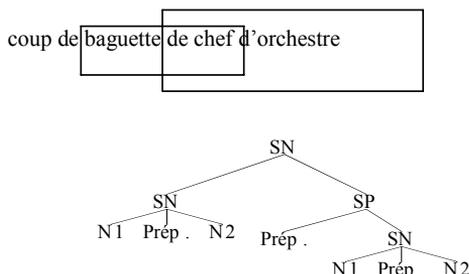
Figure 4 : structures synaptique et subsynaptique

a) « coup de baguette de chef d'orchestre »³²

Synapsies :
coup de baguette
chef d'orchestre



Synapsie + extension subsynaptique :
coup de baguette de chef d'orchestre →

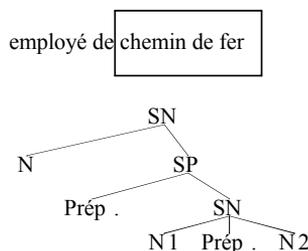


b) « employé de chemin de fer »³³

Synapsie :
chemin de fer



Synapsie + extension subsynaptique :
employé de chemin de fer →



Dans le premier exemple (figure 4 a), nous avons une extension subsynaptique du second élément (N^2), alors que l'exemple 4b) nous montre une extension subsynaptique du premier élément (N^1) (cf. Benveniste, 1974). L'extension peut être, comme nous le voyons par ces exemples, un élément nominal simple ou un syntagme nominal complexe, tel qu'une autre synapsie (4a). Les extensions se placent toujours en dehors de la structure principale de $N^1 + préposition + N^2$, soit dans la position antérieure immédiate du premier élément, soit dans la position postérieure immédiate du deuxième élément.

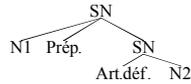
Les *semi-synapsies* se rapprochent des synapsies de sorte qu'elles partagent tous les critères de la synapsie, sauf celui de l'absence de déterminant devant le deuxième élément N^2 . En fait, les semi-synapsies comprennent toujours un article –

³² Cf. aussi Nielsen, 2001, p. 27 pour cette illustration.

³³ Cet exemple a été emprunté à Benveniste, 1974, p. 173.

normalement l'article défini – en présentant ainsi une structure telle que celle présentée sur la figure 5, à comparer avec celle de la *synapsie* (figure 4) :

Figure 5 : la semi-synapsie



Les *semi-synapsies* se rapprochent aussi des *synapsies*³⁴ par leur contenu sémantique « unique et constant » et par le fixisme syntaxique de leurs structures. Les exemples suivants peuvent davantage illustrer ce fait :

Figure 6 : synapsie, semi-synapsie et congloméré : figement syntaxique et contenu sémantique

a) **synapsie** : « coup d'aspirateur »

coup d'aspirateur



Signifié et référence unique : « nettoyage rapide au moyen d'un outil (aspirateur) », [+mouvement, +usage d'un outil, +nettoyage, +rapide, +superficiel, - heurt physique].

b) **semi-synapsie** : « coup du lapin »³⁵

coup du lapin

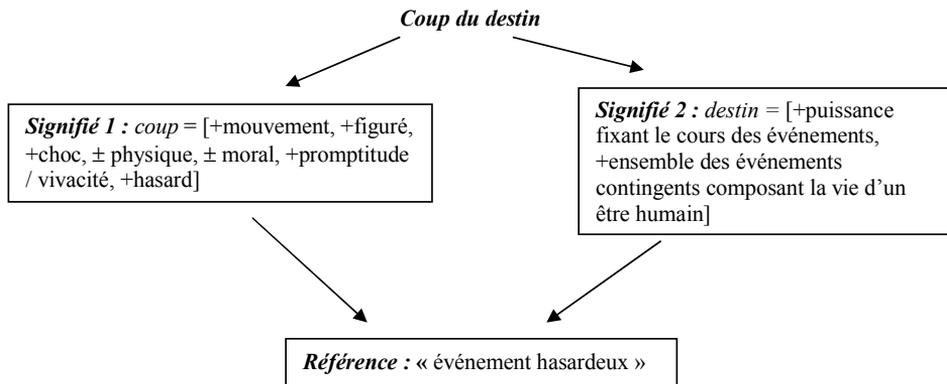


Signifié et référence unique : « accident de voiture, où la tête est jetée en arrière et le cou endommagé », [+mouvement, -«tour, stratagème», +«heurt physique»].

³⁴ Et non des *conglomérés* qui sont beaucoup plus libres de leurs structures (sémantique et syntaxique).

³⁵ Les exemples 6 b) et c) sont aussi à trouver dans Nielsen, 2001, p. 34.

c) **congloméré : « coup du destin »**



Nous retrouvons de pareilles considérations (quoique la terminologie y soit différente) dans Carlsson (1966) et, partiellement, dans Guillaume (1919 : *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*). Nous retournerons à ces réflexions dans le chapitre 4.2.3. de notre travail. Nous ne nous permettrons cependant tout de suite qu'un commentaire sur ce que dit Rouget (2000) sur ce genre de constructions : dans ses analyses de la « distribution et [de] la sémantique des constructions Nom de Nom », elle qualifie ces types de « composition nominale » de « formes en marge du système », ou de formes qui sont « d'une fréquence assez faible » (p. 39), ce qui est entièrement *contraire* à ce qu'ont montré nos analyses antérieures et à ce qu'indique Benveniste (*op.cit.*). Rouget ne fait aucune distinction entre ces trois types de composition nominale ; elle n'évoque que leurs différents degrés de figement et la possibilité de les disloquer dans diverses structures phrastiques (*ibid.*, par exemple p. 84). Elle propose, dans son étude, de se concentrer sur des constructions « Nom de Nom », mais, en fait, elle étudie beaucoup plus que cela : elle intègre dans ses discussions, sans en faire de distinction prononcée, des constructions tant *avec* que *sans* déterminant devant le deuxième Nom. Les exemples qu'elle donne et qui font partie de son corpus, portent les caractéristiques des trois types de constructions (synapsies, semi-synapsies et conglomérés). Qu'on ne lui emprunte que les exemples suivants pour le montrer :

8- par ailleurs sur le plan +euh + culturel + il y avait une vie de village assez extraordinaire (Corse 26) (Rouget, 2000, p. 84, c'est nous qui soulignons la synapsie en question)

[...]

11 quand j'ai demandé ma carte d'ancien combattant ++ (Guerre 13) (Rouget, *op.cit.*, p. 85, c'est nous qui soulignons le congloméré)

[...]

44 au niveau du débat des idées euh et principalement dans les rapports Est-Ouest + on voit moins bien votre conception (*ibid.*, p. 92, c'est nous qui soulignons la semi-synapsie)

Or quoique ses méthodes d'analyse, de même que ses catégorisations ou ses emplois terminologiques, ne soient pas les mêmes que les nôtres, les résultats auxquels arrive Rouget semblent confirmer les nôtres : elle constate, entre autres, un degré de figement plus élevé pour les *structures synaptiques* et *semi-synaptiques*, alors que les *conglomérés* (ou, comme le dit Rouget, *op.cit.*, p. 84 : les « exemples d'indéfinis singuliers, de possessifs et de démonstratifs ») ne « posent pas de problème » quant aux diverses transformations dislocatives dont elle se sert pour qualifier et analyser les structures « Nom *de* Nom ».

Quoi qu'il en soit, finalement, des résultats et des méthodes que présente Rouget dans son étude (2000) – puisqu'ils ne sont pas nécessairement les nôtres – nous soulignerons ici que la division en *synapsies*, *conglomérés* et *semi-synapsies* est d'une grande importance pour notre étude du mot *coup* et de ses analyses sémantiques. Voilà donc pourquoi nous nous sommes exprimée peut-être un peu longuement sur ces différentes formes d'unités lexicales *complexes*. Nous aurons l'occasion de revenir à ces considérations plus loin dans notre étude (voir chap. 4.2.3.).

2.2. *Sens, référence et signification*

Il n'est pas très facile de définir les trois notions de « sens », de « référence » et de « signification ». Nombreux sont les philosophes et les linguistes qui ont consacré à cette question beaucoup de réflexion et beaucoup de texte écrit. Les conceptions qui existent, varient souvent d'un auteur à un autre, et elles sont parfois même très différentes les unes des autres. Dubois (1994 , p. 427) écrit, à propos du *sens* :

1. Le terme de *sens* est trop vague pour pouvoir être utilisé dans les diverses théories linguistiques sans recevoir des définitions spécifiques. Pour F. de Saussure, le sens d'un signe linguistique est constitué par la représentation suggérée par ce signe lorsqu'il est énoncé. [...] Dans la pensée de F. de Saussure, [...], il s'agit de faire résider le sens dans la concomitance des découpages de la masse amorphe de la pensée et de la masse amorphe des sons. D'autre part, la valeur d'un terme n'est qu'un élément de sa signification : la signification de l'anglais *sheep* et du français *mouton* est

identique, mais leur valeur est différente, pour autant que le premier a à côté de lui un second terme *mutton*, alors que le terme français est unique.

Cette citation fait apparaître déjà quelques notions-clé et quelques-uns des problèmes les plus essentiels de l'étude du *sens* : nous évoquons ici la relation entre le *sens* et la *référence*, entre le *sens* et la *signification* et, finalement, entre le *sens* et le terme de *valeur*. Nous étudierons toutes ces relations séparément dans ce qui suit (chapitres 2.2.1.-2.2.2.). Citons cependant encore, afin de lancer nos analyses définitionnelles du *sens* et de ce qui doit être au centre de notre étude sur le mot *coup* et la polysémie, la suite de ce que dit Dubois (*op.cit.*) sur ce terme :

2. Le béhaviorisme américain va refuser cette conception³⁶. Pour L. Bloomfield, le sens d'une unité, c'est la somme des situations où elle apparaît comme stimulus et des comportements-réponses que ce stimulus entraîne de la part de l'interlocuteur. [...] L'étude du sens est alors renvoyée à une psychologie du comportement [...] et aux sciences particulières [...]. Au lieu d'être au départ de l'étude linguistique, le sens sera donc rejeté, soit hors de la linguistique, soit au terme, toujours repoussée, de l'analyse formelle. Z.S. Harris envisage cependant la possibilité pour l'étude distributionnelle de déboucher sur certaines conclusions touchant le sens des unités ou des constructions : tout morphème différent d'un autre dans sa distribution doit aussi différer de lui dans sa valeur sémantique.

Nous étudierons donc aussi par la suite le *sens* en termes d'*emplois différents* pour un lexème. Nous définissons le terme d'*emploi* en suivant la tradition sémique : les *emplois* d'un terme diffèrent alors par « au moins un sème afférent en contexte » (Dubois, 1994, p. 428). Nous évoquerons aussi dans ce contexte le terme d'*acception*, que l'on pourrait définir, comme le fait Dubois (*op.cit.*), par le fait qu'il y a, entre différentes acceptions d'un terme, « au moins un sème afférent socialement normé ». Le *sens* d'un terme – et cela est d'un intérêt particulier pour notre étude sur la polysémie, c'est-à-dire, sur la multiplicité de *sens* – se définit, enfin, comme une opposition d'« au moins un sème inhérent » (*ibid.*). Dans notre étude, nous nous attacherons essentiellement aux notions d'*acception* et de *sens* – dont nous présenterons plusieurs variations pour ce qui est de la distribution du mot *coup*. Nous discuterons aussi la différence entre *emploi* et *sens* dans le chapitre 3.

³⁶ Notre commentaire : c'est-à-dire la conception de Saussure, présentée plus haut.

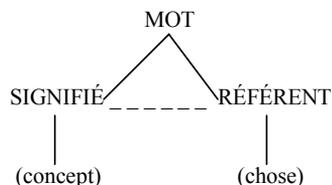
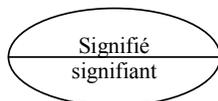
2.2.1. Sens et référence

Reprenons l'illustration du signe linguistique selon Saussure (figure 2), de même que celle du mot : signe-dénomination de Tamba-Mecz (figure 3) :

Figure 2 : le signe linguistique selon Saussure

et

Figure 3: le triangle sémiotique de Tamba-Mecz : le Mot comme signe-dénomination.



Le *sens* est ici représenté par le concept saussurien du *signifié*, c'est-à-dire que le *sens* équivaut à notre représentation conceptuelle ou à notre compréhension psychique de ce que représente le *mot*. « Ce que représente le *mot* » dans le monde extralinguistique « réel ou imaginaire » (Kleiber, 1999, p. 18), c'est ce que nous appelons *réfèrent* dans l'étude linguistique. Le sens n'est donc pas la même chose que la *référence* ou le *réfèrent*, mais on peut s'interroger sur la relation entre ces deux éléments nécessaires à la compréhension et au fonctionnement de la langue. Kleiber se demande par exemple, dans l'introduction à ses *Problèmes de sémantique* (1999, p. 30), « en quoi le sens a [...] à voir avec la référence ? » et encore « en quoi [le sens] prépare [...] ou conditionne [...] la référence ? ». Doit-on concevoir le sens « en termes référentiels ou non ? » (*ibid.*) Ces interrogations sont valides, quoique Frege³⁷ déjà ait montré, par ses exemples sur « l'étoile du soir » et « l'étoile du matin », la différence et la précaution nécessaires dans l'étude de ces deux notions. Pour Frege, la *référence* n'est pas à inclure dans le *sens*, mais elle est, par contre,

a notion required in the theory of meaning - in the general account of how language functions - just as the notion of truth is so required: but the reference of a term is no more part of what is ordinarily understood as its meaning than the truth-value of a sentence is. (*ibid.*, p. 83)

Ainsi, « l'étoile du soir » et « l'étoile du matin » ont bien des *sens* différents, tout en partageant le même *réfèrent* (la planète Vénus). Savoir comment un élément fonctionne dans la langue – comment cet élément y est utilisé – c'est connaître son

*sens*³⁸. Or, il ne suffit pas seulement de comprendre cette distinction entre *sens* et *référence* : il faut aussi comprendre la *valeur* attachée à cette proposition ou aux termes étudiés. Frege parle ici de *ton* (angl. *tone*) : les mots *décédé* et *mort* ont le même *sens* et la même référence à cet état de [-vie], mais ils diffèrent, l'un de l'autre, par leur *ton*, ou, autrement exprimé, par la *valeur* qu'ils portent. Dubois (1994, p. 503) explique :

On appelle *valeur linguistique* le sens d'une unité définie par les positions relatives de cette unité à l'intérieur du système linguistique. La valeur s'oppose à la signification définie par référence au monde matériel (à la substance).

Il ne faut pas mettre sur le même plan le *sens* du mot et son *réfèrent*, qui lui consiste en la catégorie d'entités auxquelles s'applique le signe. Le *réfèrent* est ce que *dénote* l'unité lexicale utilisée – d'où le terme de *dénotation* – tandis que le *sens* est exprimé par ce qui est *connoté* à ce réfèrent – d'où le terme de *connotation*. La *valeur* (le *ton*) du terme *voiture* relève aussi de la *connotation*, et non de la *dénotation* proprement dite. On ne trouvera aucun jugement ou variation stylistique ou conceptionnelle du côté du réfèrent, mais toute variation est issue du rapport entre le mot et le concept (cf. la figure 3 ci-dessus), en appartenant ainsi au domaine du signifié, c'est-à-dire au domaine du *sens*. Ceci ne veut pas dire que l'on mettrait la *valeur* et le *sens* sur le même plan : si l'on suit la pensée de Frege (*op.cit.*), il devient clair que le *sens* d'un mot n'est pas la même chose que la capacité (supposée) de ce mot de créer des *Vorstellungen* (*ibid.*), ou des idées mentales, chez les interlocuteurs : le *sens*, qui est objectif, est à séparer de toute association – c'est-à-dire de toute *valeur* – privée ou affective (subjective) que l'on peut avoir en relation avec un mot spécifique. Ainsi le réfèrent d'un lexème tel que le mot *voiture* serait la classe de toutes les entités répondant aux critères postulés pour l'objet appelé par ce nom ; son sens serait notre abstraction psychique du concept de « voiture » et, dans ce sens, on pourrait encore ajouter une position (affective, privée, émotive, etc.) prise à l'intérieur du système linguistique par rapport à cet objet³⁹. Les trois notions de *sens*, *référence* et *valeur* sont donc à comprendre séparément, mais il faut aussi observer qu'elles s'entremêlent, au moins partiellement. Kleiber écrit (1999, p. 31) que le sens est « au

³⁷ *On Sense and Reference*, voir note 1 ci-dessus.

³⁸ Cf. aussi Wittgenstein (2001) de même que Harris (1988) à ce propos.

³⁹ (en relation, par exemple, avec d'autres termes situés sur le même axe paradigmatique ; *bagnole*, *caisse*...)

moins partiellement, tourné vers la référence », c'est-à-dire qu'il doit être décrit « en des termes qui préparent ou prédisent la référence ». De la même façon, le « ton » (ou la « valeur ») est au moins partiellement tourné vers le sens, ou inclus dans le sens.

Notre position est donc celle d'une sémantique et d'une conception du *sens* comme déterminé ou conditionné par sa relation avec le référent : comme le dit Kleiber (1999, p. 32), « le sens d'une expression linguistique est constitué par des traits auxquels doit satisfaire une entité pour être désignée par cette expression linguistique, c'est-à-dire pour être son référent ». Le sens est objectif, mais peut prendre des traits particuliers ; connotatifs et contextuels. Le signe linguistique a un double caractère : il est à la fois *sens* et *référence* ; *dénomination* et *signification* (Tamba-Mecz, *op.cit.*) – et ce double caractère de dénomination et de signification porte aussi en soi l'articulation du sens comme une *référence virtuelle* (par son *sens dénotatif*, le sens dit « objectif » et lexical) et une *référence actuelle* (par son sens *connotatif*, c'est-à-dire à partir des traits non stables, variables et éventuellement subjectifs qui s'actualisent dans le contexte de l'énonciation). Nous soulignons, avec Kleiber (1999, p. 50), qu'il « convient de prôner un sens hétérogène, qui peut varier selon le type d'expressions ». Le « sens hétérogène » dont parle Kleiber relève à la fois d'un *statut descriptif* et d'un *statut instructionnel* : le premier indique quelles sont les conditions de dénotation pour une entité quelconque et le second marque « le moyen d'accéder au ou de construire le référent », en mettant en jeu « des mécanismes dynamiques [...] qui ne constituent pas des propriétés du référent » (*ibid.*), mais qui permettent d'accéder à ce référent. Le *sens*, tel que nous l'entendons (avec Kleiber), est donc essentiellement référentiel et nous répétons, avec Tamba-Mecz (1998, p. 75) l'explication de son triangle sémiotique (figure 3, voir ci-dessus) :

Si *signifié* et *référent* n'ont, au niveau de la langue, d'autre point de contact que la forme du mot qui les « synthétise » (on pourrait se dispenser même des traits discontinus qui les réunissent sur la fig. [3]), en revanche, ils s'articulent chacun de leur côté à des « représentations » d'un autre ordre : conceptuelles pour le signifié, perceptuelles pour la dénomination. Bref, le *signifié* s'émancipe par la « force sémiotique » du *signifiant* de l'univers conceptuel et le *référent*, par celle de la *dénomination*, du monde immédiat de la perception sensorielle, du vécu pragmatico-affectif, individuel et collectif.

2.2.2. *Sens et signification*

On oppose parfois les deux notions de *sens* et de *signification*, mais cette distinction n'est pas toujours très claire. Dans la thèse de doctorat que nous avons soutenue à la Sorbonne Nouvelle (Nielsen, 2000), nous avons défini la *signification* comme « un ensemble de signifiés pouvant tous être regroupés dans une seule catégorie sémantique », c'est-à-dire comme une catégorie sémantique majeure, tandis que le *sens* a été vu comme un élément référant à « des énoncés particuliers, explicités par le contexte » (pp. 27-28). Nous avons dit (p. 27) que « [l]a signification d'un mot est définie comme étant, au moins virtuellement, la même pour l'émetteur que pour le destinataire de l'énoncé », c'est-à-dire qu'elle est objective dans le sens d'être, pour paraphraser Kleiber (1999, p. 39), « intersubjectivement partagée » ou « intersubjectivement stable ». Par contre, un mot peut avoir, selon cette définition, à l'intérieur de chaque catégorie de signification, plusieurs *sens* ou plusieurs acceptions différents. Tamba-Mecz écrit (1998, p. 21), dans une définition similaire, qu'on « oppose ainsi la *signification* (parfois appelée aussi *dénotation*) ou rapport entre *mot* et *concept de chose* ou *chose*, au *sens*, ou ensemble de *valeurs* qui fixent la position respective de chaque *terme* à l'intérieur d'un réseau relationnel ». Sa définition n'est pas identique à la nôtre, mais elle reflète l'essentiel de ce que nous comprenons aussi par ces termes. Nous regrettons seulement, encore une fois avec Tamba-Mecz (*op.cit.*, p. 21, note 9), qu'il n'y ait pas d'utilisation uniforme ou univoque de ces termes de *sens* et de *signification*, mais qu'ils s'utilisent souvent comme des quasi-synonymes, et que « certains [appellent] *sens* ce que les autres nomment *signification* et *vice versa* » (*ibid.*). Plus haut, dans notre discussion du *sens* et de la *référence*, nous avons utilisé le terme de *sens* de façon très générale pour une *dénotation particulière* (ou une *dénotation globale*, mais pour un *sens* spécifique). Dans ce qui suivra, nous garderons au terme de *signification* la référence à la totalité des possibilités sémantiques d'un mot, tandis que le terme de *sens* référera à chacune de ces possibilités séparément. La *signification* ainsi conçue se met sur un plan plus abstrait, tandis que le *sens* est plus concrétisé par ce qu'il correspond à la distinction entre *dénotation* et *connotation*, ou à celle de *référence virtuelle* et *référence actuelle*. Nous exemplifierons cette distinction plus bas, quand nous étudierons de plus près les *sens* et les *significations* du mot *coup*.

II. LA POLYSÉMIE ET LE MOT *COUP*

3. LA POLYSÉMIE : RÉQUISITS THÉORIQUES

Ayant établi les cadres de ces premières considérations théoriques et définitoires, passons maintenant à notre définition de la notion de *polysémie* – ou faudrait-il dire « aux définitions de la polysémie », car il y en a bon nombre. Dans le chapitre précédent, nous avons présenté plusieurs conceptions du *sens* et de la *signification*. Dans ce chapitre, nous nous demanderons ce que cela veut dire pour la *polysémie*, en ce qui concerne, entre autres, la question de la *référence*. Si la polysémie se définit (primitivement) comme la « propriété d'un mot qui présente plusieurs sens », comme nous le dit le dictionnaire (*le Petit Larousse*, 1991, p. 778), on peut se demander en quoi cette « propriété » consiste. Quelle est, enfin, la nature de la polysémie ? Vu les considérations précédentes sur la notion même de *sens*, nous nous demandons quelles sont les implications de cette « propriété » d'avoir « plusieurs sens ». Dire qu'un lexème est *polysémique* signifie évidemment que ses distributions sont *multiples* ; c'est-à-dire que le terme n'a pas seulement *une* distribution, mais *plusieurs*. Or ces *multiples distributions* que signifient-elles pour la question de référence ?

Le présent chapitre touchera à ces questions par son double objectif : il présentera des considérations théoriques sur la notion de *polysémie*, en discutant, entre autres, les différentes conceptions et les différentes définitions qui existent de ce phénomène (chap. 3.1. et 3.2.). La polysémie se définira initialement de façon diachronique (chap. 3.1.), puis de manière synchronique (chap. 3.2.). Le chapitre 3.2. inclura aussi bien des considérations théoriques générales que des spécifications plus particulières⁴⁰ sur la polysémie, afin de mieux rendre compte de la *nature* de ce phénomène et des restrictions définitionnelles qu'il faut en faire.

3.1. La polysémie – une première définition

Le *Petit Larousse* (1991, p. 778) définit donc la *polysémie* tout simplement comme la « propriété d'un mot qui présente plusieurs sens ». Ceci est une définition bien trop simpliste, car déjà le dictionnaire Larousse « *de linguistique et des sciences du langage* » (Dubois, 1994, p. 369-370) consacre à sa définition plus d'une page, en reprenant, pour commencer, presque la même formulation que celle que nous avons

⁴⁰ Par exemple, dans une réponse à Lakoff (1987) et à son traitement du lexème *window*, cf. ci-dessous.

trouvée dans le *Petit Larousse*. La polysémie est, selon Dubois (1994, p. *loc.cit.*), « la propriété d'un signe linguistique qui a plusieurs sens », alors qu'une unité dite *monosémique* ne compte qu'un seul sens. Baylon et Fabre (1978, p. 161), par contre, constatent que la polysémie « a été définie primitivement comme un phénomène diachronique qui consiste dans l'addition d'acceptions nouvelles au sens fondamental d'un signe » et que « cette multiplication des sens aboutit, sur le plan synchronique, à la coexistence de plusieurs significations pour un même signe ».

Il s'agirait donc d'une sorte d'« extension sémantique » qui correspondrait à « la faculté » qu'a le lexème en question « de s'appliquer à un nombre plus ou moins grand d'objets [...] ou de rendre compte d'un nombre plus ou moins grand de situations » (*ibid.*, p. 165). Cette définition que présentent Baylon et Fabre (*op.cit.*) dans le passage cité, se rapproche de la conception du phénomène de *polysémie* en termes d'un *sens direct* (ou encore d'un *sens propre* ou d'un *premier sens*), d'où seraient issus les autres sens, *secondaires* ou *figurés*. Ainsi définie, la polysémie présuppose un certain *écart* entre le « vrai » sens du mot – son sens original (le *sens propre*) – et les autres sens qui seraient alors *dérivés* de ce premier sens. Or, ceci est une vue qui est réfutée par plusieurs chercheurs : T. Todorov⁴¹ écrit par exemple que « le mot n'a pas de sens fixes et mutuellement exclusifs, mais un noyau sémantique potentiel qui se réalise différemment dans chaque contexte ». H. Mitterrand⁴² affirme, de son côté, « [qu']à partir du moment où un mot apparaît dans la langue, il est apte à se charger d'autant de sens, concrets ou abstraits, directs ou figurés, qu'il existe de relations de comparaison possibles entre l'objet qu'il a commencé par désigner et tels autres ».

Il s'agirait donc d'une « idée accessoire » ajoutée à « l'idée principale » du mot concerné, comme le dit Rastier (1994, p. 82-83). Selon certains auteurs (cf. Bianchi, 2001, p. 103), « le sens d'un mot peut varier de façon indéfinie », tout comme le peut « le nombre de ses contextes en emploi ». Quoique nous ne voulions adhérer à une vue trop réductionniste ou simpliste de la polysémie – en incluant, comme le dit Bianchi (*loc.cit.*), « dans la sémantique exclusivement les sens conventionnalisés » – nous nous mettons du côté de certains autres chercheurs (cf. par exemple Katz, 1972,

⁴¹ Cité in Baylon & Fabre, 1978, p. 198.

⁴² *Idem.*

p. 60) qui se montrent plus critiques envers une telle vue « trop permissive » de la polysémie. Nous relèverons quelques-uns de ces points de critique dans l'étude qui suivra (chap. 3.2.3.1. et 3.2.3.2.). En fait, nous ne trouvons pas que l'on doive nécessairement se mettre de l'un ou de l'autre côté ; on peut retenir une position restrictive quant à la polysémie, sans se réduire à n'inclure, dans ce phénomène linguistique, que des « sens conventionnalisés », lexicalisés et enregistrés par les dictionnaires, etc. Comme nous le montrerons à partir du chapitre 3.2., la polysémie inclut les deux côtés – quoique cela soit peut-être de façons différentes et à l'intérieur de cadres bien distincts. Nous trouvons que la définition « originale » de la polysémie qu'a donnée Bréal déjà en 1897, explique ce phénomène de la manière la plus simple et la plus adéquate :

Le sens nouveau, quel qu'il soit, ne met pas fin à l'ancien. Ils existent tous les deux l'un à côté de l'autre. Le même terme peut s'employer tour à tour au sens propre ou au sens métaphorique, au sens restreint ou au sens étendu, au sens abstrait ou au sens concret... A mesure qu'une signification nouvelle est donnée au mot, il a l'air de se multiplier et de produire des exemplaires nouveaux, semblables de forme, mais différents de valeur. Nous appellerons ce phénomène de multiplication la *polysémie*. (Bréal, 1897, p. 154-155, cité in Victorri & Fuchs, 1996, p. 11)

Cette citation présente déjà les structures des deux types de polysémie dont nous observerons les cadres et les spécificités dans cette étude : nous y trouvons tant une *polysémie « conventionnelle »* (*sémantique*, traditionnelle) qu'une *polysémie pragmatique*, contextuelle, à laquelle souscrit, entre autres, Bianchi (2001). Nous définirons de plus près ces deux types de polysémie dans le chapitre 3.2.

Notre avis se rapproche donc largement de cette définition, même si nous nous méfions, à cette étape de l'étude, de l'idée d'un *sens propre* ou d'un *sens initial*, « *original* » et de l'aspect *diachronique* qui a servi de cadre définitionnel initial pour ce phénomène linguistique. Nous soulignerons, dans l'étude suivante, tant la nécessité de distinguer ces deux types de polysémie, que la présence d'un « noyau sémantique potentiel » (Todorov, *op.cit.*) dans la réalisation contextuelle d'un lexème à plusieurs applications. Nous nous méfions donc aussi de l'idée de la polysémie comme un « écart » linguistique, car, comme nous le verrons par cette étude, ce phénomène linguistique – dans ses deux formes principales – est plutôt « omniprésent » (Nunberg & Zaenen, 1997) que marginal. La polysémie présente, comme le disent Victorri & Fuchs (1996, p. 13), un « caractère massif », « central dans la langue » : elle représente la règle plutôt que l'exception. Comme le disent aussi Picoche (1986, p. 3)

et Tracy (1997, p. 66) à ce propos, c'est plutôt la *monosémie* pure qui constitue l'« écart », si « écart » il y a. La définition (en synchronie) de la polysémie déclare, selon Victorri & Fuchs (*op.cit.*, p. 16), qu'un mot est polysémique « quand il n'admet pas les mêmes paraphrases dans différents énoncés » et, comme nous le constaterons avec Cruse (1996), quand il ne permettra pas une coordination de deux expressions relevant de deux sens spécifiques (voir chap. 3.2.3.).

Outre le fait que la polysémie se définit parfois en termes diachroniques, elle a aussi souvent été définie en rapport avec l'*homonymie*. La différence entre la *polysémie* et l'*homonymie* a été beaucoup étudiée ; il suffit de consulter divers ouvrages grammaticaux, sémantiques et lexicologiques pour observer ce fait. Il s'agit, dans l'homonymie comme dans la polysémie, de deux (ou plusieurs) termes qui ont la même apparence graphique et phonique, mais la polysémie diffère de l'homonymie par le fait qu'elle présente aussi, dans les (usages des) termes, de fortes similarités sémantiques, qu'on pourrait qualifier d'une sorte de « relation de parenté » visible dans le fond sémantique commun des termes en question⁴³. Dans le cas de l'homonymie, les deux termes ne partagent généralement aucun tel fond sémantique commun. Certes, il est parfois possible d'y observer de petites similarités sémantiques ou conceptuelles, mais il n'est pas nécessaire qu'il y ait, pour autant, de sémantisme commun entre ces éléments lexicaux. Riegel, Pellat & Rioul (1999, p. 558-9) écrivent, à ce propos, que la « polysémie s'oppose à l'homonymie lorsqu'il s'agit de décider [...] si une forme linguistique manifestant des contenus différents doit être traitée comme un seul ou plusieurs mots », c'est-à-dire, comme l'exprime Picoche (1986, p. 10), s'il faut traiter les mots en « disjonction », l'un séparé de l'autre dans un contexte lexicographe, enregistrés sous des entrées différentes, ou s'il faut les voir plutôt comme un « cas de subduction » (*ibid.*), où l'un sens est « dérivé » d'un autre (« ajouté à un autre », du genre que nous avons vu dans la définition « diachronique » de la polysémie ci-dessus). La différence définitoire essentielle entre la polysémie et l'homonymie se voit par l'illustration et les exemples suivants :

⁴³ Nous reviendrons à cela dans les chapitres 3.2. et 4 ci-dessous.

Figure 7 : homonymie vs polysémie

Homonymie : deux termes sont définis comme *homonymes* s'ils ne partagent pas les mêmes classèmes:

- en⁴⁴ :
- 1) Préposition, lat. *in* : [+marqueur de lieu, +de temps, +d'état, +de manière, +de matière, - marqueur d'origine, -substitut d'un nom (-personnel)]
 - 2) Adverbe, lat. *inde* : [+marqueur de lieu, -de temps, -d'état, -de manière, -de matière, +marqueur d'origine (*de là*), +substitut d'un nom (-personnel, -remplace un nom d'animal, -remplace le nom d'une chose)]
 - 3) Pronom personnel, lat. *inde* : [±marqueur de lieu, ±de temps, ±d'état, ±de manière, ±de matière, -marqueur d'origine (*de là*), +substitut d'un nom (-personnel, +remplace un nom d'animal, +remplace le nom d'une chose)]

Polysémie : une unité est déclarée polysémique si elle a plus d'une *signification* (s'il y a plusieurs *signifiés* qui correspondent à un seul *signifiant* ; que ces *signifiés* contiennent suffisamment de sèmes en commun ou qu'il soit « possible de dériver l'un des sens à partir d'un autre (même si le classème change) »⁴⁵) :

Signifié	'administration', 'édifice de cette administration'
Signifiant	/minister/

Nous savons⁴⁶ que les différents emplois du mot *coup* ont en effet des sèmes en commun, d'une façon comparable à ce que nous pouvons voir par l'illustration de la polysémie ci-dessus. Ces sèmes se font voir par une analyse sémique détaillée de tous les emplois du mot *coup*, telle que nous en présenterons une plus loin, dans le chapitre 4.1. Il nous est donc possible d'avancer, à la fin de cette première étape de nos considérations sur la polysémie et le lexème *coup*, la réflexion que celui-ci est, en fait, *polysémique* (et non *homonymique*). Or, il nous reste encore à développer, de façon plus approfondie, notre définition et nos considérations sur la nature de la *polysémie* et nous aurons sans aucun doute intérêt à revenir sur cette « conclusion préliminaire ». Continuons ainsi notre définition de ce qu'est la *polysémie*.

⁴⁴ L'exemple et les bases de ses définitions sont tirés du *Petit Larousse*, 1992, entrée *en*.

⁴⁵ Définition et exemple empruntés à Riegel et alii (1999, p. 560)

⁴⁶ D'après les résultats de nos analyses dans Nielsen, 2000.

3.2. Quelques conceptions de la polysémie

Ullmann (1957, p. 114), cité in Ruhl (1989, p. 3), présente trois explications pour la possibilité d'une « multiplicité de sens ». Selon lui, il peut s'agir

- a) d'homonymie, où *plusieurs termes* ont la même apparence graphique et phonique, sans pour autant partager la définition sémantique (cas expliqué ci-dessus, figure 7) ;
- b) de polysémie, où un seul lexème comprend plusieurs *sens* (c'est-à-dire qu'il y a, pour un seul signifiant, plusieurs signifiés) ; et
- c) de « variations dans l'application » (angl. *shifts in application*) où *un sens* (un concept) présente *plusieurs aspects* (définissables selon le contexte).

Si nous avons déjà éliminé de notre étude la première possibilité, ou l'alternative *d'homonymie* (car non applicable au lexème de notre centre d'intérêt) et que nous nous soyons posé comme point de départ et comme délimitation préliminaire pour ces recherches, le cas présenté en b) – la *polysémie* – cela ne veut pas pour autant dire que nous rejeterons l'alternative c). En fait, ces deux instances définitionnelles de la polysémie correspondent à la distinction que fait Bianchi (2001, p. 94) entre la *polysémie éclatée* (à savoir le fait que « chaque sens conventionnel d'une expression polysémique » soit défini comme « une valeur distincte de l'expression », d'où aussi la dénomination de « polysémie conventionnelle », *ibid.*) et la *polysémie réduite*, à savoir le fait de

réduire la polysémie à une univocité sous-déterminée. À chaque mot correspond un noyau de sens, que le contexte est censé déterminer, enrichir, spécifier : ce noyau de sens constitue la valeur *lexicale* de l'expression, tandis que tout autre sens en sera une valeur *contextuelle*. (*ibid., loc.cit.*)

Nos considérations dans ce domaine n'apporteront donc rien de nouveau quant aux cadres théoriques du sujet ; ceci est un domaine qui a été étudié et défini à maintes reprises et dans les cadres de plusieurs théories différentes. Quoique nous ne partageons pas la terminologie qu'elle emploie pour les décrire – nous trouvons cette terminologie malheureuse, car elle ne couvre pas toutes les possibilités d'une multiplicité de sens – nous partageons ici la vue de Bianchi (*loc.cit.*) sur le fait que ces deux types de polysémie soient « complémentaires » (plutôt que mutuellement exclusifs). Elle postule aussi qu'il « s'agit de deux traitements de la polysémie que le paradigme traditionnel envisage afin de garder sa thèse centrale de l'existence de sens fixes » (*ibid.*). Nous nous plaçons donc dans les cadres de ce « paradigme

traditionnel », et dans une conception régulière et systématique de la polysémie. La polysémie conventionnelle (la première définition que présente Bianchi) se décrit comme une *polysémie sémantique (inhérente au concept ou à la catégorie lexicale)*, alors que la polysémie « non conventionnelle » est caractérisée comme une *polysémie pragmatique* (contextuelle et créative). Or notre définition de cette polysémie pragmatique varie légèrement de celle qu'en donne Bianchi ; elle évoque « la stratégie B », où la polysémie « réduite » en termes d'« implicatures conversationnelles » (*ibid.*, p. 102). Nous souhaitons montrer, cependant, que cette polysémie pragmatique a une structure plus fixe que cela, et qu'il faut la distinguer de « simples variations contextuelles » (Cruse, 1996).

Observons aussi, qu'à côté de ces cas, il peut y avoir des cas de polysémie « où l'existence de sens intermédiaires, ressentis non comme de l'ambiguïté mais plutôt comme de l'indétermination [...] empêchent la partition de l'espace sémantique en deux sous-parties » (Victorri & Fuchs, 1996, p. 85). Nous étudierons les cas d'indétermination uniquement dans le chapitre 4, pour ce qui est de nos analyses du mot *coup*. Rappelons que ces cas d'indétermination se placent toujours en *contexte* et qu'ils appartiennent donc aux considérations sur la polysémie pragmatique, sans être, pour autant, nécessairement des exemples de la polysémie « réduite », « non conventionnelle ». Nous reviendrons à ces considérations plus loin dans notre étude, mais nous lancerons tout de suite notre examen théorique de la *polysémie* en donnant quelques points de départ définitoires et généraux. Ceci nous permettra aussi d'organiser la structure du chapitre à venir.

Cadiot & Habert (1997) présentent la polysémie au moyen de quatre critères, ou – comme ils le disent eux-mêmes – au moyen de quatre « axes opérationnels » (p. 4), selon lesquels il est possible de classer des phénomènes polysémiques de même que différentes conceptions de la polysémie. Il s'agit là d'un « axe » (a) « allosémique », (b) « prototypo-contextuel », (c) d'une conception de la polysémie « par sous-détermination et accommodation » et (d) de l'axe de « la polysémie par déplacement ou transfert ». Nous ne suivons pas nécessairement cette distinction en « axes », ni un tel classement en quatre parties, car nous trouvons que chaque partie (ou « axe ») est plus ou moins intégrée dans les autres parties (ou axes) : il ne peut y avoir aucune délimitation absolue entre les différents « axes ». L'étude de l'« axe allosémique » (a) touche au fait que « les sens ont des propriétés partagées » (*ibid.*), et elle sera

essentiellement abordée, pour ce qui est de notre étude, à partir du chapitre 3.2. et dans le chapitre 4 de notre étude (dans le contexte de nos analyses de l'unité lexicale *coup*). Nous rapprocherons aussi, à un certain degré du moins, l'« axe prototypo-contextuel » (b) et celui de la « polysémie par sous-détermination et accommodation » (c), car il nous semble que les mêmes interrogations se répètent dans les deux. Cadiot & Habert (*op.cit.*) réservent cependant l'« axe prototypo-contextuel » (b) à une conception « prototypique » de la polysémie (cf. par exemple Kleiber, 1990, 1999). Ils écrivent (p. 4)⁴⁷ :

on pense aussi au cas sans doute plus simple de ces nombreux mots qui en tant que mots ne renvoient à rien d'autre qu'à une forme (ou *gestalt*) qui fonctionne comme un schéma pour l'appréhension de réalités variées [...] alors que notre expérience immédiate nous fournit un référent prototypique valorisé comme le sens.

Nous ajouterons ici, à ces réflexions « prototypo-contextuelles », une discussion sur la polysémie en termes *puissanciels* [cf., par exemple, Picoche (1984, 1986, 1991/1992, 1994/1995), Guillaume (1994, 2000a-c), Koerner (1984)], et nous y lancerons aussi l'étude des « variations dans l'application » – c'est-à-dire des *shifts in application* de la théorie empruntée à Ullmann (voir ci-dessus). Ces questions seront traitées, dans un premier temps, dans le chapitre 3.2.1. Nous approfondirons ensuite notre investigation des « variations dans l'application » dans les chapitres 3.2.2. et 3.2.3. La discussion que nous y mènerons, sera essentiellement théorique ; nous reviendrons à l'application de ces théories sur le mot *coup* dans le chapitre 4. Observons aussi que ces chapitres présenteront aussi quelques remarques sur les notions de « zones actives » [Langacker, 1984, 1987, 1991a & b (2002)], de « facettes » (Cruse, 1996) et de « polysémie systématique » (Cadiot & Nemo, 1997 ; Nunberg & Zaenen, 1997; Kleiber, 1999, etc.). Nous toucherons aussi, dans cette partie de l'étude, aux « ressemblances de famille » qu'on peut trouver entre les mots (cf. par exemple chap. 3.2.1. ci-dessous).

Le quatrième « axe » selon ces auteurs, c'est-à-dire celui de « la polysémie par déplacement ou transfert », touche à des cadres « métonymiques » ou « exclusivement référentialistes » (*op.cit.*, p. 6) qui incluent, entre autres, des considérations similaires à celles que nous souhaitons évoquer lors de notre traitement des « variations dans l'application », « zones actives », « facettes », etc. Nous l'intégrerons donc dans les

⁴⁷ Et on peut observer que le mot *coup* est l'un de leurs exemples dans ce contexte.

chapitres qui touchent à ces aspects de notre étude (3.2.2., 3.2.3.). Du reste, la question de la « polysémie et la référence » sera traitée dans ces mêmes chapitres et au milieu de ces mêmes considérations, car elle en est un élément inséparable.

La polysémie, ou l'« existence de *sens* différents pour un même mot, mais de sens perçus comme reliés d'une manière ou d'une autre » (Kleiber, 1999, p. 55 et Cadiot & Habert, 1997, p. 3), se dévoilera donc ci-dessous comme un phénomène polytypique, analysable de différentes façons, d'après différents modèles, théories et conceptions.

3.2.1. Une conception « prototipo-contextuelle » de la polysémie

Dans la conception « prototipo-contextuelle » de la polysémie, le niveau d'analyse est principalement *conceptuel*, mais il dépasse ces cadres, en relevant aussi (dans son caractère conceptuel même) du *situationnel* (*contextuel*) ou du *référentiel*. Est-ce une contradiction et une confusion entre les concepts de *sens* et de *référence* ? Non, pas nécessairement, car l'étude est à faire en deux temps, dans la mesure où le côté *conceptuel* nous mène vers des considérations situationnelles ; inséparables comme le sont ces deux aspects de la question dans l'objectif d'une complétude linguistique et scientifique...

Le titre de ce chapitre parle de « prototype » et nous évoquerons, dans les pages qui suivront, la sémantique dite « du prototype ». Or nous donnons tout de suite cet avertissement : le but de cette étude est principalement *linguistique* – se demandant comment on peut catégoriser et définir le phénomène de polysémie de façon linguistique. Cela signifie que nous éviterons de mener ces considérations vers des réflexions trop approfondies en sciences cognitives. Une approche (trop) cognitive ou psychologique n'est pas le but de ces recherches, quoiqu'il soit parfaitement clair qu'une étude telle que la nôtre – dans l'objectif que nous nous sommes donné – ne pourra pas entièrement échapper à de telles considérations. Définir la nature de la polysémie et la structure sémantique du mot *coup* demandera donc un équilibre entre l'aspect purement linguistique et les aspects cognitifs nécessaires pour cette étude. Or ces aspects cognitifs seront réduits à un strict minimum : nous n'avons aucune prétention de rendre compte, dans plus de détail que nous ne jugeons nécessaire pour

la complétude de cette étude, des faits *cognitifs* sous-jacents au phénomène de polysémie. Nous reconnaissons donc aussi par cela notre manque de compétence dans le champ des réflexions cognitives approfondies : nos avancées dans ce domaine sont encore trop modestes pour que nous puissions le traiter de façon satisfaisante. Comme le dit Kleiber, (1990, p. 15), « on ne s'improvise pas linguiste cognitiviste du jour au lendemain ! ».

Ceci dit, nous évoquerons cependant les idées principales de la théorie de la *sémantique du prototype* (versions « standard » et « étendue », cf. Kleiber, 1990). L'idée générale de la sémantique du prototype - ou de la théorie du prototype - n'est pas de fournir un modèle pour une analyse lexicale. Il s'agit plutôt d'une théorie et d'un modèle à l'origine *psychologique* (E. Rosch), dont les cadres sont ceux de la *catégorisation des concepts* (Kleiber, *op.cit.*, p. 15). Ces différenciations en catégories nous serviront aussi dans nos études du mot *coup* (chap. 4).

« The classical theory of categories does not do very well on the treatment of polysemy » (Lakoff, 1987, p. 416). Elle n'est capable que de catégoriser des unités *monosémiques* (Kleiber, 1990, p. 162), alors que la « version étendue » peut servir à traiter des questions de polysémie. On dirait alors peut-être (de façon intuitive) que c'est la version *étendue* qui constitue ici notre centre d'intérêt. Il est vrai, ce modèle présente des traits fort intéressants pour notre étude, mais il nous faudra aussi évoquer le contenu de la version standard, car, comme nous allons le voir par nos analyses, elle n'est pas sans intérêt non plus⁴⁸. La version *standard* se caractérise, d'après Kleiber (*op.cit.*, p. 51), par le fait

- 1) que « la catégorie a une structure interne prototypique » (*ibid.*) ;
- 2) que « le degré de représentativité d'un exemplaire correspond à son degré d'appartenance à la catégorie » (*ibid.*) ;
- 3) que « les frontières des catégories ou des concepts sont floues » (*ibid.*) ;

⁴⁸ Considérons par exemple l'explication que donne Lakoff (1987, p. 416) au fait de savoir que la version « standard » de la théorie des catégories (du prototype) n'aille pas très bien « on the treatment of polysemy » : la raison en est, selon lui, que « in order to have a single lexical item, the classical theory must treat all of the related senses as having some abstract meaning in common - usually so abstract that it is not recognizable as what people think of as the meaning of a word. ». Nous commenterons cela, entre autres, dans nos discussions sur les « variations dans l'application » du mot *coup* (chap. 4).

4) que « les membres d'une catégorie ne présentent pas des propriétés communes à tous les membres » (*ibid.*), mais qu'ils sont regroupés ensemble par des *airs de famille* ;

5) que « l'appartenance à une catégorie s'effectue sur la base du degré de similarité avec le prototype » (*ibid.*), et

6) que la catégorie « ne s'opère pas de façon analytique, mais de façon globale » (*ibid.*). La *catégorie* se définit ici comme une « classe ouverte, non contingente » (*ibid.*, p. 50) et le *prototype* comme « le meilleur exemplaire », « la meilleure instance », « le meilleur représentant » ou encore comme « l'instance centrale » de cette catégorie (*ibid.*, p. 48). Le prototype n'est donc pas à comprendre comme le laisserait entendre le sens technique (et peut-être le plus commun) du terme ; notamment comme le « premier exemplaire d'un modèle [...] construit avant la fabrication en série » (*ibid.*). Il s'agit, en fait, ici plutôt d'une *idée* ou d'une représentation psychologique de quelque chose que les locuteurs jugeront être la « meilleure » de toutes les représentations possibles. Kleiber (*op.cit.*, p. 60) parle aussi du prototype en termes d'un « objet mental, schéma, image cognitive etc. » qui est « associé à un mot par rapport auquel se fait la catégorisation ». Le prototype est « l'entité centrale » autour de laquelle s'organise toute la catégorie, de même que l'entité selon laquelle on détermine si tel ou tel autre terme (telle ou telle autre notion) doit faire partie de la catégorie. Une *olive*, est-ce que c'est un *fruit* ? Selon quel prototype (selon quel « meilleur représentant » ou « meilleur exemplaire ») décide-t-on ce que c'est qu'un *fruit* ?⁴⁹ La réponse réside dans la notion de *ressemblance de famille* : décider quels éléments constituent une catégorie, c'est décider s'il y a, entre ces éléments, une *ressemblance de famille* de la façon décrite dans Wittgenstein (2001, p. 27-28, §66-67) :

Consider for example the proceedings that we call "games". [...] - For if you look at them you will not see something that is common to *all*, but similarities, relationships and a whole series of them at that. [...] we can see how similarities crop up and disappear.

And the result of this examination is: we see a complicated network of similarities overlapping and criss-crossing: sometimes overall similarities, sometimes similarities of detail.

I can think of no better expression to characterize these similarities than "family resemblances"; for the various resemblances of a family: build, features, colour of eyes, gait, temperament, etc., etc., overlap and criss-cross in the same way. - And I shall say: 'games' form a family. [...] And the strength of the thread does not reside in the fact that some one fibre runs through its whole length, but in the overlapping of many fibres.

⁴⁹ Exemple emprunté à Kleiber, 1990.

Cette « ressemblance de famille » peut être illustrée de la façon suivante, dans un modèle emprunté⁵⁰ à Eco (1984, p. 193) :

Figure 8 : la « ressemblance de famille » selon Wittgenstein



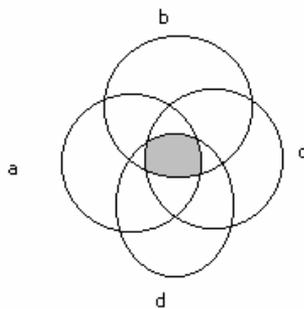
Il en va ainsi aussi pour les éléments encadrés dans les catégories de la théorie du prototype : D (avec ses facteurs composants *d*, *e* et *f*) n'a rien en commun avec A (avec les composants *a*, *b* et *c*). Il est vrai que la « ressemblance de famille » peut être très vague quant à certains éléments dits « de parenté » : une *olive* qu'a-t-elle en commun avec une *banane* pour que les deux puissent appartenir à la catégorie des *fruits* ? Quelle est la relation (la « ressemblance ») entre une *myrtille* et un *melon* ? Comme le dit Eco (1984, p. 193) et comme nous pouvons le lire d'après la citation ci-dessus (Wittgenstein, *op.cit.*) : le fait d'être « le beau-frère du beau-frère du beau-frère d'une quatrième personne » implique bien « un rapport parental », mais il est clair qu'il y a très peu de « ressemblances » ou de similarités entre ces éléments. Or, comme le disent Lakoff & Johnson (1980, p. 119 *sq.*) sur leurs exemples de *plane* / *paper plane* et *fake gun* / *black gun*, « concepts are not defined solely in terms of inherent properties; instead, they are defined primarily in terms of interactional properties ».

La notion de « ressemblance de famille » constitue l'une des notions-clés de la version *étendue* de la théorie sémantique du prototype. Elle est nécessaire pour expliquer comment il est possible qu'il y ait, dans les cadres d'une seule catégorie, des membres en relation de parenté, sans que ces membres aient des propriétés en commun qui permettraient de définir la catégorie (Lakoff, 1987, p. 12). La version standard de la théorie du prototype n'arrive pas à donner de réponse satisfaisante à ce problème : elle ne saurait expliquer, d'après ce qu'en dit Kleiber (1990, p. 138-9), ce qu'ont en commun « la meilleure représentation » d'une *chaise* et les « chaises marginales, à un pied seulement, ou avec des bras, etc., que l'on ne peut appeler *chaise* dans le modèle des CNS, puisqu'elles ne répondent pas à la définition critériale postulée, mais que l'on veut néanmoins appeler ainsi » (*ibid.*). Selon la version

⁵⁰ Bien que modifié selon nos besoins. L'illustration suivante a plutôt été *basée* sur un modèle trouvé dans Eco : elle ne se trouve pas entièrement sous cette forme dans la source citée.

standard de cette théorie, il devrait suffire de pouvoir montrer un « degré de similarité » entre les éléments et le prototype d'une catégorie donnée. Or quelle est la similarité ici ? Par le manque de solution à ce problème, la théorie standard « se prive[ra] du principe théorique justificateur de l'existence même des catégories » (*ibid.*) et le prototype ne pourra plus être conçu comme « la meilleure instance de la catégorie », mais on devra plutôt le comprendre comme « une entité abstraite » constituée des « "meilleures" propriétés associées à la catégorie » (*ibid.*, p. 137)⁵¹. On franchit donc le pas à la version *étendue* de la sémantique du prototype et on changera, dans ce processus, le concept même du *prototype*, ainsi que l'idée de la catégorisation à la base d'une telle « représentation psychologique ». On conservera, par contre, l'idée des « ressemblances de famille » et c'est par de tels « airs de famille » qu'on expliquera les relations entre les membres d'une catégorie. Il n'y aura donc plus que « des effets prototypiques », car « le prototype comme représentant des concepts des catégories et comme structuration de la catégorie a disparu » (Kleiber, *op.cit.*, p. 51). Or tout cela pose aussi certaines modifications dans la structuration interne de la catégorie : on peut, par exemple, comparer ici les structures de la figure 8 (ci-dessus) – comme une représentation d'une structuration catégorielle en « ressemblances de famille » – et l'illustration suivante, qui est un schéma représentatif de la théorie du prototype :

Figure 9 : schéma de la théorie du prototype, d'après T. Givon⁵² (in Kleiber, 1990, p. 160)



Le « dénominateur commun » (Kleiber, *loc.cit.*) de la catégorisation prototypique, illustré ci-dessus par la zone colorée et commune à tous les cercles *a*, *b*, *c* et *d*,

⁵¹ Pour une discussion plus détaillée et approfondie, voir Kleiber 1990, p. 138 *sq.*

⁵² La référence bibliographique qu'en donne Kleiber (*loc.cit.*) est la suivante : Givon, T. : « Prototypes: between Plato and Wittgenstein ». In: Craig, C. (éd.) : *Noun Classes and Categorization*. Amsterdam : John Benjamins, 1986, pp. 77-102. Observons que cette figure est *notre* représentation du schéma que présentent Givon et Kleiber (*loc.cit.*).

n'existe pas dans la version étendue ou dans la représentation des « ressemblances de famille » telle que nous l'avons présentée ci-dessus dans notre figure 8. Chaque membre partage là au moins une propriété avec un autre membre ; ainsi, dans la figure 8, A partage les propriétés *b* et *c* avec B ; B partage les propriétés *c* et *d* avec C et C partage les propriétés *d* et *e* avec D – mais il n'y a aucun *dénominateur commun* général entre tous ces éléments A, B, C et D qui déterminerait *a priori* leur appartenance à une certaine catégorie. Cela est cependant le cas dans la figure 9 – et telle est alors la différence entre la version *standard* de la théorie du prototype et sa version *étendue*.

La version *étendue* de la théorie du prototype peut s'appliquer, d'après ce qu'en dit Kleiber (1990, p. 161sq.) à des catégories (ou à des mots, car un « mot » peut bien constituer une *catégorie*) qui sont « non homogènes référentiellement », car ces catégories « regroupent différentes sous-catégories de référents qui n'ont plus rien en commun entre eux si ce n'est des relations de ressemblances de famille » (*ibid.*). Nous étudierons ce fait aussi quant au mot *coup* dans nos analyses du chapitre 4. Nous considérerons tant l'(éventuel) prototype de ce mot que les « ressemblances de famille » que peuvent afficher ses différentes acceptions. Le « prototype », dans la version étendue de cette théorie, n'est devenu qu'*effet*, et non plus « noyau catégoriel », par sa fonction et son caractère de *représentation mentale de la catégorie*. Nous avons donc là une théorie qui est concernée non tant par la « structuration des catégories », mais par « l'organisation sémantique des lexèmes polysémiques » et par la fonction de décrire « les relations entre les différentes acceptions [...] d'un même mot » (Kleiber, 1990, p. 174-175).

La théorie sémantique du prototype – dans les deux versions – présente alors un certain intérêt pour nos réflexions sur le phénomène de la polysémie et sur le mot *coup*, mais il reste néanmoins quelques points de critique à observer quant à cette théorie⁵³ : comment, par exemple, décider de la validité d'une certaine représentation prototypique ? Au moyen d'un nombre élevé d'enregistrements empiriques d'une telle « image mentale » ? Les cadres méthodologiques nous paraissent ici trop vagues, et que reste-t-il de l'« objectivité » de l'analyse ? De plus, comment peut-on identifier, au moyen de cette théorie, des lectures polysémiques d'un lexème ; dans quel sens doit-on comprendre, déjà, ce terme de *polysémie* (par rapport à ceux d'« ambiguïté »

⁵³ Sur ces critiques, voir par exemple Geeraerts, 1993.

ou de « flou » lexicaux) ? Quel rôle pourrait encore jouer le contexte dans la compréhension et la représentation mentale d'un concept ? Les présentations faites jusque-là de la théorie du prototype ne nous donnent aucune clarification de ces questions.

La théorie du prototype apporte cependant des éléments intéressants à l'étude sémantique, en général, et à l'étude de la polysémie et à nos réflexions sur le mot *coup*, essentiellement par les cadres qu'elle propose pour l'organisation en catégories conceptuelles et cognitives des éléments lexicaux. Si la version *étendue* de cette théorie semble plutôt se concentrer sur des similarités entre les éléments d'une catégorie (au moyen des « ressemblances de famille »), la version *standard* précise aussi, au moyen de ses nombreuses « thèses » détaillées, les *différences* (ou les *oppositions*) entre ces mêmes éléments : elle affiche, entre autres, une catégorisation interne en *degrés de représentativité*, qui correspondent, à leur tour, aux *degrés d'appartenance* que démontrent les membres de la catégorie. Il se peut, comme le dit Kleiber (*op.cit.*, pp. 188-189), qu'il ne faille pas « poser l'équivalence *sens d'un terme* = *prototype de cette catégorie* » ou prendre « la théorie du prototype comme un modèle d'analyse sémantique » : elle est beaucoup plus un modèle de structuration (*inter-* et *intra-*)catégorielle des données linguistiques sur lesquelles on travaille, ainsi qu'un modèle pour représenter les « manifestations cognitives » et linguistiques du prototype. Dans ce sens (et quoiqu'il ne s'agisse pas du tout des mêmes soucis linguistiques ou des mêmes objectifs de départ), elle se rapproche de la théorie de la *sémantique puissancielle*, développée et décrite par Guillaume (par exemple 1994, 2000a, 2000b) et Picoche (1984, 1986, 1991-1992, 1994/1995).

La *sémantique puissancielle* et la *sémantique du prototype* se rapprochent l'une de l'autre par le fait qu'il s'agit, dans les deux cas, de déterminer un élément (concept, image...) mental(e) résidant à la base de quelques représentations langagières existant réellement dans l'usage du langage. Dans les deux cas, nous nous plaçons, dans la recherche de cet élément mental, au plan de la *langue*, tandis que les « représentations langagières existant réellement dans l'usage du langage » (ou les extensions pragmatiques de cet élément) se situent en *parole* (pour reprendre le terme saussurien)

ou en *discours* (d'après la terminologie guillaumienne)⁵⁴. Or, évidemment, cette distinction en *langue* et *parole* / *discours* n'est pas absolue : ces deux aspects de ce qui constitue le langage humain sont inséparables, « car ils sont tous deux engendrés par des opérations génétiques identiques quoiqu'à visée différente – la langue recherchant l'institution et le discours l'exploitation momentanée de l'institué », selon ce qu'en disent Douay et Roulland (1990, p. 64). Il est cependant clair a) que et le *prototype* et le *signifié de puissance* résident du côté de la *langue*, ce qui veut dire qu'ils sont des éléments mentaux, et b) qu'il ne nous suffit pas d'entamer seulement une étude de ces unités mentales, mais que nous devons considérer – et cela même afin de pouvoir réaliser l'étude des unités de *langue* – leurs représentations en *parole* / *discours*⁵⁵ aussi, c'est-à-dire leurs usages *effectifs*. Tel est donc le point de départ de cet examen théorique de la *sémantique puissancielle*, et tels seront les cadres de nos analyses puissanciennes (et prototypiques) du mot *coup* (chap. 4).

Les notions de *signifié de puissance* et de *signifié(s) d'effet* constituent les deux notions-clefs de la *sémantique puissancielle*. Or, afin qu'on comprenne bien à quoi ces notions réfèrent, il faut redéfinir le *signe linguistique* selon Guillaume, qu'on comparera ensuite au signe selon Saussure (illustré dans la figure 2, chap. 2.1., et repris ci-dessous). Si Saussure inclut et le *signifié* et le *signifiant* dans ce qui constitue son *signe*, il n'en va pas de même pour Guillaume : chez lui, c'est le *signifié de puissance* et le *signe* qui constituent le *signifiant*, de sorte que l'on peut mettre en parallèle le *signe* saussurien et le *signifiant* guillaumien : il s'agit de « l'unité linguistique minimale » (*ibid.*, *loc.cit.*) dans les deux conceptions. Le *signe* guillaumien n'est que le *signifiant* « sous son aspect physique », comme le disent Douay & Roulland (1990, p. 166). Cet ensemble, illustré ci-dessous dans la figure 10, se réalise ensuite, au niveau du *discours*, au moyen d'un ou plusieurs *signifiés d'effet*. Ce(s) *signifié(s) d'effet* constituent des *actes d'expression* qui déterminent « dans la momentanéité réelle du discours un cas de situation dans le temps » (Guillaume, 1994, p. 247) ou, autrement dit, un *signifié* (ou, *unité portant de signification*) « dont le signe se charge momentanément, par l'emploi qui en est fait, dans le discours »

⁵⁴ Sur la distinction entre *parole* et *discours*, et la conception qu'avait Saussure du *langage* en comparaison avec celle de Guillaume, voir par exemple Guillaume 1994, p. 28 et Guillaume 2000a (1974), p. 16-17.

⁵⁵ Dans la discussion suivante sur la *sémantique puissancielle*, nous n'emploierons que le terme guillaumien de *discours*.

(*ibid.*, p. 246). Le *signe* est ainsi, dans cette conception guillaumienne du langage, « médiateur entre le signifié de puissance et le signifié d'effet » (*ibid.*, *loc.cit.*).

Figure 10 : l'unité lexicale selon Guillaume (adaptation du schéma illustré in 1994, p. 247)

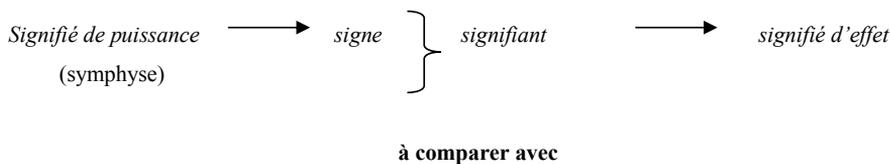
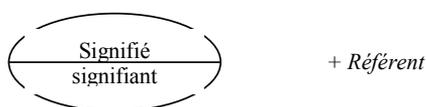


Figure 2 : le signe linguistique selon Saussure



Le *signifiant* ainsi conçu est entièrement à voir au niveau de la *langue*, ou comme un *acte de représentation*. La conception guillaumienne de l'unité lexicale ne définit donc pas *séparément* de *référent*, mais le *référent*⁵⁶ est inclus dans le *signifiant*, au niveau du *signifié de puissance*. Guillaume (2000a (1974), p. 16) explique plus précisément ce que cela signifie :

Le langage, en sa manifestation, totalise en lui le fait de langue, qu'il antécipise, duquel il part, et le fait de discours, qu'il postécipise, auquel il va. Parler, c'est faire appel au langage : or dans cet appel au langage [...] il y a, d'une part, un recours à ce que la langue a institué, et donc antécipé en nous, et d'autre part, un emploi, une utilisation des choses ainsi instituées et antécipées en nous, en vue de construire un discours chargé de rendre notre pensée.

Il faut ici constater la différence entre

- la *psycho-systématique* – représentative de la *langue* en tant qu'« ouvrage construit en pensée », ou encore en tant que « pensée pensante » (cf. Douay & Roulland, 1990, p. 154) et
- la *psycho-sémiologie* – ou l'étude du rapport entre le système psychique de la langue et sa sémiologie, ou, autrement dit, l'étude de « l'invention des signes » de la « pensée pensée », *ibid.*, *loc.cit.*).

⁵⁶ Si on doit employer un tel terme, ce que Guillaume ne fait pas (à notre connaissance, cf. aussi Picoche, 1986).

Il s'agit aussi de voir la différence entre l'*expression*, qui se place du côté du *discours* et qui prend une forme langagière, et la *représentation*, qui se situe du côté de la *langue*, en pensée et au moyen du langage, de manière que « l'aboutissant ne [soit] aucune pensée exprimée, mais seulement une systématisation du pensable à partir de laquelle l'expression du pensé devient possible. » (Guillaume, *op.cit.*, p. 17).

Telle est alors la relation entre a) les différents constituants de l'unité lexicale selon Guillaume, et b) entre le *signifié de puissance* et le *signifié d'effet*. Picoche écrit (1986, p. 8), en résumant, par-là même, les considérations présentées ci-dessus, que le

S. de P.⁵⁷, réalité inconsciente, de l'ordre du virtuel, devient actuel par l'effet du discours. Capable d'un seul type d'actualisation, le signe est un « monosème » ; capable de divers types d'actualisation, le signe est un « polysème ».

Douay & Roulland (1990, p. 155) ajoutent encore que

[c]'est au plan de la puissance que se construisent les formes de langue, c'est là qu'elles prennent de par leur position en système leur valeur fondamentale, valeur qui se montre permissive à l'endroit d'un nombre infini de valeurs d'emploi ou *effets de sens* en discours.

Cela signifie, évidemment, que la sémantique puissancielle – c'est-à-dire l'étude du signe / signifiant et à partir de son *signifié de puissance* et d'après les relevés distributionnels de ses « effets de sens » – se prête parfaitement à l'étude de la *polysémie* ou du caractère polysémique d'un lexème. Picoche (1986, p. 10) caractérise la recherche du « S. de P. » comme

une opération terminale et totalisante qui suppose correctement délimités et opposés l'un à l'autre les divers emplois des mots étudiés, que, selon leur orientation, les lexicographes disjoignent en plusieurs articles ou réunissent en un seul, et qui, dans le cas de subduction, apparaîtront comme représentant des saisies éventuellement séparées par des seuils.

Cette recherche ne porte donc préjudice « à aucune des procédures classiques d'étude du lexique », mais « elle suppose au contraire leur emploi » (*ibid.*, *loc.cit.*), car « ce qu'on espère est d'amener à la conscience les cinétismes inconscients qui engendrent les mots dont nous nous servons » (*ibid.*, *loc.cit.*) et de « ramener le multiple apparemment hétéroclite à une certaine unité » (*ibid.*, p. 11). La sémantique

⁵⁷ Notre commentaire : le « S. de P. » de l'extrait cité est une abréviation de la notion de *signifié de puissance*. Observons aussi que Picoche se sert des termes *signe* et *signifiant* non dans le sens guillaumien, mais dans le sens saussurien, présenté ci-dessus. Le *signe* de l'extrait cité est donc à lire, dans des termes guillaumiens, comme le *signifiant*. Cf. Picoche, 1986, p. 8, note 6.

puissancielle comprend donc aussi une conception du *sens* comme quelque chose d'*unitaire*, qui se manifeste, en discours, au moyen d'*acceptions* différentes. Nous allons voir cette conception de plus près dans le chapitre suivant, où nous discuterons de la « conception monosémique de la polysémie », ainsi que dans nos analyses du mot *coup* (chap. 4). Picoche précise (*op.cit.*, p. 9) que ce qu'elle appelle *signifié de puissance*, c'est en effet « toute construction sémantique, dynamique (avec subduction) ou statique (sans subduction), capable de révéler l'unité d'un polysème ». Nous commenterons davantage cette *unité* dans le chapitre suivant, mais on peut tout de suite remarquer que le dynamisme extensionnel du lexème prend des formes différentes : le terme de *subduction* réfère, dans la théorie guillaumienne, à un « processus de dématerialisation des vocables leur permettant à proportion d'être utilisés au titre de valeurs formelles ou relationnelles » (Douay & Roulland (1990, p. 170-171), parmi lesquelles nous observerons surtout les valeurs relationnelles. Il faut faire la distinction entre *subduction exotérique*, où les mots subduits « gardent leur sens plein et se distinguent des autres mots parce qu'ils sont *idéellement préexistants* » (*ibid.*) et *subduction ésotérique*, où la subduction se cache dans le mot et où le mot devient « mot-outil, privé d'une grande partie de sa matière », ce qui l'oblige à s'associer « avec un mot non subduit pour satisfaire à la condition impérative d'intégrité » (*ibid., loc.cit.*). La matière – terme guillaumien pour le contenu véhiculé par l'expression langagière – perdue au « mot-outil » est ainsi compensée par le mot qu'on lui associe. La *subduction* dans l'analyse puissancielle réfèrera donc à un phénomène (une procédure) de comparaison des différentes acceptions (ou emplois) d'un mot, où il faudra déterminer quel sens est « le plus riche » (ce que l'on appelle la *saisie plénière*, cf. Picoche, *op.cit.*, p. 7) et quel(s) autre(s) est (sont) « plus pauvre(s) » et, ainsi, « soustraits, extraits », dérivés ou « subduits » (*ibid.*). Nous suivrons ici la terminologie de Picoche (et non celle de Guillaume), car ce que Picoche se propose de faire dans ses analyses puissanciennes du lexique, c'est d'appliquer à ce lexique « la méthode que Guillaume appliquait [aux] morphèmes », puisque « Guillaume ne s'intéressait qu'aux morphèmes grammaticaux »⁵⁸. A cette fin, Picoche a choisi de renverser l'ordre des saisies sur les cinétismes, en commençant ainsi par « la saisie plénière » et en terminant par la « saisie précoce » qu'elle définira comme la saisie « la plus subduite ». Elle procède

⁵⁸ Communication personnelle de la part de Mme Picoche (par courrier électronique, mai 2003).

donc « non par enrichissements successifs d'une saisie très pauvre en sèmes mais par appauvrissements successifs à partir d'une saisie plénière, qui justifie son nom en étant la plus riche en sèmes » (*ibid.*). Rappelons, dans ce contexte, que la théorie de Guillaume prescrivait le contraire ; l'ordre y était celui d'un *enrichissement successif* où le début du cinétisme (la saisie *précoce*) affichait l'effet de sens le plus vague, le plus abstrait et sémantiquement le plus pauvre (cf. Picoche, 1986, p. 7). L'ordre renversé du cinétisme est peut-être à préférer dans une étude sur le lexique, car cela correspondra aussi « à un mouvement naturel de l'esprit » (Picoche, communication personnelle) ; on y procédera par un processus d'abstraction qui va du concret vers des acceptions plus abstraites (métaphoriques, métonymiques, etc.). Ce « processus d'abstraction » ou ce mouvement qui nous mène de la saisie plénière vers les autres saisies (subduites) s'appellera, dans la tradition guillaumienne, un « mouvement de pensée » ou un « cinétisme ». Ce sont ces cinétismes qui « gèrent » la production des effets de sens, par des « interceptions » particulières sur le « développement » du mouvement de pensée ou de « l'acte de langage » (Douay & Roulland, 1990, p. 162). Ces interceptions se déterminent « par la visée momentanée de discours » (*ibid.*, p. 46), c'est-à-dire par le contexte linguistique et extra-linguistique du moment langagier (du moment de l'expression langagière). Outre la saisie *plénière*, déjà citée ci-dessus, l'on évoquera, dans l'étude sur le mot *coup*, ses différentes saisies *intermédiaires* (ou *médianes*) et *précoces*. On observera donc, sur le plan du cinétisme, un ordre de « gradience » entre les acceptions. Picoche écrit (1986, p. 7) :

En fait, il existe des « saisies » particulièrement fréquentées, des « effets de sens » usuels, séparés par des « seuils » auxquels correspondent divers emplois d'un signe unique ou même divers signes linguistiques ayant entre eux des relations d'antériorité et de postériorité.

Le cinétisme procède donc selon une « chronologie de raison » (*ibid.*, *loc.cit.*), selon une organisation logique qui va, d'après la réadaptation par Picoche de la théorie guillaumienne, de l'acception la plus « concrète » vers des acceptions plus « abstraites ». Là où elle parle d'« appauvrissement » sémantique de la saisie plénière au cours du cinétisme, nous préférons peut-être la notion de « spécialisation » ou de « particularisation » ; il s'agit de procéder d'un sens concret, général vers des acceptions beaucoup plus « restrictives » quant à leur contenu. Nous toucherons aussi à cette question dans nos analyses du mot *coup* (chap. 4.2.1.).

L'organisation logique du cinétisme au moyen de différentes « relations de gradience » est aussi une chose que l'on observera dans la théorie sémantique du prototype (dans sa version « standard » et dans la définition « traditionnelle » du prototype⁵⁹) : on y va du *meilleur exemplaire* à des *exemplaires moins bons*, en passant par des exemplaires « qui ont un degré de prototypicalité intermédiaire »⁶⁰ et qui se placent, par ce fait même, « à une distance intermédiaire entre les instances prototypiques et les moins bons représentants de la catégorie » (Kleiber, *op.cit.*, p. 52). Nous remarquons donc ici une certaine similarité conceptuelle (théorique) et terminologique entre la théorie guillaumienne et la théorie des catégories. Citons, par exemple, avec Kleiber (1990), Rosch (1975, p. 544) qui précise que

les catégories naturelles [...] ont une structure interne composée d'un prototype (les instances les plus nettes, les meilleurs exemplaires) de la catégorie et de membres non prototypiques placés dans un ordre qui va d'exemplaires meilleurs à des exemplaires moins bons.

Les « relations de gradience » dans la théorie du prototype consistent ainsi en différents « degrés de prototypicalité », dans une organisation logique qui nous semble similaire (ou *comparable*) à celle de l'organisation du mouvement de pensée et des saisies. Cette comparaison et ce rapprochement des deux théories ne signifient pas que nous proclamions d'identité entre les théories, mais nous observerons uniquement quelques points définitionnels ou théoriques que semblent partager ces deux conceptions de la polysémie. Les similitudes observées concernent, outre cette ressemblance au niveau de la structuration (intra-catégorielle / « intra-cinétique ») des acceptions, les caractères définitionnels du prototype et du signifié de puissance.

Le *prototype* se rapproche du *signifié de puissance*,

- a) par le fait qu'il constitue « l'entité centrale autour de laquelle s'organise toute la catégorie » (Kleiber, 1990, p. 52), à comparer avec la conception du *signifié de puissance* comme une « base » commune de traits sémantiques ; et
- b) par le fait que cette « entité centrale » constitue, dans la version *étendue* de la théorie des catégories⁶¹, une « construction mentale, issue d'opérations cognitives » (Kleiber, *op.cit.*, p. 63) ; la combinaison de certaines valeurs

⁵⁹ C'est-à-dire comme une représentation « concrète », « objectivée » du *meilleur exemplaire* ou de l'exemplaire typique de la catégorie.

⁶⁰ On peut aussi observer la similitude quant à l'emploi du terme *intermédiaire* pour catégoriser ce troisième niveau dans la structuration des catégories.

⁶¹ C'est-à-dire dans la version qui est, d'après ce qu'en a dit Lakoff (1987, p. 416, voir p. 61 ci-dessus), la plus apte à traiter les questions polysémiques.

retrouvées à l'intérieur de la catégorie, ou encore, comme le continue Kleiber (*loc.cit.*), une « entité abstraite construite sur la base des propriétés typiques de la catégorie ».

Une telle définition du prototype résulte, selon ce qu'en dit Kleiber (*op.cit.*, p. 64-65), en « une conception abstraite du prototype comme étant une combinaison d'attributs ou de propriétés typiques d'une catégorie, qui n'a pas besoin d'être vérifiée par un exemplaire pour être pertinente ». Autrement dit, il s'agit d'un prototype fait, non sur la base d'un *meilleur exemplaire*, mais sur celle de « traits sélectionnés sur la base de critères jugés pertinents pour la catégorie dans son ensemble ». Or, rapprochons, par cela même, la définition du *signifié de puissance* de cette nouvelle définition du prototype, en constatant que le signifié de puissance est aussi une « entité abstraite », puissancielle, qui se construit sur la base des « traits sémantiques » qu'ont en commun les différentes acceptions du terme (de la catégorie lexicale) ; ou qui se fait de « traits sélectionnés sur la base de critères jugés pertinents pour la catégorie dans son ensemble ». Il s'agit, pour le signifié de puissance, du « sémème complet de l'acception plénière et de l'ensemble des cinétismes qui y conduisent » (Picoche, *op.cit.*, p. 9), car « un seul cinétisme est impuissant à rendre compte de la totalité des emplois d'un mot ». Il faut donc considérer « la catégorie dans son ensemble » (Kleiber, *loc.cit.*). Rappelons aussi dans ce contexte que Lakoff (1987, p. 416) disait, à propos de la version « standard » de la sémantique du prototype⁶², qu'il fallait y traiter tous les sens « apparentés » (angl. *related senses*) comme s'ils avaient une signification abstraite en commun et que cette « signification abstraite » (angl. *abstract meaning*) serait définie en termes si abstraits « *that it is not recognizable as what people think of as the meaning of a word* ». Rappelons aussi que Picoche (*loc.cit.*) conclut sa définition du signifié de puissance en disant qu'on y a affaire « à une sorte de matrice sémantique à laquelle les contextes sélectionnent les sèmes propres à un emploi particulier, sur un point donné du cinétisme unique ou de l'un des cinétismes ». Certes, il n'y a pas identité entre les notions de prototype et de signifié de puissance, mais, à notre avis, il y a suffisamment de ressemblances pour qu'on puisse les évoquer dans ce contexte et qu'on ait raison de les rapprocher l'une de l'autre dans une telle comparaison.

⁶² Voir la note 48 ci-dessus (p. 61).

L'un des avantages de la théorie puissancielle est qu'elle permet de concevoir la polysémie en termes d'une cohérence sémantique, profonde mais pourtant discernable quant aux différentes acceptions du polysème. Elle permet aussi, de même que le font la théorie étendue du prototype et la théorie wittgensteinienne des *ressemblances de famille*, de voir les relations qu'ont les différents « sens » du terme polysémique les uns avec les autres. Elle permet de plus de caractériser ces relations dans une « perspective dynamique de la genèse du sens » (Picoche, 1984, p. 107), en tenant compte et du côté *puissanciel* (*potentiel*) et des représentations *effectives* du terme. A travers l'étude du *signifié de puissance*, il devra être possible « d'engendrer tous les effets de sens [...] produits en discours par un signe linguistique » (*ibid.*) et, ainsi, de rendre compte de la totalité des *référénts* dénotés par le polysème en question. Le *contexte* y est important – et nous entendrons par ce terme et le contexte locutionnel et le contexte phrastique. Finalement, la *sémantique puissancielle* pourra contribuer à l'étude de la polysémie par le fait qu'elle espère permettre – de même que le fait la théorie du prototype – une « ordination raisonnée » (*ibid.*) et une structuration (inter- et intra-catégorielle) des différents emplois du polysème.

Ceci dit et pour revenir aux « axes » cités au début du chapitre 3.2., il est clair que les deux théories évoquées sous cette rubrique 3.2.1. correspondent à ce que nous avons postulé plus haut, d'après les définitions issues de Cadiot & Habert (1997), pour l'« axe allosémique » et pour l'« axe prototypo-contextuel ». Et la sémantique du prototype et la sémantique puissancielle concernent a) un aspect « cognitif », antérieur à la production langagière proprement dite et issu du domaine de la *pensée pensante*, de l'esprit humain, ainsi que b) un aspect *contextuel*, touchant au matériel langagier véhiculé, en relation avec d'autres éléments langagiers dans une même et seule construction syntaxique (ou morphologique). D'autre part nous avons aussi pu constater que les deux théories souscrivent à la notion de « propriétés partagées » entre les différents sens d'un lexème ou d'une catégorie : la relation allosémique est ainsi établie et confirmée par les deux théories.

L'étude de ces deux théories et des « axes » de la « polysémie par sous-détermination et accommodation » et de la « polysémie par déplacement ou transfert », (selon Cadiot & Habert, 1997), nous mènent vers des considérations sur la notion de « variations dans l'application » (angl. *shifts in application*, cf. Ullmann et Ruhl, cités

au début du chap. 3.2.). Cela nous amène aussi à retourner à la conception *unitaire* de la polysémie ; notamment à la possibilité et aux implications théoriques du fait de « ramener le multiple apparemment hétéroclite à une certaine unité », comme le dit Picoche (1986, p. 11). La polysémie – et, surtout, la polysémie vue à travers les théories du prototype et du signifié de puissance – comment se réalise-t-elle si nous la voyons comme une unité à sens unique, mais à des applications ou à des extensions (contextuelles) différentes ? Quelle unité peut-il y avoir pour le polysème, dans une telle conception du phénomène et d’après ce qu’en disent les théories discutées ci-dessus ?

3.2.2. « Variations dans l’application » et polysémie conventionnelle : deux conceptions de la multiplicité sémantique ?

Dans la conception de la théorie « des catégories », il y a polysémie quand « a single word has more than one meaning – and when those meanings are systematically related » (Lakoff, 1987, p. 316). Le phénomène de polysémie concerne aussi, dans cette même conception prototypique, l’organisation conceptuelle du lexique (ou d’un élément particulier appartenant au lexique) et il y apparaît comme « a special case of prototype-based categorization, where the senses of the word are the members of the category » (*ibid.*, pp. 334, 378)⁶³. Ainsi, « cases of polysemy are cases like *warm*, which refers both to temperature and to clothing that makes you feel warm » (*ibid.*). Ailleurs (*op.cit.*, p. 416), le même auteur cité s’exprime plus longuement, en précisant qu’il est

... common for a single word to have more than one meaning. In some cases the meanings are unrelated, like the two meanings of *bank* [...]. In such cases, there is not one word, but two. They are called instances of *homonymy*, where two words with two totally different meanings happen to be pronounced the same way. In other cases, the senses are related, often in such a close and systematic way that we don’t notice at first that more than one sense exists at all. Take the word *window*, for example. It can refer either to an opening in a wall or to the glass-filled frame in that opening. Or take the word *open*. We open doors and open presents, and though the actions described by the words are very different, we would normally have to think twice to notice the difference. Or the word *run*. It is very different for Harry to run into the woods and for the road to run into the woods. Again, there is a single verb with two senses so intimately related that we have

⁶³ Cf. aussi Kleiber, 1990, et son traitement de la « version étendue » de la sémantique du prototype.

to think twice to notice the difference. Such cases are called instances of *polysemy*. They are cases where there is one lexical item with a family of related senses.

Nous nous servirons de ces citations initiales pour lancer l'étude des deux « versions » de la polysémie qu'on peut y observer. Ces deux « types de polysémie » se feront voir a) après une analyse des exemples que cite Lakoff : *window*, *run*, *warm* et *open* et b) d'après quelques considérations théoriques issues de Ruhl (1989), Ullman (1957) et Weinreich (1963). La différence entre les deux « variations » polysémiques concerne essentiellement la question de savoir comment on conçoit les termes de *sens*, d'*emploi* et de *réfèrent*. Comme nous le constaterons aussi à la fin de ce chapitre, c'est là une question qui concerne l'« axe de la polysémie par sous-détermination et accommodation » et celui de « la polysémie par déplacement ou transfert » (cf. Cadiot & Habert, *op.cit.*).

Nous nous exprimerons peut-être un peu longuement sur les exemples que donne Lakoff (*op.cit.*) dans les extraits cités ci-dessus. Or ceci est nécessaire afin d'aboutir à la différenciation définitionnelle des deux types de polysémie que nous cherchons dans cette étude. Pour mieux répondre aux considérations de Lakoff, une partie de ces analyses toucheront aussi aux termes anglais relevés dans les citations ci-dessus. Nous évoquerons l'équivalent français du mot *window* dans notre traitement de ce lexème, mais, pour le reste, nous n'entrerons ici dans aucun examen interlinguistique plus détaillé⁶⁴.

D'une part, nous avons donc, dans l'extrait emprunté à Lakoff (*op.cit.*), des exemples comme *window* (fenêtre) et *run* (courir), qui les deux se définiront donc respectivement comme des éléments polysémiques. Une fenêtre peut référer à la vitre, à l'ouverture dans le mur, aux cadres autour de cet espace, etc. ; ainsi peut-on *laver la fenêtre*, *repeindre la fenêtre*, *ajouter des fenêtres à une pièce*, etc. Il en va de même pour *run* : il est possible de *run very fast* (courir très vite), mais aussi de *run for president* (faire une campagne électorale pour devenir président). Le point de départ de ces considérations sera donc la *polysemie* supposée (et préliminairement déterminée) de ces lexèmes.

⁶⁴ Nous souhaitons retourner à ces considérations interlinguistiques autour du lexème *window* et de sa contrepartie française (*fenêtre*) dans un article à venir.

D'autre part, Lakoff évoque aussi des exemples comme *warm* et *open*, qui – d'après lui – présentent des caractéristiques *polysémiques* parce qu'ils ont deux « senses », comme le dit Lakoff (*op.cit.*), bien que ces « senses » soient si intimement liés l'un à l'autre « that we would have to think twice to notice the difference » (p. 416). A la page 377-378 du même ouvrage, il s'exprime d'une façon similaire sur son exemple *over*, qui, en anglais, est essentiellement une préposition, mais qui peut aussi fonctionner comme un adverbe, un préfixe et un adjectif : « it has more than a hundred identifiable senses, which are linked to one another by family resemblances » et d'après ce qu'en dit Lakoff, ce terme est donc un *polysème*. Or ceci devient peut-être moins évident si l'on compare ces citations et tous ces exemples avec ce que disent Ruhl (1989) et Weinreich (1963) sur le verbe anglais *take* :

When we contemplate the varieties of "meanings" which a word like *take* has in English (*take offense, take charge, take medicine, take notice, take effect, etc.*), we come to the conclusion that this is a case not of abnormally overdeveloped polysemy of a word, but rather of its semantic near-emptiness. (Weinreich, 1963, p. 180, cité aussi in Ruhl, 1989)

Ruhl (*op.cit.*, p. xiv) se demande à ce propos : « Why can't we say that the differing models produce varying effects on a single, general meaning ? » Pourquoi ne pourrait-il pas s'agir, au lieu d'un cas de polysémie, d'un lexème monosémique ayant « a single, highly abstract meaning » ? Selon quels critères peut-on dire que les *sens* d'un mot sont différents ? La conception qu'il présente de la polysémie est donc une conception essentiellement *monosémique*. Au lieu de parler de polysémie dans un sens conventionnel (en termes d'une « multiplicité de sens », ou plusieurs signifiés pour un seul signifiant), cet auteur postule qu'il est possible de regarder une grande quantité de ces mots à « sens multiples » comme étant des termes *monosémiques* à des *variations distributionnelles* et *référentielles différentes*. D'après Ruhl – et contrairement à ce que disent un grand nombre d'autres chercheurs (cf. Cadiot & Habert, 1997 ; Kleiber, 1990, 1999 ; Picoche, 1986, 1994/1995, etc.) – la situation sémantique « normale » d'un terme serait donc celle de la *monosémie*, et non pas celle de la *polysémie*. Il se base, outre sur l'extrait issu de Weinreich et cité ci-dessus, sur la « tripartition » de la sémantique lexicale présentée par Ullmann (1957 ; cf. aussi ci-dessus, chap. 3.2.). Mise à part l'existence de la *polysémie* et de l'*homonymie*, le phénomène de « sens multiples » peut donc être défini, d'après Ruhl et Ullmann, comme un phénomène de « *shifts in application* » ou comme des « variations dans

l'application » d'un terme normalement *monosémique*. Cela veut dire qu'un terme peut présenter plusieurs aspects sémantiques, sans qu'il y ait pour cela une différence de sens ou une question de polysémie, si l'on comprend ce terme comme la présence de plusieurs signifiés pour un seul signifiant. Toutefois, quoique cela ne semble pas être la conception que présente Ruhl (1989), le phénomène de « *shifts in application* » peut aussi être conçu comme un cas de polysémie, mais où cette *polysémie* serait d'un *autre type*. Si l'on étudie la suite de ce que dit Weinreich (1963) sur les exemples de *take*, on observera qu'il évoque en fait cette notion de polysémie, en disant qu'il s'agit là non explicitement d'une « résolution polysémique » (ang. *resolution of polysemy* ; *ibid.* p. 181), mais d'une « déplétion » de ce qui est désigné (ang. *depletion of the designatum, loc.cit.*). Or ce terme de « déplétion » se définit, selon Weinreich lui-même (1963, p. 180-1), comme « a type of polysemy in which designata contain relatively large optional parts whose actualization or nonactualization is determined by precisely delimited contexts ». Il y a donc polysémie, mais – comme nous le dirions – une polysémie d'un tout autre type. C'est une conception de la polysémie où le *designatum* se réduit à ne comprendre qu'une partie de l'objet de référence ; à ne comprendre, en fait, qu'une « zone » particulière, activée. Comme le dit Kleiber (*op.cit.*, p. 79), « la manifestation de ce type polysémique consiste en une variation de « zones » ou de phases de conceptualisation de l'objet de référence, qui se trouve imposée par le prédicat ». Cet « autre type » de la polysémie correspond à ce que Bianchi (2001) a nommé la *polysémie réduite*. Nous préférons le terme de « variations dans l'application » à celui qu'emploie Bianchi ; comme nous le verrons par l'étude qui suivra, il n'y aura pas toujours *réduction* dans le sens d'une *déplétion* sémantique ou référentielle (mais il pourra aussi s'agir d'une *extension*).

La différence majeure entre la *polysémie* « conventionnelle » et la conception « monosémique » de ce phénomène, semble résider du côté de la détermination des *référents* : les « variations dans l'application » du terme se produisent par le fait que certains sèmes (ou *zones*) seront actualisés en contexte, alors que d'autres ne le seront pas. Autrement dit, la référence se focalise sur certains aspects, alors qu'elle laisse d'autres dans l'obscurité. Or cela n'est pas nécessairement question d'une variation de *sens*, mais d'une variation d'*emploi* : ce sont des *activités* et des *réalités* différentes qui s'activent par la dénotation du référent particulier. C'est peut-être ainsi qu'il faut comprendre Lakoff quand il parle, à propos de ses exemples, de *sens* différents :

« Autrement dit, *fenêtre* n'aura pas le même sens (ou interprétation) selon qu'il s'agit de la fenêtre qu'on ouvre, par laquelle on passe, qu'on lave ou encore qu'on repeint » (Kleiber, *loc.cit.*). La *référence* ne s'actualise donc pas pour la sémantique totale du lexème, mais le sens du lexème coïncide avec son *référent* dans une désignation qui ne comprend qu'une certaine portion de l'objet désigné ; en fait, qui ne concerne que la portion nécessaire dans le contexte d'énonciation particulier⁶⁵.

Ces relations de « variations... » référentielles sont assez faciles à montrer pour les exemples *warm* et *open* qu'a cités Lakoff dans l'extrait ci-dessus.

Warm, qui – dans la description de Lakoff – est polysémique du fait qu'il peut référer « both to temperature and to clothing that makes you feel warm » (Lakoff, *op.cit.*, p. 316), présente une structure qui est beaucoup plus complexe que cela, sans qu'il y ait, pour autant, un cas de polysémie conventionnelle. Expliquons-nous : si la *polysémie* se définit comme une « unité [qui] a plus d'une *signification* » ou une *unité* dont le *signifiant* comprend plusieurs *signifiés*, et que ces *signifiés* soient caractérisés par des sèmes en commun de façon à ce qu'il soit « possible de dériver l'un des sens à partir d'un autre (même si le classème change) »⁶⁶ ou, encore, comme le dit Lakoff (1987, p. 460) comme un élément lexical qui ne peut pas être représenté par « a single core meaning that accounts for all and only the various senses », quoique les différents *sens* de cet élément lexical soient systématiquement liés les uns aux autres (cf. Lakoff, *op.cit.*, p. 316) – il est clair que les deux emplois de *warm* que cite Lakoff dans son exemple ne peuvent pas constituer un cas de deux sens différents pour un seul élément polysémique. Les deux instances citées démontrent clairement un noyau sémantique unitaire⁶⁷ qui répond à « all and only the various senses ». Qu'il s'agisse du terme *warm* pour indiquer une température spécifique ou pour indiquer des vêtements ayant une certaine fonction (« that makes you feel warm »), le noyau sémantique unitaire de « sensation de chaleur » est représenté dans les deux cas. Il semble donc ici, d'après la conception de Ruhl sur les *shifts in application*, qu'il ne s'agisse que de différents *emplois* (ou actualisations) contextuels d'un même *signifié* (unité *significative*). Dans la mesure où le mot *warm* présente de la polysémie (dans un sens conventionnel), ce n'est pas ici, pour ces deux emplois de l'adjectif. En fait, en consultant le *Webster's*

⁶⁵ Voir aussi, à ce propos, les chapitres 3.2.3.1. et 3.2.3.1.1. (« substance- partie de... »).

⁶⁶ Cf. Riegel et alii, 1999, p. 560.

Unabridged Encyclopedic Dictionary (1989, p. 1609) sur ce terme⁶⁸, nous nous apercevons que la situation ne change pas, quoique les emplois de l'adjectif se multiplient : *warm* y présente, pour tous les cas listés,

- soit cette même référence à la « sensation » ou à l' « état » de chaleur, « that makes you feel warm » ou, comme le dit le *Webster's (loc.cit., 1.)*, « as perceived by the senses » :

1. having or giving out a moderate degree of heat, as perceived by the senses : *a warm bath*
2. of or at a moderately high temperature ; characterized by comparatively high temperature : *a warm oven ; a warm climate ; a warm summer*
3. having a sensation of or maintaining warmth or heat : *to be warm from fast walking*
4. conserving or maintaining warmth or heat : *warm clothes*

(Webster's Unabridged Encyclopedic Dictionary, 1989, p. 1609)

- soit une variation métaphorique (ou métonymique) de cette perception sensorielle. La perception sensorielle de l'état de chaleur ou d'une température élevée (angl. *a high temperature*) peut donc être transposée

- pour désigner certaines couleurs :

5. (of colors) suggestive of warmth; inclining toward red or orange, rather than toward green or blue

- pour désigner certaines émotions, sympathies, etc. ; que ces émotions soient positives

6. characterized by or showing lively feelings, passions, emotions, sympathies, etc.: *a warm heart; warm interest*
7. strongly attached; intimate: *warm friends*
8. cordial or hearty: *a warm welcome*

ou négatives⁶⁹

9. heated, irritated or angry: *to become warm when contradicted*
10. animated, lively, brisk, or vigorous: *a warm debate*

et, finalement,

- pour désigner quelque chose de dangereux ou d'émotionnellement ou physiquement rapproché ou recherché par l'être humain :

12. *Informal*. Close to something sought, as in a game

⁶⁷ Cette désignation correspond à ce que Lakoff dénomme, dans la citation ci-dessus, « a single core meaning ».

⁶⁸ Nous nous en tenons à ce dictionnaire *anglais* pour mieux répondre aux considérations de Lakoff et pour nous situer sur le même plan culturel et référentiel que lui.

⁶⁹ Cf. par exemple ici Lakoff, 1987, p. 380 *sq.* et la métaphore « ANGER IS HEAT », de même que Lakoff & Johnson, 1980 :49 *sq.* et les métaphores des émotions en tant qu'effets physiques.

13. *Informal*. Uncomfortable or unpleasant: *His opponents made things so warm that he decided to quit.*

La situation décrite en 11 [« strong or fresh: *a warm scent* »] peut être expliquée en relation de la métaphore qui est présente dans la catégorie des émotions et des éléments sympathiques (cf. 6-8, ci-dessus) : *a warm scent* est une odeur *agréable*, de la même manière qu'une amitié ou un accueil *chaleureux* peuvent l'être. Dans la mesure où l'on pourrait dire que *warm* est polysémique, cela devrait être dans le sens que l'entendent Ruhl, Weinreich et Ullmann (*op.cit.*, cf. ci-dessus), c'est-à-dire dans le sens de cette conception de la polysémie comme un cas de déplétion ou de « variations dans l'application » du lexème en question.

De même que pour l'adjectif *warm*, nous avons l'impression, quant à la structure sémantique du verbe *open*, qu'il ne s'agit pas d'un cas de *polysémie* « conventionnelle », mais plutôt de variations référentielles ou de variations dans l'application (contextuelle) du lexème. Lakoff écrit (1987, p. 416) que le verbe s'emploie par exemple dans des constructions verbales comme « to open a door » et « to open a present ». Le *Webster's* (1989, p. 1008) liste encore d'autres usages pour ce verbe transitif⁷⁰ :

1. to move (a door, window sash, etc.) from a shut or closed positions so as to admit of passage
2. to render (a doorway, gateway, window, etc.) unobstructed by moving a door, window sash, etc. away from it
3. to render the interior of (a box, a drawer, etc.) readily accessible
4. to give access to; make accessible or available, as for use; *to open a port for trade*
5. to recall or revoke (a judgment, decree, etc.) for the purpose of allowing further contest or delay
6. to clear (bodily passages)
7. to uncover, lay bare, or expose to view
8. to disclose, reveal, or divulge: *to open one's mind*
9. to render accessible to knowledge, enlightenment, sympathy, etc.
10. to expand, unfold, or spread out; *to open a map*
11. to make less compact, less closely spaced, or the like: *to open ranks*
12. to establish for business purposes or for public use: *to open an office*
13. to set in action, begin, start, commence (sometimes fol. by *up*): *to open a campaign*
14. to cut, blast, or break into: *to open a safe with nitro*
15. to make an incision or opening in: *to open a boil*

⁷⁰ Evidemment, *open* peut aussi être un verbe *intransitif* de même qu'un adjectif, mais dans les deux exemples cités par Lakoff, il s'agit plutôt du verbe *open* dans son emploi *transitif*. Nous limiterons ainsi notre examen du verbe à n'inclure que de tels cas.

16. to make or produce (an opening) by cutting or breaking, or by pushing aside or removing obstructions: *to open a way through a crowd*
17. *Naut.* to sail (a course) so that the apparent location of a distant fixed object changes with relation to a nearer fixed object (sometimes fol. by *out*)
18. *Law.* to make the first statement of (a case) to the court or jury
19. *Cards.* to begin a hand by making (the first bid), placing (the first bet), or playing (a given hand or suit) as the lead.

Pour nous, le sens général du verbe *open* sera celui de « rendre accessible un contenu spécifique », que cela soit celui d'une pièce (cf. par exemple les sens 1-2 du terme), d'une boîte (sens 3) ou d'un état d'esprit (sens 8-9, par exemple). Quel que soit le domaine d'application du terme, il nous semble qu'il véhicule le sens général de *rendre accessible, révéler, divulguer* quelque chose. Il n'y aurait ainsi aucune différence entre le fait d'« ouvrir des portes » ou celui d'« ouvrir un paquet » : dans les deux instances, on s'apprête à dévoiler le contenu de quelque chose qui a été, préalablement, clos et caché, inconnu ou pas débuté. Nous sommes d'avis que tous les sens décrits ci-dessus et empruntés au *Webster's* répondent à une telle définition du noyau sémantique du verbe *open*, sans distinctions métaphoriques ou métonymiques majeures. Le verbe transitif *open* n'est donc pas polysémique dans le sens conventionnel de ce terme ; il ne s'agit là que de « variations dans l'application » de ce que véhicule ce « single core meaning that accounts for all and only the various senses ».

Cet exemple se rapproche de celui de *couper* que présente Bianchi (2001) dans ses recherches. Cet auteur postule qu'il y a deux stratégies d'analyse pour rendre compte de la relation sémantique entre, par exemple, *Alice a coupé l'herbe* et *Jean a coupé le gâteau*. Selon la stratégie traditionnelle, les deux emplois de *couper* se décriront comme des *applications* différentes d'une « fonction à l'argument » : cette « fonction » représenterait la *signification*, mais ce que « la fonction *fait* dépend bel et bien de l'argument » (*ibid.*, p. 100). Or, « l'interprétation de la fonction ne varie pas avec l'argument, puisqu'elle est donnée par la totalité » des emplois ou des arguments. « Ainsi la valeur obtenue en appliquant la fonction à l'argument varie avec l'argument, mais *la signification ne varie pas*, puisque la signification est la fonction, définie par *toute* la disjonction » (*ibid.*). La stratégie « alternative », dont parle Bianchi (*op.cit.*, pp. 100-101), suggère, par contre, d'utiliser pour le verbe en question

l'ensemble de conditions d'application le plus abstrait et général, celui qui serait commun à tous les emplois conventionnels de l'expression ; toute autre précision est du domaine de la pragmatique, une modulation contextuelle du sens, ou un enrichissement qui ne modifie pas les conditions de vérité littérales de la phrase où le verbe apparaît. Le contexte permet tout simplement d'intégrer la signification, de la compléter, de la préciser : ainsi des contextes différents permettent des intégrations différentes.

Bianchi se rapproche dans sa conception – et dans cette seconde stratégie – de la conception de Todorov (cité dans le chap. 3.1.) : ce à quoi elle réfère quand elle parle de « l'ensemble de conditions d'application le plus abstrait et général » pourrait être rapproché du « noyau sémantique potentiel » chez Todorov. Nous nous plaçons plutôt du côté de la « stratégie traditionnelle », tout en essayant cependant d'unir ces deux stratégies dans une conception de la polysémie où les deux ne s'opposeraient pas, mais se complèteraient et où elles pourraient coexister, même à l'intérieur de la structure sémantique d'un même lexème.

Voici où entrent en question les deux autres exemples que nous avons empruntés à Lakoff (*op.cit.*) et dont nous discutons ici la polysémie : le verbe *run*, par exemple, présente tant un cas de polysémie « conventionnelle » que des cas de la polysémie par « variations dans l'application ». D'après le dictionnaire anglais consulté (*op.cit.*, pp. 1252-3), le verbe comprend une centaine d'explications et d'emplois (plus ou moins) différents et qui réfèrent aussi bien à des êtres animés qu'à des éléments inanimés (à des objets). Nous ne citerons pas tous les exemples et toutes les explications du terme que liste le dictionnaire – cela nous mènerait largement en dehors des cadres de notre étude – mais il nous est possible par exemple d'observer les cas suivants :

1. [à propos d'un être animé] :

- a) dans un sens général et primaire, il s'agit de la compréhension de *run* en termes de quelqu'un [ou de *quelque chose*, en tant que partie intégrante de ce « quelqu'un » (pour ce qui est par exemple des *parties du corps humain*) ou en tant qu'un animal particulier] qui se déplace (ou qu'on déplace) de façon rapide (ex. « to go quickly by moving the legs more rapidly than at a walk and in such a manner that for an instant in each step all feet are off the ground », « to move with haste; act quickly », « to flee or escape », etc.). Par extension, on peut aussi inclure à cette catégorie des *sens* apparentés comme « to make a quick trip », « to have recourse for aid, support, comfort, etc. (ex. *He shouldn't run to his parents with every little problem*) », « to go around, rove, or ramble without restraint (often fol. by *about* : *to run about in the park*) », « *Every morning he ran the dirt path around the reservoir to keep in condition. She ran her fingers over the keyboard* », où nous avons

- toujours cette même idée d'un déplacement rapide (exécuté dans un objectif ou dans un domaine - contextuel ou géographique - spécifique).
- b) pour désigner la participation (d'un être animé) à un concours ou à une campagne (ex. « to take part in a race or contest ; to finish in a race or contest in a certain numerical position: *The horse ran second.* » ; « to be or campaign as a candidate for election »).
 - c) pour désigner le fait de « manage or conduct » (fr. mener) un commerce ou même sa vie (ex. *to run a business, to run one's own life*).
 - d) pour désigner le fait de « charge (an item or items) as on a charge account or to accumulate (bills) to be paid all at a time: *He ran a large montly tab at the club.* »).
- etc.
2. [se dit à propos d'un objet ou d'un élément inanimé] :
- a) pour désigner le déplacement ou le mouvement de cet objet, ex. « to move, roll, or progress from momentum or from being hurled, kicked, or otherwise propelled: *The ball ran over the curb and into the street.* », « to move under contuing power or force [...] : *The car ran along the highway [...]**The ship ran aground* », « to ply between places (*This bus runs between New Haven and Hartford*) », « to move, glide, turn, rotate or pass easily, freely, or smoothly », etc.
 - b) pour caractériser (la qualité d')un élément inanimé : « to appear, to occur, or exist within a certain limited range; include a specific range of variations [...] *Your work runs from fair to bad. New cars run from a ten-passenger limousine to a three-wheeled runabout with room for one.* »
 - c) pour désigner le fonctionnement ou l'opération d'un élément : ex. *How does your new watch run?, the noise of a dishwasher running, the furnace runs most of the day,* etc.
 - d) pour désigner l'impression de quelque chose ou l'apparition de qqch dans la presse : ex. *The account ran in all the papers.*
 - e) pour désigner la continuation de quelque chose : « to proceed, to continue, or go: *The story runs for eight pages.* »
 - f) pour désigner l'extension de quelque chose : que cela soit quant à la direction que prend un élément (« to extend in a given direction: *This road runs north to Litchfield* »), quant à la longueur de l'élément (« to extend for a certain length: *The unpaved section runs for eight miles.* » ou quant à une surface particulière (« to extend over a given surface: *Shelves ran from floor to ceiling.* »).

Etc.

Parmi ces exemples et ces explications empruntés au dictionnaire *Webster's* (1989), on peut observer en particulier les cas 1a) et 2 f) qui répondent aux exemples donnés par Lakoff : si c'est *Harry* qui « run[s] into the woods », il s'agit évidemment d'un cas de déplacement d'un être animé dans le sens de « to go quickly by moving the legs more rapidly than at a walk and in such a manner that for an instant in each step all feet are off the ground », « to move with haste; act quickly », « to flee or escape », etc. (cf. 1a) ci-dessus). Si, par contre, c'est le *chemin* – « the road » – qui « run[s] into the woods », il n'est plus question d'un être animé qui se déplace dans le sens décrit ci-dessus, mais on a plutôt affaire à l'expression d'une extension directionnelle (sans

déplacement corporel), dans le sens de la catégorie 2f). Le *sens* de cette deuxième expression n'est pas le même que celui qu'on voit dans l'expression *Harry runs into the woods*. Les actions désignées sont entièrement différentes : il n'est pas question de la même instance de *run* dans les deux cas. Le terme est polysémique, non seulement – comme nous l'avons dit ci-dessus – parce que les *référents* ou les points de focalisations des expressions sont différents, mais aussi parce qu'ici, il y a une différence de *sens* pour les deux instances de *run*. Il y a deux *signifiés* différents qui correspondent à deux réalités extralinguistiques et linguistiques distinctes. Que l'on se rappelle ici que lesdites « variations dans l'application » (ou la *polysémie* « réduite ») demandaient qu'il ne pût y avoir qu'un sens particulier, mais à applications multiples ou dont on pouvait voir, dans des instances différentes, des *aspects sémantiques* discernables ou des « phases de conceptualisations » différentes (cf. Kleiber, 1999, p. 79). Pour ce qui est du mot *run*, dans cette conception des choses et d'après cette distinction entre la *polysémie* conventionnelle et les *shifts in application* (ou la *polysémie* comme « déplétion » ou comme actualisations de « zones » différentes), on peut observer qu'il y a

- a) entre les exemples cités de Lakoff (1987), un cas de *polysémie* (conventionnelle), car l'on peut y observer, pour un signifiant (*run*), deux *signifiés* distincts (mais pourtant apparentés), et
- b) pour ce qui est des *sens* repérés du *Webster's* et présentés ci-dessus, un cas de *polysémie* par « variations dans l'application » : on en trouve des exemples à l'intérieur de chaque catégorie de signification ou – autrement dit – entre les instances de *run* listées à l'intérieur d'une catégorie 1a), 1b), 2c) etc.

Les 116 explications que donne le *Webster's* pour le verbe *run* ne représentent donc pas *toutes* des *sens* différents. La polysémie de ce verbe ne comprend donc pas 116 *signifiés distincts* (mais apparentés par des « relations de famille ») : on trouve, parmi ces 116 explications, quelques catégories sémantiques spécifiques qui correspondent à des *signifiés* distincts, mais on trouve aussi, parmi les mêmes explications, des « variations dans l'application » de ces *signifiés* et, ainsi, des *emplois* du mot *run* que l'on peut intégrer dans chacune de ces catégories de signification.

Or si nous avons déterminé jusque-ici, d'une part, la polysémie aussi bien « conventionnelle » (sémantique) que pragmatique (par « variations dans l'application ») du verbe *run*, ainsi que, d'autre part, la polysémie « par variations

dans l'application » des éléments *warm* et *open*, les opinions et les analyses diffèrent pour ce qui est du quatrième exemple emprunté à Lakoff (1987). *Window* – fameux exemple chez de nombreux chercheurs (Lakoff, Cadiot & Habert, Kleiber) – se définit soit comme un cas de cette polysémie *actualisée* (« par variations... »), soit comme un cas de la polysémie « conventionnelle ». Nous souhaiterions ici ajouter une simple précision à ces deux conceptions de la polysémie du lexème *window* (et, en français, de celui de *fenêtre*) : nous sommes d'avis que *window* partage les caractéristiques du verbe *run* en ce qu'il présente et des sens différents et des phases de conceptualisation (des actualisations) distinctes. Si l'on considère les explications lexicographiques que donne le dictionnaire *Webster's* pour ce terme (p. 1636), on observera que celui-ci peut dénoter 1) « an opening in a wall »⁷¹, comme le dit Lakoff (*loc.cit.*) ; 2) « the glass-filled frame in that opening » (*ibid.*), 3) « anything likened to a window in appearance or function, as a transparent section in an envelope, displaying the address », ainsi que 4) « metal stripes, wires, bars dropped from an aircraft or ejected from missiles to confuse hostile radar detectors; chaff ». Nous voyons la multiplicité de *sens*, mais aussi que ces sens ont des sèmes en commun ou, au moins, qu'ils présentent des ressemblances de famille. C'est quant aux référents que les différences sémantiques se visualiseront peut-être de plus près : dans la première situation, nous avons une ouverture dans le mur ; dans le deuxième cas, il s'agit, cependant, d'un objet (la vitre) qu'on met dans cette ouverture afin de laisser pénétrer « l'air et la lumière » mais qui protège quand même de la pluie, le vent, le froid, etc. (*Le Petit Larousse*, 1991, p. 424). Dans ces deux cas, l'objet général de référence est le même : c'est un objet que l'on trouve dans le mur d'une construction (bâtiment, automobile, etc.). Le troisième cas réfère à une ouverture qui est « pratiquée dans un matériau » (*ibid.*, ex. *une enveloppe à fenêtre*) et se rapproche, par cette définition même, de la structure sémantique des deux cas précédents. Dans le quatrième cas, cependant, *window* présente un tout autre référent : le mot y renvoie à des objets en métal qu'on

⁷¹ Et nous précisons que cette désignation peut aussi inclure « an opening [on] the side of a vehicle, etc., for the admission of air and light, or both », d'après la définition du *Webster's* (1989, p. 1636). Nous ne faisons ici aucune spécification ultérieure entre *types de murs*, etc. Nous indiquerons aussi que l'objectif de la discussion actuelle n'est pas de rendre compte, de manière aussi détaillée que possible, du sémantisme du mot *window* (*fenêtre*) ; nous cherchons plutôt à illustrer notre point de vue et la distinction en deux « directions » ou deux « types » de la *polysémie lexicale*. De ce fait, il est tout à fait possible que nous omettions d'observer, dans notre traitement du lexème *window* (et de sa contrepartie française), quelques-uns de ses emplois. Pourtant, les exemples que nous citons et que nous discutons ci-dessus, nous suffiront pour illustrer ce que nous regardons comme essentiel dans le cadre de cette étude.

laisse tomber d'un avion ou qu'on lance à partir d'un missile afin de tromper les radars des ennemis, etc. Il est donc à observer, dans la structure sémantique de ce lexème, tant des cas de *polysémie* (« conventionnelle ») que des cas de « variations dans l'application ». Or, selon ce que nous avons pu comprendre des réflexions avancées par Lakoff (1987) et Kleiber (1999), *window* (ou *fenêtre*) ne présenterait que des variations dans ses applications référentielles ; dans ses actualisations réelles. Tantôt le nom actualise les sèmes pertinents à sa compréhension comme une « ouverture dans le mur », tantôt il actualise les sèmes pertinents à sa compréhension en termes de la fermeture vitrée qui couvre cette ouverture. Kleiber écrit (1999, p. 79) :

Les exemples en sont bien connus : *fenêtre* n'aura pas la même zone affectée selon qu'il s'agit d'*ouvrir la fenêtre*, de *repeindre la fenêtre* ou encore de *laver la fenêtre*. Dans ce cas, le rassembleur de « sens » (la parenté donc) est constitué par l'objet lui-même – dans l'exemple cité, c'est la fenêtre – et les différents sens correspondent aux différentes réalités ou zones activées.

Or là, on ne considère pas les autres sens que présentent et le mot anglais (*window*) et le terme français (*fenêtre*). Même en admettant, comme on l'a fait pour le mot *run*, que ces mots (*window*, *fenêtre*) montrent certaines relations du type des « variations dans l'application », il ne suffit pas de s'arrêter là : il faut aussi prendre en considération les autres *sens* de ces mots et les mettre en relation avec le(s) signifié(s) déjà observé(s). Or Kleiber et Lakoff ne discutent pas les *autres sens* de ces mots dans leurs traitements respectifs de *fenêtre* et *window*. Ils ne considèrent, en fait, que ces références (actualisées ou focalisées d'après des critères contextuels) à l'« ouverture dans le mur » et à la « fermeture vitrée » que l'on associe normalement à cette ouverture. Si l'on considère les autres emplois du terme *fenêtre* (*window*), on observera par contre aussi qu'il faudra attribuer à ce signifiant non seulement le *signifié* (contextuellement actualisé et spécifié) de l'« ouverture [dans un mur ou dans un matériau généralement fermé] avec tous les éléments qui en fait normalement partie », mais aussi le *signifié* d'« objets en métal qu'on lance afin de rendre confus un ennemi » (voir ci-dessus), etc. Nous regrouperons donc ce nom de *window* dans la même catégorie que le verbe *run*, discuté ci-dessus, parce que les deux présentent un cas de « double polysémie » : parmi leurs acceptions, il est possible de discerner et des situations de polysémie pure (plusieurs signifiés pour un signifiant) et des cas d'« actualisations » ou de « variations » différentes dans l'application du lexème.

Nous souhaiterions donc clairement distinguer deux types de polysémie : dans l'un des cas, il y a deux signifiés distincts (mais pourtant apparentés) pour un seul signifiant – c'est la situation de la polysémie « conventionnelle ». La différence entre les signifiés réside ici essentiellement dans leurs structures intrinsèques : ce sont des sèmes inhérents qui sont affectés, tandis que, dans le deuxième cas, ce sont plutôt des sèmes afférents qui se modifient et varient d'après le contexte. Dans ce cas-là, nous ne dirions pas qu'il y ait deux signifiés distincts pour un signifiant, mais il s'agira d'un seul signifié qui actualisera (ou qui n'actualisera pas) différentes « zones » de sa structure, dépendant du contexte et des domaines d'application et de focalisation nécessaires. Il faudra donc faire une distinction claire entre les notions-clefs de *sens*, d'*emploi* et de *réfèrent*. Par *sens* on comprendra ici les unités signifiantes qui ne diffèrent que par une opposition d'« au moins un sème inhérent » (Dubois, 1994, p. 428) – ce qui placera, en fait, la différence sémantique au niveau du *signifié* et non à celui du *contexte*. Le contexte appartient cependant au domaine de l'*emploi*, et c'est dans ce domaine où sera spécifiée la différence contextuelle des « sèmes afférents ». Ce sont aussi ces sèmes afférents qui provoquent les « variations dans l'application » ou les diverses focalisations ou (non-)actualisations des zones représentatives du lexème. Dans cette conception de la polysémie, le *sens* reste clairement représenté par un *noyau sémantique unitaire* (angl. « single core meaning », cf. Lakoff, 1987, p. 460) qui régit toutes les actualisations en *emploi* du lexème. Chaque « actualisation en *emploi* du lexème » montre, en fait, différents *aspects* du contenu sémantique de l'élément lexical. Il y a, en fait, un *contenu sémantique général* qui s'actualisera différemment dans différents contextes (cf. la citation de Bianchi sur la *fonction* et la *signification*) ; il y a, au fond, un *lexème monosémique* dont la réalisation contextuelle fait activer (ou désactiver) certaines portions de son contenu. Le lexème ne renvoie, en profondeur, qu'au seul et même *objet de référence*. Ce « seul et même *objet de référence* » est donc unique pour tous les aspects sémantiques variables du lexème, mais il se définit, se spécifie ultérieurement par le contexte dans lequel il figure. Il n'est pas *vide* de sens dans son état « hors contexte »⁷², mais c'est le contexte qui le façonne et qui le colore, en activant (ou en n'activant pas) certains éléments qui sont en relation quelconque avec ce lexème et le concept qu'il représente.

⁷² Il faut donc séparer la polysémie par « variations dans l'application » et l'effet de « nonce sense » (cf. chap. 4) qui, lui, renvoie à une extrême généralité sémantique.

C'est donc ainsi que nous pouvons distinguer entre ce qu'on peut comprendre par la *polysémie* (« conventionnelle ») et les *shifts in application* (ou la polysémie par « variations dans l'application »). Nous ne disons pas que les *sens* d'un lexème soient à définir en termes de leurs *référents*, mais nous disons qu'on doit considérer les deux, avec le contexte de leurs *emplois*, afin de déterminer de quel type de *polysémie* (ou de quel type de *multiplicité sémantique*) il s'agit. Nous mettons l'accent sur ces trois termes et sur leur intégration nécessaire dans le traitement de la polysémie lexicale, non seulement parce que cela constitue notre meilleur moyen de faire la distinction entre les deux types de *polysémie*, mais aussi parce que nous sommes d'avis que les confusions senties dans notre lecture de Lakoff (1987) et (partiellement aussi) de Kleiber (1999) sont dues au manque d'une telle distinction claire et prononcée entre ces types de relations linguistiques et extra-linguistiques. Lakoff, par exemple, ne parle que de « sense » partout où il discute de ces questions, en « sautant » ainsi un niveau de l'étude que nous jugeons non seulement très important, mais *nécessaire* à tout recensement théorique de la polysémie. Or le fait que Lakoff ne semble pas faire une telle distinction entre *sens* et *emploi* (« sense » et « use ») se comprend si on lui assigne la définition *référentielle* de la *signification nominale* qui dit que le sens (angl. « meaning ») d'un terme est une fonction « which assigns a *referent* (an individual or kind) to that term *in each possible situation* (or possible world) » (Lakoff, 1987, p. 230)⁷³. Ainsi peut-on peut-être plus facilement comprendre qu'il ne se serve que de la notion de « sense » dans ses discussions sur les variations distributionnelles d'un terme. On peut aussi comprendre, à partir de ce point de vue, que la notion et l'assignation de *polysémie* soient plus accessibles et plus acceptables qu'elles ne le sont peut-être dans la conception que présente Ruhl (1989). Si le terme est assigné un *référent* spécifique dans chaque situation possible où il se trouve et que les exemples présentés par Lakoff (*op.cit.*) se placent dans un grand nombre de situations différentes (quoique apparemment sémantiquement apparentés), chaque nouvelle situation devient alors, au moyen de son propre référent, un nouveau sens. Or toute différence *distributionnelle* ne pourra être dénommée « sens » (nouveau ou différent).

⁷³ C'est nous qui soulignons (en *caractères italiques*). Cette définition est, par ailleurs, donnée dans un contexte où Lakoff discute de Putnam, de « Model-Theoretic Semantics » et de la théorie « objectiviste », et nous ne sommes pas sûre qu'elle constitue le point de vue que souhaite adopter Lakoff (il ne le dit pas explicitement). Néanmoins, vu les exemples et les considérations que présente Lakoff sur la signification des items lexicaux, il nous semble que sa conception se rapproche au moins de cette définition ou d'une définition similaire de la signification des items nominaux. (A comparer aussi avec la définition du *sens* observée ci-dessus).

Le sens de *fenêtre* ne change pas entre les phrases « *Paul est sorti par la fenêtre* » (Kleiber, 1999, p. 87) et « *Marie a lavé la fenêtre* ». Il y a seulement focalisation sur certains *aspects* du sens exprimé par le lexème. Il s'agit donc d'une sorte de « référence indirecte », où le *référent* changera « au moyen de fonctions pragmatiques » (*ibid.*). Quoiqu'il en soit finalement, il est clair que cette séparation entre les deux types de polysémie ne constitue pas une chose évidente : les critères de distinction sont parfois très vagues et la terminologie extrêmement fluctuante. Outre les dénominations de « variations dans l'application » (angl. *shifts in application*), de polysémie « par déplétion »⁷⁴ et de « zones actives », ce même phénomène est qualifié de « polysémie systématique » (cf., par exemple, Nunberg & Zaenen, 1997 ; Cadiot & Nemo, 1997 ; Récanati, 1997) ou encore de « polysémie régulière » (Apresjan, 1973 ; angl. *Regular Polysemy*). Nous en trouvons aussi des traces, quoique cela soit sans spécification terminologique ultérieure, chez Katz (1972), Picoche (1994/1995), Geeraerts (1993), Tuggy (1993), ainsi que chez bien d'autres chercheurs. Parfois, on ne parle que de *polysémie* tout court, même si les descriptions des exemples et des conditions théoriques laissent comprendre qu'il s'agit de cet « autre » type de polysémie ; la polysémie des « variations dans l'application ». Nous nous servons principalement de cette dernière terminologie, issue de Ruhl (1989) et d'Ullmann (1957), mais ceci est une question que nous affinerons aussi par la suite, dans le chapitre suivant.

Qu'on fasse donc cette distinction entre la polysémie des « variations dans l'application » et la polysémie conventionnelle qui se définit comme un phénomène linguistique où un élément lexical comprend plusieurs signifiés pour un signifiant, et des différences non seulement contextuelles, mais inhérentes. Contrairement à ce que nous avons vu pour la polysémie des « variations dans l'application », où les emplois du lexème répondent tous à un seul noyau sémantique unitaire (cf. Lakoff, 1987, p. 460 : « a single core meaning »), les sens d'un lexème polysémique (dans cette conception « conventionnelle ») ne le font pas nécessairement. Or une telle condition pose aussi des restrictions et des questions ultérieures sur le traitement et puissantiel et, dans un second temps, prototypique de la polysémie. Que deviennent, sous ces conditions, la théorie du signifié de puissance – le fait de « ramener le multiple

⁷⁴ Qui est notre équivalent français de l'expression anglaise de Weinreich (1963, p. 180-181).

apparemment hétéroclite à une certaine unité », comme le disait Picoche (1986, p. 11) – et celle du prototype centralisant de la catégorie lexicale représentée par le mot polysémique ? Nous verrons cela, entre autres, au moyen de nos analyses du mot *coup* (chap. 4). On y observera aussi une structuration radiale des catégories de représentation, de sorte qu'il y ait un membre central et des liens, par des relations de famille, à des éléments plus périphériques, définis « by image-schema transformations and metaphors » (Lakoff, *op.cit.*). Ces éléments périphériques ne sont pas arbitraires, quoiqu'on ne puisse pas les prédire à partir des sens centraux, mais ils sont *motivés* par leurs liens et leurs relations proches avec les éléments qui se trouvent en positions intermédiaires (ou médianes) dans cette structuration. Ces éléments en positions intermédiaires sont caractérisés par leurs transformations figurées et leurs modèles métaphoriques (cf. Lakoff, *op.cit.*, p. 460).

3.2.3. « Variations dans l'application » : une conception *monosémique* de la polysémie ?

Dans les chapitres précédents, nous avons étudié la polysémie à partir de la théorie puissancielle et de la théorie des catégories prototypiques. Nous avons terminé ces considérations en soulignant quelques similarités entre les deux théories. Or nous avons aussi défini la différence entre deux conceptions de la polysémie ; entre deux « types » de multiplicité sémantique. Nous sommes partie d'une terminologie et d'une réflexion originalement ressortissant à Ruhl (1989), Weinreich (1963) et Ullmann (1957). Tous les chercheurs consultés, ainsi que nos analyses et nos résultats de recherche préliminaires de ces « variations... », ont montré qu'il s'agit en fait d'une conception de la *polysémie*, qui n'est pas celle de la polysémie conventionnelle. Cet autre type de polysémie semble, par contre, plutôt se baser sur une conception *monosémique* du phénomène sémantique. On évoque ici le rôle essentiel joué par le *noyau sémantique unitaire* : ce « membre central » ou ce *signifié unitaire* et *abstrait* qui est représenté dans la définition sémantique de toutes les acceptions du lexème, malgré leurs différences extérieures apparentes. C'est dans de tels cas que nous avons affaire à cet autre type de polysémie ; la polysémie « par déplétion » ou la polysémie « des variations dans l'application ». Picoche écrit (1994/1995, p. 408), dans un contexte où elle discute la polysémie apparente du lexème *hôtel*, que

[t]out se passe comme s'il s'agissait en réalité d'un mot monosémique vague auquel l'usage confère certaines spécialisations contextuelles, réduisant ses possibilités de référence à certains objets seulement. J'appelle aussi *signifié de puissance* ce léger ensemble sémique, qui fait l'unité des trois emplois.

L'exemple de Picoche (*op.cit.*) nous révèle clairement que cette « autre » polysémie n'est pas trop distante de la théorie puissancielle : comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, il y a, dans les deux cas, des représentations théoriques sur un « sens général unique » ou une « substance » sémantique (le signifié de puissance) qui se manifeste de façon contextuelle (en des signifiés d'effet)⁷⁵. La théorie des catégories prototypiques nous a aussi montré qu'elle peut comprendre le concept d'un sens abstrait et unitaire qu'auraient les membres de la catégorie (c'est-à-dire les acceptions du polysème) en commun. Or il existe des différences d'opinion sur la question de savoir s'il s'agit du tout d'une question de polysémie, ou s'il faut plutôt concevoir ce phénomène en termes *monosémiques*. Comme l'a dit Lakoff (*loc.cit.*) : « The classical theory of categories does not do very well on the treatment of polysemy », et ce problème que présente la version « standard » de la théorie des catégories est justement due à l'introduction nécessaire d'un noyau sémantique (*sens abstrait*) commun entre les différentes acceptions du polysème.

Toutefois, la conception de la polysémie « monosémique » se voit aussi par exemple chez Cadiot & Nemo (1997, p. 32), dans leur discussion sur ce qu'ils appellent la « polysémie systématique » : les auteurs y proposent une version de la polysémie qui consiste en une « réponse monosémique » conventionnalisée d'après le contexte. Nous discuterons cette question de plus près dans le chapitre 3.2.3.1. ci-dessous et nous retournerons, dans le même contexte, au concept de « zones actives » que nous avons déjà observé dans le chapitre précédent, mais qu'il nous reste encore à définir et à discuter plus en détail. Cette question des « zones actives » sera aussi l'affaire d'une analyse de la polysémie en termes de « variations dans l'application ». Nous observerons aussi le concept de « facettes » et nous tournerons ainsi nos regards vers les travaux linguistiques d'entre autres, Langacker [1984, 1987, 1991a, 2002 (1991b)] et Cruse (1996).

3.2.3.1. « *Shifts in application* », polysémie systématique, facettes et zones actives : plusieurs noms pour un seul phénomène ?

Ayant donné, ci-dessus, la définition de ce que nous comprenons, avec Ullmann (1957) et Ruhl (1989) par le terme de *shifts in application*, traduit en français par « variations dans l'application », essayons maintenant de voir dans quelle mesure cette notion et ce phénomène de « sens multiple » sont à rapprocher, entre autres,

- a) des « zones actives » de Langacker [1984, 1987, 1991a, 2002 (1991b)],
- b) de la notion de « facettes » (Cruse, 1996),
- c) de celle de « déplétion » (Weinreich, 1963),
- d) des « connecteurs » (dans la terminologie de Fauconnier, 1984),
- e) de la désignation de « coercition de type » (chez Pustejovsky, 1991, 1993 et 1995),
- f) de la notion de *polysémie systématique* [chez, entre autres, Nunberg & Zaenen (1997) et Cadiot & Nemo (1997)],
- g) de celle de la « polysémie régulière » (chez Apresjan, 1973)⁷⁶, et
- h) du concept de la « métonymie intégrée » (d'après Kleiber, 1999).

Les dénominations (et les variations théoriques) de ce phénomène sont multiples : outre les termes évoqués ci-dessus, il sera encore possible de citer celui de « référence différée » (Nunberg, 1979) et celui d'un « transfert de sens » (Sag, 1981) ou d'un « transfert sémantique » (Leech, 1981). En fait, le concept de « transfert » revient aussi chez d'autres chercheurs : Nunberg & Zaenen (1997, p. 12), par exemple, définissent la « polysémie systématique » en termes d'un « transfert général » qui se réalise au moyen de la formule suivante : « Si un mot a un emploi de type *s*, il a aussi un emploi de type *s'* ». Ainsi, « un mot qui indique un endroit ou un type d'endroit peut être employé pour faire référence aux personnes qui y vivent (la ville/le comté/l'état a voté pour John) [...] » (*ibid.*).

⁷⁵ Cf. aussi Koerner (1984, p. XII) où on peut lire que « the various contextual senses [...] arise as actualized meanings from a single potential meaning... »

⁷⁶ Le terme français provient de Nunberg & Zaenen, 1997, p. 12, note 2. Apresjan (1973) parle, dans la version anglaise, de *regular polysemy*. Nous commenterons sur cette dénomination et la traduction de Nunberg & Zaenen ci-dessous, dans le chapitre suivant. Nous évoquerons aussi la métonymie intégrée, selon Kleiber (1999), dans le chapitre suivant (3.2.3.2.).

L'étude qui suivra sera donc largement une étude des nouvelles terminologies, de même qu'une comparaison entre ces nouveaux concepts et la notion déjà connue des « variations dans l'application ». L'hypothèse générale d'où nous partirons dans ces réflexions, sera qu'il s'agit, dans tous ces cas, d'un seul phénomène linguistique, désigné au moyen de plusieurs noms différents, ainsi que considéré à partir de plusieurs points de vue et de plusieurs points de départ théoriques. De façon générale, nous nous tenons à l'« axe de la polysémie par sous-détermination et accommodation » dans la terminologie et la catégorisation employées et proposées par Cadiot & Habert (1997) et reprises dans Kleiber (1999, p. 78 *sq.*).

Quelle que soit la terminologie que l'on souhaite adopter (et le choix n'est pas évident parmi une telle richesse de variations terminologiques), il est clair que ce phénomène constitue un élément « omniprésent » (Nunberg & Zaenen, 1997, p. 13) et, en conséquence, un élément très important dans toute étude linguistique. Il n'est pas question ici d'une forme « déviante » et non-essentielle de la polysémie standard, mais il s'agit d'un phénomène linguistique qui est plus « régulier » qu'« irrégulier ». Néanmoins, vu cette grande diversité en dénominations pour quelque chose qui nous semble constituer le même phénomène, il sera certainement fructueux de reprendre ici, une fois pour toutes, les bases théoriques des dénominations et des théories les plus importantes, afin de bien pouvoir les séparer les unes des autres. Faisons cela au moyen de la figure 11 qui illustrera mieux les similarités et les différences qu'on peut observer entre les théories et les terminologies respectives. Les notations suivies d'un astérisque seront sujettes à des réflexions et à des critiques ultérieures. Tel est par exemple le cas de la notion de « zones actives ». Nous discuterons aussi davantage quelques considérations et des définitions issues d'Apresjan (1973) et de la théorie de la *polysémie systématique* (Nunberg & Zaenen, 1997 ; Bianchi, 2001).

Figure 11 : relevé schématique des fondements théoriques de la polysémie

Dénomination et source(s)	Fondements théoriques
<p>« Variations dans l'application » (<i>shifts in application</i>)</p> <p>Ullmann, 1957 ; Ruhl, 1989 ;</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tripartition de la « multiplicité de sens » ; <i>homonymie, polysémie</i> et « <i>shifts in application</i> ». ▪ Les « <i>shifts in application</i> » = une <i>conception monosémique</i> (« a single, general meaning » ; ne fait pas de distinction entre des <i>sens</i> différents, mais entre des <i>aspects sémantiques</i> différents d'un <i>sens unique et unitaire</i>) ▪ « <i>shifts in application</i> » ≠ polysémie
<p><i>Depletion</i> (polysémie « par déplétion »)</p> <p>Weinreich, 1963 ;</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ « semantic near-emptiness » au lieu d'une polysémie conventionnelle ▪ une <i>conception monosémique</i> à des variations distributionnelles et référentielles ▪ actualisation ou non-actualisation de certains sèmes afin de créer un effet de focalisation sur certains aspects de la sémantique du lexème ▪ un autre « type de polysémie » (angl. <i>type of polysemy</i>)
<p>« zones actives »</p> <p>Langacker, 1984, 1987, 1991a, 2002 (1991b)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ seules des « portions restreintes » d'un objet (appelé « trajecteur » (fr. <i>trajecteur</i>) ou « landmark », Langacker, 2002 :190) sont affectées. ▪ Ces portions affectées constituent les <i>zones actives</i>, ou la zone de focalisation (« zone centrale ») de l'interaction relationnelle décrite (ou désignée). La participation des « zones actives » (d'une certaine région du trajecteur) est plus directe et plus centrale à la conception relationnelle que ne le sont celle des autres régions (du trajecteur). ▪ La zone active et le trajecteur peuvent coïncider (occuper le même espace) ▪ Une <i>conception polysémique</i> (*) des lexèmes « courants », qui se fait voir au moyen de <i>prédications</i> (ou de variations) différentes (il y a des modifications quant aux points de références).
<p>« facettes »</p> <p>Cruse, 1996 ;</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Composants ayant un contenu sémantique unitaire ou global, mais présentant des variations sémantiques contextuelles ▪ « une variation sémantique qui se situe entre la polysémie et la [simple] variation contextuelle » ▪ les facettes sont représentées dans des catégories prototypiques séparées, puisqu'elles peuvent avoir leurs « propres relations sémantiques ». ▪ Or le prototype lui-même du concept « unitaire ou global » doit répondre à la représentation catégorielle de tous les facettes (≠ polysémie) ▪ Les facettes ne constituent pas des sens <i>opposés</i> : contrairement aux sens d'un polysème, elles peuvent être coordonnées dans des constructions phrastiques.
<p>« coercion de type »</p> <p>Pustejovsky, 1991, 1993 et 1995 ;</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lexique génératif ; des mécanismes qui s'appliquent à une composante pour générer le sens voulu en contexte. Cette « composante » comprend au moins quatre niveaux : a) un niveau argumental, b) un niveau « événementiel », c) une structure « de qualia » (rassemblant les propriétés/ les événements typiquement associés au lexème) et d) un niveau d'« héritage lexical » (cf. Kleiber, 1999:173sq.)

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Coercition de type = un mécanisme génératif ; « a semantic operation that converts an argument to the type which is expected by the function » ; ▪ Une reconstruction métonymique (métonymie logique)
« connecteurs » Fauconnier, 1984 ;	<ul style="list-style-type: none"> ▪ « connecteurs » (<i>ouverts</i> ou <i>fermés</i>) en relation avec des « configurations déclencheur-cible dans lesquelles entrent ces connecteurs » (cf. Fauconnier, p. 35) ▪ une compréhension contextualisée de l'élément linguistique (la réalité extérieure de la situation d'énonciation ; celle du locuteur, etc.)
polysémie systématique par exemple Nunberg & Zaenen, 1997; Cadiot & Nemo, 1997 ;	<ul style="list-style-type: none"> ▪ « transfert général » : « Si un mot a un emploi de type <i>s</i>, il a aussi un emploi de type <i>s'</i> » ▪ il y a une « différence de centre d'intérêt ». ▪ il s'agit d'une fonction de « broyage universel » qui réduit le sens d'un terme à ne comprendre que « la substance de » ce terme. * ▪ La compréhension est gérée par des normes sociales.
« transfert de sens » Nunberg, 1995 ;	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Transfert de prédicat : « il ne renvoie plus à la propriété à laquelle il s'applique normalement, mais il exprime une nouvelle propriété » (cf. Kleiber, 1999, p. 129) ▪ Propriétés intrinsèques des référents ▪ Polysémie systématique (régulière) ▪ Développé ultérieurement en une théorie sur la <i>métonymie dense</i> et le <i>sens général</i>
<i>Regular polysemy</i> (fr. « polysémie régulière ») Apresjan, 1973 (vf : Nunberg & Zaenen, 1997) ;	<ul style="list-style-type: none"> ▪ « a given speech segment contains an instance of syncretic manifestation of two different meanings of a polysemantic word » (p. 10) ▪ les sens d'un polysème sont liés les uns aux autres par des ressemblances de famille : « it is enough that each of the meanings be linked with at least one other meaning », p. 15) ▪ la « régularité » de la polysémie se manifeste au moyen de <i>transferts métonymiques</i> (l'irrégularité par des <i>transferts métaphoriques</i>) ▪ la réalisation de l'un des sens - ou des deux sens simultanément – se fait d'après le contexte et les exigences spécifiques des actualisations linguistiques (syntagmatiques) et extra-linguistiques : « if A = 'B or C', then A = either B, or C, or B and C at the same time » (p. 14) *
Métonymie intégrée Kleiber, 1999 ;	<ul style="list-style-type: none"> ▪ « certaines caractéristiques de certaines parties peuvent caractériser le tout » ▪ saillance « partie / tout » ▪ « si la propriété de la partie n'est pas jugée suffisamment saillante pour le tout, le principe de métonymie intégrée ne s'applique pas et l'on ne peut faire porter crédit au tout des prédicats qui valent pour la partie » (p. 145)

De façon générale, cependant, il est possible d'observer les similarités suivantes entre ces théories et ces conceptions terminologiques :

- Il y a une question de *polysémie*. Il y a aussi une interrogation sur la relation entre la *polysémie* et la *monosémie* (à travers, dans certains cas, des phases de conceptualisation plus *intermédiaires*).

- Il y a, dans certaines des théories, l'idée d'un *contenu sémantique unitaire ou global (monosémie)* qui ne prend que des acceptions différentes en contexte.
- Il y a une grande concentration sur le *contexte* tant linguistique (syntagmatique) qu'extra-linguistique (la situation d'énonciation et la question de référence).
- Cette « différence de centre d'intérêt » visualisée en contexte se définit généralement comme un *transfert* de sens ou comme un déplacement du point focal d'un sens *s* à un sens *s'*, dans une relation *partie-tout*.
- Les sens *s'* (etc.) sont souvent représentés de façon *métonymique*.

Il y a, dans tous ces cas, une réalisation langagière qui se situe dans le contexte et qui n'active, de ce fait, qu'une partie (ou une « zone ») particulière de la référence générale de l'expression linguistique. Certains éléments sémiqes sont actualisés, tandis que d'autres restent dans l'obscurité ou dans un état de non-actualisation⁷⁷ : la concentration majeure repose sur les *différents aspects* d'un contenu sémantique unique (et unitaire). Il s'agit, comme le dit Pustojevsky (1995, p. 92), non de voir les *différents sens* d'un polysème, mais de concevoir les réalisations pragmatiques et contextuelles du lexème comme des « logical expressions of different aspects to the meta-entry... ». La concentration ne se porte donc pas sur la totalité du contenu sémantique, mais sur des variations et des alternances des sèmes afférents en contexte. Nous nous rappelons, d'après nos considérations antérieures, que *window* pouvait désigner tant « l'ouverture dans le mur » que « la fermeture vitrée qui couvre cette ouverture », dans une variation référentielle des zones dénotées : il ne s'agissait pas là de désigner la fenêtre *entière*, mais seulement quelques *parties (zones)* spécifiquement sélectionnées. De la même façon aurons-nous du mal à nous imaginer, dans les exemples 1a) et 1c) cités ci-dessous, qu'il s'agisse d'un individu *entier* qui exécute ou qui répond à ces actions – en fait, il ne s'agit là que de certaines *parties* de l'individu⁷⁸ ou de certaines *caractéristiques* qui sont en relation avec cet individu⁷⁹ :

⁷⁷ Quoique cela ne soit aucune question évidente : cf. les considérations du chapitre 4.2.2.1. ci-dessous (Mullet & Denhière 1998).

⁷⁸ « only really the eyelid does anything », Langacker, 2002, p. 189.

1. a) *David blinked.*
- b) *She heard the piano.*
- c) *I'm in the phone book.*

[exemples empruntés à Langacker, 2002 (1991b)]

Un autre exemple présentera ici deux variations dans l'application du lexème *livre* :

2. a) *C'est un gros livre avec de nombreuses illustrations en couleurs.*
- b) *C'est un livre très dense, difficile à comprendre.*

(Kleiber, 1999, p. 87)

Que l'on observe cependant que ces *différents aspects* ou ces « variations dans l'application » ne constituent pas ce qu'on comprendra par de simples variations contextuelles, telles qu'on peut en voir dans certaines compréhensions « polysémiques » des items indexicaux (*je, tu, il...*, cf. l'exemple 3) ou même des éléments nominaux comme celui de *docteur* dans l'exemple 4 (emprunté à Kleiber, *op.cit.*, p. 89) :

3. a) *Je m'appelle Charlotte.* [je = référant à un individu spécifique de sexe féminin]
- b) *Je suis père.* [je = référant à un individu spécifique de sexe masculin]
4. a) *Notre docteur s'est marié avec une Tahitienne.* [réfèrent = un individu de sexe masculin]
- b) *Notre docteur est en congé de maternité.* [réfèrent = un individu de sexe féminin]

Or si cette conception des « variations dans l'application » ou de l'interprétation en *différents aspects* de la représentation sémantique et référentielle d'un lexème n'est pas à comprendre en termes d'une telle « simple variation contextuelle », selon la personne ou la situation arbitrairement spécifiques, et qu'elle ne constitue pas une polysémie dans le sens conventionnel ou traditionnel de ce mot – de quoi s'agit-il ? Cruse (1996, p. 94) nous répond en disant qu'il s'agit d'« une sorte de variation sémantique qui se situe entre la polysémie et la [simple] variation contextuelle ». Il s'agirait donc de quelque chose d'intermédiaire entre la polysémie conventionnelle et la *monosémie*, de sorte qu'un lexème normalement monosémique fasse actualiser (ou ne fasse pas actualiser), dans des contextes précis, certains *aspects* de son contenu

⁷⁹ C'est-à-dire le fait d'avoir un *nom, un téléphone* et qu'il ait quelque chose de tel qu'un annuaire qui liste ce genre de choses...

sémantique : ce lexème révélera ainsi quelques-uns de ces sèmes « afférents en contexte » (cf. Dubois, 1994), en gardant d'autres dans une obscurité non actualisée, non affichée. Au début de ce chapitre, nous avons présenté la notion de « zones actives » (cf. Langacker) : c'est là, à notre avis, une dénomination qui indique clairement de quoi il s'agit dans ce type de « polysémie ». Certaines zones sont activées, d'autres ne le sont pas. Que l'on se rappelle avec Weinreich (1963) qu'il s'agit ici de « zones » ou d'aspects du lexème qui sont « optionnels » : ils ne constituent pas les sèmes inhérents de l'élément lexical, mais ils sont tous des éléments sémiques qui se réalisent d'après le contexte. Kleiber (1999, p. 90) explique l'analyse et la terminologie de Cruse en disant qu'il s'agit ici de lexèmes *monosémiques* ayant « un contenu sémantique unitaire ou global », mais qui, en même temps, sont capables de « présenter des composants, les *facettes*, qui sont tels qu'ils peuvent apparaître seuls en emploi et donc donner lieu à une variation de sens non polysémique et non simplement contextuelle de l'item ».

Il est donc important de faire une distinction nette entre ces deux types de polysémie : la polysémie conventionnelle et la polysémie – dans cet état intermédiaire, entre la polysémie pure et la monosémie – par « variations dans l'application ». On voit parfois des variations référentielles se définir comme des instances de polysémie, sans qu'aucune distinction telle n'ait été faite préalablement. Il conviendrait donc peut-être de mettre en garde contre une admission trop favorable d'éléments lexicaux sous la dénomination de la polysémie (« conventionnelle »). Que l'on ne considère, dans un but illustratif, que les exemples cités au début de ce chapitre (1a-c et 2a-b), afin de déterminer dans quelle mesure on peut y parler de *polysémie* (et non de « variations... »). S'agit-il, par exemple, de deux compréhensions différentes pour le verbe *hear* dans l'exemple 1b) et sa variation en

1. d) *She heard the sound of the piano ?*

Langacker (1991b / 2002, p. 194⁸⁰) nous répond en disant que le verbe présente deux variations sémantiques (« two semantic variants ») :

Instead of saying that *hear* has a single meaning, designating the interaction between the perceiver and a sound, one could perfectly well say that *hear* has two semantic variants: the first designates

⁸⁰ C'est son exemple. Voir aussi, sur la structure sémantique du verbe *hear*, les schémas 14 et 15 très illustratifs, dans Kleiber (1999: 156)

the interaction between the perceiver and a sound, while the second designates the interaction between a perceiver and a sound-emitting object (the emission of sound being the basis for this interaction).

Il oppose donc « a single meaning » et ces deux « semantic variants », mais cela constitue-t-il vraiment une *opposition* et non seulement une *précision* ultérieure de la nature sémantique de ce lexème ? Quelques passages plus loin, il constate cependant que la seconde variété de *hear* (c'est-à-dire : [HEAR']) provient de la première ([HEAR]) au moyen d'une *extension sémantique*, ce qui est « perfectly consistent with the view of polysemy outlined earlier » (p. 194). La polysémie constitue, selon lui, « the normal state of affairs for common lexical items » (*ibid.*). Or cet exemple ne nous permet peut-être pas de discerner le point de vue de Langacker. Considérons encore les exemples suivants afin de mieux arriver à ces résultats :

5. a) *Sally teaches handicapped children.*
- b) *Sally teaches mathematics.*
- c) *Sally teaches third grade.*
- d) *Sally teaches Sunday school.*

(Langacker, 1987, p. 269-70)

Langacker explique (*loc.cit.*) ces instances sémantiques (référentielles) de la façon suivante :

Besides an agent, the concept of teaching makes intrinsic reference to the learner, to the subject matter, and - on a more contingent basis - to the level of instruction and its institutional setting. All of these elements are present in the base of *teach* and consequently figure to one degree or another in the semantic structure of all the sentences in [5]. The verb *teach* itself introduces these various entities schematically, it is only through syntagmatic combination with other expressions that they are specified in any detail.⁸¹

On voit donc ici qu'il ne s'agit pas d'accorder des sens différents au verbe *teach*, mais qu'il faut plutôt y apercevoir des différences en « zones » référentielles. Ce n'est pas nécessairement une question de *polysémie* (dans le sens « conventionnel » du terme), mais plutôt une question d'actualisation (ou d'*activation*) de certains domaines de ce verbe, grâce aux contextes où il se trouve dans chacune des instances citées ci-dessus. Ce sont donc les compléments de la phrase qui déterminent la situation d'énonciation et la spécification de l'actualisation nécessaire :

Teach [...] means largely (but not precisely) the same thing in [5a-d)], even though its four variants select different substructures within the common base for the special prominence accorded the primary landmark. [...] Entities are often multifaceted, only certain facets being able to interact with a particular domain or play a direct role in a particular relationship. Those facets of an entity capable of interacting directly with a given domain or relation are referred to as the **active zone** of the entity with respect to the domain or relation in question. [...] (Langacker, 1987, p. 272-3)

La théorie des « zones actives » concerne donc des « portions restreintes » d'un objet ou d'une prédication linguistique spécifiques. Les modifications effectuées dans les points de référence, au moyen d'un tel déplacement de la zone de focalisation (à travers l'actualisation d'une (autre) « zone active » ou « zone centrale »), aident à résoudre des questions linguistiques relatives à ce que Cadiot & Habert (1997) ont appelé « l'axe de la polysémie par *déplacement* ou *transfert* ». Pour le verbe *teach*, il s'agirait par exemple d'un cas de « la polysémie par *déplacement* ou *transfert* », où le nom prend ses différentes actualisations d'après le réseau et le contexte sémantiques (voir aussi Kleiber, 1999, p. 81, 155). L'exemple cité ci-dessus sur le verbe *hear* concernerait une instance de « conditionnement par prédication impliquée » : *She heard the piano* aurait alors le sens transposé de *She heard the sound of the piano* (c'est-à-dire : *she heard the piano make sounds*⁸²). Le problème de la compréhension « polysémique » de ce verbe semble donc résolu, au moins dans la conception de Langacker (*op.cit.*). L'analyse de Langacker en *zones actives* se montre donc avantageuse, car elle

permet une variation de saillance des structures sémantiques et que cette organisation saillancielle représente une possibilité de différenciation sémantique. Il est ainsi possible d'avoir *une base sémantique commune, mais deux structurations saillanciennes différentes* selon la prédication choisie. (Kleiber, *op.cit.*, p. 157-8 ; c'est nous qui soulignons)

⁸¹ La numérotation de l'exemple est la nôtre.

⁸² On pourrait se demander si ce n'est pas le *piano*, plutôt que le verbe *hear*, qui présente de la polysémie ici. De la même façon que l'on s'est demandé si c'est par la même conception qu'on comprend « fenêtre » dans « Paul est sorti par la fenêtre. » et « Marie lave la fenêtre. », on peut s'interroger sur la référence (et le sens) spécifique(s) du piano dans les exemples que présente Langacker. Nous n'avons pas l'intention d'entrer dans cette question maintenant - elle réside bien en dehors des cadres de nos recherches actuelles - mais nous citerons Kleiber qui, dans une discussion fort intéressante et très bien développée de ce problème (1999, p. 155 *sq.*) précise que la solution en *zones actives* « a l'avantage de pouvoir traiter sans difficultés un énoncé coordonnant deux prédicats entraînant normalement des référents différents comme, par exemple, *voir* et *entendre*. Face à *j'entends et je vois le piano*, les thèses de la polysémie de *le piano* font en effet chou blanc, parce que, comme le souligne F. Récanati (1997, p. 116) : « dans un tel exemple, il faut bien que *le piano* dénote le piano, plutôt que les sons qu'il émet ». (*ibid.*, p. 157)

La « polysémie » que propose donc Langacker, au moyen du concept des « zones actives », est une polysémie qu'il faut comprendre d'après une conception *monosémique* du phénomène ; c'est une polysémie où nous avons une base sémantique commune ou, autrement dit, un noyau sémantique unitaire ou global dont la représentation référentielle effective se fait a) en actualisant différents aspects de cette base sémantique commune et b) en suivant le contexte syntagmatique et la réalité extra-linguistique exprimés. C'est donc une polysémie largement similaire (sinon identique) à celle des *shifts in application* et à celle de la polysémie « par déplétion » discutées précédemment. Il n'y a donc pas deux sens différents (deux signifiés distincts) pour un seul signifiant [HEAR], mais plutôt deux variations d'un sens unitaire ou global⁸³. Or que l'on se rappelle ici que Langacker parle effectivement de *polysémie* et de *sens différents* : selon lui, *hear* ne signifierait pas la même chose dans les deux phrases citées (1b et 1d) ; il ne s'agirait pas du même *hear* dans les deux cas. Kleiber écrit (*op.cit.*, p. 163) qu'une telle conception trop permissive de la polysémie aboutira vite à quelque chose d'« incontrôlable » ainsi qu'à une « multiplication des sens que l'on peut estimer excessive » :

Est-ce qu'un livre *est* aussi le message qu'il contient et la totalité de ses exemplaires ? Est-ce qu'une ville *est* aussi l'ensemble de ses rues, des opinions de ses habitants ? Est-ce qu'un humain *est* aussi ses cheveux, ses souvenirs, ses paroles, ses rêves, ses vêtements, sa voiture, son nom, son bureau...? (Cadiot & Habert, 1997, p. 5 ; cité aussi in Kleiber, 1999, p. 80)

Où vont les limites de savoir ce qui est admissible comme la « zone active » d'un élément ? Est-il acceptable de dépasser l'entité, en incluant, comme une « zone » possible, tout élément qui reste en une relation quelconque avec cette entité ? La critique de Kleiber (*loc.cit.*) quant à la théorie de Langacker a bien montré des problèmes quant à ces questions et à de tels raisonnements. « L'extension du territoire polysémique n'est pas toujours justifiée. Tout problème interprétatif ou glissement référentiel n'est pas *ipso facto* un phénomène de polysémie » (Kleiber, *op.cit.*, p. 171). Ainsi serait-il, à notre avis, étrange et artificiel d'accorder à des phrases comme *David blinked* (cf. l'exemple 1a, p. 98) et *I'm in the phone book* (1c) la désignation de

⁸³ En termes « wittgensteiniens », on pourrait dire qu'il ne saurait y avoir de confusion entre *hear* et *hear'*, car les deux font, ensemble, le jeu de langage d'*entendre* un instrument. Il n'y a pas deux jeux de langage qui répondent séparément à chaque instance du verbe [hear] ; il n'y a pas deux *activités* différentes qu'on associe au verbe, dépendant de savoir si c'est le *son* ou l'*instrument* qu'on entend. Harrison (1979, p. 241-245) écrit : « Words are given roles in a structure of activity. [...] The ways of

polysémie. Il s'agit, par contre, dans ces instances ainsi que dans les exemples cités en 2 (a-b) ci-dessus (p. 98), d'une variation qui porte sur différentes portions (ou *zones*) d'une référence spécifique. Langacker (1987, p. 272) parle de « *multifaceted entities* », ce qui nous donne la conception d'une *entité* unique et unitaire, mais à plusieurs *faces*. Ainsi s'agit-il, dans les exemples empruntés à Kleiber (2 a-b), de deux « faces » (ou « facettes ») différentes pour le terme de *livre* : de deux compréhensions référentiellement différentes, en ce que 2 a) réfère à l'objet matériel (concret), tandis que 2 b) renvoie au texte écrit (au matériau « abstrait »). Or le terme de *livre* n'est pas pour autant *polysémique* (dans un sens conventionnel) : nous n'avons ici que des instances d'actualisations différentes, en contexte. Il en va de même pour l'exemple *take*, présenté et analysé par Ruhl (1989, p. 87) :

One prevalent mistake is to attribute semantic status to what is habitually present in a particular context. In *The thief took the jewels*, the verb *take* can be pragmatically specialized as 'steal'; it may be almost automatic for *take* in this individual sentence. That is likely the reason dictionaries give 'steal' as one of *take*'s meanings. However, the uniformity need not have a lexical cause: the meaning comes not only from *take*, but *take-in-this-context*; it is the context that (quite heavily) suggests the specific taking that we call stealing.

Le sens « steal » pour le verbe *take* ne devient donc possible *que* si l'on considère le verbe « -in-this-context ». Récanati (1997, p. 113) suggère, pour de telles instances de variations contextuelles, la formule suivante indiquant que la polysémie d'un mot « *m* résulte du fait que *m* a été employé dans un sens étendu *s'*, qui s'est conventionnalisé ». *S'* est un « sens créatif », issu d'un « sens primaire » appelé *s*. *S'* est aussi strictement lié à un contexte particulier ; il véhicule un « sens occasionnel », car il possède la capacité de prendre « les mots en telle ou telle "occasion", par opposition au sens qu'ils possèdent de façon fixe, en vertu des règles sémantiques du langage » (*ibid.*, *loc.cit.*). Observons toutefois que c'est « seulement quand un sens occasionnel se trouve lui-même conventionnalisé qu'apparaît la polysémie » (*ibid.*) ; avant cela, il y a *autre chose* ; un état sémantique chez le mot qu'on peut rapprocher des *variations dans l'application*, des *zones actives* ou, encore, de ce que Cruse désigne par le terme de *facettes*.

proceeding, the moves in language [...] define by their patterns of compability and exclusion distinct language games ». Nul besoin donc de préciser que c'est le *son du piano* que l'on entend.

La notion de *facette* – ou, en anglais, *facet* – se trouve déjà chez Langacker⁸⁴, mais c'est chez Cruse (1996) qu'il prend la forme d'une notion-clé. Chez cet auteur, le terme de *facettes* définit et inclut « une variation sémantique qui se situe entre la polysémie et la [simple] variation contextuelle » (1996, p. 94). Derrière cette notion se cache alors une conception de polysémie qui se traduit, essentiellement, par une double dimension définitionnelle et théorique qu'on ressentirait, peut-être (et au premier coup d'œil), comme étant légèrement contradictoire. La théorie des *facettes* est une conception de la polysémie dont l'un des pieds reste du côté de la polysémie, tandis que l'autre piétine dans une conception à bases *monosémiques*. Or quoiqu'elle se caractérise par une telle double apparence, cette théorie se prouvera avantageuse pour nos considérations suivantes et nos analyses finales sur le lexème *window*. Les *facettes* ne constituent par exemple pas des sens opposés (des signifiés distincts), mais elles peuvent être coordonnées dans des constructions phrastiques. Il suffit, par exemple, de considérer le mot *window*⁸⁵ dans des emplois phrastiques comme ceux qui suivent :

6. a) *The house had huge, white(-painted) windows.*

b) *The windows were made out of plastic, and you could close them by clicking on a mouse. **

Dans a), il est question d'une coordination entre deux emplois du mot *window* : l'adjectif *huge* caractérise la fenêtre ou dans son sens d'« ouverture dans le mur » ou dans le sens de « fermeture vitrée »⁸⁶, alors que la couleur *white* (ou l'adjectif *white-painted*) fait référence au « châssis » de la fenêtre. Dans b), par contre, il s'agit de deux signifiés distincts qui répondent au signifiant exprimé : les *fenêtres en plastique* réfèrent évidemment au lexème *window* dans son sens de « section transparente dans une enveloppe qui permet à montrer l'adresse » (cf. le *Webster's*, 1989, p. 1636), tandis que les *fenêtres (windows)* sur lesquelles on clique avec la souris pour les fermer, renvoient au sens informatique de ce terme⁸⁷. Dans b) les sens sont opposés et la coordination ne va pas : il s'agit d'un cas de polysémie conventionnelle où deux

⁸⁴ Cf. la citation ci-dessus sur le verbe *teach*.

⁸⁵ Nous avons sélectionné les exemples en anglais pour répondre aux considérations issues de Lakoff sur *window* et sa polysémie (voir la discussion ci-dessus, chapitre précédent).

⁸⁶ Et la vitre et l'ouverture peuvent être d'une certaine taille (*huge* ou *énormes*). Que l'on remarque que l'expression d'une « fenêtre énorme », dans le sens de « fermeture vitrée » ne peut exclure celui de l'« ouverture dans le mur » : il n'est pas concevable, dans notre conception normale de ce qui constitue une « fenêtre », que la fermeture vitrée soit de moindre taille, si l'ouverture est « énorme », de la même façon qu'il ne le serait si la fermeture vitrée était « énorme » et l'ouverture « petite ».

⁸⁷ C'est-à-dire « zone rectangulaire d'un écran de visualisation dans laquelle s'inscrivent des informations graphiques ou alphanumériques », *Petit Larousse*, 1992, p. 424.

signifiés répondent au même signifiant⁸⁸. Dans a), par contre, les deux acceptions de *window* se coordonnent sans problème et il sera, de ce fait, possible de les rapprocher du concept de *facettes* présenté par Cruse (*op.cit.*). Or la possibilité de *coordination* qui existe entre les deux applications contextuelles du lexème, montre aussi que cette unité lexicale (ce *signe*) dont fait partie les deux *facettes*, renvoie, en essence, à un seul concept sémantique *unitaire* ; à « une seule *gestalt* » comme le dit Kleiber, (*op.cit.*, p. 91). Cela veut dire, pour une analyse catégorielle et prototypique de ce lexème, qu'il devrait être possible de définir une sorte de « meilleur exemplaire » pour le concept de « window » ; un « meilleur exemplaire » ou « prototype » qui inclurait toutes les *facettes* (toutes les variations référentielles possibles) et non seulement l'un de leurs prototypes représentatifs. Or si la polysémie (« conventionnelle » ou « standard ») se définit, dans la théorie du prototype, comme l'existence de plusieurs *prototypes* pour un seul signifiant et que les *facettes* de Cruse se situent quelque part « entre la polysémie et la variation contextuelle », elles devraient inclure une telle définition de la polysémie, tout en préservant le concept unitaire ou global de leur structure sémantique – leur base sémantique – commune. Telle est alors la double dimension des *facettes* : elles ont leurs propres représentations prototypiques (cf. Cruse, 1996, p. 94), tout en renvoyant à une base sémantique unitaire. Les « *facettes* » de Cruse décrivent donc une position sémantique qui n'est ni entièrement polysémique, ni complètement monosémique, mais qui réside « quelque part au milieu ». Tel est aussi le cas des « variations dans l'application », ainsi que, d'après notre hypothèse préliminaire (voir p. 94), le cas de la plupart des théories présentées dans la figure 11 ci-dessus. Elles représentent donc une autre forme de sens multiple ; un autre type de polysémie qu'il ne faut pas négliger, mais qu'il faut bien séparer de la polysémie dite « conventionnelle ».

Répetons donc la « règle » spécifiée par Nunberg & Zaenen (1997) : « Si un mot a un emploi type *s*, il a aussi un emploi de type *s'* ». Il s'agit ici d'un « transfert général » de sens, où l'on change de point de focalisation de façon à ce que la focalisation langagière se fasse conformément aux normes et aux conventions sociales. Nos exemples de *window* (6 a-b, voir ci-dessus), ainsi que les exemples suivants (7 a-c),

⁸⁸ Sans pour autant dire qu'il suffise de se servir d'un tel test de *coordination* pour déterminer le statut (polysémique ou monosémique) d'un mot. Il faut se méfier des règles trop sûres. Nous ne préciserons

empruntés à Nunberg & Zaenen (1997)⁸⁹, permettent d'illustrer cet « autre type de polysémie » :

7. a) *John was eating rabbit.* (John mangeait du lapin.)
- b) *I refuse to wear rabbit.* (Je refuse de porter du lapin.)
- c) *After several lorries had run over the body, there was rabbit splattered all over the highway.*
(Après que plusieurs camions eurent roulé sur le corps, il y avait du lapin partout sur l'autoroute.)

Les trois occurrences de *rabbit* (*lapin*), de même que les instances de *window* dans l'exemple 6a), montrent des variations d'un seul concept sémantique ; elles répondent donc à la même *gestalt* (Cruse, *op.cit.*). Dans 6a)⁹⁰, la focalisation porte aussi bien sur l'« ouverture dans le mur » ou sa « fermeture vitrée » que le châssis de cette fenêtre. Dans les exemples de *rabbit* (7a-c), il s'agit respectivement a) de la viande du lapin, b) de la fourrure (peau) du lapin et c) des morceaux et des éléments appartenant au corps d'un lapin (de la « substance » du lapin). Or le fait que nous puissions faire une séparation claire entre les différentes variations du terme *rabbit* (*lapin*) et du celui de *window* (*fenêtre*), dépend de notre « connaissance des normes sociales » (Nunberg & Zaenen, *op.cit.*, p. 16) relatives aux différentes façons de concevoir et de traiter un lapin ou une fenêtre, dans différents contextes. Dans tous les exemples, il sera clair pour tout locuteur natif dans quel sens il faudra les comprendre : quoiqu'il y ait une différence d'emploi entre les occurrences citées, il n'y a pas de risque d'ambiguïté sémantique ou de mauvaise compréhension de la désignation spécifique du terme ; on comprend bien de quel type de *window* ou de *rabbit* il s'agit. On ne mange pas la fourrure d'un lapin (mais on mange sa viande) et on ne peint pas les vitres d'une fenêtre (on peint le châssis). Il y a donc une actualisation de différentes zones (ou facettes) de ce qui constitue le sens du lexème *lapin* (*rabbit*) ou le sens de l'unité lexicale *fenêtre* (*window*), et cette actualisation se fait entièrement sur la base de certaines conventions et normes sociales. Ainsi arrive-t-on à déduire le sens *spécifique* de ce qui est véhiculé et à voir les différentes facettes de l'expression langagière. La notion de *facettes*, issue de la terminologie de Cruse (1996), correspond donc, en *polysémie systématique* (Nunberg & Zaenen, *op.cit.*), à celle de *sens spécifique*. Le

ici que ce test ne constitue qu'un moyen pour décider du statut sémantique d'un élément nominal. Or dans nos considérations actuelles, il n'est pas nécessaire de discuter cette question plus en détail.

⁸⁹ Ces exemples sont empruntés à Nunberg & Zaenen (*op.cit.*, p. 13), mais nous les citons ici dans la forme où Kleiber (1999, p. 105) les a présentés. Ces mêmes exemples se répètent aussi chez de nombreux autres auteurs consultés à ce propos (par exemple Cadiot & Habert, 1997).

sens général de cette théorie de la polysémie systématique équivaldrait cependant à ce que Cruse évoquait en termes d'un « contenu sémantique unitaire ou global » (*op.cit.*). Bianchi écrit (2001, p. 102) qu'il y a

polysémie systématique quand le processus de génération du sens étendu *b* de l'expression *E* à partir de son sens primaire *a* est un processus systématique et productif – dans le sens qu'il génère un sens étendu pour toute autre expression possédant un sens primaire du même type. Ainsi un exemple de polysémie systématique est le passage du sens « animal » de *poulet* au sens « viande de l'animal » et le même processus pour *dinde*, *lapin*, *veau*, *agneau*, etc. L'existence d'un processus productif rend possibles les emplois créatifs, comme celui de *kangourou* dans le sens occasionnel - non conventionnel – de « viande de kangourou » [...] Il semblerait, alors, que ce ne sont pas les différents sens d'une expression polysémique qui sont lexicalisés, mais les *relations* qui lient ces sens ; ces relations sont conventionnalisées, inscrites dans le système de la langue et constituent le potentiel de génération du sens qui fait partie de la compétence sémantique des locuteurs.

Il s'agit, dans la polysémie systématique ainsi définie, d'une fonction de « broyage universel »⁹¹ qui réduit le sens d'un terme à ne comprendre que « la substance de » ce terme. Il y a donc une certaine fonction de déplétion ou de réduction de sens. « A ce niveau », écrit Kleiber (1999, p. 107), « il n'y a donc pas de différence entre les trois occurrences de *rabbit* (du lapin) » dans les exemples cités (a, b et c). Le point de départ – et le point essentiel – dans la compréhension sémantique de ces occurrences des termes *lapin* / *rabbit* ou, encore, de celui de *window*, se présente donc dans le « noyau sémantique unitaire ou global » qui se cache dans les structures sémantiques inhérentes respectives de ces lexèmes. Quoique le *sens spécifique* des termes en question varie contextuellement (et d'après des normes sociales), le *sens général* reste le même : il ne transmettra pas, selon ce modèle d'analyse, une conception de « *lapin-viande de...* » ou de « *lapin-fourrure de...* » (cf. Kleiber, *loc.cit.*), mais il véhiculera le contenu sémantique de « substance lapine » (*ibid.*).

⁹⁰ Dans 6b), les *fenêtres* dénotées sont à comprendre en tant que i) lfenêtre d'une enveloppe, et ii) fenêtre d'un écran informatique (références non coordonnables). Ce sont des instances de *polysémie* (« conventionnelle »).

⁹¹ Terme issu, selon Nunberg & Zaenen, 1997, p. 14, de Pelletier & Schubert (1986) : « Mass expressions » In : Gabbay & Guenther : *Handbook of Philosophical Logic*, vol. 4 ; et Copestake & Briscoe (1991) : « Lexical operations in a unification-based framework ». In : Pustejovsky & Bergler : *Lexical Semantics and Knowledge Representation*.

3.2.3.1.1. Polysémie systématique, « conventionnelle » et deux analyses du mot *window*

Cette définition de la *polysémie* en termes d'une « substance de... » pose cependant quelques problèmes pour notre exemple (6) sur le mot *window*. Il importe ici de savoir, préalablement, que les considérations présentées ci-dessus par Kleiber (1999) et Nunberg & Zaenen (1997) sur la compréhension des différentes occurrences de *rabbit* (7a-c), suivent une « règle » générale qui stipule que « n'importe quel nom comptable *C* » peut être projeté « sur un nom non-comptable *M* qui dénote une substance qui correspond de façon évidente aux dénnotations de *C* » (Nunberg & Zaenen, 1997, p. 14, aussi cité in Kleiber, 1999, p. 106). Il est donc question d'une étude très spécifiée et, de plus, d'une étude qui se fait à l'intérieur de la *polysémie systématique*, dont nous verrons une définition plus détaillée dans le chapitre 3.3.3.2. ci-dessous. Comme nous l'apercevrons par les analyses suivantes, les problèmes observés pour le mot *window* se produiront, puisque ce lexème n'entre pas dans les interrogations que se fait la *polysémie systématique* sur les noms comptables et les noms massifs. Dans les considérations que nous révélerons ci-dessous, nous arrivons même à mettre en question la distinction que nous avons faite préalablement entre la polysémie dite « conventionnelle » et la polysémie des « variations dans l'application », quoique – simultanément – nous espérons pouvoir, par ce même examen, renforcer cette distinction particulière des deux types de polysémie. C'est ici, tout d'abord, un retour en arrière aux analyses prototypiques de la polysémie de *window*. Deuxièmement, nous proposerons aussi une interprétation de la notion de « substance de... » qui n'est plus entièrement celle de la *polysémie systématique* de Kleiber ou de Nunberg & Zaenen (*op.cit.*), mais qui se rapproche de la notion de *signifié de puissance*. Notre retour en arrière se fait donc aussi quant à la théorie puissancielle de l'étude du sens.

Afin de déterminer dans quelle mesure la règle que présentent et discutent Kleiber (1999, p. 106) et Nunberg & Zaenen (1997, p. 14) vaudra aussi pour notre exemple de *window*, passons à l'étude, dans les cadres de la polysémie systématique, de son application aux exemples cités dans 1(a-c), 2(a-b) et 7(a-c). Tous ces exemples présentent des cas qui répondent à la règle définitoire de Nunberg & Zaenen (1997, p. 14), car ils concernent l'expression d'un *nom comptable* « projeté » sur un *nom non-*

comptable. Tel a été le cas du substantif *rabbit* (*lapin*) dans l'exemple 7(a-c) et tel a aussi été le cas des exemples 1 (a, b et c) et 2 (a-b), portant respectivement sur différents emplois des mots *I*, *David*, *piano* et *livre*. La règle citée par Nunberg & Zaenen (1997, p. 14) signifie donc qu'il y a, au moyen de cette « projection » du « nom comptable *C* » sur le « nom non-comptable *M* » et où cet élément *M* « dénote une substance qui correspond de façon évidente aux dénotations de *C* » (*ibid.*), une forme de *réduction* du contenu sémantique, de façon à ce qu'on ne dénote plus exactement le « nom comptable *C* », mais le « nom non-comptable *M* » qui correspond à une *partie* de ce qui est compris dans la définition sémantique (et conceptuelle) du « nom comptable *C* ». *David*, dans l'exemple 1a), répond donc à ce « nom comptable *C* », tandis que le « nom non-comptable *M* » qui y est sous-entendu, dénote une substance particulière de *C* (ou de *David*), notamment ses yeux : « The subject of (1a) names a person, but the activity of blinking is not something carried out by a whole person – only really the eyelid does anything », comme l'a dit Langacker (2002, p. 189). Il en va de même pour les autres exemples avec *I*, *piano* et *livre* : dans l'exemple 1c), une compréhension littérale indiquerait, comme le présume Langacker (*loc.cit.*), que le locuteur « is either very small or quite cramped ». Dans l'exemple avec *livre*, le lexème est à comprendre de manière comptable dans son sens (emploi) de [TOME] [exemple a)], alors qu'il s'appropriera du sens abstrait [TEXTE] par la projection du nom comptable *livre* sur le nom non-comptable *livre'*.⁹²

Qu'en est-il donc de notre exemple sur le terme *window* (*fenêtre*) ? Est-il un nom comptable qu'on peut projeter sur un nom non-comptable où ce dernier « dénote une substance qui correspond de façon évidente aux dénotations de *C* » (Nunberg & Zaenen, *loc.cit.*) ? Selon ce qu'en dit Récanati (1997, p. 113), une telle question ne devrait jouer aucun rôle, car « le processus génétique qui engendre le sens secondaire s' à partir du sens primaire s est un processus *productif*, susceptible d'engendrer un tel sens secondaire pour *n'importe quelle expression douée d'un sens du même type que le sens s* »⁹³. Il exemplifie cette constatation au moyen du lexème *lion* (*ibid.*, *loc.cit.*) et son exemple semble bien soutenir cette hypothèse. Il en va de même pour

⁹² *Livre* et *livre'* sont des modes de notation calqués sur l'exemple de Langacker (*hear* / *hear'*), présenté ci-dessus p. 98 *sqq.*

⁹³ C'est nous qui soulignons. Voir aussi la citation issue de Bianchi (2001, p. 102) ci-dessus et la définition de la polysémie systématique en tant qu'un *processus productif* qui « génère un sens étendu

l'exemple *hôtel* que présente Picoche (1994/1995, p. 408) dans une discussion semblable à celle de Récanati (voir p. 92 ci-dessus). Or la question que nous nous poserons quant au lexème *window*, concerne, dans un premier temps, le rôle et le statut du *châssis* [cf. l'exemple 6a] : ce terme est-il à comprendre comme un nom comptable ou un nom non-comptable ? Les fenêtres d'une maison ont toutes leurs châssis, mais elles n'ont, normalement, qu'un encadrement chacune. Le châssis est-il donc massif (non-comptable) ou comptable ? La question que l'on se pose ici, c'est en fait de savoir si le châssis doit être conçu comme une partie intégrale et une partie intégrée du concept de *fenêtre*. Si une telle conception du châssis est correcte⁹⁴, la règle tient : on peut, pour notre exemple 6a), dire qu'il s'agit d'un nom *comptable C* (*fenêtre*) projeté sur le nom *non-comptable M* (son *châssis*) qui, lui, répond à l'exigence de « dénoter une substance qui correspond de façon évidente aux dénotations de *C* ». La « substance » évoquée résiderait ici dans la définition de ce que constitue une *fenêtre* (une ouverture dans le mur, fermeture vitrée, encadrement (châssis)...). Or notre exemple est peut-être un peu malheureux, à cause de la définition assez vague et ambiguë de *châssis*. La règle que présentent Nunberg & Zaenen (*op.cit.*) semble plus facile à appliquer à un exemple tel que *Marie lave la fenêtre*, où l'on désigne plus spécifiquement la fermeture vitrée, ou un élément incontestablement défini comme massif et, en conséquence, non-comptable.

Le deuxième problème que soulèvent nos exemples de *window*, concerne la question même de savoir de quel *type* de polysémie il s'agit dans les cas a) et b). S'il est évident que nous pouvons identifier un cas de « variations de l'application » ou de « zones actives » dans l'exemple 6a), il nous reste cependant à déterminer la relation entre cette polysémie par « variations de l'application » et la polysémie systématique ou les réflexions précédentes issues de Nunberg & Zaenen (1997). Il faut aussi mettre cette notion de « substance de... » qu'ont évoquée ces auteurs et dont nous nous sommes aussi servie dans les analyses précédentes, en relation avec la définition prototypique ou catégorielle de la polysémie (« conventionnelle »). S'agit-il, pour le

pour toute autre expression possédant un sens primaire du même type ». Voir aussi la *polysémie régulière* d'Apresjan (1973), ci-dessous.

⁹⁴ Nous avons observé, pour le travail préliminaire que nous avons effectué pour notre article à venir (voir la note 64, p. 76), qu'il peut exister des différences importantes entre le français et l'anglais : les conceptions de *fenêtre* et de *window* ne s'équivalent pas, et entrer, plus en détail dans cette question dans le cadre des analyses actuelles, nous éloignera de l'objectif de ces recherches. Les différences

mot *window*, d'un élément compréhensible comme une expression de la polysémie systématique ? Aussi, est-il possible d'identifier la notion de « polysémie systématique » avec les notions mentionnées ci-dessus (facettes, zones actives... ; figure 11a) et relevant de la polysémie des « variations dans l'application » ou de la polysémie « réduite » ? Les règles spécifiées par Nunberg & Zaenen (1997) nous permettent-elles de maintenir une telle distinction entre deux types de polysémies ?

Nous avons dit préalablement que l'exemple 6a) appartenait à cet « autre type » de polysémie « réduite » ou des « *shifts in application* », tandis que 6b) était un exemple de la polysémie conventionnelle. La raison en était, d'après nos considérations antérieures, que les deux emplois de *window* dans l'exemple 6b) ne pouvaient pas se coordonner dans une seule et même phrase, du fait qu'ils présentaient des sens *opposés* ou entièrement différents : ils renvoyaient ainsi à deux signifiés différents (quoique apparentés par des « relations de famille »). C'est ici une chose que nous avons évoquée dans notre discussion sur les *facettes* de Cruse (*op.cit.*), en disant que la polysémie conventionnelle se définissait par l'existence de plusieurs prototypes (ou conceptualisations prototypiques) pour un seul lexème. Nous avons de même établi pour le terme de *window* des relations polysémiques (par métonymie) entre ses sens 1) de *fenêtre* conventionnelle, 2) de *fenêtre* informatique et 3) de *fenêtre* (en plastique) localisée sur une enveloppe, etc. Or si le prototype se définit comme « le meilleur exemplaire d'une catégorie », comme nous l'avons indiqué dans nos considérations précédentes, et que l'on se demande maintenant quels sont les prototypes (ou stéréotypes) de ces différents sens du polysème *fenêtre*, on peut arriver à des descriptions qui présentent le « meilleur exemplaire »

- de la fenêtre conventionnelle comme une fermeture vitrée entourée d'un châssis (blanc) ;
- de la *fenêtre* informatique comme un encadrement fermé (affichant des couleurs spécifiques et contenant des lettres et des chiffres) et au milieu duquel il y a une zone (colorée) dans laquelle on peut écrire, peindre, créer des figures ou du texte... et finalement,
- de la fenêtre (en plastique), telle qu'on en trouve sur des enveloppes, comme un matériau transparent ; comme une fermeture encadrée par l'espace (blanc) de

observées entre les deux langues se sont présentées, par exemple, par l'examen d'un test de coordination phrastique (cf. Cruse, 1996).

l'enveloppe ; une ouverture au milieu de quelque chose d'autre (d'un autre espace / d'un encadrement quelconque).

Dans ces définitions, chaque sens a ses propres spécifications stéréotypiques, mais si nous regardons de plus près les deux règles stipulées ci-dessus (d'après Nunberg & Zaenen, 1997) et la définition de la *substance* de *window*, établie selon les stipulations de ces règles, nous verrons qu'un rapprochement des occurrences de *window* dans 6a) et 6b) ne sera pas une chose trop recherchée. Malgré leurs différences apparentes, toutes ces occurrences semblent répondre à la même « substance » ou à une seule caractérisation catégorielle, notamment celle d'une ouverture qui se trouve à l'intérieur d'un autre élément (dans le mur, dans une enveloppe, sur l'écran d'un ordinateur...) et qui est, de ce fait même, encadré par cet autre élément (ou, encore, par un tiers élément, tel le *châssis* de la fenêtre conventionnelle). Finalement, l'« ouverture » dans cet autre élément n'est une *ouverture* que partiellement : elle est généralement fermée ou couverte au moyen d'un autre matériau (la vitre, le plastique de l'enveloppe, le matériau de l'écran...). Telle est alors la « substance » de ce qu'on peut comprendre par le mot *fenêtre* et tel serait aussi – selon la définition que nous en donne Kleiber (1990) et Cruse (1996) – le *prototype* général de la catégorie des *fenêtres*. Rappelons que nous avons établi préalablement que la théorie de Cruse (*op.cit.*) définissait la polysémie des facettes comme un état sémantique qui se trouvait « entre la polysémie et la variation contextuelle » et qu'elle demandait non seulement que les facettes elles-mêmes aient ses propres représentations prototypiques, mais aussi que « le meilleur exemplaire » de la catégorie générale du lexème réponde à toutes les facettes et, par conséquent, à toutes leurs descriptions prototypiques. Voici donc ce que semblent faire les différentes représentations de l'exemple *window* / *fenêtre* ci-dessus. Le « meilleur exemplaire » de la catégorie générale du lexème correspond ainsi à ce que nous avons dénommé le *prototype général* de la catégorie. Or que cela signifie-t-il, plus précisément, pour notre division en deux « types » de la polysémie ? Ce « prototype général » commun entre toutes les différentes représentations de *fenêtre*, constitue-t-il de même, en termes de la polysémie systématique et de la même façon que nous l'avons vu pour le lexème *lapin* et ses différentes représentations effectives en discours, la *substance* d'une *fenêtre* ? Ne faut-il pas considérer ici autre chose qu'une relation similaire à celle que nous avons déjà vue entre les « variations dans l'application », les effets de sens polysémiques (par « déplétion ») du « *lapin-fourrure de...* » et « *lapin-viande de...* »

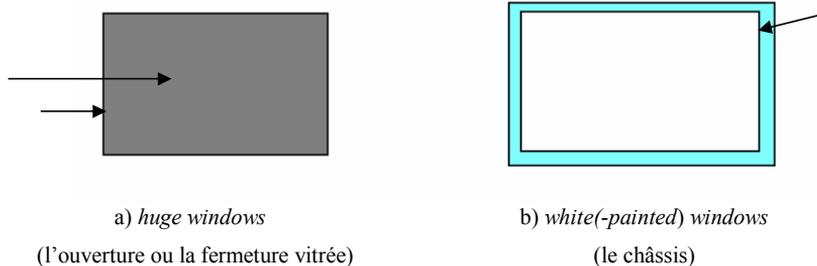
(cf. Kleiber) ? Ce cas présente-t-il une conception monosémique d'un noyau sémantique unitaire dont les spécifications contextuelles ne sont dues qu'à des variations dans les domaines d'application ? Nous rapprochons-nous, dans ces considérations, de la doctrine de Ruhl (*op.cit.*) qui spécifie qu'un mot a un sens unitaire « qui en est la signification inconsciente » (Bäcklund, 1980, p. 57) ; son *signifié de puissance* (cf. Picoche, Guillaume) ? Rappelons que Bäcklund (*loc.cit.*) a écrit que

[de] nombreux contextes vont dans le sens de cette signification profonde en apportant une gamme de références basées sur des *inférences pragmatiques*, c'est-à-dire sur la connaissance extralinguistique des locuteurs. L'impossibilité de faire une distinction entre signification et référence a conduit à une vue polysémique à la fois dans la littérature linguistique et dans les dictionnaires. Cet article montre qu'une vue monosémique est plus profitable à la compréhension d'importantes questions sémantiques.

Or quoique nous admettions fort volontiers que la « sémantique lexicale » soit, comme le dit Kayser (1997), « d'abord inférentielle » et qu'il soit « clair que les principes qui permettent un emploi étendu soient établis dans des schémas généraux de l'organisation de la connaissance ou de l'organisation conceptuelle » (Nunberg & Zaenen, 1997, p. 19), cela ne résout d'aucune façon le problème actuel de savoir s'il est concevable de faire une telle distinction entre les deux « types » de la polysémie à *l'intérieur même* de la catégorie lexicale (et de la structure sémantique) du mot *window* (*fenêtre*). Plus haut, nous avons défini les différents usages du terme *window* comme à la fois un cas de polysémie « réduite » [l'exemple 6a)] et un cas de polysémie conventionnelle (6b), par l'impossibilité de coordonner les deux usages du mot dans ses références de « zone d'écran (informatique) » et « zone d'adresse, sur une enveloppe ». Une vue monosémique, inférentielle de la structure sémantique de ce terme ferait de ce terme un élément nominal similaire à ce que nous avons vu ci-dessus pour l'exemple de *lapin*. Le prototype général de *window*, c'est-à-dire l'*ouverture « fermée » et encadrée*, se rapprocherait alors de la notion de « substance » dans la terminologie de la polysémie systématique (ou de la polysémie « réduite »). Il n'y aurait donc aucune polysémie conventionnelle, ou aucune différence conceptuelle à observer entre *window* = ouverture dans le mur, *window* = zone de l'écran et *window* = section transparente dans une enveloppe, mais uniquement des différences référentielles, en contexte. Il ne s'agirait donc là que d'une « manifestation d'un sens général unique » (Nunberg & Zaenen, *loc.cit.*) à des

variations contextuelles hautement « conventionnalisées » (Récanati, 1997). Or si cela était le cas, il devrait être possible de coordonner ces deux emplois de *window* dans une phrase telle que 6b), mais, comme nous l’avons aussi constaté plus haut, une telle phrase serait largement questionnable en anglais courant. Une coordination telle que celle que nous trouvons en 6b) ne se fait donc pas – mais qu’est-ce que cela veut dire pour l’état polysémique (ou non-polysémique) du lexème *window* ? Les exemples de *window*, tout comme les exemples de *lapin* (viande / fourrure de...), répondent-ils à une projection d’un sens *s* sur un sens *s’* qui dénote une partie des caractéristiques présentes dans la définition sémantique de *C* (quoique nous y ayons des référents distincts) ? Afin de rendre plus accessibles les différents types de polysémie et de relations sémantiques dont nous parlons actuellement, présentons-en les illustrations suivantes :

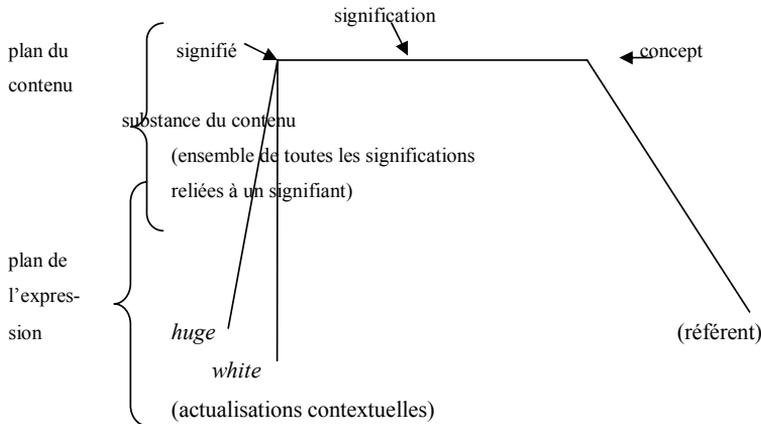
Figure 12 : les deux facettes (zones actives) de *window* dans 6a) *The house had huge, white(-painted) windows*



Nous avons là le même objet (le même référent et le même prototype général), mais une différence en zones affectées. Ces emplois du mot répondent à la conception sémantique illustrée par la figure 13 (ci-dessous). Ce schéma, que nous avons développé d’après un modèle emprunté à Baldiner (1966, p. 12), montre clairement qu’il s’agit, pour *window* dans ces deux cas, d’un seul signifié ayant deux actualisations contextuelles dans le plan du discours. La polysémie de cet exemple est donc une polysémie dont les fondements résident sur le plan de la *langue* (dans la définition même du *concept*), mais qui ne se réalise qu’en *discours*. Le fait que ses fondements puissent se situer déjà au niveau de la langue dépend des critères extralinguistiques : de la réalité et de la possibilité à différentes perceptions de cette réalité ; de l’existence de différents encadrements et de différentes divisions

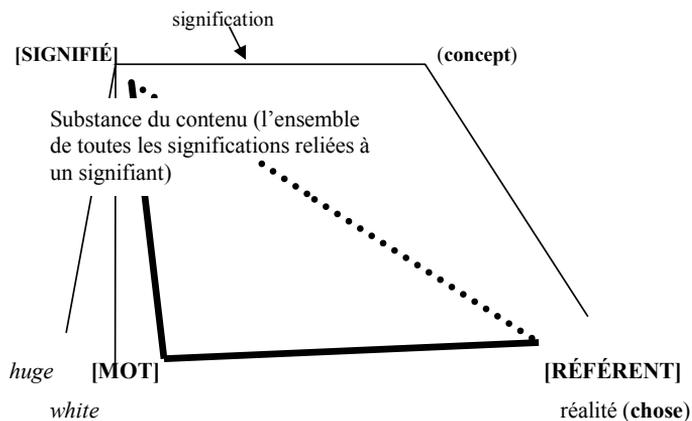
conceptuelles et perceptuelles de la réalité humaine. Telle est la situation des zones actives et des facettes de nos considérations actuelles.

Figure 13 : compréhension sémantique et conceptuelle de *window* dans 6a) *The house had huge, white(-painted) windows*



Ce schéma est aussi à comparer à notre figure 3 (p. 36 ci-dessus) et, ainsi, au triangle sémiotique dans la conception de Tamba-Mecz (1998). Les trois pointes [MOT], [SIGNIFIÉ] et [RÉFÉRENT], avec les extrémités ultérieures en (concept) et (chose) des deux derniers éléments, se placent dans le schéma précédent comme nous le montrent les lignes et les termes peints en gras :

Figure 14 : combinaison des figures 3 et 13 : la figure 3 intégrée dans la figure 13



Les mêmes paramètres s’y présentent ; tant dans le triangle sémiotique de Tamba-Mecz (1998, notre figure 3) que dans cette représentation calquée d’après Baldiner (1966, notre figure 13), quoique cela soit sous des angles différents.

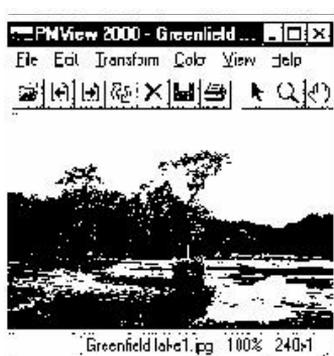
Or si nous considérons les acceptions de *window* présentées dans l’exemple 6b) et les réflexions précédentes sur les notions de facettes, polysémie et variations dans l’application, nous verrons que les résultats de nos analyses sur cet exemple doivent prendre la forme illustratrice de la figure 16 (ci-dessous). Nous y voyons une partie de la figure 13, présentée pour la conception *monosémique à facettes polysémiques* du mot *window* tel qu’il se trouve dans l’exemple 6a), mais nous observerons de même que ce schéma antérieur s’est élargi dans la figure 16, à comprendre maintenant et le « noyau sémantique unitaire » (potentiel) du lexème, et ses réalisations ou applications variées en discours. Le sens de *window* qui renvoie à la « fenêtre » d’une enveloppe

Figure 15 : illustration des deux compréhensions de *window* dans 6b) *The windows were made out of plastic, and you could close them by clicking on a mouse.* *



a) *window made out of plastic*

et celui qui représente la *fenêtre* dans un sens informatique

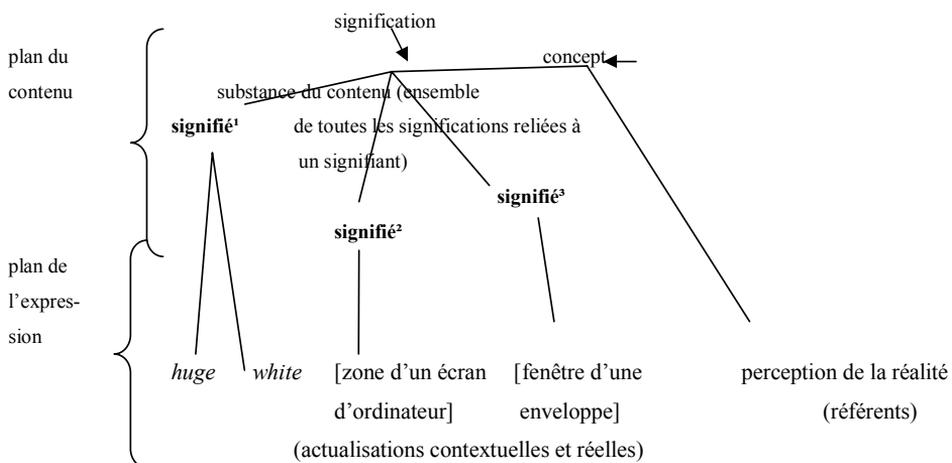


b) *a window you can close by clicking on a mouse*⁹⁵

⁹⁵ L’image est une capture du logiciel *PMView 2000*, © Peter Nielsen. Publiée avec l’autorisation de M. Nielsen.

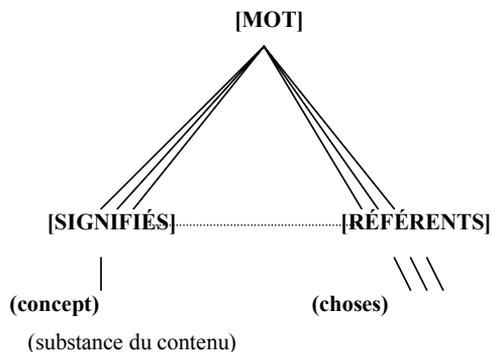
correspondent donc à une compréhension conceptuelle et sémantique telle que nous la présente la figure 16. Ce schéma nous montre clairement que la signification générale (la « substance du contenu » constituée de l'ensemble de toutes les significations reliées à un signifiant) reste la même pour toutes les acceptions du terme, mais aussi qu'elle se développe ultérieurement en suivant des chemins séparés qui mènent à des *signifiés* distincts. Ces *signifiés* font naître, à leur tour, les actualisations langagières réelles au plan de l'expression ou en *discours*. Dans ce schéma, la signification correspondrait au *signifié de puissance* de la théorie puissancielle ; elle ne comprendrait, en sémantique structurale, que le *classème* du lexème. Les signifiés 1-3 ajouteront à ce classème des sémantèmes et des vertuèmes qui permettront à ce *signifié de puissance* de se réaliser, en discours, comme des sémèmes entiers et comme des actualisations et variations réelles (ou *effectives*) du contenu sémantique et général et spécifique du signifiant.

Figure 16 : compréhension sémantique et conceptuelle de *window* dans 6b) *The windows were made out of plastic, and you could close them by clicking on a mouse.* *



Comparée à la figure 3 et au triangle sémiotique de Tamba-Mecz (1998, p. 75), ces relations polysémiques apparaîtront comme nous l'illustre la figure 17 :

Figure 17 : La polysémie du mot *window* dans l'exemple 6b) selon la représentation triangulaire de Tamba-Mecz (1998, p. 75)



Il n'y a donc pas le même type de structure entre les deux cas de *window* (6a et 6b) ; dans le premier exemple (6a), il s'agit de la polysémie « réduite », par « déplétion » ou par « variations dans l'application » qui accentue différentes portions (*zones* ou *facettes*) d'un même élément lexical. C'est ici une conception de la polysémie qui se base sur un fondement *monosémique* (ou *monolexical*) ; il y a, au fond, une *substance sémantique* qui *inclut* les différentes portions dans sa structure sémantique et conceptuelle. Il y a donc, dans ce premier cas, référence à un seul objet ou à une seule réalité, quoique cela soit une réalité qu'on puisse percevoir de différentes façons, de différents points de focalisation et sous différents angles. Il n'y a qu'un seul *signifié*, mais celui-ci peut se réaliser ou s'actualiser différemment dans « la momentanéité réelle du discours » (Guillaume, *loc.cit.*, voir p. 67 ci-dessus).

Dans l'autre cas, illustré par l'exemple 6b) et les figures 15-17, il y a cependant une diversité sémantique au niveau du *contenu* ; c'est-à-dire au niveau du lexème et à un niveau très abstrait qui relève non du discours mais de la *langue*. Ce type de variations se voit à travers la figure 16 ci-dessus : la substance du contenu qui y est indiquée comme une sorte de *signifié de puissance*, reste la même pour toutes les acceptions, mais on observera une relation *polysémique* entre les signifiés qui s'ensuivent. Or c'est ici une polysémie qui renvoie, dans sa structure la plus profonde, à une signification unitaire ou globale qui se situe à un niveau qui est antérieur à l'expression langagière réelle : « something is potential before it is actual » (Koerner, 1984, p. xiii). Nous voyons donc ici un exemple de ce qu'a voulu dire Picoche (1986, p. 11) quand elle postulait qu'il fallait, dans la théorie de la sémantique puissancielle, « ramener le multiple apparemment hétéroclite à une certaine unité » (cf. aussi p. 91

ci-dessus). Si nous avons, dans cet exemple 6b), deux *sens* (*signifiés*) distincts et où ces sens (ces signifiés) reposent sur une base sémantique et conceptuelle *commune*, sans pourtant qu'ils ne soient des *portions différentes* d'un *seul référent* (car, comme nous l'avons vu, il y a deux *référents distincts ici* ; la « zone d'écran » et la « section transparente de l'enveloppe »), il est possible de définir cette relation sémantique et conceptuelle comme un exemple de la *polysémie conventionnelle*. Dans la polysémie « réduite », « systématique » ou par « variations dans l'application » – et, par conséquent, pour ce qui est des exemples *livre*, *lapin* et *fenêtre* dans son premier sens [exemple 6a)] – il y a cependant *un seul objet de référence* dont on voit s'actualiser différentes portions, différentes zones ou facettes, dans une « saillance "partie-tout" » (Kleiber, 1999) et de façon à ce que « these specific cases are merely possibilities of more general concepts, not discrete and separate senses » (Bäcklund, 1980, p. 65). Néanmoins, la possibilité d'une multiplicité de sens, que cela soit dans le sens de la déplétion sémantique (au moyen de la polysémie des « variations dans l'application ») ou au sens d'une différence en *signifiés* (au moyen de la polysémie « conventionnelle »), doit figurer déjà au plan du concept : ainsi, le concept de *fenêtre* contient déjà à son niveau potentiel toutes les zones virtuelles possibles (le *châssis*, la *fermeture vitrée*, l'*ouverture dans le mur*). L'actualisation de l'une ou l'autre de ces zones – et la réalisation de la polysémie effective – se fait cependant *au plan de l'expression*, en (et d'après le) contexte (de référence ; la réalité extra-linguistique, le « vouloir dire », etc.). Ces actualisations et ces variations appartiennent à la structure inhérente d'un seul signifié ; il n'y a pas polysémie par changement ou modification au niveau des signifiés. Si l'on change de signifié (et de référent), de la façon dont on l'a observé dans l'exemple 6b), il y aura de la polysémie conventionnelle. Or ce type de polysémie n'a pas (nécessairement) besoin du contexte pour se réaliser, il existe déjà au niveau sémantique, au niveau de l'ensemble de toutes les significations reliées à un signifiant (voir figure 16). Remarquons que la substance des figures 13 et 16 n'équivaut pas nécessairement à la « substance » de la polysémie systématique, quoique l'on puisse trouver des ressemblances théoriques et définitionnelles entre les deux concepts. Ils ressortent cependant de deux théories distinctes, et il vaudra mieux ne pas les confondre l'un avec l'autre. Comme nous l'avons aussi dit au début de ce chapitre (p. 108), nous avons ici effectué un déplacement théorique et terminologique,

en partant de la polysémie systématique et en menant notre discours vers une définition plutôt puissancielle de cette notion de « substance ».

Il en est cependant de même pour notre exemple *window* (dans 6a) que pour l'exemple de *lapin* (7a-c) : il y a activation d'une certaine zone appartenant au lapin / à la fenêtre (actualisation d'une certaine partie inhérente au lapin / à la fenêtre), sans que le sens (profond, général) du lexème ne change. Il est donc possible de rapprocher cette théorie de la polysémie systématique de celle des zones actives et d'une conception référentielle de la polysémie. Cette conception ne relève cependant pas d'une vue entièrement contextualiste de la sémantique lexicale. Rappelons que Kleiber, par exemple, indiquait (1999, p. 112) qu'il fallait traiter la « fonction de broyage », et la transformation d'un nom comptable en un nom massif (du genre du lexème *lapin* dans les exemples cités ci-dessus), au niveau lexical, car il s'agissait là, selon cet auteur, « d'un trait intrinsèque du N, qui n'a donc nul besoin d'un justificatif contextuel destiné à rendre compte de la conversion opérée » (*ibid.*). La capacité qu'a ce nom de se transformer d'un nom comptable en une expression de quelque chose de massif, provient, selon l'auteur,

précisément de la polysémie lexicale ou *a priori* [...] Il n'est nul besoin en conséquence de chercher dans le contexte les raisons d'un emploi massif : il n'y a pas de discordance entre le trait intrinsèque du N et celui présenté par le SN » (*ibid.*)

Cette vue semble conforme aux résultats de nos analyses sur les structures sémantiques de la polysémie par « variations dans l'application » (la polysémie « réduite » ou « déplétive »), mais cela vaut aussi bien pour la polysémie « conventionnelle ». De plus, les résultats des analyses de ce chapitre ont montré le double caractère de cet « autre type » de la polysémie, de la polysémie par « variations dans l'application » ; il est effectivement possible de le décrire comme l'a fait Cruse (1996), c'est-à-dire en termes d'une « variation sémantique qui se situe entre la polysémie et la [simple] variation contextuelle » (1996, p. 94). Il s'agit là, effectivement, d'une polysémie qui repose sur un fondement *monosémique* ; « la manifestation d'un *sens général unique* » (Nunberg & Zaenen, 1997, p. 16) qui doit se *spécifier*, en discours, au moyen de sa référence à la réalité extralinguistique particulière dans laquelle il entre. Observons, dans ce contexte, aussi la notion de « coercition de type », selon Pustejovsky (1991, 1993 et 1995) : cet auteur parle d'un

lexique génératif où une composante reçoit des spécifications ultérieures en contexte, mais où elle ne se passe pas non plus d'un « héritage lexical » préalable, ce qu'on pourrait rapprocher des considérations précédentes sur la signification commune au niveau du concept (le sens général), et où cette signification se spécialise en contexte pour assumer les fonctions de référence nécessaires pour telle ou telle réalité extralinguistique. La « composante » de Pustejovsky, de même que le lexème polysémique par les « variations dans l'application » de nos considérations actuelles, comprendra donc, dans sa spécialisation et dans sa réalisation particulière en discours (en contexte), tous les niveaux que postule Pustejovsky : un niveau « argumental », un niveau « événementiel », un niveau « stéréotypique » (« de Qualia ») et le niveau de l'« héritage lexical », que l'on pourrait rapprocher de la « manifestation d'un sens général unique » (Nunberg & Zaenen, *loc.cit.*) dans la théorie de la polysémie systématique. La théorie et la terminologie que présente Pustejovsky (*op.cit.*) incluent aussi une conception *métonymique* de la *polysémie* ou de la variation sémantique d'un lexème dans ses diverses applications contextuelles. La « reconstruction métonymique » dont parle cet auteur, évoque, en effet, l'idée d'une *extension* sémantique, qui peut relever soit de la métonymie conçue en termes généraux (la partie pour le tout) ou en termes d'une *métonymie logique* qui se définit comme le cas où « a logical argument of a semantic type [...] denotes the semantic type itself » (Pustojevsky, 1993, p. 90). Ces considérations nous mènent finalement à la discussion du chapitre suivant⁹⁶.

3.2.3.2. Polysémie systématique, régulière ; transfert de sens et métonymie intégrée

Dans la conception de la *polysémie systématique*, la « manifestation d'un sens général unique » (Nunberg & Zaenen, 1997, p. 16) demande alors « un processus de spécification » (Kleiber, 1999, p. 107) pour rendre les actualisations *effectives* du lexème. Or toute actualisation contextuelle ne relève pas de la *polysémie* : il y a des « variations dans l'application » et des spécifications contextuelles d'un lexème qui ne présentent que différents *aspects* d'un seul contenu sémantique. Que l'on se rappelle ici notre commentaire du début de l'étude, où nous avons cité Katz (1972, p. 60) sur la distinction entre « meaning » (*sens*) et « a fully detailed description of the actual

⁹⁶ Nous n'entrerons pas davantage dans la théorie de Pustejovsky. Voir, par exemple, Kleiber, 1999 pour une discussion plus détaillée.

things, situations, activities, events, and such to which words refer ». Il disait, dans une critique envers Weinreich, que diverses activités « can correctly be called "eating" », bien qu'elles s'exécutent de façons entièrement différentes :

They may be performed with spoons, fingers, chopsticks, knives, shovels, or whatever strikes one's fancy, but, nonetheless, they are instances of "eating" in the same sense of the term. The fundamental point is that, insofar as "eating" applies to each activity with exactly the same sense, they are equivalent activities. Meaning must be abstraction from the variable features of the things referred to by a term: the meaning of a word must represent only the invariant features by virtue of which something is a thing, situation, activity, event, or whatever of a given type. Otherwise no word could ever be used again with the same meaning with which it is used at any one time, since there is always some difference in what is referred to from one time to the next. (Katz, *loc.cit.*)

Tout n'est donc pas de la polysémie et, comme nous l'avons constaté ci-dessus dans nos commentaires sur Cruse et sur Langacker, il faut se méfier d'une attitude trop permissive vis-à-vis de l'intégration de toute variation sémantique sous cette dénomination⁹⁷. Nos analyses précédentes ont aussi montré qu'il y a des situations où il n'y a aucun changement véritable quant *au sens* du lexème, mais qu'il y a une modification du *centre d'intérêt* ou du *point de focalisation* (au niveau du *réfèrent*).

Or là, où nous parlons de changement de *centre d'intérêt* ou de *point de focalisation* pour des variations dans l'application identiques aux zones actives de Langacker ou aux facettes de Cruse, Nunberg & Zaenen (*op.cit.*) évoquent la notion de *transfert de sens*. D'autres chercheurs parlent encore d'un *transfert* ou d'un *déplacement* (cf. Lebas, 1997, p. 39) qui se situe au niveau du *réfèrent*. Nous revenons ici à ce que nous avons appelé, avec Cadiot & Habert (1997), « l'axe de la polysémie par déplacement ou transfert » où le nom peut renvoyer non directement à son *sens* (son contenu sémantique *a priori*), mais à un autre élément, qui présente une forte liaison avec l'objet de référence. Il y a ici, dans cette conception d'un transfert ou d'un déplacement, focalisation sur un aspect du réfèrent qui ne constitue pas son domaine direct, mais qui lui appartient (par quelque relation). Kleiber (*op.cit.*, p. 123) parle d'un « phénomène de référence indirecte », où « une expression qui correspond normalement à tel ou tel type de réfèrent sert à renvoyer à un réfèrent d'un autre type moyennant une relation unissant les deux types de référents en question » (*ibid.*,

⁹⁷ Voir aussi Victorri & Fuchs (1996, p. 20) qui postulent qu'une « vision trop large de [la notion de polysémie] empêcherait de dégager les mécanismes spécifiques qui la fondent, et du coup il ne serait plus possible de la modéliser de manière opératoire. Or il n'est pas toujours simple de préciser où ce

loc.cit.). La référence prend alors des caractères métonymiques, puisque la relation qu'il y a entre ces deux types de référents (le référent direct et le référent indirect) est « une relation de métonymie » (*ibid., loc.cit.*). Or la métonymie se définit comme le fait de se servir d'une entité afin de référer à une autre entité « that is related to it » (Lakoff & Johnson, 1980, p. 35) ou encore, comme une « figure par laquelle on met un mot à la place d'un autre dont il fait entendre la signification » (Le Guern, 1973, p. 12). Cette figure est restreinte à des usages qui dénotent

1° la cause pour l'effet ; 2° l'effet pour la cause ; 3° le contenant pour le contenu ; 4° le nom du lieu où la chose se fait pour la chose elle-même ; 5° le signe pour la chose signifiée ; 6° le nom abstrait pour le concret ; 7° les parties du corps regardées comme le siège des sentiments ou des passions, pour ces passions et ces sentiments ; 8° le nom du maître de la maison pour la maison elle-même ; 9° l'antécédent pour le conséquent. (le *Dictionnaire* de Littré, cité in Le Guern, *loc.cit.*)

Ces usages de la métonymie correspondent à un grand nombre d'exemples déjà étudiés et normalement cités dans le contexte de la polysémie systématique (ou régulière) et de celui d'un éventuel transfert de sens. Lakoff et Johnson citent dans ce contexte (*loc.cit.*) le très fameux exemple du « sandwich au jambon » qui attend son addition ; Kleiber, par contre, rapporte (*op.cit.*, p. 124) que l'« omelette au jambon » est parti(e) sans payer⁹⁸. Dans les deux cas, nous avons affaire à la même relation de *métonymie*, ou au même type de transfert référentiel et sémantique : il s'agit de deux objets extralinguistiques qui sont liés l'un à l'autre par une « fonction pragmatique » (cf. Fauconnier, 1984, p. 16) de façon à ce que la description du premier objet puisse servir à identifier le second. Dans les termes de Fauconnier (*op.cit.*), la relation entre le premier référent (le *réfèrent direct*) et le second (le *réfèrent indirect*) serait déterminée par une « configuration déclencheur-cible » dans laquelle entrent des connecteurs⁹⁹. Nous voyons ces mêmes relations métonymiques dans les exemples 1a-c cités ci-dessus (p. 98), de même que dans des exemples comme

phénomène s'arrête et où il faut faire appel à un phénomène d'une autre nature pour expliquer les faits de langue qu'on observe ».

⁹⁸ Une situation similaire a été vécue par nous-mêmes (déc. 2002) dans un restaurant à New York, où le garçon a annoncé au chef qu'il avait « a spinach omelette who wants her whiskey straight », c'est-à-dire un client qui voulait une omelette aux épinards accompagnée de pain de seigle.

⁹⁹ Le *déclencheur* correspondrait ici au *réfèrent direct* et la *cible* au *réfèrent indirect*. Nous ne discuterons pas davantage cette terminologie de Fauconnier.

8. a) Alain Prost perd de l'huile.
 b) Picasso est au Louvre.
 c) Paul a été heurté à l'aile par un camion.

(exemples empruntés à Kleiber, 1999, p. 123)

Ces constructions se lisent, tout comme le font les exemples sur « l'omelette/le sandwich au jambon », non littéralement, mais indirectement de façon à ce que nous ayons des interprétations comme les suivantes :

- *Alain Prost perd de l'huile.* = *La voiture d'Alain Prost perd de l'huile.*
- *Picasso est au Louvre.* = *Des œuvres de Picasso sont au Louvre.*
- *Paul a été heurté à l'aile par un camion.* = *La voiture de Paul a été heurtée...*
- *Je suis dans l'annuaire de téléphone.* = *Mon nom est dans l'annuaire...*

(Kleiber, *loc.cit.*¹⁰⁰)

Or de tels exemples et leurs interprétations métonymiques posent quelques problèmes, du fait que ces interprétations ne sauraient se présenter que dans des cas très spécifiques. On ne dirait pas, nous précise Kleiber (*op.cit.*, p. 125) en reprenant l'exemple 1c) de Langacker (*loc.cit.*, cf. p. 98 ci-dessus), *?Paul n'est pas dans l'annuaire de téléphone, parce qu'il a trop de lettres*¹⁰¹. Kleiber conclut son examen (*loc.cit.*), en disant, contrairement à ce que stipule la théorie de Fauconnier, qu'« une connexion métonymique ne suffit pas pour assurer le transfert. Tout prédicat qui peut s'appliquer au référent cible ne saurait s'accommoder de l'expression du référent déclencheur ».

Il propose alors deux solutions pour résoudre de tels problèmes, et nous en verrons encore une autre, empruntée à Franck Lebas (1997). La première solution qu'évoque Kleiber est celle d'un *changement de prédicat*, proposée par Nunberg (1995) sous le terme d'un transfert de *sens* (et non de référent). Ce changement (ou *transfert*) de prédicat présuppose a) que celui-ci exprime non « la propriété à laquelle il s'applique

¹⁰⁰ Kleiber reprend ici, pour ce qui est de la dernière construction, l'un des exemples cités par Langacker (2002 (1991b)) : *I'm in the phone book*. Voir aussi p. 98 ci-dessus.

¹⁰¹ « Il » ne pourrait renvoyer à Paul, en tant qu'un être humain, mais devrait obligatoirement référer au nom que porte cet individu (« Paul »). Or cette condition n'est pas visible par la syntaxe de la phrase citée, seulement par les « conditions » que pose la réalité sur les faits qui nous entourent et qui constituent nos actions en tant qu'êtres humains.

En anglais, pour référer à l'exemple issu de Langacker, on devrait dire **Paul is not in the phone book, because it contains too many letters*. et non **Paul is not in the phone book, because he contains too many letters*. L'ambiguïté véhiculée, en français, par le pronom *il* se perd donc, mais l'impossibilité de telles constructions phrastiques et référentielles demeure.

habituellement », mais qu'il s'applique à une nouvelle propriété et b) qu'il y ait, entre ces deux propriétés, une relation de correspondance.

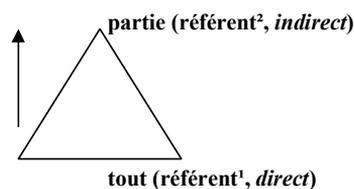
Le second point, b), reprend essentiellement les différentes occurrences citées pour l' « axe de la polysémie par déplacement ou transfert » selon Cadiot & Habert (1997). Nous voyons donc que nous ne sommes pas sortis des cadres postulés plus haut pour la discussion d'un éventuel *transfert de sens* ou de *réfèrent*, mais que cette nouvelle hypothèse se formule, par contre, largement dans les mêmes termes que ceux que nous avons évoqués ci-dessus pour le traitement des exemples sous la polysémie systématique et au moyen des variations dans l'application des lexèmes. C'est aussi dans de tels termes qu'on peut – à nouveau, quoique différemment et en ajoutant quelques nouveaux aspects syntagmatiques et (intra-)linguistiques à la question – expliquer la relation entre les différentes actualisations du *lapin* ou de *window* (dans l'exemple 6a). Cette théorie du *changement de prédicat* attire, de nouveau, notre attention sur certaines *zones* spécifiques de l'élément dénoté, tout en véhiculant aussi sa substance en des termes socialement pertinents.

La solution de la *métonymie intégrée* que propose Kleiber en réponse à cette théorie du *transfert de prédicat* de Nunberg (1995) – après l'avoir critiqué assez durement (1999 :138seq)¹⁰² – repose, essentiellement, sur le principe très simple que « certaines caractéristiques de certaines parties peuvent caractériser le tout » (*ibid*, p. 143). Cela s'explique par le fait qu'un réfèrent « peut se voir appliquer des propriétés [...], événements, etc. » qu'on n'applique normalement qu'à certaines de ses parties. Observons aussi que le terme de « partie » est ici à comprendre dans un sens *extensif*: comme nous l'avons vu déjà plus haut (p. 98) par l'exemple *I'm in the phone book*, les propriétés concernées peuvent s'étendre à toutes sortes de caractéristiques extérieures, telles que le fait que les êtres humains s'identifient normalement par des *noms* (et qu'on inscrive ce nom dans un annuaire de téléphone). Or même si cette théorie de la métonymie intégrée est censée régulariser les variations constatées dans l'application d'un lexème, en termes de « saillance "partie-tout" » (Kleiber, *op.cit.*, p. 88), et qu'il s'agit aussi de transposer la référence sur une autre zone de l'objet (du réfèrent général), il faut observer que cette théorie n'équivaut ni à celle des variations dans l'application au moyen de la notion de « zones actives » (noyau sémantique

¹⁰² Nous ne répéterons pas ici la critique qu'adresse Kleiber à la théorie de Nunberg.

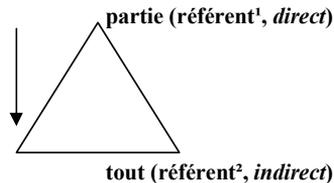
unitaire à plusieurs applications réelles, cf. la figure 13 ci-dessus), ni à celle de « transfert de référent » (qui, en fait, appartient à cette même catégorie des « variations dans l'application », du genre des « zones actives » et des « facettes »). La théorie de la métonymie intégrée ne concerne pas seulement la question de nouvelles actualisations ou focalisations sur d'autres aspects du référent ; elle porte, en fait, plutôt sur la question de connecter à un référent a) des propriétés qu'on connecte normalement à un autre référent b), où a) et b) sont dans une relation « partie-tout ». Nous postulons ici que cette théorie, formulée en de tels termes, relève plus directement de la *polysémie* que ne font les théories antérieures sur les variations dans l'application, car il serait tout à fait possible de concevoir cette application de nouvelles propriétés à un élément b) comme un moyen de lui conférer, en effet, un nouveau *sens*, ou au moins un sens *extensif* – qui s'étend au-delà de son domaine d'emploi et de ses propriétés inhérentes originales. Il s'agirait donc non d'un transfert de sens (ni d'un transfert de référent), mais d'une *extension de sens*. Or c'est en ceci que nous trouvons la différence entre la théorie actuelle et ce que nous avons appelé « variations dans l'application », et c'est aussi ici que nous trouvons la réponse à notre critique de la notion de « polysémie réduite », postulée par Bianchi (2001, voir pp. 57 et 78 ci-dessus). Certes, il s'agit, dans ces autres cas aussi, d'une relation entre les parties et le tout, mais la transposition se fait dans l'autre sens, c'est-à-dire qu'il y a plutôt *déplétion* référentielle qu'*extension*. Dans les « variations dans l'application » au moyen des zones actives, facettes etc., c'est le *tout* qui sert à dénoter une partie particulière (par exemple *lapin* pour dénoter une substance particulière du lapin (sa viande, sa fourrure, etc.) ou *window* pour dénoter le *châssis* ou la *vitre* de la fenêtre), dans un mouvement de *zoom avant* (angl. *zoom in*) :

Figure 18 : la polysémie en tant que « variations dans l'application » : la déplétion référentielle ou le mouvement de *zoom avant*



Dans la théorie de la métonymie intégrée, cependant, nous avons affaire à une partie particulière qui sert à dénoter le tout, dans un mouvement de *zoom arrière* (angl. *zoom out*) :

Figure 19 : la polysémie en tant que « métonymie intégrée » : l’extension référentielle ou le mouvement de *zoom arrière*



Une telle représentation semblerait soutenue par les caractérisations référentielles d'exemples comme ceux que nous avons vus dans 8a-c ci-dessus : ce n'est donc pas le réfèrent direct, ou Alain Prost comme être humain, qui « perd de l'huile », mais c'est *sa voiture*, au moyen du rapport qu'a l'individu nommé Alain Prost avec cet objet extérieur. L'*extension référentielle* nous permet donc d'appliquer le nom d'un individu pour désigner un objet qui lui appartient ou avec lequel cet individu a une relation quelconque. Il en va de même pour les exemples sur Picasso (« qui est au Louvre » / dont les *œuvres* sont au Louvre) et sur Paul (« qui a été heurté à l'aile par un camion » / c'est-à-dire dont *la voiture* a été heurtée à l'aile par un camion), ainsi que pour l'individu qui a commandé « l'omelette » ou « le sandwich au jambon » et dont le restaurant attend maintenant le règlement dans les exemples de Lakoff & Johnson (1987) et de Kleiber (1999) : par extension métonymique, le plat peut ici servir à dénoter l'individu en question.

Or on peut se demander comment il se fait que l'exemple sur le « je » qui se trouve « dans l'annuaire de téléphone » (exemple français emprunté à Kleiber, 1999) et sa contrepartie anglaise *I'm in the phone book*, issue de Langacker (2002, p. 189) peuvent être évoqués aussi bien comme des exemples de la *métonymie intégrée* que comme des exemples relevant de la théorie des « variations dans l'application » au moyen de *zones actives* de Langacker (*op.cit.*) : n'y a-t-il pas ici une contradiction entre le mouvement *extensif* de la métonymie intégrée et la *déplétion référentielle* définie pour les « variations... » de nos considérations ? Ou n'y a-t-il tout simplement que deux façons différentes de voir et de réaliser *théoriquement* le même phénomène linguistique ? Dans les deux cas, il s'agit effectivement de définir le « je » de

l'exemple comme une caractéristique associée (de quelque façon) au référent général de l'expression linguistique. Quelle est alors la différence, si différence il y a ? D'après les analyses que nous avons effectuées jusque-ici dans ce chapitre, notre réponse à ces questions ne saura être qu'affirmative quant au fait qu'il s'agit, dans les deux cas discutés, d'un seul phénomène linguistique et que ce phénomène se réalise théoriquement de différentes façons. Nous avons vu ci-dessus (p. 102) que la théorie de Langacker sur les zones actives ne se limitait pas à ce qui est direct ou tangible pour un référent quelconque, mais qu'il incluait aussi, comme des zones pertinentes d'un référent spécifique, des processus et des actions qui étaient en rapport avec ce référent, mais qui n'en constituaient pas des parties directes. Ainsi est-il concevable que le nom d'une personne soit considéré comme une zone active de cet individu ; comme quelque chose de plus ou moins inhérent. Dans la métonymie intégrée, par contre, le nom semble être conçu comme quelque chose d'extérieur à quoi il faut qu'on s'étende, dans un mouvement d'éloignement. Dans la théorie des zones actives, il est donc question de dénommer une partie particulière de ce qui constitue la totalité d'un individu (caractéristiques et fonctions physiques, sociales, psychologiques, etc.) au moyen du terme par lequel on désigne le *tout*. Dans la métonymie intégrée, on désigne le *tout* au moyen d'un terme dont on se sert normalement pour désigner une partie particulière de cette totalité. Dans les deux cas, il s'agit d'un « déplacement » qui a lieu au niveau de la référence et qui va d'un référent¹ vers un référent². Or la différence entre ces « déplacements » respectifs est une différence de perspective.

La *métonymie intégrée* que présente Kleiber (*op.cit.*) se rapproche théoriquement de ce dont parle Franck Lebas dans son article sur les « conséquences théoriques des frontières de la polysémie » (1997, p. 35-47). Le rapprochement se fera ici essentiellement quant à la notion d'*extension* : quoique Lebas parle d'une extension *de sens* (et non d'une extension proprement dite *référentielle*), il est possible d'observer des similarités avec sa compréhension de ce terme¹⁰³ et la définition qu'en

¹⁰³ Il présente le terme d'*extension* comme l'addition aux « termes cognitifs qui sont impliqués dans la perception des objets » des « termes d'un concept qui sont connectés au contexte (parmi tous les termes qui composent le « sens » identifié) », de manière à ce qu'on obtienne une réintégration de « l'ensemble des référents » dans « le domaine sémantique lui-même ». Qu'il soit dit, de passage, que cette définition de l'« extension » correspond à notre conception de la notion (cf. les considérations précédentes), bien que nous ne nous servions pas directement de cette terminologie en *extension / intension*. Constatons aussi que Lebas définit l'*intension* comme un élément conceptuel qui comprend les termes cognitifs qui, localement, ne sont pas connectés au contexte, et qui ne sont activés que par un processus de « reconnaissance de sens ». (*ibid.*, *loc.cit.*).

donne la théorie de la métonymie intégrée. Sa définition de l'*extension* est à comprendre comme une extension référentielle des concepts ; comme un mouvement de *zoom arrière*, tel que nous l'avons présenté ci-dessus (figure 19). Cela se voit par exemple dans son étude des différents emplois (contextuels et référentiels) du lexème *école* dans des constructions phrastiques comme a) *L'école donne sur l'avenue*, b) *Paul a été à l'école de la rue* et c) *Mon école a gagné tous ses matches*. Il constate finalement, à propos de ce dernier exemple, que

tout se passe comme si, localement, la base conceptuelle liée au mot *école*, et plus particulièrement un des sens du mot, s'était étendu(e) pour que la valeur contextuelle puisse couvrir des termes constituant la conception d'une entité qui *gagne des matches*. Il s'agit bien d'un usage particulier du mot, dans lequel la base conceptuelle « régulière », conçue pour l'essentiel en intension, sert de discriminant pour la définition d'un concept plus large, à savoir « une entité qui gagne des matches, et qui est identifiée par sa relation discriminante avec *Mon école* ». (Lebas, 1997, p. 39)

Les notions-clé de ses considérations sont donc, outre le *concept* et le *contexte*, les notions d'*extension* et d'*intension*, dont il dit (*op.cit.*, p. 38) qu'« en quelque sorte, la partie conceptuelle visible pour le contexte est "en extension" », alors que le reste du sens ne reste accessible qu'à un niveau *potentiel* (conçu donc « en intension »). Cette citation est à lire comme une partie intégrée de la conception « intra-conceptuelle » de la polysémie, dont parle Lebas (*op.cit.*, p. 36). En fait, la distinction qu'il fait entre la conception « intra-conceptuelle » et la conception « extra-conceptuelle » correspond en grande partie à notre distinction entre la polysémie dite « conventionnelle » (pour la conception « extra-conceptuelle ») et la polysémie des « variations dans l'application » (pour la conception « intra-conceptuelle »). C'est dans cette dernière conception que l'on retrouve « l'intuition d'un seul sens partagé » (Lebas, *op.cit.*, p. 36) ; un sens unitaire ou global qui se manifeste de différentes façons en contexte.

Quoi qu'il en soit de l'extension selon Lebas et de sa théorie de la polysémie « intra-conceptuelle » – une théorie qui, selon l'auteur lui-même, « pose beaucoup de questions » (p. 41) – il est clair que de telles considérations sur la polysémie (dans tous ses états et d'après toutes les théories discutées ci-dessus) constituent quelque chose de plus « régulier » que d'« irrégulier ». La polysémie n'est pas un phénomène déviant ou minoritaire, mais – tout à fait comme l'ont dit Nunberg & Zaenen (1997) – plutôt quelque chose qui se fait remarquer par son « omniprésence ». Ces constatations nous mènent à ce qu'Aprésjan désigne, dans son article du même nom

(1973), par le terme de « regular polysemy ». Cette *polysémie régulière*¹⁰⁴ correspond à ce que nous avons appelé ci-dessus la *polysémie systématique*, et – par cette relation même – aussi à la théorie de la polysémie des « variations des applications » ; que ces « variations » soient conçues en termes d'une *extension sémantique ou référentielle* ou en termes d'une *déplétion* (référentielle ou conceptuelle), cela importe peu. La polysémie *régulière* n'est pas identique à la polysémie conventionnelle (la définition de deux signifiés, distincts mais apparentés, pour un signifiant), mais elle est, tout de même, un élément naturel, « normal » et hautement *régulier* (dans tous les sens du terme) dans l'étude et l'usage linguistiques aujourd'hui. Comme nous l'avons constaté ci-dessus, ni la polysémie conventionnelle ni la polysémie des « variations dans l'application » ne constituent des phénomènes déviants ou minoritaires. Ces formations langagières répondent par contre à tous les critères postulés par la définition lexicographique de l'adjectif anglais « *regular* » :

1. usual; normal; customary
2. evenly or uniformly arranged, symmetrical
3. characterized by fixed principle, uniform procedure
4. recurring at fixed times; periodic
5. rhythmical
6. adhering to a rule or procedure; methodical
7. observing fixed times or habits
8. orderly; well-ordered
9. conforming to some accepted rule, discipline, etc.
10. carried out in accordance with an accepted principle or rule; formally correct
- [...]
11. conforming to the most prevalent pattern of formation, inflection, construction, etc.
- [...]

(le *Webster's*, 1989, p. 1209)

¹⁰⁴ La traduction française de ce terme est empruntée à Nunberg & Zaenen, 1997, p. 12. On observera cependant que le terme anglais peut prendre d'autres significations (plus ou moins synonymes) aussi : le dictionnaire *Webster's* (1989, p. 1209), laisserait croire que ses premiers sens (ses sens « directs ») se traduiraient par des termes comme « normal » ou « ordinaire », plutôt que « régulier ». Néanmoins, ce sens de « régulier », quoique peut-être secondaire dans la représentation lexicographique du *Webster's*, semble prendre une position prédominante par rapport aux autres emplois et aux autres significations du lexème : l'adjectif peut aussi dénoter quelque chose de « symétrique », d'« uniforme », de « périodique », de « méthodique » ou, encore, quelque chose qui « adhère » à des règles ou à des procédures spécifiques ; qui reste conforme à une règle ou à une discipline particulière. La *polysémie régulière* d'Apresjan (1973) et la traduction qu'en ont fait Nunberg & Zaenen (1997) ne renvoient donc pas à quelque chose de nécessairement « ordinaire » (dans le sens de quelque chose de *conventionnel*), mais comme nous allons le constater – et comme nous l'avons aussi constaté ci-dessus – il ne s'agit pas non plus de quelque chose de « pas ordinaire ».

Or la polysémie *régulière* d'Apresjan ne se définit pas entièrement en de tels termes ; il s'agit là plutôt d'une « régularité » polysémique qui se manifeste par des transferts métonymiques similaires à ce que nous avons vu plus haut dans notre examen des théories de Kleiber (1999), de Nunberg (1995) et de Lebas (1997). Dans la conception d'Apresjan, les différents sens d'un polysème sont liés les uns aux autres par des ressemblances de famille : « it is enough that each of the meanings be linked with at least one other meaning » (1973, p. 15). La réalisation de l'un des sens (ou de deux sens simultanément, dans des cas d'ambiguïté polysémique¹⁰⁵) se fait d'après le contexte et selon les exigences qu'ont spécifiées les conditions de réalisation et les conventions tant intra- qu'extralinguistiques sur les actualisations linguistiques en discours. Apresjan (1973) sépare la *polysémie de langue* (« language polysemy ») de la *polysémie du discours* (de la *parole*). Ce dernier type de polysémie se présente dans des situations d'énonciation où la structure strictement langagière ne nous laisse pas déterminer, par exemple, si une action a été volontaire ou involontaire (activement exécutée ou passivement subie ; par exemple, dans la phrase *John cut off his ear lobe*, il s'agit de déterminer si « John » s'est coupé l'oreille par accident ou parce qu'il avait un caractère psychologique destructif ; Apresjan, 1973, p. 6). Il importe donc aussi de rendre compte de tels phénomènes d'« interprétations alternatives » qui ne dépendent

neither on the lexical polysemy of the words within them nor on the syntactic homonymy of the underlying structures, but is created in the next (in 'speech') by the sum of these means, each of which may be quite non-ambiguous when taken in isolation. (Apresjan, *op.cit.*, p. 7)

Kleiber exprime aussi une idée similaire quand il dit, dans une discussion sur des exemples particuliers (1999, p. 179), que le contexte « s'avère en quelque sorte tout puissant, puisque c'est lui en dernier ressort qui décide quelle est la bonne interprétation événementale ».

La polysémie régulière que discute Apresjan se sert d'une approche métonymique afin de définir les relations sémantiques qui existent entre les différentes acceptions d'un lexème : outre sa relation avec la polysémie systématique et celle qu'elle a avec

¹⁰⁵ Car, comme on le constate avec Apresjan (1973, p. 10), « a given speech segment » peut contenir une instance de manifestation syncrétique de deux significations distinctes d'un mot polysémique. Ainsi, si un terme polysémique A comprend les sens distincts de B et de C, A peut signifier soit B, soit C, soit - encore, B ou C en même temps (« B and C at the same time ») (Apresjan, *op.cit.*, p. 14), ce qui rend possible, entre autres, toute une série de *jeux de mots* (cf. notre chapitre 4.2.2. et l'étude du mot

la conception contextuelle de la polysémie, la polysémie d'Apresjan est en connexion étroite avec les conceptions métonymiques discutées ci-dessus : on y voit clairement la dichotomie « partie / tout »¹⁰⁶.

3.2.3.3. Une polysémie d'acceptions et une polysémie de sens ?

Ajoutons encore à ces considérations, afin d'essayer de résumer nos réflexions et nos définitions des deux types de polysémie, la distinction que fait Martin (1972) entre la *polysémie d'acceptions* et la *polysémie de sens*. La *polysémie d'acceptions* se définit comme les cas où « un sème est obtenu à partir d'un autre par une seule opération d'addition ou d'effacement de sèmes » (Victorri & Fuchs, 1996, p. 47) et la *polysémie de sens* comme une multiplicité de sens où il y a « un changement plus important, composé à la fois d'addition *et* d'effacement de sèmes » (*ibid.*). Au premier coup d'œil, cette définition et cette division en deux types de la polysémie sembleraient correspondre à notre distinction entre la polysémie conventionnelle et la polysémie par « variations dans l'application », de façon à ce que la polysémie pragmatique corresponde à la *polysémie d'acceptions* chez Martin et la polysémie conventionnelle à la *polysémie de sens*. Néanmoins, si nous étudions de plus près les définitions et les différentes variantes que donne Martin (et Victorri & Fuchs, *op.cit.*) sur ces deux polysémies, nous verrons que la situation n'est pas aussi simple. Rappelons que nous avons défini la polysémie conventionnelle comme l'existence de deux signifiés pour un signifiant (avec, au moins, un sème en commun), alors que la polysémie par « variations dans l'application » se définissait comme l'existence, dans le contenu d'un concept même, de plusieurs *zones de référence* différentes. La polysémie conventionnelle était ainsi une polysémie sémantique (inhérente à la structure du lexème), alors que la polysémie par « variations dans l'application » était une polysémie plutôt pragmatique (référentielle), déterminée et activée *en contexte*. Rappelons aussi que cette polysémie par « variations dans l'application » pouvait se concevoir soit comme une polysémie réduite, déplétive (dans une « saillance "partie-tout" »), soit comme une polysémie extensive, où l'on intégrait, dans le concept

coup) qui relèvent ou des constructions syntaxiques *ambiguës* ou d'une ambiguïté lexicale visible au niveau du sémantisme multiple du lexème.

¹⁰⁶ Par exemple parmi les instances de polysémie nominale enregistrées et listées par Apresjan (*ibid.*) à partir du chapitre 2 de son article.

même, toute chose qui était en relation ou en contact référentiel avec ce concept – en tant que *zones virtuelles* de la réalité à laquelle touche le concept ou dans laquelle il existe. Ainsi était-il possible d’y inclure des effets sociaux, psychologiques, professionnels, etc., tel le nom d’une personne : ces effets, quoique non en relation directe avec l’individu, mais en relation indirecte, furent ainsi intégrés dans le concept même de ce en quoi consistait cette personne (cf. les exemples sur *Picasso*, *Alain Prost*, *l’individu dans l’annuaire*, etc.). Les cadres de cette polysémie par « variations dans l’application » dépassaient donc largement les cadres que posait l’exemple *window* : il y avait là à définir, pour une grande partie des exemples, une métonymie intégrée – avec le point de focalisation posé sur le terme de métonymie et les différentes formes que peut prendre cet effet de figure langagière – qui servait à définir, entre autres, des relations définitionnelles dans le contenu d’un élément lexical abstrait (comme nous le verrons aussi pour le mot *coup*). Or, tout ceci dit, il faut savoir que la distinction de Martin (1972) ne correspond pas à une telle division de la polysémie, mais qu’il faut plutôt voir ces deux définitions de la polysémie à l’intérieur tant de la *polysémie d’acceptions* que de la *polysémie de sens*. On observera par les définitions précédentes que la polysémie dite « par variations dans l’application » présuppose une conservation de l’archiséme, ou la présence d’un *noyau sémantique unitaire ou global*. Nous en trouvons un tel dans la structure de la polysémie d’acceptions pour les cas où

- a) la polysémie se fait par une addition de sèmes spécifiques, de sorte que l’archiséme se conserve, mais que l’on obtient une « restriction de sens » (cf. l’exemple que présentent Victorri & Fuchs (*loc.cit.*) sur le lexème *femme* : « *femme* : personne du sexe féminin » = « *femme* : personne du sexe féminin *qui est ou a été mariée* »).
- b) la polysémie se fait par un « effacement de sèmes spécifiques », de sorte que l’archiséme se conserve et que l’on obtienne une « extension de sens » (cf. l’exemple que présentent Victorri & Fuchs (*loc.cit.*) sur le lexème *minute* : « *minute* : espace de temps *égal à la soixantième partie d’une heure* » = « *minute* : court espace de temps »).

Nous reconnaissons ici des relations de métonymie, suivant la définition que nous en avons donnée ci-dessus, dans la citation de Le Guern (*op.cit.*). La polysémie de sens présente aussi un cas de métonymie là, où la polysémie se fait par une « substitution de sèmes spécifiques » (Victorri & Fuchs, *ibid.*, p. 48), de sorte que certains sèmes

spécifiques s'effacent, alors que d'autres sont ajoutés à la structure du lexème. L'archiséme se préserve cependant pendant toutes ces transformations sémiques. Voilà donc des cas de la polysémie par « variations dans l'application ».

La polysémie conventionnelle se définit, en termes de la distinction qu'a faite Martin (*op.cit.*) entre la polysémie d'acceptions et la polysémie de sens, comme des cas où l'archiséme ne se préserve pas – il y a changement dans le rendement prototypique du lexème – et où il y a « réapparition, sous forme de sème spécifique, de la conjonction des sèmes caractéristiques d'une première acception [...] qui conduit à la relation dite de "métonymie" » (Victorri & Fuchs, 1996, p. 47). Comme nous le verrons par nos analyses à suivre, tel sera, entre autres, le cas de la relation sémantique entre *coup* = « mouvement suivi d'un choc = heurt physique » et *coup* = « mouvement suivi d'un choc = coût ». Cette définition, de même que la suivante, se caractérise chez Martin (selon Victorri & Fuchs, 1996) comme des instances de la polysémie d'acceptions. Il y a aussi de la polysémie d'acceptions, de même qu'un cas de polysémie conventionnelle, dans le cas où il y a une relation de métaphore entre les deux acceptions du même signifiant.

Nous reviendrons à ces distinctions dans nos analyses sur le mot *coup* (voir, entre autres, chap. 4.2.1.).

3.3. Considérations conclusives

For the average sign, etc., what is the incidence of polysemy? [...] What is the average power of contextual effects, such as ambiguity, resolution, cliché formation, depletion, idiomacity, and determination? (Weinreich, 1963, p. 188)

Ceci est peut-être la question la plus grande : quel pouvoir les effets contextuels possèdent-ils afin de créer une si grande variété et une si haute fréquence de polysèmes en langage courant ? Qu'est-ce qui motive cette force énorme qui crée de telles variations sémantiques, en langue et en discours ? Nombreuses sont les théories que nous avons évoquées au cours de ce chapitre, et nombreux sont les modèles d'interprétations qu'ont fournis ces théories afin de décrire ce phénomène qu'est la polysémie, mais, d'après ce que nous ont montré les résultats de ces considérations, aucune d'entre ces descriptions n'a su donner de réponse (linguistique) univoque à la

question de savoir ce qui crée un phénomène tel que la polysémie. Une réponse à cette question serait-elle même concevable, même possible ? La réponse ne réside-t-elle pas plutôt dans les diverses conceptions du monde qu'ont les êtres humains ? Ainsi le langage humain constitue-t-il « a complex inventory of all the ideas, interests, and occupations that take up the attention of the community » (Edward Sapir, cité in Ullmann, 1963, p. 230) de même qu'une expression des connaissances que possèdent les êtres humains. Comme le constate Ullmann, *op.cit.*, p. 232 :

The fact that a sign can intend one thing without ceasing to intend another, that, indeed, the very condition of its being an *expressive* sign for the second is that it is also a sign for the first, is precisely what makes language an instrument of knowing.

Quoi qu'il en soit des *raisons* de la polysémie – relevant du domaine de la cognition humaine – une chose est sûre : la polysémie constitue un phénomène « régulier » et « omniprésent » ; on ne peut y échapper, quoiqu'on essaie peut-être d'en garder une définition restreinte et réservée, et qu'on tente de clairement distinguer, comme nous l'avons fait, entre des types différents de polysémie.

Thousands of other examples, from every language I know, could be given to illustrate the same point [...]. Any time a dictionary entry has sub-entries, and especially sub-sub-entries, the dictionary makers have in effect said "these meanings are united, but they are also usefully distinguished." [...] in each case the meanings are clearly rather different from each other, but do they have something in common as well? Our seeing the differences between them does not cancel out our ability to see them as the same thing (and thus call them by the same name). (Tuggy, 1993: 278)

Or le danger, c'est qu'on sera trop prêt à tout accepter au nom d'une *multiplicité de sens* ou comme des *différences de sens*, bien qu'il s'agisse d'autre chose. Comme nous l'avons constaté dans nos analyses précédentes, nous nous méfions d'une vue trop « contextualiste » qui admette à tout référent le statut d'un *nouveau sens*, mais nous maintiendrons, dans les cadres de cette étude, la distinction suivante entre différentes variations dans l'application d'un lexème :

- a) il y a des cas de polysémie « conventionnelle », où un *signifiant* représente *plusieurs signifiés distincts* (mais qui sont néanmoins en relation les uns avec les autres par des « ressemblances de famille ») ;
- b) il y a des cas de simples variations contextuelles d'un lexème dont le sens général ne varie pas. Il n'y a aucun cas de polysémie, mais une *monosémie* à

extensions distributionnelles (cf., par exemple, Ruhl, 1989 ; Katz, 1972). Ici, le *signifié* reste essentiellement le même dans tous les emplois du terme (« otherwise no word could ever be used again with the same meaning with which it is used at any one time », cf. Katz, *op.cit.*) ;

c) il y a des cas de variations dans l'application qui relèvent d'un phénomène linguistique qui se situe « entre la polysémie et la variation contextuelle » (Cruse, 1996). Il s'agit ici d'un phénomène qui présente des caractéristiques et polysémiques et monosémiques. La polysémie, dans ce sens, semble toujours « somehow to straddle the border between identity and distinctness » (Tuggy, 1993, p. 275) : il y a présence d'un *noyau sémantique unitaire* ou *global* (un sens général unique ; une « substance » représentative pour (ou réunissant) tous les sens spécifiques du lexème), mais aussi des applications (actualisations, réalisations, focalisations) contextuelles qu'on peut décrire

1) en termes d'une *relation métonymique* entre le *tout* et ses *parties*, où il s'agit d'une *extension* des domaines *sémantiques* et *référentiels*

ou

2) comme une *déplétion* sémantique qui ne fait activer ou actualiser que quelques *zones* ou *facettes* particulières du lexème (ou de ce qui constitue la sphère de référence du lexème).

Les terminologies qui existent pour les décrire sont multiples (en réflétant, parfois aussi, une complexité théorique considérable), mais essentiellement, d'après ce que nous avons pu constater, il ne s'agit, parmi tous les développements théoriques que nous avons discutés dans les chapitres précédents, que des possibilités mentionnées ci-dessus. En fin de compte, il faut observer qu'il n'existe pas de limites fixes entre différents sens ou même entre les catégories (les différents types de polysémie ou de variations contextuelles) cité(s) ci-dessus :

In numerous cases there are no sharp demarcation lines between [the] senses; many of our concepts have, as Wittgenstein puts it, "blurred edges", and it is impossible to distinguish consistently between several shades of the same meaning and several meanings of the same word. (Ullmann, 1963, p. 233).

Il faut de plus se poser la question de savoir dans quelle mesure la polysémie doit être définie comme un phénomène pragmatique et non sémantique (ou, inversement,

comme un phénomène sémantique plutôt que pragmatique) – le contexte jouant apparemment un rôle essentiel dans son apparition et dans ses fonctions.

« What, then, can a semantic analysis do? » (Ruhl, 1989, p. 90) Une possibilité est de faire comme l'a fait Ruhl (*op.cit.*) en développant « a standard and a method » (*loc.cit.*) qui consiste à présumer, pour tout lexème, une base *monosémique*, quelque évasive que puisse paraître cette base monosémique. Une autre solution consisterait à tout décrire comme des instances de *polysémie*. Enfin, il importe moins de savoir pour laquelle des solutions on souhaiterait opter¹⁰⁷ ; ce qui compte, par contre, c'est qu'on soit au courant du fait – et qu'on l'accepte comme une prémisse essentielle de toute théorie et de toute étude – que l'une des caractéristiques les plus pertinentes du langage humain réside dans le fait que « no word is ever limited to its enumerable senses , but carries within it the qualification of "something else" » (Bolinger, 1965 cité in Ruhl, 1989, p. 67). C'est donc ainsi que chaque lexème peut se doter de nouveaux sens et de nouvelles applications, de même que faire varier les actualisations effectives du référent : comme le dit Denhière (1975, p. 52)¹⁰⁸, il est en effet « peu probable que toute l'information connue à propos d'un concept soit *directement* stockée avec ce concept et entièrement activée chaque fois que l'est le concept ». Il est, par contre, « fortement probable »¹⁰⁹ qu'il existe des règles ou des mécanismes langagiers « qui permettent d'inférer ou de générer des informations, de modifier des conceptualisations, d'en créer de nouvelles, de remanier de manière plus ou moins stable » (*ibid.*) les concepts conçus par les humains – et par ce fait même – de remanier, modifier, inférer ou générer des représentations langagières (sémantiques et référentielles) de ces concepts. Victorri & Fuchs (1996, p. 25) proposent un « objectif de modélisation » pour ce phénomène linguistique (ou ce « mécanisme puissant d'évolution des langues », *ibid.*, p. 16) : il faudrait, selon eux, moins constituer des « listes exhaustives de sens possibles », que se concentrer sur l'étude des « modes d'emploi », des « règles, qui indiquent comment construire le sens d'une unité en spécifiant les effets de l'existence de telle ou telle caractéristique dans l'énoncé qui contient l'unité en question » (*ibid.*, p. 19). Nous avons déjà vu Picoche

¹⁰⁷ Comme le dit LeNy (1975, p. 3) : « [...] malheureusement, comme on ne sait pas aujourd'hui quelle est la nature exacte de la réalité sémantique, on ne peut pas dire par avance quelle est la meilleure façon de l'étudier. » Certes, cela est une citation qui date d'il y a plus de vingt-cinq ans, mais, à notre avis, une citation qui tient toujours aujourd'hui (en 2004).

¹⁰⁸ Quoique cela soit dans un autre contexte que celui de notre étude.

(1986) exprimer une vue similaire dans son étude sur les *Structures sémantiques du lexique français* et au moyen de ses considérations puissancielles. Nos recherches sur le mot *coup* (chap. 4) suivra une démarche moins « mécanique » et nous nous concentreront sur les réalisations et les relations conceptuelles et sémantiques du mot *coup* dans toutes ses acceptions.

Les discussions que nous avons menées dans le chapitre 3 sur les différents types de polysémie ont montré que toutes les théories et les conceptions présentées dans la figure 11 ne répondent pas *exactement* au même genre de multiplicité sémantique. Il y a des oscillations à la fois théoriques et empiriques : les points de vue, les opinions et les discours varient souvent selon les conceptions et les sources étudiées. Ce que nos considérations précédentes sur la *nature* de la polysémie ont pu vérifier, par contre, ce sont les points de départ suivants postulés au début de cet ouvrage (chap. 1.1.1. de la partie introductive), c'est-à-dire

- i) que « le langage ne pourrait pas se passer de la polysémie » (cf. Picoche, 1986, p. 3). La polysémie constitue ainsi un état naturel dans le langage de même qu'un « caractère absolument fondamental du lexique » (*ibid.*), et non pas un écart ou une déviance linguistique ;
- ii) que les polysèmes sont « perfectionnés » (*ibid.*), ce qui veut dire qu'ils ne sont pas entièrement arbitraires, mais qu'ils entrent dans des structures (ou catégories) claires. Nos considérations sous la théorie du prototype ont bien montré cela, de même que l'ont fait les réflexions sur les différents types de « variations dans l'application » (c'est-à-dire, autour des différentes conceptions de la *polysémie* en tant qu'un phénomène de variation extra- ou intra-linguistique dans l'application contextuelle du lexème) ;
- iii) que les polysèmes font preuve d'un certain « dynamisme » en ce qu'ils couvrent « de vastes secteurs du réel » (*ibid.*) et qu'ils ont la « faculté de s'appliquer à un nombre plus ou moins grand d'objets [...] ou de rendre compte d'un nombre plus ou moins grand de situations » (Baylon & Fabre, 1978, p. 165). Il peut s'agir ici de désigner des référents entièrement distincts et séparés, ou seulement des aspects différents d'un seul référent.

¹⁰⁹ Pour paraphraser ainsi le propos de Denhière, *loc.cit.*

Les résultats de nos analyses ont, de plus, montré qu'il faut, pour clarifier la nature et le fonctionnement de la polysémie (dans tous ses états),

- iv) considérer la relation entre l'extralinguistique et l'intralinguistique ; c'est-à-dire qu'il faut situer l'étude tant sur le niveau *référentiel*, relevant du monde « réel ou imaginaire » (Kleiber, 1999, p. 17 *sq.*), que sur le niveau *conceptuel*, dont nous avons dit, dans la partie introductive (chap. 1.1.1.), qu'il est celui de la « saisie mentale, de la représentation construite, à partir du référentiel, à la fois tributaire des habitudes sociales et des besoins créatifs individuels » (Pottier, 1987, p. 59). Les composants à considérer vont donc du cognitif au contextuel (pragmatique) par l'intermédiaire de ce qui est purement linguistique (syntagmatique).

Nos études ont aussi fait valoir

- v) la grande difficulté à déterminer – en des termes clairs et univoques – en quoi consiste vraiment *la polysémie* ; en ce qui concerne premièrement la relation entre le *sens* et la *référence*¹¹⁰, mais aussi en référence à la délimitation des « catégories et des concepts » (Kleiber, 1999). Nous continuerons ces considérations dans le chapitre 4, sur le cas particulier du mot *coup*. Nous souhaitons aussi y faire avancer la discussion portant sur la définition de la polysémie en termes *pragmatiques* ou *sémantiques*. Nous y évoquerons aussi la question de continuité ou discontinuité pour le phénomène de polysémie.

Finalement, pour ce qui est des résultats de ce chapitre, nous avons aussi défini, de façon préliminaire (p. 56), le mot *coup* comme étant un mot polysémique (et non homonymique ou monosémique). Or il nous reste à déterminer dans quel sens il faut entendre ici le terme de *polysémie* ; s'agit-il d'une polysémie « conventionnelle » ou d'une polysémie qu'il faut concevoir en termes d'une « variation dans l'application » ? Nous tenterons de répondre à ces questions à partir du chapitre 4.

¹¹⁰ C'est-à-dire en ce qui concerne les *différentes façons* de voir le *sens* ou la *référence* ; par exemple, au moyen de la dichotomie « partie / tout ».

4. ANALYSE SÉMANTIQUE DU MOT *COUP*

Dans ce chapitre, nous appliquerons les théories discutées dans le chapitre trois sur le lexème de notre centre d'intérêt, le mot *coup*. Nous verrons dans quelle mesure sa structure sémantique est définissable et analysable en termes prototypico-conceptuels, ou s'il faut, plutôt, appliquer des méthodes d'analyse plus contextuelles, du genre des zones actives, des facettes ou des « variations dans l'application ». Sa très grande diversité sémantique sera tout d'abord définie et présentée dans le chapitre 4.1. au moyen de quelques analyses sémantiques de base. Nous y évoquerons aussi un premier classement catégoriel du mot *coup*, d'après, entre autres, un modèle emprunté au *Trésor de la Langue Française* et d'après le modèle de la structuration proposée par la sémantique puissancielle. Nous étudierons aussi la structure sémantique du mot *coup* à partir de la théorie prototypique et d'un point de vue contextuel, ce qui inclura une définition de sa dimension locutionnelle (« nonce sense »). Il sera question d'y introduire la notion de figement syntaxique, en évoquant, entre autres, la valeur du mot *coup* dans des constructions locutionnelles et synaptiques.

Ce chapitre retournera aussi sur les considérations *monosémiques* de Ruhl (1989) et sur la notion de déplétion, empruntée à Weinreich (1963), dans nos considérations sur ces constructions locutionnelles et sur le *coup* comme un élément existant « entre la polysémie et la variation contextuelle » (cf. Cruse, 1996). Nos analyses dans ce chapitre se baseront a) sur l'analyse sémique (et « générativiste ») que nous présenterons dans le chapitre 4.1., de même que b) sur notre corpus d'exemples. Nous avancerons donc en employant une méthode empirique, mais en y appliquant les bases théoriques déjà constituées. Nous nous interrogerons aussi sur la mesure dans laquelle mesure on peut déterminer – du tout – des *sens spécifiques* pour le lexème *coup*. Ne s'agit-il pas plutôt d'un terme de « non-sens » (ou de « nonce sense », cf. Clark, 1983) ?

4.1. La polysémie du mot *coup*

Dans le chapitre précédent, nous avons vu la polysémie se définir, d'une façon « primitive » comme l'ont dit Baylon & Fabre (*op.cit.*), en termes diachroniques. Même si l'objectif de cette étude repose sur le *coup* en synchronie, nous ferons ici un bref aperçu de son évolution sémantique. La figure suivante présentera donc, de façon schématique et dans un but illustratif, cette évolution, telle que celle-ci s'affiche à travers les différents dictionnaires et encyclopédies historiques étudiés à ce propos¹¹¹. Elle indiquera l'évolution du « colaphus » latin au *coup* du XXe siècle, en confirmant ainsi aussi la conception de la polysémie comme l'évolution d'un sens « propre », « original » vers d'autres applications (des sens « figurés », « dérivés »). Cette illustration est basée sur les recherches présentées dans l'*Annexe 1* de Nielsen, 2000 (pp. 743-749). Les relevés dits du « XXe siècle » (la dernière colonne) ne seront pas explicités dans cette illustration préliminaire, puisqu'ils coïncident avec les emplois du *coup* constitutifs de notre corpus. La représentation brève de la signification du mot *coup* au XXe siècle est celle de Nielsen (2000) et largement basée sur l'entrée *coup* telle qu'elle se trouve dans le *Trésor de la Langue Française* (1978). Nous développerons ces considérations de façon ultérieure dans nos analyses sémantiques de ce terme. Les acceptions désignées dans ce tableau sont les emplois attestés par différents lexicographes, pour les différents siècles. Nous ne disons rien de l'exhaustivité de ces données, mais nous renvoyons aux sources citées pour plus d'information.

¹¹¹ Il s'agit des dictionnaires suivants :

- pour l'ancien français : Tobler & Lommatzsch (1936) ; Godefroy (1883) ;
- pour le moyen français : Greimas & Keane (1992) ;
- pour le français du XVIe siècle : Huguet (1932) ;
- pour le français du XVIIe et du XVIIIe siècles : *Le dictionnaire universel d'Antoine Furetière* (dans une édition de 1978) ; Dubois (1960) ; *Le dictionnaire Larousse du français classique* (dans une édition de 1971) ;
- pour le français du XIXe siècle : Larousse (1869).

Outre ceux-ci, citons aussi le dictionnaire général de Rey (1992). Le XXe siècle est représenté par tous les dictionnaires ayant constitué la base de notre corpus lexicographique (voir chapitre 1).

Figure 20 : aperçu de l'évolution sémantique du mot *coup*

grec : *kolaphos* → lat. *colaphus* (forme écrite) → *colopus, colpus* (formes populaires) ;
colpus → *colp, cop* (XIIIe s.)

Ancien français :

Emplois nominaux :

- 1) choc physique (sens général)
- 2) « coup le roi » (heurt physique, dans l'acte sexuel)
- 3) son, bruit causé par un instrument / un outil (« coup de cloche »)
- 4) actions des éléments (« coup de tonnerre »)
- 5) tour, stratagème
- 6) fortune, hasard heureux
- 7) fois, moment

Emplois adverbiaux :

beaucoup¹¹²

Français du XVIe siècle :

Emplois nominaux :

- 1) choc physique (sens général)
- 2) terme d'escrime (« coup fourré »)
- 3) « un échange de mauvais procédés » (cf. Nielsen, 2000, p. 745)
- 4) événement subit, heureux « ou plus souvent malheureux » (Rey, 1992) (ex. « coup du sort, en prendre un coup »)
- 5) effet ; but (« a coup perdu »)
- 6) effort (« tenir le coup »)
- 7) influence
- 8) fois, moment

Emplois adverbiaux :

tout à un coup ; tout en un coup ; coup à coup ; coup à coup... coup à coup ; coup sur coup ; coup de sur coup ;

Moyen français¹¹³ :

Emplois nominaux :

- 1) choc physique (sens général)
- 2) la décharge d'une arme à feu
- 3) quantité de liquide que l'on boit en une fois (+invitation à prendre un repas)
- 4) effet
- 5) fois, moment
- 6) blessure morale
- 7) paroles blessantes / injurieuses

Emplois adverbiaux :

coup à coup ; après le coup ; au coup la guille / coup la guille ;

Français classique (XVII -XVIIIe s.) :

Emplois nominaux :

- 1) choc physique (sens général, ou «mouvement violent d'un corps grave et solide, qui tombe sur un autre et qui le frappe », cf. Furetière)
- 2) action des éléments
- 3) occasion
- 4) un certain âge (« ses plus grands coups sont rués » = vieillesse)
- 5) outrage, offense
 - a) dans le sens d'un « choc physique »
 - b) dans le sens d'un « choc moral » (ex. « donner mille coups à qqn après sa mort »)
- 6) « opérations légères qui se font sur un corps pour le guérir, pour le soulager de quelque incommodité » (cf. Furetière ; ex. « coup de bistouri »)
- 7) actions qui se répètent
- 8) hasard
- 9) quantité de liquide que l'on boit
- 10) action de marcher vite (« donner un coup de pied jusque... »)
- 11) tour
- 12) tentative (« un coup dans l'eau »)
- 13) regard / surveillance (« coup d'œil »)
- 14) salutation ; hommage (« coup de chapeau »)
- 15) mouvement d'un organe, d'un objet ou d'un instrument sans qu'il y ait de choc physique
- 16) moment de jeu
- 17) attaques verbales
- 18) tentative (« coup d'essai »)
- 19) manœuvre qui implique un risque et un

¹¹² L'emploi de cet adverbe est commun à toutes les époques traitées.

¹¹³ Les dénominations des époques discutées sont issues des dictionnaires.

profit (ex. « coup de politique » ; « coup d'État »)
 20) *faire d'une pierre deux coups*

Emplois adverbiaux :

A coup ; à coup près ; tout d'un coup

Français du XIXe s. :

Emploi nominaux :

- 1) choc physique (sens général)
- 2) terme d'agriculture (« coup de charrue »)
- 3) décharge d'une arme à feu
- 4) quantité de liquide que l'on boit en une fois
- 5) trahison
- 6) atteinte portée à ses devoirs d'époux ou d'épouse (« donner un coup de canif dans le contrat »)
- 7) manœuvre qui implique un risque et un profit
- 8) aide (« donner un coup de main » ; « donner un coup d'épaule »)
- 9) tour, stratagème
- 10) regard
- 11) outrage
- 12) vie bousculante (vie de tapage)
- 13) trait d'humeur
- 14) blessure légère de l'amour-propre
- 15) l'action de marcher vite (« donner un coup de pied jusque... »)
- 16) blessure
- 17) cause de défaite, de ruine
- 18) échec
- 19) embarras
- 20) l'action de pêcher (« pêcher au coup » = sans préparation, au hasard, un peu partout)
- 21) terme de typographie (ex. « presse à deux coups »)
- 22) « coup à faux ».

Français du XXe s. :

- I. Avec l'idée d'un mouvement suivi d'un choc (*T.L.F.*)
 - 1) choc physique (sens général)
 - 2) décharge d'une arme à feu
 - 3) trahison
 - 4) blessure (physique ou morale)
 - 5) acte sexuel
 - 6) son, bruit
- II. Avec l'idée d'un mouvement d'un organe, d'un instrument, d'un outil, etc. qui n'est pas forcément suivi d'un choc (*T.L.F.*)
- III. Avec l'idée de « promptitude ou de vivacité »
 - 7) fois, occasion
 - 8) quantité de liquide que l'on boit en une fois
 - 9) manœuvre ou action exécutée rapidement et impliquant un risque et un profit
 - 10) tour, stratagème
 - 11) action (mal)heureuse des éléments
 - 12) action (mal)heureuse du hasard
- IV. Renvoyant à un état, à une allure, à une habileté ou à un savoir-faire.

Une première analyse et une tentative de regroupement sémantique des emplois synchroniques du mot *coup* pourraient nous donner un schéma représentatif des *sens* du mot *coup* tel que celui que nous voyons ci-dessous dans la figure 21. Or, bien que ce schéma soit très complexe, par le fait qu'il contient tous les emplois du mot *coup*, nous avouons tout de suite qu'il n'est pas complet. Une telle représentation « en arbre » des sens et significations du mot *coup* ne suffit pas pour rendre compte de sa complexité sémantique, de toutes ses nuances.

Notre représentation « en arbre » relève à la fois d'une compréhension du mot *coup* en *dictionnaire* et en *encyclopédie*¹¹⁴, où les termes « descriptifs » (les branches de l'arbre) sont, plutôt que de vraies représentations *sémantiques* ou la représentation de vrais *signifiés*, des *interprétants* ou des *interprétations* d'un contenu qu'il nous reste encore à définir plus précisément¹¹⁵. Eco (1984, p. 109) écrit, sur cette terminologie, que

la fécondité de la notion d'interprétant ne réside pas seulement dans le fait qu'il décrit l'unique moyen dont les êtres humains établissent, fixent et reconnaissent les signifiés des signes qu'ils emploient. Sa fécondité, c'est de montrer comment les processus sémiotiques, par des déplacements continuels qui réfèrent un signe à d'autres signes ou à d'autres chaînes de signe, circonscrivent les signifiés (ou les contenus, bref, ces « unités » que la culture a individuées dans son processus de mise en pertinence du contenu) de façon asymptotique, *sans jamais réussir à les « toucher » directement, mais en les rendant accessibles de fait, par le biais d'autres unités culturelles.*

(C'est nous qui soulignons.)

La figure 21 n'illustre donc qu'une telle « traduction » du signe, dont parle Eco (*ibid.*, p. 108), effectuée par un « processus d'interprétation ». Il nous faudra cependant compléter cette figure, en reprenant et en y ajoutant les données de la figure 1, déjà mentionnée plus haut, ainsi que les traitements lexicographiques de l'entrée *coup* observés par notre dépouillement des dictionnaires français et la constitution de notre corpus.

¹¹⁴ Cf. Eco, 1984, p. 71-77, 108 *sq.*

¹¹⁵ Observons aussi qu'il ne s'agit pas entièrement d'une analyse sémantique « générativiste », en hyponymes et hyperonymes, mais plutôt d'une « classification croisée » (Eco, 1984, p. 93) qui, tout en contenant certains « rapports hiérarchiques » (définis ou non), se refuse toute hiérarchisation en hyponymes et hyperonymes.

D'après ce que nous pouvons voir dans la figure 21 et dans notre corpus lexicographique et textuel des expressions contenant le mot *coup*, ce terme se comprend, dans de nombreuses acceptions, comme un « mouvement » et comme un « choc » (moral ou physique). Mais *coup* est aussi un « état » et un « objet », sans que l'on y voit nécessairement de « mouvement ». Ce que toutes ses acceptions ont en commun, c'est la présence d'un élément de « promptitude, vivacité ». Le mot *coup* indique alors un mouvement ou une action rapide et prompte – un objet ou un état qui ne dure pas, qui n'est que momentané, petit de volume ou particulier dans son usage. Le *Trésor de la Langue Française* (1978) catégorise le lexème *coup* en se servant de quelques catégories sémantiques définitives. Nous avons choisi de baser notre catégorisation sémantique des emplois du mot *coup* sur la représentation du *T.L.F.* (1978), a) parce que notre dépouillement des dictionnaires a montré que cette représentation était, avec celle du *Robert* (1985), la plus exhaustive tant sur le plan sémantique que pragmatique. Nous avons aussi préféré le *T.L.F.* comme base à notre propre classement et analyse du mot *coup*, car, comme le dit Rey (1977, p. 151), b) cet ouvrage s'appuie souvent, dans ses analyses, sur « des critères distributionnels et les contraintes (ou conditions) d'emploi précédant ou accompagnant de nombreuses définitions » dans une « tentative de description des régularités syntactiques-sémantiques », que l'on peut rapprocher de Gustave Guillaume et de sa théorie sur la *sémantique puissancielle*. Rey écrit (*ibid.*, *loc.cit.*) :

Ainsi, l'aspect relativement fonctionnaliste du *T.L.F.* n'est pas exclusif d'une conception « analogique » des régularités sémantiques, issue de la doctrine guillaumienne du « signifié de puissance ». Cette conception entraîne l'apparition, dans l'analyse du contenu, de valeurs initiales théoriques, virtuelles, peu attestées dans le corpus, mais sélectionnées pour leur pouvoir explicatif et « régularisant ». [...] Il ne s'agit pas tant de priorité donnée au plan historique sur le plan fréquentiel de l'analyse en synchronie (les deux aspects étant également empiriques), mais d'un désir, très semblable à celui de Hatzfeld dans le *Dictionnaire général*, de montrer l'« analogie » interne de la sémantique lexicale.

Vu l'objectif de notre étude, il semble évident que nous donnions tant d'importance à la représentation lexicographique du lexème *coup* selon le *T.L.F.* Notre dépouillement de dictionnaires nous a cependant aussi montré que – si bon que fût ce dictionnaire – il ne suffisait pas pour rendre compte de *tous* les emplois, de *toutes* les occurrences du mot *coup*. Il nous a donc fallu trouver des moyens pour compléter ce classement et les données empruntées au *T.L.F.* (1978). Nous sommes ainsi retournée aux autres

sources lexicographiques de notre bibliographie en résumant les occurrences particulières récupérées. Ayant ainsi créé un premier format unitaire des emplois du mot *coup*, notre travail s'est poursuivi par une reformulation des données et du classement du *T.L.F.* (1978) : les autres emplois et les autres occurrences trouvés¹¹⁶ pour le mot *coup* ont ainsi été intégrés et ajoutés à la représentation sémantique empruntée au *T.L.F.* Ce travail n'a donc pas seulement consisté en une comparaison entre données lexicographiques, mais il a aussi inclus des recherches analytiques et empiriques¹¹⁷ importantes. Nous avons ainsi avancé dans ce travail de classement des sens et des significations du mot *coup*, de sorte que nous avons finalement réussi à établir le classement sémantique que nous présenterons ci-dessous. Ce classement a déjà été présenté dans Nielsen (2000), mais nous le répétons, dans son entier, dans le passage qui suivra. Les catégories sémantiques définitoires, établies pour le lexème *coup* de la façon décrite ci-dessus, se présentent donc d'après les observations suivantes :

- 1) Il est possible de classer les emplois sémantiques du mot *coup* au moyen de quatre catégories de significations majeures :
 - A. Avec l'idée d'un mouvement suivi d'un choc (physique ou moral)
 - B. Avec l'idée du mouvement d'un organe, d'un instrument, d'un outil, etc. où ce mouvement n'est *pas forcément* suivi d'un choc (physique ou moral), mais où *il peut l'être*.
 - C. Avec l'idée de « promptitude, vivacité » ; dans un sens général et dans diverses applications (quantité de liquide, « fois », « occasion », « tentative », « tour, stratagème », « un peu », etc.), et
 - D. Dénotant une caractéristique spécifique, sans idée de mouvement ou de choc.

- 2) Toutes ces catégories peuvent ensuite être divisées en des sous-catégories plus détaillées qui spécifient ultérieurement le contenu sémantique exact du mot *coup* et des expressions où il figure. Ainsi aurons-nous, pour chaque catégorie majeure, les subdivisions suivantes :

¹¹⁶ ... et attestés, pour la plupart, comme actifs et effectivement utilisés en français moderne, sauf pour ce qui est de quelques expressions à référence sexuelle dont nous n'avons trouvé aucun exemple (« pratique ») d'un usage langagier réel (par exemple *se faire filer un coup d'arbalète, un coup de traversin, un coup de tromblon...*).

¹¹⁷ Cf. le corpus d'exemples de Nielsen, 2000 et du présent ouvrage. Nous expliquons aussi plus longuement, dans notre mémoire de *DEA* (Skog, 1997), notre travail méthodologique et la manière

A. Avec l'idée d'un mouvement suivi d'un choc (physique ou moral) :

a) *avec une intention généralement hostile :*

⇒ choc physique, dans un sens général, et comprenant, dans cette même subdivision catégorielle, la destination (le destinataire) de l'action causant le choc physique de même que les produits qui s'ensuivent [c'est-à-dire, les sons / bruits causés par le choc, de même que toute blessure visible (bleu)]. Cette catégorie intègre aussi tout emploi du *coup* dans le sens de « coût », ainsi que la catégorie des « mouvements offensifs dans un jeu » (*T.L.F.*, 1978 ; par exemple au football).

⇒ heurt physique, causé par le mouvement d'un projectile : sont comptés ici la décharge d'une arme à feu et les produits de cette décharge (son / bruit), de même que l'outil utilisé pour produire le *coup* (le choc physique). Sont aussi comptés les heurts physiques causés par l'usage d'une arme à lame.

⇒ choc moral ou psychique

⇒ toute action de trahison.

b) *Autre mouvement ; sans hostilité ni heurt exprimés :*

⇒ effort moral ou physique

B. Avec (généralement) une idée de simple mouvement : le mouvement d'un organe, d'un instrument, d'un outil, etc. (« de tout ce qui est susceptible de servir d'instrument », *T.L.F.*, 1978), où ce mouvement n'est *pas forcément* suivi d'un choc (physique ou moral), mais où *il peut l'être* :

⇒ [+choc] : le sens du mot *coup* comprend un choc physique ou moral, réalisé par le mouvement d'un outil ou d'un organe (du corps humain ou d'un corps animal) ;

⇒ [-choc] : le sens du mot *coup* ne comprend aucun choc physique ou moral, mais dénote tout simplement le mouvement rapide d'un instrument, d'un outil ou d'un organe (du corps humain ou d'un corps animal). Dans ce sens, il peut aussi référer à un mouvement effectué dans une situation de jeu (par exemple « un coup de dés »), de même qu'à la notion d' « aide ».

C. Avec l'idée de « promptitude, vivacité » ; dans un sens général et dans diverses applications (quantité de liquide, « fois », « occasion », « tentative », « tour, stratagème », « un peu », etc.) :

dont nous avons abouti à notre classement des sens et des significations du mot *coup*. Le travail et le classement (tel que celui-ci se présente ci-dessus), ont été finalisés pour l'étude de Nielsen (2000).

- ⇒ Dans la subdivision dite de « sens général » sont intégrés tous les emplois du mot *coup* où il n'a aucun sens spécifique ou dénotable, c'est-à-dire où il est « vide » de sens propre, ne serait-ce par le fait qu'il comprend cette idée de « promptitude » ou de « vivacité » (voir chap. 4.2.3.). Dans certains des cas compris dans cette catégorie, le sens du mot *coup* peut être rapproché du heurt physique, mais puisqu'il n'y a aucun heurt physique *réel* à distinguer dans la référence de ces cas, à cause de la figure métonymique qu'ils expriment, ils ne sont pas intégrés dans la catégorie A des expressions dénotant un mouvement suivi d'un choc (ex. certaines locutions adverbiales).
- ⇒ « un peu » : le mot *coup* peut, dans certains cas, prendre le sens d'« un peu » (d'une « faible quantité » ou d'une certaine « légèreté » (d'un certain « flou ») dans l'action).
- ⇒ « fois » : dans certains de ses emplois, le mot *coup* est synonyme de « fois ». Observons qu'il peut aussi parfois, dans une autre subdivision de cette catégorie, correspondre à la notion d'« occasion » (ou à celle de « moment ») plutôt qu'à celle de « fois ».
- ⇒ « influence » : le mot *coup* peut dénoter une influence de quelque sorte ; on est *sous l'influence de* [quelque chose, quelqu'un] quand on est *sous le coup de...*
- ⇒ « quantité de liquide que l'on boit en une fois » : ce liquide contient normalement de l'alcool, et la quantité qu'on en boit est (normalement, mais pas nécessairement) d'un petit volume : c'est une quantité qu'on boit rapidement, de façon « prompte » et « vivace ».
- ⇒ le mot *coup* peut aussi dénoter une « action ou une manœuvre exécutée rapidement et impliquant un risque et un profit », où il se rapproche aussi des deux subdivisions suivantes :
 - ⇒ tentative et
 - ⇒ « tour, stratagème » : la distinction entre la catégorie du *coup* comme « action ou une manœuvre exécutée rapidement et impliquant un risque et un profit » et celle-ci (« tour, stratagème ») n'est pas toujours évidente. Les trois dernières catégories s'entremêlent, tout en contenant des différences observables (voir chapitre 4.2.1.).
- ⇒ « action (mal-)heureuse des éléments » : le mot *coup* peut référer à des situations heureuses ou malheureuses causées par les forces naturelles (le vent, le soleil, etc.)

⇒ « action (mal-)heureuse du hasard ou d'un élément divin » : le mot *coup* peut aussi prendre le sens d'un événement heureux ou malheureux ayant lieu par l'intervention d'un élément divin ou par le hasard.

D. Dénotant une caractéristique spécifique, sans idée de mouvement ou de choc :

⇒ Dans cette dernière catégorie des significations du mot *coup*, le terme est employé pour dénoter une caractéristique spécifique, telle qu'un état ou une allure. Il peut aussi renvoyer à une habileté ou à un savoir-faire spécifique ou général, de même qu'aux caractéristiques d'une personne ou d'une localisation.

3) Les expressions et les emplois du mot *coup* listés dans la figure 1 (chap. 1.1.2.2.) se placent de la façon suivante dans la présente catégorisation sémantique du mot :

Figure 22 : catégorisation sémantique des emplois enregistrés pour le mot *coup*

22.A. Avec l'idée d'un mouvement suivi d'un choc :

⇒ **choc physique (sens général)**

coup sur l'œil (sur la tête, le dos, les fesses, etc.)	une dégelée de coups	un titre / une campagne coup de poing*
une avalanche de coups	un orage de coups	une grêle de coups
une volée de coups	une pluie de coups	coups et blessures
(la) force d'un coup	sans coup férir	c'est un coup dans l'eau
ça saute aux yeux comme un coup de pied au cul !	il y a des coups de pied au cul qui se perdent	tous les coups sont permis *
sale coup pour la fanfare, pour la marine !	tout coup vaille, tous coups vaillent*	coup mortel
coup violent	coup sec	coup (très) léger
coup rude	un petit coup	coup bas
coup terrible	coup fourré	un coup fumant
un mauvais coup	coup dur*	coup funeste
un coup fatal	coup cruel	coup franc
un sale coup	un sacré coup	le coup décisif
un joli coup	un bon coup*	coup sensible*
de grands coups	un vilain coup	coup droit
coup adroit	coup imprévu*	coup bien placé*
coup tordu	un gros coup	le dernier coup
coup d'assommoir	coup de bâton	coup de bec*
coup de bélier	coup de botte	coup de bouc
coup de boule	coup de boutoir*	coup de boutoir dans la sole
coup de buis	coup de burin	coup de brèche
coup de canne	coup de corne	coup de cailloux
coup de cognée	coup de coude	coup de dynamite
coup de caveçon	coup de cravache	coup d'arraché
coup d'éperon	coup d'envoi	coup d'épaule*
coup d'étrivière	coup de fêrule	coup de fouet
coup de goumi	coup de genou	coup de griffe
coup de grâce	coup de grisou*	coup de jeune
coup de hache	coup du lapin	coup de jarret

coup de latte	coup de marteau	coup de la main
coup de maillet	coup de massue	coup de matraque
coup de masse	coup de nerf de bœuf	coup du plat de main
coup de la mort	coup de poing	coup de pied
coup de patte	coup de poussière	coup de pioche
coup de pied de l'âne	coup de rabot	coup de raquette
coup de schlague	coup de semonce	coup de reins
coup de vieux	coup de talon	coup de sabot
coup de sa tête	coup de verges	coup de trique
coup de tringle	accabler qqn de coups	administrer un coup
abrutir qqn de coups	allonger son coup	amortir un coup, des coups
ajuster son coup	assener un coup	assommer qqn de coups
appliquer un coup	coller des coups à qqn	détourner des coups
bourrer qqn de coups	délivrer des coups	donner un coup, des coups à qqn
cribler qqn de coups	donner un coup de (+N)	
distribuer des coups à qqn	se donner un coup (contre un meuble, au tibia, etc.)	
	empocher des coups	encaisser des coups
donner un coup de poing sur la table		
échanger des coups	ereinter qqn de coups	être à l'abri des coups
envoyer des coups à qqn	être noir de coups	s'exposer aux coups
être sensible / insensible aux coups	faire pleuvoir des coups	faire fondre des coups
faire d'une pierre deux coups	faire entrer qqch dans la tête de qqn à coups de pied au / dans le cul	flanquer des coups à qqn
faire tomber des coups	frapper un grand coup (un coup terrible) ; les grands coups	frapper qqn à coups redoublés
foutre un coup / des coups à qqn	fuir les coups	se jeter au milieu des coups
frapper des coups (par exemple à la porte)	marteler qqn de coups	mettre des coups à qqn
juger des coups	moifler des coups	parer le coup / les coups
meurtrir qqn de coups	porter coup, porter des coups / un grand coup (à qqn) (« un coup qui porte »)	rabattre les coups
	recevoir un coup (un mauvais coup)	remettre un coup
plomber des coups	ressentir les coups (de...)	rompre le coup
ramasser un coup	tremper dans un coup	en venir aux coups
rendre coup pour coup / rendre un coup		
rouer qqn de coups		

- **produits ou destination de l'action causant le choc physique : son, blessure (bleu)...**

grénier à coups de poing	l'éclat des coups	traces de coups
être secret comme un coup de canon / comme un coup de tonnerre	les trois coups au théâtre	les douze coups de minuit / <i>de la cathédrale</i>
coups sonores	coups retentissants	sonner (+numéral) coups
coups sourds	coup de midi	coup de minuit
coup de sifflet	coup de turlu*	coup de ronfleur
coup de timbre	coup de biniou	

- **coït**

coup de fesse	coup de croupe	coup de cul
coup en robe	<i>coup de bite</i>	coup de brosse
coup de guiseau	coup de plumeau	coup de queue
coup du matin*	coup de pot de chambre	coup de rouleau

coup du milieu*	coup de traversin	coup de tramblon
coup de sabre*	coup de pied de jument*	coup de pied de Vénus*
se faire filer un coup d'arbalète	faire le coup de deux	en foutre un coup dans les baguettes
mettre un coup dans la marmite	en glisser un coup dans le calcif	tirer un coup, son coup
<i>en prendre un coup dans le beignet</i>	présenter l'un de ses anciens coups*	filer son coup dans le blason / dans la bavette
« c'est un bon coup. »*	coup de mâche	coup de turlu* coup de tutu

⇒ **heurt causé par une arme à feu**

coup de canon	coup de fusil	coup de pistolet
tirer son coup de pistolet	coup de feu*	coup de poudre
coup de revolver		coup de plomb

- **l'outil produisant le coup :**

fusil à deux coups	fusil à trois coups	revolver à six coups
--------------------	---------------------	----------------------

⇒ **heurt causé par une arme à lame**

coup de baïonnette	coup de bistouri	coup de couteau
coup d'épée	coup d'épée dans l'eau	coup de fleuret
coup de manchette	coup de pointe	coup de sabre
coup de poignard	coup de poignard dans le dos	coup de lance
coup de raclette	coup de scion	coup de taille
coup de serpe	coup d'estoc	tout coup vaille, tous coups vaillent*

⇒ **blesseure morale / psychique :**

coup au cœur	coup de bec*	coup d'épingle
coup dur*	coup de bambou	coup imprévu*
coup de fatigue	coup de pompe	

⇒ **traîtrise**

coup de Jarnac	<i>coup de pute</i>	coup de Trafalgar
coup en vache	coup de traître	<i>coup feutré*</i>
coup de mulot		

22.B. Avec l'idée du mouvement d'un organe, d'un instrument, d'un outil, etc. pas forcément suivi d'un choc :

⇒ **[+ choc] :**

- **mouvement d'un organe :**

coup d'aile*	coup de dent	coup d'épaule*
--------------	--------------	----------------

- **mouvement d'un instrument :**

coup de / du gong	coup de tambour	coup de tam-tam
-------------------	-----------------	-----------------

- **mouvement d'un outil :**

coup d'aviron	coup de baguette (de chef d'orchestre)*	coup de ciseau (ciseaux)
---------------	---	--------------------------

coup d'éponge* coup de râteau	coup de feu*	<i>coup de manche</i> coup de tampon
----------------------------------	--------------	---

⇒ [- choc] :

- **mouvement d'un organe :**

coup d'aile* coup d'œil ça vaut le coup d'œil jeter un coup d'œil donner un coup de pied jusque...	coup de gosier coup de gueule coup de main* coup de tête respirer un grand coup	coup de glotte coup de langue coup de pouce* coup de nez tousseur un grand coup
---	---	---

- **émotion ([±choc])**

coup de grisou coup de colère coup d'étourdi	coup de sang coup de cafard coup de nostalgie	coup de veine coup de folie
--	---	--------------------------------

- **mouvement d'un instrument :**

coup d'archet coup de klaxon	coup de cymbale coup de sonnette	coup de cloche coup de trompette
---------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------

- **mouvement d'un outil :**

coup d'accélérateur coup de balai	<i>coup d'Altavista</i> coup de baguette (magique / de chef d'orchestre)* <i>coup de booster</i> coup de crayon	coup d'aspirateur <i>coup de balai magique</i>
coup de bigophone <i>coup de bus</i>	coup de chapeau coup de cric <i>coup de flash</i> coup de fer coup de frein <i>coup de mail</i> <i>coup de noise reduction</i> coup de périscope coup de planche <i>coup de polish</i> <i>coup de recompil</i> <i>coup de TBD Moniteur</i> coup de volant <i>jeter un coup de souris</i>	coup de brosse* en deux (trois) coups de cuiller (cuillère) à pot coup du chapeau coup de gaule coup d'encensoir coup de fil coup de lime <i>coup de marqueur</i> coup de peigne coup de peinture coup de pinceau <i>coup de patinage</i> <i>coup de projecteur</i> coup de sabord coup de téléphone <i>coup de zip</i>
<i>coup de casquette</i> <i>coup de croc</i> <i>coup de Dejanews</i> coup d'éponge coup de fourche coup de ménage <i>coup de moto</i> coup de pelle coup de piston coup de plume (faux) coup de la queue <i>coup de SOS</i> <i>coup de vaseline</i> donner un coup à... (au salon, à qqch) <i>jeter un coup de ligne</i>	<i>coup de décapeur</i>	<i>coup de démarreur</i>

- **aide**

à coups de, à coup de coup d'épaule*	à coup(s) de dictionnaire coup de main*	coup de paluche coup de pouce*
---	--	-----------------------------------

- **mouvement dans un jeu (et ses produits) :**

coup de dés (dé) connaître tous les coups (d'un jeu) expliquer le coup	coup perdu discuter le coup gagner à tous coups (« à tous les	coup de partie donner qqch en (+numéral) coups jouer un coup gagnant
--	---	---

parier à coup sûr (en) deux coups les gros coups autorisés coup difficile	coups on gagne ! ») coup et dés coup du roi coups défendus coup heureux	« tous les coups sont permis. » coup bien placé* coup bien joué coup malheureux
--	---	--

22.C. Avec l'idée de promptitude ou de vivacité :

⇒ sens général :

à coup à coup près d'un coup sur le coup arriver / passer / repartir en coup de vent	à ce coup à coup sûr d'un seul coup tout à coup	au coup par coup / coup par coup d'un seul coup d'un seul tout d'un coup
---	--	--

⇒ « un peu » :

coup d'air coup de rouge délirer un coup	<i>un petit coup d'intégrisme musulman coup de rigolade se marrer un coup</i>	<i>coup de réalité rire un coup</i>
--	---	---

⇒ fois

au coup de ce coup-ci, ce coup-là un coup (+SV)... un coup (+SV)...	au premier coup coup sur coup pour ce coup, pour le coup, pour un coup	encore un coup du premier coup
--	---	-----------------------------------

⇒ occasion

à tous coups ; à tout coup saisir le coup	à tous les coups après coup	du coup du même coup
--	--------------------------------	-------------------------

⇒ influence

sous le coup de...	subir les coups de...	
--------------------	-----------------------	--

⇒ quantité de liquide que l'on boit en une fois

coup de sirop <i>coup de picrate</i> coup de verre <i>avaler un coup / le coup (de...)</i> on boit des bons coups ici, mais ils sont rares !	coup de l'étrier coup de pinard (en) avoir un coup dans le nez (dans l'aile, dans les carreaux, dans la jupette, dans la musette) déguster un coup / des coups	<i>coup de gaz coup de vin payer un coup (à boire) à qqn boire un coup (de...)</i> s'envoyer un petit coup derrière la cravate
---	---	--

⇒ action ou manœuvre exécutée rapidement et impliquant un risque et un profit

coup à monter coup d'autorité <i>coup de calcaire</i> coup de charreau* coup de chiffon* coup d'Etat dans la famille	coup d'arrêt <i>coup de business</i> coup d'éclat coup de chasse* coup d'essai coup de filet*	coup d'audace coup de bourse coup de génie coup de chasse* coup d'Etat coup de force
---	--	---

coup de maître coup de rantanplan* coup de théâtre calculer un / son coup* être hors du coup / laisser qqn hors du coup être dans son coup de feu	coup de marketing coup de serviette* coup de pub être dans le coup être aux cent coups faire ses coups en dessous	coup de poker coup de torchon* <i>coup de promo</i> être sur un (gros) coup être au coup faire les cent coups (les 400, les 500, les 119 coups) rater son coup, le coup risquer un coup <i>coup de bourre</i> coup de neuf un coup réussi coup double
mettre qqn dans le coup <i>rattraper le coup</i> <i>taper un grand coup</i> coup d'écoute coup manqué coup monté <i>coup de séduction</i>	monter le coup, un coup à qqn réussir le coup, son coup coup de cœur coup de fion coup raté un vieux coup* faire d'une pierre deux coups	

⇒ **tentative, effort :**

c'est un coup pour rien en fichier un coup* en mettre un coup*	frapper des coups en l'air en foutre un coup* tenir coup / le coup	tenter le coup en jeter un coup* coup de collier
--	--	--

⇒ **tour / stratagème**

calculer un / son coup* un sale coup* coup cruel* coup de moineau	préparer un coup (à qqn) un sacré coup* un vieux coup*	un beau coup* un joli coup* un coup sensible*
--	--	---

faire à quelqu'un le coup ...

... de la main tendue ... de l'enfant malheureux ... du marin ... le coup du père François ... de la panne (d'essence) ... du curé ... des phrases personnelles ... de la fameuse réduction à 1 F ... de la calculatrice ... du crédit lyonnais ... de notre ami Bill ... de Sidi Cross ... d'effets secondaires	... de la pharmacie ... du négociant ... de l'image jointe ... de l'arlésienne ... du « not owner » ... de l'année dernière ... du déjeuner ... des éclats de rire ... de la fausse gentillesse ... de la cuite ... de l'indifférence ... du jargon interne ... du cheval pas cher ... du canapé	... de la VF ... du sauveur de linux ... des deux fournisseurs ... des 10 F ... de la photocopieuse ... du matériel pourri ... de brief trop rapide ... de la Surex ... du « faut y passer pour les comprendre » ... de l'extension ... du boomerang ... des oranges ... du psy
--	---	---

⇒ **action (mal)-heureuse des éléments**

coup de chaleur coup de froid coup de tabac coup de vent coup de temps	coup de chien* coup de mer coup de tonnerre* coup d'eau coup de tangage	coup de foudre* coup de roulis coup de vague coup de soleil
--	---	--

⇒ **action (mal)-heureuse du hasard ou d'un élément divin**

coup de bol coup du ciel coup du destin coup du hasard coup de pot	coup de bonheur coup de déprime <i>coup du diable</i> coup de malheur coup de la Providence	coup de chance coup de désespoir coup de la fortune coup de mou coup du sort
--	---	--

22.D. Dénotant une caractéristique spécifique, sans idée de mouvement ou de choc :

⇒ affaire

« c'est un bon coup. »*	le coup vaut la balle.	valoir le coup
-------------------------	------------------------	----------------

⇒ lieu de pêche

se mettre sur un coup	se placer sur un coup	rester sur un coup
-----------------------	-----------------------	--------------------

⇒ état / allure

coup de bouteille un coup de pied en bouteille avoir les cheveux en coup de vent		coup de jour coup de pied dans la fourmière		coup de lumière ses plus grands coups sont rués !
--	--	--	--	--

⇒ habileté / savoir-faire

attraper le coup (pour faire qqch) ; attraper le coup de main avoir du coup « c'est un bon coup. »*		avoir le coup (pour faire qqch) / ne pas avoir le coup avoir du coup d'œil, le coup d'œil		avoir un bon coup de fourchette avoir le coup de main
---	--	--	--	--

4) Or, quoique nous trouvions cette représentation du mot *coup* issue du *T.L.F.* (1978) très bonne et assez exhaustive, elle ne nous suffit pas pour rendre compte de la polysémie de ce terme ou pour comprendre sa complexité sémantique. La plupart des « subdivisions » n'y sont ni explicitement organisées ni entièrement explorées. Aussi certaines expressions réapparaissent-elles dans plusieurs catégories¹¹⁸, sans qu'on ne puisse faire de distinction satisfaisante entre leurs usages au sens direct et au sens figuré. Le sens que présentent certaines expressions varie aussi d'une situation à une autre, sans qu'il y ait nécessairement de changement de catégorie. De telles oscillations ne sont peut-être pas visibles par la représentation catégorielle du *T.L.F.* (1978)¹¹⁹. De surcroît, les notions de « promptitude » et de « vivacité » – intégrées dans la dénomination de la troisième catégorie de signification (C.) – ne sont pas non plus explicitement connectées aux autres catégories de signification (A., B. et D.), ni à leurs subdivisions sensorielles, bien que ces notions constituent *largement* ce dont il s'agit pour toute expression, pour tout emploi du mot *coup*. Or, il est vrai que ces notions ne sont pas non plus incluses dans notre figure 21 ; d'où notre constatation que cette illustration est incomplète¹²⁰. Afin de voir la totalité des interprétations

¹¹⁸ Voir les cas marqués d'un astérisque dans la figure 22 ci-dessus. Ces cas sont tous des marqueurs soit d'un cas particulier où l'expression est à trouver dans plus d'une section catégorielle, soit d'un cas à interprétations irrégulières et fluctuantes selon des critères situationnels.

¹¹⁹ Développée ultérieurement dans Nielsen, 2000, selon les considérations expliquées ci-dessus.

¹²⁰ On peut aussi citer, dans ce contexte, Eco (1984, p. 80) qui dit que « se demander quelle est l'organisation optimale du contenu implique que l'on s'interroge sur les rapports entre perception,

sémantiques et des sèmes constituant les différents sens du mot *coup*, passons à une analyse *sémique* des emplois que présente ce mot, dans une tradition componentielle.

4.1.1. Analyse sémique du mot *coup*

Dans cette analyse sémique du mot *coup*, nous nous servons de l'analyse sémantique préliminaire illustrée par la figure 21, des expressions et des emplois du mot tels que nous les avons vus dans la figure 22, de même que de la représentation catégorielle du sémantisme du mot *coup*, telle que nous l'avons présentée au moyen des points A-D (avec subdivisions) ci-dessus. Nous aurons ainsi l'analyse suivante :

A. Avec l'idée d'un mouvement suivi d'un choc (physique ou moral) :

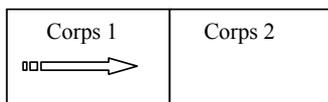
a) avec une intention généralement hostile :

⇒ choc physique, dans un sens général :

[+mouvement, +choc, ±sphère animale, ±sphère humaine, +physique, -moral, +direct, -par intermédiaire d'un tiers élément, +intentionnalité, -figuré, +corps1, +corps2¹²¹].

Cette définition – le « mouvement rapide au bout duquel un corps vient en heurter un autre corps » (*T.L.F.*, 1978) – peut aussi s'illustrer par la figure suivante :

Figure 23 : le choc physique, dans un sens général :



Il faut donc y comprendre une confrontation directe entre les deux corps, quoique cette confrontation puisse prendre des formes et des résultats différents :

- les produits de l'action causant le choc physique :

- les sons / bruits causés par le choc :

[**-mouvement, +choc, +physique, +résultat, +audible, -visible, -moral, ±direct, ±par intermédiaire d'un tiers élément, ±intentionnalité, -figuré, ±corps1, +corps2**]

'remplissement de sens' (Husserl), et activité catégorielle. » Les interprétants de notre figure 21, de même que les catégories de signification précédentes, sont donc des choix effectués dans une tentative d'organisation (et de réorganisation) du matériel étudié.

¹²¹ Une brève explication : les sèmes « Corps1 », « Corps2 » et « Corps3 » dans les définitions qui suivront, sont à comprendre de la façon suivante : « Corps1 » = normalement l'agent de l'action, mais peut aussi être celui qui subit l'action en question (ex. dans une construction au passif) ; « Corps2 » = l'« objet », ou celui qui subit l'action en question (vers qui l'action se dirige) et « Corps3 » = un objet (non dans le sens grammatical, mais dans le sens de « chose », « outil », « instrument »...) nécessaire à la réalisation de l'action exprimée par la locution « coup... » (par exemple l'objet dont le « Corps1 » se sert pour effectuer l'action en question).

- les blessures visibles (bleus) :

[-mouvement, +choc, +physique, +résultat, -audible, +visible, -moral, +direct, -par intermédiaire d'un tiers élément, ±intentionnalité, -figuré, -corps1, +corps2]

- la destination (le destinataire) de l'action causant le choc physique :

[-mouvement, +choc, +physique, -résultat, +destination (+corps2, -corps1), +être humain, -moral, ±intentionnalité, ±figuré]

- l'acte sexuel (« coït ») :

[+mouvement, +choc, - sphère animale, +sphère humaine, +physique, -moral, +direct, -par intermédiaire d'un tiers élément, +intentionnalité, +figuré, +sexualité (±homo-, ±hétéro-), +corps1, +corps2].

- mouvement offensif dans un jeu :

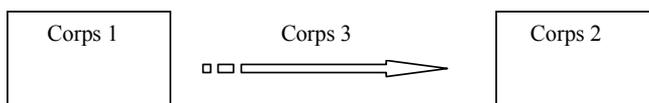
[+mouvement, +choc, - sphère animale, +sphère humaine, +physique, -moral, +direct, -par intermédiaire d'un tiers élément, +intentionnalité, -figuré, +corps1, ±corps2, +corps3, +jeu].

⇒ heurt physique, causé par le mouvement d'un projectile :

[+mouvement, +choc, - sphère animale, +sphère humaine, +physique, +corps1, +corps2, -moral, -direct, +par intermédiaire d'un tiers élément [+projectile (+corps3)], ±intentionnalité, -figuré].

Ici, il ne s'agit plus d'une confrontation directe entre Corps 1 et Corps 2 (cf. fig. 23), mais ce heurt physique se fera au moyen d'un corps supplémentaire (Corps 3) de la façon suivante :

Figure 24 : le choc physique, par l'intermédiaire d'un tiers élément (un projectile) :



- la décharge d'une arme à feu :

[+mouvement, +choc, - sphère animale, +sphère humaine, +physique, +corps1, ±corps2, -moral, -direct, +par intermédiaire d'un tiers élément [+projectile (+corps3 = +arme, + à feu, -à lame)], ±intentionnalité, -figuré]

- les produits de cette décharge (son / bruit) :

[+mouvement, +choc, - sphère animale, +sphère humaine, +physique, +corps1, ±corps2, -moral, -direct, +par intermédiaire d'un tiers élément [+projectile (+corps3 = +arme, + à feu, -à lame)], +audible, -visible, ±intentionnalité, -figuré]

- l'outil utilisé pour produire le *coup* (le choc physique) :

[-mouvement, -choc, -sphère animale, +sphère humaine, +physique, -corps1, -corps2, -moral, +objet [+projectile (+corps3 = +arme, + à feu, -à lame)], -audible, +visible, -figuré]

- heurt physique causé par l'usage d'une arme à lame :
 [+mouvement, +choc, - sphère animale, +sphère humaine, +physique, +corps1, +corps2, -moral, -direct, +par intermédiaire d'un tiers élément [+projectile (+corps3 = +arme, -à feu, +à lame)], ±intentionnalité, -figuré]

⇒ choc moral ou psychique :

[+mouvement, +choc, -sphère animale, +sphère humaine, -physique, +corps1, ±corps2, +moral, ±direct, ±par intermédiaire d'un tiers élément [-projectile (-corps3 = -objet, -concret, +abstrait (+verbal))], ±intentionnalité, +figuré].

⇒ toute action de trahison :

[+mouvement, +choc, -sphère animale, +sphère humaine, -physique, +corps1, +corps2, +moral, ±direct, ±par intermédiaire d'un tiers élément [+projectile (+corps3 = +arme, -à feu, +à lame), +figuré], +intentionnalité, +figuré, -réponse aux attentes, -loyauté].

b) *Autre mouvement ; sans hostilité ni heurt (réel) exprimés :*

⇒ effort moral ou physique :

- effort physique :
 [+mouvement, ±choc, -sphère animale, +sphère humaine, +physique, +corps1, ±corps2, -moral, +direct, ±par intermédiaire d'un tiers élément [±projectile (+figuré : +corps3 = +objet, +concret, -arme, +instrument en cuir, +stimulation)], +intentionnalité, +figuré]

- effort moral :

[+mouvement, ±choc, -sphère animale, +sphère humaine, -physique, +corps1, ±corps2, +moral, ±direct ±par intermédiaire d'un tiers élément [-projectile (+figuré : -corps3, -objet, -concret, +abstrait (+verbal), +stimulation)], +intentionnalité, +figuré].

B. Avec (généralement) une idée de simple mouvement : le mouvement d'un organe, d'un instrument, d'un outil, etc. (« de tout ce qui est susceptible de servir d'instrument », *T.L.F.*, 1978) où ce mouvement n'est *pas forcément* suivi d'un choc (physique ou moral), mais où *il peut l'être* :

⇒ [+choc] : le mot *coup* comprend un choc physique ou moral, réalisé par le mouvement d'un outil ou d'un organe (du corps humain ou d'un corps animal) :

[+mouvement, +choc, +physique ∨ +moral, +organe du corps ∨ +outil (+corps3), +sphère animale ∨ +sphère humaine, ±figuré, +corps1, ±corps2, +promptitude, +vivacité]

Outre cette définition générale (et valable pour la plupart des expressions s'intégrant sous cette catégorie), il est possible de discerner des sèmes spécifiques pour certains des emplois du mot *coup* sous cette catégorie. Il s'agit, par exemple, de distinguer entre les cas où *coup* réfère à l'usage d'un outil domestique et les cas où il prend une

signification figurée telle que « licenciement massif et brutal d'une entreprise ». L'expression syntactique *coup de balai* nous servira ici d'exemple illustratif ; cette expression prend, en fait, les deux sens notés ci-dessus, dépendant du contexte :

1. *coup de balai* = ménage, outil d'usage domestique :

[+mouvement, -choc, +physique, -moral, -organe du corps, +outil (+corps3 = +brosse, +manche, -électrique), -sphère animale, +sphère humaine, +domestique, +nettoyage, +figuré, +corps1, ±corps2, +promptitude, +vivacité]

2. *coup de balai* = licenciement :

[+mouvement, +choc, +physique ∨ +moral, -organe du corps, ±outil (+figuré : +corps3), -sphère animale, +sphère humaine, +figuré, +corps1, +corps2, +promptitude, +vivacité, -emploi actuel, +emploi antérieur, +entreprise, -domestique, +départ (+d'un employé, -d'un employeur)]

Un autre exemple du même type sera l'expression *coup de chiffon*, qui peut renvoyer soit à l'usage d'un outil domestique afin de faire le ménage (voir 1. de la définition de *coup de balai*), soit à une « rafle policière » (ou à un renouvellement / à l'effacement d'un certain état préalable) :

[+mouvement, +choc, +physique, -moral, -organe du corps, ±outil (±corps3), -sphère animale, +sphère humaine, +figuré, +corps1, +corps2, +promptitude, +vivacité, +action policière, +justice, +intentionnalité, +arrestation (∨ +souhait d'arrestations)]

Outre ces cas, il est possible de trouver d'autres expressions sous cette même catégorie, où *coup* dénote, par exemple, l'action de critiquer durement ou de faire entendre ses opinions (plutôt négatives et fortes) : ex. *coup de bec*, *pousser un coup de gueule*, *coup de patte*, *coup de langue*. Les sens des expressions particulières sont très différents et il nous est impossible de les dénoter tous. Nous aurons sûrement l'occasion de revenir sur ces subdivisions dans beaucoup plus de détail dans l'étude sémantique qui suivra (cf. par exemple chap. 4.2.2.).

⇒ [-choc] : le sens du mot *coup* ne comprend aucun choc physique ou moral, mais dénote tout simplement le mouvement rapide d'un outil, d'un instrument ou d'un organe (du corps humain ou d'un corps animal) :

[+mouvement, -choc, +organe du corps ∨ +outil ∨ +instrument (+corps3), +sphère animale ∨ +sphère humaine, ±figuré, +corps1, ±corps2, +promptitude, +vivacité]

De même que pour la subdivision précédente de [+choc], nous avons, sous cette catégorie, des emplois spécifiques du mot *coup* à considérer plus en détail (voir 4.2.2., 4.2.3.). Nous ne citerons ici que les cas suivants :

- salutation / hommage :
[+mouvement, -choc, +organe du corps ∨ +outil ∨ +instrument (+corps3), -sphère animale, +sphère humaine, ±figuré, +corps1, +corps2, +promptitude, +vivacité, +intentionnalité, +politesse, +honneur (de Corps1 à Corps2), +individuel ∨ +collectif]
- transport :
[+mouvement, -choc, ±organe du corps, +outil (+corps3, ±véhicule, ±partie d'un véhicule), -sphère animale, +sphère humaine, +figuré, +corps1, -corps2, +déplacement (∨ +souhait d'un déplacement), +promptitude, +vivacité, +individuel ∨ +collectif, +intentionnalité]
- communication :
[+mouvement, -choc, -organe du corps, +outil ∨ +instrument (+corps3, ±médias, ±électronique), -sphère animale, +sphère humaine, +figuré, +corps1, ±corps2, +messagerie, +oral ∨ +écrit, +intentionnalité]
- décision (prompte) :
[+mouvement, -choc, +par intermédiaire d'un tiers élément (+organe du corps, -outil, -instrument (-corps3), -sphère animale, +sphère humaine, +figuré, +corps1, -corps2, +promptitude, +vivacité, +action mentale, +résolution, +intentionnalité]
- action de magie :
[+mouvement, -choc, +par intermédiaire d'un tiers élément (-organe du corps, +outil ∨ +instrument (+Corps3), -sphère animale, +sphère humaine, +figuré, +corps1, -corps2, +promptitude, +vivacité, +action paranormale, +transformation, +intentionnalité, +élément inattendu (±surprise), ±résolution]
- phonétique / émission de son (action effectuée au moyen d'un instrument) :
[+mouvement, -choc, +organe du corps ∨ +outil ∨ +instrument (+corps3), -sphère animale, +sphère humaine, +figuré, +corps1, ±corps2, +son, +produit, +intentionnalité]

Mentionnons aussi, comme nous l'avons fait dans les figures 21 et 22, les cas particuliers de « jeu » et d'« aide », qui prennent les définitions sémantiques suivantes :

- « jeu » :
[+mouvement, ±choc, +organe du corps ∨ +outil ∨ +instrument (+corps3), -sphère animale, +sphère humaine, ±figuré, +corps1, ±corps2, +promptitude, +vivacité, +divertissement, ±compétition, + à règles, +individuel ∨ collectif (plusieurs participants), ± activité physique, ±activité mentale]
- « aide » :
[+mouvement, -choc, ±organe du corps, -outil, -instrument, -corps3, -sphère animale, +sphère humaine, +figuré, +corps1, +corps2, +promptitude, +vivacité, +assistance, +individuel ∨ collectif, ± activité physique, -activité mentale, ± activité verbale]

C. Avec l'idée de « promptitude, vivacité » ; dans un sens général et dans diverses applications (« quantité de liquide », « fois », « occasion », « tentative », « tour, stratagème », « un peu », etc.) :

⇒ dans un « sens général » :

[+mouvement, ±choc, +figuré, +promptitude, +vivacité, +action, -état, ±corps1, -corps2, ±physique, ±mental, -moral, +neutralité (±sphère humaine, ±sphère animale, ±sphère naturelle)]

⇒ « un peu » :

[-mouvement, ±choc, +figuré, +promptitude, +vivacité, +quantité spécifique (-beaucoup, -gorgée, -verre, -quantité digestive, + faible quantité, +sens général), +sphère humaine, -sphère animale, +corps1, ±corps2, -action, +état]

⇒ « fois » :

[+mouvement, ±choc, +figuré, +promptitude, +vivacité, ±neutralité (+sphère humaine, -sphère animale, ±sphère naturelle), +concept temporel, +énumération (+unité, ± répétition), -opportunité, -possibilité, +quantité (-spécifique, +sens général)]

⇒ « occasion » :

[-mouvement, -choc, +figuré, +promptitude, +vivacité, +sphère humaine, -sphère animale, +opportunité, +réussite ∨ -réussite, +concept temporel, +possibilité (±moral, ±mental, -physique)]

⇒ « influence » :

[-mouvement, ±choc, +figuré, -promptitude, -vivacité, +état, +résultat d'une action (+corps1, +corps2 : +agent ∨ +passif, +autorité ∨ -autorité), +soumission, +moral, ±mental, -physique, +sphère humaine, -sphère animale]

⇒ « quantité de liquide que l'on boit en une fois » : ici, il faut distinguer entre 1) l'action de boire et 2) l'état (de non sobriété) qui résulte de l'action 1) :

1) [+mouvement, ±choc, +figuré, +promptitude, +vivacité, +quantité spécifique (-beaucoup, ±gorgée, ±verre), +liquide (+alcool, ±eau), +sphère humaine, +avalé, +action, -résultat, -sphère animale, +corps1, -corps2]

2) [-mouvement, ±choc, +figuré, +état, -sobriété, +résultat de l'action 1), -promptitude, -vivacité, +quantité spécifique (-beaucoup, ±gorgée, ±verre), +liquide (+alcool, -eau), +sphère humaine, -sphère animale, +corps1, -corps2]

⇒ « action ou manœuvre exécutée rapidement et impliquant un risque et un profit » :

[+mouvement, ±choc, +figuré, +promptitude, +vivacité, +corps1, +risque, +résultat de l'action (+réussite ∨ -réussite), ±corps2, +sphère humaine, -sphère animale, +action, ±affaire, +tentative, +individuel ∨ +collectif (±policier, ±militaire, ±politique, ±économique, ±social), ±bouleversement, ±changement, +intentionnalité]

⇒ tentative :

[+mouvement, ±choc, +figuré, +promptitude, +vivacité, +corps1, +essai, -risque, +résultat de l'action (+réussite ∨ -réussite), -corps2, +sphère humaine, -sphère animale, +action, -affaire, -bouleversement, -changement, +intentionnalité]

⇒ « tour, stratagème » :

[+mouvement, ±choc, +figuré, +promptitude, +vivacité, +corps1, +action, +risque, +intentionnalité, +résultat de l'action (±profit), +corps2, ±corps3 (+objet : +concret (+tangible, -verbal, -institution) ∨ +abstrait (-tangible, ±verbal, ±institution)) +sphère humaine, -sphère animale, +tentative, +individuel ∨ +collectif (-policier, -militaire, -politique, ±économique, ±social), +déception, +ruse]

⇒ « action (mal-)heureuse des éléments » :

[+mouvement, +choc, +figuré, +promptitude, +vivacité, +corps1 (+naturel, -humain, -animal, -élément paranormal), +corps2 (±sphère humaine, ±sphère animale), +résultat de l'action (+positif ∨ +négatif)]

⇒ « action (mal-)heureuse du hasard ou d'un élément divin » :

[+mouvement, ±choc, +figuré, +promptitude, +vivacité, +corps1 (-naturel, -humain, -animal, +élément paranormal : +hasard ∨ +divinité), +intervention, +résultat de l'action (+positif ∨ +négatif), +corps2, +sphère humaine, -sphère animale]

D. Dénotant une caractéristique spécifique, sans idée de mouvement ou de choc :

⇒ une caractéristique spécifique :

- état :

[-mouvement, -choc, ±physique, ±moral, +état, +figuré]

- allure :

[-mouvement, -choc, +physique, -moral, +état, +apparence, +figuré]

- habileté / savoir-faire :

[-mouvement, -choc, ±physique, -moral, ±capacité mentale, +état, -apparence, +figuré]

- caractéristiques d'une personne :

[-mouvement, -choc, +physique, -moral, +état, +capacité, +sexualité (±homo-, ±hétéro-), -apparence, +figuré]

- caractéristiques d'une chose :

[-mouvement, -choc, -physique, -moral, +état, -capacité, -apparence, +utilité, +valeur (+bon ∨ +mauvais), +affaire, +figuré]

- caractéristiques d'une localisation :

[-mouvement, -choc, +physique, -moral, +état, -capacité, ±apparence, +utilité (+but spécifique (+pêche)), +valeur (+bon ∨ +mauvais), -affaire, +figuré]

Ayant défini la distribution totale du mot *coup* selon les schémas de la figure 21 et de cette analyse sémique, il nous reste à dire quelques mots sur la sémantique des constructions figées, avant de pouvoir retourner à la question que nous nous sommes posée sur la *polysémie* et le mot *coup*. Ayant ainsi pu constater, dans la version la plus banale de notre définition de la polysémie, que *coup* comprend plusieurs *sens*, ou, en tous cas, qu'il a plusieurs *emplois* et *acceptions*, nous nous interrogerons par la suite sur la *nature* de cette polysémie, c'est-à-dire de savoir s'il y a *polysémie conventionnelle*, « déplétive » ou ... une sémantique locutionnelle du genre du phénomène de « nonce sense » (Clark, 1983). Comment faut-il, en effet, comprendre le rôle de l'environnement syntagmatique et locutionnel où figure le mot *coup* ? Quel est le rôle que joue le figement linguistique pour de telles structures ? Quelles sont les structures figées que nous rencontrerons dans notre étude sur le mot *coup* ? Nous répondrons à ces questions à partir du chapitre suivant (4.1.2.), mais nous n'affinerons nos réponses qu'après le parcours sémantique entier (chap. 4.5.).

4.1.2. La sémantique des constructions figées

Dans notre étude sur le mot *coup*, nous rencontrerons dans nos analyses

- des locutions *nominales* (*synaptiques*, *semi-synaptiques* ou des *conglomérés*, cf. Benveniste, 1974 et chap. 2.1. ci-dessus),
- des locutions *verbales*,
- des locutions *adverbiales* et *prépositionnelles*, et
- quelques constructions phrastiques (des « locutions » *figées* ayant la structure d'une phrase complète, avec sujet, prédicat, etc.).

La plupart de ces structures afficheront un certain *figement* syntaxique, soit uniquement quant à certaines parties de la structure (ce qui est le cas par exemple des constructions *Vsup + [coup de N]*), soit à la structure entière (dans les cas des locutions verbales, adverbiales et prépositionnelles). Or, quand on parle du « figement » ou de constructions « figées », on établit nécessairement une comparaison avec des groupes de constructions plus « libres », ou avec des groupes dits « compositionnels », de construction « ordinaire » ou « non figée », suivant les dénominations variées qu'on trouve dans diverses sources. La différence essentielle entre, d'une part, les constructions *figées* et, d'autre part, les constructions *libres*,

compositionnelles, etc., consiste en le fait que celles-ci peuvent connaître des transformations, tant au niveau syntagmatique qu'au niveau paradigmatique, tandis que celles-là ne le peuvent pas. Autrement dit, les groupes non figés sont susceptibles de subir des commutations et des expansions, alors que le figement constitue un instrument de « blocage total ou quasi-total des axes paradigmatique et syntagmatique » (Misri, 1987, p. 72). Néanmoins, par l'adjonction ou l'échange d'éléments dans l'expression figée, le figement peut se dissoudre, et l'on parlera donc d'un *défigement* de l'expression (*ibid*, p. 76). Il faut aussi prendre en considération différents « degrés de figement » (cf. Sullet-Nylander, 2001, p. 620) : il est, en effet, possible de considérer une échelle de « figements » qui commence par un degré de *figement total* et qui passe, par différents degrés successifs d'un *figement* dit *partiel*, à des constructions entièrement « libres » ou « compositionnelles » (cf. Nielsen, 2000, p. 32). Le degré de figement est déterminé par la capacité qu'a la structure en question de se permettre diverses transformations : de la *prédicativité*, de la *variation en nombre*, de *l'adjonction d'un déterminant*, de *l'effacement du déterminant*, du *figement du premier terme* et de la *restriction de sélection* au niveau paradigmatique, etc. (Gross, 1988). On peut observer que l'impossibilité de la prédication est souvent due à un emploi métaphorique de l'un des éléments de la construction figée : on ne dirait pas **ce coup est de chien* ou **ce coup vient d'un chien* pour la construction synaptique *coup de chien* (construction figée et figurée). Il ne serait pas non plus possible de remplacer le N² *chien* par un autre exemplaire issu de la série distributionnelle des « chiens » : ainsi, **un coup de berger allemand* ou **un coup de caniche* ne constitueraient pas du bon français. L'on peut aussi constater qu'aucune pronominalisation n'est possible dans les structures synaptiques ou semi-synaptiques : *Il a fait le coup du père François* ne saurait donc se transformer en **il a fait son coup*, de la même façon que *Il a fait le coup du canapé* ne pourrait devenir **il en a fait un coup*.¹²² Dans la mesure où on peut parler de *pronominalisation* dans de telles constructions synaptiques ou semi-synaptiques, il faut pronominaliser le syntagme nominal « Nom de Nom » dans *son entier*, de façon à ce que *Il a fait le coup du père François* et *Il a fait le coup du canapé* deviennent, tous les deux, *Il l'a fait*. La règle du figement indique donc que plus la série est restreinte par rapport à son extension maximale, moins il y a un groupe nominal ordinaire, libre. Qu'il nous suffise de

¹²² Ces transformations ayant été effectuées selon la méthode pronominale que propose et dont se sert Rouget (2000).

présenter ces quelques exemples de transformations non acceptées pour des constructions figées, afin de montrer que le (degré de) figement se détermine, dans un premier temps, dans la structure lexico-syntaxique de la construction, et, dans un second temps, dans sa compréhension sémantique : « les mots [...] n'ont pas d'autonomie contextuelle, si bien que le parcours interprétatif attribue un sens à la lexie, mais non à ses composants » (Rastier, 1997, p. 308). En cas de figement, le signifiant (la locution) ne comprend qu'un seul signifié. L'expression *coup de chien* évoque donc dans l'esprit non des images distinctes, répondant séparément à chacun des concepts *coup* et *chien*, mais à une image unique (« traîtrise »). Le figement est ainsi, selon la définition qu'en donne Dubois (1994, p. 202),

le processus linguistique par lequel un groupe de mots dont les éléments sont libres devient une expression dont les éléments sont indissociables. Le figement est caractérisé par la perte du sens propre des éléments constituant le groupe de mots, qui apparaît alors comme une nouvelle unité lexicale, autonome et à sens complet, indépendant de ses composants [...]

Toutefois, il convient aussi de noter que le figement n'a pas de valeur absolue et que certaines expressions se prêtent plus facilement à des transformations syntaxiques et sémantiques que ne le font d'autres. Nos recherches antérieures sur ce sujet ont montré qu'il y a une relation étroite entre le figement syntaxique et la *figure* sémantique, si bien que des constructions au *sens figuré* présentent une soudure syntaxique plus rigoureuse que ne le font des expressions dont le sens est moins figuré (cf. Nielsen, 2000, p. 584 *sq.*)¹²³. Cela nous amène, en fait, aux cadres que présente notre étude de la polysémie, et notamment à la question de savoir quelle est la relation entre la multiplicité de sens et les variations contextuelles : la polysémie n'est-elle qu'une question *pragmatique* ?

Ainsi, les défigements sont particulièrement intéressants pour étudier les relations sémantiques en contexte, parce que les propagations sémiques y sont nombreuses, que les interprétations y rivalisent, et au-delà parce que ces activations et inhibitions posent des problèmes herméneutiques complexes [...] Rastier (1997, p. 324)

¹²³ On peut aussi renvoyer aux recherches de Lamiroy (1988) ; elle postule que « la métaphore va de pair avec un figement de la sous-catégorisation stricte » et que « la métaphore non seulement repose sur le cadre formel dans lequel elle s'insère, mais [...] que la syntaxe joue un rôle plus important dans les emplois métaphoriques que dans les emplois propres du verbe » (pp. 45-46). Nous reprendrons aussi cette question dans le chapitre 4.2.3., ci-dessous.

4.1.3. En quête d'un « noyau sémantique unitaire ou global » (ou du signifié de puissance) : quelques premières analyses puissanciennes

Comme nos analyses puissanciennes aussi bien que notre investigation de la *polysémie par variations dans l'application* nécessiteront une définition du « noyau sémantique unitaire ou global » (ou de l'unité appelée *signifié de puissance*), nous lancerons tout de suite la recherche d'un tel « dénominateur commun », entre autres, au moyen des analyses sémiennes présentées plus haut et de quelques premiers exemples. Nous répéterons ici l'importance des notions de « signifié de puissance » et de « signifié(s) d'effet », issues de la terminologie de Guillaume (voir chapitre 3 ci-dessus). Le *signifié de puissance*, cette « entité abstraite » ou cet « élément mental » qui ne saurait se définir qu'en des termes aussi abstraits que l'on n'y reconnaîtra « *what people think of as the meaning of a word* » (cf. Lakoff, 1987, p. 416)¹²⁴, se construit sur la base de l'unité des « traits sémantiques » qui définissent les différentes acceptions ou réalisations effectives du lexème. Autrement dit : le signifié de puissance est ce qu'ont ces différentes acceptions en commun quand on considère leurs définitions sémantiques respectives. Il se situe à un niveau potentiel (conceptuel, psychique), alors que ce sont les *signifiés d'effet* qui se réalisent au plan de l'expression, dans « la momentanéité réelle du discours un cas de situation dans le temps » (Guillaume, 1994, p. 247). Nous avons écrit, plus haut (p. 67 *sq.*), que ces signifiés d'effet se définissaient comme des « actes d'expression » qui déterminaient la signification spécifique de l'unité lexicale. La conception guillaumienne est donc *conceptuelle* (par la définition du signifié de puissance) et *contextuelle* à la fois, car elle exprime l'idée d'un noyau sémantique unitaire et global qui se manifeste, dans différentes occurrences contextuelles, par son *extensité*¹²⁵. Un lexème ne peut donc recevoir sa signification complète qu'en discours, que par les occurrences spécifiques où il figure.

¹²⁴ Ceci dit, il est donc vrai que la définition et la description du signifié de puissance seront, au moins dans un premier temps, rendues en termes assez vagues : sa description sera, dans notre étude sur le mot *coup*, présentée au moyen d'une formulation sémiique et d'une formulation descriptive.

¹²⁵ Le terme d'« extensité » se définit comme une « variable du discours », constituée de « la quantité d'objets du monde auxquels un nom ou un groupe nominal *est appliqué* » (Guillaume, Gustave, 1982 :155, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1956-1957*, vol. 5, Lille/Québec, Presses Universitaires de Lille/ Presses de l'Université Laval, cit. Boone, 2001, p. 79). Dans la terminologie guillaumienne, cette notion d'extensité est contrastée à celle d'*extension* qui correspond à tous les objets du monde auxquels le nom en question « *est applicable* » (*ibid.*). L'extension réside donc « en puissance », c'est-à-dire qu'elle comprend la réalisation potentielle de toutes les significations que peut avoir une unité lexicale. Elle comprend donc aussi la conception de tous les référents possibles que peut avoir un lexème.

Observons cependant que « le nom contient en puissance *n* extensité » (Guillaume, selon Boone, 2001, p. 79), c'est-à-dire qu'il contient, au niveau de la langue, toutes les possibilités référentielles et sémantiques, mais qu'il doit attendre sa spécification contextuelle, discursive afin de prendre forme. Comme le dit Boone (*loc.cit.*), « dans le discours, [le lexème] n'est plus porteur que d'une seule extensité » ; que d'une seule interprétation sémantique.

Ces conditions et ces considérations définitionnelles préliminaires établies, passons à l'étude du signifié de puissance et des signifiés d'effet du mot *coup*. Qu'y a-t-il en commun entre toutes les occurrences du *coup* trouvées dans les exemples suivants (8-22) ? Ces exemples reprennent une grande partie des sens donnés ci-dessus (chap. 3.2.) au mot *coup*, de la façon décrite avant chaque exemple (ou catégorie conceptionnelle) séparé(e). Nous chercherons ici à identifier le « dénominateur commun » ou « l'entité abstraite commune » entre tous ces usages du mot *coup*.

Les exemples (8-10) sont représentatifs de la catégorie A, selon le classement du *T.L.F.* et de Nielsen (2000). Cela signifie que *coup* y comprend « l'idée d'un mouvement suivi d'un choc (physique ou moral) » :

8. D'abord, côté bureaucratique, l'éditeur frappe un grand coup dans le dos de la concurrence en baissant le prix de sa suite logiciels SmartSuite à 990 F HT.
(< <http://emag.ecila.fr/archives/n3/inform/centre.htm> >, # 18 des sites Internet dans la bibliographie)
9. Après avoir indolemment flâné, vers cinq heures Eugène se présenta chez madame de Beauséant, et il reçut un de ces coups terribles contre lesquels les cœurs jeunes sont sans armes. Il avait jusqu'alors trouvé la vicomtesse pleine de cette aménité polie... (Balzac, 1971, p. 166)
10. Bon d'accord, peut-être pas pour se marier tout de suite mais au moins pour avoir une relation qui ne dure pas juste le temps de tirer un coup parce que moi, je préfère faire l'amour !
(< <http://www.lorgane.com/orgsex/pa.html> >, # 184 des sites Internet dans la bibliographie)

Dans l'exemple (8), *coup* a le sens d'un « heurt moral » ou d'une action de « trahison », par l'action – comprise au figuré – de *frapper (donner) un [grand] coup de poignard dans le dos*, expression idiomatique et lexicalisée. Evidemment, il pourrait aussi, dans d'autres contextes, référer à l'action directe de frapper quelqu'un dans le dos en se servant d'une arme tranchante. Cette interprétation directe est

impossible dans l'exemple (8), car elle demanderait un complément d'objet animé, concret ; condition que ne remplit pas le terme de *concurrency*. L'exemple (9), de son côté, peut être compris soit au sens direct d'un « heurt physique », soit au sens d'un « choc moral » : le contexte indiquera ici qu'il s'agit d'un choc reçu au moral. L'exemple (10) dénote l'acte sexuel (par le « choc » et l'activité physique qui y sont sous-entendus).

Les exemples (11) et (12) s'intègrent dans la catégorie B du classement selon le *T.L.F.* et Nielsen (2000) : il s'agit là du mouvement d'un organe, d'un instrument etc., et il n'y est pas nécessairement question d'un choc (ni physique ni moral). Dans l'exemple (12), nous voyons l'expression d'une activité qui inclut l'objet de *téléphone* ; dans l'exemple (11), par contre, il s'agit d'un objet dont on se sert pour faire le ménage (*chiffon*). L'expression *coup de génie*, qui figure aussi dans l'exemple (11), appartient à la catégorie C du classement selon le *T.L.F.* : il s'agit là d'un exemple de l'acception spécifique d'une « action ou manœuvre exécutée rapidement et impliquant un risque et un profit » (du même genre que *coup de maître*, *coup d'éclat*, *coup d'audace*, etc.).

11. LE PROCÉDÉ BASIC SYSTEM : UN COUP DE GÉNIE. Que faisons-nous pour retirer manuellement une tache, une salissure, nettoyer d'une façon générale ? Nous appliquons le produit adapté sur le support, ou sur un chiffon, et nous frottons, frottons, frottons. Si le produit est bon, le coup de chiffon énergétique, nous constatons le transfert de la salissure sur le chiffon, la disparition de la tache. (< <http://www.weblane.fr/audax/basicssystem.htm> >, # 267 des sites Internet dans la bibliographie)

12. Coup de téléphone d'Olivier, mais je ne me rappelle pas vraiment de quoi on a parlé, sauf qu'il avait une crève du tonnerre que sa gamine lui avait balourdée...
(< <http://www.cpod.com/monoweb/moto/arnaud1.htm> >, # 104 des sites Internet dans la bibliographie)

Les exemples (13-21) se regroupent sous la catégorie C du classement selon le *T.L.F.* et Nielsen, par le fait que (13) contient une expression avec *coup* dans un sens général (locutionnel, voir chap. 4.2.3.) ; (14) le présente dans son sens de « fois, occasion » ; (15) dénote une « influence » ; (16) une « quantité de liquide » (normalement alcoolisé) « que l'on boit en une fois » (cf. le *T.L.F.*, 1978) ; (17) et (18) une « action ou manœuvre exécutée rapidement et impliquant un risque et un profit » ; alors que

(19) réfère au *coup* dans le sens de « tour » et que les exemples (20) et (21) désignent chacun une « action (mal-)heureuse des éléments ».

13. Entre France « longue » et France « courte », entre l'humanisme négatif qui assemble au coup par coup des individus souverains et les idéologies qui agglomèrent « positivement », aucun rapport simple. (Glucksmann, 1987, p. 67)
14. Ainsi l'antisémite gagne à tous les coups. (Sartre, 1954, p. 103)
15. Je crois que la modération dérange car l'on a l'impression d'être contrôlé, de ne pas pouvoir s'exprimer, et d'être sous le coup de la censure, et non pas parce que cela nous empêche d'envoyer des spams ou autre afin d'ennuyer les utilisateurs du groupe. (Newsgroup : fr.usenet.forums.evolution ; XCI / 1.)
16. Il en avait un coup dans le nez, Charly, comme d'habitude. (Blier, 1981, p. 31)
17. La vache folle ? Un coup politique pour nous refiler du veau aux hormones ! (Le Nouvel Observateur, no. 1660, du 29 août au 4 septembre 1996, p. 15)
18. Les chasseurs sont aux cent coups. (< http://www.bretagne-online.tm.fr/telegram/htdocs/archive/1998/19980212/resume/somm_478.htm#3268576.txt >, # 85 des sites Internet dans la bibliographie)
19. Bonjour, j'ai un accès numérisé depuis un an sans problèmes sauf depuis 15 jours où il met bien 2 secondes pour se connecter mais 15 secondes au lieu de 3 pour reconnaître le mot de passe, est-ce que l'un de vous a déjà eu ce genre de problème ? il se trouve que cela se passe ainsi avec deux fournisseurs, ce qui sème le doute. Une fois accepté tout ce passe normalement. C'est le coup des deux fournisseurs qui me fait penser que cela puissent venir de l'amont, reste ma config w95 ie4 carte gazel driver version 4 depuis longtemps, je suis sur gazel wan port 1 (Newsgroup : Fr.reseaux.telecoms.mis ; LXXXI / 1.)
20. Je préfère garder les fesses au frais. Ce qui d'ailleurs provoque la colique. Un coup de soleil et une colique ! Un bon début ! (Gauvin, 1979, p. 32)
21. D'énormes nuages noirs se sont entassés et déjà des éclairs déchirent le ciel... beau coup-de-tabac en prévision. (< http://www.net-diffusion.ch/_zawadzk/alphauno.htm >, # 205 des sites Internet dans la bibliographie)

Pour ce qui est, finalement, du dernier exemple (22), nous y trouvons tout d'abord l'expression d'une « action des éléments » (*coup de soleil*) et ensuite deux locutions

non lexicalisées où *coup* aurait, d'après notre analyse, le sens d'« un peu » (indiquant une faible quantité ou une légèreté) :

22. « J'ai attrapé un coup de soleil, un coup d'amour, un coup d'je t'aime » (< <http://members.aol.com/beubeu77/saveurs.html> >, # 280 des sites Internet dans la bibliographie)

Ces 15 exemples représentent, en gros, *un tiers* des *sens* que nous avons présentés pour ce mot dans nos analyses sémiques (chap. 4.1.1.). Dans notre recherche du signifié de puissance ou du noyau sémantique unitaire ou global de ce lexème, il faudra encore prendre en considération les autres emplois du mot *coup*, en étudiant les autres sens véhiculés et en considérant les possibilités sémantiques et référentielles des constructions locutionnelles. Dans notre quête du signifié de puissance, il nous faudra déterminer le « dénominateur commun » entre *toutes* ces définitions sémiques. Une analyse sémique de ces exemples et de leurs catégories de signification, nous permettra de constater

- qu'il y a une prépondérance des sèmes [+mouvement], [+choc], [+physique], [+vivacité], [+figuré]¹²⁶, [+intentionnalité], [+corps1] et [+corps2], ce qui veut dire que *coup*, dans son sens profond et le plus général, semblerait indiquer *un élément en mouvement, qui provoque un choc (physique ou compris au figuré), qui s'exécute avec vivacité et dans un but précis et qui concerne (au moins) deux corps, un corps SUJET et un corps OBJET ou un OUTIL/INSTRUMENT.*
- qu'il y a aussi un deuxième type de *coup*, notamment un *coup* dont l'analyse sémique présente les sèmes [mouvement] et [choc] au négatif ([-mouvement], [-choc]), et qui inclut, plutôt que le sème [+physique], des sèmes ayant une orientation plus psychique, ou qui dénotent une stabilité, [+état], [+moral], [\pm mental], [+idée]. A ces sèmes s'ajoutent aussi ceux de [+émotion], [+influence (pression)], [+traîtrise] qui se rapprochent d'une telle catégorisation émotive, « statique » et « mentale ».

Comparons ensuite ces résultats avec les définitions et les analyses sémiques générales que nous avons présentées plus haut (chap. 4.1.1.) et prenons en considération les différentes oscillations sémantiques que peuvent présenter les constructions locutionnelles et syntagmatiques (synaptiques et semi-synaptiques)

¹²⁶ La quantité élevée des occurrences du sème [+figuré] s'expliquera peut-être ici par la sélection spécifique d'un exemple par catégorie sémantique.

figées. Ces comparaisons nous donnent comme résultat une prépondérance des sèmes [+mouvement], [+choc], [+physique], [-moral], [+vivacité], [+promptitude], [+figuré], [+intentionnalité], [+corps1], [+corps2] et [+corps3]¹²⁷ de même que des sèmes [-choc], [-mouvement], [+état]. Cela semble confirmer les résultats que nous a donné notre examen des exemples (8-22) ; c'est-à-dire qu'il faut compter, au moins, avec deux types différents du mot *coup* : un type (A) ayant le sens, comme nous l'avons dit ci-dessus, d'un

A. élément en mouvement, qui provoque un choc (physique ou figuré), qui s'exécute avec vivacité et dans un but précis et qui concerne (au moins) deux corps ; un corps SUJET, un corps OBJET et / ou un corps OUTIL ou INSTRUMENT.

et un autre type (B) qui dénote

B. un état (une caractéristique physique ou mentale) inhérent(e) ou résultant(e) chez des êtres animés aussi bien que des objets inanimés.

Dans ce deuxième cas, il peut s'agir soit d'un état mental, émotionnel ou intellectuel chez les êtres humains, soit de l'utilité ou de la valeur d'un objet (parmi les items inanimés), où il n'y a ni choc ni mouvement, mais où l'état peut être le résultat d'une action spécifique (antérieurement exécutée).

¹²⁷ Ces trois derniers sèmes constituent, en même temps, les actants associés au mot *coup*. Le mot *coup* est un lexème à trois actants virtuels, dont au moins deux s'expriment pour la plupart des sens du mot (cf. à ce propos, par exemple, la présentation que donnent Picoche & Rolland (2002) sur l'un des « emplois-type » du mot *coup* : il s'agit d'un être humain « A1 » (« Corps1 » dans nos considérations) qui « donne à A2 » (« Corps2 » dans l'étude actuelle) « un coup de A3 » (« Corps3 », dénotant l'outil ou l'instrument dont s'est servi l'être humain A1 afin de réaliser l'action. Voir aussi, pour une continuation de cette discussion, chap. 4.2.1. ci-dessous. Par ailleurs, la réalisation ou la non-réalisation en discours de ces trois actants se verra clairement d'après (par exemple) nos analyses sémiques.

Figure 25 : en quête du *signifié de puissance*, du « noyau sémantique unitaire » ; analyses des exemples (8-22)

N° d'exemple	Analyse sémique de l'exemple	Catégorie (cf. chap. 4.1.1.)
8	<i>frappe un grand coup dans le dos</i> = [+mouvement, +figuré, +choc, +moral, ±physique, +corps1, +corps2, +corps3 [projectile (+corps3 = +arme, -à feu, +à lame)], +intentionnalité, -loyauté, -réponse aux attentes, +traîtrise]	A
9	<i>Il reçut un de ces coups terribles</i> = [+mouvement, +choc, ±physique, +moral, +corps1, ±corps2, ±direct, ±par intermédiaire d'un tiers élément [-projectile (-corps3 = -objet, -concret, +abstrait(+verbal))], +figuré, +intentionnalité]	A
10	<i>Tirer un coup</i> = [+mouvement, +choc, +physique, -moral, +corps1, +corps2, +intentionnalité, +figuré, +sexualité (±homo-, ±hétéro-), +point de vue masculin]	A
11	<i>Coup de génie</i> = [+mouvement, -choc, +figuré, +promptitude, +vivacité, +corps1, +risque, +résultat de l'action (+réussite), -corps2, ±action, +idée, ±tentative, +individuel, -collectif, -bouleversement, ±changement, +intentionnalité]	C
	<i>Coup de chiffon</i> = [+mouvement, -choc, +physique, -moral, -organe du corps, +outil (+corps3 = +tissue), -sphère animale, +sphère humaine, +domestique, +nettoyage, +figuré, +corps1, ±corps2, +promptitude, +vivacité]	B
12	<i>Coup de téléphone</i> = [+mouvement, -choc, -organe du corps, +outil √ +instrument (+corps3, +médiat, +électronique), -sphère animale, +sphère humaine, +figuré, +corps1, +corps2, +communication, +oral, -écrit, +intentionnalité]	C
13	<i>Au coup par coup</i> = [+mouvement, -choc, +figuré, +promptitude, +vivacité, +action, +avancement, -état, ±corps1, -corps2, ±physique, ±mental, -moral]	C
14	<i>Gagner à tous les coups</i> = [+mouvement, -choc, +figuré, +promptitude, +vivacité, +concept temporel, +énumération (+unité, -répétition), +opportunité, +possibilité, +réussite, +quantité (+spécifique = +maximum, -minimum)]	C
15	<i>Sous le coup de</i> = [+mouvement, -choc, -physique, +figuré, +influence, +pression]	C
16	<i>Il en avait un coup dans le nez</i> = [-mouvement, ±choc, +figuré, +état, -sobriété, +ivresse, +résultat de l'action de boire, -promptitude, -vivacité, +quantité spécifique (-beaucoup, ±gorgée, ±verre), +liquide (+alcool, -eau), +sphère humaine, -sphère animale, +corps1]	C
17	<i>Un coup politique</i> = [+mouvement, +choc, +figuré, +promptitude, +vivacité, +corps1, +risque, +résultat de l'action (+réussite √ -réussite), ±corps2, +sphère humaine, -sphère animale, +action, +affaire, +tentative, +individuel √ +collectif (-policier, ±militaire, +politique, ±économique, ±social), +bouleversement, ±changement, +intentionnalité]	C
18	<i>[ils] sont aux cent coups</i> = [+mouvement, ±choc, +figuré, +promptitude, +vivacité, +corps1, +stress, -corps2, +action, ±affaire, ±tentative, +bouleversement, +émotion]	C
19	<i>Le coup des deux fournisseurs</i> = [+mouvement, ±choc, +figuré, +promptitude, +vivacité, +corps1, +action, ±risque, ±intentionnalité, +corps2, ±corps3 (+objet : -concret, +abstrait (-tangible, ±verbal, ±institution)) +sphère humaine, -sphère animale, +tentative, +individuel √ +collectif (-policier, -militaire, -politique, +économique, ±social), +déception, +ruse]	C
20	<i>Un coup de soleil</i> = [-mouvement, +choc, +physique, +figuré, +état, +résultat d'un événement (+événement causé par les éléments naturels), +promptitude, +vivacité, +corps1, +corps2 (élément naturel)]	C
21	<i>Beau coup-de-tabac</i> = [+mouvement, +choc, +physique, +figuré, ±état, +résultat d'un événement (+événement causé par les éléments naturels), +promptitude, +vivacité, +corps1, +corps2 (élément naturel = +tempête), +situation maritime]	C
22	<i>Un coup de soleil</i> = [-mouvement, +choc, +physique, +figuré, +état, +résultat d'un événement (+événement causé par les éléments naturels), +promptitude, +vivacité, +corps1, +corps2 (élément naturel)]	C
	<i>Un coup d'amour</i> = [-mouvement, ±choc, +figuré, ±promptitude, ±vivacité, +quantité spécifique (-beaucoup, + faible quantité , +sens général), +sphère humaine, -sphère animale, +corps1, ±corps2, -action, +état]	C
	<i>Un coup d'je t'aime</i> = [-mouvement, ±choc, +figuré, ±promptitude, ±vivacité, +quantité spécifique (-beaucoup, + faible quantité , +sens général), +sphère humaine, -sphère animale, +corps1, ±corps2, -action, +état]	C

Parmi les 46 « sens » ou « acceptions » différent(e)s discerné(e)s dans l'analyse sémique du chapitre 4.1.1., les sèmes prépondérants, désignés ci-dessus, se sont placés proportionnellement de la façon suivante :

<u>Sème</u>	<u>Nombre d'occurrences</u>	<u>Nombre d'occurrences en pourcentage</u>
[+mouvement]	22 / 46	47,8 %
[-mouvement]	14 / 46	30,4 %
[+choc]	19 / 46	41,3 %
[-choc]	30 / 46	65,2 %
[+physique]	24 / 46	52,1 %
[-moral]	21 / 46	45,6 %
[+vivacité]	21 / 46	45,6 %
[+promptitude]	21 / 46	45,6 %
[+intentionnalité]	23 / 46	50 %
[+corps1]	31 / 46	67,3 %
[+corps2]	16 / 46	34,7 %
[+corps3]	16 / 46	34,7 %
[+état] ¹²⁸	30 / 46	65,2 %
[+figuré]	37 / 46	80,4 %

On peut comparer ces chiffres avec ceux des autres sèmes définis ces analyses sémiques :

<u>Sème</u>	<u>Nombre d'occurrences</u>	<u>Nombre d'occurrences en pourcentage</u>
[+moral]	8 / 46	17,4 %
[-physique]	9 / 46	19,6 %
[-par intermédiaire d'un tiers élément]	9 / 46	19,6 %
[-figuré]	12 / 46	26 %
[+direct]	9 / 46	19,6 %
[+affaire]	2 / 46	4,3 %
[+quantité]	4 / 46	8,6 %
[+risque]	2 / 46	4,3 %
[+tentative]	3 / 46	6,5 %

Evidemment, certains de ces sèmes s'annulent avec des sèmes du tableau précédent : dans des définitions sémantiques où l'on trouve [-moral] (premier tableau), on aura aussi tendance à trouver [+physique], etc. Les sèmes dénotés dans ce tableau sont donc à mettre en relation (antonymique et synonymique) avec ceux que nous avons cités dans le premier tableau, ci-dessus. Mais cela montre, à cette étape encore préliminaire de l'étude, les différences en chiffres des occurrences récupérées dans nos comparaisons des définitions et des analyses sémiques.

¹²⁸ Par [+état], nous comprenons ici toute désignation des capacités mentales, intellectuelles et émotionnelles d'un être humain. Nous comptons aussi, par ce même terme, toute désignation de valeur ou d'utilité attribuée à un objet inanimé quelconque (cf. le type B décrit ci-dessus).

La portée de ces analyses ne se limite cependant pas à de telles considérations : il est aussi possible d'établir, à partir de ces recherches du « dénominateur commun » et du *signifié de puissance* du mot *coup*, la différence entre ce qui constitue le(s) *classème(s)*, les *sémantèmes* et les *virtuèmes*¹²⁹ de la description sémantique de ce terme. Afin de franchir le pas de cette partie de l'étude, nous retournerons au classement des sens et de la signification du mot *coup* d'après le *T.L.F.* (1978) et Nielsen (2000), ainsi qu'à la catégorisation de nos analyses sémiques du chapitre 4.1.1. :

Catégorisation de l'ensemble des sèmes :

Inclut les sèmes suivants :

A. Avec l'idée d'un mouvement suivi d'un choc (physique ou moral) :

a) avec une intention généralement hostile :

⇒ **choc physique, dans un sens général :**

<u>Classème :</u>	+choc, +physique, -moral, (+mouvement)
<u>Sémantème :</u>	+intentionnalité, +corps1, +corps2, -figuré, -par intermédiaire d'un tiers élément, +direct, ±sphère animale, ±sphère humaine
<u>Virtuème :</u>	-

- les produits de l'action causant le choc physique :

- les sons / bruits causés par le choc :

<u>Classème :</u>	+choc, +physique, -moral, (-mouvement)
<u>Sémantème :</u>	±intentionnalité, +résultat, ±corps1, +corps2, -figuré, ±par intermédiaire d'un tiers élément, ±direct,
<u>Virtuème :</u>	+audible, -visible,

- les blessures visibles (bleus) :

<u>Classème :</u>	+choc, +physique, -moral, (-mouvement)
<u>Sémantème :</u>	±intentionnalité, +résultat, -corps1, +corps2, -figuré, -par intermédiaire d'un tiers élément, +direct,
<u>Virtuème :</u>	-audible, +visible,

- la destination (le destinataire) de l'action causant le choc physique :

<u>Classème :</u>	+choc, +physique, -moral, (-mouvement)
<u>Sémantème :</u>	±intentionnalité, -résultat, +destination (-corps1, +corps2), ±figuré, -par intermédiaire d'un tiers élément, +direct, +être humain

¹²⁹ La distinction entre ce qui est à définir comme relevant du *virtuème* et ce qu'il faut comprendre comme relevant du *sémantème* n'est pas toujours évidente. Pour qu'il n'y ait pas de malentendu, nous dirons tout de suite que nous ne comptons comme *sèmes virtuels* que des sèmes entièrement *connotatifs*, où relevant du contexte syntagmatique et référentiel spécifique, dans lequel ils figurent. Tout ce qu'on peut définir comme étant, de quelque façon, de la *dénotation* sémantique (et, en quelque sorte, de la structure sémantique inhérente du lexème), sera compté, dans l'analyse suivante, comme étant du côté du *sémantème*. Qu'on observe aussi que nous nous écartons ici de la terminologie guillaumienne, en entendant ce terme de *sémantème* de la même façon que l'ont fait les structuralistes.

<u>Virtuème :</u>	-
• <u>l'acte sexuel (« coït ») :</u>	
<u>Classème :</u>	+choc, +physique, -moral, (+mouvement)
<u>Sémantème :</u>	+intentionnalité, +corps1, +corps2, +figuré, -par intermédiaire d'un tiers élément, +direct, - sphère animale, +sphère humaine, +sexualité
<u>Virtuème :</u>	±homo-, ±hétéro-
• <u>mouvement offensif dans un jeu :</u>	
<u>Classème :</u>	+choc, +physique, -moral, (+mouvement)
<u>Sémantème :</u>	+intentionnalité, +corps1, +corps2, -figuré, -par intermédiaire d'un tiers élément, +direct, -sphère animale, +sphère humaine, +jeu
<u>Virtuème :</u>	-
⇒ <u>heurt physique, causé par le mouvement d'un projectile :</u>	
<u>Classème :</u>	+choc, +physique, -moral, (+mouvement)
<u>Sémantème :</u>	±intentionnalité, +corps1, +corps2, -figuré, +par intermédiaire d'un tiers élément [+projectile (+corps3)], -direct, - sphère animale, +sphère humaine
<u>Virtuème :</u>	-
• <u>la décharge d'une arme à feu :</u>	
<u>Classème :</u>	+choc, +physique, -moral, (+mouvement)
<u>Sémantème :</u>	±intentionnalité, +corps1, ±corps2, -figuré, +par intermédiaire d'un tiers élément [+projectile (+corps3 = +arme, + à feu, -à lame)], -direct, - sphère animale, +sphère humaine
<u>Virtuème :</u>	-
• <u>les produits de cette décharge (son / bruit) :</u>	
<u>Classème :</u>	+choc, +physique, -moral, (+mouvement)
<u>Sémantème :</u>	±intentionnalité, +corps1, ±corps2, -figuré, +par intermédiaire d'un tiers élément [+projectile (+corps3 = +arme, + à feu, -à lame)], -direct, - sphère animale, +sphère humaine
<u>Virtuème :</u>	+audible, -visible
• <u>l'outil utilisé pour produire le coup (le choc physique) :</u>	
<u>Classème :</u>	+physique, -moral, (-mouvement)
<u>Sémantème :</u>	-choc, ±intentionnalité, -corps1, -corps2, -figuré, +objet (= +arme, + à feu, -à lame), - sphère animale, +sphère humaine
<u>Virtuème :</u>	-audible, +visible
• <u>heurt physique causé par l'usage d'une arme à lame :</u>	
<u>Classème :</u>	+choc, +physique, -moral, (+mouvement)
<u>Sémantème :</u>	±intentionnalité, +corps1, +corps2, -figuré, -direct, +par intermédiaire d'un tiers élément [+projectile (+corps3 = +arme, -à feu, +à lame)], - sphère animale, +sphère humaine

<u>Virtuème :</u>	-
⇒ <u>choc moral ou psychique :</u>	
<u>Classème :</u>	+choc, -physique, +moral, (+mouvement)
<u>Sémantème :</u>	-sphère animale, +sphère humaine, +corps1, ±corps2, ±direct, ±par intermédiaire d'un tiers élément [-projectile (-corps3 = -objet, -concret, +abstrait (+verbal))], ±intentionnalité, +figuré
<u>Virtuème :</u>	-
⇒ <u>toute action de trahison :</u>	
<u>Classème :</u>	+choc, -physique, +moral, (+mouvement)
<u>Sémantème :</u>	-sphère animale, +sphère humaine, +corps1, +corps2, ±direct, +figuré, +intentionnalité, +figuré, -réponse aux attentes, -loyauté
<u>Virtuème :</u>	±par intermédiaire d'un tiers élément [+projectile (+corps3 = +arme, -à feu, +à lame)

b) autre mouvement ; sans hostilité ni heurt (réel) exprimés :

⇒ effort moral ou physique :

- effort physique :

<u>Classème :</u>	+physique, -moral, (+mouvement)
<u>Sémantème :</u>	±choc, +intentionnalité, +corps1, ±corps2, +figuré, +direct, - sphère animale, +sphère humaine
<u>Virtuème :</u>	±par intermédiaire d'un tiers élément [±projectile (+figuré : +corps3 = +objet, +concret, -arme, +instrument en cuir, +stimulation)]

- effort moral :

<u>Classème :</u>	-physique, +moral, (+mouvement)
<u>Sémantème :</u>	±choc, +intentionnalité, +corps1, ±corps2, +figuré, ±direct - sphère animale, +sphère humaine
<u>Virtuème :</u>	±par intermédiaire d'un tiers élément [-projectile (+figuré : -corps3, -objet, -concret, +abstrait (+verbal), +stimulation)]

B. Avec (généralement) une idée de simple mouvement : le mouvement d'un organe, d'un instrument, d'un outil, etc. où ce mouvement n'est pas forcément suivi d'un choc (physique ou moral), mais où il peut l'être :

⇒ [+choc] : le sens du mot *coup* comprend un choc physique ou moral, réalisé par le mouvement d'un organe (du corps humain ou d'un corps animal) ou d'un outil :

<u>Classème :</u>	+mouvement, +corps3, +promptitude, +vivacité, +choc
<u>Sémantème :</u>	+choc, +physique ∨ +moral, +organe du corps ∨ +outil, +sphère animale ∨ +sphère humaine, ±figuré, +corps1, ±corps2
<u>Virtuème :</u>	-

Exemple 1 : *coup de balai* = *menage, nettoyage domestique*

<u>Classème :</u>	+mouvement, +corps3, +promptitude, +vivacité, +choc
-------------------	---

Sémantème : +physique, -moral, -sphère animale, +sphère humaine, -organe du corps, +outil, +nettoyage, +domestique, +figuré, +corps1, ±corps2

Virtuème : +brosse, +manche, -électrique

Exemple 2 : *coup de balai* = *licenciement* :

Classème : +mouvement, +corps3, +promptitude, +vivacité, +choc

Sémantème : +choc, +physique √ +moral, -sphère animale, +sphère humaine, -organe du corps, +outil, +figuré, +corps1, +corps2, ±outil (+figuré)

Virtuème : -emploi actuel, +emploi antérieur, +entreprise, +départ (+d'un employé, -d'un employeur)

Exemple 3 : *coup de chiffon* : *rafle policière*

Classème : +mouvement, +corps3, +promptitude, +vivacité, +choc

Sémantème : +choc, +physique, -moral, -sphère animale, +sphère humaine, -organe du corps, ±outil, +figuré, +corps1, +corps2, +intentionnalité

Virtuème : +action policière, +justice, +arrestation (√ +souhait d'arrestations)

⇒ [-choc] : le sens du mot *coup* ne comprend aucun choc physique ni moral, mais dénote tout simplement le mouvement rapide d'un organe (du corps humain ou d'un corps animal), d'un outil ou d'un instrument :

Classème : -choc, +mouvement, +promptitude, +vivacité, +organe du corps √ +outil √ +instrument

Sémantème : +corps3, +sphère animale √ +sphère humaine, ±figuré, +corps1, ±corps2

Virtuème : -

- salutation / hommage :

Classème : -choc, +mouvement, +promptitude, +vivacité, +organe du corps √ +outil √ +instrument

Sémantème : +corps3, +intentionnalité, -sphère animale √ +sphère humaine, ±figuré, +corps1, +corps2, +politesse, +honneur (de Corps1 à Corps2), +individuel √ +collectif

Virtuème : -

- transport :

Classème : -choc, +mouvement, +promptitude, +vivacité, +organe du corps √ +outil √ +instrument

Sémantème : +corps3, +intentionnalité, -sphère animale √ +sphère humaine, +figuré, +corps1, -corps2, +individuel √ +collectif, -organe du corps

Virtuème : ± véhicule, ±partie d'un véhicule, +déplacement (√ +souhait d'un déplacement),

- communication :

Classème : -choc, +mouvement, +promptitude, +vivacité, +organe du corps √ +outil √ +instrument

<u>Sémantème</u> :	-organe du corps, +corps3, +intentionnalité, -sphère animale, +sphère humaine, +figuré, +corps1, ±corps2, +individuel ∨ +collectif
<u>Virtuème</u> :	±médiâs, ±électronique, +messagerie, +oral ∨ +écrit
- décision (prompte) :	
<u>Classème</u> :	-choc, +mouvement, +promptitude, +vivacité, +organe du corps +outil ∨ +instrument
<u>Sémantème</u> :	-outil, -instrument (-corps3), -sphère animale, +sphère humaine, +figuré, +corps1, -corps2, +intentionnalité, +action mentale, +résolution
<u>Virtuème</u> :	-
- action de magie :	
<u>Classème</u> :	-choc, +mouvement, +promptitude, +vivacité, +organe du corps ∨ +outil ∨ +instrument
<u>Sémantème</u> :	-organe du corps, +corps3, +intentionnalité, -sphère animale, +sphère humaine, +figuré, +corps1, -corps2, +action paranormale, +transformation, +élément d'inattendu (±surprise), ±résolution
<u>Virtuème</u> :	-
- phonétique / émission de son (action effectuée au moyen d'un instrument) :	
<u>Classème</u> :	-choc, +mouvement, +promptitude, +vivacité, +organe du corps ∨ +outil ∨ +instrument
<u>Sémantème</u> :	+corps3, +intentionnalité, -sphère animale, +sphère humaine, +figuré, +corps1, ±corps2, , +son, +produit
<u>Virtuème</u> :	-
• « jeu » :	
<u>Classème</u> :	+mouvement, +promptitude, +vivacité, +organe du corps ∨ +outil ∨ +instrument
<u>Sémantème</u> :	±choc, +corps3, +intentionnalité, -sphère animale, +sphère humaine, ±figuré, +corps1, ±corps2, +divertissement, + à règles,
<u>Virtuème</u> :	±compétition, +individuel ∨ collectif (plusieurs participants), ± activité physique, ±activité mentale
• « aide » :	
<u>Classème</u> :	-choc, +mouvement, +promptitude, +vivacité, +organe du corps ∨ +outil ∨ +instrument
<u>Sémantème</u> :	-outil, -instrument, -corps3, +intentionnalité, -sphère animale, +sphère humaine, +figuré, +corps1, +corps2, +assistance, +individuel ∨ collectif,
<u>Virtuème</u> :	± activité physique, ± activité verbale

C. Avec l'idée de « promptitude, vivacité » ; dans un sens général et dans diverses applications (quantité de liquide, « fois », « occasion », « tentative », « tour, stratagème », « un peu », etc.):

⇒ dans un « sens général » :

<u>Classème</u> :	+promptitude, +vivacité, +figuré, +mouvement,
<u>Sémantème</u> :	±choc, +action, -état, ±corps1, -corps2, ±physique, ±mental, -moral, +neutralité (±sphère humaine, ±sphère animale, ±sphère naturelle)

Virtuème :

-

⇒ « un peu » :

<u>Classème</u> :	+promptitude, +vivacité, +figuré, -mouvement
-------------------	---

<u>Sémantème</u> :	±choc, -action, +état, +sphère humaine, -sphère animale, +corps1, ±corps2, +quantité spécifique (-beaucoup, -gorgée, -verre, -quantité digestive, + faible quantité , +sens général),
--------------------	--

Virtuème :

-

⇒ « fois » :

<u>Classème</u> :	+promptitude, +vivacité, +figuré, +mouvement
-------------------	---

<u>Sémantème</u> :	±choc, ±neutralité (+sphère humaine, -sphère animale, ±sphère naturelle), +concept temporel, +énumération (+unité, ± répétition), -opportunité, -possibilité, +quantité (-spécifique, +sens général)
--------------------	---

Virtuème :

-

⇒ « occasion » :

<u>Classème</u> :	+promptitude, +vivacité, +figuré, -mouvement
-------------------	---

<u>Sémantème</u> :	-choc, +sphère humaine, -sphère animale, +opportunité, +réussite ∨ -réussite, +concept temporel, +possibilité (±moral, ±mental, -physique)
--------------------	---

Virtuème :

-

⇒ « influence » :

<u>Classème</u> :	-promptitude, -vivacité, +figuré, -mouvement
-------------------	---

<u>Sémantème</u> :	±choc, +état, +résultat d'une action (+corps1, +corps2 : +agent ∨ +passif, +autorité ∨ -autorité), +soumission, +moral, ±mental, -physique, +sphère humaine, -sphère animale
--------------------	---

Virtuème :

-

⇒ « quantité de liquide que l'on boit en une fois » :

1) l'*action* de boire :

<u>Classème</u> :	+promptitude, +vivacité, +figuré, +mouvement
-------------------	---

<u>Sémantème</u> :	±choc, +quantité spécifique (-beaucoup, ±gorgée, ±verre), +liquide (+alcool, ±eau), +sphère humaine, +avalé, +action, -résultat, -sphère animale, +corps1, -corps2
--------------------	---

Virtuème :

-

⇒ « quantité de liquide que l'on boit en une fois » :

2) l'*état* (de non sobriété) qui résulte de l'action 1) :

Classème : -promptitude, -vivacité, +figuré, -mouvement
Sémantème : ±choc, +état, -sobriété, +résultat de l'action 1), -promptitude, -vivacité, +quantité spécifique (-beaucoup, ±gorgée, ±verre), +liquide (+alcool, -eau), +sphère humaine, -sphère animale, +corps1, -corps2

Virtuème :

⇒ « action ou une manœuvre exécutée rapidement et impliquant un risque et un profit » :

Classème : +promptitude, +vivacité, +figuré, +mouvement
Sémantème : ±choc, +corps1, +risque, +résultat de l'action (+réussite ∨ -réussite), ±corps2, +sphère humaine, -sphère animale, +action, ±affaire, +tentative, +individuel ∨ +collectif, +intentionnalité

Virtuème : ±policier, ±militaire, ±politique, ±économique, ±social, ±bouleversement, ±changement,

⇒ « tentative » :

Classème : +promptitude, +vivacité, +figuré, +mouvement
Sémantème : ±choc, +corps1, +essai, -risque, +résultat de l'action (+réussite ∨ -réussite), -corps2, +sphère humaine, -sphère animale, +action, -affaire, -bouleversement, -changement, +intentionnalité

Virtuème :

⇒ « tour, stratagème » :

Classème : +promptitude, +vivacité, +figuré, +mouvement
Sémantème : ±choc, +corps1, +action, +risque, +intentionnalité, +résultat de l'action (±profit), +corps2, ±corps3, +sphère humaine, -sphère animale, +tentative, +individuel ∨ +collectif, +déception, +ruse,

Virtuème : +concret (+tangible, -verbal, -institution) ∨ +abstrait (-tangible, ±verbal, ±institution) ; -policier, -militaire, -politique, ±économique, ±social

⇒ « action (mal-)heureuse des éléments » :

Classème : +promptitude, +vivacité, +figuré, +mouvement
Sémantème : +choc, +corps1 (+naturel, -humain, -animal, -élément paranormal), +corps2 (±sphère humaine, ±sphère animale), +résultat de l'action (+positif ∨ +négatif)

Virtuème :

⇒ « action (mal-)heureuse du hasard ou d'un élément divin » :

Classème : +promptitude, +vivacité, +figuré, +mouvement
Sémantème : ±choc, +corps1 (-naturel, -humain, -animal, +élément paranormal), +corps2 (±sphère humaine, ±sphère animale), +intervention, +résultat de l'action (+positif ∨ +négatif), +résultat de l'action (+positif ∨ +négatif), +corps2, +sphère humaine, -sphère animale

Virtuème : +hasard ∨ +divinité,

D. Dénotant une caractéristique spécifique, sans idée de mouvement ou de choc :

⇒ une caractéristique spécifique :

- état :

Classème : | -mouvement, -choc, +état, +figuré

Sémantème : | ±physique, ±moral

Virtuème : | -

- allure :

Classème : | -mouvement, -choc, +état, +figuré

Sémantème : | +physique, -moral, +apparence,

Virtuème : | -

- habileté / savoir-faire :

Classème : | -mouvement, -choc, +état, +figuré

Sémantème : | ±physique, -moral, ±capacité mentale, -apparence,

Virtuème : | -

- caractéristiques d'une personne :

Classème : | -mouvement, -choc, +état, +figuré

Sémantème : | +physique, -moral, +capacité, +sexualité, -apparence,

Virtuème : | ±homo-, ±hétéro-

- caractéristiques d'une chose :

Classème : | -mouvement, -choc, +état, +figuré

Sémantème : | -physique, -moral, -capacité, -apparence, +utilité, +valeur (+bon ∨
+mauvais), +affaire,

Virtuème : | -

- caractéristiques d'une localisation :

Classème : | -mouvement, -choc, +état, +figuré

Sémantème : | +physique, -moral, -capacité, ±apparence, +utilité (+but spécifique),
+valeur (+bon ∨ +mauvais), -affaire,

Virtuème : | +pêche

Ces considérations nous permettent de conclure que le mot *coup* semble se ramener, au moyen de ses définitions sémantiques (et de ces représentations typiques), à quatre types sémantiques fondamentaux ou, autrement dit, à quatre potentiels *noyaux sémantiques unitaires*, générateurs de sens et d'emplois nouveaux contenant le mot *coup* : nous y comptons

- (1) *un élément en mouvement, qui provoque un choc (physique ou compris au figuré); qui s'exécute avec vivacité et dans un but précis et qui sous-entend la participation d'au moins deux corps ; un corps SUJET et un corps OBJET ou*

OUTIL / INSTRUMENT. Ce type est identique à celui que nous avons présenté ci-dessus comme le *type A* dans l'analyse des exemples.

(2) *un élément en mouvement qui ne provoque pas de choc (ni physique, ni moral) mais qui sert de moyen de communication, de transport, d'aide, d'outil (général) etc. dans les cadres d'une activité spécifique et où cette activité est exécutée de façon rapide et prompte*. On peut observer que ce type ne peut être rendu ni par la description A ni par le type B donnés ci-dessus. Nous avons ainsi affaire à un nouveau cas ; à une autre représentation typique du *coup* – mais il nous reste à déterminer le genre de représentation.

(3) *un élément en mouvement, compris au figuré, sans désignation de choc spécifiquement physique ou moral, exécuté avec vivacité et promptitude, dans un but précis et concernant (au moins) deux corps : un corps SUJET et un corps OBJET (destinataire ou moyen de l'action), et où cet objet n'est pas un outil, instrument ou organe du corps spécifique*. Ce type correspond à la plupart des sens classés sous la catégorie C du classement selon le *T.L.F.* : nous y retrouvons des exemples du mot *coup* dans son « sens général », dans son sens de « fois », de « l'action de boire (une quantité spécifique de liquide alcoolisé) », d'une « action ou une manœuvre exécutée rapidement et impliquant un risque et un profit », de « tentative », d'un « tour, stratagème », d'une « action (mal)heureuse des éléments » ou encore d'une « action (mal-)heureuse du hasard ou d'un élément divin ».

et, finalement,

(4) *un état (une caractéristique physique ou mentale) inhérent(e) ou résultant(e) chez aussi bien des êtres animés et que des objets inanimés*. Ce type comprend les acceptions « un peu », « occasion », « influence » ou « état de non-sobriété atteint après qu'on a bu une certaine quantité de liquide alcoolisé » (catégorie C selon le *T.L.F.*), ainsi que toutes les acceptions du mot *coup* catégorisées sous D (dans notre classement sémantique). Ce type correspond donc aussi au type B de notre examen des exemples (8-22).

Ces descriptions nous laissent voir que les types (2) et (3) se rapprochent l'un de l'autre. Ces deux types peuvent, en effet, être réunis par une seule description (plus vague et générale), à savoir celle d'un

- *élément en mouvement qui ne provoque pas de choc, exécuté avec vivacité et promptitude, dans un but précis et concernant (au moins) deux corps : un corps SUJET et un corps OBJET.* Cette définition sera aussi celle de notre type représentatif C.

Les spécifications en « moyen de communication », « moyen de transport », « destinataire d'une action », « organe du corps », etc. relèvent déjà du plan de l'expression et font donc partie des signifiés d'effet du mot *coup*. Rappelons que Picoche a écrit (1986, p. 8) que le signifié de puissance est une « réalité inconsciente, de l'ordre du virtuel » et que ce signifié de puissance devient « actuel par l'effet du discours ». Son actualisation est déterminée par des mouvements de pensée ou des « cinétismes » ; si le signe est capable « de divers types d'actualisation » (*ibid.*), il est un polysème. Ces actualisations s'effectuent au plan de l'expression – et aucun de nos types A, B ou C n'est encore là. Nous ne définirons donc pas ces trois types représentatifs du mot *coup* comme des *signifiés d'effet*, mais nous les définirons, de façon préliminaire¹³⁰, comme représentatifs des cinétismes associés au signifié de puissance du mot *coup*. Ce sont ici des considérations et des analyses qui se confirment par l'étude des exemples de notre corpus : généralement, tous les exemples observés peuvent être réduits à l'une de ces *représentations cinétiques*, si l'on supprime, de leurs structures sémantiques, tout élément contextuel ou spécifique, relevant directement du plan de l'expression (c'est-à-dire si l'on en efface les virtuémes et les sémantèmes non nécessaires). Nous avons vu dans notre examen précédent que nos exemples (8-22) se réduisaient, par exemple, aux types A et B cités ci-dessus. Nous arriverons au même résultat si nous considérons des exemples comme :

23. Donc je demande a ce que l'on m'arrête près du secrétariat pour filer un coup de tel. (< <http://www.cpod.com/monoweb/moto/arnaud1.htm> >, # 104 dans la bibliographie) →
Représentation cinétique : C ; catégorie B [-choc] du classement selon le *T.L.F.*.
24. Si vous voulez foutre un coup de rom ou de ginol ou de sirop theser ne vous genez pas je ne suis pas la pour tester votre haleine douce et tiede j'en suis sur. (< <http://members.tripod.com/~zobz/default.htm> >, # 281 dans la bibliographie) →
Représentation cinétique : C ; catégorie C (quantité de liquide – action de boire) du classement selon le *T.L.F.*

¹³⁰ Nous reviendrons sur ce sujet plus bas.

25. Témoin Pierre : « Je vais le frapper, je vais lui foutre un coup de boule, il va juste saigner, et puis c'est fini... Je suis peut-être un peu nerveux... » (< <http://www.ccrb.demon.co.uk/gossip.html> >, # 282 dans la bibliographie) → *Représentation cinétique* : A ; catégorie A (heurt physique, sens général) du classement selon le *T.L.F.*
26. Je vous conseille d'aller jeter un coup de souris ☺ sur ce site... (Fr.bio.medicine, XIV / 1.) → *Représentation cinétique* : C, catégorie B (simple mouvement d'un instrument etc., [-choc]) du classement selon le *T.L.F.*
27. – Bon, je vais être bref. J'en ai ma claque de vos conneries. Gomez s'est fait toper par les képis de Saint-Broc à 200 km/h et trois grammes.
- Quand ?
 - Hier soir en rentrant de chez les Gouaziou.
 - Et vous pouvez arranger le coup ? [1]
 - Avec le passif que je remorque, j'ai juste le droit de la boucler. Je ne peux couvrir personne. Mais si ce merdier m'éclabousse, j'envoie Gomez régler la circulation aux Kerguelen. Capito ?
 - Comprendo. Je peux passer un coup de bigo ? [2]
 - Je vous en prie.
- (< <http://www.breizhoo.com/polaroid/polar15.htm> >, # 283 dans la bibliographie) → *Représentation cinétique* : [1] C ; catégorie B (simple mouvement, [-choc]) du classement selon le *T.L.F.* et [2] C ; catégorie B (simple mouvement d'un instrument, [-choc]) du classement selon le *T.L.F.*
28. Windows 98 à 649 balles livré à domicile. J'ai vu ça (et acheté pour voir) sur le site de Casino www.casino.fr
- > Ca sent le bon coup car j'ai lu dans la presse que Microsoft voulait le vendre 790 F. (Fr.comp.os.ms-windows.programmation, XXIV / 1.) → *Représentation cinétique* : B ; catégorie D (caractéristique d'une chose) du classement selon le *T.L.F.*
29. Un jour, oui euh un jour j'ai même craché sur une vieille qui nous menaçait avec son sac à main du coup on lui a tiré ses tites économies à la salope mais les crs diant diant y osaient pas charger (fr.rec.arts.litterature, LI / 4.) → *Représentation cinétique* : C ; catégorie C (sens général) du classement selon le *T.L.F.*¹³¹

Nous compterons donc, de façon préliminaire, avec trois *cinétismes* ou *mouvements de pensée* selon lesquels le mot *coup* se développerait et produirait ses différents

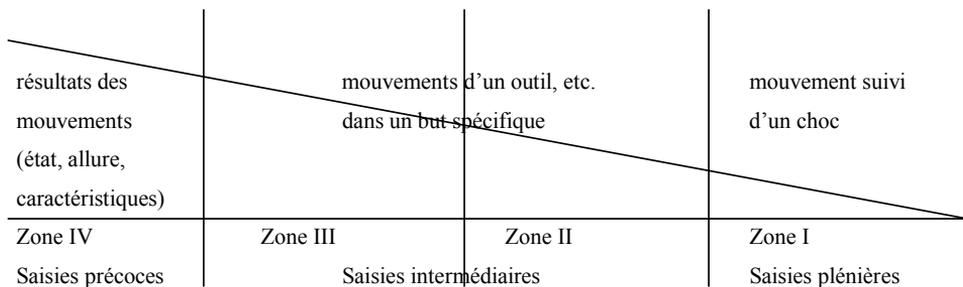
¹³¹ En fait, dans ce dernier exemple, il s'agit d'un exemple du *coup* dans son emploi locutionnel et dans son caractère sémantique de « nonce sense » (« non-sens ») : le mot *coup* ne porte aucune signification en soi, mais il se définit comme un élément constituant de la locution adverbiale *du coup*. Voir chap. 4.2.3.

effets de sens en discours. Initialement, il est possible de s'interroger sur cette division en deux cinétismes distincts des types A et C, car les deux paraissent, au premier coup d'œil, très similaires, ne fût-ce que pour le sème [choc], positif dans A et (généralement) négatif dans C. Nous reviendrons à cette question plus loin dans notre analyse (chap. 4.3.), où nous définirons de plus près le *nombre exact* des cinétismes et leurs structurations respectives (leurs définitions en termes de *saisie plénière* et de *saisies subduites*). Or nous tenterons aussi de motiver l'existence et la définition nécessaire d'un troisième cinétisme C, au moyen des considérations préliminaires de ce chapitre.

Rappelons ici que le(s) cinétisme(s) procède(nt) selon « une chronologie de raison », comme le dit Picoche (1986, p. 7), c'est-à-dire « du large à l'étroit, de l'universel au particulier ». Nous avons déjà constaté (chap. 3.2.1.), que Picoche avait préféré modifier l'ordre des saisies sur le cinétisme (par rapport à ce que Guillaume prescrivait dans ses théories originales sur les morphèmes grammaticaux), et qu'elle procédait ainsi non au moyen d'« enrichissements successifs » (Picoche, *loc.cit.*), mais par des « appauvrissements successifs » (Picoche, communication personnelle). Puisque nous suivons sa méthode – dans notre étude du *lexème coup* – nous garderons cette modification qu'a faite Picoche, et nous définirons ainsi comme *saisie précoce* les acceptions les plus abstraites, les plus figurées et les plus spécialisées – donc, les plus subduites. La *saisie plénière* sera constituée des acceptions les plus concrètes, où *coup* présente le sens direct d'un « mouvement suivi d'un choc » (catégorie A du classement selon le *T.L.F.*). La saisie plénière sera donc, dans cette étude d'inspiration « picochienne », constituée des sens les plus « larges », les plus « universels », alors que les saisies précoces consisteront en les sens les plus « étroits », les plus « particuliers ». Les saisies précoces (abstraites et figurées) ne se comprendraient pas, si l'on ne précisait pas les saisies plénières (concrètes) au début. Cela veut aussi dire que, si l'acception plénière (zone I de la figure 26 ci-dessous) reste à comprendre (à sous-entendre) dans l'acception précoce (zone IV), l'inverse n'est pas vrai : une acception de la zone IV n'est pas nécessairement incluse dans la compréhension d'une saisie issue de la zone I. Cela signifie que, quand nous pensons à une expression issue de la quatrième zone (telle que, par exemple, *avoir un coup de pied en bouteille*), il nous est possible de comprendre ou de faire référence à l'acception plénière du mot ou, autrement dit, au *coup* dans le sens qu'il a dans les expressions issues de la

première zone (ex. *donner un coup de pied*) ou de l'une des autres zones qui précèdent la zone IV. L'inverse, par contre, n'est pas possible : nous ne pensons pas, quand nous prononçons une expression de la première zone (par exemple *donner un coup de pied*), à l'emploi du SN *coup de pied* dans la zone IV, et dans la saisie précoce d'une *allure* (*avoir un coup de pied en bouteille*). Le mouvement de pensée se fait donc du *général* vers le *particulier*, et non pas du particulier vers des sens plus généraux. C'est pourquoi il est aussi possible de dire que les acceptions intermédiaires et précoces du mot *coup* (les zones II, III et IV) sont *subduites* à cette acception plénière, dans un mouvement de cinétisme du genre que représente la figure suivante :

Figure 26 : cinétisme A



Les saisies *intermédiaires* ou *médianes*¹³² constituent, sur le plan du cinétisme, des interceptions qui se situent entre les deux pôles des saisies précoces et plénières. Elles varient donc quant à leurs aspects « concrets » (« universels » ou « larges ») ou « abstraits » (« particularisés », « étroits »).

La figure 26 est représentative du cinétisme A. La zone I y représente *la saisie plénière* du mot *coup*, ou la saisie étant sémantiquement la plus riche : elle comprend les sens du *coup* de la catégorie A du classement d'après le *T.L.F.* et Nielsen (2000). La zone II et la zone III constituent les *acceptions intermédiaires* ou *médianes* du mot *coup* ; nous y retrouvons, dans une distribution pas encore entièrement déterminée¹³³, les catégories B et C (du classement d'après le *T.L.F.*). La zone IV reflète *l'acception précoce* du mot *coup*, c'est-à-dire qu'elle comprend ses emplois les plus spécialisés,

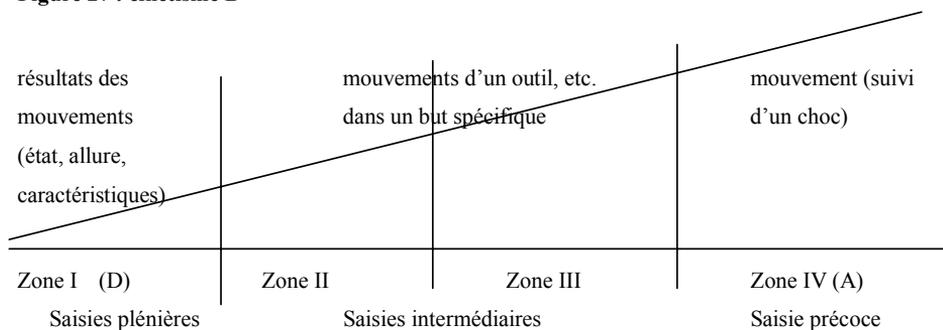
¹³² Les deux termes, *médiane* et *intermédiaire*, sont utilisés par Picoche dans son ouvrage sur les *Structures sémantiques du lexique français*, 1986. Les figures représentatives des cinétismes sont, par ailleurs, modélées d'après les études de Picoche (1986).

¹³³ Nous ferons cette distinction au fur et à mesure que nous avancerons dans nos analyses sur le mot *coup*. Voir par exemple les chapitres 4.2.1. (figures 35 et 36) et 4.3.

les plus précisément définis : elle correspond ainsi aussi aux sens catégorisés sous D dans le classement du *T.L.F.*

La figure 27 représente le cinétisme B. Dans cette figure, le graphique est reflété, tourné en sens inverse, par rapport à ce que nous voyions dans la figure précédente. On procède donc de D (zone I) à A (zone IV) :

Figure 27 : cinétisme B

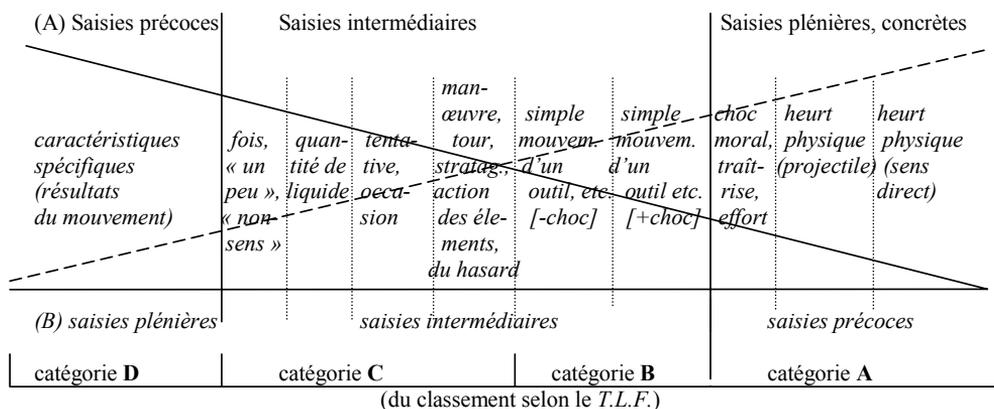


Or cela ne change en rien l'orientation du cinétisme (la « succession des saisies », comme le dit Picoche, 1986, p. 23), mais présente seulement une autre façon de « dire les choses » (cf. Picoche, 1984, p. 114) ; une autre « orientation du vecteur » (Picoche, 1986, *loc.cit.*). Par contre, ce qu'une telle orientation « en sens inverse » nous donne quant à notre analyse sémantique du mot *coup*, c'est une nouvelle compréhension et une distinction entre deux cinétismes discernables pour ce lexème. L'ordre et le placement des catégories sémantiques d'après le *T.L.F.* seront toujours les mêmes, mais cela veut dire que nous définirons les acceptions de la catégorie D (où *coup* dénote des caractéristiques spécifiques chez un objet, une personne ou une localisation) comme les *saisies plénières* du terme. Autrement dit, ce deuxième graphique placerait comme « saisie précoce, subduite, l'emploi de loin le plus libre et le plus usuel en français moderne, et comme saisie plénière des emplois rares et figés » (Picoche, 1986, p. 23). Si cela est le désavantage d'une telle orientation du vecteur, l'avantage consiste en le fait que cette figure 27 nous permet de définir la compréhension et la possibilité même de telles acceptions du mot *coup* comme « fois », « un peu », « quantité de liquide », sans parler, encore une fois, des acceptions intégrées dans la catégorie D du classement selon le *T.L.F.*. En fait, la

distinction des acceptions du mot *coup* en deux cinétismes est nécessaire pour expliquer ces effets de sens particuliers.

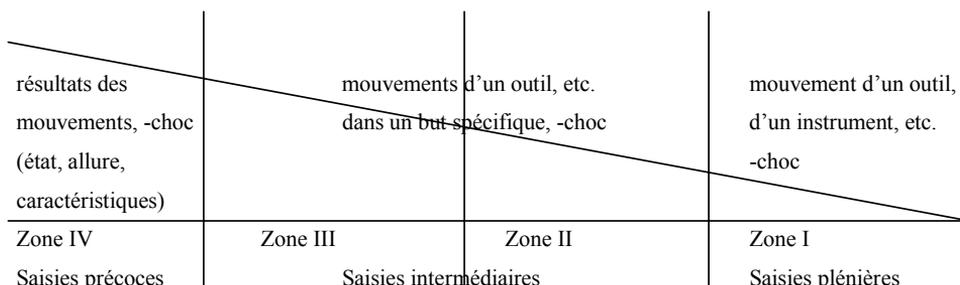
Unis, les cinétismes A et B prennent la représentation graphique suivante :

Figure 28 : une première représentation psychomécanique des catégories de signification du mot *coup*



Dans la figure 28, le graphique 27 est représenté comme un trait pointillé avec les catégorisations des saisies en *italiques*. Or le cinétisme C y manque encore. Ce cinétisme se définira, seul dans un graphique vectoriel, de la façon dont nous le montre la figure 29 :

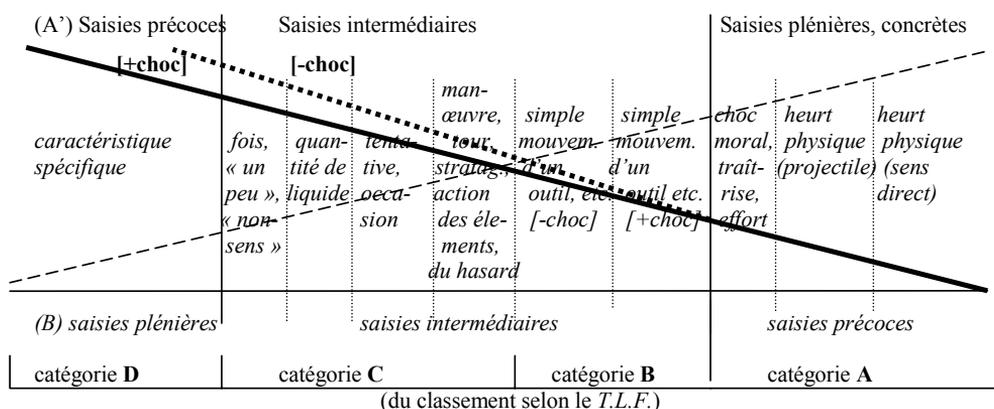
Figure 29 : cinétisme C



L'orientation du vecteur est la même que celle que nous avons vue pour le cinétisme A : on part de la même conception plénière d'un « mouvement » (suivi ou non d'un

choc), pour aboutir à une saisie précoce qui dénote les emplois les plus abstraits et les plus figurés (les résultats) de ce mouvement. Or cette similitude entre les cinétisme A et C, et les orientations des vecteurs posent certains problèmes quant à l'intégration du cinétisme C dans une figure schématique telle que notre figure 28, intégrant *tous les cinétismes* du mot *coup* dans une seule représentation graphique. C'est ici que se soulève la question de la séparation des cinétismes A et C, ou s'il faut plutôt concevoir le « cinétisme C » de nos considérations actuelles comme une continuation « déviante » ou « alternative » du cinétisme A, du genre de la figure suivante :

Figure 30 : les cinétismes A et C réunis en un cinétisme A'



Une telle représentation ne serait peut-être pas *impossible* en théorie, car comme le dit Picoche (1986, p. 25), la continuité présupposée par la théorie puissancielle n'est pas nécessairement une *continuité linéaire*¹³⁴.

Cet examen et la figure 30 se basent sur la question de savoir si le *cinétisme C* – ou la saisie plénière d'un « mouvement qui n'est pas suivi d'un choc » – prend (ou ne prend pas) son essor dans l'acception plénière du « mouvement suivi d'un choc » (cinétisme A), ou s'il y a, en fait, une « nouvelle origine », un nouveau mouvement de pensée à considérer. Le « mouvement, -choc » ne serait-il peut-être que l'une des *saisies intermédiaires* du cinétisme A ? Jusqu'ici, nos analyses ne nous ont pas permis de répondre à cette question de façon plus approfondie, et il nous faudra y revenir après avoir effectué d'autres recherches (plus empiriques), portant sur le mot *coup*. Pour l'instant, la représentation psychomécanique du mot *coup* se limitera aux cinétismes

¹³⁴ Voir aussi chap. 4.3. à ce propos.

A et B, et nous laisserons irrésolu le problème de la relation effective entre A et C et dans quelle mesure il faudra plutôt parler d'un cinétisme A' (A+C) ? Il nous reste à préciser ces relations (voir chap. 4.3.), mais concluons ces premières études puissanciennes en disant qu'il faut normalement compter trois types de réalisations de la ligne de pensée selon laquelle on remonte de l'acception plénière vers des acceptions subduites. Il nous semble que le mot *coup* dénote plus que l'action de frapper ou de battre (ce qu'indiquerait la saisie plénière du cinétisme A) et le résultat de cette action (ce que préciserait la saisie plénière du cinétisme B) : il y a une distinction à faire entre les mouvements suivis d'un choc (et se rapprochant des actions de « battre » ou de « frapper ») et les mouvements qui ne sont pas nécessairement suivis d'un choc (catégorie B du classement du *T.L.F.*). Ces considérations semblent être soutenues et confirmées (au moins préliminairement) par notre définition du *signifié de puissance* : cette entité « mentale » ou ce « noyau sémantique unitaire ou global » se définira, par le fait qu'il se compose « du sémème complet de l'acception plénière et de l'ensemble des cinétismes qui y conduisent » (Picoche, *op.cit.*), en termes d'un

élément en mouvement, qui s'exécute avec vivacité et dans un but précis, qui concerne au moins deux corps (un corps Sujet et un corps Objet ou un corps Outil / Instrument et où ces Corps peuvent être aussi bien des êtres animés que des objets inanimés), qui peut provoquer un choc (physique ou moral, et dénotant une certaine intensité ou violence) – mais qui ne le fait pas nécessairement – et qui provoque certains résultats (intérieurs, mentaux ou extérieurs, physiques), chez les Corps actants.

Telle serait alors la « cohérence profonde » (cf. Picoche, 1986, p. 4) derrière le sémantisme du grand polysème de notre étude ; tel est son « dénominateur commun ». Voilà ce qui lie les différentes acceptions du mot *coup* les unes aux autres ; voilà ce qui constitue leur base profonde. Voilà ce qui constitue la « condition [...] génératrice du causé construit » (Guillaume, 1994, p. 26) ; c'est-à-dire la « condition » de la créativité lexicale et de la diversité lexicale (référentielle et sémantique) du mot *coup*. Citons encore une fois Picoche (1986, p. 11) qui dit que « ce qu'on cherche, lorsqu'on définit un S. de P., n'est pas l'élégance et la variété, mais la formule la plus propre à marquer l'unité, le lien qui existe entre le S. de P. et les diverses saisies ». Les considérations précédentes ont donc eu pour but de définir cet « acte de

représentation » qui détermine « dans la potentialité permanente de la langue » (Guillaume, *op.cit.*, p. 247) l’extensité et la distribution possible du mot *coup*.

Observons par cette définition de même, que le « sémème complet de l’acception plénière » se présentera en termes d’un *élément en mouvement, qui s’exécute avec vivacité et dans un but précis, qui concerne au moins deux corps (un corps Sujet et un corps Objet ou un corps Outil / Instrument et où ces Corps peuvent être aussi bien des êtres animés que des objets inanimés), qui peut provoquer un choc violent*. Le reste de la définition donnée ci-dessus pour le signifié de puissance sera donc représentatif de « l’ensemble des cinétismes qui y conduisent ». Nous y retrouvons les distinctions faites plus haut pour les représentations typiques ou cinétiques A, B et C, où *coup* dénotera, respectivement dans les sens pléniers de toutes ces orientations, (A) « un mouvement suivi d’un choc », (C) « un mouvement qui n’est pas suivi d’un choc » (« simple mouvement d’un outil, d’un instrument, etc. ») et (B) « le résultat d’un tel mouvement (état, allure, caractéristique) ». Or, nous reviendrons plus loin (chap. 4.3.) sur cette distinction en trois cinétismes. Comme le statut du « mouvement de pensée » C reste peu clair encore à cette étape de l’étude, nous ne le discuterons pas au cours des analyses à venir, avant que nous n’arrivions à des résultats plus concrets qui nous permettront de confirmer la véritable relation qui existe entre A et C. Dans nos analyses du chapitre 4.2., nous ne parlerons donc que des cinétismes A et B, mais il faudra comprendre tout « élément en mouvement » – tout élément qui répond à la saisie plénière d’un « mouvement » et non à celle d’une « caractéristique » – comme inclus sur le vecteur du cinétisme A. Que l’on se rappelle, finalement, que les seules différences qu’il semblait y avoir, au premier coup d’œil, entre les représentations A et C, concernaient a) la valeur (positive ou négative) du sème [choc] et b) la présence d’un *outil, instrument, organe du corps* – d’un tiers élément – pour effectuer l’action (le mouvement). Or comme nous le verrons dans nos analyses à suivre, ces différences ne sont pas absolues non plus... et le statut de la représentation C restera donc indéfinie et indéterminé à cette étape de notre étude.

4.2. Le mot *coup* : entre polysémie et monosémie ?

Selon Guillaume (1994, p. 95), le mot dans les langues indoeuropéennes consiste « en un propos qui assigne à la *différence* des limites [...] » en même temps qu'il « *permet* toute différence n'outrepasant pas ces limites » :

C'est ainsi que le mot « homme », pour prendre un exemple, suscite un défilé d'images évocatrices d'hommes différents, mais si grande que puisse être la différence d'une image à l'autre, elle ne saurait, quoique indéfiniment renouvelable, passer les bornes que lui assigne le propos « homme ». (*ibid.*)

Autrement dit, c'est aussi ainsi que le mot *coup* « suscite un défilé d'images évocatrices de coups différents » tout en restant à l'intérieur des cadres posés par la catégorie des « coups ». Qu'on le compare au lexème *profond* de l'étude de François & Denhière (1997, p. 6-7) : ce terme, disent les auteurs,

est d'une part *flou* pour l'un de ses types d'emploi, d'autre part *polysémique*, c'est-à-dire présentant selon le contexte des valeurs mutuellement incompatibles mais cognitivement associées pour la plupart des membres d'une communauté linguistique.

Il s'agit là d'une interprétation de la polysémie qui accepte tant une conception *monosémique* qu'une *variation* dans les applications référentielles et sémantiques du lexème. C'est une conception de la polysémie en tant que *continuité* et en tant que *continuum* entre la langue et le discours ; entre la structure sémantique profonde (le plan du contenu, le plan cognitif) et la structure de l'expression langagière, contextuellement définissable. Cette conception est aussi – à un certain degré du moins – conforme aux considérations évoquées sous la dénomination des « variations dans l'application » (*shifts...*), des « zones actives », des « facettes » et de la métonymie intégrée (voir chap. 3.2.3.). Mais la relation ne concerne pas seulement cette différence entre monosémie et polysémie : comme le disent Victorri & Fuchs (1996, p. 21), une autre question proche de cette problématique de la représentation sémantique d'un lexème (à multiples applications), consiste en des « expressions dont le contenu marque explicitement le vague, le flou, l'imprécis ou encore l'approximatif ». Cette citation inclut à la fois ce que François & Denhière (1997, p. 7 *sq.*) dénomment *indétermination* (*ambiguïté* et *vague*) et ce que Clark évoque sous le terme de « nonce sense » (l'« imprécis » ou l'« approximatif »). Victorri & Fuchs (*op.cit.*, p. 37) définissent cette dernière possibilité en termes d'un lexème ou d'une construction lexicale où l'apport sémantique propre est « réduit à un minimum » et où

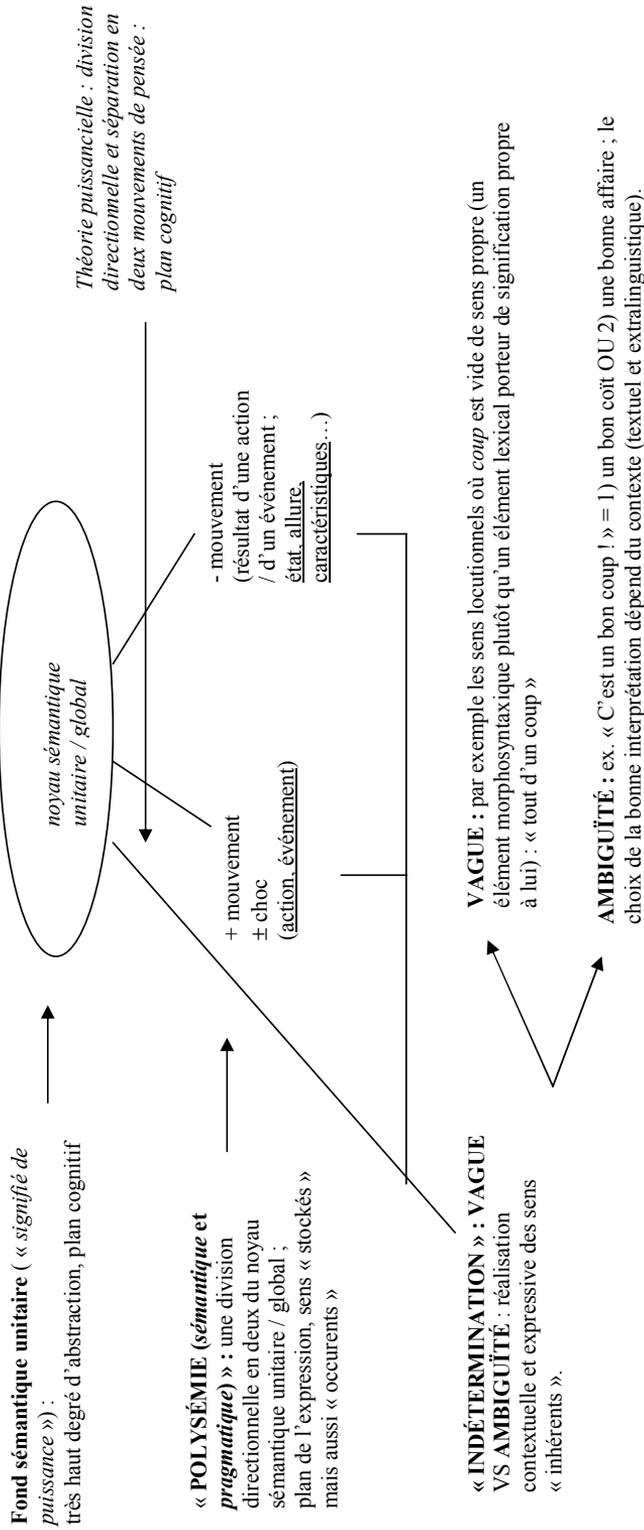
cet apport se détermine par les relations locutionnelles et syntagmatiques de l'expression. Nous verrons toutes ces variations sémantiques possibles dans la structure du mot *coup*. Or c'est à partir de ce chapitre que nous étudierons de plus près la réalité et les relations polysémiques de la catégorie lexicale du mot *coup* ; tout d'abord en continuant nos réflexions au niveau du concept (en *langue*), puis, en transférant l'étude au niveau de l'expression (par exemple par le fait d'évoquer des faits *contextuels* (phrastiques et syntagmatiques) *de l'indétermination*, etc. au niveau du *discours*)¹³⁵. Il s'agira donc aussi de distinguer le sens d'une expression *hors contexte* (c'est-à-dire sans qu'il y ait d'apport sémantique et référentiel de la part du contexte linguistique et extra-linguistique) du sens que peut prendre l'expression au moyen de son emploi *contextuel* (les apports sémantiques et référentiels du contexte linguistique et extra-linguistique inclus dans la compréhension du lexème ou de son expression). Dans ce dernier cas, il s'agit aussi de déterminer *l'apport propre* de ce lexème, a) dans des constructions où il figure en tant qu'un élément constituant parmi d'autres (des constructions figées, locutionnelles, synaptiques, etc.) et b) dans des constructions où il existe en tant qu'élément nominal seul (par exemple dans certaines expressions verbales, où il n'est suivi d'aucun déterminant nominal). Il faudra aussi observer, comme le disent Victorri & Fuchs (1996, p. 37), « *les règles* qui régissent l'interaction de ce facteur avec l'ensemble des énoncés dans lesquels elle peut être insérée et qui conduisent à lui attribuer un sens dans chacun de ces énoncés ». C'est donc le « mode d'emploi » du mot *coup*, mais comme nous le verrons plus loin dans cette étude (chap. 4.2.3.), ce « mode d'emploi » implique une prise en compte de la relation étroite entre la syntaxe et la sémantique ; question qui dépasse les cadres de cette étude dès le début définie comme essentiellement *sémantique* (ainsi que, dans un second temps, *cognitive*).

Que la polysémie soit donc apte à accepter une *base monosémique* (par le « dénominateur commun », le « noyau sémantique unitaire ») ne signifie pas pour autant qu'il y ait *monosémie* dans le sens que l'entendent Victorri & Fuchs (1996, p. 37) quand ils écrivent que la *monosémie* se définit comme le fait que le « sens est le même dans tous les énoncés » et que ce sens est « entièrement défini par l'apport propre de l'expression ». Par contre, le fondement monosémique que nous définirons

¹³⁵ Voir aussi Victorri & Fuchs, 1996, p. 29, à ce propos.

pour le mot *coup* et pour la polysémie des « variations dans l'application » ne signifie pas seulement que les diverses acceptions du polysème peuvent se réduire à un noyau sémantique unitaire et global commun. Victorri & Fuchs (op.cit., p. 38) définissent encore la polysémie comme le cas où « le sens ne se réduit ni à son apport propre, ni à l'apport du reste de l'énoncé dans l'interaction avec les énoncés dans lesquels [l'unité en question] est insérée » (voir 4.2.2. et 4.2.3. à ce propos). Nous maintenons donc toujours la distinction entre *monosémie*, *polysémie (conventionnelle)* et par *variations dans l'application*) et encore, ce que nous dénommerons, avec François & Denhière (1997), *indétermination sémantique (vague et ambiguïté ; « vide lexical » ou « nonce sense »*, cf. Clark, 1983). Le point de départ de ces considérations sur la sémantique du mot *coup* est donc un *noyau sémantique unitaire ou global*, constitué essentiellement des sèmes [promptitude], [vivacité], [mouvement] et [choc], avec leurs différentes variations, selon ce que nous avons spécifié dans le chapitre précédent. A partir de ce noyau unitaire, la direction sémantique du mot *coup* se présente en deux temps : il y a des occurrences qui relèvent d'une polysémie conventionnelle ainsi que des instances qui se présentent soit en termes *vagues* ou *ambigus*, soit comme des « variations dans l'application » d'un contenu sémantique unitaire mais à plusieurs portions référentielles. Toutes ces instances se détermineront, se spécifieront sémantiquement, par le contexte syntaxique (syntagmatique et actanciel) dans lesquels elles entrent. Nous proposons donc le schéma suivant (figure 31), afin d'illustrer ces relations (et pour donner un aperçu général de la structure sémantique générale du mot *coup*).

Figure 31 : Figure représentative de la structure sémantique du mot *coup*



Cette illustration s'explique de la façon suivante :

- Le « fond sémantique unitaire » réfère à l'instance initiale d'un noyau sémantique unitaire ou global qui intègre toutes les acceptions que peut présenter ce terme. Tous les sens du mot *coup* partagent quelques traits de ce noyau sémantique unitaire ; de la façon dont l'ont illustré nos analyses puissanciennes et notre définition du *signifié de puissance*.
- Le « noyau sémantique unitaire ou global » reste sur un plan cognitif ou mental et fait preuve d'un très haut degré d'abstraction. Sa formulation au plan langagier ne saurait donc être qu'approximative : on n'y reconnaîtra probablement pas « *what people think of as the meaning of a word* », comme nous le dit Lakoff (1987, p. 460, voir aussi pp. 73 et 168 ci-dessus). De façon générale faut-il compter, dans la structure de ce noyau sémantique unitaire ou global, une présence des sèmes [promptitude], [vivacité], [mouvement] et [\pm choc].
- Le noyau sémantique unitaire ou global se divise ensuite en deux directions qu'on pourrait rapprocher des deux mouvements de pensée A et B du chapitre précédent. A partir de ce plan cognitif se créent les deux directions sémantiques principales du mot *coup* sur lesquelles se placent (d'une façon ou d'une autre) toutes les acceptions que présente cette unité lexicale. Ces deux instances seront aussi représentatives de la base polysémique de toutes ces acceptions ultérieures (plus tardives). Il est cependant clair que toutes les acceptions détaillées ne se laissent pas encore voir à cette étape de la figure : elles se cristalliseront davantage au fur et à mesure que nous avancerons dans ces considérations. Pour nos réflexions actuelles, il n'est pas nécessaire de les ajouter à la figure 31. Ce qui importe ici, c'est le passage d'un plan cognitif à un plan strictement langagier : nous nous plaçons, au moyen de ces représentations polysémiques du mot *coup*, sur le plan de l'expression et dans une situation polysémique aussi bien « conventionnelle » (sémantique) que « pragmatique » (par des « variations dans l'application »).
- Il existe une polysémie conventionnelle aussi à l'intérieur des deux orientations spécifiées ici : c'est pourquoi notre figure parle aussi bien de « sens stockés » que de « sens occurrents ». Nous reprenons ici la terminologie de Le Ny (1989) telle que nous la présente Verstiggel (1998, p. 21)¹³⁶, mais nous la modifions selon nos

¹³⁶ Verstiggel donne la référence à Le Ny (1989), mais ne spécifie pas s'il s'agit de Le Ny (1989a) : *Science cognitive et compréhension du langage*. Paris : Presses Universitaires de France, collection « Le psychologue », n° 103 ou de Le Ny (1989b) : « Accès au lexique et compréhension du langage :

besoins. Par « sens stockés », nous entendons des sens qui se placent au niveau de la langue – des sens dits « inhérents », indépendants du contexte, des « sens de base » (relevant d’une « polysémie sémantique ») – alors que notre compréhension de la notion de « sens occurrents » présente une sémantique plus contextuellement déterminable (« variations... », ou relevant d’une « polysémie pragmatique »). Verstiggel écrit (*loc.cit.*) par ailleurs qu’on peut résumer la distinction entre ces notions essentiellement en quatre points. En les paraphrasant et en les résumant pour notre étude du mot *coup*, nous aboutirons au fait (1) qu’il existe un lexème à sens multiples, dont les représentations individuelles sont des occurrences particularisées. Cela donne (2) qu’il existe des invariants langagiers, dont les représentations contextualisées sont des occurrences particularisées (ultérieurement spécifiées). Or cela présuppose que le mot *coup* contienne une certaine structure sémantique « invariante » (« inhérente ») « quelle que soit l’occurrence particulière rencontrée » (*ibid.*), ou quel que soit le contexte. Cela semblerait confirmer la définition et l’existence du *signifié de puissance* ou du *noyau sémantique unitaire*. Verstiggel écrit (p. 22) :

Les représentations types, qui sous-tendent ces représentations occurrentes, sont, quant à elles, des invariants cognitifs, c’est-à-dire des états durables et stabilisés, correspondant à l’organisation en mémoire des connaissances linguistiques de l’individu.

Quoique le domaine d’intérêt et le point de focalisation de Verstiggel soient très différents des nôtres, nous sommes de l’avis que ces propos peuvent servir à clarifier la structure sémantique du mot *coup*.

- Certains des sens, tant « stockés » (« inhérents ») qu’« occurrents », sont *indéterminés*, de façon à ce qu’ils ne reçoivent leur cristallisation sémantique – leur forme sémantique finale – qu’à travers les contextes syntagmatiques, syntaxiques et extralinguistiques où figure le terme étudié. Voilà ce dont parle la section de l’« indétermination » de la figure 31 : certaines acceptions du mot *coup* ne se réalisent que contextuellement. Ils n’ont pas de sens fixe en eux-mêmes, quoiqu’ils partagent certainement le noyau sémantique unitaire ou global du lexème (ou, au moins, l’essence des traits constitutifs de ce noyau). Leurs sens sont *indéterminés* et dépendent de la situation discursive. Soit il s’agit d’un sens *vague*, où le mot *coup* n’a pas de sens fixe, mais il reçoit son sens par la combinaison syntagmatique

La ligne de démarcation sémantique psychologue », *Lexique*, 8, 65-85 – les deux ouvrages étant mentionnés dans la bibliographie. Nous n’avons malheureusement pas réussi à vérifier la source

ou syntaxique dans laquelle il figure. Tel est le cas, par exemple, des sens dits « locutionnels » de la catégorie C (« sens général » et, à un certain degré, le sens d'« un peu ») du classement selon le *T.L.F.*. Soit il s'agit d'un cas d'*ambiguïté*, où le mot *coup* n'est pas *vide* de sens, mais où il peut, dans la construction (syntagmatique, syntaxique) même où il figure, faire référence à plus d'une chose, à plus d'un événement ou à plus d'une action. Ainsi est-ce par un contexte encore plus large (textuel et extra-linguistique) qu'il faut déterminer lesquelles des acceptions en question est celle qu'a entendue le locuteur.

- Toutes les acceptions du mot *coup* ne font pas partie d'un tel cas d'indétermination (vague ou ambiguïté), mais toutes les acceptions sont des instances du même terme polysémique.

En fait, cette analyse du mot *coup* et ses implications théoriques – quoique différentes en terminologies – ne s'éloignent pas vraiment de celles que nous avons présentées ci-dessus, dans le chapitre 3, sur la polysémie du terme *window* (fr. *fenêtre*) et la conception qu'en avait présentée Lakoff (1987). Nous avons écrit plus haut que, dans la mesure où *window* était polysémique, c'était dans un sens double : ce terme se définissait à la fois au moyen de la polysémie conventionnelle et au moyen de ce que nous avons appelé la polysémie « par déplétion » (ou la polysémie des « variations... »). Le terme présentait « plusieurs signifiés pour un signifiant », mais aussi des variations distributionnelles et référentielles à l'intérieur de la structure de quelques-uns de ces signifiés. Cela implique que nous avons pu y observer une polysémie à la fois « *inter-conceptuelle* » (entre les concepts et les différents signifiés) et une polysémie « *intra-conceptuelle* » (touchant aux variations dans l'application d'un concept spécifique). L'analyse du mot *coup* en termes d'une telle double valeur (polysémique et indéterminée) ne représentera donc rien d'étonnant : elle se rapproche de l'analyse présentée plus haut pour les termes *window* et *run*, et elle ne constitue, de ce fait, qu'un autre exemple d'une telle coordination et co-existence, à l'intérieur de la structure sémantique d'un seul lexème, de deux types de polysémie. Rappelons que nous les avons déjà caractérisés, avec Bianchi (2001), comme étant plutôt *complémentaires* que *mutuellement exclusifs*. Les résultats de nos recherches sur les termes cités sembleraient donc confirmer une telle vue. Or, cela nous donne aussi une compréhension sémantique et conceptuelle du mot *coup* qui est à illustrer

originale de cette terminologie.

schématiquement comme ce qui suit dans les figures 32-34, et qui sera à comparer avec les analyses du mot *window* de nos figures 13 et 16 (chap. 3), ainsi qu'avec notre première analyse sémantique du mot *coup*, effectuée et illustrée au moyen de la figure 21.

Si nous nous en tenons essentiellement au plan du contenu dans la figure 32, les figures 33 et 34 présenteront le mot *coup* tant quant aux aspects conceptuels qu'expressifs (langagiers, actualisés en discours) de sa compréhension. Les figures 33 et 34 préciseront aussi la structure conceptuelle des significations discernées au bout des deux directions cognitives définies plus haut dans la figure 31 : la figure 33 se concentre sur la signification [+mouvement] / [+action] du mot *coup*, tandis que la figure 34 présente la signification [-mouvement] / [+état]. On observera que la figure 33 ne spécifie encore aucunement la possibilité d'une séparation cinétique entre les orientations sémantiques du « mouvement suivi d'un choc » et du « mouvement qui *n'est pas nécessairement suivi d'un choc* ». Cela signifie que nous ne spécifierons pas encore, dans les analyses et les figures actuelles, s'il faut *unir* ou conserver comme deux cinétismes séparés les types A et C de nos définitions puissancielles précédentes. C'est donc ici une question qui touche essentiellement aux variations possibles de la valeur assignée au sème [choc] (« + », « - » ou « ± »), et nous y reviendrons de façon plus approfondie dans le chapitre 4.3. ci-dessous.

Nous commenterons aussi davantage les présentes figures dans le chapitre suivant (4.2.1.) – après avoir effectué des recherches supplémentaires – mais nous les présenterons tout de suite afin de pouvoir indiquer quelques premiers postulats quant à la structure polysémique du mot *coup* (et à la distinction faite, à l'intérieur même de cette structure, entre la *polysémie conventionnelle* et la *polysémie par variations dans l'application*).

Les chiffres romains *I* et *II* renverront, dans chacune de ces figures 32-34, respectivement au plan *du contenu (I)* et au plan de *l'expression (II)*. Les numérotations ultérieures trouvées à l'intérieur des figures 33 et 34, marquent les *signifiés* distincts (auxquels nous arriverons plus en détail par l'examen qui suivra dans le chapitre suivant).

Figure 32 : compréhension sémantique et conceptuelle du mot *coup* : structure conceptuelle générale

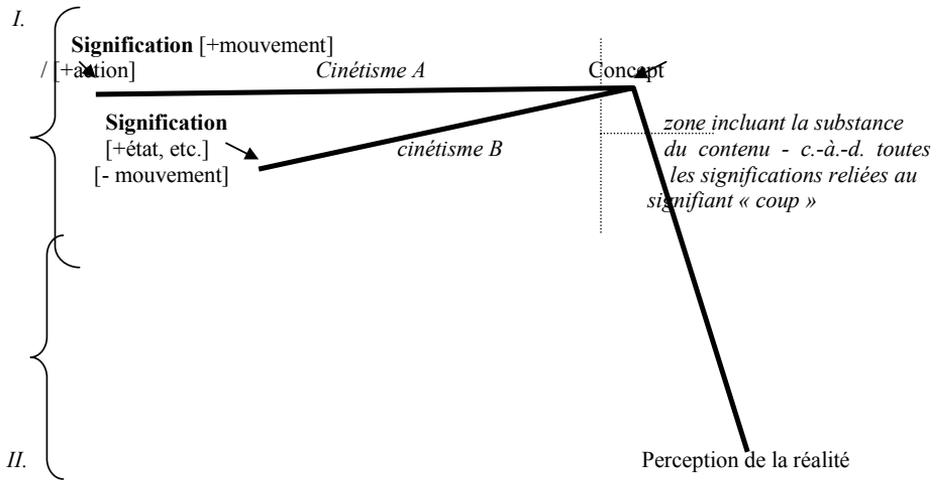
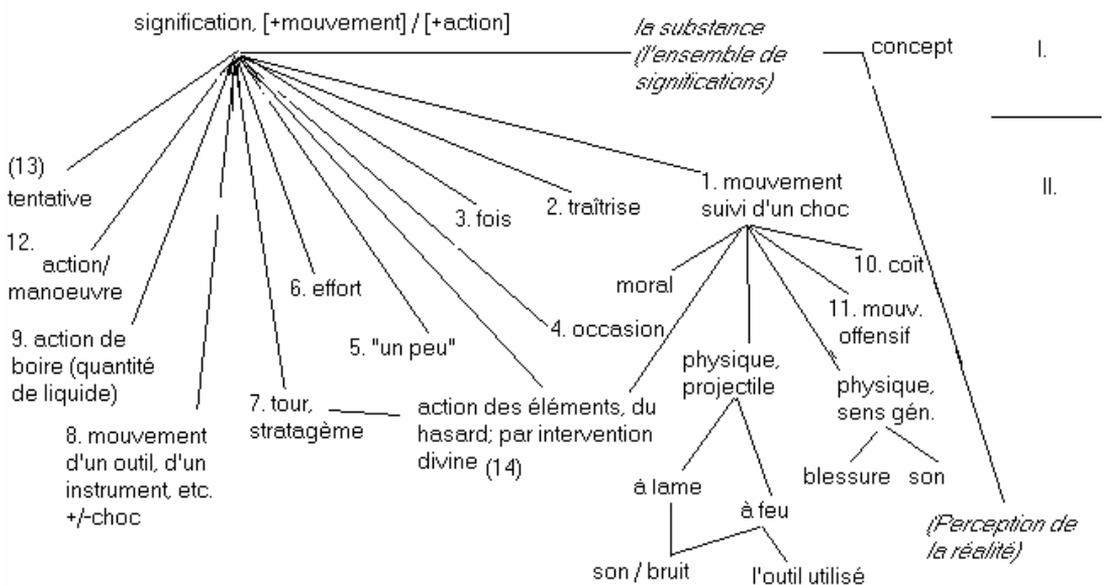


Figure 33 : compréhension sémantique et conceptuelle du mot *coup* : structure conceptuelle des significations discernées sous l'orientation [+mouvement, +action]

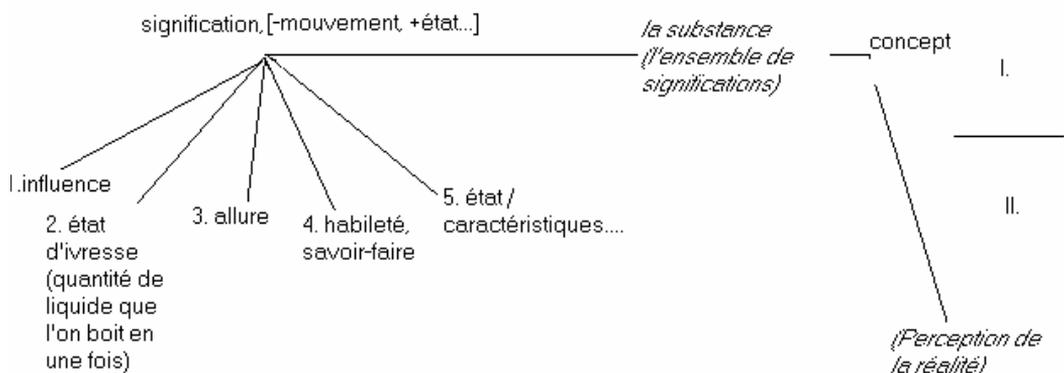


Cette analyse ne fait encore aucune distinction entre les diverses actualisations contextuelles du mot *coup*, telle que la différence observée entre le mot *coup* = [+choc], le mot *coup* = [-choc] et les emplois du mot *coup* à la double valeur possible

de [±choc] (par exemple les deux sens de *coup de chiffon*). Ces considérations ne permettront pas non plus de bien examiner les relations qui existent entre les acceptions *non numérotées* (dans les figures ci-dessus) et les acceptions *numérotées* ; c'est-à-dire de savoir dans quelle mesure il y a *polysémie par variations dans l'application* et non *polysémie conventionnelle* (ou, tout simplement des *variations contextuelles* sans appartenance à l'un ou l'autre des « types » de la polysémie). Nous précisons donc ces aspects de l'analyse à partir du chapitre suivant.

Le type (ou le cinétisme) B s'analysera de façon similaire dans la figure 34. Cette illustration schématique présente donc, de même que l'ont fait les différentes divisions de la figure 33, et la structure générale du plan du contenu pour ce cinétisme B, et ses actualisations langagières au plan de l'expression. Notons que ce cinétisme, caractérisé dans ces schémas par les sèmes [-mouvement] et [+état, etc.], comprend toute notion du mot *coup* en tant qu'*état*, *allure*, *influence* et *caractéristique* – et que cette dernière concerne des individus, des objets ou des localisations. Il faut donc bien lire la signification de ce que nous entendons ici par le sème « [+état, etc.] »...

Figure 34 : compréhension sémantique et conceptuelle du mot *coup* : structure conceptuelle des significations discernées sous le type (cinétisme) B [-mouvement, +état, etc.]



La différence entre l'état (d'ivresse, 2.) et les états et les allures des autres notations (3 / 5 dans la figure ci-dessus), peut s'illustrer au moyen des locutions *en avoir un coup dans le nez* (/ *dans l'aile*) et *avoir un coup de pied en bouteille*. La première locution est plus proche de la signification de l'« action de boire » ou de la « quantité de

liquide que l'on boit en une fois » que ne l'est l'autre. *Avoir un coup de pied en bouteille* dénote le résultat de cette action de boire (une certaine quantité de liquide, « en une fois »). Ces expressions se définissent sémiiquement en termes suivants :

- *en avoir un coup dans le nez* : [-mouvement, ±choc, +figuré, +état, -sobriété, +ivresse, +résultat de l'action de boire, -promptitude, -vivacité, +quantité spécifique (-beaucoup, ±gorgée, ±verre), +liquide (+alcool, -eau), +sphère humaine, -sphère animale, +corps1]¹³⁷
- *avoir un coup de pied en bouteille* [-mouvement, -choc, +figuré, +état, +allure (+rougeur, +physique), +résultat de l'action de boire (+alcool, +ivresse), -promptitude, -vivacité, -quantité spécifique, +sphère humaine, -sphère animale, +corps1].

On observera en particulier les sèmes [choc] et [quantité] qui illustreront peut-être de plus près la différence dont nous avons parlé ci-dessus. L'« état » du premier cas est un état de *non-sobriété*. L'« état » du second cas est l'*allure physique* que provoque un tel état de non-sobriété.

Ces analyses affichent clairement que le mot *coup* présente (1) une polysémie conventionnelle, entre autres, entre les structures conceptuelles et sémantiques du terme. La polysémie conventionnelle se localise et se fait voir tant sur le plan du contenu (différences au niveau des cinétismes) que sur le plan de l'expression. Tout ce qu'on peut voir, au plan de l'expression, n'est pas, en fait, un cas de la polysémie par « variations dans l'application ». Certes, le mot *coup* dénote, (2) au niveau de l'expression, de la polysémie par « variations dans l'application », mais ceci n'est pas le seul type de polysémie observable à ce niveau. Comparons par exemple, d'un côté, les acceptions « influence », « allure », « caractéristiques » et « habileté, savoir-faire », ainsi que, de l'autre côté, les portions particulières de l'acception « heurt physique (+tiers élément) » les unes avec les autres (son / bruit, l'outil utilisé pour produire le coup). Dans le premier cas, nous avons affaire à des acceptions qui sont, par leur signification, entièrement différentes les unes des autres – quoique, en même temps, apparentées sémantiquement par des « relations de famille ». Dans un tel cas, nous dirions qu'il y a *polysémie conventionnelle* plutôt que variation dans l'application d'un sens unique (unitaire). Les dénnotations (conceptuelles et

¹³⁷ Voir aussi l'exemple (16) et la figure 25 ci-dessus, chap. 4.1.3.

catégorielles) sont entièrement différentes. Par contre, dans le second cas, il s'agit de variations différentes d'un même thème : dans chacune des instances, il s'agit de dénoter une portion particulière de l'action en question (du mouvement qui provoque le choc, au moyen d'un projectile). Ces réflexions sont à comparer, par exemple, à ce que disent Verstiggel (1997, p. 37) et Kleiber (1999, p. 87) sur leurs exemples respectifs : en termes de référence (générale), il n'est pas, dans l'exemple de Kleiber (*loc.cit.*), question de déterminer si l'on considère les « caractères physiques » d'un livre (sa taille, le nombre de pages, etc.) ou la facilité par laquelle on arrive à comprendre le texte qui y est écrit ; il s'agit toujours du même objet, mais de « différentes versions », de différentes actualisations référentielles effectives, de cet objet. Il en est de même pour l'exemple que présente Verstiggel (*loc.cit.*) sur le fruit nommé « tomate » : quoiqu'on en parle en termes de quelque chose qu'on *mange, sur quoi on s'assied* ou dont on veut souligner *la couleur rouge*, peu importe, car il s'agira toujours de ce fruit qu'on appelle par le nom de « tomate ». Notre exemple sur le « heurt physique (+tiers élément) » (cité plus haut) et les zones d'actualisation qu'un tel « heurt » peut intégrer, présente de pareilles caractéristiques, quoiqu'il s'agisse là non vraiment d'un « objet », mais d'une action ou d'un mouvement qui mène, dans son exécution, vers un choc (physique). Le contexte est donc abstrait, mais la même règle tient. Il y a variation sur différents aspects inclus dans l'exécution de cette action (ou de ce mouvement suivi d'un choc).

La théorie prescrit donc que nous avons un cas de *polysémie conventionnelle* si nous avons affaire à deux *contenus différents* (c'est-à-dire à deux conceptualisations différentes du même noyau sémantique unitaire ou global, ou de la même structure sémantique profonde). Ainsi pouvons-nous déterminer déjà, au niveau du *contenu* (au niveau des signifiés), des relations polysémiques (dans un sens conventionnel) entre les réalisations sémantiques des deux orientations cognitives (cinétiques). Nous reviendrons ci-dessous à la situation du plan de l'expression (chap. 4.2.1.).

Nous avons affaire à une *polysémie par « variations dans l'application »* ou, autrement dit, à une polysémie qu'on peut visualiser en tant qu'une activation (et désactivation) de certaines « zones » ou « facettes », si les deux instances du lexème présentent non deux contenus différents, mais deux *variations différentes* du même contenu (général). Ainsi pouvons-nous constater, de façon préliminaire au moins, qu'il y a, au niveau de *l'expression*, une telle polysémie par « variations dans

l'application » entre certaines subdivisions des effets de sens à multiples emplois (à distributions élargies), par exemple entre les acceptions de l'effet de sens de *coup* = « choc physique (sens général) » (son / bruit, blessures), et encore celles qui se cachent derrière l'effet de sens de *coup* = « heurt physique par l'emploi d'un projectile » (son / bruit, l'outil utilisé pour produire le heurt, etc.).

Nous reviendrons à l'étude des cas d'*indétermination*, d'*ambiguïté*, de *variations contextuelles* et de *polysémie* dans les chapitres 4.2.2. et 4.2.3. (sur le « nonce sense » et le rôle du contexte dans la détermination de la signification du mot *coup*). Néanmoins, considérons tout de suite dans quelle mesure le mot *coup* peut inclure des « variations dans l'application » polysémiques et en quels termes se fera une telle définition de son statut sémantique.

4.2.1. Déplétion ou extension : les « variations dans l'application » du mot *coup*

Nous avons dit ci-dessus qu'il y a une telle polysémie par « variations... » à détecter entre « les subdivisions des effets de sens à multiples emplois (à distributions élargies) », c'est-à-dire entre les acceptions de l'effet de sens de *coup* = « choc physique (sens général) » (son / bruit, blessures, destination (destinataire) du heurt). Toutes les relations de polysémie par « variations... » se situent au niveau de l'expression. Il faut, par contre, observer, au niveau du contenu, une *polysémie conventionnelle* pour ce qui est, par exemple, des réalisations sémantiques des deux orientations cognitives (*coup* = [+mouvement, ±choc, -état] et *coup* = [-mouvement, +état, -choc]). Dans ce chapitre, nous étudierons de façon plus approfondie ce que cela signifie de définir certains sens du mot *coup* comme étant des « variations dans l'application ». Or répétons tout d'abord quelques critères définitionnels de ces « variations... » et voyons ce que cela implique pour les analyses à venir :

- Sémantique ou pragmatique : nous avons postulé, plus haut, que la polysémie conventionnelle est une polysémie *sémantique*, alors que la polysémie des « variations... » consiste en une polysémie qui se définit en termes *pragmatiques* (contextuels, référentiels). Nous avons aussi indiqué que cette vue « pragmatique » impliquait une base sémantique *unitaire ou globale* (monosémique), qui pouvait être représentée de plusieurs façons ou de plusieurs points de vue différents. Nous y

présupposons donc une sorte de *signifié de puissance*, avec des réalisations effectives sur le plan de l'expression (le plan du discours).

- Déplétion ou extension : il s'agit de voir s'il faut définir les « variations » du mot *coup* en termes d'une *déplétion* (*sémantique et conceptuelle*) – de la façon dont semblent le faire Weinreich (1963) et, à un certain degré, les théoriciens de la polysémie systématique (par exemple Nunberg & Zaenen, 1997) – ou s'il faut plutôt les concevoir en tant qu'une sorte d'*extension* référentielle, telle que celle que nous avons vue dans notre traitement des « zones actives » de Langacker (1984, 1987 et 1991 a et b). Nous verrons aussi ce que cela signifie pour notre définition puissancielle antérieure de la structure sémantique du lexème *coup* en termes d'un « appauvrissement successif » qui mène de la saisie plénière (la plus concrète) à la saisie précoce (la plus abstraite).
- Il est donc clair que les analyses à venir demanderont le retour à une grande sélection des théories présentées dans le chapitre trois : outre les « zones actives » de Langacker, nous discuterons les « facettes » de Cruse et la question de la métonymie (Kleiber, 1999). Nous reviendrons aussi, dans quelque mesure, à la discussion antérieure sur le lexème *window*, et nous évoquerons aussi des considérations cognitives sur la façon dont nous concevons les cas ambigus ou indéterminés.
- Ces analyses demanderont de plus quelques analyses puissanciennes et prototypiques, de même que des considérations sur la structure sémantique générale du mot *coup* (figures 31-34). Les figures et les théories listées ici représentent toutes différentes conceptions de la sémantique de ce lexème ; différentes façons de voir sa structure et les relations qui existent entre ses multiples acceptions (les membres de sa catégorie, voir par exemple la figure 35 ci-dessous).

Ce que nous savons déjà sur la structure polysémique du mot *coup*, c'est

- (1) que ce terme peut se réduire à un noyau sémantique unitaire et global qui comprend une variation des sèmes [mouvement], [choc], [promptitude] et [vivacité], et
- (2) qu'il présente une structure polysémique au moins sur le plan du contenu, mais qu'il présente aussi des variations sémantiques au niveau de l'expression.

Nous avons de même postulé que certains de ses sens s'expliquent par des variations référentielles, quoique non essentiellement conceptuelles, car ils répondent au même

contenu (thème) général. Or c'est cela qu'il nous faut, entre autres, étudier et prouver dans le présent chapitre.

S'il y a, en fait, *polysémie* entre les deux significations générales (les deux mouvements de pensée préalablement définis), que se passe-t-il à l'intérieur de ces structures ? Sur le plan de l'expression, comment se situent les différentes acceptions (effectives) du mot *coup* dans une telle comparaison entre « variations... » et polysémie conventionnelle ? Afin de répondre à cette question, faisons un bref retour sur nos considérations sur l'exemple *window* du chapitre trois. Nous y avons dit que *window* présentait une double structure, par le fait qu'il était polysémique tant dans un sens conventionnel (entre les différents concepts auxquels il pouvait référer, par exemple *window* = ouverture dans le mur, *window* = zone d'écran, etc.) que dans le sens des « variations dans l'application » ou des « zones actives » (par exemple pour ce qui était de la différence entre la fenêtre *qu'on lave* et la fenêtre *par laquelle on sort*). Dans l'un des cas – le premier – il y avait deux concepts (deux signifiés) différents. Dans l'autre, il y avait un seul concept, mais dont on actualisait différents aspects. De ce fait, les différentes zones possibles (virtuelles) du concept pouvaient être coordonnées dans une seule phrase, du genre que nous avons vu dans notre exemple 6a). Là où il y avait une différence en concepts (entre signifiés), aucune telle coordination n'était possible.

Le but du présent examen est donc de déterminer dans quelle mesure on peut dire qu'il y a de telles « variations... » à détecter pour le mot *coup* ; c'est-à-dire dans quelle mesure on peut y observer des possibilités de coordination phrastique et / ou des variations référentielles d'un même thème (d'un seul concept), et non des variations sémantiques (des différences en *signifiés*). La discussion que nous mènerons ici se reconnaîtra par les résultats auxquels nous sommes arrivée dans notre chapitre trois : il s'agit de déterminer où commence et où s'arrête la polysémie ; il s'agit de déterminer jusqu'où on peut accepter des références extensives comme des « zones » virtuelles ou actives d'un seul concept. Nous avons vu ci-dessus que Langacker, entre autres, semblait opter pour une solution extensionnelle de la polysémie : selon lui, le nom d'une personne pouvait aussi être rapproché de ce qu'on appellerait une « zone » pertinente de cette personne. Certes, un nom est quelque chose de très personnalisé. Mais qu'en est-il alors de la voiture d'Alain Prost, ou de l'œuvre de Picasso, évoquées dans d'autres exemples par Kleiber (1999) ? Ces objets sont-ils aussi quelque chose de « personnalisé », quelque chose qu'on individualise à

un tel degré et qu'on rattache, obligatoirement, à des individus spécifiques ? Les mêmes questions reviennent à propos du lexème *coup*. Comment délimiter ce qui constitue, à l'intérieur de chaque catégorie sémantique de ce mot (quant à chacun de ses différents *sens*), des « variations dans l'application » d'un seul concept, d'un seul référent, d'un seul thème ?

Nos points de départ pour ces réflexions sont ainsi

- (1) les catégories de classement selon le *T.L.F.* (1978 ; dans son adaptation selon Nielsen, 2000) ;
- (2) le *noyau sémantique unitaire ou global* ou le *signifié de puissance* du lexème *coup*, tel que nous l'avons représenté plus haut ;
- (3) nos représentations cinétiques de ce mot, c'est-à-dire sa polysémie constatée entre a) le mouvement de pensée d'un « mouvement suivi (ou non) d'un choc, exécuté avec promptitude et vivacité » et b) celui des caractéristiques statiques d'un objet, d'une personne, d'une localisation, etc. (« état, allure, habileté, etc. »), où il n'y a aucun mouvement, ni action, mais où l'état particulier (la caractéristique dénotée) peut être (mais ne l'est pas nécessairement) le résultat d'un tel mouvement ou d'une telle action.

Dans la mesure où nous ne souhaitons pas – et cela est conforme à ce que nous avons aussi exprimé dans les considérations théoriques du chapitre 3 – adhérer à une polysémie trop permissive, en attribuant une telle dénomination à toute représentation sémantique ou pragmatique du mot *coup*, il nous faut bien déterminer les liens sémantiques et référentiels qu'il y a entre les différentes acceptions, de même que bien délimiter leurs cadres conceptuels respectifs. De la même façon que Kleiber (1999, p. 80) et Cadiot & Habert (1997, p. 5) se demandent si une ville « est aussi l'ensemble de ses rues, des opinions de ses habitants » et un être humain « ses cheveux, ses souvenirs, ses paroles, ses rêves, ses vêtements, sa voiture, son nom, son bureau... », il nous est possible de demander ici, dans quelle mesure un *coup* = *mouvement ou action* est aussi le résultat qu'il produit (*blesure, état, allure...*), où s'il s'agit là d'autre chose, d'un autre concept entièrement ? Doit-on inclure les résultats d'une certaine action parmi les zones virtuelles de cette action elle-même ? Rappelons que Kleiber critiquait Langacker en disant (*op.cit.*, p. 171) que « tout problème interprétatif ou glissement référentiel n'[était] pas *ipso facto* un phénomène de polysémie » et qu'il n'était donc pas toujours possible de justifier une « extension du territoire polysémique ». C'est donc ainsi que s'est expliqué l'exemple *window* :

dans le cas de l'exemple 6a), il n'y avait qu'un « glissement référentiel » ou une « variation dans l'application », une variation en *zones activées*, du même concept de « fenêtre », alors que l'exemple 6b) présentait *deux concepts différents* (et donc une variation polysémique, dans le sens conventionnel du mot). Or qu'en est-il vraiment du mot *coup* ?

Le fait de prendre le *signifié de puissance* ou le *noyau sémantique unitaire ou global* du lexème comme point de départ de ces considérations, nous permet de distinguer entre

- un *élément en mouvement (une action qui se déroule)* et qui s'exécute avec vivacité et promptitude, et qui peut, mais qui ne le fait pas nécessairement, provoquer un choc (moral ou physique), et
- certains *résultats* qu'a provoqué cet élément en mouvement (ou qui sont dus à l'action exécutée).

Une telle distinction se rapproche aussi de notre représentation cinétique des deux bases sémantiques du mot *coup*, c'est-à-dire de la polysémie constatée entre la conception d'un *mouvement suivi (ou non) d'un choc* et celle des *caractéristiques « statiques » d'un objet, etc. (état, allure)*. L'élément de « résultat » s'intègre dans les cadres de cette seconde conception. Or ces deux distinctions présument déjà des analyses avancées, car elles supposent une conception globale de la structure sémantique de ce lexème. Nous en avons présenté plusieurs dans l'étude jusqu'ici, mais nous ne pourrions peut-être pas nous servir d'une telle conception globale à cette étape de notre examen – elle ne nous aidera pas à déterminer ce que nous cherchons à savoir. Il nous faudra plutôt retourner vers une définition plus « primitive » de la polysémie ; vers une définition qui compte avec un certain « sens direct », « sens premier », « sens propre » et, encore, des « sens figurés » ou « dérivés ». Il y a deux voies théoriques à suivre ; la première consisterait en une analyse puissancielle, où l'on retournerait à la *saisie plénière* et aux *saisies subduites*... en prenant ainsi comme point de départ la distinction que nous avons faite entre celles-ci dans nos analyses puissanciennes du chapitre 4.1.3., de même que le classement lexicographique (et sémantique) du mot *coup* que nous avons développé à partir du *Trésor de la Langue Française* (1978, Nielsen, 2000 ; cf. aussi chap. 4.1.1. ci-dessus). Une telle approche pourrait avoir l'avantage de dévoiler le fondement unitaire des acceptions du mot

coup, de même que sa grande productivité lexicale. Néanmoins, une telle démarche aurait peut-être le désavantage de confondre les cadres théoriques et les terminologies employées pour décrire les orientations par lesquelles le mot *coup* passe sémantiquement d'une acception vers une autre. En *sémantique puissancielle*, puisque la direction du cinétisme se fait, pour l'étude du lexique, de la *saisie plénière* vers des saisies subduites (plus pauvres en sèmes), l'on constatera que, plus on avance vers des sens figurés ou abstraits du lexème *coup* et plus on s'éloigne de la saisie plénière d'un « mouvement suivi d'un choc », plus il *se restreint* sémantiquement. La saisie plénière est, comme nous l'avons définie plus haut (p. 70 *sq.*, p. 187 *sq.*), la saisie qui est « sémantiquement la plus riche ». Ainsi, comme nous suivons la réadaptation par Picoche de la théorie guillaumienne, doit-il y avoir un *appauvrissement sémique* quand nous passons de cette saisie plénière vers des saisies subduites, plus abstraites ou figurées. La figure 28 (p. 190) a déjà montré schématiquement l'orientation et la succession des saisies, dans le mouvement de subduction qui va à partir de la saisie plénière à la saisie précoce. La saisie plénière s'appelle ainsi du fait qu'elle « atteint le maximum de plénitude sémantique possible » et que l'on descend de là, par des « appauvrissements successifs », vers d'autres saisies ; d'autres interceptions au long du mouvement de pensée. Rappelons que nous avons défini l'acception plénière du mot *coup* comme un *élément en mouvement, qui s'exécute avec vivacité et dans un but précis, qui concerne au moins deux corps (un corps Sujet et un corps Objet ou un corps Outil / Instrument et où ces Corps peuvent être aussi bien des êtres animés que des objets inanimés), qui peut provoquer un choc violent* (cf. p. 193). Ceci est la saisie la plus concrète, sémantiquement la plus « pleine » (méritant donc le nom de *plénier*), en ce qu'elle constitue la saisie terminale du mouvement de pensée. Partir de là, dans une étude des significations plus abstraites d'un terme polysémique, signifie nécessairement une restriction quant à ses champs d'application et un appauvrissement (une réduction) quant à ses sèmes. Ainsi, pour arriver de l'acception plénière à, par exemple, la saisie d'une « manœuvre ou action impliquant un risque et un profit » (catégorie C du classement selon le *T.L.F.* ; saisie *intermédiaire* selon nos analyses puissanciennes), ôtera-t-on à la définition sémantique de cette acception plénière quelques sèmes pertinents (par exemple, [-violence], [±choc]). Il y aura donc une « spécialisation » ou une « particularisation » qui s'effectuera le long du mouvement de pensée, de sorte que nous allons de la saisie plénière (la plus concrète)

à la saisie précoce (la plus abstraite), par un « développement » successif par métaphores et métonymies des acceptions qui s'ensuivent. Le terme d'« appauvrissement » – qui sous-entend une sorte de *déplétion* sémantique et référentielle par rapport à la saisie plénière¹³⁸ – qu'emploie Picoche pour décrire l'orientation du cinétisme et la structuration des successions des saisies, servira dans ce contexte à dénoter la *restriction* du champ d'application du lexème. Plus on se rapproche de la saisie précoce (des emplois les plus figurés, les plus spécialisés du lexème), plus ce champ devient *restreint* quant aux dénotations du lexème. Le mouvement de pensée s'effectue à partir de ce qui est le plus « universel », le plus « large » (le *coup* en tant que « mouvement suivi d'un choc » dans son acception plénière), vers des emplois particularisés et spécifiques où le mot *coup* dénote le résultat d'un tel « mouvement suivi d'un choc » (ou d'un « mouvement qui n'est pas forcément suivi d'un choc »).

Tel est l'ordre normal du travail en sémantique puissancielle, et la question de savoir s'il y a extension ou déplétion ne se pose donc pas vraiment dans ces cadres théoriques. La question ne se pose pas si l'ordre du travail *ne peut être que celui-ci*, s'il est *impossible* d'entamer l'étude en sens inverse, à partir de la saisie précoce (la plus spécialisée, la plus figurée, la plus abstraite et la plus pauvre en sèmes) vers la saisie plénière (la plus riche, la plus concrète). Cela serait contraire au mouvement naturel de l'esprit ; on n'y « comprendrait alors rien » (cf. la note 138). Il existe toutefois une autre possibilité, dans les cadres même de cette théorie puissancielle, qui motivera une telle interrogation pour savoir s'il y a *déplétion* (« appauvrissement ») ou « *extension* » (« enrichissement ») sémantiques. Cette possibilité réside dans ce que Picoche appelle « genre prochain » ou « différence spécifique » (1986, p. 9), où nous trouverons une spécialisation sémantique, non par « appauvrissements successifs », mais par un « enrichissement » sémique (une addition de quelques sèmes complémentaires). En fait, cette *extension* – si *extension* il y a – n'est telle qu'en de moindres proportions et uniquement par le rôle que joue le *contexte* dans la situation particulière (momentanée) de discours. Certains traits

¹³⁸ En sémantique puissancielle, nous dit Picoche (communication personnelle en mai 2003), « on ne comprend rien », si on commence, dans l'étude du lexique, par ce que Guillaume appelle la saisie précoce et que l'on procédât, à partir de cette saisie, par des « enrichissements successifs » (donc, dans un mouvement d'*extension*), vers la saisie dite plénière. L'ordre (logique) du travail devra donc être celui que nous avons postulé ci-dessus, c'est-à-dire celui qui mène de la saisie plénière vers des saisies subduites, intermédiaires ou précoces.

sémantiques, « cohérents entre eux » (*ibid.*, *loc.cit.*), peuvent être « spécialisés » par le contexte, « dans certains emplois particuliers », par une addition de « sèmes complémentaires », mais sans qu'il y ait d'appauvrissement sémantique. Nous verrons aussi de tels cas dans la structure sémantique du mot *coup*, par exemple pour la relation observée entre les acceptions « choc moral », « heurt physique » et « action de trahison ». Il y aura ici une *spécialisation du contenu* et des domaines d'application, par une *addition* de quelques sèmes complémentaires en contexte ; chose que nous observerons de plus près dans le chapitre 4.3.

Néanmoins, accepter la saisie plénière comme point de départ de tels raisonnements implique que l'on se définisse un point de départ qui est celui de l'acception « sémantiquement la plus riche ». La saisie plénière – terminale – inclut la possibilité de toutes les autres acceptions et l'on « descendrait » d'elle vers des acceptions beaucoup plus abstraites, spécialisées et sémantiquement plus pauvres. Il n'est pas clair dans quelle mesure cela facilitera l'étude actuelle des « variations dans l'application » du mot *coup*, car nous n'avons pas réussi à échapper à la conception globale de cette polysémie, chose que nous avons dit vouloir faire au début de ce chapitre. Prendre la saisie plénière de l'analyse puissancielle comme point de départ d'une telle étude, ne nous suffira pas non plus à déterminer la relation qui existe entre la polysémie « conventionnelle » et la polysémie « par variations dans l'application » dans la structure sémantique du mot *coup* : les cadres et les raisonnements théoriques nous mèneraient dans une mauvaise direction, vers de mauvaises conclusions, car – quoiqu'on puisse y obtenir certains résultats pour une partie des acceptions du mot *coup* – la théorie puissancielle ne permet pas de clarifier et de motiver cette distinction entre deux polysémies. La distinction que l'on trouve entre les mouvements de pensée ne permet pas d'expliquer comment la « fermeture vitrée (qu'on lave) » est une partie du concept unitaire d'une « fenêtre » (« ouverture dans le mur »), alors que la « fenêtre informatique » constitue entièrement un autre concept. Il y a *subduction* dans les deux cas ; le cinétisme dénotant des relations de polysémie conventionnelle ne diffère pas de celui qui schématise la succession des saisies et les subductions du concept unitaire d'une « fenêtre » (en polysémie par « variations dans l'application »). La polysémie conventionnelle s'expliquera, en théorie puissancielle, comme des « appauvrissements successifs » au long du cinétisme, de façon à ce que le terme *window* dans son emploi abstrait d'une *window*

of opportunity ou même en tant que la « fenêtre informatique », s'explique comme des saisies subduites à la saisie plénière d'une « ouverture dans le mur, encadrée et généralement couverte d'un matériau ». La différence entre la *fenêtre qu'on lave* et la *fenêtre par laquelle on sort* – deux instances de la saisie plénière de l'« ouverture dans le mur, encadrée et généralement couverte d'un matériau » – se fait, de même, par une *relation de subduction* entre la saisie plénière et les saisies plus abstraites (plus étroitement définies). Aussi, qu'en serait-il d'un terme tel que le verbe *eat* (cf. Katz, 1972), monosémique, mais à plusieurs références (sans distinction de polysémie par « zones actives ») ? La question (et le problème) ne se pose(nt) peut-être pas si l'on accepte une sémantique *référentielle*, où tout référent nouveau devient un sens nouveau (cf. entre autres Bianchi (2001), Lakoff (1987) et notre discussion à la page 88 *sq.*), mais puisque notre nous sommes défini un point de départ qui divise en trois ces instances d'emplois (sémantiques et référentiels) multiples, nous nous retrouvons devant ces interrogations dans la théorie puissancielle – et nous ne trouvons pas de solution. La théorie puissancielle ne permettra que très mal de faire la distinction entre des cas de la polysémie par « variations dans l'application », de la polysémie « conventionnelle » et des « simples variations contextuelles » (sans polysémie). En fait, le problème se soulève et s'accroît, parce que nous retrouvons *toutes ces trois instances dans la structure sémantique d'un seul lexème*. Nous prétendons donc que le mot *coup* inclut à la fois (1) une polysémie conventionnelle (entre certaines acceptions), (2) une polysémie « par variations dans l'application » (entre d'autres acceptions) et (3) de « simples variations contextuelles » à l'intérieur de la structure de certaines acceptions individuelles. Nous comptons montrer tout cela par nos analyses à venir.

Ainsi n'est-il donc pas principalement dans les cadres de cette théorie puissancielle que nous effectuerons les recherches à suivre, mais c'est en prenant comme point de départ théorique les idées avancées dans le chapitre 3.2.3., c'est-à-dire les cadres théoriques de la *polysémie systématique* (Nunberg & Zaenen, 1997), de la *polysémie régulière* (Apresjan, 1973), des *zones actives* (Langacker, *op.cit.*) et des *facettes* (Cruse, 1996). Notre seconde solution consisterait donc à savoir en quels termes il faut définir a) les deux types de polysémie (la polysémie « conventionnelle » et la polysémie par « variations dans l'application »), et b) si cette polysémie par « variations dans l'application » est à concevoir, pour ce qui est du mot *coup*, en

termes *extensionnels* ou *intensionnels* (comme une déplétion ou une extension de sa structure conceptuelle). Ainsi limitée, la question se situe dans une autre perspective qu'elle ne l'aurait fait en sémantique puissancielle : si nous commençons, en sémantique puissancielle, par l'acception qui est « sémantiquement la plus riche » (l'acception plénière) et la plus « tardive » (au plan du cinétisme), nous partirons, dans notre caractérisation non-puissancielle de la polysémie du mot *coup*, non d'une telle acception « terminale », mais du sens le plus banal, le plus concret, le plus « direct » (le sens « original ») du mot *coup*. Il y a donc une différence à noter entre « l'acception plénière » – acception terminale qui est très riche en sèmes – et le « sens direct », « original » du mot *coup* tel que l'on peut le définir soit diachroniquement, soit lexicographiquement (cf. chap. 4.1. ; *coup* = « heurt physique »). Les points de vue et les angles de définition sont différents : les deux raisonnements ne partagent pas le même « point d'origine » ; dans l'un, on procède par « appauvrissements successifs » (l'analyse puissancielle), alors que, dans l'autre (la distinction entre les deux polysémies, hors la théorie puissancielle), il s'agit de procéder par « enrichissements » conceptuels et référentiels. Ainsi aurait-on aussi échappé à la « conception globale » de la polysémie du mot *coup*, en retrouvant un point d'origine et un point de départ qui est, peut-être, plus « primitif » et qui nous permettra d'étudier chaque acception séparément, sans des renvois répétés à la saisie plénière (à une acception terminale). Or, le « point d'origine » de ces études appartiendra à la même « catégorie » sémantique que l'acception plénière dans les analyses puissanciennes (voir chap. 4.1.3.) ; il s'agira du « sens direct » du mot *coup*, c'est-à-dire de la dénotation d'un « heurt physique » ou d'un « mouvement suivi d'un choc (physique) ». Ce choix de point de départ est motivé par les catégorisations lexicographiques, diachroniques et synchroniques habituelles du lexème *coup*. Rappelons que l'analyse puissancielle est issue d'un cadre théorique particulier, et qu'elle se base sur d'autres présupposés méthodologiques et linguistiques que ne le font les théories de Langacker, Cruse, Kleiber, etc.

Néanmoins, quoique nous choissions de *ne pas* accepter la sémantique puissancielle comme cadre théorique de ces recherches et que nous nous concentrons sur une approche issue des considérations du chapitre 3.2.3.2. (et de la division entre une polysémie « conventionnelle » et une polysémie « par variations dans l'application »), cela ne signifie pas que nous ne ferons aucun commentaire sur cette théorie puissancielle dans nos réflexions à venir. En fait, nous procéderons dans ces analyses,

en organisant, tout d'abord, les acceptions du mot *coup* d'après la division puissancielle en deux orientations de pensée, c'est-à-dire d'après le fait de savoir si les acceptions en question dénotent a) un « mouvement suivi (ou non) d'un choc » ou b) un « état », une « allure », une « caractéristique »... le résultat d'un tel mouvement, un élément « statique ». Nous commencerons par les acceptions dénotant un « élément en mouvement » (suivi ou non d'un choc, cinétisme A ou A') et nous terminerons par les acceptions qui se caractérisent comme des « éléments statiques » (cinétisme B). Nous suivrons aussi la distinction puissancielle entre les saisies plénières, intermédiaires et précoces, de façon à ce que nous organisions notre travail et les acceptions du mot *coup* au moyen de telles « zones ». Outre ces faits, nous évoquerons aussi, là où nous jugeons que cela est nécessaire, quelques cas particuliers ressortissant à l'application de la théorie puissancielle sur nos exemples du lexème *coup*.

Les comparaisons que nous devons effectuer, afin de déterminer les acceptions pour lesquelles il y a polysémie par « variations dans l'application » (du genre de la *fenêtre* qu'on lave et par laquelle on peut sortir) et celles pour lesquelles il y a plutôt un cas de polysémie conventionnelle (signifiés distincts pour un seul signifiant ; variation sémantique et non seulement référentielle), se feront donc le long de ces deux cinétismes (A (A') et B), mais dans les cadres des théories des « zones actives », etc. Telle est donc la double approche et la double méthodologie que nous nous proposons pour cet examen, dans le seul objectif de le rendre aussi complet que possible.

Comparons, pour commencer, les exemples suivants, issus du cinétisme A (A'), afin de voir, entre autres, leurs degrés d'appartenance à l'idée d'un « mouvement » suivi ou non d'un choc (physique ou moral) :

30. [...] Nombre de conseillers de Paris RPR ou UDF putschistes sont ressortis tout nus de cette bataille incertaine. Claude Goasguen, lui, en est revenu sans avoir pris des coups. (Libération du 13 au 14 juin 1998, p. 8 : « Goasguen, l'allié qui pense à l'après-RPR »).

[HEURT PHYSIQUE OU MORAL, AVEC L'IDÉE D'UN MOUVEMENT SUIVI D'UN CHOC]

31. Aux États-Unis: Coup d'arrêt au mariage gay. Aux États-Unis, la légalisation du mariage homosexuel a subi un coup d'arrêt... (Le Figaro du 12 septembre 1996, no. 16196, p. 9)

[AVEC L'IDÉE D'UN MOUVEMENT SUIVI D'UN CHOC ; ARRÊT BRUSQUE (INATTENDU ?)
/ CHOC MORAL]

32. Il m'a expliqué qu'elle était morte. Morte à retardement. Le coup de lapin. Vertèbres cervicales. Moelle épinière. (Blier, 1981, p. 14)
[CHOC PHYSIQUE, AVEC L'IDÉE D'UN MOUVEMENT SUIVI D'UN CHOC]
33. Ah! vous avez vu, chère amie? C'est Jean-Pierre Déborge. Il a pris un sacré coup de vieux! Desproges, 1989, p. 321.
[CHOC PHYSIQUE OU MORAL, AVEC L'IDÉE D'UN MOUVEMENT SUIVI D'UN CHOC ?]
34. En fait, la récession donne un coup de vieux à toutes les recettes habituelles de la profession. (p.22 sur les parfums Guerlain). (Le Nouvel Observateur, no. 1660, du 29 août au 4 septembre 1996)
[CHOC PHYSIQUE OU MORAL, AVEC L'IDÉE D'UN MOUVEMENT SUIVI D'UN CHOC ?]
35. Renouvelés en moyenne tous les huit ans: Le coup de vieux des manuels... (p. 14 « Éducation », Le Figaro du 12 septembre 1996, no. 16 196)
[CHOC PHYSIQUE OU MORAL, AVEC L'IDÉE D'UN MOUVEMENT SUIVI D'UN CHOC ?]
36. Reviens vers moi, lecteur, reviens, j'en ai fini avec les causes et je passe sans coup férir à la description du phénomène proprement dit. (Des Forêts, 1947, p. 58)
[AVEC L'IDÉE D'UN MOUVEMENT SUIVI D'UN CHOC (MORAL OU PHYSIQUE)]
37. Ne fait pas cette tête-là, elle m'a dit. Je vais finir par croire que tu regrettes ton voyage. C'était loin d'être faux. J'avais un sérieux coup de panique qui me prenait soudainement, avec début de paralysie et vertigineuse sensation de détresse. (Blier, 1981, p. 106)
[CHOC MORAL, AVEC L'IDÉE D'UN MOUVEMENT SUIVI D'UN CHOC]
38. ...l'attestation d'un ancien ministre suspecté d'avoir commandité l'assassinat d'un ancien premier ministre et une kyrielle d'affaires plus ou moins louches, de coups fourrés, souvent étouffés. (Le Figaro du 12 septembre 1996, no. 16196, p. 38)
[AVEC L'IDÉE D'UN MOUVEMENT SUIVI D'UN CHOC, CHOC PHYSIQUE OU MORAL, TRAÎTRISE]
39. Là, malgré tout, les gens de son espèce ont été contraints d'avouer que la France méritait mieux que de perpétuels coups de Jarnac. Benoît, 1924, p. 28.
[TRAÎTRISE, ORIGINE DE LA LOCUTION : ESCRIME, HEURT PHYSIQUE AU MOYEN D'UN TIERS ÉLÉMENTS = UNE ARME À LAME]
40. Les Monégasques marquaient l'unique but de la rencontre à quatre minutes du coup de sifflet final. (Le Figaro du 12 septembre 1996, no. 16196, p. 13)
[AVEC L'IDÉE D'UN MOUVEMENT SUIVI D'UN CHOC, CHOC PHYSIQUE, RÉSULTAT : SON]

41. Je trouve que c'est un plaisir bien triste que celui de tirer son coup avec une prostituée ou n'importe qui d'ailleurs. (Fr.misc.handicap, newsgroup : XLIII / 1.)
[AVEC L'IDÉE D'UN MOUVEMENT SUIVI D'UN CHOC, COÏT]
42. Six personnes interpellées: Coup de filet anti-ETA. ... Le coup de filet est lié à l'arrestation, le 23 juillet dernier dans le petit village de Lasseube... (Le Figaro du 12 septembre 1996, no. 16196, p. 9)
[MOUVEMENT OFFENSIF, AVEC L'IDÉE D'UN CHOC, « RAFLE POLICIÈRE »]
43. D'Artagnan expliqua le coup d'épée de son compagnon par une sortie qu'il improvisa. (Dumas, 1961, p. 451)
[HEURT PHYSIQUE EFFECTUÉ AU MOYEN D'UN TIERS ÉLÉMENT = UNE ARME À LAME ;
AVEC L'IDÉE D'UN MOUVEMENT SUIVI D'UN CHOC]
44. Votre Eminence veut parler du coup de couteau de la rue de la Ferronnerie? (Dumas, 1961, p. 471)
[HEURT PHYSIQUE EFFECTUÉ AU MOYEN D'UN TIERS ÉLÉMENT = UNE ARME À LAME ;
AVEC L'IDÉE D'UN MOUVEMENT SUIVI D'UN CHOC]
45. La nostalgie, c'est comme les coups de soleil. Ça fait pas mal pendant. Ça fait mal le soir. Desproges, 1989, p. 300.
[HEURT PHYSIQUE, PROVOQUÉ PAR (UNE ACTION) DES ÉLÉMENTS (NATURELS)]
46. Comment être outre mesure surpris que beaucoup finissent par succomber? N'est-il pas normal que les coups du Malin aillent de préférence à qui se trouve le plus souvent sur la brèche, à le dénoncer, à lutter contre lui ? (Benoît, 1948, p. 111)
[HEURT PHYSIQUE, PROVOQUÉ PAR LE HASARD (UNE INTERVENTION DIVINE)]
47. Faudra que je vous raconte comment j'ai laissé tomber mes études tellement j'avais eu le coup de foudre pour le jazz au contact de mes copains des coteaux qui avaient des caves transformées en salle de musique et les instruments les plus sophistiqués. (Blier, 1981, p. 97)
[AVEC L'IDÉE D'UN MOUVEMENT SUIVI D'UN CHOC (MORAL) /
(ACTION DES ÉLÉMENTS / HASARD)]
48. Le 11 mai, Raymond Frackowiak et Norbert Fouquart avaient investi la maison syndicale, « expulsant » M. Barrois (*Le Monde* du 16 mai). Ce coup de force était orchestré par une fraction de syndicats de la CGT, qui avait mis en minorité l'ancienne direction de l'union régionale et prononcé sa dissolution lors d'un congrès extraordinaire, le 5 mai, à Billy-Montigny. (*Le Monde*, 5 juin 1998, p. 9 : « Règlement de comptes dans les corons du Pas-de-Calais »)
[ACTION OU MANŒUVRE EXÉCUTÉE AVEC RAPIDITÉ ET IMPLIQUANT UN RISQUE ET
UN PROFIT, ± CHOC, +MOUVEMENT]

49. Tandis qu'il achève le montage, il est déjà question de « Western » pour Cannes. En attendant, voici « Marion », et c'est un coup de maître au sujet duquel on évoque déjà les plus grands, de Renoir à Ken Loach, et dont on se demande comment « Western » pourrait le surpasser. (Le Canard Enchaîné, no. 4048, le 27 mai 1998, p. 112)

[ACTION, MANŒUVRE EXÉCUTÉE AVEC RAPIDITÉ ET IMPLIQUANT UN RISQUE
ET UN PROFIT]

50. Les quatre dealers en avaient profité pour ligoter le milliardaire et son garde du corps, et ramasser 110 000 dollars en liquide, des bijoux de valeur et un gros paquet d'héroïne. Le milliardaire ne mettra pas longtemps à comprendre que Holmes est dans le coup en le voyant porter... l'une de ses bagues volées la veille! (p. 28, "John Holmes", le "King" du X américain", signé Samuel Blumenfeld, Le Monde, 19 mars 1998)

[MANŒUVRE OU ACTION IMPLIQUANT UN RISQUE ET UN PROFIT]

51. Pris d'une inspiration, François lui proposa aussitôt: - Si cela vous arrange, je peux la porter, d'un coup de vélo. La mère La Flèche accepta et il repartit ainsi, en poussant son vélo, avec un fardeau, comme à l'aller. (Grenier, 1972, p. 192)

[AVEC L'IDÉE DU MOUVEMENT D'UN ORGANE, D'UN OUTIL, ETC., NON SUIVI D'UN
CHOC]

52. J'ai raccompagné la baby-sitter chez elle, d'un coup de voiture, car il faisait tard. (Blier, 1981, p. 221)

[AVEC L'IDÉE DU MOUVEMENT D'UN ORGANE, D'UN OUTIL, ETC., NON SUIVI D'UN
CHOC]

53. ...je fis halte et m'appuyai contre un arbre; je restai encore là un moment, sortis mon miroir de poche, me donnai un coup de peigne, ramassai mon chapeau auquel la neige amoncelée sur le sommet et sur les bords donnait l'aspect d'un gâteau à la crème... (Des Forêts, 1947, p. 117)

[AVEC L'IDÉE DU MOUVEMENT D'UN ORGANE, D'UN OUTIL, ETC., NON SUIVI D'UN
CHOC]

54. Voyez, fit-il, se rasseyant, un des coups de votre damnée langue française. "A la belle!" étions-nous en train de dire, en choquant nos verres. La comtesse Athelstane a entendu, et elle a sûrement dû croire que c'était à sa santé que nous buvions. (Benoît, 1924, p. 77)

[TOUR / MANŒUVRE]

55. Depuis trente minutes, Bobby Bender arpentait nerveusement la moquette rouge du long couloir du premier étage de l'hôtel Meurice. [...] Par un dernier coup de bluff, il s'apprêtait à exiger du commandant du convoi de Fresnes qu'il libérât ses prisonniers. (Lapierre & Collins, 1964, p. 128)

[TOUR, AVEC UNE IDÉE DE PROMPTITUDE ET DE VIVACITÉ]

56. Tell (Guillaume). - A certainement fait mille choses, mais le coup de pomme est ce qui reste. (Daninos, 1962, p. 208)

[TOUR, STRATAGÈME / (HEURT PHYSIQUE PAR UN TIERS ÉLÉMENT
(décharge d'une arme ; arbalète))]

57. Proust.- a) C'est un monde. La soirée chez M. Verdurin, quel chef-d'oeuvre! Peut-être le plus fort de tous. Indisp.: le coup de la madeleine. b) Cinquante pages pour une madeleine, ça n'en finit pas. (Daninos, 1962, p. 255)

[TOUR, STRATAGÈME]

Les exemples (30-33) et (36-39) sont représentatifs, à un certain degré du moins, des saisies plénières du mot *coup*, c'est-à-dire d'un « mouvement suivi d'un choc physique (ou moral) ». Si l'exemple (32) reste entièrement *physique* dans ce sens du lexème *coup*, les exemples (31), (33), (36) et (37)¹³⁹ peuvent être conçus tant en termes d'un choc physique qu'en termes d'un choc moral. Les exemples (38) et (39) – *coups fourrés* et *coup de Jarnac* – ont leurs origines dans le caractère physique de l'escrime, mais renvoient ici plutôt à un choc moral qu'on peut subir (au moyen d'une instance de trahison). Dans l'exemple (31), *le coup d'arrêt*, ou l'arrêt brusque aux mariages homosexuels, n'est peut-être pas non plus « physique » dans sa forme directe – car il s'agit d'un arrêt législatif, et il n'y a donc que figurément un « élément en mouvement » qui s'arrête et qui peut provoquer un choc (moral) – mais il prend un certain aspect physique en vertu de son exécution brusque (prompte et vivace et résultant en un « choc » moral). Or nous nous éloignons déjà, dans cet exemple, du sens « direct » (le plus concret d'un « choc physique ») du mot *coup*, et nous touchons à des dérivations figurées. Il en est de même pour les exemples (34) et (35), où le *coup* (« choc ») subi n'est plus physique, mais où il relève plutôt *du contenu* d'un élément artificiel (inanimé). Le *coup* redevient physique dans les exemples qui suivent :

- dans (40), par le « son » qui est émis par le mouvement et le choc ;
- dans (41), dans un sens plus direct, à cause du caractère physique de l'acte sexuel (mais le « mouvement suivi d'un choc (physique) » a subi ici une extension sémique pour rendre cette situation spécifique ; il y a une spécialisation sémantique par une addition de sèmes) ;

¹³⁹ On s'imagine des effets psychosomatiques à ce « coup de panique ».

- dans (42), par le caractère physique (brusque) du « mouvement offensif » de la rafle policière ; et
- dans les exemples (43) et (44), où nous nous rapprochons du sens direct d'un mouvement suivi d'un choc (physique), mais où il faut observer la spécification sémantique effectuée par l'addition d'un tiers élément (une arme tranchante) à l'exécution de l'action.

Nous ajouterons aussi les exemples (45-47) à ces cas d'un *coup* (redevenu) physique, car ces constructions peuvent être comprises au sens des effets (physiques ou moraux) que provoquent les éléments naturels ou surnaturels (une divinité quelconque ou le hasard). Les *coups du Malin* et le *coup de foudre* sont des éléments (en mouvement) dont on peut être « frappé » et qui peuvent provoquer un certain « choc ». Il y a un élément de promptitude et de vivacité.

L'exemple (48) présente aussi, au moyen de la structure sémantique inhérente du *coup* dans l'expression *coup de force*, un certain aspect de ce mouvement suivi d'un choc (physique ou moral), quoiqu'il s'agisse là d'un exemple catégorisé préalablement comme une saisie intermédiaire et relevant du classement C selon le *T.L.F.* Par contre, le « mouvement suivi d'un choc » est plus difficile à voir dans les exemples (49) et (50), quoique nous y ayons affaire, de même que dans les exemples précédents, à une « manœuvre ou action exécutée avec rapidité et impliquant un risque et un profit ». Nous y observerons donc en particulier le caractère « ± » du sème [choc] de cette acception. Ce sème se mettra au négatif dans tous les exemples (51-53) et il ne nous restera ainsi que le mouvement prompt et vivace qui s'exécute (ou que l'on exécute) au moyen d'un outil, d'un instrument ou d'un organe du corps (catégorie B du classement selon le *T.L.F.*). Finalement, pour ce qui est des exemples (54), (55), (56) et (57), nous y voyons l'expression d'un mouvement qui n'est pas (forcément) suivi d'un choc. Le sème [choc] aura une valeur négative dans les exemples (54), (55) et (57) et ces instances du mot *coup* n'indiqueront que le mouvement prompt et vivace que l'on exécute dans un but trompeur. L'exemple (56), cependant, est un jeu de mots à sens double (et indéterminé, voir chapitre 4.2.2.). Il y a, dans cet exemple, conjonction des acceptions « tour, stratagème » et « heurt physique au moyen d'un tiers élément ».

Les emplois suivants du mot *coup* se placent aussi dans la même catégorie, ayant son origine dans le « mouvement suivi (ou non) d'un choc » (cinétisme A / A'), quoique ni le mouvement ni le choc (physique) ne s'y présentent sauf peut-être dans un sens indirect :

58. Or, lorsqu'ils se retrouvent entre eux dans l'intimité de leurs appartements, en éliminant le témoin non-juif, ils éliminent du même coup la réalité juive. (Sartre, 1954, p. 123)

[DE LA MÊME OCCASION, « EN MÊME TEMPS »]

59. Alissa refusait de se marier avant sa soeur. - Mais Abel n'était-il pas là! il avait donc raison, ce grand fat : du même coup, comme il disait, il allait décrocher nos deux mariages... (Gide, 1959, p. 70)

[DE LA MÊME OCCASION, « EN MÊME TEMPS »]

60. Eh bien, au fond, ne lui rendrais-je pas service? Elle s'en irait consolider ce luxe sans lequel elle ne pouvait vivre auprès de son usurier égyptien. Du même coup, j'étais réintégré dans la vie normale, la vie pour laquelle j'étais fait. (Benoît, 1924, p. 197)

[DE LA MÊME OCCASION, « EN MÊME TEMPS »]

61. Il se flattait de faire peur à Porthos avec l'aventure du baudrier, qu'il pouvait, s'il n'était pas tué sur le coup, raconter à tout le monde... (Dumas, 1961, p. 58)

[INSTANTANÉMENT, À LA MÊME OCCASION]

62. Le brigadier Patrick Descamps, le garçon qui avait téléphoné à sa mère pour lui demander de mettre le champagne au frais pour son arrivée, n'avait eu que le temps d'apercevoir la tour Eiffel avant qu'un obus de 88 ne vînt frapper de plein fouet son char. Tué sur le coup, Descamps s'était écroulé dans son cercueil d'acier, emportant dans la mort l'image symbolique de Paris qu'il venait de libérer. (Lapierre & Collins, 1964, p. 304)

[INSTANTANÉMENT, À LA MÊME OCCASION]

63. L'ancien «Sammy» de 1917 devait payer cher son désir de voir Paris se libérer. Une volée de balles perdues vint s'écraser contre sa fenêtre, le tuant sur le coup. (Lapierre & Collins, 1964, p. 401).

[INSTANTANÉMENT, À LA MÊME OCCASION]

64. ... c'était dans le dernier cas surtout que j'avais le sentiment de devenir d'un coup quelqu'un de prestigieux... (Des Forêts, 1947, p. 130)

[DE MÊME, PAR LA MÊME OCCASION]

65. Je suis en Inde, je change de vie, je trompe mon fils, ma femme, je prends deux avions coup sur coup et tu voudrais que je dorme? (Gauvin, 1979, p. 193)

[FOIS / OCCURRENCE (L'UN APRÈS L'AUTRE)]

66. Un fort vilain spectacle attendait là le nouveau soldat; on coupait la cuisse à un cuirassier, beau jeune homme de cinq pieds dix pouces. Fabrice ferma les yeux et but coup sur coup quatre verres d'eau-de-vie. (Stendhal, 1964, p. 78)

[FOIS / OCCURRENCE (L'UN APRÈS L'AUTRE) / QUANTITÉ DE LIQUIDE QUE L'ON BOIT
EN UNE FOIS]

67. Notre coeur est un trésor, videz-le d'un coup, vous êtes ruinés. (Balzac, 1971, p. 114)

[FOIS (D'UN TRAIT)]

68. Chacun maintenant craignait de se charger l'estomac ou de trop boire, sauf le pianiste qui dévorait à toute vitesse et vidait son verre d'un coup. (Grenier, 1972, p. 251)

[QUANTITÉ DE LIQUIDE QU'ON [BOIT / AVALE] EN UNE FOIS / GORGÉE]

S'il faut donc déterminer, non dans l'analyse puissancielle, mais dans les cadres de la polysémie par « variations dans l'application », s'il y a extension ou déplétion référentielle, il est clair que les exemples cités ci-dessus font preuve d'une extension référentielle plutôt que d'une déplétion du contenu du concept (à comparer, par exemple, avec la situation de *window*, chap. 3.2.3., et le « je » qui était dans l'annuaire, chap. 3.2.3.1., pp. 98 et 127). Il nous semble que le mot *coup* – ainsi défini – présente une *extension* du concept (original du *coup* = « heurt physique ») vers des domaines ou des aspects de sa sphère d'existence qui ne constituent pas *directement* (mais *indirectement*) des parties de sa totalité (mais l'extension du domaine conceptuel en fait de telles parties). L'orientation des variations polysémiques semblent donc avoir été faite, d'après cette première analyse, plutôt dans un mouvement de *zoom arrière* (*extension conceptuelle*) que dans un mouvement de *zoom avant* (*intension*¹⁴⁰). Il semble en aller de même pour les exemples suivants :

69. - Elle a tourné son visage vers moi: «Je voudrais te demander quelque chose» elle a murmuré...

- Quoi?

- Ce coup-ci, tu peux pas me refuser...(Blier, 1981, p. 91)

[FOIS]

¹⁴⁰ Cf. les figures 18 et 19. Cette distinction entre deux directions conceptuelles de la polysémie (par *intension* et *extension*) nous servira davantage plus bas (p. 239 *sq.*) dans nos analyses de certaines des acceptions du mot *coup*, par exemple pour déterminer la différence entre le « mouvement suivi d'un choc (sens général) » (cf. la figure 23) et le « mouvement suivi d'un choc, effectué au moyen d'un tiers élément (un projectile) » (figure 24).

70. Caractères joker

* et ? remplacent une chaîne quelconque ou un seul caractère : tt*rtm désigne tout ce qui commence par tt et finit par rtm * dans un chemin désigne tous les fichiers (ils n'ont pas d'extension) ; avec certaines commandes (par exemple dans ls), * désigne les répertoires du niveau inférieur. Mettre toute la chaîne entre guillemets quand * apparaît dans un nom de fichier. ATTENTION avec * dans rm : si un espace s'y glisse, efface tout le contenu du répertoire en trois coups de cuiller à pot. (site # 156 dans la bibliographie, <http://www.ias.fr/cdp/infos/notes_unix.html>)

[AVEC L'IDÉE DE PROMPTITUDE ET DE VIVACITÉ, MOUVEMENT D'UN OUTIL (sens figuré)]

71. Les questions sont d'abord propres sur elles: lors d'un repas vous préférez les femmes qui ont un bon coup de fourchette ou qui picorent? réponse A majoritaire. (site # 149 dans la bibliographie, <<http://www.humanite.presse.fr/journal/97/97-04/97-04-17/97-04-17-052.html>>)

[UN BON APPÉTIT, CARACTÉRISTIQUE]

72. Pour maintenir le cap sur le développement – sa priorité, son credo – « l'architecte en chef de la réforme » ne croit pas à la ligne droite. C'est sa force. Un coup de vin, un coup de yang, ouverture et répression, barre à droite puis barre à gauche, une idéologie et son contraire. (Le Canard Enchaîné, no. 4048, 27 mai 1998)

[« UN PEU »]

73. Ça me tiendrait bien compagnie pourtant en ce moment une belle histoire, une fille qui viendrait du passé me refiler un grand coup de goût de désespoir, au moins j'aurais soudain le goût de quelque chose... (Gauvin, 1979, p. 19)

[QUANTITÉ [...] QU'ON [BOIT / AVALE] EN UNE FOIS / GORGÉE]

Ces cinq exemples continuent le développement du cinétisme A (en analyse puissancielle), de sorte que ces occurrences se placent parmi les acceptions intermédiaires et précoces (voir aussi la figure 35 à ce propos). L'exemple 69 inclut toujours une notion (très) vague du « mouvement prompt et vivace (suivi d'un choc) »... mais plus nous nous avançons vers la saisie précoce du cinétisme A, plus cette notion s'affaiblit. Constatons aussi que ces acceptions précoces et (finalement) intermédiaires du cinétisme A constituent, en même temps, les acceptions plénières et (initialement) intermédiaires du cinétisme B : il n'est pas évident de faire une distinction nette entre ces deux lignes de pensée pour ce qui est de telles occurrences, car les notions de « mouvement » et de « choc » sont tellement vagues, et car leur présence et leur degré de représentativité peuvent varier selon les cas et les contextes. Nous entrons ici dans un domaine qui touche aux indéterminations et aux ambiguïtés

que nous traiterons plus loin dans le chapitre 4.2.2. Le « mouvement » se fait voir dans la construction locutionnelle de l'exemple (70) (la locution adverbiale *en trois coups de cuiller à pot* = « rapidement »), mais il n'y a plus de choc. Certains lexicographes préfèrent ranger cette locution parmi les exemples du *coup* = « simple mouvement qui n'est pas (forcément) suivi d'un choc » (catégorie B selon le *T.L.F.*). Certes, tel sera *l'apport sémantique propre* du mot *coup*, mais, puisqu'il s'agit ici d'une expression idiomatique, figurée et hautement figée, nous pensons qu'il faut voir cette structure dans sa forme totale (*en trois coups de cuiller à pot*) et dans son emploi figuré adverbial, afin de détecter sa *signification* (son *signifié* et son *réfèrent*). La mention de l'outil nous semble secondaire. Il en est de même pour l'exemple (71), où la mention de la « fourchette » ne sert qu'à mettre l'expression dans un contexte culinaire : *avoir un bon coup de fourchette* dénote, en fait, la caractéristique d'un individu, et se place alors soit parmi les acceptions précoces du cinétisme A, soit parmi les acceptions plénières du cinétisme B. Le *coup de fourchette* n'indique pas nécessairement un mouvement, sauf si ce syntagme est séparé, et considéré à part, de la construction idiomatique et lexicalisée dont il fait partie.

L'exemple (72) peut aussi être ressenti comme présentant une notion de « mouvement » dans le même sens que l'exemple (70) ci-dessus, mais, de nouveau, ce « mouvement » ne se conçoit que de manière très vague. Nous avons affaire ici à l'acception (finalement, A, et initialement, B) intermédiaire d'« un peu ». Dans l'exemple (73), par contre, il s'agit d'un emploi prédicatif du mot *coup*, où ce mot ne signifie pas grand-chose en lui-même, mais où il reçoit sa signification de son environnement contextuel et par la fonction *morpho-syntaxique* qu'il remplit¹⁴¹. Cette instance du mot *coup* se place sur le cinétisme B, comme un élément « statique », « caractérisant »...

Les exemples suivants sont aussi des instances d'une telle « caractérisation » (qualitative et quantitative), quoiqu'ils constituent, en quelque sorte, des cas particuliers du fait qu'ils s'intègrent normalement parmi d'autres acceptions, d'autres saisies : les saisies plénières et intermédiaires, plutôt que précoces. C'est parmi les

¹⁴¹ Voir chap. 4.2.3. ci-dessous, ainsi que la définition que nous avons donnée, à la page 70, de la *subduction ésotérique*. Le mot *coup* présente, dans sa structure sémantique, des subductions des deux types (ésotériques, où le mot est devenu « mot-outil » sans signification propre, et *exotériques*, où il préserve son emploi lexical et sa propre signification).

saisies précoces (du cinétisme A) que se rangera habituellement tout exemple dénotant un « état » ou une « caractéristique » :

74. ... c'est vous qui, lorsque ce rival eut découvert votre infâme secret, avez voulu le faire tuer à son tour par deux assassins que vous avez envoyés à sa poursuite; c'est vous qui, voyant que les balles avaient manqué leur coup, avez envoyé du vin empoisonné avec une fausse lettre... (Dumas 1961, p. 478)

[DESTINATAIRE DU CHOC PHYSIQUE,+TIERS ÉLÉMENT : ARME À FEU]

75. Il avait cinq mômes, le pauvre vieux, et pas beaucoup de pognon pour les alimenter. Ce qui ne l'empêchait pas de me filer un billet, plus souvent qu'à son tour, pour m'aider à tenir le coup. (Blier, 1981, p. 54)

- Faudrait que tu ralenties un peu le baby-sitting, je lui dis.
- Pourquoi ?
- Tu tiendras jamais le coup. (Blier, 1981, p. 70)

Mais je ne pourrai pas vivre éternellement privée de toi... Il faudra, pour que je tienne le coup, que je puisse te voir de temps en temps... que de temps en temps tu me prennes dans tes bras... et que tu me fasses l'amour... (Blier, 1981, p. 214)

[SUPPORTER UN ÉVÉNEMENT, DURETÉ ; COUP = HEURT PHYSIQUE OU MORAL ? /
MOUVEMENT SUIVI (OU NON) D'UN COUP ? / CARACTÉRISATION]

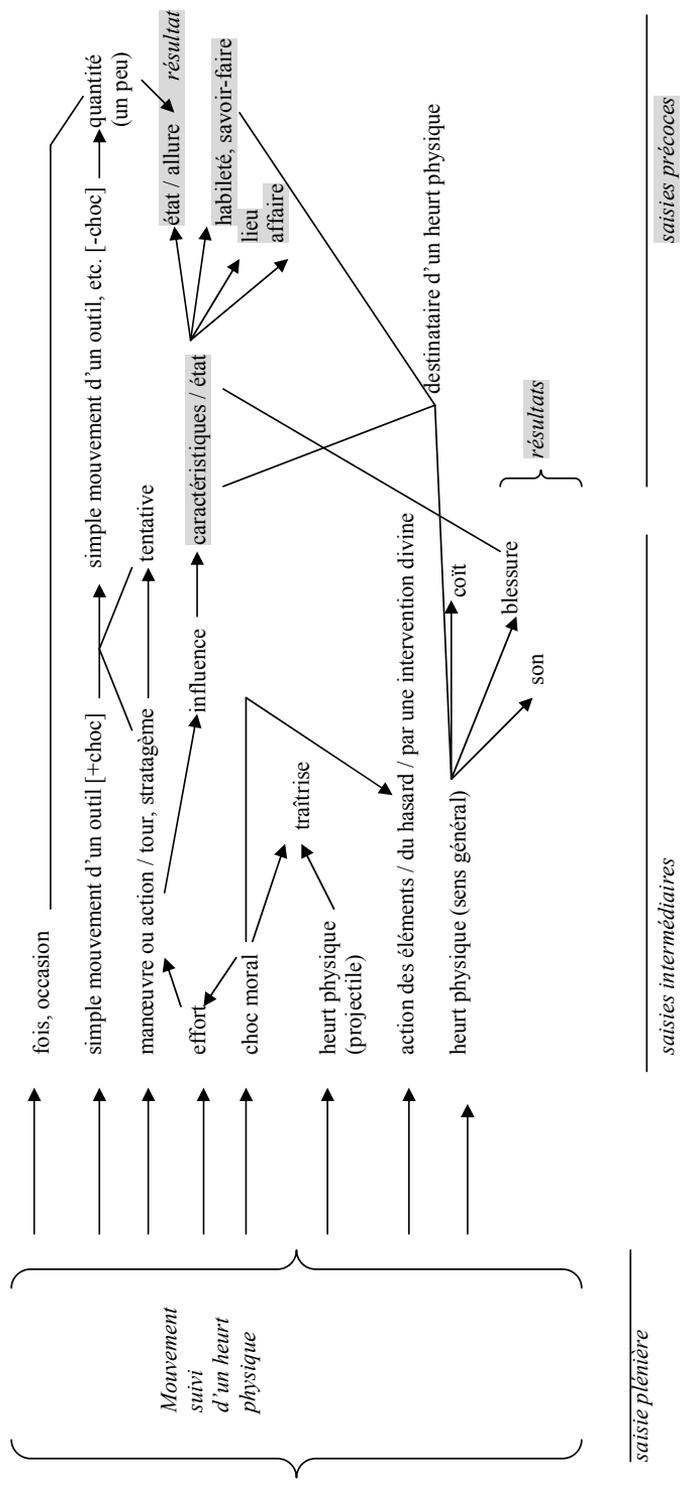
L'exemple (74) appartiendra donc, d'après la catégorisation qu'en fait, par exemple, le *T.L.F.*, aux saisies intermédiaires ou plénières de la structure sémantique du mot *coup* dans son sens général d'un « mouvement suivi d'un choc (physique) » (cinétisme A) : nos sources lexicographiques expliquent souvent cette expression soit en termes d'un tel « heurt physique » (à rapprocher de l'expression *tirer un coup*, c'est-à-dire de l'action de provoquer un heurt physique au moyen d'un tiers élément, +projectile : arme à feu), soit en termes d'une « manœuvre ou action impliquant un risque et un profit » (ce qui est aussi la désignation habituelle pour cette locution verbale). L'expression *tenir le coup* de l'exemple (75) est généralement classée comme désignant une « manœuvre ou action impliquant un risque et un profit », quoique sa signification soit plutôt celle d'une « épreuve » (état, caractéristique, résultat d'un mouvement ou d'une action). En sémantique puissancielle, ces deux exemples seront caractérisés comme des saisies *précoces* (quoique les acceptions générales desquelles ils font partie, aient été définies comme intermédiaires ; elles dénotent généralement une « action » ou un « mouvement », donc rien de « statique »). En ce qui concerne la question de savoir s'il y a polysémie par

« variations dans l'application » ou polysémie « conventionnelle », nous analysons ces deux exemples comme étant des spécifications *extensionnelles* du concept original (le « mouvement suivi d'un choc (heurt physique) ») : il y a une addition de sèmes pour former la désignation d'une « manœuvre ». Cette acception d'une « manœuvre » ou d'une « action impliquant un risque et profit » semble être en relation de *polysémie conventionnelle* avec (entre autres) le sens direct (la saisie plénière) du « mouvement suivi d'un choc », et en relation de *polysémie par variations dans l'application* avec la dénotation d'une « tentative » et avec l'acception d'un « tour, stratagème ». Ces dernières relations de polysémie se présentent de façon *extensionnelle*, c'est-à-dire comme un mouvement de *zoom arrière*, où le concept s'étend vers de nouveaux domaines d'application (vers des référents indirects), proches de son contenu général (son référent direct). La différence entre l'acception d'un « mouvement suivi d'un choc » et celle de la « manœuvre » ou de l'« action impliquant un risque et profit », ne consiste pas seulement en une différence de concept (ou de signifié), mais – comme nous le verrons aussi de plus près dans notre examen puissanciel à venir (chap. 4.3.) – elle peut aussi inclure une *différence en cinétismes*.

La figure 35 (ci-dessous) schématisera la « succession des saisies » par les relations interactionnelles des acceptions du mot *coup*, dans l'orientation de pensée qui se déplace de la saisie plénière d'un « mouvement suivi d'un choc (physique) ». Elle inclut ainsi les instances d'un « mouvement, -choc », en les représentant comme des saisies intermédiaires. Rappelons qu'il nous reste encore de définir le statut du cinétisme C. La figure 35 sera représentative du cinétisme A' (A + C) et de la figure 30 (p. 191) et non seulement du cinétisme A.

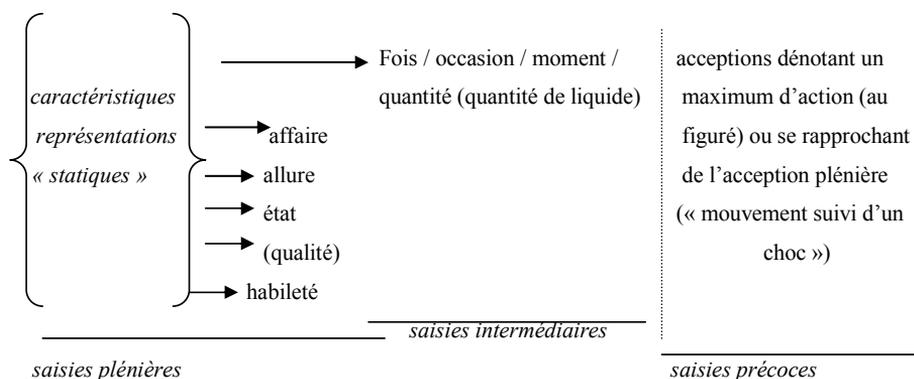
La figure 36 présentera par la suite la « succession des saisies » et les relations interactionnelles des acceptions du cinétisme B. Rappelons que le cinétisme B prend son essor dans les acceptions « statiques » de caractéristiques, etc. qui, elles, constituent ainsi aussi la saisie plénière de ce cinétisme.

Figure 35 : les acceptions du mot *coup* et leurs relations interactionnelles



Ces deux représentations schématiques montrent aussi que les acceptions du mot *coup* ne sont pas interactionnelles de façon égale : si nous traversons les frontières des cinétismes, en passant, par exemple, du cinétisme A au cinétisme B, l'acception du « mouvement suivi d'un choc » (saisie plénière pour le cinétisme A) deviendra de plus en plus difficile à discerner : cette acception constitue, comme nous l'avons constaté aussi dans nos analyses précédentes, la *saisie précoce* du cinétisme B. De plus, ces figures ne disent encore rien sur le statut du cinésime C. Nous raffinerons donc ces analyses au fur et à mesure que la structure sémantique du mot *coup* se dénoue devant nous et qu'elle se présente sur tous les niveaux d'analyse possibles.

Figure 36 : caractéristiques et représentations statiques du mot *coup* sur le cinétisme B



Plus haut, dans le chapitre 3, nous avons constaté avec Cruse (1996) qu'une coordination phrastique ne pouvait être possible pour des signifiés distincts (relevant d'un cas de polysémie conventionnelle), tandis que les « variations dans l'application » semblaient en accepter. Considérons, par exemple, les coordinations suivantes, établies à partir de quelques-uns des exemples cités ci-dessus :

76. [53'] ...je fis halte et m'appuyai contre un arbre; je restai encore là un moment, sortis mon miroir de poche, me donnai un coup de peigne **et [un coup] de brosse** [nettoyage]
- et un coup de la main** [heur physique] ?*
- et un coup d'épée** [heur physique, projectile]*
- et un coup de Jarnac** [heur physique, traîtrise] *
- et un coup au cul** [heur physique] *
- et un bon coup de fourchette** [un bon appétit] *
- ramassai mon chapeau auquel la neige amoncelée sur le sommet et sur les bords donnait l'aspect d'un gâteau à la crème... (Des Forêts, 1947, p. 117)

77. [51'] Pris d'une inspiration, François lui proposa aussitôt: - Si cela vous arrange, je peux la porter, d'un coup de vélo **et d'un coup de main.** [aide] *
et d'un coup de pied. [heurt physique] *
et [d'un coup] de bus. [mouvement d'un outil / transport] ?
et sur le coup. [tout de suite] *
et du même coup. [par la même occasion] *
et d'un coup de cœur. [« mouvement » du cœur, sentiment, amicalité] *
 La mère La Flèche accepta et il repartit ainsi [...] avec un fardeau, comme à l'aller. (Grenier, 1972, p. 192)

78. [55'] Depuis trente minutes, Bobby Bender arpentait nerveusement la moquette rouge du long couloir du premier étage de l'hôtel Meurice. [...]
 Par un dernier coup de bluff **et [un coup] de cœur** [« mouvement » du cœur, amicalité]*
et un coup du hasard [action du hasard] ?
et un coup de couteau [heurt physique, arme à lame] ?
et un coup de fusil [heurt physique, arme à feu] ?
et un coup de pinard. [quantité de liquide] ?*
 il s'apprêtait à exiger du commandant du convoi de Fresnes qu'il libérât ses prisonniers. (Lapierre & Collins, 1964, p. 128)

79. [75'] Il avait cinq mômes, le pauvre vieux, et pas beaucoup de pognon pour les alimenter. Ce qui ne l'empêchait pas de me filer un billet, plus souvent qu'à son tour, pour m'aider à tenir et à tenter / et à faire le coup. (Blier, 1981, p. 54) * / *
 - Faudrait que tu ralentisses un peu le baby-sitting, je lui dis.
 - Pourquoi ?
 - Tu tiendras ni ne feras *
ni ne tenteras jamais le coup. (Blier, 1981, p. 70) *
 Mais je ne pourrai pas vivre éternellement privée de toi... Il faudra, pour que je tienne et fasse / et tente le coup, que je puisse te voir de temps en temps... que de temps en temps tu me prennes dans tes bras... et que tu me fasses l'amour... (Blier, 1981, p. 214) * / *

80. [44'] Votre Eminence veut parler du coup de couteau
et du coup de grâce [heurt physique, de la mort] ?
et du coup d'épée [heurt physique, arme à lame] ?
et du coup de pistolet [heurt physique, arme à feu] ?
et du coup d'arrêt [arrestation] *
et du coup de chiffon [nettoyage, sens direct / fig.]*
 de la rue de la Ferronnerie? (Dumas, 1961, p. 471)

81. Après trois ans de manœuvres, d'atermoiements, de coups de force
et de coups d'État * ?
et de coups d'autorité
et de coups de chance *
- François Bernardini, le nouveau patron du conseil général des Bouches-du-Rhône, est au pied du mur. (Libération du 13 au 14 juin 1998, p. 13 : « Le conseil d'Etat pousse François Bernardini vers la sortie »)
82. [48'] Le 11 mai, Raymond Frackowiak et Norbert Fouquart avaient investi la maison syndicale, « expulsant » M. Barrois (*Le Monde* du 16 mai). Ce coup de force **et ce coup d'État * ?**
et ce coup d'autorité
et ce coup de chance *
- était orchestré par une fraction de syndicats de la CGT, qui avait mis en minorité l'ancienne direction de l'union régionale et prononcé sa dissolution lors d'un congrès extraordinaire, le 5 mai, à Billy-Montigny. (*Le Monde*, 5 juin 1998, p. 9 : « Règlement de comptes dans les coronas du Pas-de-Calais »)
83. [46'] Comment être outre mesure surpris que beaucoup finissent par succomber? N'est-il pas normal que les coups du Malin **et [le coup] du diable** [action malheureuse du hasard / heurt] *
les coups durs [heurt, physique ou moral] *
aillent de préférence à qui se trouve le plus souvent sur la brèche, à le dénoncer, à lutter contre lui? (Benoît, 1948, p. 111)

Considérons encore des exemples [forgés par nous] comme :

84. Il en a foutu un coup dans les baguettes et sur la gueule. ?
85. Elle a pris un coup de brosse et de poing [sur la gueule].* ?
86. Elle a pris un coup de traversin et un coup de milieu. *
87. Il a eu un coup de soleil et [un / le coup] du Malin.*
88. Il a eu un coup de chaleur et un coup de fortune.*
89. Il a eu un coup de bol et [un coup] de pot.*
90. Il a eu un coup de bol et [un / le] coup du ciel.*
91. Il a un bon coup de fourchette et [un coup] de fourche.*
92. Elle donne un coup d'aspirateur et un coup de chiffon. ?*
93. La rénovation du musée a subi un coup d'arrêt et [un /] le coup du diable.*
94. Ce coup d'autorité et ce coup d'État ont radicalement changé le pays. * ?
95. Il a fait un coup de Jarnac et un coup en vache.*
96. Il a fait un coup en vache et un coup de pute. *
97. Il a fait un coup de pute et un coup de Jarnac. *
98. Il a frappé un grand coup d'un coup de poing.*
99. Elle a envoyé un coup de mail et [un coup] de fax, mais elle n'a eu de réponse.

100. Elle a jeté un coup de mail et un coup d'œil / de chasse, mais on ne lui a pas répondu.*
101. On lui a donné des coups de pied, [des coups] de poing et [des coups] de marteau, et finalement il s'est rendu.
102. On lui a donné des coups de pied, [des coups] de poing et [un coup] de fatigue, et finalement il s'est rendu.*
103. On lui a donné des coups de pied, [des coups] de poing et [un coup] de main, et finalement il s'est rendu.*

Les exemples (76-103) montrent combien il est difficile (voire impossible, dans certains cas) de coordonner certains sens et emplois du mot *coup* les uns avec les autres, a) à cause du figement syntaxique des locutions et leur inséparabilité compositionnelle, et b) à cause de leur incompatibilité sémantique. Les exemples qui acceptent une certaine coordination incluent deux instances du mot *coup* qui font partie de la même structure sémantique profonde ou de la même subdivision d'une catégorie significative spécifique. Considérons par exemple le cas des exemples (81) et (82) : il sera possible de coordonner *coup de force* avec *coup d'autorité*, car les deux font partie de la même section sémantique dans la structure du mot *coup*. Or, *coup d'État* se classe aussi normalement dans la même subdivision catégorielle et sémantique que ces autres synapsies et malgré cela, il ne serait peut-être pas acceptable de combiner, dans ces exemples, *coup de force* et *coup d'État*. La raison en réside dans l'emploi (et le sens) très spécifique(s) de cette dernière synapsie : c'est une construction figée, idiomatique et très chargée de contenu sémantique. Elle dépasse, dans sa signification, les cadres de ce que veulent dire *coup de force* et *coup d'autorité*. *Coup de chance* ne peut être coordonné avec *coup de force* dans ces exemples, car cette locution synaptique implique aussi un changement de cadre sémantique. Il s'agit là de tout autre chose que d'une « manœuvre ou action » soigneusement préparée, ce qui est la signification rendue par la synapsie *coup de force*. Les seules coordinations à pouvoir être effectuées sont donc celles qui se font entre des éléments dont la référence porte sur le même type de concept ou, autrement dit, qui ne constituent que des « variations d'un thème ». Nous en voyons encore quelques exemples ci-dessus, par exemple entre les expressions *coup de vélo* et *coup de bus* de l'exemple (77) (les deux étant des moyens de transport, alors que les autres possibilités dénotent de tout autres concepts), ainsi que peut-être (dans un certain sens) entre les expressions *coup de peigne* et le *coup de brosse* de l'exemple (76). Cet exemple n'est pas sans problèmes : certes, *coup de brosse* signifie, d'une part, un

« simple mouvement » qu'on effectue au moyen d'un outil ou d'un instrument et qui ne provoque pas nécessairement de choc (catégorie B du *T.L.F.*), mais il réfère aussi à l'acte sexuel (« coït ») dans un langage argotique et figuré. Il n'est pas non plus possible (logiquement concevable) de combiner la synapsie *coup de peigne* de cet exemple avec les autres solutions proposées : les points d'interrogation suivant les instances de *coup de la main* et de *coup au cul* sont là seulement pour marquer, que dans un autre monde (une autre réalité, ou au sens figuré), il serait peut-être possible de s'imaginer une personne qui effectue de telles actions envers elle-même. Finalement, il n'est pas possible de se *donner* « un bon coup de fourchette » – c'est une qualité qu'on possède ou qu'on ne possède pas, mais on ne se *la donne* pas à chaque instant qu'on a envie de manger quelque chose (par exemple un « gâteau à la crème », dont parle l'exemple et à cause duquel nous avons choisi de faire notre test de coordination en nous servant de cette expression).

La plupart des coordinations proposées pour l'exemple (78) mènent à des bizarreries et ne sont donc possibles que dans des circonstances très particulières (d'où les points d'interrogation). Toutes les solutions proposées dans les exemples (79) et (83) nous semblent impossibles : soit par des relations de tautologie (exemple (83), « du Malin » et « du diable »), soit par des impossibilités référentielles syntaxiques et logiques (exemple (83), *« coups du Malin et [les coups] durs » – les coups du Malin connotent toujours une certaine « dureté »...), soit enfin parce qu'il s'agit là de constructions idiomatiques qui ne se laissent pas pénétrer par d'autres éléments (exemple (79)¹⁴²). L'exemple (80) constitue peut-être un cas particulier dans cette étude des coordinations, car la construction synaptique *coup de couteau* n'y est pas employée dans son sens direct de « heurt physique, projectile = arme à lame ». La construction dénote en fait ici une « bagarre », ce qui est déjà un sens projeté, métonymique de ce sens direct. C'est pour cette raison que les coordinations semblent moins réussies dans cet exemple qu'elles ne le seraient peut-être si l'expression y était à comprendre dans son direct. Or, plus nous nous rapprochons du domaine conceptuel

¹⁴² Il faut encore revenir à la construction synaptique *coup de N* et à la valeur que porte le mot *coup* dans de telles constructions. Certains des exemples hypothétiques ci-dessus ont indiqué qu'une séparation des éléments N (*coup* et *N*²) serait possible dans certains cas d'identité référentielle et conceptuelle entre les éléments coordonnés (cf. par exemple les exemples 77 (*coup de bus*), 83 (*coup du diable*) et 91 (*coup de fourchette et de fourche*)). Or ceci est contraire à ce que nous avons indiqué ailleurs sur le figement total des « synapsies ». Il faudra donc se demander s'il ne s'agit pas ici de constructions nominales figées, mais plutôt du mot *coup* dans son emploi morphologique ? Nous discuterons cette question dans le chapitre 4.2.3.

du *coup de couteau* (sens direct), plus les additions synaptiques (*coup d'épée, coup de pistolet, etc.*) semblent acceptables.

Les exemples forgés par nous présentent des caractéristiques similaires et ils confirment les analyses précédentes : une coordination n'est possible que si nous avons affaire à deux instances du même domaine conceptuel et référentiel. Or considérons les exemples (84) et (101) :

84. Il en a foutu un coup dans les baguettes et sur la gueule. ?

101. On lui a donné des coups de pied, de poing et de marteau, et finalement il s'est rendu.

Ces coordinations ne sont possibles que si le mot *coup* renvoie au même concept et au même référent, dans, au moins, une conception de la « saillance partie-tout » postulée par Kleiber (*loc.cit.*, cf. chap. 3.2.3.1. et 3.2.3.2. ci-dessus). Dans l'exemple (101), la coordination est rendue possible justement parce qu'il faut y présumer une *identité totale* entre les acceptions. L'expression *coup de marteau* change alors aussi de sens : elle ne peut plus dénoter une « fatigue soudaine », mais doit être prise au sens direct d'un heurt physique effectué au moyen d'un marteau. Dans l'exemple (84), par contre, la situation est autre : nous y trouvons tout d'abord l'expression *en foutre un coup dans les baguettes*, qui est une expression argotique pour dénoter le coït homosexuel (entre hommes). Puis, nous trouvons cette expression coordonnée avec le syntagme [*coup*] *sur la gueule*, impliquant un « heurt physique » (dans le sens de « frapper quelqu'un sur la gueule »). Le « coït » et le « heurt physique (sens général) » appartiennent, par exemple, dans la représentation schématique de la figure 31, à la même catégorie de signification, et ils devraient, de ce fait, pouvoir se coordonner de la façon montrée ci-dessus. Or, ceci n'est possible que si la locution verbale *en foutre un coup dans les baguettes* perd son figement structurel (de même que sa figure sémantique), en se divisant en deux parties : *en foutre un coup* et le complément circonstanciel *dans les baguettes*. Le noyau de cette nouvelle construction sera alors la locution verbale, qui, elle, restera entièrement figée (il n'est possible d'effectuer aucune transformation dans cette structure d'*en foutre un coup*). Toutefois, une telle division en deux de la construction verbale originale n'est pas possible : nous avons affaire à une locution verbale figée, idiomatique (quoique cela soit à l'intérieur des cadres de son domaine argotique et vulgaire) et figurée, dont la signification porte sur un seul signifié pour toute la locution. L'expression *en foutre un coup dans les*

baguettes ne peut référer à l'acte sexuel que dans sa construction entière : le référent ne réside ni particulièrement dans le nucleus verbal (*en foutre un coup*), ni dans le complément (*dans les baguettes*), mais les deux parties – la structure locutionnelle totale – est nécessaire pour créer cette figure sémantique et cette référence spécifique. Indépendamment de la structure locutionnelle, les deux segments ne pourront pas non plus créer une telle référence ou présenter un tel sens figuré spécifique : une construction phrasique (ou syntagmatique) constituée des deux éléments *en foutre un coup* (comme construction verbale, prédicative) et *dans les baguettes* [comme complément circonstanciel (de lieu?)], ne serait ni logique ni entièrement intelligible (dans le contexte). Comme une telle division de la construction idiomatique, figée et figurée *en foutre un coup dans les baguettes* n'est pas possible, la coordination proposée ci-dessus dans l'exemple (84) ne pourrait être comprise que comme référant à l'acte sexuel dans les deux cas (*dans les baguettes* et *sur la gueule*) ce qui ne mène, finalement, qu'à une construction sémantiquement et syntaxiquement bizarre. Or une répétition du mot *coup* devant le deuxième élément coordonné pourrait aider à résoudre le problème. Si l'on disait, par exemple, *il en a foutu un coup dans les baguettes et un coup sur la gueule*, on comprendrait plus facilement qu'il s'agit de deux coups séparés (de deux instances sémantiques du mot *coup*). La seule condition à une telle construction serait cependant que les deux sens du mot *coup* soient compatibles avec l'expression verbale d'*en foutre* [un coup], indiquant un « mouvement suivi d'un choc ». Dans une telle coordination, le deuxième *coup* renverrait à son sens habituel d'un « heurt physique, sens général (sans projectile) ».

L'exemple (91) se comporte, par ailleurs, de la même façon : *avoir un bon coup de fourchette* est une construction idiomatique, figée et figurée qui dénote une certaine « caractéristique » (catégorie D selon le *T.L.F.*). Cette locution est ainsi incompatible avec le sens de « mouvement d'un outil, d'un instrument, [-choc] » que véhicule la locution *coup de fourche* à la fin de cette même construction phrasique. Remarquons aussi que la coordination entre *coup d'aspirateur* et *coup de chiffon*, dans l'exemple (92), n'est possible que si l'expression *coup de chiffon* se comprend dans le même sens que *coup d'aspirateur*, c'est-à-dire comme le « mouvement d'un outil, d'un instrument, [-choc] » et une forme de nettoyage rapide. Si l'on entend, par cette même locution synaptique *coup de chiffon*, un « effacement d'une réalité / renouvellement », la coordination ne pourra se faire.

Citons finalement aussi la situation de l'exemple (100) : quoiqu'il y ait deux instances que l'on pourrait, dans un certain sens au moins, caractériser comme de la *communication* – (1) dans l'écriture évoquée au moyen de la construction *jeter un coup de mail*, expression (*Vsup + [N + prép. + N]*) issue d'un contexte informatique, de messagerie électronique, et (2) dans le *regard* communicatif (car ayant un but particulier) du *coup de chasse* (« flirt », « œillade ») – il n'y a pas le même type de communication. Une « œillade » et l'action d'écrire (d'envoyer un message électronique) répondent à des signifiés distincts. La coordination ne pourra donc se faire ici. Elle ne se ferait pas non plus si l'on remplaçait la construction nominale *coup de chasse* par *coup d'œil*, celle-ci dénotant encore moins que celle-là une *communication* quelconque. Il y a, dans cette dernière construction, plutôt « regard rapide » (dans un sens général) que communication (dans un but particulier). Il ne suffit donc pas que les locutions se catégorisent linguistiquement (ou lexicographiquement) au moyen des mêmes termes et des mêmes conceptualisations pour qu'elles puissent se coordonner et être caractérisées comme des parties particulières (ou des portions) d'un seul concept. La valeur et le contenu sémantiques de l'élément *N*² (dans les constructions synaptiques) ou d'un autre élément essentiel à la construction (par exemple le verbe dans les locutions verbales), constituent de très grands facteurs dans la détermination du contenu sémantique du mot *coup* et de la construction entière¹⁴³.

Or l'examen de l'exemple (84) nous a, en tous cas, servi à montrer qu'il n'y a pas d'*identité* entre les signifiés distincts des acceptions « heurt physique, sens général » et « heurt physique = coït ». Il y a polysémie conventionnelle, plutôt que polysémie par variations dans l'application [cf. *window* dans l'exemple 6b)]. Toutes les subdivisions de nos analyses conceptuelles des figures (33-34) ne constituent donc pas des variations dans l'application d'un thème unique. Cela se voit aussi par l'étude des exemples suivants :

104. Presque tous les coups sont permis au catch, même les coups de poing. ?
 105. Le joueur a foutu / donné / lancé / fait / frappé un grand coup d'envoi. ?* [par ex. au football]
 106. Le joueur a donné un coup de pied et un coup droit au ballon. * [par ex. au football]
 107. Le joueur a donné un coup de poing et un coup franc au ballon. * [par ex. au volleyball]
 108. Le joueur a envoyé un coup droit et un coup de gueule vers le but. * ? [par ex. au football]

¹⁴³ Voir chap. 4.2.3. à ce propos.

109. Il a réussi un très bon coup droit au poker.*
 110. Il a frappé un très bon coup de poker.*
 111. Il a réussi un très bon coup de poker.
 112. Son coup de dés était franc.*
 113. Son coup de dés / de poker m'a foutu un coup.*
 114. C'est un coup de dés qui fait mal.
 115. Il en a foutu un coup dans les baguettes et au poker.*

Ces exemples montrent (a) l'impossibilité de coordonner des instances du mot *coup* issues des acceptions « heurt physique, sens général » et « heurt physique : mouvement offensif dans un jeu » [cf. les exemples (105-108)], les deux étant issues de la même catégorie de signification selon le *T.L.F.* (1978 ; catégorie A) et selon nos analyses puissanciennes [saisies plénières (A)]. Parmi ces exemples, la seule coordination qui pourrait se faire est celle du verbe *faire* dans l'exemple (105) : l'on pourrait effectivement dire *Le joueur a fait un grand coup d'envoi*, si l'on caractérisait, par ce fait même, le *coup d'envoi* (*comment était le coup d'envoi de ce joueur ? Un coup d'envoi merveilleux ; meilleur que les coups d'envoi habituels...*). Or ceci ne constituerait pas une construction idiomatique en français courant. Observons de même, dans ce contexte, que l'exemple (104) ne serait pas impossible, *si* les deux instances du mot *coup* se comprenaient sémantiquement de la même façon ; c'est-à-dire comme étant des instances d'un *seul sens commun*, à savoir celui de « heurt physique, sens général » ou celui de « tour, stratagème » (l'expression *coup de poing* serait donc aussi comprise en termes d'un « tour » qu'on peut faire dans un moment de jeu afin de se garantir la victoire).

Ces exemples nous montrent aussi (b) l'impossibilité de coordonner des instances du mot *coup* qui appartiennent aux deux acceptions dénotant un moment de jeu : 1. l'acception « mouvement offensif dans un jeu », catégorie A selon le *T.L.F.*, « mouvement suivi d'un choc » et 2. l'acception « mouvement dans un jeu », catégorie B selon le *T.L.F.*, « mouvement d'un outil, d'un instrument, sans qu'il y ait de choc ». Les deux acceptions dénotant un « jeu » sont trop différentes l'une de l'autre, par leurs constructions différentes et par les variations en procédures (en actions), l'une (1) dénotant un mouvement prompt, vivace et « avec une intention généralement hostile » (*T.L.F.*, 1978), alors que l'autre (2) n'inclut qu'un « simple mouvement d'un outil, d'un instrument, etc. » sans hostilité ni choc. Ce fait concerne

les exemples (109), (110) et (112). L'exemple (111), que nous avons emprunté au *Petit Larousse* (1991, p. 277), est entièrement sans coordination.

Il n'est pas non plus possible de coordonner (c) des instances du mot *coup* ressortissant à l'acception « mouvement dans un jeu » (catégorie B selon le *T.L.F.*, « mouvement d'un outil, d'un instrument, sans qu'il y ait de choc ») et l'acception « heurt physique, sens général » [exemple (113)]. Par contre, l'exemple (114) ne nous semble pas impossible : le prédicat de cette phrase est à comprendre au figuré, dans le sens d'un choc moral. Mais remarquons qu'il n'y a pas ici de coordination entre deux instances du mot *coup* ; il n'y a qu'une seule expression contenant le mot *coup* (*coup de dés*). Si l'on avait dit, par exemple, **C'est un coup de dés qui me donne un coup*, en coordonnant ainsi la dénotation d'un « mouvement dans un jeu » (cat. B, -choc) et celle d'un « heurt physique, sens général » (cat. A, +choc), la construction aurait été impossible.

Finalement, (d) l'exemple (115) nous montre qu'il n'est pas non plus possible de coordonner l'acception de heurt physique au sens de « coït » et l'acception d'un « heurt physique = mouvement offensif dans un jeu ». Il y a, entre ces deux acceptions, – tout comme il y a entre les acceptions « heurt physique = mouvement offensif dans un jeu » et « heurt physique, sens général », ainsi qu'entre « heurt physique, sens général » et « heurt physique = coït » – une différence au niveau des signifiés et, en conséquence, une relation polysémique conventionnelle. Toutes les subdivisions des catégories significatives majeures ou des « structures sémantiques profondes » ne constituent donc pas des variations dans l'application dans le sens polysémique du terme.

D'après ce qu'ont montré nos considérations théoriques du chapitre trois¹⁴⁴, cette impossibilité de coordination laisserait entendre que le mot *coup* présente une structure sémantique qui est polysémique dans un sens conventionnel plutôt que polysémique par des « variations dans l'application ». Les relations illustrées ci-dessus entre les différentes acceptions, ainsi que la division en deux (trois) cinétismes, nous exposent, plutôt que des variations dans l'activation ou la désactivation de certaines zones inhérentes à un concept, une structure comprenant plusieurs signifiés pour un signifiant. Si nous comparons ces instances du mot *coup* à nos considérations

¹⁴⁴ Voir entre autres notre étude des *facettes* de Cruse, 1996, et notre exemple sur la coordination de *window*.

précédentes sur le mot *window*, nous verrons que le mot *coup*, dans ces extensions et expansions sémantiques et référentielles, ne se comporte pas de la même façon que le fait *window* dans l'exemple 6a). Il se rapproche plutôt du *window* de l'exemple 6b) (« zone d'écran informatique » et « zone d'une enveloppe »). De plus, ces emplois du mot *coup* ne répondent pas à la « règle » de la « saillance partie-tout », établie ci-dessus (chap. 3) par Kleiber (*op.cit.*) : les extensions référentielles qui se forment dans (par) le passage d'une acception « originale », « directe » (car dénotant le « référent direct » d'un « heurt physique », etc.) à une acception secondaire (« indirecte », figurée ou sémantiquement spécialisée), vont, dans la plupart des cas, au-delà de la structure d'un seul concept ou d'un seul référent. De nouveaux domaines de référence et de nouveaux concepts se créent et se forment au moyen de ces extensions. D'après ce que nous avons constaté précédemment sur la structure polysémique du mot *window*, il faut donc dire que la plupart des acceptions du mot *coup*, localisées au plan de l'expression, se placent à l'intérieur des cadres d'une telle polysémie conventionnelle, du fait qu'elles renvoient à des concepts et à des référents spécifiques (de la même façon que le font les exemples de *window* dans 6b)) et qu'elles constituent ainsi des effets de sens distincts pour un seul signifiant. Ainsi pouvons-nous dire que les acceptions suivantes sont en une relation de polysémie conventionnelle les unes avec les autres, par le fait qu'elles constituent des *signifiés distincts* :

- « (mouvement suivi d'un) heurt » (♠ ; en relation de polysémie pragmatique (« variations dans l'application ») avec l'acception « traîtrise »)
- « quantité » (♣)
- « coït »
- « manœuvre ou action impliquant un risque et un profit » [en relation de polysémie pragmatique avec les acceptions « tentative », « effort », « tour, stratagème » (voir aussi 4.2.3. et 4.3.)]
- « occasion »
- « fois »
- « influence »
- « caractéristiques » (♥)
- « action des éléments et action d'un élément surnaturel » (emplois du mot *coup* discutés *in* : ♠)

- « allure » (discuté *in* : ♥)
- « habileté, savoir-faire » (emploi du mot *coup* discuté *in* : ♥)
- « avec l'idée d'un simple mouvement » (± choc) (♥)
- « aide » (emploi du mot *coup* discuté *in* : ♥, voir aussi 4.2.3.)
- « mouvement dans un jeu » (emploi du mot *coup* discuté *in* : ♥, voir aussi 4.2.3.)
- « mouvement offensif » (dans un jeu, par exemple) (♦)
- « un peu » (voir chap. 4.2.3., aussi discuté *in* : ♣)
- « communication » (emploi du mot *coup* discuté *in* : ♥, voir aussi 4.2.3.)
- « transport » (emploi du mot *coup* discuté *in* : ♥, voir aussi 4.2.3.)
- « décision prompte » (emploi du mot *coup* discuté *in* : ♥, voir aussi 4.2.3.)
- « expression d'opinion et de critique » (emploi du mot *coup* discuté *in* : ♥, voir aussi 4.2.3.)
- « émission phonétique ou sonore » (emploi du mot *coup* discuté *in* : ♥)
- « salutation / hommage » (emploi du mot *coup* discuté *in* : ♥, voir aussi 4.2.3.).

Les acceptions qui sont suivies d'un symbole ou posent des problèmes ultérieurs, ou contiennent, à l'intérieur des concepts mêmes, des « variations référentielles » dans le sens d'une « saillance partie-tout » ou selon les conceptions des *zones actives* et des *facettes* :

(♠) Le « heurt » peut dénoter tant des heurts « au sens général » (sans tiers élément) que des heurts qui sont effectués au moyen d'un projectile. Le problème est de déterminer la valeur sémantique de l'application extensionnelle (+projectile) de cet autre heurt ; y a-t-il polysémie conventionnelle entre ces deux acceptions, ou y a-t-il plutôt activation de certaines zones inhérentes au concept ? Comparons les coordinations suivantes :

116. Le voleur lui a donné des coups de couteau et des coups de pied.

117. Le voleur a menacé de tuer les victimes par des coups de couteau et des coups de feu.

118. Il m'a filé un coup de pied au tibia et un coup de poignard dans le dos. ?

119. Il m'en a foutu un coup de pied au tibia et un coup de pute.* / Il m'en a foutu un coup de pute et un coup de pied au tibia. *

120. Il m'en a foutu un coup de pied au cul et un coup en vache.*

121. Il m'en a foutu un coup en vache et un coup de poing sur la gueule. ?*

122. Il a tué sa victime à coups de pistolet et à coups de couteau.

123. Il a tué sa victime par un coup de pistolet et un coup de pied à la tête.

124. Le coup de fusil et le coup de pied du caporal ont très vite réveillé la sentinelle dormante.

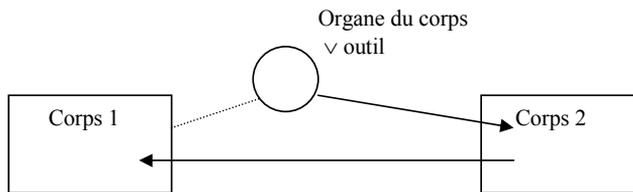
125. Il a battu sa femme à coups de poing et à coups de couteau.

126. Il lui a donné des coups de poing, [des coups] de pied et [des coups] de couteau.

Selon ces exemples, *coup* dans le sens de « heurt physique » – que cela soit *sans* ou *avec projectile* – ne renverrait qu'à un seul concept. Il n'y aurait donc là qu'un seul signifié de base. Or l'emploi d'un projectile n'est ni inhérent ni nécessaire au concept de « heurt », mais sa *possibilité* peut résider dans la structure conceptuelle de ce qui constitue un « heurt », de la même façon dont un *nom propre* n'est pas inhérent à ce qui constitue un être humain (mais plutôt un fait *social*). Pourtant, nous avons déjà vu, dans le troisième chapitre de cette étude (voir p. 102 *sq.*), que Langacker, entre autres, semble compter les faits sociaux, physiques, psychologiques etc. parmi les *zones* virtuelles d'un individu (d'une unité). Ainsi est-il aussi concevable de compter la *possibilité* de l'emploi d'un projectile comme une *zone* virtuelle de ce qui constitue un « mouvement suivi d'un heurt physique ». Le « heurt physique, au moyen d'un projectile » ferait donc, d'après une telle analyse, partie du concept unitaire et général d'un « heurt physique » : il n'en constituerait, en fait, qu'une *zone* (actualisation) possible. Il ne s'agirait donc pas d'un cas de polysémie conventionnelle, mais plutôt d'une variation dans l'application du mot *coup* dans ce sens. Si nous retournons à la figure 33 (p. 203), nous verrons aussi que les deux variations [\pm projectile] y sont caractérisées comme des instances particulières d'un sens plus large ; le sens général d'un *mouvement suivi d'un choc*. Toutes les subdivisions de cette figure et de ce sens général qui ne sont pas numérotées (c'est-à-dire, les acceptions « choc physique (avec ou sans projectile) » et « choc moral »), constitueraient ainsi des *variations référentielles* d'un tel sens général. Il y aurait *focalisation* sur certaines zones ou portions particulières du concept général de « mouvement suivi d'un choc » (ou de ce qui est inclus dans un tel concept). Cela vaut tant pour la distinction observée entre le « heurt moral » et le « heurt physique » que pour les relations existant entre les acceptions « blessure » et « son » (pour ce qui est du heurt sans projectile) et les acceptions « son / bruit » et « l'outil utilisé pour produire le choc » (quant à certains emplois du *coup* dans le sens d'un « heurt physique au moyen d'un projectile »). Ainsi peut-on concevoir, dans une vue *extensive* des *zones* virtuelles du mot *coup* dans ce sens, tant le *pistolet* que le *son* produit par le pistolet comme des portions

intrinsèques de l'action de *tirer un coup de pistolet*. L'exemple est peut-être moins concret que ne l'était celui du lexème *window*, mais il suit néanmoins la même règle d'un *concept* et d'un objet de référence dont on peut actualiser différentes portions. Il s'agit ici d'une focalisation sur différents aspects du concept lui-même : la différence entre le concept de *window* et celui de *coup* ne consiste qu'en le fait que ce dernier renvoie à une « action » et non à un objet (ce que fait le mot *fenêtre*). Cette référence particulière rend le concept de *coup* non « tangible » et moins concrètement défini(e) qu'une *fenêtre*, mais il s'agit néanmoins de la même relation qui se présente pour les deux cas et leurs portions référentielles respectives (leurs référents directs et indirects respectifs). En effet, il est possible de caractériser tant le projectile (pistolet, couteau, etc.) que les organes du corps utilisés pour produire le *coup* (le choc physique) comme des outils ou des moyens intrinsèques à l'action de « produire un choc ». Ainsi, les figures 23-24 (pp. 158-9) sont erronées et il faudra décrire l'action par une seule figure commune telle que celle-ci :

Figure 37 : mouvement suivi d'un heurt physique (\pm projectile)



Le « moyen » de l'exécution de l'action – que cela soit un organe du corps ou un outil « étranger » au corps physique de l'actant 1 – sera donc conçu comme quelque chose qui *fait partie* de l'action exécutée par le Corps 1, et non pas comme quelque chose d'extérieur comme nous l'a montré la figure 24. Pieds, poings, couteaux et pistolets auront une *valeur fonctionnelle* égale. C'est à travers ces objets et ces tiers éléments que le Corps1 réussira à produire un choc physique chez le Corps2. Le Corps2 réagira, à son tour, à ce choc physique, « plus ou moins clairement » de la façon dont l'a entendu le Corps1 (cf. aussi Victorri & Fuchs, 1996, p. 49 et Picoche, 1986, p. 59-63). Que le trait qui unit le Corps1 avec le moyen (le cercle) soit pointillé, signifie qu'il n'y a pas toujours, dans tous les usages du mot *coup*, de mention langagière du moyen par lequel l'action est exécutée : cf. *Pierre a donné un coup à Paul* = Pierre a frappé Paul. On peut illustrer cela aussi par une formule qui se rapproche de celle que présentent Picoche et Rolland dans leur *Dictionnaire du français usuel* (2002). Les

deux acceptions étudiées ci-dessus se définiront alors comme des instances particulières d'une seule caractérisation typique : « Jean donne à Jeannot un coup de pied au derrière », c'est-à-dire qu'il y a là l'expression d'un « A1 humain » qui « DONNE à A2 un coup ». Ce *coup* peut encore être caractérisé en termes d'un « coup de A3 », mais observons que c'est à ce niveau et quant à la valeur du « A3 », qu'apparaissent les différences entre les acceptions « mouvement suivi d'un choc, sens général » et « mouvement suivi d'un choc / projectile ». Cette formule « A1 humain DONNE à A2 un coup de A3 » peut encore inclure un complément circonstanciel (A4) du genre *au derrière, dans le dos* (ex. *coup de poignard dans le dos*), de sorte que la formule entière que donnent Picoche & Rolland (2002) se lit « A1 humain DONNE à A2 un coup de A3 à / sur (ou autre préposition) A4 ». Or la spécification circonstancielle en A4 peut être omise : elle ne constitue aucune partie obligatoire ou inhérente à la formule précisée.

L'unification conceptuelle des deux « acceptions » (« heurt physique, sens général » et « heurt physique, projectile ») se motivera et se soutiendra aussi par notre définition de l'acception plénier et du signifié de puissance du mot *coup* (cf. chap. 4.1.3.). Le mot *coup* au sens plénier, ce n'est pas seulement l'action de frapper, ce sont aussi tous les ingrédients et éléments inclus dans cette action : l'outil, l'instrument ou l'organe du corps, la violence, l'intentionnalité de l'action, les blessures, les effets sonores produits par le heurt physique... tous ces éléments constitueront donc des parties du « tout » conceptuel du mot *coup* dans son sens plénier d'un « mouvement suivi d'un choc ». Tous ces éléments seront, d'après une telle analyse, en relation de *polysémie par variations dans l'application* avec le concept « total » de l'action de provoquer, chez un Corps² (et au moyen d'un Corps³), la sensation et l'effet d'un heurt physique.

Une question ultérieure se pose finalement quant à la valeur sémantique des spécifications « projectile = arme à feu » et « projectile = arme à lame ». Nous dirions que ces différenciations spécifiques ne proviennent d'aucune structure polysémique inhérente ni pragmatique, mais qu'elles ne constituent que des *variations contextuelles* (sans polysémie). Cette question se rapproche en fait de celle de l'action d'*eating*, évoquée plus haut (p. 123) dans un exemple emprunté à Katz (1972, p. 60), où l'auteur précise qu'il faut faire la distinction entre le *sens* d'un lexème et « a fully detailed description of the actual things, situations, activities, events, and such to which words refer ». Que l'on donne un coup de *couteau* ou un coup de *pistolet*

importe donc peu ; ce qui compte, pour la structure polysémique du concept d'un « heurt physique, effectué au moyen d'un projectile », c'est notamment la *présence* d'un projectile – quel que soit, en effet, cet objet ou ce tiers élément (voir aussi Picoche & Rolland, 2002, à ce propos).

Nous avons aussi vu, par la figure 33 et par les considérations précédentes, que l'acception « coït » ne constituait pas un cas de polysémie pragmatique ; il y a, en effet, entre cette acception et le sens général de « mouvement suivi d'un choc » une différence qui va au-delà des variations référentielles d'un seul concept. L'acception « coït » comprend bien un « mouvement suivi d'un choc » et elle s'inscrit dans le même schéma qu'illustrent la figure 37 et la formule de Picoche & Rolland (2002) : il s'agit là aussi d'un « A1 humain » qui « donne à A2 un coup de A3 à / sur (ou autre préposition) A4 ». Le concept de « coït » n'est cependant pas inhérent à la structure conceptuelle du « mouvement suivi d'un choc » ; il en est une *extension métonymique* qui forme son propre concept (son propre signifié). La question se pose alors de savoir s'il y a une relation de polysémie conventionnelle ou une relation de « simples variations contextuelles » entre l'acception plénière (directe, la plus concrète) du « mouvement suivi d'un choc (heurt physique) » et l'acception « coït », qui, elle aussi, sert à dénoter un mouvement suivi d'un choc. Considérons à ce propos, par exemple, les expressions suivantes :

- a) *Paul a tiré un coup (et il a fait jouir Marie).*
Paul a tiré un coup (et il a tué le voleur).
- b) *Paul a donné un coup de sabre à Marie (et cela lui a fait plaisir / cela l'a tuée).*
- c) *Paul a donné un coup de brosse à Marie (il a nettoyé ses vêtements qui étaient poussiéreux / il a fait l'amour avec elle).*

Par ces exemples, nous voyons la polysémie des expressions *donner un coup de brosse*, *donner un coup de sabre*, et *tirer un coup*. Dans la première des expressions, *tirer un coup* (a), il s'agit d'un *coup de pistolet* ou de *fusil* (on tue le voleur), alors que dans l'autre, il s'agit du *coup* qu'on « tire » dans un moment d'intimité sexuelle. Dans l'exemple (b), nous voyons cette même relation polysémique pour une expression qui dénote tant l'acte sexuel qu'un acte de violence : la figure réside dans l'interprétation (directe ou figurée) du N² « sabre ». Dans (c), les explications sont données entre parenthèses : il y a donc l'expression du « mouvement d'un outil, d'un instrument, d'un organe du corps, sans qu'il y ait forcément de choc » et celle d'un « acte sexuel »

(langage vulgaire, argotique). Toutes ces constructions ont la même structure compositionnelle : ce sont des structures locutionnelles, figées, lexicalisées...., soit par la forme locutionnelle verbale d'un *Vop.* + *SN* (*tirer un coup*), soit par la forme d'un *Vsup* + *SNsynaptique*, comme dans les constructions (*donner un*) *coup de brosse* et *coup de sabre*. Il ne s'agit donc pas ici du même type de relation que celle que nous verrons pour les expressions *pour le coup* / *pour un coup* dans l'exemple tiré de Dumas (1961, voir p. 267, 286 sq.), où il y a deux structures contenant exactement les mêmes éléments (*pour + un / le + coup*), mais où les modes de composition sont entièrement différents, ce qui a aussi provoqué une différence de sens et d'emploi. Dans ce dernier cas, il n'y a pas *polysémie*, mais plutôt une relation d'*homonymie* et une variation contextuelle de la même combinaison de mots, mais non de la même *composition nominale*. Dans le cas de l'acception « coït », cependant, et dans le cas des exemples cités ci-dessus, la relation ne relève ni d'un cas d'*homonymie*, ni d'une variation contextuelle de la même combinaison de mots, mais il faut y opposer deux structures fixes, figées, lexicalisées qui renvoient à deux concepts entièrement différents. Ce renvoi ne se fait pas pour ce qui est de l'un ou de l'autre des éléments constituants particuliers, mais il se fait pour la construction entière : une séparation des éléments constituants ne donnera pas la même interprétation sémantique, mais c'est uniquement par la construction entière que nous pouvons observer le signifié et le concept communs et unitaires des locutions en question¹⁴⁵.

Certes, cette *polysémie conventionnelle* – car, par la différence en signifiés, c'est ainsi que se définira cette relation entre les acceptions concernées – est une polysémie qui s'active par le contexte de référence : ce n'est qu'en connaissant l'environnement linguistique et extra-linguistique de l'expression *donner un coup de brosse* que nous savons s'il s'agit d'un moment d'intimité sexuelle ou de l'action d'épousseter les vêtements de quelqu'un. Il est question d'une *ambiguïté lexicale* et, on se le rappelle, les indéterminations lexicales (les ambiguïtés) ne peuvent pas apparaître dans des cas de la polysémie par variations dans l'application : avec Nunberg & Zaenen (1997, p. 16), nous avons indiqué (chap. 3.2.3.1.), que notre « connaissance des normes sociales » précisera quelle « portion » du lapin on mange ou porte en fourrure. Toutefois, dans une phrase isolée et sans explications ultérieures, nous ne saurions pas si c'est dans le sens sexuel ou le sens d'un « heurt physique » que *Paul tire un coup*.

¹⁴⁵ Cf. notre étude des synapsies, p. 40 sqq.

En plus, cette question se pose mal, car les deux *sens* ne sont pas des portions distinctes (virtuelles) d'un seul concept ou référent.

Il y a donc *polysémie conventionnelle* entre ces deux acceptions. Cette définition en deux signifiés et en deux acceptions différentes, pour l'acception plénière de « mouvement suivi d'un choc » et l'acception « coït », se motivera aussi par notre analyse puissancielle (chapitre 4.3.). Il faut, par exemple, observer une différence dans la conceptualisation et le contenu du « choc » que provoquent le « mouvement, heurt physique » et le « mouvement, acte sexuel ». Nous compterons en fait, d'après nos observations sur le mot *coup*, avec deux types de « chocs » séparés ; un qui désigne une certaine hostilité (brutalité, violence ou « intention de faire mal », comme nous le dit Picoche, *comm. pers.*), et un autre qui désigne un « changement brusque » ou une rencontre (corporelle ou autre, entre deux actants) sans qu'il y ait ni hostilité ni violence. Nous développerons ces considérations de façon plus approfondie dans le chapitre 4.3., au moyen de nos définitions finales des cinétismes à compter pour la structure sémantique du mot *coup*. L'acception « coït » et celle de « mouvement suivi d'un choc (physique) » (sens général) seront donc, d'après ces analyses, en relation de polysémie conventionnelle l'une avec l'autre.

La division en deux types de « chocs » comptera aussi pour expliquer *pourquoi* l'acception « coït » est en relation de polysémie conventionnelle avec l'acception directe (plénière) de « mouvement suivi d'un choc (physique) », alors que l'acception « trahison » sera définie ci-dessous comme ne l'étant pas. D'après nos analyses, l'acception « trahison », sens figuré et n'existant que dans quelques structures locutionnelles spécifiques, se définit comme une « variation dans l'application » du concept général d'un « mouvement suivi d'un choc ». C'est une « variation » qui s'est formulée par une *extension* au niveau conceptuel et au niveau de l'analyse sémique. Cette acception se rapproche du « mouvement suivi d'un choc », a) en ce qu'elle suit le même schéma qu'illustrent la figure 37 et la formule que donnent Picoche & Rolland (2002), et b) parce qu'elle se présente sémantiquement comme un « choc moral » qu'on subit : il y a donc, dans sa structure conceptuelle, la présence d'un « mouvement suivi d'un choc », où ce « choc » est à comprendre au sens « moral » (abstrait), quoiqu'il dénote toujours une certaine hostilité ou violence. C'est ici qu'entre en ligne de compte la division en deux types de chocs : dans le cas de « trahison », il y aurait une « intention de faire mal », l'expression d'une certaine

hostilité ou violence, alors que dans le cas de « coït », il n'y aurait qu'une rencontre entre deux corps (cf. chap. 4.3. sur cette question).

La « trahison » que désigne le mot *coup*, contient alors intrinsèquement, l'idée d'un « mouvement suivi d'un choc », que cela soit de façon physique [ex. *coup de poignard dans le dos*, cf. l'exemple (118)] ou dans un sens plus « moral » [ex. *coup de pute*, *coup en vache*, ex. (119-121)]. Remarquons par ailleurs que, de tous ces exemples, c'est l'exemple (118) qui nous paraît le plus acceptable : l'expression d'une action de trahison – le *coup de poignard dans le dos* – constitue un emploi *figuré* de l'action (directe) de mettre un couteau (poignard) dans le dos de quelqu'un. Il y a donc, au nucleus même de cette construction, l'idée d'un « heurt physique, avec projectile », ce qui permet la coordination là où échouent d'autres emplois, plus indirects, du mot *coup* (*coup de pute*, *coup en vache*). Le fait qu'il n'est pas possible de coordonner les acceptions « trahison » et « mouvement suivi d'un choc (physique) », dépend essentiellement du très haut degré de figure sémantique que démontrent les expressions dénotant une action de « trahison » (*coup de Jarnac*, *coup de pute*, *coup en vache*). Cette figure sémantique se forme, premièrement, dans la structure du N^2 , mais elle ne se limite pas à cet élément N^2 : à cause de la relation très étroite que l'on peut observer entre la figure sémantique et le figement syntaxique, et à cause du caractère très spécifique de telles « formes de compositions nominales » que sont les synapsies (et les semi-synapsies) de nos recherches (cf. Benveniste, 1974, p. 171 *sq.*), la construction en est affectée.

En sémantique puissancielle, le « heurt moral » est subduit à l'acception « heurt physique », de même que l'acception « trahison » l'est (cf. figure 49, chap. 4.3.). Néanmoins, la relation entre le « heurt moral » et l'acception « trahison » n'inclura pas nécessairement un *appauvrissement sémantique*, mais plutôt une spécialisation qui se fait par l'ajout de quelques sèmes complémentaires. La question se pose alors de savoir si l'on a affaire à un cas de *genre prochain*... Rappelons que la subduction se définissait comme un développement d'abstractions successives, ou comme un « appauvrissement sémique ». Or, s'il n'y a pas d'appauvrissement sémique à observer entre l'acception « heurt moral » et celle de « trahison », et que celle-ci contienne, dans sa structure sémantique, tant la dénotation d'un *heurt moral* que celle d'un *heurt physique*, il faudra en conclure qu'il s'agit plutôt d'une *concrétisation* et d'un *enrichissement sémantique*, que d'une abstraction (et d'une subduction). Nous reviendrons à cette question dans notre étude puissancielle à venir (chap. 4.3.).

L'étude des acceptions « actions (mal)heureuses des éléments » (catégorie C selon le *T.L.F.*) et « actions d'un élément surnaturel » (du hasard ou d'une divinité quelconque), se rapproche de l'examen précédent des différentes manifestations de l'acception « mouvement suivi d'un choc » : certaines expressions appartenant à ces deux acceptions, peuvent aussi inclure une interprétation et une dénotation sémantiques en termes d'un « mouvement suivi d'un choc ». En fait, l'analyse de ces acceptions doit se faire au moyen de trois schémas de représentation spécifiques, dont le rapprochement de l'acception « mouvement suivi d'un choc » n'est que le premier. Observons que les acceptions « actions (mal)heureuses des éléments » et « actions d'un élément surnaturel » sont en relation de subduction par rapport à l'acception plénière ; elles en constituent des saisies intermédiaires dans l'analyse puissancielle. La figure sémantique des actants (le *soleil*, le *vent*, etc.) ont provoqué une abstraction quant au « choc » éprouvé, mais il y reste l'expression de l'effet de sens plénier (le « mouvement suivi d'un choc ») et la présence d'une certaine « intensité » ou « violence » dans l'interprétation de ce « choc ». Ce premier schéma de représentation qui permet d'analyser les acceptions en question en de tels termes, inclura les structures locutionnelles (synaptiques) dénotant une action des éléments (*coup de vent*, *coup de soleil*, *coup de froid*, *coup de tabac*, etc.), ainsi que certaines expressions appartenant à un domaine de référence surnaturel (*coup du diable*, *coup de malheur*, etc.). Dans ce dernier cas, la sélection d'expressions semble être limitée à des instances où le N^2 apporte un sens *négatif* à la construction. Comparons, par exemple, les constructions suivantes :

127. C'est par un coup de vent et un coup du ciel qu'il a réussi à mener le bateau vers le bord de l'eau.

un coup de bol
un coup de pot
un coup de chance

128. Son coup de soleil / coup de froid était un vrai coup du diable

un vrai coup de malheur.
un vrai coup de chance.
un vrai coup du ciel.
un vrai coup de pot.

129. Il a eu (reçu) un coup de soleil et (un*) le coup du diable.

Le sens « mouvement suivi d'un choc (physique ou moral) » se fait sentir plus nettement dans les constructions avec *coup du diable* (ex. 128, 129) et *coup de malheur* (128), outre les cas déjà cités d'une « action des éléments », où le « mouvement suivi d'un choc » est toujours présent. Dans ces cas-ci, l'analyse du *coup* pourra se faire dans les mêmes termes que l'analyse précédente des emplois du *coup* = « heurt physique (avec ou sans projectile) ». C'est ici une relation similaire à ce qu'expriment Picoche & Rolland (2002) par leur formule (citée ci-dessus). Appliquée à cette acception du mot *coup*, la formule se modifiera, en n'indiquant plus un « A1 humain ». On éliminera de même toute notation d'un actant-sujet *actif*, en obtenant ainsi, dans une construction renversée au passif, la formule d'un coup que subit A2 par intervention d'un élément surnaturel ou naturel A3. Il n'y a pas d'actant-sujet A1 séparé, mais c'est le « A3 » de la formule « un coup de A3 » qui remplit cette fonction (parce que c'est cet élément qui provoque l'action). Le « A3 » n'est pas humain, parfois même pas « concret » (de la façon dont le *soleil* et le *vent* peuvent l'être, c'est-à-dire parce qu'ils peuvent provoquer des réactions physiques directes), mais abstrait (le *destin*, le *malheur*, le *diable*). La « variation dans l'application » du concept « mouvement suivi d'un choc » porte donc sur les actants ou la source de l'action, mais non vraiment sur l'action elle-même (sur le « mouvement suivi d'un choc »), sauf pour ce qui est de la valeur (positive ou négative) rattachée à l'action. Cette valeur se détermine par l'apport sémantique spécifique du second élément nominal (N^2) de la construction syntactique (ou semi-syntactique). Sémantiquement, hors l'analyse puissancielle (mais exprimé dans des termes d'une polysémie par « variations dans l'application »), il s'agit ici d'un « mouvement suivi d'un choc » à des spécifications sémiques en contexte (valeur ajoutée par le N^2).

Dans les autres cas de ces exemples, à savoir quand la construction *coup de N* (dont surtout le *N*) dénote quelque chose de positif (le *ciel* et la *chance* étant normalement associés à des éléments positifs, de même que *pot* et *bol* qui portent cette signification figurée), le sens du mot *coup* ne sera pas celui d'un « mouvement suivi d'un choc », mais plutôt celui d'une simple « action » ou d'un « tour » que fait quelqu'un (un élément surnaturel) en faveur de quelqu'un d'autre. Or, le mot « action » ne signifie pas ici une « action ou manœuvre exécutée rapidement et impliquant un risque et un profit » – car, s'il y a intervention divine ou action du hasard (par *un coup de chance*,

un coup du ciel, etc.), a) ce n'est pas une action ou une manœuvre qu'on exécute soi-même ou sur laquelle on peut avoir une influence (pour ce qui est de sa rapidité ou de son résultat). Ceci dit, b) on ne court normalement aucun risque soi-même (mais il pourra évidemment y avoir profit). L'actant est toujours cet élément surnaturel (*le coup du ciel*, *le coup de la Providence*) et l'être humain est le récepteur, le destinataire de l'action. L'action dénote un mouvement, mais ce mouvement n'est pas suivi d'un choc. Voilà la différence entre ce second type de constructions et la première analyse de ces acceptions, ci-dessus. Dans les deux cas, il est possible de parler de « variations dans l'application » : dans le cas des « actions (mal)heureuses des éléments » et des « actions [négatives] d'un élément surnaturel », la variation se fait quant au « mouvement suivi d'un choc » (c'est-à-dire au sens plénier du lexème), alors que, dans le cas où les « actions d'un élément surnaturel » présentent un apport sémantique plutôt positif – dans le sens d'un mouvement qui n'est pas suivi d'un choc, mais qu'une entité surnaturelle (le hasard ou une entité divine) fait en faveur de quelqu'un d'autre – la variation se fera plutôt quant à l'expression d'une (simple) « action » (mouvement sans choc) ou à celle d'un « tour » (sans « stratagème »).

Dans les deux cas, cependant, l'on définira une *extension sémique et référentielle* du concept unitaire dans les cadres de la polysémie par « variations dans l'application », et une *subduction* de la saisie plénier dans l'analyse puissancielle (les deux acceptions étant des saisies intermédiaires).

La troisième possibilité – le troisième schéma de représentation et d'analyse – consiste cependant à ne pas concevoir ces emplois en de pareils termes, mais de les voir plutôt comme des instances d'une acception singulière (unitaire). Cette troisième analyse est motivée par les similarités qu'on peut observer entre les différentes instances dénotant une action effectuée par un « élément surnaturel » tels le hasard ou une entité divine (par exemple *dieu* qui est sous-entendu au *ciel* dans *coup du ciel* et *diable* dans *coup du diable*). Que l'on dise *coup du Malin*, *coup du diable*, *coup de la Fortune*, *coup de bol*, *coup de pot*, *coup de chance*... il y a une « action » effectuée par un élément surnaturel pour ou contre quelqu'un ; il y a un « mouvement » qui peut être suivi d'un choc (mais qui ne l'est pas nécessairement, [+mouvement, ±choc]). Ce qui change le contexte – et notre conception de la valeur apportée par le mot *coup* – c'est le contenu positif / négatif véhiculé par l'élément *N*². Dans un certain sens, la

seule différence résiderait donc, premièrement, dans *l'activation ou la désactivation* des zones « événement heureux » / « événement malheureux » et, secondairement, dans la valeur du sème [choc].

Ce sont donc ces trois analyses qui permettent à la figure 33 de représenter la structure conceptuelle et la compréhension sémantique du mot *coup* dans le sens d'une « action des éléments, du hasard, ou par intervention divine » au moyen de trois traits relationnels possibles : soit on définit cette acception (1) comme une instance de la polysémie des « variations dans l'application », où certaines expressions sont saisies comme des variations référentielles du concept général d'un « mouvement suivi d'un choc » (les « actions des éléments » + certaines expressions dénotant une « action *négative* » effectuée par « un élément surnaturel »), alors que d'autres se basent sur le concept d'un « tour », non dans le sens d'une « tromperie », mais dans celui d'une « action » ou d'un « simple mouvement, sans choc ». Soit on la définit, par contre, (2) comme une instance de polysémie conventionnelle quant à ses relations avec ces autres acceptions. L'acception serait donc pleinement une acception propre (avec son propre signifié, défini à partir du signifié de puissance et avec des sèmes afférents en contexte qui spécifieront les différents effets de sens pour chacun des cas décrits ci-dessus).

Nous continuerons l'examen de cette question (chap. 4.2.2.1.) dans nos réflexions sur les « variations » et les indéterminations du mot *coup*. Nous concluons cependant actuellement cette discussion, en disant que nous analyserons les expressions de cette acception d'une « action des éléments, du hasard, ou par intervention divine » comme des instances d'une polysémie par « variations dans l'application ». Il nous semble artificiel de catégoriser cette acception *séparément*, en une relation de polysémie conventionnelle avec les acceptions d'un « mouvement suivi d'un choc » et « tour, action ». Ce qui compte dans l'analyse n'est pas les catégories préalablement établies (par exemple, d'après le modèle du *T.L.F.*), mais les *emplois effectifs* du *coup* dans ses diverses représentations langagières.

(♣) Ce que nous avons appelé « quantité » ci-dessus – et qui est donc polysémique avec les autres acceptions qui y sont listées – contient en effet plusieurs types de « quantités » ; plusieurs « variations » de ce même thème. Cela signifie que nous trouvons, à l'intérieur de cette catégorie des « quantités », différentes relations pragmatiques qui ont des conséquences pour notre étude de la polysémie du mot *coup*.

Considérons tout d'abord les deux emplois de la « quantité [d'alcool] que l'on boit en une fois », où le mot *coup* peut dénoter tant « l'action de boire » que « la quantité de liquide » (au sens concret) qu'on a avalée ou bue et dont on ressent un certain effet (par exemple *avoir un coup dans le nez* = être ivre). La relation qui existe entre ces deux variations du concept est celle d'une « variation dans l'application » ou de la polysémie pragmatique. Il y a activation ou désactivation de certaines zones ou facettes dans la structure même d'un seul concept. Puis, quand nous considérons des exemples où la quantité dénotée ne concerne pas un certain liquide alcoolisé ou quelque chose que l'on boit régulièrement, mais un élément abstrait, au figuré, tel le *grand coup de goût de désespoir* de l'exemple (73) ci-dessus, nous observerons qu'il s'agit toujours d'une quantité (que l'on absorbe de quelque façon). Nous mettrons une relation de métonymie entre ces deux types de quantités (liquide alcoolisé et élément abstrait). Néanmoins, cette relation métonymique n'est pas, dans notre conception des choses, identique à une relation de métonymie intégrée, c'est-à-dire à un cas de la polysémie par « variations dans l'application ». D'après ce qu'ont indiqué nos analyses, cet autre emploi du mot *coup* – référant à un élément abstrait, non liquide (dans le sens « traditionnel » du mot ; c'est-à-dire comme quelque chose qui « coule ou tend à couler » (cf. *Petit Larousse*, 1991, p. 587)) – constituerait une « simple variation contextuelle » de son noyau sémantique. L'expression du noyau se fera ici en termes d'un élément prompt, vivace, léger (c'est-à-dire non intense, mais « petit »). Cet emploi du mot *coup* se rapprochera ainsi de l'acception « un peu », qui, elle, fait référence à la mesure quantitative de quelque élément et qui exprime la promptitude ou la vivacité (la « légèreté » ou la « moindre intensité ») avec lesquelles une action peut avoir lieu. L'acception « un peu » n'appartient donc pas à la même catégorie dénotative que l'acception de la « quantité de liquide que l'on boit en une fois ». Elle est en relation polysémique (conventionnelle) avec cette autre acception. La base sémantique de la « quantité de liquide que l'on boit en une fois » est notamment l'action de « digérer » un certain *liquide* (concret), alors qu'aucune action concrète ou directe ne soit décrite ni par l'acception « un peu » ni par le sens d'« absorption » d'une « faible quantité » d'un élément abstrait (tel l'air ou le *goût de désespoir*) ; ces deux représentations sémantiques désignent plutôt que l'action directe, l'intensité vécue dans l'exécution de l'action.

Il y a donc trois phénomènes différents à considérer entre ces acceptions et ces emplois du mot *coup* : d'une part il existe (1) une *relation polysémique* par

« variations dans l'application » entre les emplois du mot *coup* qui renvoient à une « quantité de liquide que l'on boit en une fois » ; c'est-à-dire entre *l'action de boire* et *la quantité absorbée* (effectivement bue, dont on ressent un certain effet, etc.). D'autre part (2) nous avons, entre cette « quantité de liquide que l'on boit en une fois » et la dénotation d'une « intensité » (« un peu » et l'exemple du *coup de goût de désespoir*), une relation de *polysémie conventionnelle* (le *coup* représente alors *deux signifiés distincts* dans le cas de ces exemples). Finalement, (3) il faut encore définir la « simple variation contextuelle » à l'intérieur de cette catégorie mesurant l'« intensité » (la « légèreté », la « promptitude » ou la « vivacité ») d'un élément : la différence observée entre « un peu », d'une part, et les exemples *coup d'air* ou *grand coup de goût de désespoir*, d'autre part, ne relève pas d'une relation *polysémique*, mais d'une application diversifiée en contexte d'un seul concept unitaire (à comparer aux instances du concept d'*eating* dans l'exemple de Katz 1972, p. 60 : « otherwise no word could ever be used again with the same meaning with which it is used at any one time », *ibid.*, cf. aussi pp. 122 et 136).

Or les présentes interrogations sur la relation sémantique entre l'acception « un peu » et les représentations sémantiques des exemples cités (*coup d'air* et *grand coup de goût de désespoir*), sont peut-être mal posées, car, comme nous le verrons encore de façon plus détaillée (chap. 4.2.3.), le « dénominateur commun » ou la base de ces constructions ne se trouvera pas dans le domaine de la compréhension sémantique du mot *coup*, mais dans sa fonction morpho-syntaxique d'élément de nominalisation. L'apport sémantique du mot *coup* sera donc défini ultérieurement comme minimal dans de telles constructions, et il n'inclura que la notion d'une *action*, effectuée avec *promptitude* et *vivacité* (ou avec une *intensité* particulière, voir chap. 4.2.3.).

(♥) Pour ce qui est des « caractéristiques », il faut distinguer deux cas : d'une part, il y a des acceptions qui présentent une polysémie conventionnelle ; entre elles et en comparaison avec les autres acceptions listées ci-dessus (p. 239 *sq.*). Il s'agit là des acceptions 1-5 de la figure 34 : « allure » (ex. *avoir un coup de pied en bouteille*), « habileté, savoir-faire » (ex. *avoir un bon coup de crayon*), « influence » (ex. *être sous le coup de...*) et « état / caractéristiques » (dans un sens très général ; *c'est un bon coup !, rester sur un coup*). D'autre part, il existe aussi un groupe d'acceptions dont les variations référentielles ne présentent aucune polysémie conventionnelle à plusieurs signifiés pour un signifiant, mais où nous avons plutôt des applications

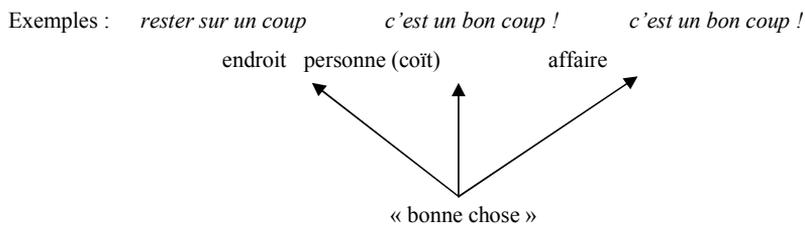
différentes d'un seul concept, en contexte. C'est ici que nous arrivons à une étude plus détaillée des variations référentielles et contextuelles qui se cachent sous la dénomination de « caractéristiques ». Il peut s'agir de désigner la « caractéristique » d'un lieu, d'un objet, d'une personne, d'un phénomène, etc. (par exemple un bon lieu de pêche ; un individu sexuellement doué, une bonne affaire)¹⁴⁶. Nos analyses du mot *coup* dans de pareils exemples indiquent qu'il ne s'agit là que d'un seul concept – que d'un seul *sens* pour le mot *coup* – dont les variations et les spécifications sémiques sont entièrement gérées par le contexte. Or il n'est pas évident si ces variations référentielles (lieu vs personne vs affaire etc.) sont dues à des relations polysémiques du terme *coup* (du genre de la polysémie des « variations dans l'application ») ou si elles constituent plutôt de « simples variations contextuelles » d'un élément monosémique. Il y a, au fond, un noyau sémantique unitaire ou global, désignant ce que c'est qu'une « bonne / mauvaise¹⁴⁷ caractéristique », mais il y a aussi une orientation vers différentes réalités et vers différents types de focalisation ; il y a activation de différentes *zones*, mais la question est de savoir si ces *zones* sont inhérentes au concept « coup » dans ce sens du lexème, ou si elles constituent des adjonctions contextuelles. Qu'est-ce qu'on intègre, vraiment, dans le concept de « caractéristiques » ; qu'est-ce qu'il y a qui permet au mot *coup* de désigner, dans cette application référentielle, aussi bien une « bonne affaire », un « individu sexuellement doué », qu'un « bon lieu de pêche » ? Rappelons aussi que Kleiber (*op.cit.*, p. 79) a constaté sur les zones actives et cet autre type de polysémie, que « le rassembleur de "sens" (la parenté donc) » était constitué « par l'objet lui-même » (nous soulignons) de façon à ce que les « différents sens correspondent aux différentes réalités ou zones activées ». Cela est peut-être plus facile à constater pour un objet concret tel que l'exemple de *fenêtre*, ou encore, tel l'exemple de *tomate* que présente Verstiggel (1997, p. 37, cf. aussi p. 205), que pour notre terme extrêmement abstrait et

¹⁴⁶ Pourtant, il faut bien comprendre ce que nous entendons par-là : les « caractéristiques » que nous discutons dans cette étude, comme étant une acception particulière de la structure sémantique du mot *coup*, ne concernent que de tels cas, où il s'agit de l'indication (dans la forme totale de la locution dont le terme *coup* fait partie) d'une caractéristique intrinsèque à un état, à un phénomène, à une chose, à un individu ou à un lieu, c'est-à-dire où il s'agit de désigner « une bonne affaire », « un bon endroit pour faire de la pêche », « quelqu'un qui est sexuellement doué », etc. Des exemples comme « j'ai un *coup de nostalgie* » ou « ils *sont* parfaitement dans le *coup* », où la caractérisation se fait pour un élément *extérieur* à la construction contenant le mot *coup* ne constituent pas les « caractéristiques » que nous cherchons dans ce contexte.

¹⁴⁷ Quoique généralement *bonne*. La désignation d'une « mauvaise caractéristique » est possible, mais il nous semble que la plupart des expressions appartenant à cette catégorie dénotative et faisant partie de notre corpus, indiqueront quelque chose de *positif*.

vague (*coup* dans le sens de « caractéristique »). Or le dictionnaire Larousse (1991, p. 182) nous aide dans ces interrogations en nous expliquant le terme de « caractéristique » comme quelque chose par quoi on *définit* un élément, un individu, ou qui *constitue un signe distinctif* chez quelqu'un ou quelque chose. Si cela est vrai, il est possible de dire, d'après les observations sur les emplois du mot *coup*, que ce lexème s'emploie normalement, dans le sens de « caractéristique », afin de *définir* un *bon (mauvais)* état, une *bonne (mauvaise)* aptitude, etc. ou, brièvement, le signe distinctif d'une « bonne (*mauvaise*) chose ». Le concept reste donc le même, mais les référents changent. Nous aurons donc un système où le « signe distinctif » « bonne chose »¹⁴⁸ s'embrancherait de la façon suivante en des variations contextuelles et référentielles :

Figure 38 : « caractéristiques »



Ce qui est dénoté par la caractéristique d'être « un coup », change entre les expressions : *C'est un bon coup !* (« une bonne affaire » / quelqu'un qui est « sexuellement doué »¹⁴⁹) et *rester sur un coup* (un bon lieu pour pêcher). La solution quant à l'analyse sémantique de ces occurrences du mot *coup* est cependant double : la première solution consiste à analyser ces exemples comme des variations dans l'application d'un seul concept (c'est-à-dire comme des variations polysémiques, du genre des « facettes », etc.). Ces exemples seront donc à comparer à ceux de *tomate*, *livre* et *fenêtre* (ex. 6a)) que nous avons observés plus haut. Or une telle analyse sous-entendrait une compréhension des référents variés comme des portions ou des zones virtuelles, inhérentes à ce qui constitue la caractéristique d'une « bonne chose ». Nous nous rapprochons donc de ce que nous avons déjà vu, plus haut, pour la possibilité d'intégrer, dans le concept même de « heurt physique », l'usage et la notation même

¹⁴⁸ À défaut d'une meilleure dénomination, nous nous servons de cette caractérisation abstraite pour décrire le noyau sémantique unitaire (ou la base sémantique) de cette acception. Pour le côté négatif, c'est-à-dire pour tout ce qui concerne une « mauvaise chose » / une « mauvaise caractéristique », voir aussi la note précédente.

d'un projectile. Le concept même de cette caractéristique d'une « bonne chose » inclurait ainsi la possibilité de toutes ces références, comme des zones virtuelles qui n'attendent que d'être activées par des facteurs du contexte (de leur environnement tant linguistique qu'extra-linguistique). Dans ce sens – et en termes d'une telle solution – il serait possible de définir une structure polysémique (par variations dans l'application) pour cet emploi du mot *coup*.

Il reste cependant une seconde solution qui éliminerait une telle conception polysémique. Il est, en fait, possible de concevoir ces exemples de la façon décrite par Katz (1972, p. 60) à propos de son exemple *eat* : la possibilité de ces variations référentielles ne dépendrait donc pas d'une structure conceptuelle capable de générer une polysémie par « variations dans l'application », mais plutôt d'une simple variation contextuelle d'un élément monosémique. Ainsi aurait-on fait une distinction entre le « sens » (le signifié) de cet emploi du mot *coup* et « the actual things, situations, activities, events, and such to which words refer » (*ibid.*). Une telle conception serait similaire à celle que nous pouvons voir pour les expressions *coup de chiffon* et *coup d'aspirateur*, dénotant « l'idée d'un simple mouvement d'un instrument, d'un outil, d'un organe du corps (± choc) ». On peut faire le ménage de différentes façons, mais y a-t-il focalisation sur différents aspects d'un seul concept ? Quelle est la relation conceptuelle (et référentielle) qui existe entre le nettoyage par un *coup d'aspirateur* et un *coup de chiffon*, et entre *un bon coup* dans le sens sexuel et *un bon coup* dans le sens d'une bonne affaire ? La réponse à cette question est double : *coup de chiffon* et *coup d'aspirateur* se définissent comme des (simples) variations contextuelles d'un concept unique (le « nettoyage rapide ») et d'après des critères morpho-syntaxiques (nominalisants) plutôt que sémantiques. *Un bon coup*, dans les deux sens cités, se présente, d'après des critères sémantiques, comme des variations contextuelles d'un concept unitaire (« bonne chose »). Que ces variations contextuelles relèvent ensuite d'une relation polysémique (par « variations dans l'application ») ou d'une « simple » variation contextuelle, sans relation de polysémie – cela restera encore à être déterminé. Nous nous retrouvons donc devant notre interrogation initiale, présentée au début de ce paragraphe, notamment celle de savoir si l'on peut inclure, dans le concept même d'une telle « caractéristique » que désigne le mot *coup* dans divers exemples, la possibilité d'une variété de références, de la même façon dont on

¹⁴⁹ Observons donc aussi la polysémie conventionnelle (et l'ambiguïté) de cette phrase.

l'a fait pour l'analyse de la polysémie réduite du lexème *fenêtre* ou pour celle des zones virtuelles associées au concept « lapin » (voir chap. 3) ?

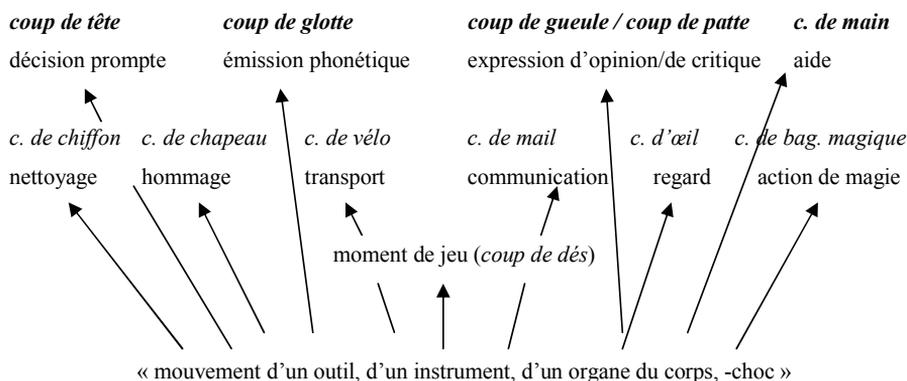
En fait, comme nous le voyons, le problème de toutes ces considérations réside dans le fait que le mot *coup* est un terme abstrait et que ses rendements conceptuels sont nécessairement abstraits. Si nous comparons ces deux usages du mot *coup* (« caractéristiques » et « simple mouvement d'un outil, etc. ») aux exemples de Verstiggel (*op.cit.*) et de Kleiber (*op.cit.*), nous voyons que « livre » et « tomate » réfèrent, tous deux, à des objets concrets. Peut-être est-il plus facile de désigner les zones virtuelles d'un objet qu'on peut voir, toucher, sentir... que de définir une action (abstraite et vague) telle que le « simple mouvement d'un outil... » ou un concept abstrait tel que celui des « caractéristiques ». Que faut-il inclure dans les concepts de ces acceptions ? Nous avons admis, avec Langacker (*op.cit.*), une conception *extensive* de cet autre type de polysémie, mais où tracer les limites de ce qu'on peut concevoir comme une « zone » particulière d'un concept spécifique ? Le danger en est que toute instance de référence devienne sens (Bianchi, 2001, p. 105), chose que nous avons voulu éviter et dont nous avons critiqué Lakoff (1987, cf. p. 89 *sq.*). Le danger est de trop admettre comme des instances polysémiques (par « variations dans l'application ») d'un seul concept ; qu'en deviennent alors les simples « variations contextuelles » dont parlait Cruse (1996) ? Rappelons que la polysémie réduite (par l'analyse en zones, facettes ou encore en *shifts in application*) devait constituer un phénomène de multiplicité sémantique qui résidait quelque part entre la polysémie (conventionnelle) et les simples variations contextuelles d'un élément monosémique. Il devrait donc toujours y avoir une différence à observer, mais nous voyons, par le présent examen, que cette différence s'obscurcit de plus en plus pour ce qui est de l'application de la polysémie « réduite » (et des théories qui la représente) sur des termes abstraits.

Notre solution du problème des expressions *coup d'aspirateur* et *coup de chiffon* se rapprocherait, en quelque sorte, de ce que nous avons vu dans la figure 38. Cette solution placerait l'idée d'un « simple mouvement d'un outil, d'un instrument, d'un organe du corps, sans qu'il y ait nécessairement de choc » en tant que la base conceptuelle de telles expressions. Ce fondement conceptuel se diviserait ensuite en différents embranchements dont les réalisations particulières consisteraient déjà en des parties intrinsèques à la structure conceptuelle d'un tel mouvement ; ces

réalisations seraient donc, dans un sens, des variations *contextuelles* de ce concept, dans le même sens que l'étaient les instances de *eating* dans la citation issue de Katz (*op.cit.*). En fait, une telle solution aurait des conséquences pour notre définition des *cinétismes* en analyse puissancielle ; elle fonctionnerait en faveur d'une division en *trois* des cinétismes évoqués pour le mot *coup*, car il se pourrait alors qu'il faille faire une distinction nette entre ce sens [-choc] (rendu par la représentation cinétique C du chapitre 4.1.3.) et le mouvement de pensée du « mouvement suivi d'un choc » ([+choc], cinétisme A). De plus, il pourrait en être de même pour la structure sémantique de l'acception « caractéristiques ». Faudrait-il diviser aussi le cinétisme B en deux représentations cinétiques séparées ? Nous reviendrons sur ces questions dans le chapitre 4.3.

Une telle solution aurait aussi des conséquences pour la « polysémie » de cette catégorie sémantique. Une représentation et une solution telle que celle que nous trouvons dans la figure 38, parle en faveur d'un rendement *monosémique à variations distributionnelles (en contexte)*, et pas vraiment en faveur d'une polysémie, que cette notion soit comprise dans le sens conventionnel ou réduit. Cette solution et une telle définition du mot *coup* dans son sens du « mouvement d'un outil, d'un instrument, - choc », impliqueraient une catégorisation conceptuelle des acceptions spécifiques qui sont couvertes par cette désignation catégorielle, dans le sens indiqué par Kleiber (1990, p. 177) pour l'exemple de *bayi*. Comme nous l'avons dit ci-dessus, il reste encore des questions quant à cet emploi très diversifié du mot *coup* et nous y répondrons dans le chapitre 4.3. dans notre examen final sur les cinétismes. Pour l'instant, il nous suffira de dire qu'il y aura, selon cette définition de la catégorie de signification B (selon le *T.L.F.*) du mot *coup*, le système suivant à observer :

Figure 39 : « mouvement d'un outil, d'un instrument, d'un organe du corps, -choc »



S'il y avait¹⁵⁰ de la polysémie pragmatique à observer pour ces différentes applications de cette acception d'un « simple mouvement d'un outil, d'un instrument, -choc », tous les rendements spécifiques (hommage, transport, expression d'opinion, etc.) constitueraient des facettes ou des zones virtuelles d'un concept général. Par contre, si l'on optait pour l'autre solution – la solution à base monosémique et à variations contextuelles sans qu'il y ait, au fond, une telle activation ou désactivation de certains aspects d'un concept particulier – la relation entre la base « simple mouvement, -choc » et les réalisations contextuelles particulières, serait donc celle d'une monosémie à variations distributionnelles en contexte (sans polysémie), alors que la relation entre ces différentes réalisations seraient une différence de polysémie conventionnelle. L'emploi du mot *coup* pour dénoter le « simple mouvement d'un instrument, etc. » présenterait ainsi une double structure. La variation entre un *coup de chiffon* (sens direct) et un *coup d'aspirateur* ne serait donc pas polysémique en relation avec le « mouvement suivi d'un choc » (c'est-à-dire au moyen de la polysémie réduite, des « zones activées »), mais les deux expressions seraient polysémiques (dans les cadres de la polysémie réduite, des variations dans l'application) l'un par rapport à l'autre en relation avec le concept (signifié) de « nettoyage ». Le signifié de « nettoyage » (et les deux expressions qui en sont des exemples) serait aussi en relation polysémique (conventionnelle) avec les autres signifiés (« hommage », « action de magie », « communication », etc.).

Mais l'analyse ne se termine pas là. En fait, il faut reculer un peu dans notre examen et revenir à la structure polysémique qu'on peut observer entre les acceptions

spécifiques. Plus haut, nous avons dit qu'il y avait polysémie entre ces acceptions. Cela est vrai, à un certain degré. Or, comme nous le montre la figure 21 (chap. 4.1.), l'acception « communication » peut comprendre tant un élément directement communicatif (au parler et à l'écrit) qu'un élément de transport. Il existe donc une relation entre ces deux emplois du mot *coup* que nous n'avons pas encore soulevée. Il faut aussi considérer l'aspect communicatif des acceptions « regard », « expression d'opinion et de critique » et « hommage ». Considérons, à cet effet, les exemples suivants :

130. C'est tres reducteur comme vision de la VO... Je suis tres loin d'etre bilingue, mais avec une certaine habitude (qui vient tres vite...), je peux suivre le jeu des acteurs tout en jetant un coup d'oeil aux sous-titres comme _support_ qui complete ce que je ne comprends pas directement. Meme si la traduction des sous-titres n'est pas parfaite, elle permet de saisir le sens de la phrase qui de toutes facons est _dite_ par le personnage... (Fr.rec.tv.series, newsgroups : LXXVII / 4. dans la bibliographie)

[REGARD : regarder dans un but communicatif]

131. > L'installation faite, je me mets à essayer de tester le disque. Au bout > de plusieurs tentatives infructueuses, il parvient à réparer un certain > nombre de choses. Un petit coup de SOS disque par derrière at moïn > disque est monté avec toutes ses données.

(Fr.comp.sys.mac, newsgroups : XXXIII / 11. Dans la bibliographie)

[COMMUNICATION : demander de l'aide / crier à l'aide ; l'aide = le disque « par derrière » ; le problème (au moins partiellement) résolu]

132. Françoise sortit de la maison, jeta un coup d'oeil sur l'horizon couleur d'encre. D'un pas calme, elle se dirigeait vers l'écurie. Avant d'aller dormir, elle allait toujours revoir, une dernière fois, Joli Coeur. Elle pouvait ainsi s'assurer qu'il ne manquait de rien.

(< <http://www.multi-medias.ca/mnd/chevaux/chap2p6.html> >, site # 199 dans la bibliographie)

[REGARD : regarder rapidement, « regarda brièvement ; pour un moment bref / rapidement l'horizon couleur d'encre »]

133. Mais un coup d'œil impératif de l'inconnu vint l'arrêter court. (Dumas, 1961, p. 20)

[REGARD : communication par le regard]

134. Je vous conseille d'aller jeter un coup de souris ☺ sur ce site...

(Fr.bio.medicine, newsgroups : XIV / 1. Dans la bibliographie)

[REGARD : regarder par voie informatique]

¹⁵⁰ C'est-à-dire si l'on optait pour une telle solution d'analyse.

135. C quand tu veux, si ca t'intéresse un petit coup de mail et on se retrouve un week-end...
 (Fr. rec.moto, newsgroups : LXVII / 29. Dans la bibliographie)
 [COMMUNICATION : message écrit, promptitude / vivacité]
136. Je ne sais pas où je suis mais je suis HEUREUX. Encore harnaché j'exécute quelques pas caractéristique de l'homme volare beatus que j'agrémente de quelques cris de joie. Il est 20 h, dernier posé, je suis allé le plus loin. Coup de radio à Laurent : « je suis posé, j'te rappelle dès que je sais où ». 2 km de marche plus loin (p.. de sac !) Méjannes-le-Clap. Coup de bigo à Laurent qui me promets d'organisé ma récup si le stop ne me rentre pas ; Puis coup de fil euphorique à ma femme : «16,800 km avec un point de contournement, j'ai le confirmé, yaouuuu ! Ce soir champagne ».
 (< http://www.ffvl.fr/Compétition/Parapente/cfd_pp/carnet/show.php?flyIndice=84 >, site # 289 dans la bibliographie)
 [COMMUNICATION : communication téléphonique]
137. Quand il eut raccroché, Dietrich von Choltitz se mit à relire une nouvelle fois l'ordre sans appel de Hitler qui avait provoqué le coup de téléphone de l'officier de la Luftwaffe. (Lapierre & Collins 1964, p. 295)
 [COMMUNICATION : communication téléphonique]
138. Madeleine Albright, secrétaire d'Etat américaine, a téléphoné mercredi dernier à Suharto, le dictateur indonésien, pour lui conseiller amicalement mais fermement de s'en aller. Le lendemain, Suharto annonçait sa démission, Eviter un bain de sang, c'est simple comme un coup de fil. (Le Canard Enchaîné, no. 4048, 27 mai 1998, p. 5)
 [COMMUNICATION : communication téléphonique]
139. J'écris sur ce news pour pousser un coup de gueule contre WOTC.
 (Fr.rec. jeux.cartes, newsgroups : LXIII / 1. dans la bibliographie)
 [COMMUNICATION : expression d'opinion ou de critique]
140. Coup de bec! Nouvelle taxe immobilière
 La majorité de gauche a préféré taxer les petits propriétaires, les rentiers et les caisses de prévoyance. En effet, les pauvres sont plus nombreux que les riches et ils savent moins bien se défendre. Mais cette fois, les roses-rouges-verts se sont gourés !
 (<<http://www.radical.ch/Association/CheneBourg/chene.html> >, site # 218 dans la bibliographie)
 [COMMUNICATION : expression d'opinion ou de critique]

141. Les motorisés sont bien arrivés, après plus de 13h de route, et quelques arrêts ravitaillement... :))
Un grand bravo et un grand coup de chapeau à toute l'équipe pour ce super week-end
:))))))))))))))))))))))))))))))))))))))
(Fr.rec.moto, newsgroups : LXVII / 20. dans la bibliographie)

[COMMUNICATION : hommage / remerciement]

Il est possible de qualifier tous ces exemples du mot *coup* d'instances d'une communication quelconque. Il faut cependant discerner les constructions qui marquent l'effet de communication de façon directe – c'est le cas des expressions qui dénotent une communication orale ou écrite (téléphonique ou électronique, *coup de tél*, *coup de bigo*, *coup de fil*, *coup de mail*) ou une expression d'opinion ou de critique (ex. *coup de bec*, *coup de patte*, *coup de griffe*, *coup de gueule* pour l'expression d'opinions *négligentes*, et *coup de chapeau* pour l'expression d'une opinion *positive*, d'un « remerciement » ou d'un hommage) – et celles où l'effet de communication peut être marqué de façon indirecte ou sous-entendue. Ce dernier cas concerne les exemples désignant, en premier lieu, un « regard » (*un coup d'œil*, *un coup de souris*). Le sens du mot *coup* dans ces instances se transcrit par une combinaison des sèmes [+mouvement], [+promptitude], [+vivacité], [+légèreté] et [-choc]. Le sème [+moyen de communication] ne réside pas dans la structure de l'élément *coup*, mais dans la structure de la synapsie entière. *Un coup d'œil* est un regard qui peut aboutir à certains résultats et dont le but peut être qualifié de communicatif ; que cette communication ait lieu entre (deux) individus ou qu'il s'agisse d'un « simple regard » dont le but n'est que de s'approprier une information donnée. *Jeter un coup de souris* – un jeu de mots dont la base réside dans l'application informatique du fait de *jeter un coup d'œil* – se lit, dans l'exemple (134), dans ce dernier sens d'un regard dont le but est de s'approprier une certaine information. Il est donc possible de définir ces instances comme des formes de communication, quoique cela soit dans un sens indirect.

Pourtant, si l'on considère la relation qui existe entre les exemples suivants (142-143) et la notion de « communication », on observera que le transport, dans la mesure où il y a « communication », ne concerne pas directement un effet d'« information », comme dans les exemples précédents, mais un effet de transport ; le fait de « communiquer une personne ou un objet d'un endroit vers un autre » :

142. [51'] Pris d'une inspiration, François lui proposa aussitôt: - Si cela vous arrange, je peux la porter, d'un coup de vélo. La mère La Flèche accepta et il repartit ainsi, en poussant son vélo, avec un fardeau, comme à l'aller. (Grenier, 1972 :192)

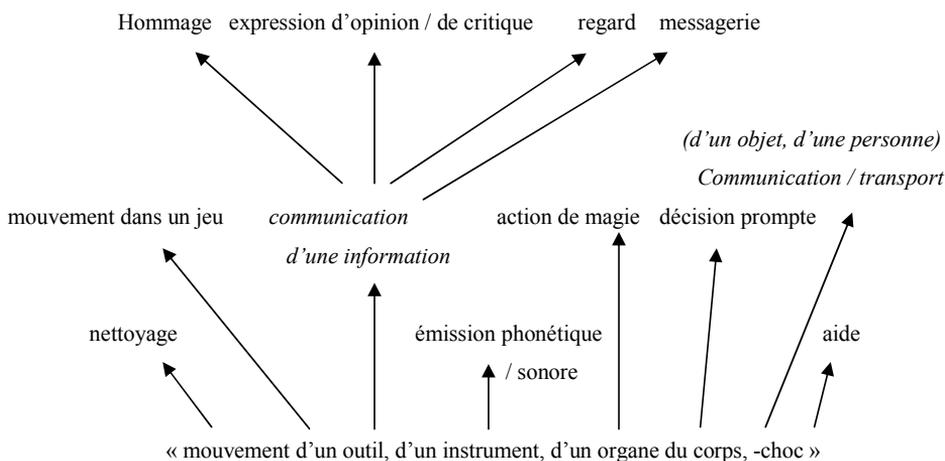
[AVEC L'IDÉE DU MOUVEMENT D'UN ORGANE, D'UN OUTIL, ETC., NON SUIVI D'UN CHOC / TRANSPORT]

143. [52'] J'ai raccompagné la baby-sitter chez elle, d'un coup de voiture, car il faisait tard. (Blier, 1981, p. 221)

[AVEC L'IDÉE DU MOUVEMENT D'UN ORGANE, D'UN OUTIL, ETC., NON SUIVI D'UN CHOC / TRANSPORT]

La « communication » dans ces exemples est donc différente, et il faut faire une distinction claire entre la communication comme *transport* et la communication en tant qu'*information*, ou expression orale ou écrite d'une opinion, d'une critique ou de tout autre contenu dont on veut transmettre la connaissance. Ces résultats transformeront cependant la figure 39 (ci-dessus) en la figure 40, contenant une analyse plus détaillée de ces relations sémantiques et conceptuelles :

Figure 40 : « mouvement d'un outil, d'un instrument, d'un organe du corps, -choc » ; une nouvelle analyse



Les exemples (130-141) résident donc sur un fond conceptuel commun, alors que les exemples (142-143) appartiennent à un autre type de « communication ». Dans l'un des cas [exemples (130-141)] il y a communication (ou transmission) d'un message ou d'une information quelconque (par voie orale ou écrite), tandis que, dans l'autre, il y a « communication » (transport) d'un objet ou d'une personne d'un endroit vers un

autre. Dans le second cas, la structure conceptuelle relève donc plus directement d'un « mouvement d'un outil, d'un instrument, etc. sans qu'il y ait forcément de choc » et où ce mouvement est effectué dans un but *communicatif* dans le sens de *transport*. Or remarquons qu'une émission sonore peut aussi être communicative :

144. Derrière la 504, la file s'allonge et bloque la rue. D'un familiale Citroën, deux coups de klaxon jaillissent et le bronzé fronce le sourcil. (Gauvin, 1979, p. 21)

Un coup de klaxon, emploi du *coup* issu du domaine des « communications / transports » peut servir à annoncer le souhait qu'a quelqu'un de partager une certaine *information*, donc relevant, dans une seconde possibilité de définition et de référence, de la communication par messagerie. Nous voyons donc que ce concept de « communication » dépasse les bornes d'un seul « groupe » d'emplois et d'expressions spécifiques¹⁵¹. Or ce n'est pas le mot *coup* qui contient cette possibilité, mais elle dépend entièrement des éléments qui entourent le lexème dans ses différents contextes syntagmatiques (par exemple le *N*² des constructions synaptiques) ou textuels (exemple (133), où l'aspect « communicatif » se révèle par l'action qui s'ensuit, à savoir le fait d'« arrêter court »).

La catégorie lexicale de ces « simples mouvements d'un outil, d'un instrument, d'un organe du corps, sans qu'il y ait forcément de choc » n'est donc pas si simple que cela. Elle est en fait d'une complexité énorme et nous aurons à continuer ces réflexions aussi dans les chapitres à venir (par exemple 4.3.). Remarquons aussi que le mot *coup*, pour ce qui est de son sens spécifique dans un grand nombre des constructions citées ci-dessus, a une valeur fonctionnelle qui est moins sémantique que morpho-syntaxique. Il sert, dans de telles constructions, essentiellement d'élément de nominalisation, dénotant une action / un mouvement et un effet de promptitude et de vivacité dans l'exécution de cette action. Cela est vrai, entre autres, pour les constructions figurées dénotant une « aide » : *donner un coup de main*, *un coup d'épaule* ou *un coup de pouce* sont des instances d'un tel *coup* morpho-syntaxique. Son apport sémantique à lui seul se réduit à ne comprendre que l'essentiel

¹⁵¹ Où est-ce que cela s'arrêtera, enfin ? Considérons par exemple l'expression *coup de dés* ; ne pourrait-on pas l'analyser en termes d'une *communication d'intentions* qui se fait, dans un moment de jeu ? Mais c'est là peut-être aller trop loin dans l'analyse de la polysémie du mot *coup*... Cela mène à d'autres considérations conceptuelles qui portent plutôt sur le concept de « communication » et ses différentes représentations, que sur l'apport sémantique (et la multiplicité de sens) du mot *coup*.

du concept – les sèmes [+mouvement], [±choc], [+promptitude] et [+vivacité] – alors que la *signification* de la locution entière est déterminée par l’environnement syntagmatique, locutionnel et textuel. Nous reviendrons sur cette question plus loin (chap. 4.2.3.).

Terminons cependant ces discussions en relevant encore une relation de polysémie (conventionnelle) qui existe entre certaines constructions ambiguës. Si *coup de chiffon* et *coup d’aspirateur* ne constituent que deux variations contextuelles d’un seul concept (d’après ce que nous avons vu par les analyses précédentes), *coup de chiffon* = « nettoyage » et *coup de chiffon* = « renouvellement /effacement d’une réalité, d’un registre » forment une relation polysémique. Il en va de même pour, par exemple, *coup de balai* = « nettoyage » et *coup de balai* = « licenciement ». De telles instances font partie de la polysémie locutionnelle que nous étudierons dans le chapitre sur les indéterminations et le rôle que joue le contexte dans la détermination de la signification précise des constructions (chap. 4.2.2. et 4.2.3.).

(♦) Avant de conclure ce chapitre et les analyses actuelles de la structure polysémique du mot *coup* – dans tous les états et pour toutes les valeurs (lexicales et morpho-syntaxiques) que peut prendre ce terme – étudions encore une relation polysémique par « variations dans l’application » dont nous n’avons pas encore parlé dans notre examen. Il s’agit d’une relation polysémique par « variations dans l’application » qui ne se laisse voir ni dans nos analyses sémiques, ni dans nos analyses puissanciennes, ni dans les schémas illustratifs des figures 32-34 ci-dessus. Elle pénètre peut-être les analyses prototypiques, mais non nécessairement de façon explicite. Pourtant, cette relation n’est nullement à négliger, car nous parlons ici d’une variation polysémique (pragmatique) qui dépasse les catégories établies antérieurement, dans le classement du *T.L.F.* et dans nos analyses précédentes, en ce qu’elle touche à plusieurs domaines de référence et à plusieurs acceptions à la fois. Reprenons, pour commencer, quelques exemples à nos analyses précédentes, et citons-en encore quelques autres, afin d’illustrer ce que nous voulons dire :

39. Là, malgré tout, les gens de son espèce ont été contraints d’avouer que la France méritait mieux que de perpétuels coups de Jarnac. Benoît, 1924, p. 28.

[TRAÎTRISE, AVEC L’IDÉE D’UN MOUVEMENT SUIVI D’UN CHOC PHYSIQUE ;
MOUVEMENT OFFENSIF]

44. Votre Eminence veut parler du coup de couteau de la rue de la Ferronnerie? (Dumas, 1961, p. 471)
[BAGARRE, HEURT PHYSIQUE AU MOYEN D'UN PROJECTILE (UNE ARME À LAME) ; AVEC
L'IDÉE D'UN MOUVEMENT SUIVI D'UN CHOC PHYSIQUE ; MOUVEMENT OFFENSIF]

81. Après trois ans de manœuvres, d'atermoiements, de coups de force, François Bernardini, le nouveau patron du conseil général des Bouches-du-Rhône, est au pied du mur. (Libération du 13 au 14 juin 1998, p. 13 : « Le conseil d'Etat pousse François Bernardini vers la sortie »)

[MANŒUVRE OU ACTION IMPLIQUANT UN RISQUE ET UN PROFIT ; MOUVEMENT
OFFENSIF]

- - -

145. Un certain Jean-Pierre Rioux, qui fait profession d'historien, a écrit un article d'une particulière mauvaise foi dans le quotidien vespéral Le Monde du 22 septembre 1987. Ce J.-P. Rioux qui appartient à l'"écurie" de François Bedarida, directeur de l'Institut d'Histoire du Temps Présent, reprend maladroitement quelques-unes des critiques avancées par Georges Wellers et Pierre Vidal-Naquet contre la thèse d'Henri Roques; puis Rioux décoche le coup de pied de l'âne aux professeurs du jury de Nantes. Il n'hésite pas à parler d'un "jury de complices". Complices ou non complices, J.-P. Rioux n'aurait pas pu lui-même participer à ce jury faute de titres nécessaires pour y siéger. (< <http://www.abbc.com/aaargh/fran/ACHR/ACHR1.htm> >, site # 64 dans la bibliographie)

[TRAÎTRISE, AVEC L'IDÉE D'UN MOUVEMENT SUIVI D'UN CHOC PHYSIQUE ;
MOUVEMENT OFFENSIF]

146. C'est le joli coup réalisé par Pinault, l'ami de Chirac, grâce à quelques douceurs fiscales. [...] Pour réussir ce joli coup, Pinault a trouvé un vendeur pas trop exigeant (la banque Paribas) et il a bénéficié d'une douceur fiscale connue des initiés sous le nom de « reports déficitaires ». (Le Canard Enchaîné, n° 4048, 27 mai 1998, p. 4)

[MANŒUVRE OU ACTION IMPLIQUANT UN RISQUE ET UN PROFIT / TOUR,
STRATAGÈME ; MOUVEMENT OFFENSIF]

147. Au mode dont il procédait, accroupi sur ses jarrets et les mains appuyées à ses genoux, on comprit tout de suite que c'était par quelque tour de Jarnac qu'il espérait démonter l'élève et l'avoir : évidemment, il mitonnait un coup ; il fallait, comme de juste, lui laisser prendre tout son temps et ne point l'ahurir : on n'y perdrait pas ! Enfin, après avoir réfléchi bien à son aise, il engagea de nouveau l'affaire. On le vit tout à coup s'effacer, s'enfoncer, se fondre, disparaître en lui-même, se raser à la manière des jaguars et des onces, se développer et se rétrécir encore, bondir, agiter ses membres en tous sens, donner du front et soulever la croupe comme un taureau, ruer, s'enlever et retomber toujours d'aplomb sur ses jambes, chose surprenante chez un tel replet ! (< http://gallica.bnf.fr/Fonds_Frantext/T0087903.htm > (p. 18) ; site # 24 dans la bibliographie)

[MANŒUVRE OU ACTION IMPLIQUANT UN RISQUE ET UN PROFIT / TOUR,
STRATAGÈME ; MOUVEMENT OFFENSIF]

148. Pourtant ils avaient l'air gentil ces inconnus qui partageaient ma peine sous la pluie. Ça se voyait bien que c'étaient des braves gens. Une si jeune femme, si jolie, si fragile, ça leur avait foutu un coup. (Blier, 1981, p. 14)

[AVEC L'IDÉE D'UN MOUVEMENT SUIVI D'UN CHOC, HEURT PHYSIQUE OU MORAL ;
MOUVEMENT OFFENSIF]

149. Catastrophe ! Voilà un mauvais coup porté à notre commerce extérieur. Et notamment à la vente d'armes, qui en est le fer de lance. (Le Canard Enchaîné, n° 4048, 27 mai 1998, p. 8)

[AVEC L'IDÉE D'UN MOUVEMENT SUIVI D'UN CHOC, HEURT PHYSIQUE OU MORAL ;
MOUVEMENT OFFENSIF]

150. Écoutez donc la fin ; dix parties de cent pistolets chacune en dix coups sans revanche. En treize coups je perdis tout. En treize coups ! ... Je lui joue Grimaud, le silencieux Grimaud, divisé en dix portions. - Ah ! pour le coup ! dit d'Artagnan éclatant de rire malgré lui. ... C'est un coup superbe ; aussi je m'en suis tenu là. (Dumas, 1961, p. 328)

[AVEC L'IDÉE D'UN MOUVEMENT SUIVI D'UN CHOC ; MOUVEMENT OFFENSIF DANS
UN JEU]

151. Vous feriez cela ? dit d'Artagnan indécis, tant la confiance d'Athos commençait à le gagner à son insu. - Parole d'honneur, en un seul coup. ... Eh ! mon Dieu, essayez un coup. un coup est bientôt joué. ... Va pour un coup, dit d'Artagnan. ... D'Artagnan jeta les dés en tremblant et amena le nombre trois ; sa pâleur effraya Athos, qui se contenta de dire : « Voilà un triste coup, compagnon ; vous aurez les chevaux tout harnachés, monsieur. » ... « Tiens, tiens, tiens, dit Athos avec sa voix tranquille, ce coup de dés est extraordinaire, et je ne l'ai vu que quatre fois dans ma vie ; deux as ! » (Dumas, 1961, p. 329-30)

[AVEC L'IDÉE D'UN MOUVEMENT SUIVI D'UN CHOC ; MOUVEMENT OFFENSIF DANS
UN JEU]

Ce que tous ces exemples ont en commun, c'est qu'ils renvoient tous à un « mouvement offensif » quelconque. Nous avons vu, dans le classement du *T.L.F.* (1978) ainsi que par nos nombreuses analyses jusque-ici, qu'aucune catégorie de signification telle n'a été présentée préalablement. Nous avons parlé, plus haut, des « mouvements offensifs dans un jeu » (par exemple *coup franc*) et de divers « heurts » physiques et moraux (effectués sans ou avec projectile). Nous avons également parlé de différentes « manœuvres ou actions impliquant un risque et un profit » et de l'acception « tour, stratagème », par exemple dans le contexte des expressions *faire le coup de [Ndéf.]*, etc. Or toutes ces occurrences du mot *coup* ont cela en commun qu'elles répondent, au moins partiellement, à ce concept d'un « mouvement

offensif ». On observera par-là aussi que le degré d'« offense » ou d'intensité dans ce « mouvement offensif » peut varier entre les différentes acceptions et les exemples particuliers. Les expressions *faire le coup de [Ndéf]* semblent, en fait, représenter un moindre degré de « violence » ou d'offense « hostile » que ne font les autres exemples / acceptions (cf. la structuration de la figure 49, chap. 4.3.).

Il semble néanmoins qu'il y ait, pour la structure sémantique du mot *coup*, des similitudes conceptuelles et référentielles qui dépassent les catégories préalablement établies et qui s'étirent sur leurs orientations directionnelles au niveau conceptuel. La relation observée entre ces différentes instances du lexème est celle de la polysémie « pragmatique » ou de la polysémie par « variations dans l'application » : le concept reste le même, mais la focalisation se fait sur différents aspects de ce qui peut constituer un « mouvement offensif » (ou de ce qui est inhérent à ce concept). Or, évidemment, le degré de représentativité de ces acceptions quant au concept de « mouvement offensif » peut varier ; certains exemples et certaines expressions contenant le mot *coup* sont plus aptes que d'autres à se décrire en de tels termes. Ces réalisations pragmatiques du concept transcategoriel du « mouvement offensif » concernent essentiellement des expressions et des locutions distinctes, et non pas nécessairement les catégories de signification entières où elles figurent. Ainsi toutes les expressions faisant partie de la catégorie des « manœuvres ou des actions impliquant un risque et un profit » ne constituent-elles pas des réalisations effectives d'un « mouvement offensif », quoique des expressions comme *coup de force*, *coup d'État* et *coup d'autorité* puissent en être des exemples. Il en est de même pour les acceptions « tour, stratagème », « heurt physique » (sans ou avec projectile), etc.

Les acceptions qui présentent des exemples d'un tel « mouvement offensif » conceptuel sont les suivantes : « (mouvement dans un) jeu » [exemples (150) et (151)], « manœuvre ou action impliquant un risque et un profit » [exemples (81), (146) et (147)], « heurt physique (projectile) » [exemple (44)], « heurt physique (sens général) » [exemples (148) et (149)] et « trahison » [exemples (39) et (145)].

4.2.2. Variations contextuelles, indétermination et la question de la polysémie

Les résultats de nos analyses précédentes ont clairement montré que la situation sémantique du mot *coup* est très complexe et qu'elle demande parfois des interprétations indirectes ou des « sous-entendus » particuliers, avant que l'on n'arrive à identifier la bonne structure sémantique ou la bonne signification de chaque contexte précis. Pour paraphraser Verstiggel (1997, p. 46), on pourrait dire que « les mots-clés » du contexte varient « d'une condition à une autre », par la nécessité de répondre à différentes réalités et pour orienter la focalisation vers « telle ou telle signification » (*ibid.*, p. 36)¹⁵². On met alors en cause l'idée même d'un noyau sémantique unitaire ou global, car le concept « n'est plus le même » (Verstiggel, *op.cit.*, p. 48) dans ces contextes spécifiques où le terme est employé : « c'est le contexte qui construit le concept, le colore, le façonne, et les relations privilégiées que ce concept entretient, hors contexte, avec certaines de ses propriétés dominantes s'en trouvent altérées » (*ibid.*). De la même façon, Pustejovsky (1995, p. 32) remarque qu'il peut y avoir une *superposition* (angl. *overlap*) d'un sens sur un autre, de sorte qu'on n'arrive qu'après *coup* à sélectionner le (seul / bon) sens de la construction. Bianchi (2001, p. 98) écrit à ce propos que la « polysémie est caractérisée par une relation profonde entre les différents sens rattachés au même mot, à tel point que plusieurs sens à la fois seraient présents dans l'interprétation », quoique ces sens soient « différemment soulignés » (*focused*, dans la terminologie anglaise de Pustejovsky, *ibid.*). Ainsi, « l'un et l'autre des deux sens » de la construction polysémique semblent « pertinents pour l'interprétation du terme en contexte, mais l'un des deux est "focalisé" pour les objectifs d'un contexte particulier » (Bianchi, *loc.cit.*). C'est ce qu'entendent Mullet & Denhière (1997) et Gosselin (1997) aussi dans leurs considérations respectives sur l'*activation* et la *désactivation* de certaines acceptions dans des cas d'indétermination et d'ambiguïté (chap. 4.2.2.1.).

Verstiggel déclare qu'il étudie le « rôle du contexte dans la construction de la signification des lexèmes monosémiques » (1997, p. 21-22) – et cela est intéressant, puisque nous avons déjà défini le mot *coup* comme étant *polysémique*. Dans ce chapitre, nous étudierons, de ce fait, quelques emplois effectifs du mot *coup*, afin de

¹⁵² Voir aussi chap. 4.2.3. sur le rôle du contexte dans la détermination sémantique.

déterminer, entre autres, la relation entre la monosémie, la polysémie (contextuelle et pragmatique ou sémantiquement inhérente), la notion d'*indétermination* et les « simples variations contextuelles » (cf. Cruse, 1996).

Plus haut, dans notre discussion sur la polysémie de certaines structures et constructions inhérentes à l'acception (ou à la catégorie sémantique) d'un « simple mouvement d'un outil, d'un instrument, sans qu'il y ait forcément de choc » (catégorie B selon le *T.L.F.*), nous avons mentionné l'*ambiguïté* (polysémique) des expressions *coup de chiffon* et *coup de balai*. Seul le contexte d'usage peut distinguer leurs deux sens respectifs ; de leurs constructions (morpho-)syntaxiques, leurs deux représentations sont à cent pour cent identiques. Comparons, pour commencer, les exemples suivants :

Coup de chiffon :

152. C'est ainsi, dans l'obscurité et l'oubli, que débute la triste vie de la machine à laver. Celle-là même qui, durant des années, va se charger de prélever, laver, rincer puis essorer nos kilos de linge à notre place. Soumise, efficace, d'une santé de fer, elle répond ainsi à toutes nos exigences, ébouillantant le blanc, dorlotant nos lainages, berçant notre lingerie fine. Tout ça sans la moindre reconnaissance de notre part. Comme si cela allait de soi. Un coup de chiffon par-ci, un nettoyage de filtre par-là, voilà à quoi se limitent nos gestes à son égard. Et quand elle tombe en panne, on fulmine aussitôt contre cette satanée machine.

(<<http://www.edicom.ch/sante/conseils/psy/evolu.html>>, site # 133 dans la bibliographie)

153. Du jour au lendemain, quinze, vingt, vingt-cinq années d'une vie sont effacées. Comment peut-on, d'un coup de chiffon administratif, effacer ainsi tant d'années de vie humaine ?

(<<http://www.gisti.org/doc/plein-droit/05/peine.html>>, site # 296 dans la bibliographie)

154. Viens ! Explosa Monk. Doc désirera donner un coup de chiffon à ce type ! Nous allons l'attraper !
(<http://users.skynet.be/Doc_Savage/MeurderMirage/Meurdermirage_04.htm>, site # 298 dans la bibliographie)

155. Le leader nationaliste n'est pas un rêveur. Il sait que ce coup de chiffon général n'est pas pour demain. Mais il demande au gouvernement de s'engager dès aujourd'hui dans cette voie.

(<<http://www.nouvelobs.com/evenement/france3.html>>, site # 299 dans la bibliographie)

Coup de balai :

156. En 1979, la sonde américaine Voyager 1 donnait un coup de balai dans les vieilles théories des planétologues sur Jupiter et ses lunes, et lançait un pavé dans la mare de la science-fiction. Elle venait de découvrir, là où personne n'aurait cru cela possible, tout autour d'une lune qu'on appelait Europe, une immense couche de glace, faisant possiblement jusqu'à 100 km d'épaisseur. Une couche de glace qui cachait peut-être, peut-être, peut-être, un océan.
(< <http://www.mlink.net/~asp/origine/europe2.html> >, site # 197 dans la bibliographie)
157. Je te conseille de passer un petit coup de balai dans la base de registres du système à l'aide par exemple de l'utilitaire RegClean de Microsoft. Cela devrait régler ton problème et également accélérer le démarrage du système, ce qui n'est pas négligeable. (microsoft.public.fr.windows95, newsgroups : CIII / 2. dans la bibliographie)
158. Quel coup de balai le gouvernement républicain devrait donner dans cette jésuitière, ainsi que les appelle le général Billot lui-même ! Où est-il, le ministère vraiment fort et d'un patriotisme sage, qui osera tout y refondre et tout y renouveler?
(< http://www-biol.univ-mrs.fr/~bech/d_zola/jaccuse.html >, site # 271 dans la bibliographie)
159. Dans une gauche plurielle où l'extrême-gauche pèse fortement et, semble-t-il, de plus en plus, dans une tradition politique où la désignation du candidat à l'élection présidentielle se fait en donnant un coup de barre à gauche [...]J'ai déjà évoqué devant vous le moment 1958. C'est-à-dire un renouvellement profond de la classe politique. Un coup de balai donné à l'impuissance des partis politiques. (<<http://perso.club-internet.fr/cernun/discoursAM-CN.htm> >, site # 49 dans la bibliographie)
160. Mon garage possède une dalle en béton chargé de fibres de verre comme on fait maintenant pour éviter le treillis soudé. Le problème est qu'il y a une poussière incroyable dès que je passe un petit coup de balai. (Fr.rec.bricolage, newsgroups : LVII / 1. dans la bibliographie)
161. Je connais a une tres belle femme sorciere et paienne, je les invitait chez elle et commencait d'essayer de les seduire.
Chouette, crois tu qu'elle puisse venir chez moi, d'un coup de balai magique ? ;-)
(soc.culture.french, newsgroups : CIX / 1. dans la bibliographie)
162. L'exploitation des licences de l'America's Cup n'a jamais été très claire. L'arrivée de SLS annonce donc un vaste coup de balai et une remise à plat de la question.
(< <http://www.evenementiel.fr/MAG58/PARRAINA.HTM> >, site # 121 dans la bibliographie)

Les expressions sont à comprendre au sens direct d'un « nettoyage rapide » dans les exemples (152 ; *coup de chiffon*) et (160 ; *coup de balai*). Dans les exemples (153) et (155-159), elles se comprendront comme une forme de « renouvellement » ou

d' « effacement (d'une certaine réalité ou d'un certain registre) » ; donc, comme une forme de « nettoyage » au figuré. Il s'agit là de rendre nulle une réalité préalablement existante, en faveur d'un autre état des choses [politique (exemples (155), (158), (159)), administratif [(153), (157)], scientifique [l'exemple (156)] et économique [l'exemple (162)]. Observons aussi que l'exemple (162) présente l'expression dans son sens de « licenciement » (ou dans le sens d'un « renouvellement » qui a lieu dans la gestion d'une entreprise). L'exemple (161) constitue un jeu de mots qui est basé sur l'évocation, dans le contexte, d'une *sorcière*. L'expression contenant le mot *coup* sur laquelle le jeu se fait – et dans laquelle le terme *balai* a été (faussement) introduit – est celle d'un *coup de baguette magique* (« avec l'idée d'un simple mouvement d'un outil, d'un instrument, etc., sans qu'il y ait forcément de choc : action de magie »). Observons aussi le cas particulier de l'exemple (154), où *coup de chiffon* est employé dans le sens d'un « heurt physique » : rappelons ici que son synonyme, *torchon*, peut être employé, en argot, pour désigner une bagarre. Nous retrouvons aussi l'expression *coup de torchon* dans ce même sens. *Coup de torchon* peut également avoir, à côté de son sens direct de « nettoyage », le sens figuré d'un « effacement » ou, comme le dit *Le Petit Larousse* (1991, p. 987), d'une « épuration radicale ». Or cet emploi particulier de la construction *coup de chiffon* ne semble pas être très fréquent : sur plus de 200 exemples de cette construction, récupérés sur Internet, l'exemple (154) a été le seul à démontrer un tel usage « physique » de cette construction. La plupart des emplois de la construction *coup de chiffon* renvoyaient à un « nettoyage » au sens direct. Il n'y a eu aucun exemple qui aurait donné, pour cette construction, le sens de « rafle policière », enregistré par nos sources lexicographiques (*T.L.F.*, 1978 ; Robert, 1985; *Le Dictionnaire de l'Académie française*, 1986)

Il y a d'autres expressions qui montrent aussi une telle variation polysémique quant à leurs domaines d'emploi et d'application spécifiques (sans qu'il y ait nécessairement de jeu de mots). Considérons ici, par exemple, les emplois suivants des expressions *coup de chaleur* et *coup de froid* :

163. LES RESPONSABILITÉS HUMAINES DANS L'EFFET DE SERRE. Coup de chaleur sur la planète.

(< <http://www.monde-diplomatique.fr/1999/12/FROMMEL/12755> >, site # 288 dans la bibliographie)

164.

11.6.02

18:17 coup de chaleur...

Un connard a fait exploser une bombe sous un bus d'école. Trois blessés. Merde. Un bus d'école.

(< http://amnesix.net/blog/archives/2002/06/11.0365_coup_de_chaleur.php >, site # 291 dans la bibliographie)

165. Plus grave encore: un autre mauvais coup du soleil, fréquent en cette période caniculaire, reste le soudain et parfois mortel coup de chaleur. Ce drame arrive habituellement à l'improviste lorsque le conducteur bien intentionné laisse son compagnon dans une voiture hermétiquement close.

(< <http://www.veterinet.net/sante/nouvelle.asp?categ=4.1&no=179> >, site # 292 dans la bibliographie)

166. [rubrique] : Coup de chaleur.

Le coup de chaleur ne doit pas être confondu avec le coup de soleil. Ce dernier est une brûlure de la peau provoquée par les rayons ultraviolets émis par le soleil, en l'occurrence des rayons «froids» qui ne provoquent pas d'élévation de température. Le coup de chaleur lui, est une perturbation dans le cerveau du système de régulation de la température du corps. Il est favorisé par différents facteurs, parmi lesquels : une forte chaleur ambiante à laquelle peut contribuer ou non le soleil, un haut degré d'humidité dans l'air, l'absence d'aération, la pratique excessives d'activités physiques, le manque d'eau etc...

(< <http://www.infosoleil.com/negatif9.php> >, site # 287 dans la bibliographie)

167. [rubrique] Coud de froid : A en croire les journaux télévisés, le froid tue. Une évidence qui fait bon marché de la réalité sociale. La vague de froid qui a marqué les débuts de l'hiver a été accompagnée, on le sait, d'un nombre important de décès, en France et en Europe, qui ont été attribués par les médias « au froid ».

(< <http://www.regards.fr/archives/1997/199702/199702cit13.html> >, site # 286 dans la bibliographie)

168. Arabie Saoudite : Coup de froid sur les relations avec Washington

(<<http://www.monde-diplomatique.fr/2002/05/GRESH/16513> >, site # 285 dans la bibliographie)

169. Coup de froid sur la théorie de la supraconductivité

(< <http://www.cnrs.fr/Cnrspresse/n400/html/n400rd02.htm> >, site # 284 dans la bibliographie)

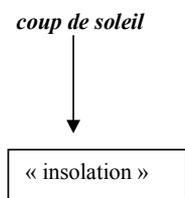
Coup de chaleur s'emploie, comme nous le montrent les exemples ci-dessus, a) pour désigner un excès de chaleur [des températures élevées, exemples (163), (165), (166)], ainsi que b) l'état pathologique qui peut suivre après un tel excès de chaleur

[exemples (165-166)]. Cet état se présente et chez les êtres humains (166), et chez les animaux (165). Le *phénomène* de températures élevées peut aussi désigner des choses inanimées, dont par exemple la terre dans l'exemple (163) sur l'effet de serre. L'exemple (164) présente un cas d'*ambiguïté* : c'est l'été à Jérusalem et il y aura alors des températures climatiques élevées. Or la « chaleur » du contexte fait plutôt référence à l'état émotionnel et politique du pays : il y a référence aux attentats de suicide de l'été 2002 (« ANGER IS HEAT », comme le disent Lakoff & Johnson, 1987, p. 380 *sq.*).

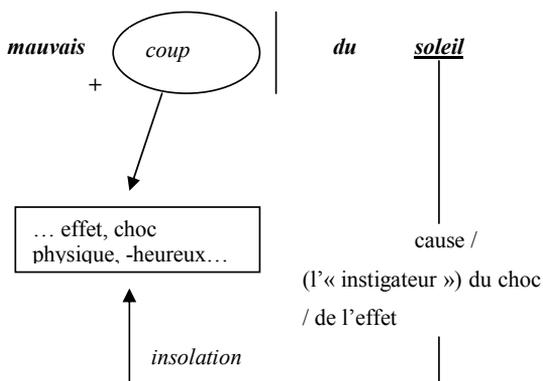
Les exemples sur la synapsie *coup de froid* présentent des caractéristiques similaires à ce que nous avons vu précédemment pour *coup de chaleur* : *coup de froid* réfère soit à une température basse, soit à l'état pathologique qui peut résulter d'une telle température basse (167). Il peut aussi référer à des phénomènes abstraits, tels un système ou un événement politique, économique, scientifique, etc. avec lesquels on ne se dit pas d'accord, auxquels on ne souhaite pas souscrire ou qu'on ne veut soutenir ou faire avancer par aucun support (exemples 168-169). La bonne lecture de l'expression provient, dans chaque cas, de son environnement *textuel*.

Observons aussi, dans les exemples (165) et (166), l'expression *coup de soleil* : dans l'exemple (166), elle est à comprendre dans son sens direct d'une « insolation ». Ceci est l'interprétation habituelle de cette expression. Par contre, il en existe aussi des formes déviantes, telle la construction *mauvais coup du soleil* citée dans l'exemple (165). Ici, le *mauvais coup du soleil* ne réfère plus à l'insolation, mais à un « effet physique », à un « choc physique » provoqué par le soleil dont le résultat peut être l'insolation. L'« insolation » n'est cependant pas absente de l'interprétation sémantique de cette construction ; elle y est, quoique non de la même façon que dans les autres exemples du *coup de soleil*. Comparons les analyses suivantes afin de mieux illustrer cela :

Figure 41 : a) « coup de soleil »



b) un mauvais coup du soleil



Le *mauvais coup du soleil* est à comparer à notre exemple des conglomérés, illustré par la figure 6 (p. 43). Si les deux éléments nominaux de la synapsie *coup de soleil* s'unissent dans 41a) pour n'avoir qu'un seul référent ou un seul signifié, les éléments *coup* et *soleil* du cas 41b) préservent leurs sens respectifs dans la combinaison syntagmatique *coup du soleil*. Dans l'un des cas (*coup de soleil*), il y a une composition nominale à structure figée, dans l'autre cas (*coup du soleil*), il s'agit d'un groupe nominal à structure libre. Le sens et le rôle du *coup* changent aussi avec ces différences syntaxiques.

Les cas particuliers à part, observons de même les relations sémantiques suivantes pour les expressions citées ci-dessus : il y a, tant entre *coup de chaleur* = « excès de chaleur » et *coup de chaleur* = « état (effet) pathologique », qu'entre *coup de froid* = « température basse » et *coup de froid* = « état (effet) pathologique », une relation polysémique qui se rapproche de ce que nous avons vu dans nos considérations théoriques sur la question de la référence directe ou indirecte (chap. 3.2.3.2.) de même que dans la définition de Martin (1972, voir chap. 3.2.3.3. ci-dessus) sur la polysémie d'acceptions et la « restriction de sens » par une addition de sèmes spécifiques. La sensation de froid est déjà comprise dans le concept d'un *coup de froid*, mais il s'y fait une spécification sémantique (et référentielle) par l'addition des sèmes dénotant une condition pathologique. Il y a aussi ici une relation de *cause-effet* à observer quant à la *sensation* de froid (condition primaire ; cause) et l'état pathologique qui s'ensuit (condition secondaire ; effet). La relation polysémique qui existe entre ces emplois du

mot *coup* relève donc de la polysémie par variations dans l'application, plutôt que d'une instance de polysémie conventionnelle.

Il en est de même aussi pour les autres emplois (métaphoriques et métonymiques) des constructions *coup de froid* et *coup de chaleur* ; c'est-à-dire pour ce qui est du phénomène de températures élevées (*coup de chaleur*, par exemple dans le contexte de l'effet de serre), de l'état de « chaleur » à Jérusalem, ou encore, des phénomènes abstraits, des *coups de froid*, ressentis dans un système politique, économique, scientifique, etc. Il est possible d'analyser tous ces emplois particuliers comme des variations (extensives) des dénnotations respectives

- (1) d'une « température basse » [ou de ce « qui sert à gélér », à rendre plus lent, à arrêter... de la façon dont se font observer, dans le monde extérieur et « réel », les « plus basses températures » (site # 284 dans la bibliographie, < <http://www.cnrs.fr/Cnrspresse/n400/html/n400rd02.htm> >)], et
- (2) d'une « température élevée » (ou de températures qui augmentent... et qui provoquent « des risques de modification du climat » (site # 288 dans la bibliographie, < <http://www.monde-diplomatique.fr/1999/12/FROMMEL/12755> >), tant au sens direct (pour ce qui est de l'effet de serre) qu'au sens figuré (métaphorique, pour ce qui est des sentiments « chauds » éprouvés dans un climat politique, etc., tel que celui qui se présente en Israël, cf. aussi Lakoff 1987, p. 380 *sq.*).

Il s'agit donc moins ici d'un cas de polysémie (conventionnelle) que d'un cas de variations dans l'application. Or, rappelons que Victorri & Fuchs (1996, p. 47-48) disaient, à propos de la distinction entre la polysémie d'acceptions et la polysémie de sens (voir chap. 3.2.3.3. ci-dessus), que les métaphores (et les cas de métonymie) se définissaient, dans cette théorie empruntée à Martin (1972), comme des instances de la polysémie conventionnelle, puisqu'il y avait un « changement d'archisémème » (Victorri & Fuchs, *loc.cit.*). Toutefois, le changement d'archisémème s'est effectué pour l'élément N^2 (*chaleur / froid*) et non pour la structure synaptique entière (*coup de N*). Rappelons que l'une des règles de la synapsie demandait que les deux éléments nominaux perdent leurs dénnotations individuelles, en faveur de la création d'un signifié unique et commun (cf. fig. 6, p. 43). Les synapsies actuelles reposent donc toujours sur un fond commun (sur le même « archisémème »), quoique l'élément N^2 se soit modifié de façon à ne plus comprendre, dans ces usages spécifiques de la locution, qu'un sens métaphorique et figuré. Or, ce sens métaphorique est un emploi

virtuel de la construction qui ne s'active que par le contexte précis où est énoncée la locution. Il s'agit donc ici d'une polysémie et d'un sens figuré qui se détermine par des critères pragmatiques, contextuels. Il y a donc variations dans un sens polysémique, par les modifications métaphoriques qui y ont été effectuées. Le rôle référentiel de la synapsie *coup de N* a changé, mais ce changement n'a apporté aucune modification quant à l'apport du signifié : la nouvelle référence ne se comprendra ici que comme une partie intégrée de la « saillance partie-tout » de ce qui constitue, respectivement, un *coup de froid* ou un *coup de chaleur*.

Or si nous avons dit, à propos de notre figure 41, que le sens et le rôle du *coup* changeaient avec les différences syntaxiques, nous arriverons à d'autres considérations pour ce qui est des locutions *en foutre un coup* et *foutre un coup* dans les exemples suivants :

170. Quand je compare la realite a l'hype que tu nous ponds, je trouve que ca en fout un coup pour ta credibilite...

(Fr.comp.sys.amiga, newsgroups : XXX / 1. dans la bibliographie)

[AVEC L'IDÉE D'UN MOUVEMENT SUIVI D'UN CHOC ; « FAIRE DU MAL / PORTER UN EFFET NÉGATIF (de façon physique ou morale) »]

171. Pourtant ils avaient l'air gentil ces inconnus qui partageaient ma peine sous la pluie. Ça se voyait bien que c'étaient des braves gens. Une si jeune femme, si jolie, si fragile, ça leur avait foutu un coup. (Blier, 1981, p. 14)

[AVEC L'IDÉE D'UN MOUVEMENT SUIVI D'UN CHOC ; « FAIRE DU MAL / PORTER UN EFFET NÉGATIF (de façon physique ou morale) »]

172. Pour moi aussi, j'ai pas envie de me tuer en moto et puis, ca m'a foutu un coup quand meme. mais, ca ne me genera pas pour continuer a facilite la vie des motards dans la circulation

(Fr.rec.moto, newsgroups : LXVII / 32. dans la bibliographie)

[AVEC L'IDÉE D'UN MOUVEMENT SUIVI D'UN CHOC ; « FAIRE DU MAL / SOUFFRIR UN CHOC MORAL ou physique »]

La structure syntaxique de la locution verbale *foutre un coup* peut bien différer de celle que présente *en foutre un coup* – ne soit-il que par la particule « en » – mais les expressions ont, dans ces exemples, le même emploi et la même signification (« souffrir un heurt / choc physique ou moral » ; « faire (du) mal »). Sont-elles alors

deux variations d'un même thème ; d'un même signifié original ? Nos recherches lexicographiques et le relevé d'expressions à partir de dictionnaires et d'encyclopédies français laisseront entendre qu'il s'agit de deux expressions sémantiquement séparées, en ce que *foutre un coup* a la signification directe de « donner un coup... » (provoquer un heurt physique ou moral), alors que l'expression *en foutre un coup* signifierait « effort (physique ou moral) » ou « coït », en plus de ce sens direct d' « heurt physique » (sens que partagent les deux constructions). Or les exemples de notre corpus ne présentent généralement les deux expressions que dans le sens de « donner un coup... » (provoquer un choc). Même les exemples allusifs d'une relation sexuelle font plutôt référence à un tel sens, qu'à l'acte sexuel proprement dit¹⁵³.

Tout en restant dans ce même domaine d'allusions et d'expressions sexuelles, considérons les exemples suivants, en comparant les différentes occurrences du mot *coup* les unes avec les autres, en regardant surtout les jeux de mots (et de références) qui s'y font :

173. Subject: un p'tit coup?

qui veux venir faire le menage chez moi? et c gratuit, pas comme chez d'autres!!!!

(Francom.chatting.amitie, newsgroups : XCIV / 2. dans la bibliographie)

174. Allez... rien qu'un p'tit coup après je te fais ton ménage, ok? ;o)

(Francom.chatting.amitie, newsgroups : XCIV / 8. dans la bibliographie)

175. > c pr qd le ménage de printemps du news grpe?

Héhé... dès qu'ya du ménage t'es là toi... attention tu va finir par prendre un p'tit coup ;o)

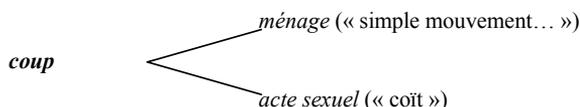
(Francom.chatting.amitie, newsgroups : XCIV / 10. dans la bibliographie)

Ces trois messages font partie du même fil de discussion. L'exemple (173) constitue le message original auquel les deux autres (174 et 175) sont des réponses. Le jeu se joue sur la polysémie du mot *coup* : on peut faire un « coup de ménage » dans le sens

¹⁵³ Une recherche récente (décembre 2002) sur l'Internet (www.google.com) nous semble confirmer les données de notre corpus : parmi les quelques 50 000 « touchés » récupérés par le moteur de recherche sur l'expression (*en*) *foutre un coup*, nous avons choisi de considérer les 90 premiers extraits listés. Parmi ces 90 exemples, il n'y avait qu'un seul (# 293 dans la bibliographie ; « il a voulu m'en foutre un coup dans la rosière [...] dans la dossière... ») qui présentait l'expression dans le sens de « coït » (et non de « donner un coup » = provoquer un choc physique). Un autre exemple (# 294 dans la bibliographie) montrait l'expression dans son sens d' « effort » (« il faut en foutre un coup niveau boulot »), mais le reste (88 exemples sur 90) affichait (*en*) *foutre un coup* comme une instance de l'acception « mouvement suivi d'un heurt physique » (sens général).

d'un « simple mouvement d'un outil etc. sans qu'il y ait forcément de choc » (c'est-à-dire dans le sens de « nettoyer, faire le ménage [dans un appartement] »), mais l'invitation du message peut aussi être comprise comme étant exprimée dans un ton sexuel, où le « coup de ménage » jouerait sur les jeux « maman - papa » que l'on peut faire à l'intérieur d'un « ménage »¹⁵⁴ :

Figure 42 : a) le jeu du *coup* dans l'exemple (173)



Donc, un *p'tit coup* du message (173) est à comprendre dans ce double sens, ce que prouvent aussi les réponses qu'a eues l'auteur de ce message à son invitation : « rien qu'un p'tit coup après je te fais ton ménage » (174) et, au bout de quelques autres tournures dans la discussion, « dès qu'ya du ménage t'est là toi... attention tu va finir par prendre un p'tit coup » (175)¹⁵⁵. Autrement dit, on lui répond en disant que « rien qu'un petit baiser (rien que de faire l'amour) »¹⁵⁶ et après on fait le ménage, ou que « dès qu'il y a du ménage à faire », l'auteur du message (173) se présente dans un sens sexuel. Évidemment, le jeu de l'expression *prendre un p'tit coup* [de l'exemple (175)] est aussi double : il y est indéterminé si elle « va finir par » participer à des activités sexuelles ou si elle joue plutôt le risque de se faire du mal par quelque tromperie ou accident liés au « ménage » de la localisation... Les figures 42 b) et c) montrent les indéterminations et les relations sémantiques (les jeux lexicaux) de ces exemples :

¹⁵⁴ Il faut donc aussi observer les possibilités polysémiques et ambiguës qui résident dans la structure *faire le ménage* ; s'agit-il, par exemple dans l'exemple (174), de « faire le ménage » dans le sens de « nettoyer » (*coup*= « simple mouvement d'un outil etc. ») ou pense-t-on plutôt à « faire le ménage » dans un sens relationnel (dans le sens d'une formation de couple) ? Nous n'entrerons pas dans cette question ici, mais nous transcrivons l'ambiguïté du *coup* (le « ménage » non sexuel) dans le sens d'un « simple mouvement... », car a) ce sens est intégré dans la structure et b) le deuxième sens, celui de « formation de couple », n'est d'aucune relation sémantique ou conceptuelle avec le mot *coup* (dans un sens non-sexuel).

¹⁵⁵ Comme nous l'avons indiqué plus haut dans cette étude, nous ne corrigeons pas les fautes d'orthographe etc. faites par les internautes dans leurs messages originaux. Par contre, nous citons ces messages tels quels nous les avons trouvés sur Internet.

¹⁵⁶ Ou : rien qu'un *coup à boire* ; « un p'tit coup » pourrait être compris comme une invitation à boire une « quantité de liquide alcoolisé » (catégorie III du classement selon le *T.L.F.*), mais cette interprétation est peut-être moins probable dans ce contexte que celle de l'invitation à un acte sexuel. Néanmoins, il convient d'observer que les deux interprétations seraient possibles – hors du contexte spécifique dont sont tirés nos exemples actuels.

Figure 42 : b) les jeux de langue dans l'exemple 174

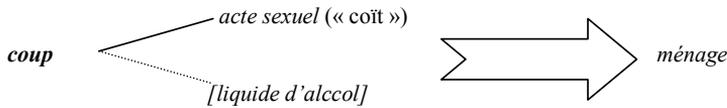
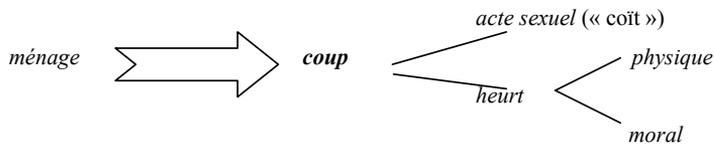


Figure 42 : c) les jeux de langue dans l'exemple 175



On observe aussi dans ce dernier exemple et dans la figure 40 c) que *prendre un p'tit coup* fait preuve d'une indétermination non seulement quant au sens spécifique du mot *coup*, mais aussi quant à la possibilité de son interprétation en termes d'un « heurt ». Il est possible de comprendre *prendre un p'tit coup* aussi bien comme un « choc physique » qu'en tant qu'un « heurt » subi au plan moral. Une telle codétermination, ainsi que, parfois, l'indétermination de la relation entre les deux sens « choc physique » et « choc moral » du mot *coup*, présentent quelques points d'intérêt, par leur ambiguïté et leur vague. Que signifie le mot *coup*, par exemple, dans les exemples suivants ? Est-il physique ou moral ?

176. En s'emparant de la Préfecture, une ville dans la ville, les gaullistes avaient frappé un grand coup. Leurs propres forces tenaient désormais un solide point d'ancrage à partir duquel elles pourraient manœuvrer et contrôler leurs adversaires politiques. (Lapierre & Collins, 1964, p. 142)

177. Le comte avait deviné juste: peu de jours après la présentation de la duchesse, la jeune Clélia Conti vint à la cour, on l'avait fait chanoinesse. Afin de parer le coup que cette faveur pouvait avoir l'air de porter au crédit du cote, la duchesse donna une fête sous prétexte d'inaugurer le jardin de son palais... (Stendhal, 1964, p. 141)

178. Catastrophe ! Voilà un mauvais coup porté à notre commerce extérieur. Et notamment à la vente d'armes, qui en est le fer de lance. (Le Canard Enchaîné, n° 4048, 27 mai 1998, p. 8)

179. Monsieur Doullens s'éponge le front. Accalmie. J'attends le moment propice pour sortir ma carte maîtresse, cette fameuse dame de pique, ma botte secrète, que je garde dans ma manche pour les coups durs. (Blier, 1981, p. 45)

180. C'est cela, avoir des enfants : prendre des grands coups intempestifs de Présent à travers la vie. (Gauvin, 1979, p. 24)

De même qu'il n'y avait pas vraiment de « bonne » compréhension de l'expression *prendre un p'tit coup* – sinon par le fil de discussion à allusions sexuelles – dans l'exemple (175), il peut se montrer assez difficile d'en définir de telle pour les exemples (176-180) à cause de leur ambiguïté. Dans l'exemple (176), l'expression *frapper un grand coup* pourrait signifier

- a) une réussite au plan physique du combat (ils avaient fait chasser tous les ennemis de la ville au moyen d'actions purement militaires et physiques) = *coup* -> catégorie A du classement selon le *T.L.F.*, sens direct, « heurt physique », [+physique] / [-moral] ;
- b) une réussite politique ou polémique, non mouvementée par des actions militaires ou physiques = *coup* -> catégorie C du classement selon le *T.L.F.*, « action ou manœuvre exécutée rapidement et impliquant un risque et un profit », [-physique] / [+moral] ; ou
- c) *a* et *b* à la fois.

Le sens habituel de cette expression, qui – selon le dictionnaire du Robert (1985) – est celui de « s'engager dans une action décisive », prescrirait une caractérisation qui inclue des éléments tant physiques que moraux dans l'action. Nous le mettrons donc quelque part au milieu des domaines a) et b) ci-dessus, ou nous l'analyserons comme une combinaison des deux. Les éléments *frapper* et *coup* indiquent clairement un certain caractère physique, quoique le mot *coup* soit aussi à comprendre en termes plus « abstraits », comme une action plutôt « morale ». L'expression intègre, selon nous, et l'idée d'un mouvement suivi d'un choc, et l'idée d'une « action ou manœuvre exécutée rapidement et impliquant un risque et un profit ». C'est dans cette dernière compréhension qu'entre le double aspect [\pm physique] / [\pm moral] du mot *coup*. D'où l'ambiguïté et le point c) dans la liste des possibilités sémantiques ci-dessus (voir aussi chap. 4.2.2.1. sur cet exemple).

Nous retrouvons une situation similaire dans les exemples (177-180) : *parer le coup* (177) peut référer à des chocs soit physiques soit moraux : on « pare le coup » tant

dans une situation de combat physique, que dans une situation d'« attaque morale ». Or le contexte indique ici que c'est dans ce second sens qu'il faut comprendre l'expression de notre exemple (177). Il en est de même pour *un mauvais coup porté* de l'exemple (178), *les coups durs* de l'exemple (179) et l'expression *prendre des grands coups* de l'exemple (180). Le mot *coup* y est marqué par la possibilité de son double sens, [\pm physique] / [\pm moral], mais c'est par le contexte qu'il faut décider s'il présente des caractéristiques plutôt physiques que morales, ou inversement. Les contextes spécifiques des exemples (177-180) cités ci-dessus prescriraient cependant une interprétation en termes d'un « choc moral (mental) », plutôt qu'une caractérisation exprimée en termes physiques.

Pour ce qui est de l'acception d'« action ou manœuvre exécutée rapidement et impliquant un risque et un profit » et de ses différentes manifestations contextuelles, citons encore les exemples suivants pour montrer différents emplois et différentes structures locutionnelles qui s'y intègrent :

181. Après le coup d'Etat de Jaruzelski en 1981, la France a gelé ses relations avec Varsovie... (Le Figaro du 12 septembre 1996, n° 16 196)

182. Le doute camoufle, de la sorte, le coup d'Etat philosophique d'un « grand capitaine de l'esprit » jurant « alors comme alors », soit : il faut ce qu'il faut. La moustache nietzschéenne et parfois le costume de capitaine Fracasse furent exhumés, gonflés, glorifiés par l'Europe Belle Époque, partie à la recherche d'antécédents glorieux propres à déguiser des appetits prosaïques, souvent cruels. (Glucksmann, 1987, p. 79)

La synapsie *coup d'État* peut donc prendre des extensions modificatrices, telle que celle que l'on trouve dans l'exemple (182). Elle présente ainsi, en elle-même déjà, certaines variations contextuelles (et référentielles), mais non dans le sens de la polysémie des « zones actives » : le sens du *coup d'état* persiste. Il n'y a focalisation sur aucun aspect particulier de ce qui constitue un *coup d'état*. L'adjectif *philosophique* ne modifie nullement le domaine de focalisation du sens véhiculé par cette synapsie, mais il s'applique à l'expression *coup d'état* dans son entier. Dans la mesure où il y a une « variation » à détecter ici, elle est du domaine des « simples

variations contextuelles » d'un élément (monosémique, à l'intérieur de son acception particulière), et non dans le sens polysémique de ce terme¹⁵⁷.

Dans un sens proche de celui de l'acception « action ou manœuvre exécutée rapidement et impliquant un risque et un profit », nous retrouvons l'acception « tour, stratagème ». De cette catégorie sémantique, nous citerons les cas suivants, où le mot *coup* a toujours ce sens d'un « tour, stratagème », mais où il s'applique à différentes réalités contextuelles, tant pour ce qui est du contexte extra-linguistique qu'en ce qui concerne les aspects linguistiques de ses relations syntagmatiques et syntaxiques :

183. [146] C'est le joli coup réalisé par Pinault, l'ami de Chirac, grâce à quelques douceurs fiscales. [...] Pour réussir ce joli coup, Pinault a trouvé un vendeur pas trop exigeant (la banque Paribas) et il a bénéficié d'une douceur fiscale connue des initiés sous le nom de « reports déficitaires ». (Le Canard Enchaîné, n° 4048, 27 mai 1998, p. 4)

184. [147] Au mode dont il procédait, accroupi sur ses jarrets et les mains appuyées à ses genoux, on comprit tout de suite que c'était par quelque tour de Jarnac qu'il espérait démonter l'élève et l'avoir : évidemment, il mitonnait un coup ; il fallait, comme de juste, lui laisser prendre tout son temps et ne point l'ahurir : on n'y perdrait pas ! Enfin, après avoir réfléchi bien à son aise, il engagea de nouveau l'affaire. On le vit tout à coup s'effacer, s'enfoncer, se fondre, disparaître en lui-même, se raser à la manière des jaguars et des onces, se développer et se rétrécir encore, bondir, agiter ses membres en tous sens, donner du front et soulever la croupe comme un taureau, ruer, s'enlever et retomber toujours d'aplomb sur ses jambes, chose surprenante chez un tel replet ! (< http://gallica.bnf.fr/Fonds_Frantext/T0087903.htm > (p. 18) ; site # 24 dans la bibliographie)

185. > je ne sers que de boîte aux lettres, il m'a simplement dit que dans une > semaine il n'y en aurait plus un négociant voulant tout lui acheter
Tu nous l'a déjà servi la semaine dernière celle-la. Sympa le coup du négociant et du super pote qui préfère faire profiter ses copains des NG plutôt que le négociant...
(Fr. petites-annonces.divers, newsgroups : XLVI / 4. dans la bibliographie)

186. C'était bien toi non le coup du psy et 'c vous les cons' ? ;-)
(Fr. rec.moto, newsgroups : LXVII / 27. dans la bibliographie)

¹⁵⁷ Voir p. 232 pour une discussion ultérieure sur la sémantique de l'expression *coup d'État*, entre autres, en comparaison avec les constructions *coup d'autorité* et *coup de force*.

Le mot *coup* dans ce sens fait preuve d'une productivité lexicale (référentielle) énorme ; essentiellement pour ce qui est des domaines d'application de la construction *faire le coup de Ndéf.* et, par conséquent, pour ce qui est du référent dénoté par le *Ndéf.*¹⁵⁸ Les exemples (185) et (186) appartiennent à cette catégorie de constructions, alors que les exemples (183) et (184) correspondent à d'autres critères compositionnels, présentant différentes relations verbales et un *coup* qui ne fait partie d'aucune structure synaptique ou semi-synaptique, du genre des constructions *faire le coup de Ndéf.* Entre toutes les variétés qui existent pour cette construction *faire le coup de Ndéf.*, la relation sémantique n'est pas *polysémique* (ni conventionnelle, ni par variations dans l'application), mais il s'agit là de simples variations contextuelles (d'un noyau sémantique unitaire / d'un élément monosémique au fond qui présente de multiples distributions en contexte, sans changement de signifié, ni de point de focalisation pour le lexème *coup*).

Observons aussi les différents domaines d'application de l'expression *donner un coup de main* (ayant le sens d'« aider »), où la structure synaptique peut être employée pour référer à des situations (choses) tant concrètes qu'abstraites :

187. S'il avait osé, il les aurait fait aligner sur un rang pour les passer en revue. C'eût été vite fait d'ailleurs: Julien et Yvonne Lahitte, la grosse Louise, plus un gamin du quartier, Bernard Estoubert, qui donnait un coup de main au contrôle ou dans la salle, et servait d'aide-opérateur. (Grenier, 1972, p. 67)

188. François me donnera un petit coup de main pour les idées, l'évocation du cinéma d'autrefois, la magie de ce temps, quand c'était le muet, et que Maréchaux était la grande vedette ! (Grenier, 1972, p. 235)

On verra peut-être plus facilement la « main » (ou le mouvement exécuté au moyen de la main) dans l'exemple (187) que dans l'exemple (188) : le « contrôle » d'une salle de cinéma est plus facilement géré par un simple mouvement de la main que ne l'est

¹⁵⁸ Voir par exemple les différents exemples empruntés au mensuel *20 ans* en février 1998 et renvoyant à différentes formes de « bizutage » : ex. *faire le coup de la cuite* (épreuve de beuverie sournoise), *faire le coup du matériel pourri* (mauvais matériau donné à un nouveau-venu dans une entreprise), *faire le coup du brief trop rapide* (information trop rapide, pour rendre confus un nouveau-venu dans une entreprise), *faire le coup des éclats de rire* (des rires qui s'arrêtent à l'entrée dans la pièce par une personne extérieure au groupe), etc.

peut-être une « idée » qui se fait, principalement, dans la tête et non (nécessairement) par l'exécution d'un mouvement de la main.

Coup de main est synonyme des expressions *coup de pouce* et *coup d'épaule*, dans ce sens d'« aider ». Quoique les organes du corps cités dans les synapsies varient, le sens du mot *coup* reste le même, c'est-à-dire celui d'un « simple mouvement d'un organe du corps, sans qu'il y ait forcément de choc » (catégorie B du classement selon le *T.L.F.*). Or la variation des *N*² modifie aussi légèrement la signification de chacune de ces expressions : la possibilité d'un « choc » peut être conçue comme plus vraisemblable dans l'exécution du *coup* au moyen de la main ou de l'épaule¹⁵⁹, mais il ne faut pas pour autant confondre ces expressions avec leurs contreparties au sens direct (*coup de la main* et *coup d'épaule*, dans le sens d'un « mouvement suivi d'un choc physique » ; catégorie A du classement selon le *T.L.F.*). Aussi ces expressions sont-elles à un tel point lexicalisées que l'on ne notera peut-être pas la valeur sémantique particulière que pourraient apporter les *N*² respectifs.

On observera également que l'expression *coup de pouce* peut, de même que l'expression *coup de main* dans l'exemple (188), référer à des situations ou à des concepts abstraits (non tangibles), dont, par exemple, la « vérité » de l'exemple suivant :

189. Qu'est-ce qui m'empêchait de donner quelques coups de pouce à une vérité dont je redoutais les vertus explosives? Pourquoi me serais-je fait un scrupule de ne dessiner de moi qu'une image ressemblante, donc méprisable, quand je pouvais la rendre pitoyable en invoquant habilement la maladie comme prétexte à l'irresponsabilité ? (Des Forêts, 1947, p. 20)

Outre ce fait, on portera encore l'attention sur le jeu de mots de l'exemple (190) : il s'agit là d'un mélange de deux locutions, *donner un coup de pouce* dans le sens d'« aider », et *pouce vert*, dans le sens d'une « habileté, savoir-faire » que peuvent avoir certains individus quant au jardinage :

190. Le jardinage devient un passe-temps en pleine croissance au Canada. Et comme plusieurs autres loisirs, il existe partout des clubs qui se consacrent au jardinage avec des membres actifs. Pourquoi ne pas consulter les clubs de jardinage ou les associations horticoles de votre communauté? Autrement dit, c'est une façon de s'entraider (ou de se donner un coup de pouce vert)! (<<http://www.vigoro.on.ca/98gardrep/fgcoll.html>>, site # 255 dans la bibliographie)

Pour le reste, notre corpus n'a révélé aucun cas particulier parmi ces exemples d'un *coup de main / pouce / épaule*. Il n'y a ici que des variations contextuelles à observer, pas polysémiques.

Parmi les exemples de notre corpus, nous avons cependant trouvé quelques occurrences de la locution adverbiale *pour le coup* qui méritent d'être mentionnées. Normalement, précisent les dictionnaires¹⁶⁰, *pour le coup* aurait une signification temporelle (« pour cette fois ») ou momentanément spécifique (« pour le moment »). Or ceci n'est pas vrai dans chaque occurrence contextuelle du mot *coup*, ce que montrent aussi les exemples suivants :

191. Pour le coup, Mme Bonacieux vit qu'elle avait été trop loin, et elle fut épouvantée de s'être si fort avancée. (Dumas, 1961, p. 200)

192. [150] Écoutez donc la fin ; dix parties de cent pistolets chacune en dix coups sans revanche. En treize coups je perdis tout. En treize coups ! ... Je lui joue Grimaud, le silencieux Grimaud, divisé en dix portions. - Ah ! pour le coup ! dit d'Artagnan éclatant de rire malgré lui. ... C'est un coup superbe ; aussi je m'en suis tenu là. (Dumas, 1961, p. 328)

193. [151] Vous feriez cela ? dit d'Artagnan indécis, tant la confiance d'Athos commençait à le gagner à son insu. - Parole d'honneur, en un seul coup. ... Eh ! mon Dieu, essayez un coup, un coup est bientôt joué. ... Va pour un coup, dit d'Artagnan. ... D'Artagnan jeta les dés en tremblant et amena le nombre trois ; sa pâleur effraya Athos, qui se contenta de dire : « Voilà un triste coup, compagnon ; vous aurez les chevaux tout harnachés, monsieur. » ... « Tiens, tiens, tiens, dit Athos avec sa voix tranquille, ce coup de dés est extraordinaire, et je ne l'ai vu que quatre fois dans ma vie ; deux as ! » (Dumas, 1961, p. 329-30)

On remarquera tout d'abord que tous ces exemples sont issus du même ouvrage littéraire, *Les trois mousquetaires* d'Alexandre Dumas (dans une édition de 1961). En fait, les instances particulières du mot *coup* dans cette locution adverbiale (*pour le coup*), n'ont été trouvées nulle part ailleurs parmi nos exemples de corpus. Ce sont ici les seules variations dans l'application de l'expression *pour le coup* que nous avons trouvées parmi les quelques 1300 exemples de notre corpus. Il ne s'agit donc de rien

¹⁵⁹ Il n'est peut-être pas concevable que le « pouce » soit (ou qu'il puisse être) source d'une grande force ; de la force nécessaire pour provoquer un « choc ».

¹⁶⁰ Cf. par exemple le *T.L.F.*, 1978.

de significatif ou de plus important, mais, néanmoins, de quelque chose qui, à notre avis, mérite d'être avisé.

L'exemple (191) présente l'expression dans son sens lexicographique, c'est-à-dire comme étant synonyme de « pour le moment », « pour cette fois » ou, peut-être encore¹⁶¹, « à ce moment » ou « alors ». Les choses se compliquent cependant à partir de l'exemple (192). *Pour le coup* y a une tout autre signification : l'expression réfère à un « mouvement dans un jeu » (catégorie B du classement selon le *T.L.F.*), et non au concept temporel exprimant l'idée de « promptitude » ou de « vivacité » (catégorie C du classement selon le *T.L.F.* ; « fois », « occasion »). On observe cette référence particulière de l'expression en considérant le contexte antérieur, dont surtout le contexte établi autour du jeu qu'on joue sur Grimaud. « Le coup », dans l'exclamation de d'Artagnan, réfère au mouvement dans le jeu ; au « coup de dés ». L'exemple se lira donc, de façon explicative :

<p>[...] dix parties de cent pistolets chacune en dix (1) <u>coups</u> sans revanche. En treize (2) <u>coups</u> je perdis tout. En treize (2) <u>coups</u> ! ... Je lui joue Grimaud, le silencieux Grimaud, divisé en dix portions. - Ah ! (3) <u>pour le coup</u> ! dit d'Artagnan éclatant de rire malgré lui. ... C'est (4) <u>un coup superbe</u> ; aussi je m'en suis tenu là.</p>	<p>(1) « <i>coup</i> » = mouvement de jeu, (« coups de dés ») (2) « <i>coup</i> » = mouvement de jeu, (« coups de dés ») (3) « <i>pour le coup</i> » = mouvement de jeu, (« pour le coup de dés (le jeu) ») (4) « un coup superbe » = ou a) mouvement de jeu, (« coup de dés superbe ») ou b) « manœuvre ou action impliquant un risque et un profit »</p>
---	--

On observera ainsi le sens (contextuellement) spécifique de l'expression *pour le coup*, ainsi que celui du *coup superbe* qui constitue un jeu de mots sur le lexème *coup* (1) en tant qu'un « mouvement dans un jeu » et (2) en tant qu'une « manœuvre ou action impliquant un risque et un profit » (c'est-à-dire l'action de jouer Grimaud et de le diviser en « dix portions »).

¹⁶¹ Et c'est là notre interprétation de l'exemple cité. Observons aussi que les exemples (192) et (193) ont été cités plus haut, dans un autre contexte, et qu'ils portent alors les numéros (150) et (151) (cette double numérotation et la répétition des exemples ont été signalées ci-dessus entre crochets...).

Le même contexte de jeu se trouve dans l'exemple (193). On y trouve aussi quelques emplois particuliers du mot *coup*. Une lecture explicative de l'exemple présentera les structures sémantiques suivantes :

Vous feriez cela ? dit d'Artagnan indécis, tant la confiance d'Athos commençait à le gagner à son insu. - Parole d'honneur, (1) en un seul coup. ... Eh ! mon Dieu, essayez (2) un coup, un coup est bientôt joué. ... Va (3) pour un coup, dit d'Artagnan. ... D'Artagnan jeta les dés en tremblant et amena le nombre trois ; sa pâleur effraya Athos, qui se contenta de dire : « Voilà (4) un triste coup, compagnon ; vous aurez les chevaux tout harnachés, monsieur. » ... « Tiens, tiens, tiens, dit Athos avec sa voix tranquille, (5) ce coup de dés est extraordinaire, et je ne l'ai vu que quatre fois dans ma vie ; deux as ! »

- (1) « *en un seul coup* » = « *en un seul moment de jeu* » (*en un seul « coup de dés »*)
 (2) « *un coup* » = *mouvement de jeu, « un coup de dés »* ;
 (3) « *pour un coup* » = a) « *pour une fois* » ou b) *mouvement de jeu, « pour un coup de dés »* ;
 (4) « *un triste coup* » = *mouvement dans un jeu, « un mauvais (triste) coup de dés »*
 (5) « *coup de dés* » = *mouvement dans un jeu*

On remarquera ici surtout les occurrences (1) et (3) du mot *coup* ; quant à (1), il ne faut pas la confondre avec l'expression *d'un seul coup* qui a la signification d'une « seule fois ». Le concept n'est pas ici temporel, mais relève plutôt du moment du jeu. Plus intéressante encore est l'occurrence en (3), car *pour un coup* est, d'après ce qu'en disent nos sources lexicographiques, d'une représentation sémantique identique à celle que présente l'expression *pour le coup* dans l'exemple précédent : *pour le coup* et *pour un coup* ont, les deux, des significations et des emplois essentiellement temporels (synonymes de « pour une fois », « pour la (cette) fois »). Toutefois, dans ces exemples spécifiques, leurs représentations sémantiques respectives relèvent plutôt du domaine des jeux (« coup de dés ») que d'un concept temporel. Ce fait n'est pas nécessairement dû à une « variation dans l'application » ou à une polysémie des constructions *pour le / un coup*, mais à l'existence de deux expressions compositionnellement identiques quoique sémantiquement différentes. *Pour un / le*

coup en tant que concepts temporels (et en tant qu'entrées lexicographiques) sont des locutions adverbiales figées, tandis que *pour un / le coup* dans ces exemples particuliers ne constituent que des syntagmes à composition libre dans ces contextes bien spécifiques. Il y a donc ici une différence *homonymique*, plutôt qu'une polysémie par différences en signifiés (pour un seul signifiant). La relation entre les deux constructions ne peut être polysémique, car la locution adverbiale figée reçoit sa signification de sa structure syntaxique figée (seul, le mot *coup* ne saurait signifier ce qu'il y signifie), alors que le mot *coup* porte une signification indépendante et pleinement lexicale dans la construction à composition libre, dénotative du « coup de dés ». Le mot *coup* de la locution figée serait vide de sens, ne fût-ce que pour sa construction locutionnelle et sa signification unitaire.

Il faut donc bien discerner les différents emplois du mot *coup* et des expressions où il figure. Tout n'est donc pas construction lexicale ou sémantique nouvelle. Tout n'est pas non plus polysémie, ni « conventionnelle », ni par « variations dans l'application » (par l'activation ou la désactivation des « bonnes » zones de références...). Il y a aussi des « simples variations contextuelles » à considérer, de même que d'autres structurations syntaxiques et compositionnelles qui peuvent, de leurs formes, prendre la même apparence que les expressions figées et figurées contenant le mot *coup*, mais qui, sémantiquement, n'ont rien à voir avec celles-ci.

Cela nous mène à nos analyses finales sur les indéterminations du mot *coup* et des exemples que nous en avons pu enregistrer dans la constitution de notre corpus. Terminons par quelques réflexions sur les jeux de mots et les expressions à double sens, dont par exemple les « plaisanteries » suivantes :

194. - Vous connaissez le coup du lapin ?

- Oui.

- Et le coup de la girafe ?

- Non.

- Ce n'est pas grave, c'est un coup monté.

(<http://www.mygale.org/~courtois/bl_tous.htm>, # 200 dans la bibliographie)

195. Qu'en est-il de l'humour belge depuis l'affaire Dutroux ? « Il a failli en prendre un coup, mais il survivra. »

(<http://www.ledevoir.com/REDaction/CULture/CUL_musique/MUS_pop/POP_franco/MUS_ste_050897.html>, # 174 dans la bibliographie)

La clé de ces jeux de mots réside dans la double interprétation (la double référence) des expressions employées, et, par conséquent, dans leurs structures ambiguës. Dans l'exemple (194), nous avons un jeu sur l'homophonie de *coup* [ku :] (dans *coup du lapin*) et *cou* [ku :] (*coup de la girafe*) : l'expression *coup du lapin* étant seule, de ces deux, à exister idiomatiquement. Le jeu continue dans la troisième occurrence du mot *coup*, en reprenant l'homophonie entre *coup* et *cou* et en y ajoutant la notion de « longueur » de ce cou. La blague fonctionne le mieux quand on la prononce à haute voix, par l'ambiguïté des références et par le jeu phonologique (qui provoque ces ambiguïtés). Dans la première occurrence du *coup*, par contre, ce double sens est beaucoup plus vague, car on y reconnaît la locution déjà existante *coup du lapin*. Remarquons aussi ici que la blague ne précise pas lequel des deux sens de cette locution il faut lire dans cette structure : s'agit-il de l'« accident de voiture, où la tête est jetée en arrière et le cou endommagé » ou la locution réfère-t-elle plutôt ici au « tour, stratagème » des voleurs qui consistait à prendre la victime par la nuque et les jambes et à tirer en sens inverse de façon à ce que l'épine dorsale se brise¹⁶² ? En fait, le sens spécifique de cette locution semi-synaptique n'importe pas : c'est le jeu phonologique et référentiel qui compte. Il en est de même pour la locution verbale de l'exemple (195), où le jeu porte sur le double emploi et la polysémie de la locution *en prendre un coup* : la référence se fait ici soit à un « heurt physique », dans un sens général (catégorie A du classement selon le *T.L.F.*), soit à « l'acte sexuel » (le fait de « coïter »). La double référence de cet exemple se comprendra par les connotations sexuelles associées au nom de Dutroux. Or ce qui intéresse ici, c'est l'interprétation simultanée des deux acceptions cachées derrière les locutions ambiguës ; c'est aussi la séparation mentale de ces interprétations différentes. Avoir compris le jeu efface toute possibilité de confusion. Nous montrerons dans le chapitre suivant (4.2.2.1.) et dans le chapitre 4.3. deux modèles d'analyse pour de tels jeux de mots.

Citons encore les exemples suivants qui présentent des indéterminations sémantiques pour ce qui est du mot *coup* :

196. Je ne suis pas sûr de mon coup mais il me semble qu'il faut brancher l'imprimante ET le réseau sur un des 2 Macs. (Fr.comp.sys.mac.materiel, newsgroups : XXXV / 2. dans la bibliographie)

¹⁶² Pour les deux sens, cf. Le Dictionnaire de l'Académie française, 1986 ; Le Grand Larousse, 1972, Littré, 1967 et Duneton, 1978.

197. - Il a tout foutu à la poubelle.

Antoine Cenderelli gémit doucement dans l'ombre.

- Qui il ?

- Le cuisinier. Dès qu'il m'a vu, il a tout viré d'un coup. (Gauvin, 1979, p. 121)

Dans l'exemple (196), *être sûr de son coup* renverrait normalement, selon les dictionnaires, à une « action ou manœuvre exécutée rapidement et qui implique un risque et un profit », de sorte que *je ne suis pas sûr de mon coup* de cet exemple signifierait quelque chose comme « je ne suis pas sûr [du succès de la manœuvre que j'exécute maintenant] ». Or, dans cet exemple, il serait peut-être un peu étrange de remplacer le mot *coup* par « action » ou « manœuvre » : n'aurait-il pas plutôt le sens neutre de « chose » ou d'« affaire » ? L'expression signifierait alors : « je ne suis pas sûr de mon affaire » ou, plus concrètement encore, «...de ma pensée », « de ce que j'ai à dire, mais... ».

Dans l'exemple (197), l'expression *d'un coup* présente un sens vague, du fait qu'elle peut référer soit au *coup* dans son sens de « mouvement suivi d'un choc (physique) » (catégorie A), soit au terme dans son sens général de « promptitude, vivacité » (catégorie C). En fait, la question qu'on se pose ici, c'est de savoir si cette différence n'est qu'artificielle. Rappelons que les expressions à « sens général » de la catégorie C du classement selon le *T.L.F.*, présentant les occurrences du *coup* comme des représentations d'une idée de « promptitude et de vivacité », intègrent, dans leur structure sémantique, la notion de « mouvement » de même que celle de « choc ». Y a-t-il donc une différence à observer dans l'exemple (197) ? N'aura-t-on pas plutôt affaire à l'une des acceptions du mot *coup* qui s'exemplifierait par une telle occurrence en discours ? Peut-être. Il n'est pas toujours évident de savoir où sont les limites entre les différentes acceptions ; il n'est pas non plus toujours facile de faire entrer les différents exemples du mot *coup* dans telle ou telle catégorie sémantique. Les interprétations peuvent varier, et nous dirions que l'exemple (197) présente un tel cas de variation possible : l'on peut y comprendre et le sens « habituel » (lexicographique) de l'expression – où il s'agirait de la locution adverbiale *d'un coup* véhiculant « une idée de promptitude et de vivacité » – et le sens « compositionnel », où nous aurons affaire au sens direct du mot *coup*, c'est-à-dire à son sens de « mouvement suivi d'un choc ». Or cette dernière interprétation impliquerait peut-être qu'on s'imagine le mot *coup* de l'expression, par exemple, en termes d'« un coup de

la main », c'est-à-dire qu'on devrait encore y supposer un moyen par lequel le « mouvement suivi d'un choc » aurait été exécuté. Aucune transformation ou addition n'est nécessaire dans l'interprétation locutionnelle (lexicographique et habituelle). Nous voyons donc combien les résultats de ces analyses nous mènent finalement à des réflexions plus approfondies sur la « substance » du mot *coup* de même qu'à des analyses de ce terme qui se conforment aux cadres des théories présentées dans notre figure 11 (la « polysémie par déplétion », la « métonymie intégrée », les « zones actives », les « facettes », etc.). Or ces discussions ont aussi clairement indiqué qu'il nous reste des analyses à effectuer quant à la structure sémantique du mot *coup*, entre autres par rapport à la structuration interactionnelle de ses diverses acceptions polysémiques (cf. chap. 4.3. et 4.4.), et à la notion de « nonce sense », non encore définie. Cette notion provient du domaine de l'indétermination lexicale et d'une conception contextuelle, pragmatique de la sémantique. Nous l'étudierons à partir du chapitre suivant (4.2.3.), mais avant d'y passer, faisons un petit détour afin de voir ce qui détermine l'activation et la désactivation des acceptions du mot *coup* dans des cas ambigus ou indéterminés, tels qu'une grande partie des exemples cités dans ce chapitre.

4.2.2.1. Activation et désactivation des acceptions du mot *coup* dans des cas ambigus

Considérons les exemples étudiés dans le chapitre précédent : nous y avons détecté plusieurs cas d'indétermination sémantique ainsi que plusieurs jeux de mots et de références. La question que nous nous poserons maintenant est celle de savoir comment ces jeux et ces expressions à double sens sont possibles et ce qui rend possible la détection de la bonne signification contextuelle dans notre interprétation de ces structures ? Comment savons-nous discerner les différents sens constituant, par exemple, le jeu de mots de l'exemple (195), *en prendre un coup* au sens de (1) « heurt physique / moral » et (2) de « coût » ? Nous avons dit préalablement, dans notre discussion théorique du chapitre 3, que cela pouvait dépendre d'une activation de certaines portions du référent (général) ou du prototype que constitue le mot *coup*. Dans ce chapitre, nous étudierons plus précisément ce que cela signifie.

« Qu'en est-il de l'humour belge depuis l'affaire Dutroux ? – Il a failli *en prendre un coup*, mais il survivra ». C'est ainsi que se présente la blague de notre exemple (195) et c'est ici que nous trouvons le jeu à double valeur des acceptions (1) « heurt physique / moral » et (2) « coût ». Or comment le contexte nous permet-il de préférer l'une ou l'autre acception ; comment nous permet-il d'activer l'une ou l'autre des significations de cette expression contenant le mot *coup* ? Selon les résultats de recherche que présentent Mullet & Denhière (1997) ainsi que Gosselin (1997), il y a essentiellement deux choses qui y jouent un rôle décisif : a) la fréquence d'une acception particulière (en relation avec d'autres) et b) les effets contextuels. Mullet & Denhière écrivent (*op.cit.*, p. 73) que l'accès à une certaine acception dépend « du niveau d'activation atteint par les représentations correspondant aux deux acceptions de l'homographe » de sorte que ce « niveau final d'activation de chaque acception est fonction de son seuil d'activation ainsi que des activations produites par les informations contextuelles » et que « le seuil d'activation d'une acception varie avec sa fréquence » (*ibid.*, *loc.cit.*) :

En conséquence, deux acceptions dont la fréquence d'occurrence dans la langue est voisine (homographes faiblement polarisés) ont des seuils d'activation proches. Au contraire, deux acceptions dont les fréquences d'occurrence dans la langue sont différentes (homographes fortement polarisés) ont des seuils d'activation éloignés, l'activation très fréquente a un seuil d'activation plus élevé que celui de l'acception beaucoup plus rare. Ainsi, plus que la fréquence relative de l'acception induite, le facteur déterminant est le degré de polarité de l'homographe, c'est-à-dire la différence entre la fréquence relative de cette acception et la fréquence de l'acception alternative. L'effet du contexte consiste en l'activation de représentations qui contribuent à élever le niveau d'activation initiale de l'une ou l'autre des acceptions. (Mullet & Denhière, 1997, p. 73)

Cela est conforme à nos analyses puissanciennes. En fait, nous reconnâtrons dans le passage cité ci-dessus des réflexions qui se rapprochent de notre division puissancielle du mot *coup* en différentes zones de saisies. Rappelons-nous notre figure 28 des considérations puissanciennes (p. 190) : le passage cité ci-dessus montrerait ainsi la relation entre les différentes saisies (acceptions) du mot *coup*. Les acceptions de la zone A, c'est-à-dire les saisies plénières et concrètes du mot *coup* (cinétisme A), auraient un « seuil d'activation » plus proche des acceptions intermédiaires (du fait qu'elles sont sémantiquement plus proches) que des acceptions précoces. Dans une comparaison entre une acception plénière (concrète) et une acception de la zone des saisies précoces (abstraites), on dirait, avec les auteurs cités ci-dessus, que l'acception

plénière – car plus fréquente – constitue une acception *dominante*, tandis que l’acception précoce – car plus rare et spécifique – constitue une acception *secondaire*. Ainsi, selon ce qu’en disent les chercheurs cités, dans une situation d’indétermination sémantique, du genre que nous avons présenté au moyen de nos exemples dans le chapitre précédent, l’acception plus fréquente (plus courante et communément comprise ; c’est-à-dire l’acception plénière) aurait tendance à dominer, à se mettre au premier plan dans notre conscience et notre compréhension de la structure entendue ou lue. Dans une situation où les acceptions sont issues de contextes proches, dans le cas d’une indétermination et d’une double signification, l’activation de l’une ou l’autre des acceptions dépendra « conjointement » de la fréquence de l’acception et du contexte d’énonciation spécifique (Mullet & Denhière, 1997, p. 57). Ainsi peut-on arriver à des jeux de mots et à des constructions de double valeur et d’ambiguïté lexicale. Or certains chercheurs¹⁶³ postulent que, « quel que soit le contexte », l’acception dominante est activée « d’emblée » (*ibid.*, *loc.cit.*). Mullet & Denhière précisent (*loc.cit.*) :

Si le contexte induit cette acception dominante, elle est la seule à être activée, ce qui conduit à des prédications qui ne peuvent être distinguées de celles qui sont dérivées des modèles d’accès sélectif. Si le contexte induit l’acception secondaire, les acceptions dominante et secondaire sont activées du fait que l’intervention conjointe des facteurs fréquence et contexte : l’acception dominante en raison de sa fréquence et l’acception secondaire sous l’effet du contexte.

Ainsi, dans notre exemple

195. Qu’en est-il de l’humour belge depuis l’affaire Dutroux ? « Il a failli en prendre un coup, mais il surviva. »

(<http://www.ledevoir.com/REDAction/CULTure/CUL_musique/MUS_pop/POP_franco/MUS_ste_050897.html>, site # 174 dans la bibliographie)

¹⁶³ Cf. Simpson et al. (1991) : « Selective access of homograph meanings in sentence context ». In : *Journal of Memory and Language*, 30, 627-643, cité in Mullet & Denhière, 1997. D’autres chercheurs sont par contre de l’avis qu’il s’agit d’une « activation-suppression » des acceptions, où « toutes les acceptions d’un mot polysémique sont initialement activées », mais où les acceptions qui ne répondent pas aux réalités du contexte, sont successivement supprimées en faveur d’une acception plus « appropriée » (Mullet & Denhière, 1997, p. 58). Voir à ce propos, par exemple, les deux références qu’en donnent Mullet & Denhière (1997), c’est-à-dire (1) **Neill, Hilliard & Cooper** : « The detection of lexical ambiguity : Evidence for context-sensitive parallel access. » In : *Journal of Memory and Language*, 27, (1988) : 279-287. et (2) **Neill** : Lexical ambiguity and context : An activation-suppression model. In : D.S. Gorfein (éd.) : *Resolving semantic ambiguity*, (1989) : 63-83. New York : Springer-Verlag.

l'expression contenant le mot *coup* s'expliquera en termes d'une telle « intervention conjointe des facteurs fréquence et contexte », de sorte que c'est l'acception « heurt physique ou moral » qui dépend de la fréquence et l'acception « coût » qui est activée par le contexte « Dutroux ». Or, comme nous l'avons vu dans nos analyses sémiques et puissanciennes de la structure sémantique du mot *coup*, les « seuils d'activation » (ou les fréquences respectives) de ces deux acceptions sont très proches l'un de l'autre. Le jeu de mots de l'exemple (195) consiste donc en leur induction plus ou moins simultanée ; de leur activation conjointe. La bonne compréhension de ce jeu ne se force pas : elle arrive automatiquement, sans qu'on n'ait besoin « de se décider à chaque instant » (Fodor, 1986¹⁶⁴, cité in Gosselin, 1997, p. 83). Il s'agit d'une coordination entre ce qui est *langagier* (linguistique) et ce qui provient du *conceptuel* (ce qui appartient au « stéréotype de l'entité désignée », Gosselin, *loc.cit.*, ou au contenu de ce qui est désigné). C'est ainsi que nous sommes arrivés à nos résultats d'analyse de l'indétermination des exemples (150-151 / 192-193), (173-175) et (176-180) ci-dessus. Ces analyses s'inscrivent dans le modèle cognitif de Mullet & Denhière (1997) au moyen des formules suivantes :

¹⁶⁴ Il s'agit de Fodor, J. (1986) : *La modularité de l'esprit.*, Paris : Minuit. (éd. anglaise, MIT Press, 1983)

Figure 43 :

a) activation et désactivation des acceptions présentes dans les exemples (150-151)

	EXPRESSION	ACCEPTIONS		ZONES (SAISIES EN AN. PUISS.) ¹⁶⁵	SEUIL D'ACTI- VATION	
		gérées par...				
		Le contexte	La fréquence			
150 / 192	Ah ! <u>pour le coup</u> !	Mouvement dans un jeu	X		(II) INT.	ASSEZ ÉLOIGNÉS
		Fois		X	(III) INT.	
	<u>un coup superbe</u>	Mouvement dans un jeu	X		(II) INT.	(ASSEZ) PROCHES
		Manœuvre		X	(III) INT.	
151 / 193	<u>en un seul coup</u>	Mouvement dans un jeu	X	-	(II) INT.	-
	essayez <u>un coup</u>	Mouvement dans un jeu	X		(II) INT.	ASSEZ ÉLOIGNÉS
		fois		X	(III) INT.	
	<u>un coup</u> est bientôt joué.	Mouvement dans un jeu	X	X	(II) INT.	-
	<u>pour un coup</u>	fois		X	(III) INT.	ASSEZ ÉLOIGNÉS
		Mouvement dans un jeu	X		(II) INT.	
	<u>un triste coup</u>	Mouvement dans un jeu	X	X	(II) INT.	-

b) activation et désactivation des acceptions présentes dans les exemples (173-175)

	EXPRESSION	ACCEPTIONS		ZONES (SAISIES EN AN. PUISS.)	SEUIL D'ACTI- VATION	
		gérées par...				
		Le contexte	La fréquence			
173	<u>un p'tit coup?</u>	Ménage		X	(II) INT.	(ASSEZ) PROCHES
		coït	X		(I) PL.	
174	<u>rien qu'un p'tit coup</u>	Coït	X		(I) PL.	(MOINS) PROCHES / ASSEZ ÉLOIGNÉS
		Quantité de liquide		X	(III) INT.	
175	<u>prendre un p'tit coup</u>	Coït	X		(I) PL.	(TRÈS) PROCHES
		Heurt		X	(I) PL.	

¹⁶⁵ Où *PL* = saisie plénière ; *INT* = intermédiaire ; *PR* = précoce. Les chiffres romans réfèrent à la numérotation des zones dans nos illustrations puissanciennes (cf. par exemple la figure 26).

c) activation et désactivation des acceptions présentes dans les exemples (176-180)

	EXPRESSION	ACCEPTIONS		ZONES (SAISIES EN AN. PUISS.)	SEUIL D'ACTI- VATION	
		gérées par...				
		Le contexte	La fréquence			
176	<u>Frapper un grand coup</u>	Heurt		X	I (PL.)	(MOINS) PROCHES
		Manœuvre	X		III (INT.)	
177	<u>Parer le coup</u>	Blessure (physique)		X	I (PL.)	(TRÈS) PROCHES
		Blessure (morale)	X		I (PL.)	
178	<u>Un mauvais coup porté</u>	Heurt physique		X	I (PL.)	(TRÈS) PROCHES
		Heurt moral	X		I (PL.)	
179	<u>Les coups durs</u>	Heurt physique		X	I (PL.)	(TRÈS) PROCHES
		Heurt moral	X		I (PL.)	
180	<u>Prendre des grands coups</u>	Heurt physique		X	I (PL.)	(TRÈS) PROCHES
		Heurt moral	X		I (PL.)	

Ces analyses affichent donc, dans la structure de ces exemples, la dominance des acceptions *en contexte* sur les acceptions qui sont gérées par leur fréquence et la facilité avec laquelle elles sont reconnues en français courant. Or puisque la situation est telle et que nous avons tendance, comme l'ont constaté Mullet & Denhière (1997, p. 57), à favoriser une interprétation par *fréquences*, ces exemples confirment aussi les résultats de recherche de Mullet & Denhière, par la conjonction des deux acceptions¹⁶⁶. Sans vouloir entrer dans des considérations cognitives et psychologiques trop profondes (car nous préférons nous en tenir à un niveau aussi *linguistique* – langagier – que possible), nous pouvons cependant faire les observations suivantes à partir des analyses ci-dessus :

- 1) Plus la distance entre les seuils d'activation des acceptions est grande, plus grand sera le sentiment intuitif qu'il y a deux sens séparés (plus les occurrences seront conçues comme quelque chose de polysémique). Pour les cas indéterminés (ambigus), la différence éprouvée ne sera pas conçue comme très grande, car les acceptions coïncident et ne se séparent qu'artificiellement.

¹⁶⁶ Quoique nous admettions tout de suite que notre étude sur l'indétermination et l'ambiguïté du mot *coup* ne suffisent pas pour tirer des conclusions trop vastes.

- 2) Plus la distance entre les seuils d'activation des acceptions est grande, moins le risque de malentendus lexicaux sera conçu comme grand.
- 3) Si les deux acceptions relèvent de la même ligne de pensée (du même cinétisme), il n'y a pas nécessairement de distance conceptuelle à observer au moyen de ces analyses (bien qu'elles dépendent de zones de saisies différentes dans nos analyses puissanciennes). Nous voyons ce fait dans l'analyse de l'exemple (176) ci-dessus, où l'acception « manœuvre ou action exécutée rapidement et impliquant un risque et un profit », exprimée par *frapper un grand coup*, véhicule aussi la notion de « heurt » (physique ou moral). Rappelons de même que nous avons déjà rapproché certaines expressions transcendant les catégories établies préalablement, sous la catégorie conceptuelle du « mouvement offensif ». Le présent cas d'étude fait preuve d'une situation similaire : quoique le classement du *T.L.F.* place ces deux acceptions dans deux catégories différentes, l'analyse puissancielle et l'organisation des cinétismes montreront que tant l'acception « mouvement suivi d'un choc (physique) » que celle de « manœuvre ou action exécutée rapidement et impliquant un risque et un profit » peuvent être issues (pour certaines occurrences du moins) du même mouvement de pensée (cf. chap. 4.3.).
- 4) Il n'est pas toujours évident de déterminer la différence en fréquence des acceptions. Les exemples (177) et (178) ne montrent qu'une légère différence en fréquence¹⁶⁷ et ils présentent des seuils d'activation assez (voire *très*) proches. Plus intéressant est peut-être l'exemple (174), où les fréquences respectives des acceptions « coût » et « quantité de liquide » restent, à peu près, sur le même niveau et où une comparaison entre les deux n'est que difficilement possible à cause de leurs domaines d'emploi très distincts : *coup* dans le sens de « coût » n'est peut-être pas moins courant ou fréquent que le lexème dans le sens de « quantité de liquide que l'on boit en une fois », mais leurs applications dépendent largement du contexte sociolinguistique et du caractère textuel et qualitatif de ce qu'on souhaite exprimer (en parler courant ou argotique). Assigner à l'acception « quantité de liquide que l'on boit en une fois » la dénotation d'une « gestion par fréquence » n'est donc peut-être pas entièrement justifié, quand on considère les très nombreux contextes où figure le mot *coup* dans le sens de « coût ». Dans une comparaison générale des niveaux de langue, on dirait cependant que le langage

¹⁶⁷ La fréquence des expressions contenant le mot *coup* a été étudiée, entre autres, dans Nielsen (2000, p. 122-138)

courant et l'acception « quantité de liquide » primeraient dans l'étude de la fréquence (cf. Nielsen, 2000¹⁶⁸). Observons de même, dans cet exemple (174), la conjonction et la coopération de ces deux acceptions, quoique la totalité discursive que couvrent les exemples (173-175) au moyen de leur fil de discussion commun, laisse entendre que l'acception « coït » soit celle que favorise le contexte.

Dans le chapitre précédent (p. 248 *sq.*), nous avons indiqué qu'il y a deux interprétations possibles pour les expressions dénotant une action effectuée par un « élément surnaturel » : il est possible de les comprendre soit en termes d'un « mouvement suivi d'un choc » (pour les expressions à connotations négatives) soit en termes d'un « tour » que fait le hasard ou une divinité (ou un esprit de la superstition populaire). Le sens du mot *coup* (le *N*¹) est donc *spécifié* par le contenu qu'apporte le *N*², mais cette spécification se limite à déterminer s'il s'agissait de quelque chose de *bien* ou de *mal* (d'un événement heureux ou malheureux). C'est donc par l'apport spécifique du *N*² que la valeur du sème [\pm heureux] se concrétise, en devenant soit [+heureux] (= [-malheureux]), soit [-heureux] (et donc [+malheureux]). Le sens général du mot *coup* ne change pas dans ces constructions ; il reste celui d'une « action du hasard » ou d'une « intervention divine », en se rapprochant – comme nous l'avons constaté plus haut – de l'une des acceptions citées ci-dessus ; à savoir celle d'un « mouvement suivi d'un choc » et celle d'un « tour » (sans tromperie ou stratagème). L'apport sémantique du mot *coup* sera donc celui d'une *action prompte et vivace*, alors que l'apport sémantique du *N*² ajoutera à cette définition la dénotation d'un *actant-sujet surnaturel* (*le hasard ou un esprit / une divinité quelconque*) de même que *l'objectif* ou *la valeur résultante de cette action* (\pm heureux / positif, \pm malheureux / négatif). Or les analyses présentes, modelées d'après Mullet & Denhière (1997), nous aideront à déterminer la signification précise dans les différents cas d'« influence » et d'« aide » surnaturelle, c'est-à-dire de savoir s'il faut y voir un

¹⁶⁸ Nos recherches antérieures sur la fréquence des expressions (dans différentes sources électroniques et écrites) ont montré que les expressions à références sexuelles sont largement minoritaires (en comparaison avec d'autres expressions contenant le mot *coup* et véhiculant d'autres sens). L'expression généralement la plus connue est *tirer un coup* (*tirer son coup*), mais il n'est pas non plus rare de trouver le mot *coup* seul (sans qu'il fasse partie d'aucune construction locutionnelle majeure) dans ce sens. Toutefois, entre les différents contextes où peuvent figurer ces deux acceptions du mot *coup* (« coït » et « quantité de liquide »), il est très difficile de dessiner des traits définitifs quant à leur fréquence respective. Nos analyses et nos recherches (tant théoriques qu'empiriques) nous ont montré que les deux sens sont généralement aussi bien compris (ou connus) par les locuteurs français, quoique la

« mouvement suivi d'un choc » ou un « tour » effectué par quelque élément abstrait, non humain – et peut-être encore d'une autre interprétation du mot *coup*. Comme nous le verrons par l'analyse des exemples suivants, il ne suffira pas de transcrire l'interprétation de ces expressions en termes d'un « tour » (action effectuée en faveur de quelqu'un par un élément surnaturel) ou d'un « mouvement suivi d'un choc », mais nous y introduirons aussi la conception, pour ce qui est de certaines de ces constructions, d'une « occasion » donnée par (le ciel, le hasard, la chance). Étudions, pour commencer, les exemples suivants :

198. Ah zut, voulais pas mettre la pub. Un coup du diable, ça.

(Fr. rec.arts.litterature, newsgroups : LI / 1. dans la bibliographie)

199. Blondel Ciel ! Que vois-je? C'est la comtesse de Flandre! C'est Marguerite, c'est le tendre et malheureux objet de l'amour de l'infortuné Richard ! Ah! j'accepte le présage: sa rencontre ici ne peut être qu'un coup du ciel. Si le roi est ici, et si ces tours lui servent de prison... Ah! dieux! Mais peut-être me trompé-je!... Voyons, si vraiment C'est elle Si c'est Marguerite, son âme ne pourra se refuser aux douces impressions d'un air qu'en des temps bienheureux son amant a fait pour elle. (< <http://www.castle.net/~rfrone/sfo/libretti/richard.htm> >, site # 93 dans la bibliographie)

200. L'INFANTE :

Apaise, ma Chimène, apaise ta douleur,

Fais agir ta constance en ce coup de malheur,

Tu reverras le calme après ce faible orage,

Ton bonheur n'est couvert que d'un peu de nuage,

Et tu n'as rien perdu pour le voir différer.

(< <http://sweet.ua.pt/~fmart/cid.htm> >, site # 55 dans la bibliographie)

201. Petite appréhension car démarrage en tournant mais tout se passe bien, les 280kg de l'avion ont disparus des les premiers tours de roue. Les pieds sur les cale-pieds et joie, la position est toujours aussi excellente, pas trop en appui sur les poignets et les genoux repliés juste comme il faut. On sort de la ville pepercé, je joue de la boîte et là, autre surprise, tout passe comme dans du beurre et je me surprend à mettre des coups de gaz entre les rapports (chose obligatoire avec mon ancêtre). Première courbe le long de la base aérienne (Metz Frescaty), bosselée à souhait, la bécanne s'engage et ressort au millimètre. Je pense que c'était un coup de pot et soignes ma trajectoire en ouvrant un peu dans le gauche-droite qui suit et là : SURPRISE : la moto est HYPER-MANIABLE!!!

(Fr.rec.moto, newsgroups : LXVII / 31. dans la bibliographie)

variété d'expressions connues soit plus grande quant à l'acception « quantité de liquide » que pour celle de « coût ».

202. Il ne me restait plus qu'à remonter chez moi et prendre la vie du bon côté. J'avais perdu ma femme, mon boulot, ma bagnole et une petite fille. J'avais pas un rond en poche. Coup de bol : j'étais pas malade, ni infirme ni tout à fait dingue encore. (Blier, 1981, p. 41)

203. > la réponse de CSN à cette question "vous pouvez le voir pendant 48 h " après > c'est fini. > c'est ce qui m'est arrivé

Bah c'est un coup de chance alors parce que sur mon Pace et anciennement sur un Sony TS1 et Philips TS2, je pouvais le voir sur une durée illimitée
(Fr.rec.tv.satellite, newsgroups : LXXVI / 2. dans la bibliographie)

Ces exemples s'analysent de la façon dont nous le présente la figure 44 (ci-dessous), établie d'après le modèle d'analyse emprunté à Mullet & Denhière (1997). Ces études nous montrent dans quelle mesure l'élément N^2 modifie l'interprétation du mot *coup* dans des constructions dénotant une « action » effectuée par une entité surnaturelle (le hasard ou un esprit quelconque, à savoir le diable, etc.). Le « heurt » de ces analyses dominera par la *fréquence* ; il constitue l'acception la plus générale du mot *coup*, donc la première interprétation de ce terme à laquelle nous nous attacherons dans la quête de la signification d'une construction non rencontrée préalablement. Dans l'exemple (198), *un coup du diable*, ça, dénote une action défavorable, malheureuse, un « tour » de faits qui a mal tourné. Or, il ne semble y avoir aucun « heurt (physique ou moral) », quoique le facteur de fréquence indique que cette acception plénière sera dominante et quoique l'aspect négatif des connotations ajoutées par le N^2 « *diable* » puisse en impliquer un. Cependant, nous voyons par le *contexte* textuel qu'un « heurt » ne s'y introduit pas ; il n'y a aucun choc à vivre dans le fait de « mettre la pub », il y a seulement un « événement (mal)-heureux », arrivé « par accident ». Dans l'exemple (200), par contre, le facteur *fréquence* et le facteur *contexte* se réunissent dans une interprétation simultanée, mais, de nouveau, c'est le *contexte* qui induit cette double compréhension et l'activation du sème [+choc]. Aucun de ces exemples ne pourra se transcrire par le terme d'« occasion ». La même chose vaudra pour l'exemple (199), car cette construction active uniquement – et cela par l'effet du *contexte* et de la valeur du N^2 – l'acception « tour » ou « action par intervention divine », dans un sens positif, mais tout de même sans induire une notation d'« occasion ». Par contre, à partir de l'exemple (201), le facteur *fréquence* n'interviendra plus dans l'interprétation des constructions – il n'y a aucun choc à

observer dans ces mouvements – mais le contexte prescrira une caractérisation qui se fasse en termes d'un « tour » ou d'une « action » effectués en faveur de quelqu'un d'autre, donc la création, par le hasard, d'une occasion favorable ou heureuse dans laquelle une action ou un événement peut se dérouler. Nous voyons donc qu'il y a des différences quant aux activations (et la désactivation) de certaines acceptions ou de certains sèmes (dominants par la fréquence ou le contexte), ainsi qu'aux possibilités paraphrastiques pour de tels cas, quoique nos analyses préalables aient catégorisé ensemble ces actions « du hasard » et « par intervention divine ».

Figure 44 : activation et désactivation des acceptions présentes dans les exemples (198-203)

	EXPRESSION	ACCEPTIONS (activations de sèmes)		ZONES (SAISIES EN AN. PUISS.)	SEUIL D'ACTI- VATION	
		gérées par...				
		Le contexte	La fréquence			
198	<u>Un coup du diable</u>	Heurt		X	I (PL.)	(MOINS)
		Tour / action	X		III (INT.)	PROCHES
		Occasion			III (INT.)	
199	<u>Coup du ciel</u>	Heurt		X	I (PL.)	(MOINS)
		Tour / action	X		III (INT.)	PROCHES
		Occasion			III (INT.)	
200	<u>Coup de malheur</u>	Heurt	X	X	I (PL.)	(MOINS)
		Tour / action	X		III (INT.)	PROCHES
		Occasion			III (INT.)	
201	<u>Coup de pot</u>	Heurt		X	I (PL.)	(MOINS)
		Tour / action	(X)		III (INT.)	PROCHES
		Occasion	X		III (INT.)	
202	<u>Coup de bol</u>	Heurt		X	I (PL.)	(MOINS)
		Tour / action	(X)		III (INT.)	PROCHES
		Occasion	X		III (INT.)	
203	<u>Coup de chance</u>	Heurt		X	I (PL.)	(MOINS)
		Tour / action	(X)		III (INT.)	PROCHES
		Occasion	X		III (INT.)	

Quoique ces exemples soient peu nombreux, les réflexions précédentes ont dû présenter l'avantage du modèle d'analyse de Mullet & Denhière (1997) dans le cas d'expressions *ambiguës* ou *sémantiquement indéterminées*. Ce modèle permet de

distinguer différentes acceptions ou différentes nuances sémantiques, à savoir si un terme ou une expression est à comprendre dans son sens direct (le sens le plus fréquent) ou dans l'un de ses sens figurés, induits par le contexte. Il permet aussi de discerner des cas de conjonction entre ces deux facteurs. Mais ce modèle ne permet pas de déterminer la relation entre les différentes « zones actives », les « facettes » ou la polysémie par « variations dans l'application ». Dans ces cas, contrairement à ce que nous avons vu pour les exemples ci-dessus, il n'y a aucune ambiguïté entre les différentes interprétations du terme polysémique, mais uniquement une concentration sur certaines zones spécifiques (au lieu d'autres...). Quel serait, par exemple, le facteur *fréquence* pour les différentes portions d'un *lapin* – sa viande, sa fourrure, le « lapin » qu'on écrase sur la route ? Il n'y a aucun facteur tel à déterminer pour l'activation ou la désactivation de certaines zones en contexte. Il n'y a aucune ambiguïté à détecter quant aux références des occurrences distinctes du lexème *lapin*, car il y a focalisation sur *différentes* zones (différents aspects) de l'objet (du concept) « lapin ». Dans les exemples discutés ci-dessus, il y avait, par contre, focalisation sur *les mêmes zones*, les mêmes aspects, mais avec des rendements différents.

La distinction entre les différentes « zones » de nos « variations dans l'application » se fait d'après nos « connaissances des normes sociales » (Nunberg & Zaenen, *op.cit.*, p. 16), mais il n'y a aucune séparation de ce genre à faire pour ce qui est des acceptions « heurt » et « coït » de l'interprétation du jeu véhiculé par notre exemple (195). Certes, la bonne compréhension du jeu ou de la construction dépendra non seulement des aptitudes *langagières* des interlocuteurs, mais aussi de leurs connaissances *encyclopédiques* (à savoir les connotations derrière certains éléments linguistiques dans la même construction locutionnelle et syntagmatique). Dans une situation d'indétermination sémantique, plusieurs acceptions s'appliquent à la construction donnée, de sorte qu'il peut être « difficult to separate them », car « the meanings are intuitively united into one » (Tuggy, 1993, p. 273-4), comme nous l'avons illustré par nos exemples précédents. Dans un cas de *polysémie pragmatique*, sans vague, ambiguïté ou indétermination lexicale, il ne pourrait y avoir de confusion au niveau de la signification ou de la référence de la construction : le contexte donne la (*seule*) *bonne* interprétation (par exemple dans le cas d'une « fenêtre » qu'on lave ou par laquelle on sort ; ou pour ce qui est du « lapin » qu'on mange ou qu'on écrase sur la route). La polysémie pragmatique n'entre donc pas dans les cadres d'un tel

modèle d'analyse pour l'indétermination lexicale, car il n'y a, de fait, aucune *indétermination* à détecter : dans la polysémie par « variations dans l'application », il n'y a qu'*une seule* possibilité sémantique ou conceptuelle pour l'expression, alors que dans le cas de l'indétermination – relevant de la polysémie conventionnelle – il y a le choix entre plusieurs possibilités au même niveau de l'analyse (c'est-à-dire qui ne relèvent d'aucune « saillance "partie-tout" » à la manière des cas polysémiques par « variations dans l'application »).

Or il nous reste encore à considérer un autre « type » d'« indétermination » lexicale. Cette fois-ci, la question ne touchera pas à la polysémie conventionnelle ou à une indétermination entre acceptions au niveau de la phrase ou des locutions ; cette fois-ci, nous chercherons à connaître *l'apport sémantique propre du mot* « coup » dans des cas de « non-sens », de « nonce sense » et de formalisations prédicatives.

4.2.3. « Nonce sense », non-sens, indétermination, syntaxe et sémantique

La notion de « nonce sense » est issue de la citation et de l'hypothèse suivantes :

The sense-selection assumption seems so natural, so obviously true, that it isn't open to dispute. Yet in the last few years, more and more evidence has been brought to the fore suggesting that it is in fact false. The problem is this. Not only can expressions be ambiguous, but they can also be *semantically indeterminate*. Many expressions, contrary to the assumption, do not possess a finite number of senses that can be listed in the parser's lexicon. Nor can they be assigned their possible senses by any rule. Each expression of this sort, instead, has only a *nonce sense*, a sense 'for the nonce', for the occasion on which it is used. It would be hard enough for traditional parsers if there were *any* such expressions, but, as I will argue, they are ubiquitous. No parser can avoid them, yet when traditional parsers meet them, they break down.

(Clark, 1983, cité in Ruhl, 1989, p. 85)¹⁶⁹

Cette citation pose une problématique qui *met en question la signification elle-même*, à cause des indéterminations (flous ou vides) sémantiques observées au niveau du contexte. Certaines expressions (certains lexèmes) ne possèdent pas, selon ce que révèle cette hypothèse, un nombre déterminé de *sens* et on ne peut donc que difficilement leur assigner des sens spécifiques en dehors de leur contexte syntagmatique (locutionnel) ou extra-linguistique. Ces éléments lexicaux ou locutionnels reçoivent donc leur signification uniquement *du contexte* ou des environnements où ils s'emploient ; de ce fait, ils se rapprochent, selon l'auteur cité, des constructions dites *idiomatiques* ou de certaines constructions locutionnelles figées. Comme le mot *coup* existe essentiellement à l'intérieur de telles constructions et que nous avons déjà observé de telles indéterminations et le rôle de plus en plus important du contexte dans la décision du sémantisme de ce terme, nous proposons ici d'étudier dans quelle mesure, en fait, on peut lui assigner un ou des sens spécifiques ou, s'il faut plutôt le définir en termes d'un lexème à « nonce sense ». Le mot *coup* relève-t-il d'une grande richesse sémantique (comme on pourrait le penser d'après ses représentations lexicographiques et les analyses (sémiques, etc.) effectuées jusqu'ici) ou est-il, en fait, plus ou moins *vide* de sens ; un morphème relationnel grammatical plutôt qu'une forme lexicale ? Dans quel sens serait-il concevable et vrai que le mot

¹⁶⁹ La référence complète que donne Ruhl inclut les informations suivantes : H. Clark (1983) : "Making sense of nonce sense". In : Flores d'Arcais & Jarvella : *The Process of Language Understanding*. New York : Wiley.

coup soit « dépourvu de fonction dénominative, référentielle » (Tamba-Mecz, 1988, p. 78) ? Nous allons le voir en considérant, tout d'abord, quelques exemples :

204. Des biographies consacrées au détenteur du record de longévité comme locataire de l'Élysée, il n'en manque pas, qu'elles soient autorisées ou suscitées par lui, rédigées sous sa dictée ou publiées avec sa collaboration intéressée. Lui-même, à la fin de sa vie, n'était plus avare de certains aveux dûment médiatisés, que l'on pouvait considérer comme honteux. L'ouvrage que vient de faire paraître Jean-Edern Hallier *, enfant terrible d'une gauche qui a renié certaines de ses valeurs, se classe à part. Pour deux raisons. D'abord c'est un pamphlet, un brûlot, presque une revanche. Mais ce n'est pas le coup de pied de l'âne, ce n'est pas la vengeance torse d'un faiblard qui attend la mort de l'adversaire pour lui cracher à la figure : ce livre attendait dans les tiroirs de Jean-Edern depuis plus de dix ans. [...] (< <http://www.restena.lu/cul/LIBELLUS/HALLIER.html> >, site # 223 dans la bibliographie)
205. Elle avait grandi à une vitesse folle, pendant que Martine et moi prenions de la bouteille, à grands coups de désillusions, de rêves passés sous silence, de contes de fées qui n'avaient jamais lieu. (Blier, 1981, p. 17)
206. Le jeune homme jeta un coup d'oeil sur le premier mousquet et vit avec une certaine inquiétude qu'il s'abaissait dans sa direction, mais aussitôt qu'il vit l'orifice du canon immobile il se jeta ventre à terre. (Dumas, 1961, p. 443)
207. Les grands massacres comme les cruautés de détail mobilisent nos vertus doublement; pour que l'homme devienne bon, tous les moyens paraissent permis; parce que les hommes sont d'ores et déjà bons, il n'y a pas lieu de mettre en doute leurs intentions et procédés. Les contemporains ont fait, et laissé faire, au nom, toujours, de l'adorable nature humaine. Après coup - et quels coups! - on constate; je n'aurais jamais imaginé... qui eût pu penser que... (Glucksmann, 1987, p. 273)
208. Le personnage est quelqu'un qui obéit à un code moral assez strict, qui ne peut pas mentir ni faire un coup en vache à un adversaire. Il attend d'ailleurs la même chose de son vis-à-vis ; si vous voulez mon avis, il va être déçu. (site # 238 dans la bibliographie ; <<http://www.stud.montefiore.ulg.ac.be/~dalfarra/ins/gallay/AD/ADHumains.html> >)
209. Dans ce cas, un petit coup de zip pour compresser tout windows 3.1 et les logiciels annexes si nécessaire, et il suffit d'installer Win 95 (100 Mo sur le disque). (ft.comp.os.ms-windows.win3, newsgroup # XXVI / 1)
210. Création d'un forum, pour voir un peu comment ça se passe et pour délirer un coup!! Bienvenue à tous, de France et de Navarre!! (dejanews.members.arts.marajade.ze-croustille-forum, newsgroup # IX / 1).

Parmi ces huit instances différentes du mot *coup*, nous pouvons compter, dans une perspective syntaxique,

- deux locutions adverbiales [*après coup*, à *grands coups de...*, Prép + N (ou SN)],
- trois locutions verbales (*jeter un coup d'œil*, V + SNSynaptique ; *délirer un coup*, V + SN(Art.indéf. + N) et *faire un coup en vache*, V + SNSynaptique),
- une construction synaptique simple (SN-> N+Prép.+N), sans verbe prédéterminant (*un petit coup de zip*), ainsi qu'une construction synaptique complexe (avec extension du deuxième élément nominal, N² ; *le coup de pied de l'âne*). Dans ce deuxième cas, le verbe n'appartient pas à la locution figée.
- un cas de *coup* sans déterminants et hors de toute construction locutionnelle majeure (*quels coups !*).

Comme nous l'avons constaté ailleurs (Nielsen, 2001 et chap. 2.1. de cet ouvrage), ce qui caractérise les synapsies et les semi-synapsies, c'est le fait qu'elles ont un contenu sémantique commun et qu'elles présentent des structures syntaxiques figées (cf. fig. 6). Leurs éléments ont été soudés en un bloc tellement fixe que les deux N ne portent plus leurs sens respectifs (qu'ils auraient dans des contextes séparés), mais ils se réunissent dans la formation d'un seul sens et dans le renvoi à un seul référent. Ainsi les synapsies de nos exemples, *coup de pied* (dans *coup de pied de l'âne*) et *coup de zip* ne devraient-elles comprendre, chacune, qu'un sens et un référent communs ? Or nous verrons que, quoique les constructions *coup de N* n'aient qu'un seul référent ou un seul sens commun, les deux éléments N ne s'effacent pas sémantiquement dans la formation de ce contenu commun : les deux participent, en apportant certains aspects, au contenu général de la synapsie. La question qu'on se pose – et qui fait retour aux considérations de Clark (*op.cit.*) et de Ruhl (*op.cit.*), citées ci-dessus – c'est de savoir quel est, dans des termes plus précis, l'apport sémantique de l'élément *coup* ? Quels sont les aspects qu'il véhicule dans de telles constructions synaptiques ?

Nos recherches précédentes et notre quête du signifié de puissance du lexème *coup* (chap. 4.1.3.), ont montré que ce terme présente, pour ses différentes acceptions, une répétition générale des sèmes [+mouvement], [± choc],[+promptitude],[+vivacité] et [± intentionnalité], ainsi qu'une variation (spécifique) des sèmes [+physique] et [+moral]. Nous avons aussi vu le signifié de puissance (et le noyau sémantique unitaire ou global) de ce lexème se définir au moyen de ces sèmes ; un *coup* est donc,

dans un sens très général et abstrait, un *mouvement exécuté avec promptitude et vivacité et de façon intentionnelle, qui peut se faire suivre (mais qui ne le fait pas nécessairement) par un choc (physique ou moral)*. Les analyses suivantes indiqueront ce que cette définition « fondamentale » du mot *coup* signifie pour la valeur sémantique de chacun des éléments constituants des exemples cités ci-dessus, de même qu'elles préciseront le rôle (ou l'apport) sémantique du lexème de notre étude.

A. L'apport du mot *coup* dans *coup de pied de l'âne* : l'action exprimée est celle d'un « heurt physique, causé par un mouvement que fait l'âne de son pied ». Le N^2 synaptique *pied* apporte la dénomination de l'organe du corps, alors que le N^1 *coup* apporte, à la construction, la dénotation du mouvement et du heurt physique. Or l'extension de la synapsie est à comprendre au figuré : il n'y a pas vraiment de *coup de pied de l'âne* (au sens direct), mais *l'âne* apporte aussi le sens connotatif d'un « (animal / être) lâche, en lequel on ne peut avoir confiance » (d'après la fable de La Fontaine). Puisque *coup de pied* est une construction synaptique figée, tout modifieur ajouté à cette structure déterminera non pas l'un des éléments N , mais la structure N de N entière : *de l'âne* renverra donc au *coup de pied*, et non seulement au *coup*. Toutefois, par l'addition de cette extension *de l'âne*, de même que par le contexte non physique (il s'agit d'un pamphlet, d'un texte écrit et non d'un *coup de pied* au sens direct), le sème [physique] se désactivera en faveur de celui de [moral]. Le résultat en est que le *coup de pied de l'âne* dénote, au figuré, un « mouvement suivi d'un heurt moral, effectué par quelqu'un de lâche, en qui on ne peut avoir confiance ».

B. L'exemple *coup de zip* présente une structure plus simple, à cause du manque d'extension de la synapsie. Néanmoins, de même que dans l'exemple précédent, c'est le deuxième N qui détermine le premier, de façon à ce que celui-là précise de quelle sorte de *coup* il s'agit et, par conséquent, comment il faut comprendre ce terme de *coup*. L'analyse de cet exemple s'illustrera schématiquement de la façon suivante :

Figure 45 : apport du *coup* dans *coup de zip*



Il en est de même de la construction synaptique *coup d'œil*, localisée dans l'exemple (206). Observons que le verbe ne fait pas partie de la construction figée ; il a plutôt la fonction d'un verbe support. Quoiqu'il soit possible de définir cette construction verbale comme une locution figée, à cause de son statut hautement lexicalisé et idiomatique, il n'en est pas entièrement ainsi : la synapsie *coup d'œil* peut former des unités locutionnelles ou phrastiques avec d'autres verbes (par exemple *lancer*) et ainsi l'un des critères essentiels du figement linguistique (c'est-à-dire l'inséparabilité des constituants¹⁷⁰) a été nullifié. L'analyse de cet exemple sera donc plus ou moins identique à celle de la figure 45 : l'apport du *coup* inclura l'idée d'un « mouvement prompt et vivace » qui se caractérisera par une certaine « légèreté », « rapidité » ou « superficialité » dans l'action¹⁷¹. L'apport du *N*² sera celui d'une « spécification de l'organe du corps avec ses connotations de vision ».

Or ceci n'a rien de nouveau : tout au long du chapitre précédent (4.2.2.), nous avons vu la sémantique du mot *coup* se déterminer par les éléments *N*² de son contexte (par exemple pour ce qui est des expressions dénotant l'« action d'un élément surnaturel »). Cela est tout à fait conforme au comportement habituel (et aux critères définitoires) de telles compositions nominales ; il y a toujours une relation de *déterminé-déterminant* entre les deux *N* (cf. Benveniste, 1974, p. 171-176 et Rouget, 2000, p. 82 *sq.*). La valeur sémantique du *N*¹ n'est toutefois pas nulle : cet élément apporte un certain contenu à la compréhension générale (unitaire) de la construction *N* + *Prép.* + *N*, quoique sa spécification sémique ait initialement été déterminée par cet élément *N*², tout à fait selon les analyses que nous avons présentées ci-dessus (chap.

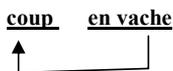
¹⁷⁰ Cf. aussi le chapitre 4.1. ci-dessus.

4.2.2. et 4.2.3.). L'apport du N^1 se réduit essentiellement aux sèmes généraux du noyau sémantique unitaire et global (à savoir les sèmes [mouvement], [promptitude], [vivacité], voir chap. 4.1.3.), mais il peut aussi y avoir une addition de certains sèmes spécifiques (non intégrés dans l'archiséme du mot *coup*, mais appartenant aux sémantèmes de ses différentes acceptions). Dans un cas où la synapsie présente une extension quant à l'un des éléments N , cette extension peut apporter une spécification connotative au contenu sémantique du lexème *coup* et à la synapsie entière (cf. *coup de pied de l'âne*).

Dans la construction *faire un coup en vache*, où nous avons le verbe support *faire* en combinaison avec un élément qui n'est pas entièrement synaptique – quoiqu'il se rapproche de la structure synaptique par sa construction en $N + \text{Prép.} + N$ – le *coup en vache* s'analyse sémantiquement de la façon suivante :

Figure 46 : apport du *coup* dans *coup en vache*

⇒ action exprimée (référence générale) : action de traîtrise

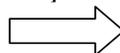


coup → apporte le mouvement et le heurt

⇒ sens connotatif, extensif, ajouté par le N^2 :

vache → au sens figuré : personne méchante, sans pitié, qui exploite et en laquelle on ne peut avoir confiance, [-moral]

conséquence : *vache* détermine le sens du *coup*



coup → apporte le sens d'un mouvement et d'un heurt, caractérisés par les sèmes [-moral], [-confiance], [+exploitation possible], [-pitié].

Le rôle du N^2 est généralement d'*identifier* ou de *spécifier* sémantiquement (par une qualification ultérieure) l'interprétation du N^1 (la bonne acception dans laquelle il faut comprendre la locution ; la bonne sélection de sèmes à intégrer dans la compréhension de la construction).

C. Dans les constructions adverbiales et prépositionnelles, dans le genre des exemples à *[grands] coups de...* et *après coup*, le mot *coup* peut présenter deux

¹⁷¹ On ne dit pas « un coup de N » pour quelque chose sur quoi on doit se concentrer longtemps ou qui est d'une importance quantitative plus marquée.

scénarios : soit il est dénominatif, en apportant un contenu sémantique particulier à la signification générale de la locution (*à coups de*), soit il est plus ou moins vide de contenu spécifique (*tout à coup*). Le mot *coup* apporte, dans la locution *à coups de*, le sens d'un mouvement qui se caractérise par une certaine promptitude ou vivacité et par une intentionnalité (on se sert du *coup* afin d'arriver à un but spécifique). Dans la locution *tout à coup*, la désignation du mouvement est presque invisible : le seul apport du *coup* concerne ici les sèmes de [promptitude] et de [vivacité] (et peut-être, la notion (très vague) d'un *choc* quelconque). Dans l'exemple (207) et pour ce qui est de la locution adverbiale *après coup*, l'idée du mouvement est très vague, discernable seulement après quelques exercices référentiels, syntagmatiques et (éventuellement) étymologiques. Le *sens* du mot *coup* – à savoir le sens qu'il reçoit par la locution dont il fait partie – est ici, au figuré, celui de « fois », « moment » (*après coup* signifiant « après le moment » / « quand ce n'est plus le moment », *Le Petit Larousse*, 1991, p. 277). La *signification* de la locution entière ne provient donc d'aucun des éléments individuels (de la façon dont nous avons vu le *N*² déterminer le *N*¹ ci-dessus), mais de la *combinaison de ces éléments l'un avec l'autre*. Le *coup* a donc un sens entièrement « locutionnel », aussi préalablement caractérisé comme « général » (cf. cat. C dans le classement du *T.L.F.*, chap. 4.1.). Observons aussi dans ce contexte le jeu de mots de l'exemple (207) : nous passons, dans la locution *après coup*, d'un *coup* à apport sémantique vague, à un *coup* fortement dénominatif et ayant un tout autre contenu sémantique, dans l'expression *quels coups !* Il s'agit là du mot *coup* soit dans son sens de « manœuvre ou action exécutée rapidement (et impliquant un risque et un profit) », soit dans son sens de « heurt physique » (les deux interprétations sont possibles). Notons aussi que le mot *coup* y reste seul, sans déterminants ou spécifications syntagmatiques. Son sens ne vient donc ici que de lui-même : il est pleinement lexical.

- D. Dans la locution verbale de l'exemple (210), *délirer un coup*, le lexème reste seul, de sorte qu'il n'est déterminé par aucun élément nominal ultérieur (du genre du *N*² des constructions syntagmatiques). Or il est lié au verbe dans une construction locutionnelle, et ce verbe participe aussi à sa détermination sémantique : *un coup* ne peut se comprendre que d'une seule façon (« un peu »), ce qui inclut une

interprétation sémantique en termes des sèmes [+promptitude] et [+« légèreté » / « intensité » (quantité mineure)], avec une addition des sèmes [mouvement] et [intentionnalité], quoique ces deux derniers ne soient que vaguement compris ou réalisés à travers le lexème dans cette construction verbale. En tous cas, le mot *coup* n'y est pas entièrement libre de déterminer son propre sens, quoiqu'il apporte un certain contenu sémantique. Dans la construction locutionnelle, l'accent est mis sur le verbe, pleinement prédicatif (contrairement aux *verbes supports* qui sont prédicativement vides). Le mot *coup* y a une valeur *lexicale*, relevant de l'une ou l'autre de ses acceptions (listées, par exemple, dans le classement établi selon le *T.L.F.*, 1978). On observera donc que nous revenons, par ces considérations même, à l'acception « quantité » telle que nous l'avons définie plus haut (chap. 4.2.1., p. 251 *sq.*) ; il s'agit donc ici d'une « variation contextuelle » de l'acception (de la désignation sémantique) d'« un peu », marqueur d'une *intensité* particulière par laquelle se déroule l'action et porteur de sa propre signification (quelque vague que celle-ci puisse être). Or si nous avons défini, dans le chapitre 4.2.1., l'acception « un peu » en termes d'un « concept unitaire » qui pouvait se réaliser, en contexte, comme une instance sémantique désignant une quantité ou une intensité mineure, il faut faire ici une distinction claire entre le mot *coup* tel qu'il se présente dans l'exemple *délirer un coup* et le mot *coup* des exemples *coup d'air* et *un grand coup de goût de désespoir* (chap. 4.2.1., *loc.cit.*). Dans l'un des cas, le mot *coup* est un élément (plus ou moins) *lexical*, signifiant « un peu » (ou apportant à la construction la dénotation sémantique d'une « quantité » ou d'une « intensité » mineure) ; c'est le cas de la locution verbale *délirer un coup* (« *délirer un peu* »). L'apport sémantique du mot *coup* se rapproche dans cet emploi de l'acception temporelle d'« une fois » ou d'« un moment » (*délirer un coup* = *délirer un peu* = *délirer pendant un (petit) moment* ; ?*délirer « une fois »*¹⁷²). Dans l'autre cas, cependant, l'emploi du mot *coup* ne nous semble pas être *lexical*, mais *morpho-syntaxique* : le terme y constitue le marqueur d'une nominalisation d'action. Son apport sémantique semble alors se limiter à celui de l'archiséme, notamment aux sèmes [promptitude], [vivacité], [mouvement / action] et [±choc]. La désignation directe d'une mesure temporelle ou quantitative

¹⁷² Observons que son emploi n'est pas à comprendre comme quelque chose d'*énumératif* ; il ne s'agit pas d'« une fois » contrastée à, par exemple, « deux fois », mais il s'agit de la dénotation d'un moment bref ; d'une action de courte durée et qui se caractérise, de ce fait, par une *promptitude* et une *vivacité*.

ne s'y voit pas. Il semble donc qu'il faille distinguer, pour cette acception « un peu », entre un *emploi plus lexical* du mot *coup* et un *emploi morpho-syntaxique, nominalisant*. Or quel que soit le cas étudié, il est clair que l'apport sémantique du mot *coup* doit être défini en des termes assez vagues.

Nous voyons donc que l'apport sémantique du *coup* varie selon les cas et qu'il correspond à une échelle de degrés qui vont d'un contenu lexical plus ou moins nul, à un contenu dénominatif et riche en sèmes tant dénotatifs que connotatifs. Dans nos recherches antérieures (Nielsen, 2000, p. 608), nous avons précisé avec Gaston Gross (1984) qu'il faut, pour ce qui est des structures sémantiques de ce mot, compter avec deux types de « *coups* » : 1) un *coup* qui est un vrai substantif, dénominatif et porteur d'une signification particulière, et 2) un *coup* qui est plutôt un « opérateur morpho-syntaxique » (Gross, *op.cit.*, p. 45). Cette double définition du mot *coup* en termes d'un signe lexical et d'un morphème relationnel grammatical peut être considéré comme conforme à ce que constatent les auteurs de l'étude collective *La Locution - entre langue et usages* (réd.: Michel Martins-Baltar, 1997). Blanche-Noëlle Grunig souligne par exemple, dans sa préface (p. 13), que « [...] la locution est un moment de répit dans l'activité langagière [...] : elle est formule déjà construite, préfabriquée » et ses éléments

s'enchaînent les uns sur les autres dans un glissement syntagmatique huilé, au point qu'il est possible à l'occasion de ne pas l'achever sans qu'il ait à procéder au moindre calcul interprétatif. *Que l'on ait là des zones d'information nulle et des moments d'indolence non productive* peut bien être le souci des technocrates. Mais cela ne trouble pas la quiétude de l'utilisateur, délivré un moment du laborieux codage de propositions enchâssées ou connexions cataphoriques. [...]

(c'est nous qui *soulignons*)

Pour paraphraser Genette (1982, cité in Grunig, 1997, p. 15), il serait possible de dire qu'il s'agit là d'un élément qui se superpose à un autre, sans que cet autre élément soit entièrement dissimulé, mais de sorte qu'il se fasse voir, dans la construction et son contenu sémantique, « par transparence » (*ibid.*). Or, s'agit-il d'un non-sens, ou – dans la terminologie anglaise de Clark (*op.cit.*) – d'un « nonce sense », ou un sens qui ne se fait voir que dans les occurrences très spécifiques où le lexème en question est employé ? Comme notre approche a été sémantique, nous avons tenté de localiser nos réponses dans ce domaine. Dans nos études antérieures (Nielsen, 2000, p. 600), nous avons pu déterminer que le mot *coup* prend de telles caractéristiques

« contextuelles », sans signification propre ou avec une signification qui relève de son occurrence syntagmatique (« nonce sense ») dans

ses acceptions (générales) de...

... « quantité mineure » (c.-à-d. dans le sens d'« un peu », dans par exemple *coup de picrate, coup de gaz*)
 ... « légèreté » (c.-à-d. dans le sens d'« un peu » comme nous l'avons présenté ci-dessus pour l'exemple *coup d'œil*)
 ...« effort » (par exemple *en ficher un coup*)
 ...« bon endroit » (*rester sur un coup*)
 ...« connaissance, savoir-faire » (*prendre le coup*)
 ... « lot, gain » (*taper un grand coup*)
 ... « épreuve » (dans *tenir le coup*)
 ... ainsi que dans des constructions adverbiales et prépositionnelles telles que *à coup sûr, après coup, du coup, à coups de*, etc.

où l'apport sémantique est celui de...¹⁷³

[+mouvement, +quantité (+moindre), -choc, +promptitude (+légèreté)]
 [+mouvement, -choc, +promptitude (+légèreté), +vivacité]
 [+mouvement]
 [-mouvement, -choc, +état (+caractéristique : localisation, + « bonne chose »)]
 [+caractéristique : savoir-faire (+« bonne chose »), ±mouvement]
 [±mouvement, +caractéristique : +affaire (+« bonne chose »), +promptitude]
 [+mouvement, ±heur]
 [+promptitude, +vivacité, ±mouvement]

Dans ces cas, le mot *coup* n'aurait plus vraiment de signification propre, mais il fonctionnerait soit comme un élément morpho-syntaxique, soit comme un élément lexical à tel point vague que sa signification propre ne comprendrait que quelques sèmes spécifiques. La *signification lexicale* propre au mot *coup* a donc été mise en question et on postule ainsi « une indétermination initiale de la signification de certains termes relativement aux *frames* auxquels ils renvoient, la signification se spécifiant selon le contexte » (Gosselin, 1997, p. 105)¹⁷⁴.

Dans la figure 31 et dans les analyses du chapitre 4.2., nous avons défini l'*indétermination* sémantique essentiellement en termes d'une *ambiguïté* ou d'un *vague* référentiels. Nous avons aussi dit (dans la figure 31) que le « vague » concernait les sens locutionnels du mot *coup* ; c'est-à-dire des cas où ce terme était

¹⁷³ Analyses sémiques non complètes pour les différentes catégories de signification : nous ne caractérisons ici que l'apport sémantique du mot *coup* dans chacun des exemples cités ci-dessus.

¹⁷⁴ Le terme *frames* est, selon Gosselin, *loc.cit.*, issu de Minsky, 1975 : A Framework for Representing Knowledge, in : P. Winston (ed.) : *The Psychology of Computer Vision*, New York, McGraw-Hill. Gosselin cite aussi, dans ce même texte, Lytinen, S.L. (1988) : Are Vague Words Ambiguous ?, in :

vide de sens propre, où il recevait sa signification à partir de son contexte, et où il servait plus d'élément morpho-syntaxique que d'élément lexical. Nous avons postulé (dans le chapitre 4.2.2.) que l'« ambiguïté » d'un élément lexical se présentait dans des cas de polysémie locutionnelle ou phrastique, ou dans des cas de variations contextuelles (d'une locution ou d'un syntagme figé, idiomatique). Dans notre examen du phénomène d'indétermination, nous avons essentiellement discuté des cas particuliers, des cas de référence spécifiques et différents jeux de références et de mots (de significations). Or tout ce qui est *indéterminé* n'est pas nécessairement un jeu de mots ou de références. Notre étude des exemples précédents nous a donné raison de revenir sur ces définitions et ces interrogations antérieures et de constater, encore une fois, la position essentielle de ces types d'« indétermination » que sont le « nonce sense » et l'emploi morpho-syntaxique du mot *coup*. Rappelons encore que nous avons lancé la discussion du présent chapitre en soulignant que le « problème » était que les expressions ne pouvaient pas seulement être ambiguës, mais aussi *sémaniquement indéterminées*, de façon à ce qu'elles ne reçoivent leurs significations respectives qu'en *contexte* et de l'environnement linguistique et extra-linguistique où elles figurent : « Many expressions », a écrit Clark (1983, cité in Ruhl, 1989, p. 85), « do not possess a finite number of senses [...] Nor can they be assigned their possible sense by any rule. Each expression of this sort, instead, has only a *nonce sense*, a sense "for the nonce", for the occasion on which it is used. » Or quoique nous ayons pu assigner au lexème *coup* une grande diversité de significations, nos études empiriques et nos analyses d'exemples ont clairement montré une tendance au « nonce sense », par exemple pour ce qui est d'un grand nombre des constructions dites synaptiques $N + \textit{prép.} + N$. Nous avons vu, dans le chapitre précédent, que dans de nombreuses expressions, l'élément N' ne recevait sa signification que si on considérait l'environnement linguistique et extra-linguistique dans lequel il figurait et avec lequel il était combiné. Il n'était pas possible de dire *à priori*, pour la grande majorité de ces exemples du mot *coup*, quel y était son sens ; sa signification ne se cristallisait qu'après des études minutieuses sur la valeur et le contenu sémantique qu'apportaient, par exemple, l'élément N^2 , le verbe de la locution, etc. Le mot *coup* semblait souvent vide de sens propre... comme si son sens ne pouvait exister qu'en combinaison avec ces autres éléments, porteurs d'une signification et d'une valeur

S.L. Small, G.W. Cottrell et M.K. Tanenhaus (eds) : *Lexical Ambiguity Resolution*, San Mateo, Morgan Kaufman Publishers, 109-128. Nous ne discuterons pas ici les théories que présentent ces ouvrages.

plus concrètement spécifiées. Son apport sémantique se limitait aux sèmes [+promptitude] et [+vivacité], avec des variations (contextuelles) des sèmes [+mouvement] et [+choc]. Sa signification et son emploi précis se déterminaient par le contexte et les autres éléments (phrastiques, locutionnels, textuels...) avec lesquels il était en contact. Répétons ici ce que nous avons déjà constaté dans le chapitre trois à propos des *facettes* et des « variations dans l'application » : la signification ne doit pas nécessairement constituer un élément inhérent au lexème, mais elle se cristallise par le contexte. Le mot *coup* ne reçoit sa spécification sémantique – sa valeur et son contenu sémantiques définitifs – qu'à travers le contexte où il figure : le *coup* dans *coup de force* ne signifie donc « manœuvre ou action impliquant un risque et un profit » *que par l'intervention de l'élément N² (force)*. Afin de paraphraser Ruhl (1989, p. 87), il est donc possible de dire que la signification ne vient pas seulement de la structure sémantique inhérente au mot *coup*, mais du *coup-dans-ce-contexte* (dans cette construction idiomatique, compositionnelle, locutionnelle et figée). Certes, il y a une structure sémantique inhérente – le noyau sémantique unitaire ou global – mais la réalisation des différentes « acceptions » listées et discutées ci-dessus ne pourra se faire que *dans-ce-contexte*. En fait, pour certains cas où figure le mot *coup*, les acceptions en question ne pourraient *elles-mêmes* exister que grâce à l'environnement contextuel. La valeur des N², des *verbes opérateurs* etc. est donc essentielle ; on ne séparera pas ici la construction syntaxique de la valeur sémantique du mot *coup*.

C'est ici qu'entre en question ce qu'a dit Martins-Baltar (1997, p. 26) sur la nécessité de discerner « ce qui relève des sens associés aux structures et ce qui relève de la façon dont ce sens est utilisé pour référer ». Le sens inhérent du mot *coup* semble, dans beaucoup de cas, se limiter au « noyau sémantique unitaire ou global » ou, en tous cas, à une combinaison variée des sèmes qui le constituent. Les sémantèmes et les virtuèmes sont ajoutés par l'environnement syntagmatique et référentiel ; par le verbe opérateur (dans les locutions verbales), par l'élément N² et ses extensions (dans les structures synaptiques) et par les constructions idiomatiques et les spécificités sémantiques des locutions adverbiales et prépositionnelles. Comparons et analysons par exemple les constructions suivantes contenant le mot *coup* :

<p>coup de châsse coup de chien coup de chiffon * coup du ciel coup de ciseau (ciseaux)</p> <p>coup de cloche coup de cœur</p>	<p>coup de gueule coup de guiseau * coup de hache * coup du hasard <i>un petit coup d'intégrisme musulman</i> coup de jaja coup de Jarnac</p>	<p>coup de poker <i>coup de polish</i> coup de pompe coup de pot coup de pot de chambre</p> <p>coup de pouce coup de poudre</p>
<p>coup en vache grenier à coups de poing c'est un coup pour rien coup sur l'œil (sur la tête, le dos, les fesses, etc.)</p>	<p>coup en robe revolver à six coups coup à monter</p>	<p>fusil à deux coups fusil à trois coups coup au cœur</p>
<p>à coup sûr après coup</p>	<p>d'un coup du premier coup</p>	<p>sur le coup tout à coup</p>
<p>administrer un coup ajuster son coup allonger un coup amortir un coup, des coups appliquer un coup arriver / passer / repartir en coup de vent</p>	<p>cribler qqn de coups déguster un coup / des coups <i>délirer un coup</i> délivrer des coups détourner des coups discuter le coup</p>	<p>être à l'abri des coups être au coup être dans le coup être sur un (gros) coup être aux cent coups être hors du coup / laisser qqn hors du coup</p>

Le schéma semble être le même dans toutes ces expressions : le sens spécifique du mot *coup* est déterminé par son environnement (constructionnel et contextuel), dans un processus d'*identification* et d'*interprétation*. Cette terminologie est empruntée à Gosselin (1997, p. 108) et signifie, pour notre étude sur le mot *coup*, que le terme est d'abord *identifié* par rapport à sa classe, à son caractère catégoriel. Cette identification se fait pour l'élément *hors contexte*, c'est-à-dire à partir des connaissances préalables qu'a le sujet sur l'objet en question. Il peut s'agir d'une identification qui se fait soit quant au « noyau sémantique unitaire ou global » de l'unité, soit à partir de sa saisie plénière et son sens le plus concret. Il serait peut-être plus logique de présumer une interprétation en termes de cette saisie plénière, car a) le « noyau sémantique unitaire ou global » est plus abstrait et, de ce fait, moins tangible et moins accessible et b) parce que celui-ci est aussi inclus dans la saisie plénière du lexème. Il s'agit donc, dans ce processus d'identification, de « reconnaître des représentations appartenant déjà [au] savoir préalable » (*ibid.*, *loc.cit.*). Par contre, dans la deuxième étape ou dans le processus d'*interprétation*, le lexème est évalué par le sujet dans le *contexte* où il figure : « on n'interprète pas un mot hors-contexte », mais « sur un ensemble de données contextuelles (qui peuvent être hétérogènes) » (*ibid.*). Ce sont ainsi, dans les expressions citées ci-dessus, les éléments en caractères **gras** qui déterminent la spécification sémantique du mot *coup-dans-ce-contexte*, de sorte que le mot *coup* ne

s'élimine pas du processus de compréhension, mais qu'il a été pris en considération dans l'étape initiale d'*identification* et que cette *interprétation* par « l'ensemble de[s] données contextuelles » aide maintenant à *crystalliser* et à *spécifier* son contenu sémantique. Voilà ce que signifie l'attribution d'une sémantique par « nonce sense » au mot *coup*. Il y a plusieurs étapes dans son interprétation : une étape *vague*, de catégorisation conceptuelle et d'identification classificatoire, et une étape de *crystallisation*, où le sens devient spécifique, où il se développe à partir de la saisie plénière initiale et à partir de son noyau sémantique unitaire ou global très abstrait et général. L'interprétation suppose donc, comme l'écrit Gosselin (*loc.cit.*), « une part d'évaluations, d'hypothèses, de choix et de stratégies de la part du sujet qui construit des représentations, et qui n'essaye pas simplement de reconnaître des représentations appartenant déjà à son savoir préalable », ce qui implique une connaissance linguistique qui couvre *toutes* les expressions et *tous* les emplois du lexème. Le processus d'*identification* détermine et active ainsi tout ce qui est cognitivement « stocké[...] en mémoire » (*ibid.*), alors que l'*interprétation* sera « réservée aux aspects pragmatiques [et] référentiels » (*ibid., loc.cit.*) dans des cas d'indétermination ou dans des cas de « nonce sense ». Il faudra donc prendre en considération, dans la détermination sémantique du lexème *coup*, un processus qui inclut les étapes suivantes dans cette spécification sémantique :

Figure 47 : Processus d'identification et d'interprétation. Exemple : *coup de pot* vs *coup de pot de chambre*

Coup de pot

Identification : *coup* = mouvement / promptitude / vivacité / \pm choc OU

la saisie plénière de l'idée d'un mouvement suivi d'un choc (rencontre entre deux corps dont l'un provoque l'autre au moyen d'un mouvement prompt et vivace, + (\pm) choc)

Interprétation : « pot » = action du hasard / chance



Coup de pot = mouvement prompt et vivace qui peut provoquer (mais que ne le fait pas nécessairement) un choc, causé par le hasard. Sens positif : chance.

Coup de pot de chambre

Identification : *coup* = mouvement / promptitude / vivacité / \pm choc OU

la saisie plénière de l'idée d'un mouvement suivi d'un choc (rencontre entre deux corps dont l'un provoque l'autre au moyen d'un mouvement prompt et vivace, + (\pm) choc)

Interprétation : « pot » = action du hasard / chance*

« pot de chambre » = outil / récipient destiné aux besoins naturels (DÉNOT.),

CONNOTATIONS : usage matinal

EXPRESSION FIGURÉE : référence = « matinal » (« besoins naturels »)



Coup de pot de chambre = mouvement suivi d'un choc / rencontre matinale entre deux corps dont l'un provoque l'autre au moyen d'un mouvement prompt et vivace, + (\pm) choc). Fig. : acte sexuel.

Ces analyses confirment et mettent l'accent encore davantage sur la nécessité d'inclure, dans cette étude, et la structure sémantique (tant *inhérente*, *conceptuelle* qu'*expressive*, *contextuelle*) et les constructions syntaxiques et syntagmatiques. Comme nous l'avons constaté plus haut dans cette étude (voir chap. 2.1.), il faut, par exemple, observer une différence entre la valeur sémantique qu'apporte le mot *coup* dans les *synapsies*, *semi-synapsies* et les *conglomérés*¹⁷⁵. Il y a aussi des différences à

¹⁷⁵ Les schémas de la figure 6 (chap. 2) indiquent, comme nous l'avons vu, que les éléments nominaux des *synapsies* et des *semi-synapsies* éliminent leurs propres valeurs et contenus sémantiques en faveur

observer quant à l'apport sémantique du mot *coup* dans les locutions verbales (figées) et dans les expressions *Vsup + [N + prép. + Ndéf.]* où le verbe support ne fait pas partie de la construction figée (cf. Nielsen, 2000). Il faut de plus prendre en considération les indéterminations et les ambiguïtés (polysémiques) observées dans le chapitre 4.2.2. : celles-ci ont été marquées, dans la liste des expressions ci-dessus, par des *astérisques*. Les expressions qui sont accompagnées d'un astérisque se déterminent encore par le contexte textuel ou phrastique, cf. par exemple les deux sens de *coup de balai* = 1) « nettoyage rapide / mouvement d'un outil, sans choc », et 2) « licenciement / renouvellement ».

Or cela ne signifie pas pour autant que le mot *coup* soit vide de sens dans toutes ses occurrences ; son état de « nonce sense » nous semble être beaucoup moins marqué dans la catégorie de signification A (selon le classement du *T.L.F.*) que dans les catégories B, C et D. Cela veut dire que plus nous nous éloignons de la saisie plénière ou du sens le plus riche (le plus concret) du mot, plus il y aura (ou pourra y avoir) des cas de « nonce sense ». Le cas de la catégorie B est cependant divisé : comme nous l'avons vu, cette catégorie intègre tant des expressions dénotant un « mouvement suivi d'un choc »¹⁷⁶ que des expressions qui dénotent de « simples mouvements d'un outil, etc. », sans qu'il y ait de choc à observer. Dans le premier cas, l'état de « nonce sense » semble moins marqué, alors que le second cas de signification semble plus apte à présenter une telle fonction de « nonce sense ». Il nous semble que plus une expression est figurée ou abstraite, plus le mot *coup* est apte à se faire déterminer par de tels termes sémantiques et morpho-syntaxiques. Comparons par exemple les expressions *coup de pied*, *coup de pied de l'âne* et *avoir un coup de pied en bouteille*. Dans le premier cas, l'expression est une construction synaptique à un seul référent et à un signifié unique : le mot *coup* y a son sens plénier de « mouvement suivi d'un choc » par son *identification* directe, et non pas (premièrement) par son *interprétation* au moyen de l'élément *N²* « pied ». « L'interprétation n'apparaît », nous révèle Gosselin (1997, p. 109), « que comme un ultime recours, lorsque l'identification est

d'un signifié et d'une référence uniques, alors que les *conglomérés* semblent préserver des éléments sémantiques et conceptuels tant du *coup* que du *N²*. La référence y est la même, mais on y arrive par deux voies distinctes, tandis que les semi-synapsies et les synapsies suivent la même voie vers une définition sémantique et référentielle commune.

¹⁷⁶ Quoique le « choc » soit d'un autre caractère que le « choc » de la catégorie A, cf. chap. 4.3. ci-dessous.

résolument impossible »¹⁷⁷. Cette deuxième étape de la détermination sémantique de la synapsie *coup de pied* n'est donc pas nécessaire, car

[dans] la problématique de l'accès lexical, [...] c'est seulement en présence d'un mot nouveau, d'un mot qui n'appartient pas à son lexique mental, à son savoir préalable, que le sujet a recours à des processus de calcul qui relèvent de l'interprétation [...]; dans les autres cas, il se contente d'identifier le mot par l'activation de la signification qui correspond, dans son lexique mental, à la forme phonétique ou graphique qu'il rencontre. (*ibid.*, pp. 109-110).

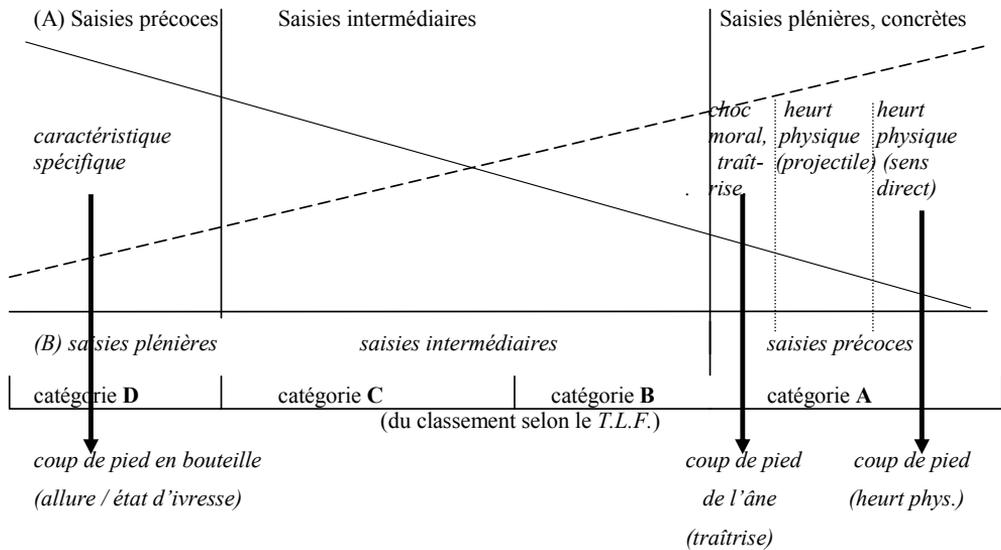
Ainsi n'y aurait-il pas d'*indétermination* ou de problème quant à la signification de la synapsie *coup de pied*. Les deux éléments *N* de la construction se réunissent, comme nous l'avons vu dans la figure 6, pour former, *ensemble*, un seul signifié dans une unique relation de référence :

« coup de pied » = « heurt physique » / mouvement effectué au moyen du pied de façon à ce que cet organe du corps arrive à heurter un autre corps, en provoquant ainsi un choc physique chez cet autre corps.

Par contre, si tout est clair dans cette construction synaptique issue de l'acception plénière du mot *coup*, il peut être nécessaire, dans les deux autres constructions, d'effectuer des analyses plus détaillées. Dans le deuxième cas, le sens « original » de la construction synaptique se préserve (*coup de pied* = « heurt physique »), mais il est déjà modifié et transformé en une conception et une compréhension figurées au moyen de l'adjonction de la spécification *de l'âne* (c'est un *heurt* qui a été provoqué par quelqu'un de *lâche*, par quelqu'un en qui on ne peut avoir confiance ; donc, il y a *trahison*). Dans le troisième cas, par contre, le sens « original » de la synapsie (le « heurt physique ») s'est presque entièrement perdu, en faveur d'un rendement sémantique très abstrait et figuré (*un coup de pied en bouteille* = allure provoquée d'un état d'ivresse). C'est l'environnement syntagmatique qui détermine le sens non seulement du mot *coup*, mais de la locution entière où il figure. Observons donc le passage d'un sens « propre », lexical dans le premier des exemples, vers un sens contextuel, un « nonce sense » dans le dernier. En analyse puissancielle et au plan du cinétisme, les expressions se placeront comme suit dans la figure 48 :

¹⁷⁷ Si cet élément avait été un autre, le sens du mot *coup* aurait pu changer et l'interprétation avoir lieu, mais cela aurait dépendu du contenu sémantique de cet élément *N*² (le sens changerait par exemple pour « tête », mais non si on mettait « poing » ou « reins », par exemple, dans la position de cet élément *N*²).

Figure 48 : *coup de pied, coup de pied de l'âne, coup de pied en bouteille*



Le sens inhérent d'un mot est-il donc toujours, comme le postule Ruhl (1989, p. 95), « modulated pragmatically » ? Certes, les résultats de nos recherches sur la structure sémantique du mot *coup* l'ont bien montré. Qu'il s'agisse de voir *coup* en tant qu'un tel effet de « nonce sense » ou de déterminer sa polysémie (au niveau des acceptions établies par le processus d'identification et d'interprétation), ses sens et ses significations sont adaptés aux circonstances de leurs environnements linguistiques et extra-linguistiques.

Ne peut-on donc reconnaître pour le mot *coup* que le sens lexical (« propre » ou « original », sans détermination contextuelle de la façon des locutions à « nonce sense ») du « mouvement suivi d'un choc » (catégorie A du classement selon le T.L.F.) ? Est-il toujours question d'un effet de « nonce sense » dans les autres acceptions ou catégories sémantiques ?

Gross (1984) propose une solution à ce problème, qui n'est pas *sémantique*, mais qui porte sur le rôle *morpho-syntaxique* du mot *coup*¹⁷⁸. Plus haut, nous avons déjà

L'étape d'*interprétation* n'apparaît donc pas là où il n'y a aucune *indétermination* (ou figure) *sémantique* ou *référentielle*.

¹⁷⁸ En fait, sa démarche exclut « que l'on postule a priori un noyau sémantique supposé stable ou suffisamment homogène pour expliquer la diversité des emplois » (*ibid.*, p. 37), c'est-à-dire qu'elle constitue plus ou moins le contraire de ce que nous avons postulé dans nos recherches. Toutefois,

constaté – en citant Gross – qu’il y a deux types de « coup » : un *coup* lexical, porteur de signification, et un *coup* morpho-syntaxique, plus ou moins vide de sens propre (si ce n’est que pour certains sèmes, ou d’un noyau sémantique très abstrait et vague) et qui ne se détermine sémantiquement que par sa fonction locutionnelle, en tant qu’un élément de « nonce sense ». Or nous n’avons pas encore expliqué plus précisément, en quoi cet effet de « nonce sense » consiste. Les recherches que présente Gross nous permettent justement de le faire. Il écrit (*op.cit.*, pp. 43, 46), après une série de transformations et de paraphrases ayant pour but de déterminer la valeur syntaxique exacte de l’élément *un coup de* dans des constructions du genre *un coup de N*, que *coup* n’a pas « les propriétés d’un déterminant » du genre de « beaucoup » ou même d’« un peu », que nous avons nous-même évoqué dans ces recherches, mais que de telles structures syntaxiques constituent des *noms composés de construction figée* (« synaptiques » dans notre terminologie). Mais, comme le constate Gross (*ibid.*), cela ne résout encore « qu’en surface » le problème du rôle joué par le mot *coup* à l’intérieur de ce nom composé (synaptique). Une autre solution consisterait donc à analyser ce segment (*un*) *coup de*

comme un opérateur morpho-syntaxique de nominalisation - nominalisation d’action - transformant un argument élémentaire (*téléphone, balai*) en un nom d’action. Cette analyse permet de rendre compte de l’impossibilité de l’effacement de *N* après un verbe-support.

- (1) *Paul a donné un coup de balai à sa chambre*
- (2) **Paul a donné un coup à sa chambre*
- (3) *Paul a donné un coup de téléphone*
- (4) **Paul a donné un coup*

Les deux phrases non acceptables ne comportent pas d’élément prédicatif : un verbe-support est prédicativement vide et *coup* n’est qu’un opérateur morpho-syntaxique. Des emplois comme :

- (5) *Paul a donné (un + des) coups à Luc*

où *coup* figure tout seul sont bien entendu différents de ceux que nous venons d’évoquer. On peut en rendre compte de deux manières :

- a. en admettant qu’il s’agit d’un autre emploi de *coup*, véritable substantif dans ce cas et non opérateur de nominalisation
- b. en postulant que dans (5) il y a eu effacement d’une suite de *de N* où *N* pourrait être *poing, pied, fouet*, etc... On noterait alors que cet effacement ne serait pas possible dans les autres emplois.

(Gross, 1984, p. 45 ; nous soulignons)

comme nous le verrons dans l’étude qui suivra, les résultats auxquels arrive Gross dans ses analyses ne sont pas trop différents de ceux de nos recherches sémantiques et cognitives.

La raison pour laquelle l'emploi de l'exemple (5) est « bien entendu » différent des autres cas cités et pour laquelle l'effacement observé en *b.* ci-dessus ne serait pas possible « dans les autres emplois » (*ibid.*), s'explique au moyen de notre approche et de nos analyses sémantiques précédentes : il faut donc observer une différence entre la saisie plénière, entièrement lexicale et porteuse de signification propre (« un véritable substantif dans ce cas ») et les saisies intermédiaires et précoces, plus abstraites, vagues et susceptibles de se comporter sémantiquement de la manière que le suggère l'hypothèse de « nonce sense » (c'est-à-dire, de façon à ce que le sens définitif soit déterminé par le contexte syntagmatique). Or, selon les analyses préliminaires de Gross (*op.cit.*, pp. 37-46), ce phénomène sémantique de « nonce sense » déterminerait aussi les acceptions issues de la catégorie B (du classement selon le *T.L.F.*), c'est-à-dire que le mot *coup* dans son sens de « simple mouvement d'un outil, etc. », en serait aussi affecté et que la seule signification lexicale propre au « véritable substantif » *coup* serait celle de la saisie plénière, c'est-à-dire « avec l'idée d'un mouvement suivi d'un choc » (heurt physique ou moral). Cela n'est cependant pas nécessairement vrai, car le mot *coup* a un emploi *lexical* (et non locutionnel dans le sens du « nonce sense ») dans de nombreuses locutions verbales (où le verbe n'est pas un verbe support, mais où il dénote son propre prédicat, et où aucune prédication du radical (N^2) par l'élément morpho-syntagmatique *coup* n'est donc nécessaire) et dans des locutions adverbiales, entre autres là où le mot *coup* a le sens de « fois » (emploi soulevé aussi par Gross, 1984, p. 46 *sq.*). Considérons par exemple les emplois suivants du mot *coup*, dont certains ont déjà été relevés ci-dessus dans nos analyses sémantiques :

ce coup-ci, ce coup-là après coup encore un coup	d'un coup du premier coup à tous les coups on gagne !	sur le coup tout à coup un coup... un coup ...
être au coup être dans le coup ses plus grands coups sont rués !	discuter le coup délirer un coup	être sur un (gros) coup être aux cent coups

Le mot *coup* a le sens de « fois » dans les locutions adverbiales *ce coup-ci*, *ce coup-là*, *encore un coup*, *un coup... un coup...* ainsi que dans la construction phrastique *à tous les coups on gagne !*, et ce sens n'est spécifié par aucun élément « *de N* » ou déterminant, de la façon illustrée dans les considérations précédentes. Certes, il est impossible d'isoler le mot *coup* de l'environnement syntagmatique dans lequel il existe, et sa signification sera toujours la combinaison de son sens inhérent avec les

attributions des autres éléments constituants du même contexte linguistique et extralinguistique, sémantique et référentiel. Or dans ces exemples, le *coup* n'est pas *vide* de sens, il n'est pas *entièrement modulé* par ce qu'ajoute le contexte, mais il présente un contenu sémantique propre ; il est, comme le dit Gross (1984, p. 48) « une variante "populaire" de *fois* », donc un autre élément lexical (nominal), porteur d'un sens similaire au sens du lexème *fois*. Il n'est pas ici un élément morpho-syntaxique ; il ne se trouve pas dans la phrase afin de « nominaliser » une action quelconque (du genre des constructions *Vsup + [N + prép. + N]*). Il a, dans toutes ces locutions, un emploi lexical et il y est porteur d'un sens qui lui est propre et qui dépasse les limites du « noyau sémantique unitaire ou global ». Nous trouvons de tels emplois du mot *coup* aussi parmi les acceptions « manœuvre ou action impliquant un risque et un profit » (*être dans le coup, être au coup, être aux cent coups* et *être sur un gros coup*), « mouvement d'un outil, d'un instrument » / « mouvement offensif dans un jeu » / « affaire » (*discuter le coup*) ; « fois / moment » ou « un peu » (*délirer un coup*), « caractéristiques / qualités » (*ses plus grands coups sont rués !*), etc. Le mot *coup* en tant qu'opérateur morpho-syntaxique ne concerne donc pas les constructions locutionnelles où le verbe porte, déjà en soi, une certaine prédicativité : il n'y a, dans ce cas-là, aucune nécessité de formuler des prédications pour d'autres éléments de la construction (Gross, *ibid.*, p. 46).

Ceci dit, il faut préciser que l'on doit distinguer *trois* possibilités dans la détermination de l'apport sémantique propre du mot *coup* :

- a) il peut y avoir une signification par « nonce sense », ce qui implique que le sens du mot *coup* est entièrement modulé d'après le contexte (les autres éléments de la construction locutionnelle ou syntagmatique). Le mot *coup* y est presque vide de sens ; son apport sémantique se réduit aux sèmes constitutifs de l'archisémème, c'est-à-dire aux sèmes [\pm mouvement], [$+$ promptitude], [$+$ vivacité], [\pm choc]. La signification par « nonce sense » peut apparaître dans des locutions verbales et adverbiales, de même que dans des synapsies. Ce type de comportement sémantique se rapproche de
- b) l'emploi morpho-syntaxique du mot *coup*, c'est-à-dire là où la fonction (morpho-syntaxique) du mot *coup* est de nominaliser (l'expression d') une action (cf. Gross, 1984, p. 45). Sémantiquement, l'apport du *coup* se limite ici à une variation des sèmes [\pm mouvement], [$+$ promptitude], [$+$ vivacité], [\pm choc]. Le contenu

sémantique qu'il présente dans ces occurrences, est modulée par son contexte (locutionnel, syntagmatique), et c'est un apport sémantique très réduit, pauvre. Toutefois, observons aussi que l'effet de « nonce sense » et la fonction morpho-syntaxique de « nominalisation d'action » (Gross, *loc.cit.*), ne sont pas des représentations linguistiques identiques : là où il y a « nonce sense » (ou un sens modulé par le contexte), il n'y a pas nécessairement de nominalisation d'action. Par contre, là où il y a une « nominalisation d'action » par la construction *un coup de*, il y a probablement aussi un cas de « nonce sense ».

Finalement,

- c) le mot *coup* peut aussi être pleinement porteur de sa propre signification. Ceci constitue son emploi lexical.

Or comment distinguer, dans des constructions *N de N*, par exemple, le mot *coup* dans l'un de ses sens lexicaux du mot *coup* dans l'emploi morpho-syntaxique de prédication ? Une possibilité d'analyse consisterait à *paraphraser* tous les exemples concernés par des constructions verbales qui sont ou locutionnelles (prédicatives), ou compositionnelles, avec un verbe support et sans prédication quant au verbe. Étudions, pour commencer, les exemples, les paraphrases et les explications suivants :

211. > si tu veux rire un coup, ne rate pas <http://enemy.org>

(Fr.comp.sys.atari, newsgroups : XXXI / 1. Dans la bibliographie)

[« un peu »]

212. >> si tu cherches des sites à visiter voici le mien également, des >> photographies en noir et blanc. Et toc un coup de pub. Tes critiques seront >> les bienvenues

(Fr.rec.photo, newsgroups : LXX / 5. Dans la bibliographie)

[*faire un coup de pub = faire de la publicité* : « Et toc un peu de pub(licité) »]

213. On a déjà cité la "baffe" de la victoire de J. Owens sur la tronche à Adolf (un petit coup de réalité sur ses délires racistes).

(Fr.comp.sys.mac, newsgroups : XXXIII / 13. dans la bibliographie)

[*(mettre / donner) un (petit) coup de réalité = un peu de réalisme*]

214. >Si quelqu'un a une réponse concernant la possibilité de faire fonctionner >Mame sous linux...

Ben, je ne l'ai jamais fait, mais les sources sont dispos, donc un coup de recompil et ca part, non ?

(Fr.comp.sys.atari, newsgroups : XXXI / 4. dans la bibliographie)

[*faire un coup de recompil = recompiler*]

215. > Je confirme. L'interface n'a pas évoluée (c'est identique à W95+IE4 et > bureau actif). Seul "truc" en plus, les menus se déploient comme des > mouchoirs. Ridicule, et agaçant.
 [...] Et bien apparemment, la personne qui a vu la démo a été très étonnée... Je suis convaincu que dans le fond, ça n'a pas trop évolué, mais peut-être un coup de polish...
 (Fr.comp.sys.mac, newsgroups : XXXIII / 2. dans la bibliographie)
 [(donner / passer) un coup de polish = polisher : « mais peut-être un coup de polish
 = mais peut-être si on le polishe / mais peut-être un peu de polish¹⁷⁹]
216. > Tu regarde le surplomb de la face avant (juste en dessous de là où il y a écrite "LC630). Tu vois deux fentes (une à droite, une à gauche) Tu les viole à coup de tournevis plat pour débloquer une paire de ces clips dont Apple a le secret. Ensuite c'est finger in the nose... Enfin façon de parler. Moi j'appelle toujours mes techniciens au secours, j'y arrive pas ;-) Et pourtant c'est mon boulot, je fais l'ajout de RAM dans un 9500 en 4mn30 chrono, coup d'aspirateur dedans compris !
 (Fr.comp.sys.mac.materiel, newsgroups : XXXV / 1. dans la bibliographie)
 [(passer) un coup d'aspirateur = passer l'aspirateur / nettoyer : « nettoyage dedans compris »]
217. Il y'en a même un qui a tenté de me faire le coup du tél anonyme à 1h du matin, mais merci France-télécom et son nouveau gadget, j'ai eu son numéro, et il a eu une petite surprise. (Fr.petites-annonces.divers, Fr.petites-annonces.informatique, newsgroups : XLVIII / 2. dans la bibliographie)
 [le coup du tél anonyme = le « tour, stratagème » du tél anonyme¹⁸⁰]
218. Je comprend maintenant le coup des effets de lumière : on va pouvoir suivre les missiles à la trace! (Fr.rec.jeux.video.tombraider, newsgroups : LXVI / 2. dans la bibliographie)
 [le coup des effets de lumière = le « tour » / « truc » des effets de lumière]
219. Mais coup de théâtre en début de semaine: de nouvelles photos paraissent dans la presse italienne. Les confidences de Fily achèvent de mettre le feu aux poudres. "On avait plein de projets, il m'appelait « son petit coin de ciel bleu »", a-t-elle confié dans une interview publiée par *Voici*. Difficile de croire encore au coup monté. (Le Figaro du 12 septembre 1996, no. 16196, p. 38)
 [coup de théâtre / coup monté = sans paraphrases / locutions idiomatiques figées ;
 sens lexical : « manœuvre ou action impliquant un risque et un profit »]
220. Rien de plus facile, dit l'inconnu. Je vous remettrai un flacon contenant une dose de liqueur préparée pour donner un coup de sang qui n'a pas le moindre danger et simule une apoplexie.
 (Balzac, 1971, p. 226)
 [donner un coup de sang = provoquer une hémorragie]

¹⁷⁹ Le moteur de recherche < www.google.com > nous a, en février 2003, donné 11 « touchés » en français pour le verbe *polisher* : c'est un verbe construit à partir de l'anglais (*to polish*).

¹⁸⁰ À comparer avec les exemples (136-138) ci-dessus, où les constructions *coup de tél*, *coup de fil* et *coup de bigo* se présentent sous leur forme usuelle, nominalisante d'une action ou d'un « mouvement d'un outil, d'un instrument, etc., sans qu'il y ait forcément de choc ».

221. 3 jours après l'embrayage est lessivé, premier démontage du berlingot déjà fort bidouillé, je fais regarnir sur Libreville un seul disque (R 4) histoire de rattraper l'usure de l'ensemble, un coup d'œil au haut moteur deux trois bagues bronze pour l'embellage et les culbuteurs, c'est à ce moment que j'adapte une segmentation de Isuzu pick-up en 0.50, des guides de poussoirs que j'ai du fretter bronze dont un totalement refait, remplacement des roulements aiguilles d'arbre à cames par des bagues bronze, pignon de boîte refait, carter ressoudé, carburateur adapté, un coup de démarreur et miracle l'ensemble supportait toutes les greffes. Je me suis ensuite attaqué au reste sans pour autant arrêter la moto car c'est devenu mon seul moyen de locomotion depuis. [...]Couvercle de baffle en guise de filtre a air, lamellé collé de chambre a air pour remplacer une mousse introuvable longue portée de 4x4, un bout de feu arrière et un coup de décapeur thermique pour former un truc correct,
(<http://www.custom-bikes.com/photos-motos-mois/hd-africa/article24.htm> >, site # 287 dans la bibliographie)

[*un coup d'œil = un regard rapide sur le haut moteur... / un coup de démarreur = démarrer rapidement / un coup de décapeur = décaper ; un peu de décapage thermique*]

222. Suite à un appel passer aux service technique de canalsat j'ai fait le test suivant

perso

5

3

puis choix autre et mis la frequence 12266 et j'ai mis la polarisation sur horizontale .ce sont les parametres à changer puis b (repointage antenne la barre de reception ne dépassait pas le zero)Donc suivant les conseils j'ai repere la position de ma tete l'alignement vertical un petit coup de marqueur et je l'ai legerement recentrer quelques millimetres.J'ai rejeter un coup sur la barre de recetion pour cette frequence superiere à 4.(l'operation pour etait facile car la parabole est dans mon jardin a hauteur de main) si la barre est orange tu risque d'avoir pas mal de mosaïque
(Fr.rec.tv.satellite, newsgroups : LXXVI / 1. dans la bibliographie)

[*un petit coup de marqueur = un petit trait du marqueur ; marquer rapidement / rejeter un coup = une fois*]

Nous observons le mot *coup* au sens lexical dans les exemples (211), (217), (218), (219), (220) et (222). Il ne peut pas se paraphraser par un prédicat simple, du genre de *coup de démarreur* = « démarrer rapidement », mais il se transcrit par des synonymes lexicaux, explicatifs (dans certains cas) de sa figure [ex. (217), (218) et (220)]. Observons aussi en particulier les exemples (219) et (220) : dans l'exemple (220), nous avons une construction où la synapsie *coup de N* est précédée par le verbe *donner*, souvent qualifié de *verbe support*. Or le mot *coup* de *coup de sang* n'est pas pour autant un opérateur morpho-syntaxique, nominalisant (l'expression de) l'action :

le *coup* dans la synapsie *coup de sang* est pleinement lexical, désignant l'acception plénière de ce lexème. Dans l'exemple (219), nous trouvons une autre construction figée et figurée, *coup de théâtre*, où la référence générale est celle d'une « manœuvre ou action exécutée rapidement et impliquant un risque et un profit ». Observons cependant que les « coups » de ces exemples sont (généralement) compris en termes d'une « violence » ou d'un « choc » (physique ou moral) quelconques. Nous nous rapprochons donc de l'acception plénière du mot *coup*, caractérisant un « mouvement suivi d'un choc ». Au moins nous nous plaçons sur le même cinétisme. Toutefois, comme nous le voyons par les exemples (212-216) et (221), ces expressions ne dénotent pas (nécessairement) de choc (ou de violence) : aussi peuvent-elles être paraphrasées par des prédications simples, de sorte que nous obtenons

<u>la paraphrase en...</u>	<u>pour la construction <i>Vsup</i> + <i>coup de N</i> :</u>
... <i>faire de la publicité</i>	<i>faire un coup de pub</i>
... (<i>mettre / donner</i>) <i>un peu de réalisme</i>	(<i>mettre / donner</i>) <i>un petit coup de réalité</i>
... <i>recompiler</i>	<i>Faire un coup de recompile</i>
... « <i>polisher</i> » (<i>nettoyer</i>)	<i>Faire un coup de polish</i>
... <i>l'aspirateur (nettoyage)</i>	<i>Coup d'aspirateur (Vsup sous-entendu : passer / donner)</i>
... <i>regard rapide</i>	<i>Coup d'œil (Vsup sous-entendu : jeter / lancer)</i>
... <i>démarrer rapidement</i>	<i>Coup de démarreur</i>
... <i>décaper / un peu de décapage thermique</i>	<i>Un coup de décapeur thermique (Vsup sous-entendu : donner / passer)</i>

Ainsi voyons-nous se confirmer la division en trois *cinétismes* des acceptions du mot *coup* (chap. 4.1.3.) : ces analyses attestent la formation d'une différence essentielle entre le mot *coup* dans son sens plénier d'un « mouvement suivi d'un choc » (cinétisme A du chapitre 4.1.3.) et dans son sens d'un « simple mouvement d'un outil, d'un instrument, etc., sans qu'il y ait forcément de choc » (cinétisme C du chapitre 4.1.3., et catégorie B selon le *T.L.F.*). Nous voyons de plus une différence quant à ce qu'il faut inclure dans les deux notations de « choc », dans la structure de ces deux cinétismes : pour ce qui est du mot *coup* dans son sens plénier (cinétisme A), il s'agit d'un « choc » au sens d'une confrontation violente (avec « hostilité » comme nous le dit le *T.L.F.*), alors que l'interprétation des exemples appartenant à la catégorie B (selon le *T.L.F.*) spécifierait un « choc » non « avec hostilité » ou « violence », mais

plutôt comme un changement *brusque* ; un mouvement qui s'effectue de façon brusque (et inopinée).

De tels exercices de paraphrases peuvent nous aider à déterminer la valeur lexicale ou morpho-syntaxique du mot *coup*, et de formuler son apport sémantique propre dans chacune de ces occurrences. Or il faut peut-être aussi observer le rôle du *Vsup* et la différence que présentent les valeurs de nominalisation séparées de ces occurrences. Rouget écrit (2000, p. 87) que les « [N de N] "supportés" par les verbes *faire*, *avoir* et *donner* présentent en général un figement moindre que les binominaux composés ordinaires ». Un support effectué au moyen de la construction verbale *il y a* désignerait, par contre, selon cet auteur, une structure plus figée. Notre corpus des exemples du mot *coup* contient des occurrences de tous ces verbes. Nos observations sur ce terme sembleraient confirmer ce que dit Rouget sur la construction verbale impersonnelle *il y a* ; les locutions synaptiques qui s'ensuivent sont hautement figées. Elles comprennent cependant aussi un très haut degré de figure sémantique (cf. par exemple l'expression *coup de tabac*) et nous nous demandons donc aussi quel sera le rôle de cette figure sémantique¹⁸¹ dans ce figement. Nos observations nous indiquent aussi qu'il faudrait observer une relation particulière entre le figement et le degré de prédicativité portés par les verbes supports *faire*, *avoir* et *donner*. De ces trois, *donner* nous semble montrer le plus faible degré de figement ; il est ici le *verbe support* par excellence, vide de prédication, alors que les deux autres verbes, *faire* et *avoir*, semblent en posséder un certain degré (au moins dans certaines constructions). En ce qui concerne le verbe *faire*, par exemple, il faut dire qu'il se comporte tantôt comme un *verbe support*, tantôt comme un verbe opérateur, prédicatif plein (par exemple en combinaison avec les expressions *coup de force*, *coup d'état*, etc. déjà citées ci-dessus).¹⁸²

Observons aussi finalement que la désignation d' « un peu » pourrait, dans de telles constructions *coup de N* précédées d'un *Vsup*, servir de marqueur sémantique pour la nominalisation effectuée quant au radical *N'*. Le mot *coup* ne rendrait donc,

¹⁸¹ Voir aussi le chapitre suivant (4.2.3.1.) et notre discussion sur le figement et la figure. D'autres sources à considérer à ce sujet incluent, entre autres, Lamiroy (1988), Carlsson (1966), Guillaume (1919) et Nielsen (2001).

¹⁸² Les cadres de la présente étude ne nous permettent pas de décrire ou d'analyser cette différence en termes plus détaillés, mais nous reviendrons sur cette question dans une autre étude.

sémantiquement, qu'une notion vague de son « noyau sémantique unitaire ou global » ; les sèmes [mouvement] et [promptitude] et une notion de « légèreté » ou de « superficialité » (par la rapidité et l'intensité de l'action). Dans d'autres constructions, où le *coup* n'est pas suivi d'un déterminant *de N*, par exemple dans des locutions verbales comme *rire un coup* et *délirer un coup*, la désignation transcrite par « un peu » aurait effectivement la fonction d'une dénotation sémantique de *quantité*, de la façon dont nous l'avons aussi décrite dans nos analyses précédentes (chap. 4.2.2.). L'acceptation « une fois » n'est pas logique dans de tels cas, quoique le mot *coup* se présente aussi dans ce sens dans de nombreuses constructions verbales (ex. *rejeter un coup*, ex. (222) ci-dessus) et qu'il se rapproche sémantiquement de cette signification par son emploi (quasiment, vaguement) lexical d'« un peu » (chap. 4.2.2.). Il faut donc clairement distinguer les acceptations « un peu » (quantification d'un radical, caractérisant la quantité en termes d'un *petit volume*, *d'une légère intensité*) et « une fois » (sens lexical, caractérisation quantitative dans un sens temporel, énumératif).

4.2.3.1. *Coup* : nom d'action et élément lexical

Nos analyses puissanciennes – par la définition du signifié de puissance en termes d'un *élément en mouvement, qui s'exécute avec vivacité et dans un but précis, qui concerne au moins deux corps (un corps Sujet et un corps Objet ou un corps Outil / Instrument et où ces Corps peuvent être aussi bien des êtres animés que des objets inanimés), qui peut provoquer un choc (physique ou moral), mais qui ne le fait pas nécessairement, mais qui provoque certains résultats (intérieurs, mentaux ou extérieurs, physiques), chez les Corps actants*

– ont bien illustré le mot *coup* comme une sorte de *nom d'action*. Il dénote soit une action (cinétismes A et C), soit le résultat de cette action (états, allures, caractéristiques..., cinétisme B). Ces recherches sur le « nonce sense » et l'emploi morpho-syntaxique du terme *coup* – sur son emploi en tant qu'opérateur de nominalisation d'action – nous permettent également d'effectuer quelques analyses aboutissant à une définition similaire du mot *coup*. Le « nom d'action » se présente si nous analysons le terme d'après les deux postulats que présente Anscombe (1999) pour ses locutions *N à N*. Rappelons que les constructions *N à N* constituent, avec les

expressions *N de N* de notre examen du mot *coup*, ce que Benveniste appelle par le terme de *synapsies* (1974, p. 172-176). Les mêmes critères et les mêmes propriétés définitionnelles devraient donc, en théorie, s'appliquer aux deux types de constructions, et il ne devrait jouer aucun rôle essentiel (pour les cadres de nos analyses actuelles) qu'Anscombe se concentre sur des formes *N + prép. + N*, dont la préposition-joncteur est *à*, alors que nous nous concentrons sur des composés nominaux, dont les éléments *N* se joignent l'un à l'autre par la préposition *de*. Ainsi est-il concevable de dire que les deux postulats que présente Anscombe, pourraient nous servir dans ces études. Le modèle d'analyse que propose cet auteur (p. 53 sq.), est censé permettre de séparer (a) le cas d'un *Vsup + [N de N]*, où le *coup* fonctionne en tant qu'opérateur morpho-syntaxique dans une nominalisation d'action, et (b) le cas de son emploi substantival plein. Anscombe propose qu'on fasse une distinction entre deux types de constructions *N + prép. + N* : il y a, ainsi, (1) des composés nominaux figés et (2) des composés nominaux « ouverts », très productifs ; ces termes « se comptent par milliers », constate l'auteur cité (1999, p. 52). C'est sur cette dernière classe de constructions que porte son étude et que porteront nos commentaires sur la distinction entre des cas du *coup* lexical et des cas du mot *coup* dans son emploi morpho-syntaxique de nominalisation. Anscombe dit (*op.cit.*, p. 53) qu'il s'intéresse en particulier à des « noms complexes de même structure superficielle *N¹ à N²*, mais qui sont en fait des nominalisations d'une construction verbale *V¹-er à N²* », de façon à ce que le *N¹* « désigne la nominalisation de *V¹-er* » :

Bien entendu, on peut se demander si ces nominalisations aboutissent à de véritables composés *N¹ à N²*, ou s'il ne s'agit que d'une illusion de surface. Deux propriétés séparent entre les nominalisations des composés nominaux classifiants envisagés :

(a) Lorsque *N¹ à N²* provient par nominalisation d'une locution verbale *V¹-er à N²*, il ne désigne pas toujours une sous-classe de la classe désignée par *N¹*, alors qu'il en est toujours ainsi pour les composés nominaux classifiants. On peut ainsi contraster les deux listes d'exemples :

(1) *un filet à papillons est un filet*
un frein à main et un frein
 [...]

et

(2) * *une mise à flot et une mise*
 * *une mise à mort est une mise*

[...]

(b) Lorsque la locution verbale admet un objet direct, à savoir quand la structure $V^1\text{-er } N \text{ à } N^2$ est possible, la nominalisation correspondante $N^1 \text{ de } N \text{ à } N^2$ l'est toujours également, et est interprétée comme signifiant ($N^1 \text{ à } N^2$) *de* N , alors que l'insertion d'un complément génitival *de* N dans un vrai composé nominal est contrainte. [...] On comparera [...]

(3) *la mise à l'épreuve du candidat/la mise du candidat à l'épreuve*

la remise à flot de l'entreprise/la remise de l'entreprise à flot

[...]

(4) *le verre à vin de Jean/*le verre de Jean à vin*

[...]

*le chiffon à poussière de la bonne/*le chiffon de la bonne à poussière*

[...]

(5) *les miroirs à biseaux de Saint-Gobin/les miroirs de Saint-Gobin à biseaux*

un pull à manches longues de Cardin/un pull de Cardin à manches longues.

(*ibid.*, pp. 53-54)

Il s'agit donc d'effectuer deux types de transpositions, afin de tester la lexicalité ou la nominalisation éventuelle du mot *coup* dans des constructions $N \text{ de } N$. Nous aurons, d'une part, à examiner la validité des constructions du type présenté dans le postulat (a) (*?un coup de N est un coup*). D'autre part, (b) nous aurons à étudier dans quelle mesure il est possible d'insérer un complément génitival à l'intérieur même de la structure *coup de N*. Afin de lancer l'étude de ces deux postulats sur les emplois du mot *coup*, considérons, pour commencer, les expressions *coup de N* suivantes :

coup de cognée
 coup de colère
 coup de collier
 coup de corne
 coup de coude
 coup de couteau
 coup de cravache
 coup de crayon
 coup de cric
coup de croc
 coup de croupe
 coup de cul
 coup de sabord
 coup de sabot
 coup de sabre
 coup de sang

coup de jeune
 coup de jour
 coup de klaxon
 coup de lance
 coup de langue
 coup du lapin
 coup de latte
 coup de lime
 coup de lumière
 coup de mâche
coup de mail
 coup de cymbale
 coup de tabac
 coup de taille
 coup de talon
 coup de tambour

coup de projecteur
coup de promo
 coup de la Providence
 coup de pub
coup de pute
 coup de picrate
 (faux) coup de la queue
 coup de rabot
 coup de raclette
 coup de rantanplan
 coup de raquette
 coup de râteau
coup de réalité
coup de recompil
 coup de reins
 coup de revolver

Selon le modèle d'Anscombe, pour qu'il y ait composition nominale, de façon à ce que *coup* ait une valeur lexicale, significative, on devrait être capable de postuler, par exemple, qu'un

<i>coup de cognée est un coup</i>	<i>coup de promo est un coup</i>
<i>coup de colère est un coup</i>	<i>coup de cul est un coup</i>
<i>coup de jour est un coup</i>	<i>coup de mail est un coup</i>
<i>coup de klaxon est un coup</i>	<i>coup de tambour est un coup</i>
<i>coup de lumière est un coup</i>	<i>coup de rantanplan est un coup</i>
<i>coup de pute est un coup</i>	<i>coup de recompil est un coup</i>
<i>coup de sang est un coup</i>	<i>coup de reins est un coup</i>
<i>coup de picrate est un coup</i>	etc.

Observons ici a) que le sens du mot *coup* dans la structure *N de N* provient de (la totalité de) la construction syntactique dans laquelle il figure et que b) la valeur sémantique de l'autre *coup* (dans le prédicat) est soit influencée par l'acception que prend le mot *coup* dans son occurrence compositionnelle précédente (*coup de N*), soit comprise en termes de l'acception plénière de « mouvement suivi d'un choc » ou en termes de l'une des autres acceptions dans lesquelles le mot *coup* peut figurer en tant qu'élément lexical seul, ayant son propre rendement sémantique (« fois », « tour, stratagème », etc.). Dans la deuxième éventualité, le contenu sémantique est toujours déterminé (influencé) par la valeur et le sens qu'a l'expression *coup de N* dans la position antérieure. Les exemples cités ci-dessus se liront donc (et ne se liront pas) comme nous l'illustrent les explications suivantes :

- *un coup de cognée est un coup* = un [mouvement suivi d'un choc, exécuté au moyen de l'objet « cognée »] est un [heurt physique] / [mouvement suivi d'un heurt physique].
- *un coup de colère est un coup* = un [mouvement psychique/moral prompt et vivace /une émotion brusque, soudaine] est un [**mouvement psychique/moral**] / *[heurt physique]/ ?[heurt moral] / * ?[mouvement suivi d'un heurt physique / moral] / *[tour, stratagème].
- *un coup de jour est un coup* = un [effet de lumière soudain] est un *[effet / une caractéristique], ?[une bonne affaire], * ?[mouvement suivi d'un choc], *[heurt physique / moral] / *[tour, stratagème], *[mouvement d'un outil...]
- *un coup de klaxon est un coup* = [mouvement d'un outil, d'un instrument, etc. suivi d'un choc, d'une production sonore exécutée au moyen de l'objet « klaxon »] est un ?[heurt physique] / ?[mouvement suivi d'un heurt physique] / [**le résultat sonore d'un mouvement suivi d'un heurt physique**].
- *un coup de promo est un coup* = [une promotion rapide / « légère » (prompte et vivace)] et * ?[un tour, stratagème] / *[mouvement suivi d'un heurt physique] /

- *un coup de pute est un coup* = un [mouvement suivi d'un choc / d'un effet inattendu, décevant / traîtrise] est un [**mouvement suivi d'un choc**, **[heurt moral]**, *[heurt physique], *[mouvement suivi d'un choc, exécuté par une « pute »], [mouvement suivi d'un choc, où le mouvement a été exécuté comme le ferait une « pute » (d'une façon spécifique= malhonnête ? = traîtrise)]
 - *un coup de mail est un coup* = une [communication par voie électronique / message électronique, prompt(e) et vivace] est un *[mouvement suivi d'un choc] / * ?[**mouvement d'un instrument, d'un outil**], *[tour, stratagème]
 - *un coup de tambour est un coup* = un [mouvement suivi d'un choc (d'un effet sonore)] est un ? [mouvement suivi d'un choc] / **un [effet sonore]** / *[heurt physique], *[tour, stratagème] /
 - *un coup de cul est un coup* = un [mouvement suivi d'un choc, entre deux corps (humains), coït] est ?[heurt physique] / * ?[heurt moral] / * ?[une bonne affaire] / *[tour, stratagème] / ?[mouvement suivi d'un choc], ?[coït]
 - *un coup de picrate est un coup* = une [quantité de liquide (alcoolisé) que l'on boit en une fois] est ?[**une quantité de liquide (alcoolisé) que l'on boit en une fois**] / *[mouvement suivi d'un choc] / *[mouvement d'un outil, d'un instrument] / *[heurt physique] / *[heurt moral] / *[tour, stratagème] /
- etc.

Ces explications sont cependant redondantes, car le sens du second *coup* (le *coup* du prédicat) provient, en grande partie, de la signification générale de la synapsie qui le précède. Nous voyons cela, par exemple, par les explications (acceptables) données ci-dessus **en caractères gras**, car elles constituent déjà des *interprétations* du sens qu'a le mot *coup* dans les compositions *N de N* des constructions respectives. Nous voyons aussi, par les explications soulignées, que ce modèle d'analyse convient mal aux emplois métaphoriques du mot *coup* : comme le dit Anscombe (*op.cit.*, p. 54), « certains composés nominaux figés ou métaphoriques ne [...] satisfont pas » la propriété décrite en a) ci-dessus (Anscombe, 1999, p. 53-54). Or, rappelons que la *plupart* des expressions du mot *coup* présentent soit une *figure* sémantique, soit des constructions syntaxiques *figées*. L'application, au mot *coup*, de cette propriété postulée par Anscombe ne va donc pas sans problèmes – mais elle nous révélera quelques aspects importants quant à la structure sémantique des constructions où figure le mot *coup* et quant au figement des constructions *synaptiques*.

Que la figure sémantique joue un rôle important dans la détermination de la valeur structurelle et fonctionnelle du mot *coup* dans de telles constructions *N de N*, cela se voit aussi par l'étude du second postulat d'Anscombe (*ibid.*, *loc.cit.*). Considérons, par exemple, les constructions génitiales suivantes, afin de déterminer leur

acceptabilité en français moderne et afin de constater, pour l'élément *coup*, la bonne qualification structurelle (lexicale, partie d'une composition nominale figée, ou morpho-syntaxique, nominalisation (nom) d'action) :

*Le coup de cognée de Pierre / *le coup de Pierre de cognée / *le coup de Pierre qui était de cognée*
(*à cognée)

*Le coup de colère de Marie / *le coup de Marie de colère / *le coup de Marie qui était de colère*
(de la colère)

*Le coup de jour du peintre / * le coup du peintre de jour / *le coup du peintre qui était de jour*

*Le coup de klaxon du chauffeur de taxi / *le coup du chauffeur de taxi de klaxon / * le coup du chauffeur de taxi qui était de klaxon* (*du klaxon / *à klaxon)

*Le coup de lumière de la chambre / * le coup de la chambre de lumière / *le coup de la chambre qui était de la lumière*

*Le coup de pute de ton ami / *le coup de ton ami de pute / * le coup de ton ami qui était de pute*

*Le coup de sang de Paul / *le coup de Paul de sang / *le coup de Paul qui était de sang*

*Le coup de mail du professeur / *le coup du professeur de mail / *le coup du professeur qui était de mail* (du mail)

*Le dernier coup de picrate du buveur / *le dernier coup du buveur de picrate / *le dernier coup du buveur qui était de picrate.. / mais : le dernier coup du buveur /*

Etc.

La figure sémantique y est importante, parce qu'il existe une relation étroite entre la figure sémantique et le figement syntaxique (cf. par exemple Lamiroy, 1988) et parce que les compositions du genre des synapsies *N de N* sont d'un caractère spécifique, d'une liaison compositionnelle qui est syntaxique et figée. Or, évidemment, nos discussions définitionnelles des chapitres 2.1. (sur les constructions nommées *synapsies*) et 4.1. (sur les critères du figement syntaxique), auraient peut-être déjà suffi pour montrer l'impossibilité d'une telle insertion. Ces analyses n'ont toutefois pas été superflues, car elles nous ont fait observer quelque chose de particulier quant à la structure compositionnelle des constructions *coup de N*. Selon les postulats d'Anscombe (*loc.cit.*), *coup* aurait tendance à se présenter, d'après le premier test (de prédication), comme une *nominalisation d'action*, alors qu'il se définirait, d'après le second postulat d'Anscombe, comme une partie intégrante d'un *composé nominal*. On ne peut y effectuer aucune transposition ; aucune modification compositionnelle (structurelle). Pourtant, nous avons vu que certaines des prédications des *N de N* ont réussi : les cas où *coup* a le sens direct (plénier) d'un « mouvement suivi d'un choc » sont compréhensibles, même dans la formulation d'un *coup de N est un coup*. Cela indique qu'il s'agit là de *compositions nominales* (du genre des exemples *un filet à*

papillons est un filet et un frein à main est un frein, cf. Ancombre, *loc.cit.*), et non de nominalisations (du genre de la construction *une mise à mort est une mise*). Or, la plupart des autres constructions *un coup de N est un coup* – c’est-à-dire où *coup* ne se transcrit pas par cette acception plénière d’un « mouvement suivi d’un choc » – se comportent d’une façon similaire à ce dernier exemple (**une mise à mort est une mise = un coup de recompil est un coup ; un coup de mail est un coup*, etc.). Dans des prédications pareilles, le second *coup* (= le *coup* du prédicat) recevrait ou la signification qu’a le premier *coup* (le *coup* de la construction *un coup de N*), ou l’une de ses significations en tant qu’élément lexical seul. Dans ce dernier cas, la signification est déterminée par le même processus d’*identification* et d’*interprétation* que celui dont nous avons déjà parlé plus haut (cf. Gosselin, 1997 et notre discussion p. 317 sq.). L’*identification* se fait premièrement à partir de la saisie plénière du « mouvement suivi d’un choc » (par sa fréquence et la facilité par laquelle les locuteurs reconnaissent ce sens du lexème¹⁸³), alors que l’*interprétation* permet de redéfinir le sens du lexème d’après le contexte où figure celui-ci (d’après le *N de N* qui le précède).

Si cela a été le résultat du premier test (du premier postulat appliqué au mot *coup*), le second test nous a indiqué qu’il s’agit de *compositions* dans tous les cas étudiés, à cause de l’impossibilité des transformations de la structure *N de N* par des additions génitiales. Néanmoins, parmi les exemples cités ci-dessus, il y a en quelques-uns dont la structure (la composition) est généralement conçue comme un cas-type de la nominalisation ou du *coup*-nom d’action : il s’agit, par exemple, des constructions *Vsup + coup de N* (donner) *un coup de klaxon* et *un coup de lumière*, que l’on peut rendre par des verbes opérateurs simples (*klaxonner, illuminer*), de la même façon qu’on l’a fait pour les exemples *un coup de polish = polisher, un coup de décapeur = décapier*, etc.

¹⁸³ On y reconnaît, comme le dit Gosselin (1997 :108), « les représentations appartenant déjà [au] savoir préalable ». Comparons aussi cette discussion sur l’*identification* sémantique et conceptuelle faite sur la base du facteur *fréquence* ou en mesurant, comme nous l’avons dit ci-dessus, « la facilité par laquelle les locuteurs reconnaissent ce sens du lexème », aux notions de « prototype » et de « stéréotype » de la théorie des catégories (Kleiber, 1990) et Lakoff (1987). Voir aussi chap. 3.2.3.1. pour l’analyse de l’exemple *window* : entre les différents types de *fenêtres* (informatique, fenêtre d’une enveloppe, ouverture dans le mur), il existe différentes représentations stéréotypiques qui reviennent à peu près au même prototype d’une ouverture encadrée et « fermée » par un certain matériau couvrant cette ouverture, etc. De même qu’on aurait tendance à identifier une fenêtre à partir d’une pareille représentation prototypique ou stéréotypique, on identifierait les « coups » figurés ou abstraits à partir du *coup* concret (le « mouvement suivi d’un choc »), après quoi on modifierait cette identification initiale au moyen d’une *interprétation* supplémentaire, effectuée à partir du *contexte*.

Rappelons qu'Anscombe (*loc.cit.*) disait que ses postulats s'appliquaient mal à des constructions sémantiquement métaphoriques ou figurées. D'après ce que nous a montré l'étude précédente de nos quelques exemples, ceci semble être vrai : la sémantique joue un rôle qui nous semble beaucoup plus grand que celui de la syntaxe. Le mot *coup* est un nom d'action, en ce qu'il exprime, dans toutes ses occurrences, une action ou un mouvement qui peut être, mais qui n'est pas nécessairement, suivi d'un choc. Il est aussi un nom d'action, puisqu'il peut servir à dénoter *le résultat* d'une action (d'un mouvement). Les constructions synaptiques, observées ci-dessus, peuvent bien fonctionner comme des compositions nominales (en ce qu'elles ne permettent pas de complément génitif à l'intérieur de leur structure compositionnelle), mais ce sont essentiellement des « composés » qui ont été formés d'après des nominalisations, ou pour créer l'effet d'une action prompte et vivace (l'effet d'un « mouvement suivi d'un choc ») là où le verbe opérateur alternatif n'en présente pas : la différence entre *illuminer* et *(donner) un coup de lumière* réside notamment dans l'apport sémantique – essentiel – du lexème *coup*. C'est un apport qui permet de créer l'effet d'une (action d') illumination brusque, rapide (prompte et vivace). Il en est de même pour la différence entre la construction *(donner) un coup de klaxon* et le verbe *klaxonner* : la nominalisation d'action par le lexème *coup* permet de donner une certaine « intensité » à l'action ; elle évoque une action *prompte et vivace*, de façon beaucoup plus marquante que ne le ferait le verbe simple *klaxonner*.

Or, si une grande partie des constructions citées ci-dessus sont des « noms d'action » ou de nominalisations d'une action prompte et vivace, comment se fait-il qu'elles se comportent, dans le test des compléments génitifs, comme des *composés* ? D'où vient leur caractère de *composés nominaux* ? La réponse à cette question nous semble résider dans les critères qu'avait postulés Benveniste (1974, p. 172 *sq.*) sur les « nouvelles formes de la composition nominale ». Essentiellement, l'on regardera ici le critère de « leur forme lexicale pleine », ainsi que celui du « caractère unique et constant du signifié » (*ibid.*). Plus haut dans cette étude (chap. 2.1.), nous avons défini les synapsies et les semi-synapsies schématiquement, en disant qu'elles renvoyaient à un seul concept (unitaire pour les deux *N*) et à un seul référent commun. La perte de leurs propres sens spécifiques, en faveur de la formation d'une nouvelle signification et d'une nouvelle référence commune, est ce qui établit, pour les constructions *coup*

de *N*, leur statut de *composés nominaux*. Néanmoins, cette « perte » de leurs propres sens n'est pas absolue et elle ne se fait pas à cent pour cent. Nos recherches ont bien montré que les deux éléments *N* (tant le *coup* que le *N*²) participent à la construction de cette signification unique (et unitaire), en apportant, chacun, quelque chose de significatif. L'apport du *coup* se limite souvent à l'une des variations possibles de son archiséme, c'est-à-dire à une variation spécifique (et particularisée par l'intervention du *N*²) des sèmes [mouvement], [choc], [promptitude] et [vivacité]. Cette « variation » peut aussi inclure une spécialisation métonymique ou métaphorique de la signification du *coup*. Comme dans les cas précédemment discutés, le mot *coup* reçoit ici son sens figuré, puisqu'il est déterminé par un élément *N*² figuré.

C'est alors par la figure sémantique et la jonction syntaxique de ces deux éléments *N* qu'apparaît le composé. Un signifié et un référent unitaires se forment et se figent en le format d'une *composition nominale*. Dans Nielsen (2001, p. 32), nous avons écrit que « les locutions figurées [...] auraient plus tendance à avoir une structure syntaxique figée que les expressions au sens direct » et qu'« inversement, les structures figées seront plus susceptibles d'avoir un sens au figuré que les expressions de structure libre ». Nos recherches actuelles ont aussi montré que la « nominalisation d'action » ou l'effet du *coup* morpho-syntaxique semble aussi plus visible, plus concrète dans des constructions, où il n'y a aucune figure sémantique à détecter, mais où *coup* renvoie à son sens (plénier) d'un « mouvement suivi d'un choc » (ex. *coup de cognée, coup de tambour, coup de klaxon*) ou au sens concret d'un « mouvement prompt et vivace, ±choc » (*coup d'aspirateur, coup de bus, coup de vélo, coup de décapeur, coup de torchon*). Comme c'est le *N*² qui détermine le (sens du) *N*¹, il n'est pas erroné de comparer ces résultats à ceux de Nielsen (2001, p. 38), où nous avons écrit qu'il fallait attacher une valeur particulière au « caractère concret de la définitude du déterminant *N*², sa valence substantivale et sa forte expressivité individuelle » qui « spécifie » ou « caractérise » le *N*¹. La valeur « concrète » de l'expression (du *N*² et, par son influence, du *N*¹) et la « nominalisation d'action » (le *coup*, « nom d'action ») sembleraient alors créer une sorte de « fissure » dans l'unité des signifiés et des référents de la construction synaptique, ce qui aboutirait à un *défigement* (au moins *partiel*) de ces structures. Ceci est une hypothèse que nous

avons déjà évoquée dans notre article sur les synapsies, les conglomérés et les semi-synapsies (Nielsen, 2001). Pour ce qui est des études actuelles, elle répond aux interrogations posées plus haut dans cette étude (p. 233, note 142) sur la question de savoir s'il faut redéfinir a) la valeur que porte le mot *coup* dans de telles constructions *N de N* et b) la possibilité d'une « séparation » ou d'un « défigement » éventuel des locutions préalablement définies comme *entièrement figées*. Les cadres de ces études ne nous permettent peut-être pas de tirer des conclusions plus spécifiques sur cette question – nous dévierions alors trop du sujet de cette étude vers des considérations plus spécifiquement syntaxiques et compositionnelles – mais ces interrogations nécessiteront sûrement des analyses ultérieures.

Or même si ces composés nominaux apparaissent par la figure sémantique et la jonction syntaxique de deux éléments *N* – qui perdent (ou ne perdent pas) leurs signifiés et leurs référents individuels en faveur d'un signifié et d'une référence communs – il ne faut pas non plus négliger d'inclure, dans cette équation, la question de *lexicalisation* de ces unités *N de N*. Certaines constructions *N de N* semblent porter un plus haut degré de lexicalisation que ne le font d'autres ; ex. *coup d'État*, *coup de sang*, *coup de pied*, *coup de maître* vs *coup de promo*, *coup d'aspirateur*, *coup de jour*, *coup de réalité*... Dans Nielsen (2001), nous avons écrit (p. 37) que « plus le degré de lexicalisation est haut, plus la construction a une structure figée et plus nous avons tendance à la concevoir comme une unité » de composition nominale. La distinction entre les trois catégories *synapsies*, *semi-synapsies* et *conglomérés* n'est donc pas toujours évidente, et les critères sur lesquels se basent cette distinction ne sont pas non plus absolus. Il peut y exister des « zones grises » entre, par exemple, la catégorie des *synapsies* et celle des *conglomérés*¹⁸⁴ – et où ces « zones grises » seront

¹⁸⁴ On remarquera ici que tous les résultats obtenus au moyen des tests sur les constructions synaptiques *N de N*, sont aussi valables pour les constructions semi-synaptiques, *N de N déf*. Il en est ainsi de même pour les exemples suivants que pour les exemples *N de N* cités plus haut :

- *un coup du roi est un coup*^a - *le coup du roi du joueur / *le coup du joueur du roi*
- *le coup du lapin est un coup*^a - *le coup du lapin du chauffeur / *le coup du chauffeur du lapin*
- *le faux coup de la queue est un coup*^a - *le faux coup de la queue du joueur au billiard / *le faux coup du joueur au billiard de la queue / *le faux coup du joueur de la queue au billiard*

Les prédications testées d'après le premier postulat (^a) résultent en les mêmes observations que celles que nous avons présentées déjà ci-dessus pour les exemples synaptiques. Les « zones grises », dans la mesure où il y en a, se placeront donc soit entre les *synapsies* et les *conglomérés*, soit entre les *semi-synapsies* et les *conglomérés*, mais pas vraiment entre les *synapsies* et les *semi-synapsies*, car celles-ci

occupées par de tels « composés » qui comprennent une certaine figure sémantique et qui répondent à la plupart des critères que postule Benveniste (1974) pour ces « nouvelles formes de la composition nominale », mais qui se basent, en même temps, sur une « nominalisation d'action » pour ce qui est de l'apport sémantique et de la valeur du lexème *coup*. Une telle vue semble conforme à ce qu'on peut déduire des analyses de Carlsson (1966) et de Guillaume (1919) : ces deux auteurs comparent des constructions *N de N* et *N de N_{déf.}*, en disant que la valeur fonctionnelle du *N²* varie d'après le fait d'être ou non précédé par un article défini. Selon Carlsson (1966, p. 42), le déterminant *N²* aurait la fonction de *caractériser* le *N¹* dans des constructions *N de N*, alors que sa fonction serait de *spécialiser* le *N¹* dans des constructions *N de N_{déf.}* Dans le premier cas, le *N²* afficherait alors son « pouvoir de suggestion », tandis que le *N²* du second cas signalerait « la faculté réelle d'expression » (*ibid.*, *loc.cit.*). Guillaume (*op.cit.*) écrit cependant que *le chien du berger* (*N de N_{déf.}* et *congloméré*), renvoie à un berger et à un chien, de sorte que le second appartienne au premier, et de façon à ce que « tous deux » soient « réellement présents à l'esprit du sujet pensant ». La spécialisation s'est donc faite par rapport au « chien », par le fait qu'on en a dit qu'il appartient au berger. Dans la construction *N de N chien de berger*, il ne s'agit plus d'une telle relation de « possession » ; il s'agit

uniquement d'un chien qui, par sa race, *sa nature*, semble destiné à servir un berger. Ainsi *berger*, dans l'esprit, se réduit en hypothèse de destination. Comme tel, il ne fait plus partie du plan des réalités, mais du plan des possibilités.

(Guillaume (1919), « Le problème de l'article et sa solution dans la langue française », cité in :
Carlsson, 1966, p. 40)

Ces analyses importeront pour notre examen des constructions *coup de N* = « nominalisation d'action » et des constructions *coup de N* = composés nominaux. Selon ces remarques, les « vrais » composés nominaux consisteront en des expressions *N de N* où le *N²* n'est pas pleinement expressif, mais où son rôle est plutôt celui d'une « suggestion » sémantique et conceptuelle – de la façon dont l'a entendu aussi Benveniste (1974) quant aux critères de l'unification des signifiés et des référents des deux éléments *N* – et où il se réduit en « hypothèse de destination » ou en élément puissanciel. Les « nominalisations d'action » ou les expressions où *coup* a

se comportent sémantiquement et syntaxiquement de la même façon. Voir par exemple Nielsen (2001, p. 37, fig. 15) à ce propos.

un emploi morpho-syntaxique plutôt que lexical, se rapprocheront ainsi de ce qui est dit sur les constructions *N de N_{déf}* ci-dessus ; le *N²* sera plus expressif et contiendra une signification lexicale qui dominera et qui spécifiera celle du déterminé *N¹* (le mot *coup*). Les deux éléments *N* garderont cependant, dans ces dernières constructions du *coup* morpho-syntaxique (nominalisation d'action), (au moins une partie de) leurs sens respectifs – sans être, pour autant, des *semi-synapsies* ou des *conglomérés*, mais en relevant plutôt d'une sorte de « zone grise » entre ce qui constitue vraiment *une synapsie* (composé nominal à un signifié et à un référent unique, étant de figement total) et ce qui constitue *une semi-synapsie* (composé nominal à un signifié et à un référent unique, étant de figement total quoique le *N²* soit précédé par un article défini) ou *un congloméré* (structure compositionnelle « libre », où les deux *N* préservent leur pouvoir d'expression, c'est-à-dire leurs signifiés distincts). Nous revenons donc à notre citation d'Anscombe (1999, p. 53, cf. pp. 332-333 ci-dessus) et à la question de savoir dans quelle mesure il s'agit, dans les deux cas cités pour le mot *coup*, de « véritables composés » nominaux, et à quel degré il faut y lire « une illusion de surface ». Comme nous l'avons dit ci-dessus, les cadres des ces recherches ne nous permettent pas d'effectuer des études syntaxiques et compositionnelles plus détaillées, mais ceci est sûrement une question à laquelle il faudra revenir dans de futures études a) sur le mot *coup* et b) en général, sur des constructions *N de N*.

Quoi qu'il en soit et quelles que soient les conséquences d'une telle hypothèse sur les fonctions syntaxiques (compositionnelles) et sémantiques des deux éléments *N*, il suffit de constater, dans le cadre de nos raisonnements sémantiques, que le « non-sens » du mot *coup* n'est pas un *non-sens* et que son emploi morpho-syntaxique n'est pas vide de sens non plus : quoique l'apport sémantique du mot *coup* dans ces constructions soit très vague, il y a pourtant un certain *apport*. Cet apport consiste au moins en l'apport conceptuel et sémantique des sèmes [+promptitude], [+vivacité], [+mouvement].

Le mot *coup* n'est pas non plus (entièrement) vide de sens dans les locutions adverbiales figées de la catégorie C selon le classement du *T.L.F.* En fait, le mot *coup* constitue « une variante "populaire" de *fois*, dans les emplois où les deux éléments se construisent de la même façon » (Gross, *ibid.*, p. 48), c'est-à-dire là où ils se forment,

par exemple, de l'une des façons suivantes : « Dét. (coup + fois) »¹⁸⁵ (ex. *Ce coup-ci ; ce coup-là*) ; « à Dét. (coup + fois) » (ex. *au premier coup*) ; « en Dnum (coup + fois) » (ex. *faire qqch / réussir en [Num.] coups + fois*), « pour Dét. (coup + fois) » (ex. *pour un coup, pour ce coup*), etc. Dans d'autres locutions adverbiales, où *coup* ne se construit pas comme le fait le lexème *fois*, il n'est pas pour autant vide de sens, mais il sert à dénoter « un moment dans le temps, l'occurrence d'un événement non déterminé » (Gross, *ibid.*, p. 49). Il peut aussi référer à « l'assertion d'un événement, à une prédication », dans des constructions locutionnelles comme *après coup, pour le coup, sur le coup*, et dans cet emploi-là, il correspondrait à ce que nous avons dénommé, dans nos analyses sémantiques précédentes, l'acception « occasion »¹⁸⁶.

Or ce sens de « fois » constitue l'une des valeurs (l'une des dénnotations) *lexicales* du mot *coup*. Cet emploi lexical provient, par *métonymie*, du sens plénier du « mouvement suivi d'un choc », et il se rapproche aussi de celui-ci, parce que le mot *coup* à sens temporel contient toujours une notation du sens plénier et du « choc » (physique), résultat de l'action : rappelons que Picoche (1986, p. 35) écrivait qu'un « mot dénotant un mouvement, c'est-à-dire un changement de lieu, phénomène à la fois spatial et temporel » pouvait être « très apte à dénoter un changement purement temporel ». Nous y reconnaissons, en effet, la relation conceptuelle qui existe entre le « mouvement suivi d'un choc » (sens plénier du mot *coup*) et l'acception « fois » (saisie intermédiaire, car subduite), relevant du même schéma et de la même origine conceptuelle que la saisie plénier.

Outre ce sens de « fois », les analyses de ce chapitre (et de notre étude entière) ont montré que le mot *coup* semble prendre une valeur *lexicale* dans des constructions qui renvoient, entre autres,

- à un « tour, stratagème » : ex. *coup de rantanplan, coup du père François, coup de la photocopieuse*, etc. ;

¹⁸⁵ Ces catégorisations syntaxiques et distributionnelles sont empruntées à Gross, 1984, p. 47. Nous ne citons pas tous les cas, mais renvoyons à cet auteur pour plus de détails sur la structure syntaxique et distributionnelle du mot *coup* dans cet emploi de synonyme de « fois ».

¹⁸⁶ Gross (*ibid.*, p. 53) évoque le terme anglais d'*event*, en disant, entre autres, que la locution adverbiale *après coup* correspondrait, en anglais, à la structure de « *after the event...* ». Nous dirions que ce terme anglais d'*event* correspondrait à celui d'*occasion* dans notre catégorisation terminologique. Gross évoque aussi cet emploi du mot *coup* en termes d'un emploi *opérationnel* (c'est-à-dire que *coup* peut s'y analyser comme une sorte d'*opérateur* « s'appliquant à la phrase » (*ibid.*, p. 53)). Nous n'entrerons pas ici dans cette discussion, mais nous préserverons, à l'intérieur de l'objectif que nous nous sommes posé pour cette étude, notre conception lexicale et sémantique de ces emplois du terme *coup*.

- à une « occasion (un moment) » : ex. *saisir le coup* ;
- à une « quantité de liquide que l'on boit en une fois » : ex. *boire un coup, avoir un coup dans le nez, payer un coup à boire, etc.* ;
- à un « savoir-faire, tour de main » : ex. *attraper le coup, avoir le coup* ;
- à une « bonne chose » (caractéristique d'un individu, d'un lieu, d'une chose, d'une affaire... ex. *c'est un coup !, rester sur un coup, être sur un coup* ;
- à un « mouvement suivi d'un choc » (avec ses subdivisions en *heurt physique, heurt moral, son / bruit, etc.*), donc pour ce qui est des saisies plénières du mot *coup* : ex. *donner un coup à qqn, administrer des coups, coups et blessures, ressentir les coups, être insensible / sensible aux coups, accuser le coup, coup de poing, tirer un coup, etc.* ;
- à un « mouvement offensif », par exemple au sport : *un coup droit, coup franc* ;
- à un « mouvement dans un jeu » (cf. chap. 4.2.1. et les exemples (192-193) empruntés à Dumas, 1961) ;
- pour ce qui est de certaines expressions appartenant à la catégorie sémantique B du classement selon le *T.L.F.*, c'est-à-dire de l'acception « mouvement d'un outil d'un instrument, etc. , sans qu'il y ait forcément de choc » : ex. *se donner un coup* ;
- pour ce qui est de certaines applications de « manœuvre ou action impliquant un risque et un profit » : le mot *coup* y a un sens (et un emploi) lexical, s'il réfère à un mouvement suivi d'un choc, ou à une conception du *coup* qui inclut, de quelque manière, le concept d'un « mouvement prompt et vivace qui est (ou n'est pas) suivi d'un choc » (ex. *monter un coup, rater / réussir son coup, risquer un coup, frapper un grand coup, faire ses coups en dessous, mettre qqn dans le coup, être hors du coup, valoir le coup, cf. aussi l'acception « tentative », tenter le coup, et celle d'« épreuve », tenir le coup, ayant des significations conceptuellement proches de la saisie plénière du « mouvement » suivi (ou non) d'un « choc »). Dans d'autres cas de cette acception, où le mot *coup* a un sens plus vague et qu'il n'y a pas de notion claire d'un « mouvement prompt et vivace, suivi (ou non) d'un choc », il présente des caractéristiques qui le rapprochent de l'emploi morpho-syntaxique ; de son emploi de nominalisation (ex. *coup de promo, coup de pub*). Dans ces occurrences, il se rendrait plutôt par « un peu de » que par une « manœuvre ou action impliquant un risque et un profit » (*faire un coup de pub ; un coup de promo = faire un peu de promotion / un peu de publicité, quoique ces cas de**

- « promotion » et de « publicité » impliquent des « manœuvres ou [des] actions impliquant un risque et un profit ».
- « Un peu » peut, par ailleurs, aussi constituer l'un des sens lexicaux du mot *coup*, par exemple dans des constructions verbales du type *délirer / rire un coup*. Dans ce sens, le mot *coup* se rapproche du sens de « fois », mais il n'y intègre pas les connotations temporelles ou énumératives de cette dernière acception. Il agit, en quelque sorte, en tant qu'une acception intermédiaire à celles de « moment » et de « quantité », en ne dénotant qu'une notion très vague de « momentanéité ».

Remarquons finalement, sur ces emplois lexicaux du mot *coup*, qu'ils se définissent largement à partir de leurs contextes locutionnels ou syntagmatiques. Leurs définitions restent donc à définir sur un plan pragmatique, plutôt que sur un plan sémantiquement inhérent. Le mot *coup* en soi, seul, sans contexte entourant, se définirait au moyen de son sens plénier. Aucun terme n'existe cependant jamais seulement pour soi, et quoique les définitions soient déterminées ici par les constructions locutionnelles ou syntagmatiques, il n'y a pas de vide sémantique ou de « nonce sense » de la même façon que dans les réflexions précédentes. Nous nous contentons donc de définir le « nonce sense » que comme le phénomène d'un apport sémantique « quasi-vide », réduit aux sèmes constitutifs de l'archiséme ([mouvement], [promptitude], [vivacité] et [\pm choc]).

Ceci dit, il nous est possible de conclure sur les analyses effectuées dans le cadre de ce chapitre et sur l'emploi morpho-syntaxique du mot *coup*, en confirmant et en soulignant la complexité des structures sémantiques et des relations référentielles d'un lexème. Ruhl (1989, p. 151) signale qu'il faut reconnaître que les mots et les phrases sont « much more remote from reality than we have believed. [...] Any act of reference is much more complicated than simply putting a highly specified label on a concrete object or situation ». Nos analyses sémantiques précédentes et actuelles – portant aussi bien sur la relation qui existe entre la syntaxe et la sémantique que sur les notions de « sens » et de « nonce sense » – ont montré que nos études antérieures (Nielsen, 2000) n'ont pas suffi pour dire dans quelle mesure la structure sémantique (et syntaxique) du mot *coup* est complexe. Ces recherches antérieures n'ont pas non plus suffi pour montrer la complexité de la répartition, entre les différentes acceptions

du mot *coup*, de ses deux emplois particuliers. En fait, cette répartition ne se fera voir de façon claire qu'après un examen approfondi de la structure sémantique du mot *coup* et de ses constructions syntaxiques. Il est donc clair qu'il nous faudra encore réviser le statut lexical du mot *coup*, entre autres à partir de la notion de « nonce sense ». Rappelons que nous avons écrit au début de ce chapitre que ce phénomène se présentait surtout pour les acceptions « quantité », « effort », « bon endroit », « connaissance, savoir-faire », « lot, gain » et « épreuve ». Nous avons aussi indiqué que cela était vrai aussi pour une grande partie des constructions adverbiales. Pourtant, les analyses effectuées dans ce chapitre ont clairement illustré que le problème est beaucoup plus complexe que cela. Nous avons aussi indiqué, plus haut, que ce phénomène de « nonce sense » avait lieu dans les cas où *coup* dénotait une certaine « légèreté » ou la rapidité et la superficialité d'une action. Les analyses effectuées dans ce chapitre (ainsi que dans tout le chapitre 4) ont montré que le noyau sémantique unitaire ou global (le signifié de puissance) du lexème *contient*, en effet, une pareille définition de ce qui constitue son sens le plus profond. Un *coup* est toujours marqué d'une certaine rapidité et superficialité dans son exécution – d'où les sèmes de [+promptitude] et [+vivacité]. Cette dernière spécification sémantique ne concerne donc pas seulement une seule acception quelconque, mais elle concerne et se transpose à toutes les acceptions du mot *coup*, dans toutes les catégories sémantiques et sur les trajets des cinétismes A et C. Elle se place aussi, quoique indirectement et dans une autre (moindre) mesure, sur le trajet du cinétisme B, c'est-à-dire dans la conception et dans l'interprétation des acceptions caractérisant non un mouvement, mais plutôt des états différents ou des caractéristiques.

Le phénomène de « nonce sense » va donc beaucoup plus loin que ne l'ont montré nos recherches antérieures (Nielsen, 2000) ; ce phénomène est bien plus « ubiquitous » (Clark, 1983, cf. p. 305 ci-dessus) que ce que nous avons observé auparavant. Ceci ne devra cependant présenter aucune implication majeure pour la définition préalablement faite de la *structure polysémique* du mot *coup* ; celle-ci est comme nous l'avons décrite auparavant ; c'est-à-dire qu'il faut y compter avec une tripartition en termes de *polysémie conventionnelle*, *polysémie par « variations dans l'application »* et *monosémie à extensions distributionnelles* (pour certaines acceptions et certains emplois particuliers du mot *coup*). La détermination d'un éventuel cas de « nonce sense » précédera la détermination de la polysémie, car, dans ce dernier cas, le

processus d'*interprétation* (cf. Gosselin, 1997, cité p. 317 *sqq.* ci-dessus) y aura déjà eu lieu.

4.3. La sémantique puissancielle : les cinétismes du mot *coup*

L'heure est donc venue de retourner à nos analyses puissanciennes préliminaires du chapitre 4.1.3. et de réviser notre division de la structure sémantique du mot *coupen* *deux / trois cinétismes*. Plus haut (p. 184 *sqq.*), nous avons écrit que la relation entre les cinétismes A et C demandaient quelques analyses ultérieures afin de pouvoir se cristalliser de façon définitive. Nos raisonnements initiaux ont présenté deux possibilités pour le mot *coup* dans sa référence générale à un « mouvement suivi (ou non) d'un choc ». Comme nous avons observé quelques similarités entre l'acception « mouvement suivi d'un choc » et celle de « mouvement qui n'est pas *forcément* suivi d'un choc » – la seule différence semblait être, pour certains emplois du lexème « coup », l'absence ou la présence d'un « choc » (physique ou moral) – nous avons établi qu'il pouvait s'agir là de deux développements alternatifs d'*un seul cinétisme* (ou d'un développement déviant pour une partie de ce cinétisme, cf. fig. 30). L'autre solution consistait en l'hypothèse postulée sur la distinction en *deux cinétismes séparés* de ces emplois particuliers du mot « coup », de sorte que le « mouvement suivi d'un choc » constituerait la saisie plénière du cinétisme A et le « mouvement, - choc » la saisie plénière d'un cinétisme séparé, appelé C. Or cette division en deux cinétismes distincts pour la référence à un « mouvement » (suivi ou non d'un choc), s'est confirmée tout au long de nos nombreuses analyses du chapitre 4.2. Il faudrait ainsi, tout à fait comme nous l'avons déjà fait au moyen de nos figures 26 et 29, compter avec *deux cinétismes séparés* (A et C) pour faire une séparation claire entre les différents emplois du mot *coup* indiquant un « mouvement, ± choc » : A inclura ainsi les emplois du mot *coup* qui marquent un « mouvement suivi d'un choc » et une certaine hostilité et violence, alors que C contiendra les effets de sens qui dénotent le « simple mouvement d'un outil, d'un instrument, etc. » où il n'y a pas de choc.

A ces deux cinétismes s'ajoute évidemment encore le mouvement de pensée B, dont l'orientation vectorielle va en sens inverse et qui place, dans la position des saisies plénières, les saisies précoces des autres cinétismes [le *coup* dans le sens de « caractéristique » ou en tant que le « résultat » d'une action ou d'un mouvement

(suivi ou non d'un choc)]. On obtiendra ainsi les trois cinétismes suivants pour ce qui est de la représentation psychomécanique du mot *coup* :

- A. avec l'idée d'un mouvement suivi d'un choc (+hostilité / violence)**
- B. caractéristiques, état, allure : résultat d'un mouvement ou d'une action (représentations statiques du mot « coup »)**
- C. avec l'idée d'un mouvement qui n'est pas suivi d'un choc.**

Or ces définitions posent peut-être plus de questions qu'elles ne donnent de réponses : il faut, tout d'abord, évaluer la valeur du marqueur d'« hostilité » ou de « violence » pour la description du cinétisme A. Il faut ensuite aussi définir ce en quoi consiste *vraiment* le mouvement du cinétisme C : s'il n'est pas suivi d'un choc, de quel type de mouvement s'agit-il ? Dans quel objectif effectue-t-on un tel mouvement ? Quel est son caractère définitoire ?

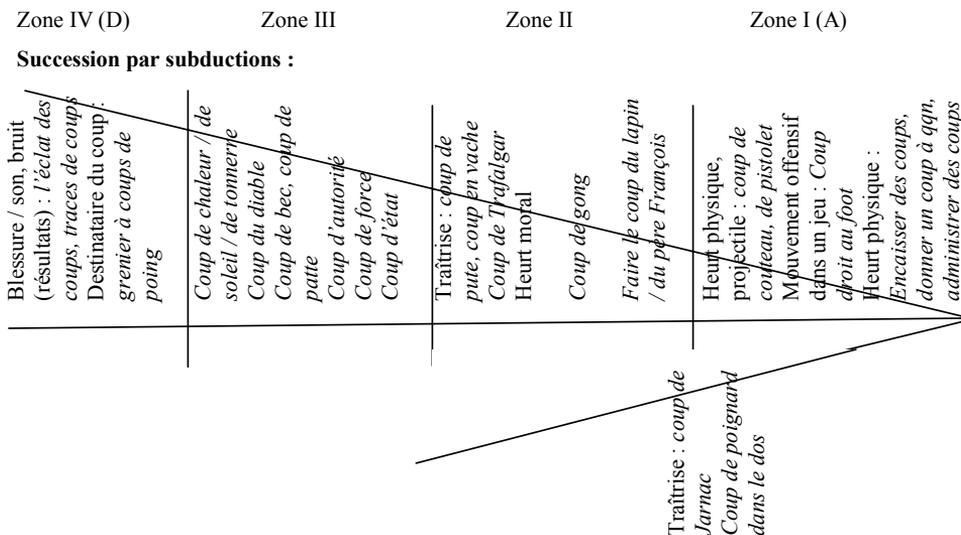
Ces questions ne sont pas nouvelles pour ce chapitre et le présent examen ; en fait, elles ont été soulevées tout au long de nos analyses dans le chapitre 4.2. Dans le chapitre 4.2.1., nous avons par exemple discerné la saisie plénière du cinétisme A (« mouvement suivi d'un choc », avec hostilité ou violence) et l'acception « coït », qui désignerait alors, selon ces analyses, un « mouvement suivi d'un choc », mais où il n'y aurait ni hostilité, ni violence explicite. Nous avons effectué une spécification sémantique de la valeur connotative que l'on pourrait donner au concept « choc » dans divers emplois du mot *coup* : certains renvoient à des instances de violence ou de brutalité, alors que d'autres ne signalent que des « rencontres » corporelles (entre deux actants, Corps1-3) ou des « changements brusques » dans un état. Il y a toujours un certain « choc », puisqu'il y a la *rencontre* (physique ou morale) entre deux actants, mais il n'y a plus de « choc » par *hostilité* ou *violence*.

Ainsi s'expliquera donc l'addition explicative entre parenthèse de la spécification du cinétisme A : il s'y agit d'un « mouvement » qui est suivi d'un « choc » et où ce choc se caractérise par une certaine hostilité ou violence. Or comme nous le voyons par les trois cinétismes définis ci-dessus, il n'y en a aucun qui inclue cet autre type de « choc » (sans hostilité). Pourtant, il existe. Cela nous mène à ajouter encore un *cinétisme* à notre équation, de sorte que nous obtenons les représentations cinétiques suivantes :

- A. avec l'idée d'un mouvement suivi d'un choc (+hostilité / violence)
 - B. caractéristiques, état, allure : résultat d'un mouvement ou d'une action (représentations statiques du mot « coup »)
 - C. avec l'idée d'un mouvement qui n'est pas suivi d'un choc
- et
- D. avec l'idée d'un mouvement aboutissant à un changement brusque (+choc, -hostilité / violence).

A l'intérieur de ces cinétismes, il faudra distinguer la succession de saisies par *subduction* (des spécialisations conceptuelles par « appauvrissements successifs », vecteurs supérieurs) des relations de « genre prochain », où il n'y a aucune subduction, mais où la spécialisation sémantique se fait de façon *extensive*, par une addition de sèmes complémentaires (vecteurs inférieurs). Nous obtiendrons ainsi les illustrations suivantes pour les cinétismes A-D, définis et séparés les uns des autres d'après les distinctions évoquées ci-dessus :

Figure 49 : représentation graphique du cinétisme A



Différence spécifique (enrichissement en contexte)

Zone IV (D) Zone III Zone II Zone I (A)

La saisie **plénière** de A sera ainsi celle d'un « mouvement suivi d'un choc (violent) », telle qu'on la trouve exprimée au moyen d'exemples comme :

Paul a donné un coup à Pierre.

Paul a donné un coup de pied / de poing à Pierre.

Pierre a encaissé des coups. / Paul a encaissé les coups que Pierre a administrés.

Marie a été frappé d'un grand coup sur la gueule.

Elle sera aussi représentative de l'*acception plénière* pour la totalité des significations et des emplois du mot *coup*; c'est ici l'acception la plus complète, sémantiquement la plus riche et la plus concrète. Observons que cette saisie plénière intègre, dans sa structure même et d'après les définitions et les analyses que nous en avons faites dans le chapitre 4.2.1. (p. 241 *sqq.*), tant l'acception préalablement définie (dans nos analyses sémiques du chapitre 4.1.) comme caractérisant un « heurt physique, sens général » que l'acception « heurt physique, +projectile ». L'acception plénière (ou la saisie plénière de ce cinétisme) n'inclu(en)t cependant pas l'acception « heurt moral » ; elle est déjà subduite. L'acception « mouvement offensif dans un jeu » (par exemple au sport : *coup droit au foot*) est aussi subduite à la saisie plénière ; il y a déjà eu un appauvrissement sémique ou une abstraction conceptuelle, par exemple, par rapport à la violence ou à l'hostilité – et cela surtout pour ce qui est de « l'intention de faire mal ». L'intention et l'espoir dans un jeu ou dans un sport sont de vaincre l'adversaire (A2). Or, quoiqu'il ait de la « lutte » et du « combat » dans un sens abstrait et figuré, l'intention n'y est pas la même que dans une bagarre ou dans un combat physique, concret, où il y a une (vraie) « intention de faire mal ». La lutte sportive comparera alors au sens II du verbe *battre* dans la catégorisation définitoire de Picoche & Roulland (2002), alors que la lutte dans le sens de la saisie plénière se rapprochera du sens I du même verbe : l'intention et le souhait y sont que « A2 souffre et ainsi 'APPRENNE', se RÉFORME ». C'est ici un objectif auquel on espère arriver en donnant à A2, « plusieurs coups [...] sur une partie du corps » et en le frappant « avec force et parfois avec violence » (*ibid.*). La subduction du « mouvement offensif au jeu » se voit aussi dans les actants : si l'acception plénière s'est définie comme la situation où un A1 humain donne à un A2 humain un coup (de A3) (sur A4) dans le but A5 (où ce « but » peut être relatif tant à A2 qu'aux résultats souhaités du « coup », et où ce *coup* et ce but incluent une notion de violence ou d'hostilité), l'acception « mouvement offensif au jeu » se définit soit comme la situation où un A1 (humain) donne un coup (de A3 = outil) à A2 (objet inanimé) (dans un but A4, ex. *Paul donne un coup (de pied) au ballon* (afin de gagner le

match)¹⁸⁷), soit en termes d'un A1 (humain) et un A2 (humain) qui échangent des coups (de A3) (ex. *Les boxeurs échangent des coups de poing*), c'est-à-dire de sorte qu'on a un A1 humain qui donne à un A2 humain des coups de A3 (dans un but A4, et où ce but est en relation plus étroite avec les résultats souhaités du coup qu'avec l'individu A2 (et son comportement). On voit donc l'appauvrissement sémique et le plus haut degré d'abstraction par rapport à la saisie plénière, concrète.

Telle est ainsi l'analyse puissancielle de cette acception. Passons à l'acception « traîtrise », dont nous avons déjà dit, plus haut (p. 247) qu'elle était *subduite* par rapport à l'acception plénière (le « mouvement suivi d'un choc physique, +violence / hostilité »). Or nous avons aussi postulé que cette acception de « traîtrise » n'était pas subduite à l'acception du « heurt moral », mais qu'il y avait, entre ces deux, une différence spécifique. C'est ce que montre le vecteur inférieur de la figure 49 ci-dessus. Or nous voyons aussi par cette figure que toutes les expressions dénotant un acte de « traîtrise » ne sont pas incluses dans cette définition à part : nous n'y trouvons que quelques locutions figurées et figées qui se basent, à l'origine, sur l'acception plénière, mais qui possèdent aussi un emploi figuré et abstrait, au sens d'un « heurt » qui se fait sur le plan « moral » (ex. *coup de Jarnac, coup (de poignard) dans le dos*). Ces expressions expriment plus qu'un heurt moral, car elles intègrent aussi une dimension *physique* qui n'appartient pas à la structure habituelle de cette acception ; à comparer par exemple les expressions *coup de pute* et *coup en vache* dont les rendements sémantiques ne caractérisent pas plus qu'un « heurt moral » ; une « action de traîtrise » au sens moral et au sens d'une certaine hostilité.

Dans notre analyse, nous placerons ainsi les expressions *coup de pute* et *coup en vache* au trajet du même cinétisme et de la même succession des saisies, par subduction, alors que les expressions *coup de Jarnac* et *coup de poignard dans le dos* se définiront, par leur double dimension et par leur besoin de se spécifier en contexte, comme des cas de *genre prochain* ou de *différence spécifique*. Sémantiquement, ces constructions désignent tout ce que désigne aussi l'acception plénière (et,

¹⁸⁷ Cf. l'exemple suivant, emprunté au *Figaro*, du 12 septembre 1996 (n°. 16196, p. 13, section « La Vie Sportive ») : *Et ils se sont fait piéger sur un coup franc repris victorieusement de la tête par le défenseur argentin José Antonio Chamot.* (ex. n° 223 de cet ouvrage) . Il y a un A1 humain (José Antonio Chamot) qui donne un coup (franc, de la tête=A3) au ballon (ce qui est sous-entendu, quoique non dit), de sorte que l'autre équipe (de foot, les « ils » qui « se sont fait piéger ») perd le match (but=A4). On obtient alors la transcription suivante de cet exemple, à comparer avec la formule citée ci-dessus : [A2 s'est fait piéger sur un coup franc repris victorieusement de A3 par le A1.]

évidemment, l'acception « heurt moral »), mais, en contexte, dans la « momentanété » spécifique du discours, elles peuvent encore se spécialiser sémantiquement (de sorte qu'elles reçoivent la signification d'une « action de trahison »), par une addition de « quelques sèmes complémentaires » et un mouvement d'*extension* quant aux domaines d'application et aux références (directes et indirectes).

La position assez avancée, sur le plan du cinétisme, de ces cas particuliers (*coup de Jarnac*, *coup de poignard dans le dos*) se motive par le fait qu'ils relèvent, conceptuellement, tant de l'acception figurée de « heurt moral » que de l'acception concrète de « heurt physique ». Nous avons ainsi souhaité indiquer cette double signification par leur position « du milieu »¹⁸⁸.

Les saisies **intermédiaires** de ce cinétisme **A** incluent aussi, sauf les cas déjà discutés, l'acception subduite des « sons / bruits » (ex. *coups retentissants*, *coup de gong*), ainsi que certaines expressions incluses dans l'acception « tour, stratagème » [ex. *faire le coup du père François* et *faire le coup du lapin* (dans son deuxième sens, cf. p. 290)]. Une deuxième zone de saisies intermédiaires, subduites, consiste en certaines expressions ressortissant aux acceptions

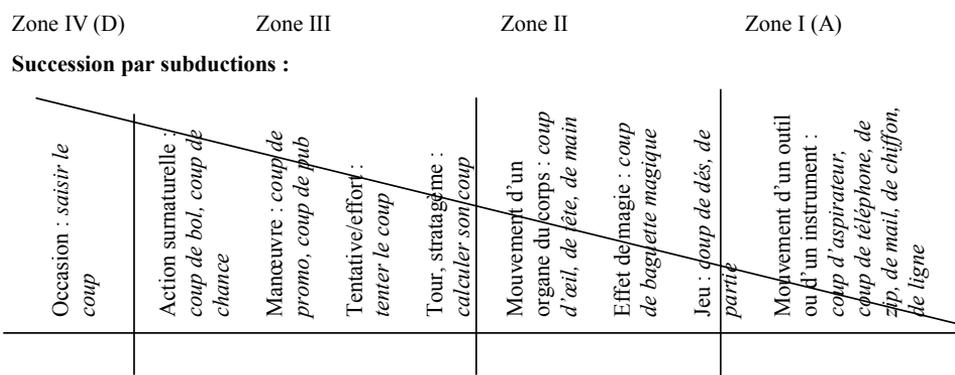
- « avec l'idée d'un simple mouvement d'un outil, etc., +choc » (catégorie B selon le *T.L.F.*, ex. *coup de bec*, *coup de patte*, *coup de gueule* dans le sens d'une « expression d'opinion et de critique »),
- « action des éléments » (catégorie C selon le *T.L.F.*, ex. *coup de soleil*, *coup de froid*, *coup de chaleur*, *coup de tonnerre*, cf. p. 248 sq.),
- « action malheureuse du hasard ou exécutée par une intervention divine » (ex. *coup du diable*, *coup du sort*, cf. p. 248 sq.),
- « manœuvre ou action impliquant un risque et un profit » (catégorie C selon le *T.L.F.*, ex. *coup d'État*). On inclura ici, comme des étapes de subduction ultérieures, les expressions *coup de force* et *coup d'autorité*, qui affichent, tout comme le fait la synapsie *coup d'État*, de l'hostilité, quoique peut-être moins de *violence*.

Les saisies **précoces** consistent, entre autres, en des expressions représentatives tant d'un *état* ou d'un *objet* statiques que du résultat de l'action (ou du mouvement)

¹⁸⁸ Nous ne dirions pas « intermédiaire », pour ne pas créer de confusion avec la terminologie de l'analyse puissancielle.

provoquant le choc : ex. *traces de coups, grenier à coups de poing, l'éclat des coups, fusil à deux coups*).

Figure 50 : représentation graphique du cinétisme C



La saisie **plénrière** du mouvement de pensée **C** sera celle du « simple mouvement d'un outil ou d'un instrument », où il n'y aura ni choc ni hostilité. L'idée que véhicule cette saisie plénrière est celle d'un « mouvement » provoquant un changement d'état ; il y a là un mouvement « prompt et vivace » qui se rapproche, conceptuellement, d'un simple « élan » fait afin d'atteindre un certain objectif : ex. *coup d'aspirateur, coup de chiffon, coup de téléphone, coup de mail, coup d'œil, coup de zip, coup de tête*, etc. La succession des saisies s'effectue ici à partir de l'idée concrète d'un simple mouvement d'un outil, vers des idées qui expriment les mouvements dans des contextes de plus en plus spécialisés ou figurés : les mouvements effectués au moyen d'un organe du corps ne prennent, en fait, qu'une position secondaire (**médiane**) par rapport aux mouvements d'un outil ou d'un instrument (sens directs). Puis seront distingués les mouvements dans des contextes de jeu (*coup de dés, coup de partie*) ou les mouvements effectués dans le but de créer un effet de magie (*coup de baguette magique*). Parmi les saisies intermédiaires seront aussi rangées une grande partie (la plupart)

- des expressions dénotant un « tour, stratagème » (ex. *calculer son coup, préparer un coup à quelqu'un, faire le coup de la VF / du boomerang, du psy...*),
- des expressions dénotant une « tentative » ou un « effort » (ex. *en fichier un coup, donner un coup de collier, tenter le coup*),

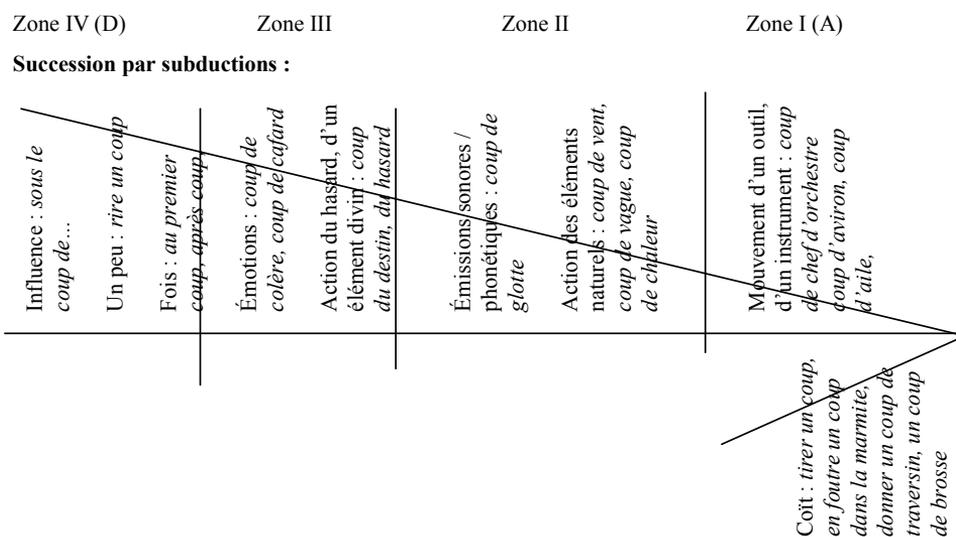
- des expressions dénotant une « manœuvre ou action impliquant un risque et un profit » (ex. *coup de chasse, coup de charreau, coup de bourse, coup de poker, coup de promo, coup d'éclat, être dans le coup, faire les cent (les 400) coups, rater son coup, faire un coup d'essai, coup de pub, monter le coup, réussir le coup*, etc.), et
- des expressions dénotant une « action (mal-)heureuse du hasard ou d'un élément divin » (au sens positif ou neutre, sans évocation de « choc » : *coup du ciel, coup du hasard, coup de pot, coup de bol, coup de chance*, etc., cf. aussi chap. 4.2.1., p. 248 sq.)

Les acceptions « aide » (ex. *coup de main*) et « décision prompte » (*coup de tête*) – les deux étant effectuées, au sens figuré, par le « mouvement (prompt et vivace) d'un organe du corps » – se rangeront aussi parmi les saisies intermédiaires, alors que la zone des saisies **précoces** consistera en l'acception caractérisant une « occasion » (ex. *saisir le coup*).

Le « nouveau » cinétisme, le mouvement de pensée **D** – désignant un changement brusque, où il y a sentiment d'un certain « choc » (physique ou moral), quoique pas de violence – inclura des expressions (appartenant à la catégorie B selon le *T.L.F.*) comme, par exemple, *coup d'aviron, coup de feu* (dans le sens d'un « moment de cuisine »), *coup de dent, coup d'aile*, ainsi que quelques occurrences préalablement intégrées sous les acceptions « actions (mal-)heureuses des éléments » (ex. *coup de vent, coup de vague, coup d'eau*) (cf. chap. 4.2.1., p. 248 sq.). Certains exemples ressortissant à l'acception « actions (mal-)heureuses du hasard ou d'un élément divin » peuvent aussi se placer sur le trajet de ce cinétisme. S'il y a présentiment d'un « choc », mais non d'un « choc violent » (comme dans le cas du cinétisme A), certaines occurrences des expressions *coup de malheur, coup du destin, coup du hasard, coup du sort* ou même *coup du diable*, s'intégreront ici. Remarquons que c'est par le *contexte* (la « momentanété réelle du discours », cf. Guillaume, 1994, p. 247) que se décidera la question de savoir si le sème [+violence] ou le marqueur d'*intensité* sera activé ; certains « coups du diable » sont perçus comme plus violents (plus « frappants ») que d'autres. Cette double catégorisation des cas désignant une « action (mal-)heureuse du hasard ou d'un élément divin » laisse donc aussi pénétrer la polyvalence et la cohérence profonde de ces emplois du mot « coup », de même que

le rôle essentiel que joue le contexte (le discours) dans la définition sémantique d'un élément lexical¹⁸⁹.

Figure 51 : représentation graphique du cinétisme D



Succession par enrichissements : genre prochain

Zone IV (D) Zone III Zone II Zone I (A)

Parmi les saisies **intermédiaires** de ce mouvement de pensée, nous localiserons des marqueurs d'émotions (ex. *coup de folie, coup de grisou, coup de colère*) et des caractérisations d'émissions ou d'effets sonores ou phonétiques (ex. *coup de klaxon*¹⁹⁰, *coup d'archet, coup de trompette, coup de glotte, coup de langue*).

Nous compterons les acceptions « un peu » (ex. *rire un coup*), « influence » (ex. *sous le coup de...*) et « fois » (ex. *au premier coup, après coup, du premier coup, encore un coup*) parmi les saisies **précoces** de ce cinétisme. Observons également la notion de temporalité (quoique non d'énumération) dans l'acception « un peu » : *rire un coup = rire un peu ≈ rire « une fois » / pendant un bref moment*. La zone des saisies précoces de ce cinétisme D contiendra ainsi la plupart des constructions adverbiales désignant une telle notion de temporalité ou de « fois ».

¹⁸⁹ Voir aussi notre examen des trois analyses possibles de ces expressions (ces acceptions) dans le chapitre 4.2.2.1. ci-dessus (p. 248 sq.).

¹⁹⁰ Quoique l'on puisse discuter la violence (extra-linguistiquement réelle) du *coup de klaxon*.

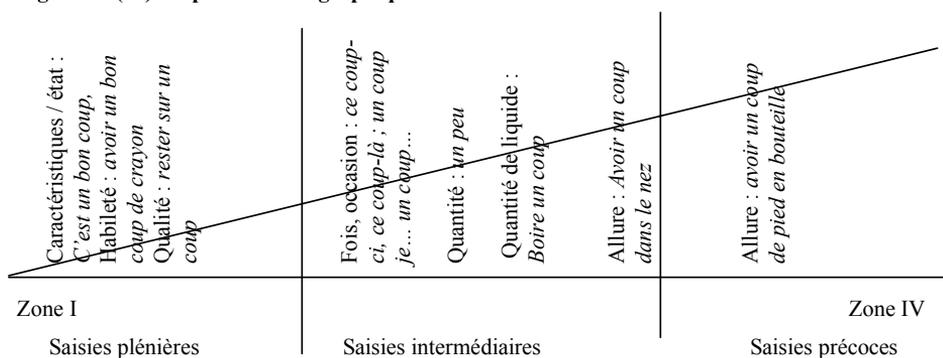
Or on observera encore que ce cinétisme D, d'un « mouvement suivi d'un choc, - violence / -hostilité », inclut, en tant qu'une acception de *différence spécifique* ou de *genre prochain*, l'acception « coït », catégorisée, d'après le *T.L.F.* (1978) parmi les acceptions plénières (« mouvement, +choc, +violence » ou comme le dit le dictionnaire « avec une intention généralement hostile »). Nos analyses du chapitre 4.2.1. ont cependant laissé entendre que nous ne partageons pas cette vue : nous ne trouvons pas que la définition sémantique du mot *coup* dans son sens d'« acte sexuel » soit à comprendre comme un « choc » hostile ou violent. Il y a, d'après nous, plutôt un « choc » dans le même sens qu'il y en a un pour les actions des éléments naturels *coup de vague, coup de vent* ; c'est-à-dire dans le sens d'une « rencontre corporelle » qui n'est pas exécutée dans l'« intention de faire mal ». Il s'agit ici plutôt d'un différent type de « mouvement », qui inclut « l'emploi » « d'un instrument, d'un organe du corps, d'un outil » de même que la sensation / la production d'un « choc » (physique), sans qu'il n'y ait pour autant de violence ou d'hostilité dans l'exécution de ce mouvement et dans la production de ce choc¹⁹¹. D'après nos analyses, l'acception « coït » ne peut donc s'intégrer parmi les saisies plénières du cinétisme A (par le manque de violence ou d'hostilité), mais elle ne peut pas non plus se placer *directement* parmi les saisies plénières de ce cinétisme D : il faut observer une différence *contextuelle* entre cette acception (à références sexuelles) et l'acception « mouvement d'un instrument, etc., +choc » (à références plus générales). Cette différence est due à une spécification sémantique qui se fait non par subduction (donc non par un appauvrissement de la saisie plénière), mais par un « enrichissement » sémantique en contexte. Voilà pourquoi nous avons défini cette acception séparément des autres et en tant qu'une *différence spécifique* (un élément de *genre prochain*) dans ces analyses puissancielles (voir chap. 4.2.1., p. 244 *sq.*).

Le cinétisme **B** a déjà été illustré au moyen des figures 27 et 36 ci-dessus (pp. 189 et 229) et il ne nous reste donc qu'à l'affiner. Plus haut (p. 258), nous nous sommes aussi demandé s'il fallait diviser ce cinétisme en deux, de sorte que les « états » ou les « caractéristiques » qui semblaient dénoter le *résultat* d'une action préalablement indiquée par l'un des autres cinétismes (ex. *avoir un coup de pied en bouteille*, signifiant la rougeur qui apparaît au visage quand on a trop bu), soient classés

¹⁹¹ Sauf cas déviant, évidemment. Aucun des exemples de notre corpus n'a, cependant, laissé entendre qu'il s'agisse là d'une action de violence ou d'hostilité.

séparément des « états » et des « caractéristiques » qui ne constituaient pas de tels résultats (ex. *rester sur un coup*). Or, ce serait peut-être là une distinction artificielle, car le mot *coup* est un nom d'action aussi quand il exprime des caractéristiques ou des états, et on ne distingue que difficilement les « résultats » d'une action de ces *coups*-« caractéristiques / états » à rendements sémantiques statiques. Nos analyses puissanciennes et nos représentations schématiques précédentes (fig. 49-51) des cinétismes A, C et D classent aussi ces résultats d'actions parmi leurs saisies précoces. Une distinction a donc déjà été faite. La structure du cinétisme B reste donc celle que nous avons déjà vue et illustrée dans le chapitre 4.1.3. :

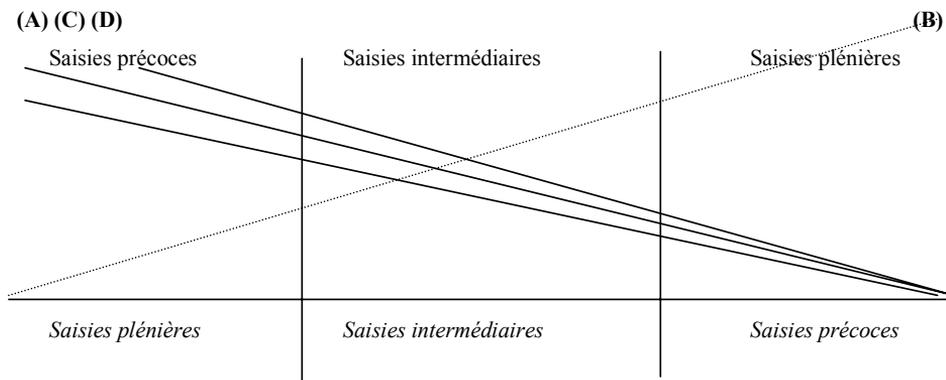
Figure 52 (27) : représentation graphique du cinétisme B



Unis, comme nous l'ont montré nos analyses initiales du chap. 4.1.3., les cinétismes A et B se définissaient comme le montrait la figure 28 (p. 190). Dans la figure 30, nous nous sommes interrogé sur la possibilité d'intégrer les *trois cinétismes A, C et B* dans la même représentation psychomécanique et graphique. Nous nous sommes demandé s'il fallait définir le « type » C séparément du cinétisme A, ou comme une partie intégrée dans la structure de celui-ci, de sorte que ce « type » C prenne la position d'une *saisie intermédiaire*. Or nos analyses successives des chapitres 4.2. et 4.3. ont illustré qu'il y a, en effet, une distinction claire à faire, non seulement entre les « types » A et C (c'est-à-dire entre les cinétismes A et C), mais aussi entre ces deux cinétismes et le cinétisme D : il faut inclure, dans une représentation psychomécanique du mot *coup* les *quatre* cinétismes définis jusqu'ici. Or, comment le faire ? S'il est clair que le modèle de la figure 30 ne fonctionnera plus comme base de représentation du système psychomécanique du mot « coup », le modèle graphique de la figure 28 ne nous semble pas non plus très adéquat à cette fin. Si nous réunissons

tous les cinétismes dans une telle figure, le risque sera que la représentation devienne plus ou moins illisible. Une spécification des différentes saisies ou des acceptions qui se placent le long des cinétismes, ne sera donc pas possible, mais il faudra omettre, dans la représentation graphique, tous les détails définitionnels des différentes saisies, de la façon suivante :

Figure 53 : Les cinétismes du mot « coup », v. 1.



De même que dans la figure 28 du chapitre 4.1.3., le cinétisme B est ici représenté par le vecteur au trait pointillé et dont les descriptions des saisies sont écrites *en italiques*. Les cinétismes A, C et D vont tous dans le même sens ; d’une saisie plénière dénotant un maximum d’action (et de violence), de chocs brusques et de promptitude, vivacité, vers des saisies dont les acceptions deviennent de plus en plus figurées, en perdant progressivement des aspects de leurs dénnotations plénières. Dans cette représentation graphique unitaire, les cinétismes se superposent de la manière illustrée ci-dessus. De même, ils se mettent aussi en contraste avec le cinétisme B et les saisies « statiques » qu’il représente (voir fig. 52 ci-dessus).

Or ce graphique demande, par sa structure même, le retour sur une question relevée dans nos analyses puissanciennes préliminaires du chapitre 4.1.3., et une explication de l’origine apparemment commune des cinétismes A, C et D. Dans le chapitre 4.1.3., quand nous nous sommes interrogé sur la question de savoir s’il fallait définir *deux* (A, B) ou *trois* (A, B, C) *cinétismes* pour le mot *coup*, cela n’était pas sans raison : nous avons déjà fait quelques observations sur les *similarités* entre les différentes acceptions et les différentes représentations sémantiques du mot « coup ». Rappelons que c’est aussi dans le chapitre 4.1.3. que nous avons défini la « cohérence profonde »

et le « noyau sémantique et unitaire » du polysème *coup* au moyen de son « signifié de puissance » et de son acception plénière. Nous avons dit que le signifié de puissance est constitutif du « sémème complet de l'acception plénière et de l'ensemble des cinétismes qui y conduisent » (Picoche, 1986, p. 9) et qu'il se définit, pour le mot « coup », en termes d'un

élément en mouvement, qui s'exécute avec vivacité et dans un but précis, qui concerne au moins deux corps (un corps Sujet et un corps Objet ou un corps Outil / Instrument et où ces Corps peuvent être aussi bien des êtres animés que des objets inanimés), qui peut provoquer un choc (physique ou moral, et dénotant une certaine intensité ou violence), mais qui ne le fait pas nécessairement, mais qui provoque certains résultats (intérieurs, mentaux ou extérieurs, physiques), chez les Corps actants.

Nous revenons donc à une « base » conceptuelle qui est l'origine ou la destination de tous les cinétismes du mot *coup*¹⁹². Il s'agit ici de l'acception plénière et de la désignation d'un « mouvement suivi d'un choc » (cinétisme A), mais les différents cinétismes en constituent différentes actualisations (et différentes variations). Ainsi se motive et s'explique le fond conceptuel commun des cinétismes A, C et D dans la figure 53 ci-dessus. Or, observons de même que le cinétisme B mène à la même acception plénière que les autres cinétismes, quoique son orientation vectorielle et son caractère définitionnel prennent des formes entièrement différentes (cf. chap. 4.1.3.). Finalement, ce qu'il nous reste à constater et ce qu'il faut conclure de ces représentations graphiques des cinétismes du mot *coup*, c'est qu'il est un *nom d'action* 1) parce qu'il exprime *directement* l'exécution d'un « mouvement prompt et vivace » (que celui-ci soit suivi d'un choc ou non ; cinétismes A, C, D) et 2) parce qu'il exprime une telle action de façon *indirecte* au moyen d'une référence aux *résultats* (aux états, allures, caractéristiques... ; cinétisme B) que peut avoir un « mouvement (suivi ou non d'un choc) ».

Or si le graphique de la figure 53 ne permet pas qu'on y spécifie, plus en détail, les différentes successions des saisies, par subductions et appauvrissements successifs, il y manque aussi la dimension des acceptions qui se définissaient, sur les trajets des

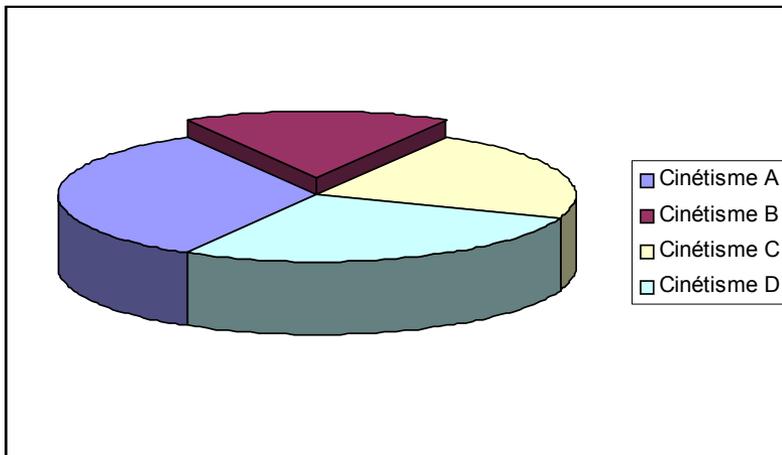
¹⁹² Cf. aussi la définition lexicographique (habituelle, donc non pas linguistique) du mot « plénier » : selon le *Petit Larousse* (1991 : 770), ce mot est employé pour dénoter une « assemblée », une « réunion », etc. « où tous les membres sont convoqués ». On comprend donc pourquoi (et dans quelle mesure) l'acception *plénière* de la théorie puissancielle selon Picoche (1986), « justifie son nom » (Picoche, *communication personnelle*).

cinétismes A et D, comme des *différences spécifiques* ou des alternances sémantiques par *enrichissements* (par une addition, à la structure sémique de chaque acception, de quelques « sèmes complémentaires », en contexte). On peut donc opter pour un autre type de représentation graphique, notamment une représentation circulaire, comme l'a fait Picoche (1986, p. 63) pour le verbe *toucher*. Nous verrons une telle représentation dans la figure 54 ci-dessous. Néanmoins, la représentation originale de Picoche (*loc.cit.*) ne permet pas de distinguer l'orientation du cinétisme B de celle des cinétismes A, C et D ; tous les cinétismes se placeront sur le même plan, quoique nous entendions que le caractère spécifique du cinétisme B (par son orientation et ses dénotations différentes) doit être inclus dans une représentation idéale de la psychomécanique du mot « coup ». Nous proposons donc que l'on élève la partie de la figure 54 qui est constituée du cinétisme B et que l'on visualise, par cette élévation relative (par rapport aux autres cinétismes), que celui-ci rencontre, en quelque sorte, les autres cinétismes le long de leurs vecteurs respectifs. S'il faut donc sélectionner une représentation circulaire de la façon dont l'a fait Picoche (*op.cit.*) pour son étude du verbe *toucher*, telle est, à notre avis, la seule possibilité afin de rendre compte de la relation spécifique entre le cinétisme B, désignant un « état » ou des « caractéristiques » (statiques) particuliers, et les autres cinétismes, caractérisant des « mouvements, suivis (ou non) d'un choc ». Or cela ne suffit pas non plus pour rendre le plus clairement possible la représentation psychomécanique et la « cohérence profonde » du mot *coup*, car il y manque encore un symbolisme qui permette de désigner le parcours général – dans tous les cinétismes – de l'acception plénière, telle que nous l'avons définie plus haut dans le chapitre 4.1.3. Cette acception plénière intègre (ou *transcende*) toutes les autres représentations sémantiques du mot *coup* – car celles-ci en sont des *subductions* ou des variations. L'acception plénière se rapproche de la saisie plénière du cinétisme A, quoique ce cinétisme constitue aussi, dans notre analyse puissancielle, une variation et une spécification particulières d'une orientation conceptuelle et référentielle que peut prendre le mot *coup* dans certains de ses emplois. L'acception plénière *n'égal*e donc *pas la saisie plénière du cinétisme A*, mais c'est dans la structure de cette saisie qu'elle s'affiche peut-être le plus clairement, en y restant en tant que fondement. Quoique nous comptons donc avec *quatre cinétismes* spécifiques pour la structure sémantique du mot *coup*, le cinétisme A tient un rôle particulier, par sa proximité conceptuelle de l'acception plénière (du

« sémème complet » de cette acception plénière). Nous marquerons donc le cinétisme A comme une partie légèrement élargie du schéma suivant (54 a) et nous observerons aussi cette proximité de l'acception plénière dans la représentation 54b) des successions de saisies et du développement conceptuel du mot *coup*, au moyen d'une légère « incursion », de la part du cinétisme A, dans le plan de l'acception plénière et du signifié de puissance (sur le plan de la « cohérence profonde » qui lie les différents mouvements de pensée les uns aux autres).

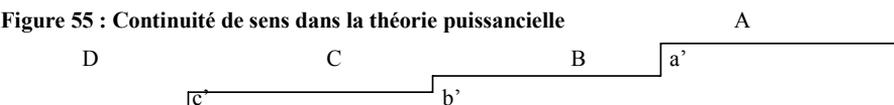
Ainsi la représentation que nous proposons prendra-t-elle la forme de la figure 54a), si l'on la regarde de l'extérieur (quant à la séparation entre les cinétismes et le caractère spécifique du cinétisme B), alors qu'à l'intérieur, les acceptions du mot *coup* se placeront comme le montre la figure 54b) :

Figure 54 a) : Les cinétismes du mot « coup », v. 2.



cas où la « croissance » (Picoche, 1986, p. 24) d'un sème est « corrélative à la décroissance de l'autre » (*ibid.*). La présence marquée du sème [+mouvement] indique alors l'absence ou la décroissance (en valeur et importance) d'un sème comme [+état]. La distinction des cinétismes fait donc varier, dans la définition sémantique d'une acception ou d'un sens, les sèmes qui s'actualisent et qui s'éliminent. Remarquons aussi qu'il ne s'agit pas, dans ces figures, de présenter les « emplois subduits » comme une sorte de « décalque simplifié des emplois pléniers » (Picoche, 1986, p. 23), où ceux-là n'ajouteraient rien à la structure de ceux-ci. Il y a par contre, comme nous l'avons aussi constaté ci-dessus, un « développement autonome et croissant » (*ibid.*) à considérer pour le sémantisme du mot *coup*. C'est aussi en de tels termes qu'on peut comprendre la représentation des cinétismes A, C et D et leur réunion plénière (fondamentale) dans le noyau sémantique unitaire d'un « mouvement suivi d'un choc » (figure 53). C'est aussi en de tels termes que se présentent la « cohérence profonde » et le dynamisme du mot « coup ». Or ces remarques ne constituent rien de contradictoire quant à la continuité du mouvement de pensée. Quoique l'organisation psychomécanique des acceptions ne soit pas arbitraire, mais qu'elle se fasse selon un modèle logique et précis, le « continuum » ou la continuité que présuppose la théorie puissancielle n'est pas nécessairement à concevoir en termes d'une ligne droite. Ce « continuum » prend plutôt la forme d'une échelle, de la manière dont le montre la figure 55 :

Figure 55 : Continuité de sens dans la théorie puissancielle



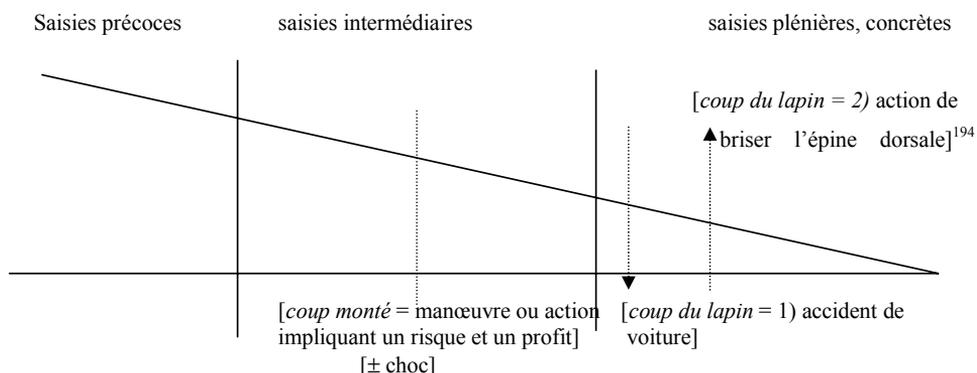
Picoche écrit, à ce propos (1986, p. 25), qu'on

peut bien mettre le pied sur les parties à peu près horizontales A, B, C, D, mais il est impossible de le poser sur les parties verticales A, B', C'. Il en va de même au moment où l'esprit, parcourant un cinétisme, passe du dernier exemple où il y a sensation au premier exemple où, toutes informations prises et toutes réflexions faites, on décide qu'il n'y a plus qu'intellection ; puis, du dernier exemple où il n'y a que capacité d'échafauder des plans en l'air au premier où un projet est voulu : on passe par des seuils où aucune saisie n'est possible, une acception donnée ne pouvant à la fois impliquer et ne pas impliquer un sème donné. Ces seuils sont des faits de langue qui délimitent des zones à l'intérieur desquelles l'ordre des saisies est, sinon inexistant, du moins beaucoup moins important.

Ainsi pourrait aussi s'expliquer l'hésitation que nous avons ressentie initialement quant au fait de savoir s'il fallait compter deux cinétismes (A et B, chap. 4.1.3.) ou quatre (A, C, D et B) : la ligne de pensée ne suit pas nécessairement une ligne droite, sans déviations ou sans voies alternatives. Il pourrait, par exemple, y avoir sélection entre la valeur positive ou négative du sème [choc], mais il ne saurait y avoir de confusion entre les conceptions. On ne comprendrait donc pas *et* [+choc] *et* [-choc] pour un exemple donné de l'acception « avec l'idée d'un simple mouvement (pas nécessairement suivi d'un choc) », mais on comprendrait *ou* [+choc] *ou* [-choc]. *Un coup de bigo* ou un *coup d'aspirateur* ne peuvent pas à la fois renvoyer à un choc physique et *ne pas* renvoyer à ce choc. Une phrase (ambiguë ou non) ne peut pas signifier « ceci *et* cela » (Picoche, *loc.cit.*), mais il faut qu'on lui assigne un sens spécifique. Cela ne pose pas de problème quant à l'« encodeur », qui, lui, sait parfaitement ce qu'il veut dire, mais le « décodeur », le destinataire du message, peut bien « rester dans le doute » (*ibid.*). Souvent, cependant, toute ambiguïté se résout par le simple recours aux fils conducteurs fournis par le contexte tant linguistique qu'encyclopédique. Évidemment, il existe des cas particuliers : il serait, par exemple, artificiel et erroné de chercher à intégrer *l'argot* « aux mécanismes normaux de la langue commune », car il « se veut marginal et obscur » (Picoche, 1986, p. 97)¹⁹³. Il serait, de la même façon, peut-être artificiel de traiter les jeux de mots comme des éléments ressortissant à des « mécanismes normaux de la langue commune ». Or, avoir compris le jeu efface toute possibilité de confusion. « Avoir compris le jeu » signifie, en termes guillaumiens, qu'on a su faire la distinction soit entre les cinétismes qui mènent à des concepts différents, soit entre les segments du cinétisme marquant les saisies particulières du sémantisme du mot étudié. On peut illustrer cela en analysant, par exemple, les deux jeux de mots présentés dans les exemples (194) et (195), p. 289 ci-dessus. Ces exemples prennent les formes graphiques suivantes :

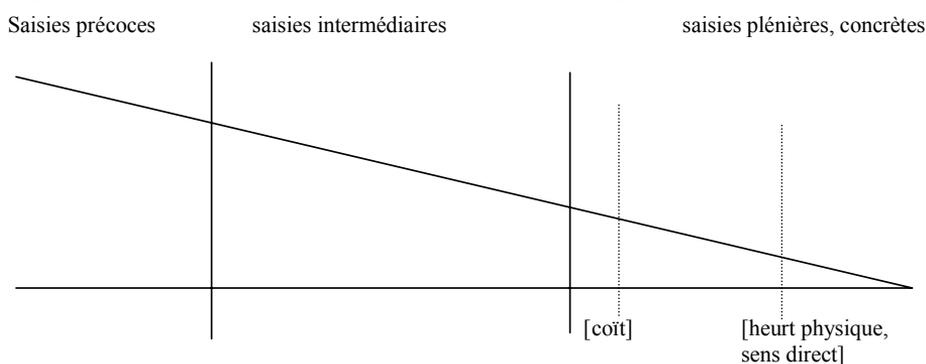
¹⁹³ Cela motive aussi, du même coup, notre analyse de l'acception « coït » en tant que *différence spécifique*. Les expressions contenant le mot *coup* et dénotant un « acte sexuel » ressortissent, pour la plupart, à un cadre linguistique et stylistique qui est celui de l'argot et d'un langage « vulgaire ».

Figure 56a) : *coup du lapin* et *coup monté*



Coup de la girafe n'entre pas dans ce graphique, mais le double sens qu'il véhicule devrait être la combinaison d'un rapprochement de la structure sémantique du *coup du lapin* et de l'acception plénière du mot *cou*, afin de rendre le jeu. Il faut y voir une interprétation simultanée des acceptions cachées derrière les locutions ambiguës (du jeu de mots) *et* une séparation mentale de ces interprétations différentes : on a donc *identifié et interprété* l'énoncé d'une façon similaire à ce que nous avons vu déjà, dans nos considérations précédentes (chap. 4.2.2.1., chap. 4.2.3.).

Figure 56b) : *en prendre un coup* dans deux variations sémantiques



¹⁹⁴ Le *coup du lapin* dans ce sens a été décrit ci-dessus en termes d'un « tour, stratagème ». Nous plaçons la locution semi-synaptique ici, parmi les acceptions plénières, car, à notre avis, les sèmes indiquant le heurt physique (et l'action de tuer quelqu'un au moyen de briser son épine dorsale) sont prépondérants. La notion de « tour, stratagème » n'est, dans notre conception de cette locution, que d'importance secondaire.

Ainsi avons-nous aussi répondu à tous les postulats et à toutes les questions posés plus haut (chap. 4.1.3.) sur la division, de la structure sémantique du mot « coup », en plusieurs cinétismes et sur ce que cela veut dire pour les similarités et les différences que l'on peut observer entre les trois types représentatifs A, B et C postulés au début de ce chapitre (*loc.cit.*).

4.4. La sémantique du prototype et le mot *coup* : effets prototypiques et ressemblances de famille

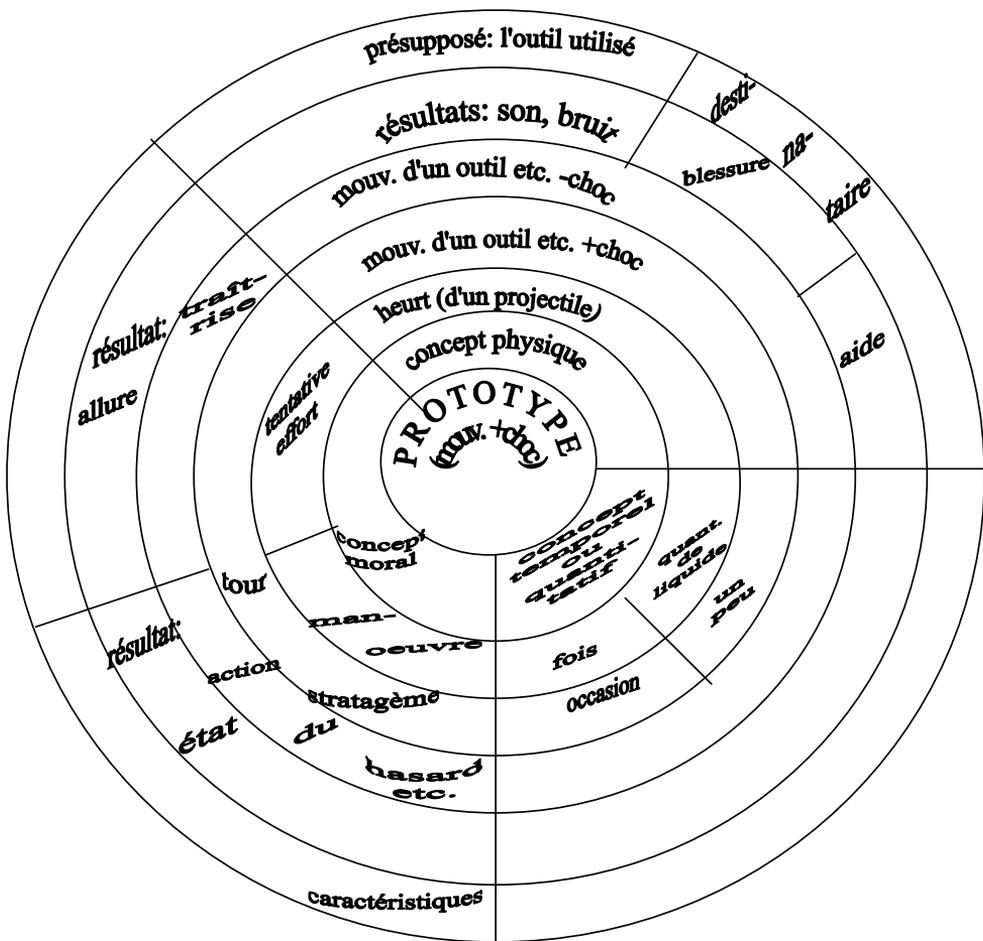
Avant de terminer, disons quelques mots sur la sémantique du prototype et la polysémie du mot *coup*, puisque tel a été l'un des objectifs que nous nous sommes donnés pour nos recherches. Le présent chapitre continuera les réflexions précédentes, quoique dans un cadre théorique différent : nous chercherons à définir le *meilleur exemplaire* (le *prototype*) du lexème *coup*, et nous chercherons aussi à déterminer les *relations de famille* entre les différentes acceptions du mot *coup*, à l'intérieur des cadres que nous pose cette théorie des catégories. Lançons ces analyses en présentant la figure 57 illustrant une conception prototypique et cognitive de la catégorie lexicale du mot *coup*. Cette figure se lit à partir du centre, dans un sens qui va vers les bords du cercle. La figure 57 se base sur le constat de Lakoff (1987, p. 56) que les catégories s'organisent de façon à ce que le noyau ou l'élément le plus central (le prototype ou des exemples représentant le prototype) se place au centre (« in the middle ») de la hiérarchie. L'ordre des acceptions n'est pas arbitraire, mais il suit une logique basée sur des critères psychologiques. Lakoff (*loc.cit.*) propose, par exemple, des critères tels que « gestalt, perception, the ability to form a mental image, motor interactions, and ease of learning, remembering and use ». Notre figure et notre représentation prototypique et catégorielle du mot *coup* suivent ces recommandations et cette logique, en ce qu'elles forment la hiérarchie conceptuelle du mot *coup* d'après le critère du prototype (ou du « meilleur exemplaire » de la catégorie) comme l'unité centrale de la catégorie, autour de laquelle s'organiseront les autres parties « interactionnelles » de la catégorie suivant leurs différents degrés de représentativité. Cela est conforme à ce que propose aussi Kleiber (1990, p. 52) quand il dit que le

prototype devient ainsi l'entité centrale autour de laquelle s'organise toute la catégorie. Les instances qui ont un degré de représentativité très faible, celles qui sont donc de mauvais exemplaires de la catégorie [...] figureront à la périphérie de la catégorie. Celles qui ont un degré

de prototypicalité intermédiaire [...] se placent à une distance intermédiaire entre les instances prototypiques et les moins bons représentants de la catégorie. C'est une relation de gradience qui conduit des instances prototypiques aux instances périphériques.

Or ce que révèle cette citation n'est rien d'autre qu'une méthode de représentation et d'analyse identique à celles que nous avons déjà vues dans nos analyses puissanciennes. Les similarités entre les deux théories, discutées dans le chapitre 3.2.1., s'affirment donc, dans une certaine mesure, pour ce qui est de ces classifications théoriques et méthodiques.

Figure 57 : une première représentation hiérarchique de la catégorie prototypique du mot *coup*



Notre représentation catégorielle et graphique du mot *coup* suit aussi la méthodologie proposée par Lakoff (*op.cit.*) et Kleiber (*op.cit.*) en ce qu'elle catégorise, au centre de la représentation et dans une proximité particulière par rapport au prototype, les acceptions du *coup* qui se caractérisent par leur « ease of learning, remembering and use », c'est-à-dire par leur fréquence dans le discours français. Cette fréquence ne concerne pas seulement le nombre de fois que s'emploient ces expressions dans un discours ou un contexte donnés, mais elle touche aussi à la facilité avec laquelle les locuteurs arrivent à reconnaître et à comprendre ces constructions. Il est clair, comme l'ont aussi laissé entendre nos analyses puissanciennes du chapitre précédent (de même que nos remarques des chapitres 4.2.2.1. et 4.2.3.), qu'il est plus facile de se rappeler les acceptions concrètes, « plénières » du lexème, que de s'appropriier les acceptions qui se caractérisent par un degré d'abstraction très élevé et par le fait qu'elles constituent des subductions de l'acception plénière. Ainsi s'explique la facilité avec laquelle nous comprenons l'expression concrète *donner un coup de pied*, alors que le sens de la locution figée et sémantiquement figurée *avoir un coup de pied en bouteille*, peut être plus difficilement reconnu : cette locution demande qu'on ait déjà certaines connaissances sur les emplois figurés du mot *coup* et qu'on sache faire le rapprochement entre *coup* = « quantité de liquide que l'on boit en une fois » (quantité et action de boire une quantité donnée) et *coup* = « nom d'action / mouvement suivi d'un choc / résultat de ce mouvement ». Nous avons dit plus haut que « si l'acception plénière reste à comprendre » dans l'acception de la zone IV de notre graphique puissanciel, « l'inverse ne se fait pas » : on ne penserait pas normalement au sens du mot *coup* dans *avoir un coup de pied en bouteille* quand on entend l'expression *donner un coup de pied*. L'acception subduite y sera recherchée; trop abstraite pour qu'on y pense. Il est plus facile de s'approprier un élément « tangible », concret ou possible à « atteindre » au moyen des cinq sens (le *coup de pied* au sens direct étant directement associé aux aspects physiques de tout être animé ou inanimé). Kleiber écrit (1990, p. 108) à ce propos qu'il y a « une direction inférentielle qui mène des membres prototypiques aux membres périphériques, mais non des périphériques aux membres centraux ». Voilà exactement ce que veulent dire les remarques puissanciennes faites sur l'exemple précédent.

Constatons aussi finalement que cette représentation graphique de la catégorie du mot *coup* présuppose l'existence d'une base commune « abstraite et cognitivement descriptive » ; c'est-à-dire d'un *prototype* ou d'un « meilleur exemplaire » pour le mot

« coup ». Cependant, comme nous l'avons vu par nos discussions théoriques du chapitre 3, la théorie du prototype dans sa version « standard » – qui inclut la notion d'un « meilleur exemplaire » – va mal de pair avec la polysémie lexicale : comme l'a dit Lakoff (1987, p. 416) déjà dans un autre contexte (voir p. 61), « the classical theory of categories does not do very well on the treatment of polysemy », car elle n'est capable que de traiter une catégorisation des unités monosémiques qui peuvent se réduire en un « meilleur exemplaire » ou en un seul prototype général. Or comme nous l'avons vu par nos considérations puissancielles et notre quête du *signifié de puissance*, il ne serait pas impossible de définir un prototype ou « meilleur exemplaire » pour le mot *coup*. Celui-ci se définirait alors au moyen de son acception plénière (cf. p. 193) ; c'est-à-dire par son sens de « mouvement suivi d'un choc, +intentionnalité, +hostilité, +blessure ». Est-ce à dire, d'après ce qu'en laissent entendre les critères théoriques de la sémantique du prototype, que nous nous sommes trompée dans nos réflexions jusqu'ici, et que *coup* n'est pas, en effet, un terme *polysémique*, mais *monosémique* (à des variations et extensions distributionnelles) ? Non, car il faut continuer l'étude au moyen de la théorie « étendue » de cette sémantique des catégories, de façon à ce qu'on ne conçoive plus le prototype en termes d'un tel « meilleur exemplaire », mais qu'on regarde les différents *effets prototypiques* qui résident dans sa structure. Pour le mot *coup* – et pour ce qui est de ce que nous révèle la figure 57 – ce terme comprendra ainsi *trois effets prototypiques* ou *trois conceptualisations particulières*, représentatives de différents aspects, de différents usages du mot *coup*: il faudra y compter avec 1) un élément moral (mental), 2) un élément physique ou 3) un élément temporel ou quantitatif. Les spécifications sémantiques sur le plan de l'expression dépendront du choix fait à ce niveau, entre ces trois conceptualisations. C'est un choix inconscient, mais un choix qui se fait d'après le contexte syntagmatique et extra-linguistique : les réalités psychologiques et sociales jouent ici un rôle essentiel et aboutissent, par ce fait même, dans le domaine de la production langagière, à différents types de relations métonymiques et conceptuelles. Il ne faudrait donc pas penser le prototype du mot *coup* en termes d'un objet ou d'un mouvement (physique) aboutissant à un choc (physique ou moral), mais plutôt comme une « combinaison d'attributs ou de propriétés typiques » sans qu'on ait besoin d'un exemplaire concret pour vérifier le bon choix ou la bonne catégorisation. Le « meilleur exemplaire » du mot *coup* ne serait pas exactement ce que nous montre la

figure 57, mais *il inclurait*, dans sa structure, des traits appartenant aux trois concepts (physique, moral et temporel / quantitatif), dans une formulation qui pourrait se rapprocher de la représentation graphique que l'on trouve au centre de la figure 58 (ci-dessous). Il s'agirait ainsi de déterminer « les critères jugés pertinents pour la catégorie dans son ensemble » (Kleiber, 1990, p. 64), en prenant en considération tous les concepts du mot étudié.

Le prototype consiste donc en les traits que les trois concepts ont en commun. Par nos analyses sémiques et puissanciennes (chap. 4.1.) nous pouvons discerner les sèmes suivants comme étant partagés par les trois concepts : [+mouvement], [+choc], [+promptitude], [+vivacité]. Nous n'incluons pas parmi ces traits les sèmes [+physique] ou [+figuré], car quoique ces deux se présentent dans un grand nombre des acceptions du mot *coup*, ils ne sont pas inclus dans la structure de tous les concepts. [+physique] manque, par exemple, à la définition sémantique du concept moral et le sème [figuré] se mettra au négatif dans de nombreuses acceptions intégrées sous le concept physique. Ce que nous voyons ici, c'est une confirmation de la théorie prototypique et « wittgensteinienne » des *ressemblances de famille*. En fait, le *coup* se comporte exactement de cette façon, en ce que ses acceptions se lient les unes aux autres par des relations de famille, où chacune d'entre elles partage au moins une propriété avec une autre acception. Chaque acception est aussi liée au prototype *par l'appartenance à l'un des concepts* 1-3 illustrés ci-dessus. Les acceptions ne sont pas elles-mêmes nécessairement en contact direct avec le prototype (il n'y a aucun dénominateur commun *à priori*), mais elles répondent néanmoins à certains traits ou à certaines propriétés de cette « entité mentale » – *à fortiori* et au moyen des concepts 1-3. Nous présenterons donc la sémantique et la catégorie du mot *coup* de la façon illustrée dans la figure 58. Nous voyons par-là même¹⁹⁵ les relations de famille entre les acceptions du lexème *coup*: ces relations dépassent, dans une certaine mesure, les catégories de significations établies d'après le *T.L.F.* de même que les cadres de nos analyses et graphiques puissanciels du chapitre précédent. Elles dépassent ces analyses, mais elles les confirment aussi. De plus, ces analyses prototypiques et catégorielles nous permettent de distinguer entre les deux « types » de chocs : le choc moral et le choc physique, dont nous avons évoqué l'ambiguïté dans le chapitre 4.2.2.. Il s'agit, dans ces remarques prototypiques, d'une vue qui encourage « la

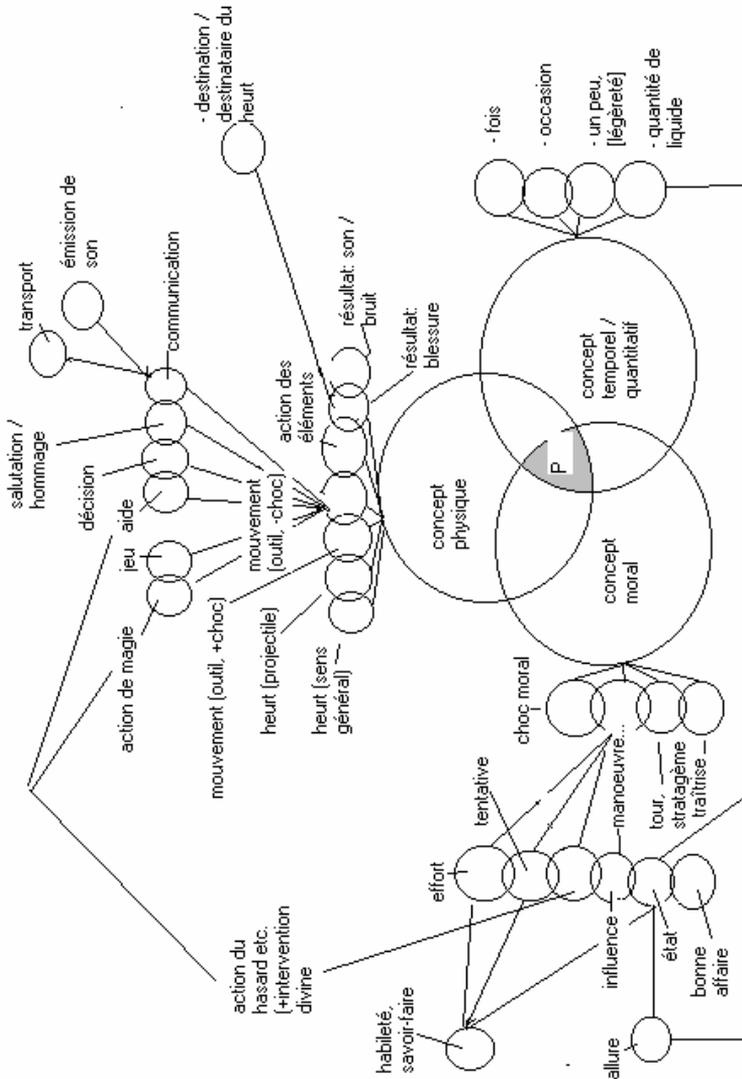
caractérisation la plus pleine des instances prototypiques » (Kleiber, 1990, p. 69) et qui préfère, à une « analyse analytique des catégories », un « appariement global, cognitivement moins coûteux qu'une vérification trait par trait » (*ibid.*).

Soulignons ici, avec Kleiber (1990, p. 95) – et cela vaut aussi pour la théorie puissancielle – qu'il faut définir l'entité mentale qu'est le prototype (et le signifié de puissance), ainsi que la catégorie entière, en termes d'une *objectivité* ou d'une *neutralité* conceptuelle qui se caractérise non comme quelque chose qui « n'a rien à faire avec les êtres humains » (*ibid.*), non plus comme un élément qui « serait [soumis] à une variation interindividuelle définitoire » (*ibid., op.cit.*), mais plutôt comme une réalité humaine, perçue comme objective, parce que la perception quant à certaines choses (certains faits) est présumée être identique et similaire pour tout le monde (cf. la notion de « réalisme expérenciel » chez Lakoff, 1987, cité aussi in Kleiber, 1990, p. 12). L'intégration des faits « encyclopédiques » dans l'analyse prototypique ne rend pas nécessairement cette théorie plus « vague » que ne le sont d'autres théories¹⁹⁶.

¹⁹⁵ On peut observer que Lakoff (1987 : 103) présente un modèle non identique mais similaire, pour ce qui est de plusieurs aspects catégoriels et théoriques.

¹⁹⁶ Voir par exemple Geeraerts pour une critique de la sémantique du prototype.

Figure 58 : organisation prototypique et catégorielle des acceptions du mot *coup*



Les « relations de famille » illustrées dans la figure 58 font voir les ressemblances et les « liaisons familiales » suivantes :

⇒ pour ce qui est des acceptions intégrées sous la dénomination du *concept physique* :

<u>L'acception ...</u> « heurt, sens général » ¹⁹⁷	<u>est liée à celle de...</u> « heurt (projectile) »	<u>par l'identité des sèmes...</u> [+choc], [+mouvement] [+physique], [-figuré] [+intentionnalité] [+corps1], [+corps2]
« heurt (projectile) »	« mouvement d'un outil, instrument, etc., suivi d'un choc »	[+choc], [+mouvement] ([+physique]), ([-figuré]) ¹⁹⁸ [+corps1], [+corps3]
« mouvement d'un outil, instrument, etc., suivi d'un choc »	« mouvement d'un outil, instrument, etc., qui n'est pas suivi d'un choc »	[+mouvement], [±figuré] [+organe du corps ∨ +outil (+corps3)], [+corps1], [±corps2] [+promptitude], [+vivacité]
« mouvement d'un outil, instrument, etc., qui n'est pas suivi d'un choc »	« action des éléments »	[+mouvement] [+promptitude], [+vivacité] [+corps1]
« action des éléments »	« résultat : blessure »	[+choc], [+résultat], [+corps2]
« résultat : blessure »	« résultat : son / bruit »	[+choc], [+résultat], [+corps2], [-mouvement], [+physique], [-figuré], [-moral], [±intentionnalité]
« résultat : blessure »	« destinataire du heurt »	[+choc], [+corps2], [-corps1], [±intentionnalité], [+physique], [-moral], [-mouvement],

De plus, à l'intérieur de l'élément « mouvement d'un outil, instrument, etc., qui n'est pas suivi d'un choc », nous trouvons les relations sémantiques suivantes :

« aide »	« décision (prompte) »	[+mouvement], [-choc], [+corps1], [+promptitude], [+vivacité], [+figuré], [-outil], [-instrument], ([+organe du corps])
« décision (prompte) »	« salutation, hommage »	[+mouvement], [-choc],

¹⁹⁷ L'acception « coït » sera conçue ici comme étant intégrée dans le sens du « heurt physique, sens général ».

¹⁹⁸ Ces deux sèmes sont mis entre parenthèses, car leurs compréhensions, soit au négatif, soit au positif, dépend des cas contextuels et syntagmatiques. Remarquons aussi, pour ce qui est de l'acception « heurt (projectile) », que nous ne faisons ici aucune distinction entre des heurts physiques produits par une arme tranchante ou des heurts produits par des armes à feu. Comme nous l'avons constaté dans nos analyses du chapitre 4.2., cette distinction ne dépend que de (« simples ») variations contextuelles.

		[+corps1], [+promptitude], ([+organe du corps])
« salutation, hommage »	« communication »	[+mouvement], [-choc], [+corps1], ([-organe du corps])
« communication »	« émission de son »	[+mouvement], [-choc], [+corps1], [+corps3], [+intentionnalité], [+outil ∨ +instrument]
« communication »	« transport »	[+mouvement], [-choc], [+corps1], [+corps3], [+intentionnalité], ([-organe du corps]), [+outil]
« jeu »	« action de magie »	[+mouvement], ([-choc]), [+corps3], [+outil ∨ +instrument], [+promptitude], [+vivacité]

Observons aussi qu'il existe une relation de parenté entre les acceptions « action de magie » et « aide » (concept physique, catégorie B du classement selon le *T.L.F.*) et celle d'une « action du hasard ou d'un élément divin » (par intervention divine) (du concept moral, catégorie C selon le *T.L.F.*) :

« action de magie »	« action du hasard ou d'un élément divin »	[+mouvement], ([-choc]), [+promptitude], [+vivacité], [+figuré], [+élément paranormal] ¹⁹⁹
« aide »	« action du hasard ou d'un élément divin »	[+mouvement], ([-choc]), [+promptitude], [+vivacité], [+intervention] ²⁰⁰

Cela nous mène aux comparaisons

⇒ des acceptions intégrées sous le concept moral :

<u>L'acception ...</u>	<u>est liée à celle de...</u>	<u>par l'identité des sèmes...</u>
« choc moral »	« manœuvre ou action impliquant un risque et un profit »	[+mouvement], ([+choc]), [+figuré], ([+corps2]), [+corps1], ([+intentionnalité])

¹⁹⁹ Ce sème a pris la formule d'une [+action paranormale] dans l'analyse sémique de l'acception « action de magie » (cat. B selon le *T.L.F.*, [-choc]).

²⁰⁰ [+intervention] est ici à rapprocher du sème [+assistance] dans la structure sémique de l'acception « aide ».

« manœuvre ou action impliquant un risque et un profit »	« tour, stratagème »	[+mouvement], [±choc], [+figuré], [+promptitude], [+vivacité], [+action], [+risque], ([+corps2]), [+corps1], [+résultat de l'action (±profit ²⁰¹)], [+intentionnalité], [+tentative], [+individuel ∨ +collectif (±économique, (-policier), (-militaire), (-politique), ±social)]
« tour, stratagème »	« trahison »	[+mouvement], ([±choc]), [+intentionnalité], [+figuré], [+corps2], [+corps1], [+déception] ²⁰²

A l'intérieur de l'élément « manœuvre ou action impliquant un risque et un profit », nous trouvons les spécifications sémantiques relationnelles suivantes :

« effort »	« tentative »	[+mouvement], [±choc], [+figuré], [+corps1], (-corps2), [+intentionnalité] [+stimulation] / [+essai] ²⁰³
« tentative »	« action du hasard ou d'un élément divin »	[+mouvement], [±choc], [+figuré], [+corps1], [+promptitude], [+vivacité], [+résultat de l'action (+positif ∨ + négatif)] ²⁰⁴
« action du hasard ou d'un élément divin »	« état »	([-choc]), [+figuré]
« état »	« bonne affaire »	[-mouvement], [-choc], [+état], [+figuré], ([-moral]), ([-physique])
« état »	« allure »	[-mouvement], [-choc], [+état], [+figuré], ([+physique])
« état »	« habileté, savoir-faire »	[-mouvement], [-choc], [+état], [+figuré], [±physique], ([-moral])

²⁰¹ Ce sème correspond à celui de [+réussite ∨ -réussite] de l'acception « manœuvre ou action impliquant un risque et un profit ».

²⁰² Cf. le sème [-loyauté] de l'analyse sémique de l'acception « trahison ».

²⁰³ Nous rapprocherons aussi ici les sèmes « stimulation » et « essai », les deux incluant la notion d'une action ayant le but d'arriver à un résultat spécifique : et « tentative » et « effort » se disent pour quelque chose que l'on essaye d'atteindre de façon consciente.

²⁰⁴ Cf. le sème [+résultat (+réussite ∨ -réussite)] dans la structure de l'acception « tentative ».

Observons, pour ce qui est de la relation de parenté entre « habileté, savoir-faire » et les acceptions « effort » et « tentative », que nos analyses sémiques antérieures ne permettent que très mal d'afficher cette relation. En fait, la relation exacte entre ces éléments sera celle d'une « cause-effet » ou d'une action (« effort », « tentative ») aboutissant à une « habileté » ou à un « savoir-faire ». Les acceptions se comparent, par ailleurs, de la façon suivante :

« effort »	« habileté, savoir-faire »	([-choc]), [±physique], ([-moral]), [+figuré]
« tentative »	« habileté, savoir-faire »	([-choc]), [+figuré]

La figure 58 montre aussi une relation de parenté entre les acceptions « état » et « allure » (concept moral) et celle d'une « quantité de liquide » (concept quantitatif). Cela nous mène aux considérations suivantes :

⇒ pour ce qui est des acceptions intégrées sous le concept temporel :

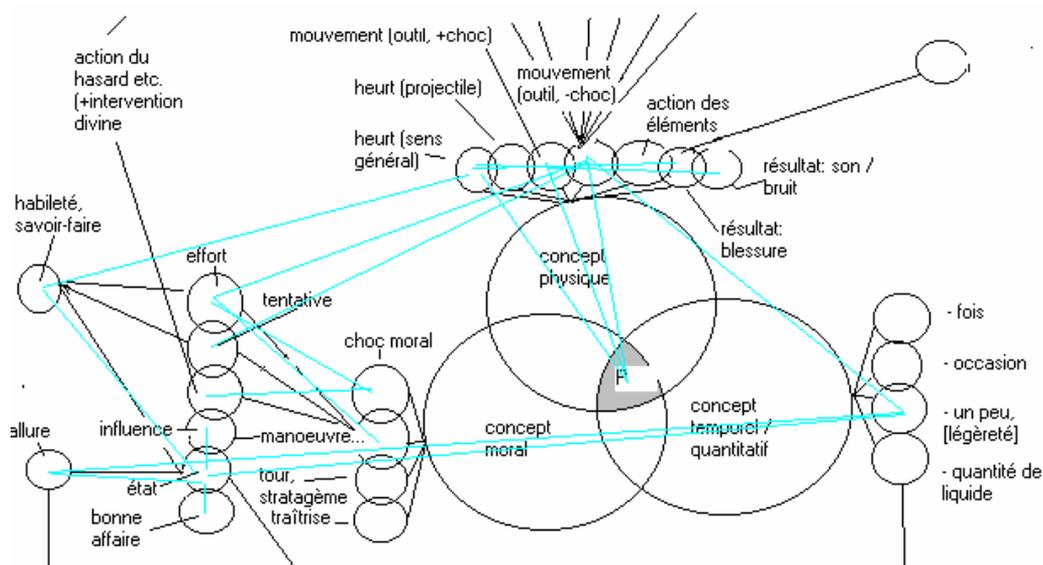
<u>L'acception ...</u>	<u>est liée à celle de...</u>	<u>par l'identité des sèmes...</u>
« état »	« quantité de liquide » 2. (état d'ivresse)	[-mouvement], ([-choc]), [+figuré], [+état]
« allure »	« quantité de liquide » 2. (état d'ivresse)	[-mouvement], ([-choc]), [+figuré], [+état], ([+corps1] ²⁰⁵)
« quantité de liquide » ²⁰⁶ 2. (état d'ivresse)	« quantité de liquide » 1. (action de boire)	[+quantité spécifique (-beaucoup), ±gorgée, ±verre] [+liquide (+alcool, -eau)] [±choc], [+figuré]
« quantité de liquide » 1. (action de boire)	« un peu » [légèreté]	[+promptitude], [+vivacité] [±choc], [+figuré] [+quantité spécifique (-beaucoup)]
« un peu » [légèreté]	« occasion »	[+concept temporel], [+promptitude], [+vivacité] [+figuré]
« occasion »	« fois »	[+concept temporel] [+promptitude], [+vivacité] [+figuré]

²⁰⁵ Sème non spécifié dans nos analyses sémiques de l'acception « allure », bien que sous-entendu.

²⁰⁶ Relation sémantique illustrée, dans la figure 58, au moyen du trait unissant l'acception [quantité de liquide] (concept temporel / quantitatif) et les acceptions [état] et [allure] du concept moral. Outre cela, la différence entre 1. (action de boire) et 2. (état d'ivresse) n'est pas incluse dans la figure 58 ci-dessus.

Ce que ces analyses prototypiques et catégorielles, de même que ces relations de parenté, nous permettent de constater, c'est premièrement que nous avons, par rapport aux études sémiques et puissancielles des chapitres précédents, une autre différenciation des sens et des significations du mot *coup*; une autre façon de les voir et un autre ordre selon lesquels nous « disons les choses » (cf. Picoche, voir p. 189 ci-dessus). Quant aux *relations de famille* du mot « coup », cette étude se complétera bien par une comparaison à la figure 35 (p. 228). Ainsi aurons-nous une meilleure compréhension de ce qui relie les différents emplois et acceptions du mot *couples* uns aux autres, de même que de la façon dont nous « make sense of experience » (Lakoff, 1987). Nous verrons ainsi que les relations de famille dépassent les limites établies par cette figure, et qu'elles traversent, encore plus que ne le montre la figure 58, les frontières des trois concepts. Il suffit de regarder l'extrait suivant de la figure 58, afin d'observer ces relations de famille interconceptuelles :

Figure 58 b) Spécification ultérieure des relations de famille (cf. figure 35)



Les nouvelles relations, établies par cette comparaison des figures 35 et 58, se font voir par les traits gris de cette représentation.

Autre chose qu'on peut observer après ces analyses, c'est que l'emploi locutionnel du *coup* ne s'y laisse pas voir. « Que la sémantique du prototype ait des difficultés avec les unités supérieures au mot est tout à fait naturel », constate Kleiber (1990, p. 130) : la théorie est bien « destinée prioritairement à rendre compte de la catégorisation, c'est-à-dire de la sémantique des dénominations ou unités codées et non des combinaisons non codées de lexèmes, auxquelles ne correspondent pas des catégories préétablies » (*ibid.*).

Le problème que pose le mot *coup* concerne surtout son emploi de « nonce sense » ou son emploi d'opérateur morpho-syntaxique : ainsi défini, appartiendra-t-il au *concept physique*, au *concept moral* ou au *concept temporel et quantitatif*? Qu'il se situe, dans le classement selon le *T.L.F.*, du côté des expressions dénotant un concept temporel / quantitatif (catégorie C : *après coup*) ou un concept physique (catégorie B : *coup d'aspirateur*), ne doit pas nécessairement révéler sa position quant à ces analyses prototypiques. Les critères lexicographiques ayant été à la base du classement selon le *T.L.F.*, ne constituent pas nécessairement les mêmes critères que ceux qui nous guideront dans ces recherches sémantiques. En fait, s'il faut déterminer une appartenance conceptuelle pour l'emploi locutionnel du mot *coup* (c'est-à-dire pour son effet de « nonce sense » et d'opérateur morpho-syntaxique), nous dirons – d'après les remarques du chapitre 4.2.3. et l'ubiquité de cet emploi spécifique du mot *coup* – qu'il appartiendra à *tous* ces concepts (moral, physique et temporel / quantitatif) : il est présent, comme un élément d'opérateur morpho-syntaxique ou de « nonce sense », dans des exemples appartenant à tous ces trois concepts. Or il n'y a là rien d'extraordinaire : par contre, il vaudra mieux compter avec un certain « flou inscrit dans le concept même » (Kleiber, 1990, p. 145). « Toute chose n'est pas quelque chose », comme le dit Wierzbicka (1985, p. 38, cité in Kleiber, *loc.cit.*), ce qui veut dire que parfois, il y a des éléments qui ne tombent pas « sous l'une ou l'autre catégorie ». Parfois, il y a aussi des éléments qui dépassent les catégories et qui se situent de plusieurs côtés, entre deux catégories ou entre deux concepts. Telles les structurations morpho-syntaxiques, nominalisations d'action (ex. *coup de lumière*).

4.5. Considérations conclusives

Les analyses faites dans ce quatrième chapitre de l'ouvrage ont montré que le mot *coup* présente une structure sémantique très complexe, incluant tant des notions d'une polysémie conventionnelle – c'est-à-dire une différence en *signifiés* pour le même *signifiant* – que des notions de « cet autre type » de polysémie qu'est la polysémie contextuelle, pragmatique et activée par des oscillations référentielles quant aux zones et aux portions spécifiquement dénotées pour un seul objet / concept donné. Ces analyses ont aussi montré que tout n'est pas polysémie – ni dans l'une ni dans l'autre des conceptions de ce phénomène linguistique. Le mot *coup* présente aussi des variations contextuelles quant à quelques-unes de ses acceptions et de ses formes d'expression effectives, et ces variations ne correspondent pas toujours à une multiplicité sémantique ou référentielle. Au contraire, elles reposent sur un fondement entièrement monosémique du mot *coup* (dans l'emploi concerné), de sorte que ses différentes applications contextuelles ne dépendent que de l'environnement tant intra- qu'extra-linguistique. Les emplois polysémiques et les variations contextuelles du mot *coup* présentent aussi des ambiguïtés référentielles, des éléments vagues et des indéterminations quant à savoir ce qu'entendent les locuteurs / scripteurs. Les études de Denhière & Mullet (1997), de Gosselin (1997) et de Verstiggel (1997), décrites ci-dessus dans le chapitre 4.2.2., ont présenté quelques modèles d'analyse pour rendre compte des cas d'ambiguïté et d'interprétations multiples (par exemple dans des jeux de mots). Le chapitre 4.2.3. a encore davantage illustré la complexité de la structure sémantique du mot *coup*, en évoquant la notion de « nonce sense » et en plaçant l'étude sur un niveau morpho-syntaxique (c'est-à-dire à l'intérieur des constructions contenant le mot *coup*), de façon à mesurer l'apport sémantique du mot *coup* et l'apport des autres éléments constituants du syntagme (de la locution) ou des contextes linguistique et extra-linguistique.

Pour la structure sémantique du mot *coup*, il faut donc compter avec la présence des quatre phénomènes linguistiques suivants :

- a) une polysémie conventionnelle, sémantique (*plusieurs signifiés pour un signifiant*), sur le plan du contenu et entre différentes acceptions sur le plan de l'expression (chap. 4.2.1.) ;

- b) une polysémie dite par « variations dans l'application », par différences en « zones actives » ou en « facettes » (chap. 4.2.1.). C'est ici une polysémie pragmatique, qui se réalise en contexte et comme des focalisations spécifiques sur différentes portions d'*un seul concept*, dans une saillance « partie-tout ». Ce type de polysémie ne se réalise que sur le plan de l'expression, tout comme le fait le phénomène linguistique suivant :
- c) une monosémie à extensions distributionnelles (les « simples variations contextuelles »). Cette « monosémie » a lieu à l'intérieur de la structure de certaines acceptions spécifiques (par exemple l'acception « caractéristiques », cf. chap. 4.2.1. et 4.2.2.).
- d) « nonce sense »; il y a certaines constructions dans lesquelles l'apport sémantique du mot *coup* est minimal, se limitant aux sèmes du « noyau sémantique unitaire ou global » ([+promptitude], [+vivacité], [+mouvement] et [±choc]), ou à la notion vague d'un « mouvement prompt et vivace ». Ce phénomène de « nonce sense » apparaît, entre autres, dans des constructions *coup de N* où *coup* sert plus d'*opérateur morpho-syntaxique* (de nominalisation d'action) que d'élément lexical, porteur de signification (chap. 4.2.3.).

Les analyses de la notion de « nonce sense » ont clairement montré dans quelle mesure le sens du mot *coup* est déterminé par les autres éléments syntagmatiques ou locutionnels de son environnement. Elles ont aussi montré la nécessité d'une étude encore plus approfondie en la relation entre, d'une part, la construction et les fonctions syntaxiques d'un élément lexical et, d'autre part, ses différents sens et significations. Les analyses sémantiques de l'effet de « nonce sense » ont montré deux étapes spécifiques dans la compréhension de telles constructions ; s'il y a activation de l'acception plénière du mot *coup* (ou d'une variation très proche de celle-ci), une simple *identification cognitive* devra suffire afin de reconnaître et de comprendre l'emploi spécifique du mot *coup*. Pour ce qui est des acceptions vagues, abstraites ou hautement figurées (certaines acceptions intermédiaires et précoces, dans l'analyse puissancielle), l'étape de l'*identification* ne suffira pas, mais il faudra encore une étape d'*interprétation*, où la valeur et le contenu sémantiques du mot *coup* se détermineront par une analyse des autres éléments constituant du syntagme, de la locution ou du contexte en question. Le phénomène de « nonce sense » s'est révélé moins marquant pour les saisies plénières, concrètes ou proches de l'acception

plénière du terme – c'est-à-dire pour les acceptions qui intègrent le concept concret « d'un mouvement prompt et vivace suivi (ou non) d'un choc » – que pour les acceptions intermédiaires ou précoces, où les signifiés et les référents généraux des constructions contenant le mot *coup* sont largement éloignés de cette signification « originale », plénière du lexème.

Cette étude sur la polysémie du mot *coup* a donc révélé de forts mécanismes sémantiques qui gèrent ses emplois et ses distributions sémantiques et référentielles. Nous avons aussi observé un grand dynamisme quant aux acceptions du mot *coup* et aux domaines qui sont couverts par celles-ci. Les mécanismes sémantiques du mot *coup* ne sont pas arbitraires, mais suivent des structurations claires, tant au niveau conceptuel que pour ce qui est de la relation entre les différents *sens* du mot *coup* et les constructions (morpho-)syntaxiques dans lesquelles il entre. Il y a plusieurs niveaux à observer dans l'étude de la polysémie et du mot *coup* : tout d'abord, il faut considérer les différences entre le niveau *conceptuel, potentiel* (puissanciel, cognitif) et le niveau *expressif, effectif* (langagier et réel). Nos analyses ont montré plusieurs aspects intéressants pour ces divisions en niveaux, tant *intra-* que *transconceptuels* (cf. chap. 4.3. et 4.4.). Nos analyses ont aussi présenté des remarques importantes sur le rôle que joue le contexte, par exemple pour ce qui est de l'apport sémantique spécifique du mot *coup* dans ses diverses constructions locutionnelles (idiomatiques et figées) et en ce qui concerne les questions d'*indétermination* contextuelles, que ces indéterminations soient dues à une ambiguïté (polysémique et) référentielle ou à des jeux de mots délibérés. La polysémie de ce terme semble être essentiellement une *polysémie pragmatique* – que cela soit dans le cas d'une « variation dans l'application » ou dans une situation de « polysémie conventionnelle » – qui se réalise et se détermine par les relations syntagmatiques et locutionnelles du *contexte*. Toutefois, il est en même temps clair que la *possibilité* des différentes réalisations *effectives* du mot *coup*, réside dans son noyau sémantique *potentiel* (son signifié de puissance) ; c'est-à-dire dans sa structure conceptuelle.

Cette étude sur la polysémie, en général, et la polysémie du mot « coup », en particulier, a aussi fait valoir combien il est difficile de définir, en termes univoques, en quoi consiste vraiment ce phénomène linguistique et quelles sont ses implications

au niveau du concept (par rapport aux interprétations et aux aptitudes langagières) et au niveau de l'expression (pour ce qui est du contexte et des autres éléments langagiers). Nos analyses ont montré plusieurs conceptions de la polysémie, ainsi que plusieurs méthodes et modèles pour la définir et pour la formuler théoriquement. Les résultats auxquels nous sommes arrivées par les différentes théories étudiées, n'ont pas toujours été les mêmes, mais il y a eu des différences, entre autres, concernant les délimitations des catégories et des concepts et concernant la caractérisation abstraite de ce qui constitue l'« essence » du mot *coup* : nous ne citerons ici que l'exemple de la question de savoir si la polysémie du mot *coup* se forme par *extensions* ou *déplétions* référentielles et conceptuelles et s'il faut adopter, comme point de départ à un tel raisonnement, l'acception plénière de la sémantique puissancielle ou un « sens direct », « original », que l'on définit d'après des critères plus « primitifs » [diachroniques, lexicographiques ; cf. Baylon & Fabre (1978, p. 161)]. Quoique nous ayons pu constater des similarités entre la théorie des catégories et la sémantique puissancielle, nos analyses des chapitres 4.3. et 4.4. ont présenté de grandes différences entre les deux théories : tout d'abord, la polysémie se définit mal au moyen d'un prototype / « meilleur exemplaire » – il y faut plusieurs *effets protoyptiques* – alors que le signifié de puissance suffit bien pour définir le dynamisme et la « cohérence profonde » derrière les différentes acceptions d'un polysème. Or, quoiqu'il y ait des similitudes théoriques entre ces deux conceptions – par exemple pour ce qui est de l'organisation interne de la *catégorie* lexicale des « coups » – les points de vue et les points de départ sont différents. Il ne serait pas possible de caractériser, par exemple, les *effets protoyptiques* de la catégorie des « coups » comme représentatifs de trois « mouvements de pensée » : les questions posées ne sont pas les mêmes ; les points de départ non plus. L'on n'avancera donc pas trop de parallèles entre les deux modèles d'analyse distincts.

La polysémie du mot *coup* s'est donc révélée être une polysémie qui existe tant sur un niveau *sémantique*

- de façon *inhérente* à la catégorie lexicale « coup » et au(x) concept(s) qu'il représente,

que sur un niveau *pragmatique*

- par ses « variations dans l'application »,

- par les « simples variations contextuelles », c'est-à-dire par les acceptions à extensions distributionnelles (sans qu'il y ait de polysémie pour les signifiés en question), et
- par les cas d'ambiguïté et d'indétermination (relevant de la polysémie conventionnelle, locutionnelle, syntagmatique ou phrastique).

Nous avons aussi vu que c'est une *polysémie à continuité* (quoique non nécessairement *linéaire*), car les diverses acceptions semblent toutes être très étroitement liées les unes aux autres et elles se placent essentiellement sur les mêmes mouvements de pensée. Nous avons observé les similarités entre les cinétismes définis ; dans quelle mesure ils s'entremêlaient, se rapprochaient les uns des autres et où l'un (B) n'était peut-être que l'inversion des autres (A, C, D) (mais tout de même une inversion qui est nécessaire à l'explication de la structure sémantique du mot étudié). Nous avons vu, par notre étude des « ressemblances de famille » qui existent entre les différentes acceptions du mot *coup* [chap. 4.4., fig. 58 et 58b)], ainsi que par nos réflexions sur les « variations dans l'application » de ce polysème (chap. 4.2.1., fig. 35 et 36), combien ces acceptions sont liées les unes aux autres de différentes façons, par différentes relations. Nous avons aussi pu présenter des relations conceptuelles qui vont au-delà des catégories de signification préalablement établies (par exemple pour ce qui est des différentes réalisations expressives du mot *coup* dans son sens de « mouvement offensif »).

Dans le cadre de notre investigation pour savoir s'il fallait, à l'intérieur de la distinction entre la *polysémie conventionnelle* et la *polysémie par « variations dans l'application »*, définir la polysémie du mot *coupen* termes d'une *déplétion* ou d'une *extension* sémantique (référentielle et conceptuelle, cf. chap. 3.2.3.2., fig. 18 et 19), nous avons observé qu'il fallait faire une distinction claire entre la sémantique puissancielle et les conceptions de la polysémie comme un phénomène de « déplacement ou transfert » ou de « sous-détermination et accommodation » que représentaient les théories de Langacker, Cruse, Kleiber, Nunberg & Zaenen, etc. (cf. Cadiot & Habert, 1997, p. 4 *sq.*). L'ordre du travail en sémantique puissancielle – pour ce qui est d'une étude *lexicologique* – est toujours celui d'un « appauvrissement successif » (donc, d'une sorte de « déplétion » par abstractions successives), sauf en cas de « différence spécifique » (cf. chap. 4.2.1.), où l'addition de quelques sèmes

« complémentaires » (Picoche, 1986) provoque un « enrichissement » référentiel. Dans les cadres de cette théorie, la question de savoir s'il y avait déplétion ou extension ne pouvait donc se poser qu'en de pareils termes. Or, dans une conception sémantique qui n'était pas guillaumienne ou qui ne ressortissait pas d'une telle acception « plénière », mais qui partait d'un concept unitaire, unique, défini comme le sens (le référent) direct du lexème en question (cf. les théories de Kleiber, Langacker, etc.), l'interrogation se validait et présentait des résultats d'analyse fort intéressants, par exemple sur la relation observée entre le « sens direct » d'un « heurt physique, sens général, -projectile » (*coup de pied*) et le sens d'un « heurt physique, +projectile » (*coup de pistolet, coup de couteau*). Dans la perspective de la définition donnée préalablement pour la polysémie « par variations dans l'application » (cf. chap. 3.2.), la polysémie du mot *coup* s'est donc révélée comme une polysémie non déplétive mais extensionnelle – ou, pourrait-on dire, comme une polysémie *déplétive* mais au sens *extensionnel* de cette notion (chap. 3.2.3.2.). Les *extensions* qui se font, dans le cadre de la polysémie par « variations dans l'application », ne dépassent pas les limites que pose la « saillance "partie-tout" » de Kleiber (1999, p. 88), si l'on comprend cela comme semble le faire Langacker (cf. chap. 3.2.3.1.), c'est-à-dire de façon à ce que tout *effet social, psychologique*, etc. – ou tout élément qui existe en une relation quelconque avec un concept particulier – puisse en constituer une *zone virtuelle*. Dans ce sens, il n'y aura que des « appauvrissements successifs » d'un concept (« plénier »), sauf si l'on change de signifiés et que l'on obtienne des relations de polysémie conventionnelle. Les cadres théoriques présentés dans le chapitre 3.2.2. ont rendu possible la distinction nette entre ces deux types de polysémies – la polysémie *interconceptuelle* (« conventionnelle ») et la polysémie *intraconceptuelle* (référentielle, par « variations dans l'application » quant aux références du concept unique) – alors que la sémantique puissancielle ne permet de faire aucune pareille distinction univoque le long de ses cinétismes. La sémantique puissancielle définira ainsi les désignations d'un « son » ou d'une « blessure » comme des effets de sens subduits à l'acception plénière, de la même façon que l'acception « manœuvre ou action impliquant un risque et un profit » (*coup de force, coup d'état*), c'est-à-dire sans prendre en considération, le long du cinétisme, le changement de signifiés et de dénotations spécifiques qu'il y a eu lieu. Dans l'étude de la polysémie par « variations dans l'application » et de la polysémie « conventionnelle », au moyen

des théories de Langacker, de Kleiber et des autres auteurs cités dans le chapitre 3.2.2., les désignations du « son » ou de la « blessure » sont comprises comme des parties d'un « tout » conceptuel (d'une seule action totalisante), alors que le passage de ce concept à la caractérisation d'une « manœuvre ou action impliquant un risque et un profit » implique un changement de *signifiés* (polysémie conventionnelle). Dans la perspective d'une telle étude – et quelle que soit la terminologie ou la théorie spécifique que l'on souhaite adopter ici (cf. la figure 11, pp. 95-96) – il faut savoir qu'il s'agit, dans la structure polysémique et pragmatique du mot *coup*, d'un *déplacement référentiel* qui tourne la focalisation vers d'autres domaines et applications du concept. Le référent direct (« normal ») du concept cède la place à un référent indirect (un *référent*²) qui reste en quelque relation de famille avec le référent direct (comme une partie ou comme le tout dénoté par l'expression de la partie). Il s'agit là d'une relation de *métonymie* ; une *métonymie intégrée* qui prend en compte la différence entre la réalisation langagière *en extension* et *en intension* d'un contenu conceptuel et sémantique (cf. les théories de Kleiber, 1999 et de Lebas, 1997). Or nos analyses ont aussi fait valoir la nécessité de préserver, comme une différenciation ultérieure des notions de *polysémie intraconceptuelle* (par « variations... ») et de *polysémie interconceptuelle* (« conventionnelle »), une distinction entre ce qui constitue la *métonymie intégrée* d'un mot (en « variations dans l'application ») et ce qui constitue une *métonymie* « régulière », qui existe *entre deux concepts* et qui forme une relation conceptuelle, étroite entre deux acceptions (deux signifiés) distincts comme *coup* = « mouvement suivi d'un choc » (concept physique) et *coup* = « fois » (concept temporel, quantitatif).

« L'intuition d'un seul sens partagé », comme le dit Lebas (1997, p. 36), a été présente à travers toutes nos analyses sémantiques et conceptuelles du mot *coup*, tant pour ce qui est des acceptions qui relèvent de la polysémie conventionnelle que pour celles qui constituent des variations polysémiques au niveau de l'expression et du contexte. Nos analyses puissancielles ont clairement montré la présence d'un *noyau sémantique unitaire ou global* à la base de toutes les acceptions *effectives* de ce mot. Ce « noyau sémantique unitaire ou global » se réalise comme un élément conceptuel et sémantique très abstrait ; en fait, si abstrait que l'on n'y reconnaîtra pas de *signification* en soi (Lakoff, 1987, p. 416), et que l'on ne saura pas correctement le

définir en termes langagiers (Picoche, 1986, p. 9), car ce noyau se situe non sur le plan du discours, mais sur le plan du *potentiel* ou du *puissancier* (au niveau du concept). Il s'agit là d'une « matrice sémantique », fondamentale pour la catégorie lexicale et conceptuelle, « à laquelle les contextes sélectionnent les sèmes propres à un emploi particulier », ou à un *effet de sens* particulier. « L'intuition d'un seul sens partagé » ne signifie donc pas qu'il n'y ait que des « variations dans l'application », des variations contextuelles, d'un élément essentiellement *monosémique*, mais qu'il y a un fondement *unitaire* pour toutes les acceptions du *polysème* qu'est le mot *coup*. Tous les sens et tous les emplois du mot *coup* semblent être *liés* les uns aux autres, d'après ce qu'ont révélé nos analyses. Le mot *coup* est clairement un « nom d'action » (cf. chap. 4.2.3.), quoique ce « nom d'action » se réalise en prenant différentes formes, en différents contextes : c'est un « nom d'action » qui exprime tant l'action ou le « mouvement (qui peut être) suivi d'un choc » que le résultat de cette action (les allures, états, caractéristiques...).

L'*extensité*, pour reprendre ce terme d'origine guillaumienne, du mot *coup* est ainsi, dans un premier temps, celle que nous avons vue dans les figures représentatives ci-dessus et au moyen de ces réflexions. Or il faut savoir que tout au long du travail, nous avons découvert de nouvelles constructions contenant ce mot ; de nouvelles expressions *coup de / du N* dans une application soit lexicale, soit morpho-syntaxique de cet élément (en tant que nominalisation d'action). Il faut donc aussi remarquer qu'une étude sur ce mot ne sera peut-être jamais complète, de façon à ce qu'elle puisse intégrer *la totalité* des constructions où figure ce mot en français moderne et courant. Ses applications sont nombreuses ; sa productivité énorme. Il nous semble cependant que cette productivité soit la plus marquée à l'intérieur des structures dénotant un « tour, stratagème », « un simple mouvement d'un outil, d'un instrument, etc. » et pour ce qui est de son emploi en tant que nominalisation d'action (cf. *un coup de démarreur* et *un coup de décapeur*, ex. (221), p. 328). Ainsi y a-t-il aussi sûrement des emplois et des constructions du mot *coup* qui n'ont pas été inclus dans cette étude. Rappelons que notre corpus a été constitué à partir a) d'exemples récupérés sur Internet et dans différentes sources écrites et b) après un dépouillement de dictionnaires monolingues français courants ; dont essentiellement des dictionnaires généraux mais aussi quelques dictionnaires stylistiquement différenciables. Or ce choix de dictionnaires a peut-être omis certaines expressions à des dénnotations

techniques. Néanmoins, vu l'énorme applicabilité du mot *coup*, il a fallu délimiter le sujet d'une certaine façon, et les réflexions présentées dans cet ouvrage constituent notre délimitation. Pour ce qui est de la *productivité* du mot *coup* et de son *extension* (en théorie guillaumienne), il est plus ou moins impossible de lister tous les exemples où figure ou pourrait figurer ce lexème. Certaines observations préliminaires suggèrent cependant que la plupart des nouvelles créations contenant ce mot soient des créations d'auteur et non de langue (Guilbert, 1975) et qu'il s'agisse du même mécanisme et du même « mode d'emploi » qui résident au fond de toutes ces constructions. Comme dans l'exemple (221) cité ci-dessus, il s'agit moins de créer un nouveau signifié ou un nouveau référent pour le lexème *coup*, que de se servir des structures et des mécanismes qui existent déjà et de les appliquer à de nouveaux déterminants (par exemple, en plaçant d'autres éléments dans la position du N^2 dans une structure synaptique ou semi-synaptique). Il convient donc peut-être de conclure en citant, encore une fois, Victorri & Fuchs (1996, p. 41) et Gustave Guillaume qui disent que « le sens d'un énoncé est le résultat d'un double mouvement » (Victorri & Fuchs, *loc.cit.*), car « le tout est plus que la somme de ses parties et "une partie dans un tout est autre chose que cette partie isolée ou dans un autre tout" (Guillaume 1979, p. 23) » (Victorri & Fuchs, *loc.cit.*).

Notre étude du mot *coup* a donc eu pour but de présenter le dynamisme ou le mécanisme de la structure polysémique sur laquelle il réside. Nous avons voulu esquisser les cadres du « mode d'emploi » du mot *coup* en intégrant, dans cette esquisse, tant l'apport propre de ce terme que les apports et les adjonctions effectués en contexte. La difficulté a été de savoir en quels termes décrire la grande productivité, l'énorme dynamisme et les nombreuses applications conceptuelles de ce mot. Comme le disent Victorri & Fuchs (1996, p. 43-44), la question a été de savoir s'il faut considérer le sens d'un mot « comme une *partie fixe* [...] à laquelle viendraient s'ajouter des parties variables sélectionnées par les règles selon les énoncés » ou s'il faut plutôt y voir « une liste de *traits sémantiques* "virtuels", qui sont ou non actualisés dans tel énoncé à l'aide des règles d'interaction ? » Ainsi avons-nous aussi fait cette étude à travers plusieurs théories linguistiques et cognitives sur la polysémie, en quête d'un « mode de description » qui soit « adapté à cette tâche » (*ibid.*). On nous critiquera peut-être pour un choix de méthode qui ne se limite pas à

étudier le mot *coup* sous l'angle d'une seule théorie sémantique. Or citons dans ce contexte Victorri & Fuchs (1996, p. 53) qui disent qu'une

théorie complète de la polysémie doit [...] pouvoir englober [...] diverses approches en proposant un cadre général dans lequel les relations entre les différents sens d'une unité polysémique puissent s'interpréter, selon les besoins, en termes de l'une ou l'autre méthode d'analyse.

Ailleurs (p. 56), ces auteurs postulent aussi qu'un « modèle complet de la polysémie doit prendre en compte la diversité des descriptions, qui semblent plutôt complémentaires qu'en opposition ». Quoique nous soyons encore loin de proposer un tel modèle ou une « théorie complète de la polysémie », nos réflexions sur la multiplicité sémantique du lexème *coup* ont surtout profité d'une approche diversifiée, car cela nous a permis de mieux cerner les différents aspects de la structure sémantique du mot *coup* et de la polysémie comme phénomène linguistique. Cela se voit surtout par une comparaison des résultats obtenus au moyen de nos réflexions puissancielles (chap. 4.3.), prototypiques (chap. 4.4.) et par une prise en compte des remarques sur les « variations dans l'application » et les cas d'indétermination du mot *coup* (chap. 4.2.1., 4.2.2.).

La théorie puissancielle nous a permis de définir le mot *coup* comme un terme polysémique (à structure très complexe), mais qui repose, au fond, sur un noyau sémantique unitaire (son *signifié de puissance*). L'étude du « noyau sémantique unitaire ou global » a aussi été présente dans nos analyses de la polysémie par « variations dans l'application » ; elle en constitue une part essentielle. Dans ce domaine, nos réflexions ont largement profité des discussions et des modèles fournis par

- la théorie de Langacker (1984, 1987 et 1991 a et b) sur les « zones actives »,
- la théorie de Cruse (1996) sur les « facettes »,
- la théorie de la métonymie intégrée de Kleiber (1999),
- la théorie des *shifts in application* d'Ullmann (1957) et de Ruhl (1989), et
- de la notion de déplétion (Weinreich, 1963), présentée au début de ces considérations.

Nous évoquerons aussi l'importance de l'étude des relations de famille existant entre les acceptions et les différents emplois du mot *coup*, effectuée dans le cadre de nos analyses prototypiques et dans nos tentatives de catégoriser ce lexème. Parmi les conceptions prototypico-contextuelles de la polysémie, nous mettrons cependant

l'accent sur les avantages du modèle puissancier, qui a servi de base à nos définitions et à nos discussions tout au long de cette étude. C'est une théorie que nous avons adaptée à nos observations et à nos interrogations conceptuelles et sémiques, dans la quête de la définition la plus claire possible de la structure polysémique du mot *coup*.

Notre étude de la polysémie du mot *coup* a aussi profité des résultats de recherche et des théories de la « sémantique linguistique » et de la « psychologie cognitive » (François & Denhière, 1997) qu'ont présentés et discutés, entre autres, Gosselin (1997), Verstiggel (1997) et Denhière & Mullet (1997) dans leurs articles respectifs sur l'*indétermination sémantique* et la question de la *polysémie lexicale*. Nous avons vu ces théories régler de nombreuses interrogations problématiques quant à notre étude. Les notions et les hypothèses issues, entre autres, de Cadiot & Nemo (1997), Gross (1984), Anscombe (1999), Récanati (1997), Rouget (2000), Benveniste (1974), Ruhl (1989), Kleiber (1999) et Clark (1983) nous ont aussi servi dans la description ultérieure de la relation que l'on peut observer entre la *syntaxe* et la *sémantique*, quant aux sens et aux significations du mot « coup ». Ces discussions nous ont clairement montré la nécessité de revenir encore une fois, dans de futures études et dans d'autres cadres, à cet élément lexical très complexe. Ces considérations « conclusives » ne termineront notre examen de la structure sémantique et du caractère polysémique du mot *coup*, *que* pour ce qui est des cadres que nous nous étions posés pour cette étude.

III. RÉSUMÉ ET CONCLUSION GÉNÉRALE

5. RÉSUMÉ ET CONCLUSION GÉNÉRALE

Ce travail a eu pour but d'étudier 1) la polysémie comme phénomène linguistique et 2) la multiplicité de sens assignés au mot *coup*. Nous avons atteint ces deux objectifs au moyen de différents modèles d'analyse et en suivant différents cheminements théoriques. Nous avons évoqué et discuté, entre autres, la théorie des catégories (« du prototype », chap. 4.4.), la polysémie comme une réduction ou extension de la sphère référentielle (cf. chap. 3.2.2. / 3.2.3. et la polysémie par « variations dans l'application ») et la polysémie dans la conception de la théorie puissancielle (chap. 3.2.1., 4.1.3. et 4.3.). Ce faisant, nous avons aussi discuté la relation entre le *sens* et la *référence* et, quoique nous nous inscrivions dans une sémantique que l'on peut clairement qualifier de « référentielle », nous avons souligné l'importance de préserver cette distinction et de ne pas assigner à chaque référent possible la dénomination de *sens nouveau*. Notre point de vue « référentiel » concerne surtout l'importance de soulever, dans l'étude sémantique, le rôle du *contexte* (tant syntagmatique qu'extra-linguistique), sans pourtant négliger la possibilité d'un sens inhérent, « stocké », potentiel ou actuel. La théorie puissancielle et les modèles d'analyse empruntés à Picoche et à Guillaume, nous ont largement servi à préciser ce sens « inhérent », « stocké », potentiel *et* actuel du mot *coup*. Le « noyau sémantique unitaire ou global » de ce terme a ainsi été défini en terme d'un signifié de puissance ou d'un archiséme qui comprend, dans sa structure, une variation des sèmes [mouvement], [choc], [promptitude] et [vivacité]. Nos analyses ultérieures (chap. 4.1.3. et 4.3.) ont précisé ce en quoi consistent ces « variations » actualisées de l'archiséme : les quatre *cinétismes*, ou mouvements de pensée, que nous avons définis pour le mot *coup*, nous ont ainsi aidée à formuler la logique et les « liens de formule » (par exemple les relations « interconceptuelles » et les « relations de famille ») entre les différentes acceptions de ce terme.

Ce travail a continué une partie de la discussion entamée dans notre thèse de doctorat précédente (Nielsen, 2000). Si nous nous étions essentiellement inscrite dans une tradition saussurienne dans cette autre étude, nous nous sommes placée, avec le travail actuel, plutôt du côté de Guillaume et de Picoche, sans que cela signifie cependant que nous ayons complètement éliminé le structuralisme de nos considérations. Nos analyses conceptuelles des figures 13-17 et 32-34 se placent plutôt du côté d'une telle

tradition théorique, avec des références (non explicitées) à Hjelmslev, pour ce qui est de la séparation entre le plan du contenu (le « potentiel » ou le *puissanciel*, en termes guillaumiens) et le plan de l'expression (l'« actuel » ou l'*effectif*). Quoique les théories sur lesquelles nous nous basons et dont nous nous servons dans cette étude, aient été multiples, nous ne les trouvons pas nécessairement contradictoires, mais plutôt *complémentaires* quant à certains aspects de notre étude sur la polysémie et le mot *coup*. La grande diversité d'approches nous a permis d'étudier le problème sous différents angles et, ainsi, de mieux cerner ce qui y constitue l'essentiel, ce qu'il faut en retirer et la conclusion à laquelle on doit arriver, dans l'objectif de présenter une description et une compréhension si complètes que possible de la structure sémantique de ce terme (et de la polysémie, en général). La multitude d'approches nous a par exemple rendu possible la distinction théorique entre la polysémie « conventionnelle » et la polysémie « réduite » / la polysémie par « variations dans l'application ». En fait, la multitude de théories évoquées nous a aussi permis de montrer dans quelle mesure il vaut mieux préférer la notion de « variations dans l'application » à celle de la polysémie « déplétive » ou « réduite » : il n'y a pas nécessairement de *déplétion* ou de *réduction de sens* ou de la *sphère référentielle*, mais il peut s'agir, pour ce qui est de ce second type de polysémie, d'une sorte d'*extension distributionnelle* ou *référentielle* [par exemple dans les cadres de la *métonymie intégrée* (Kleiber, 1999)]. La multitude d'approches nous a, encore, aidée à préciser les diverses « relations de famille » entre les acceptions et les emplois du mot *coup*, de sorte qu'on dépasse, par un grand souci de détails, tout ce qu'on aurait pu faire à l'intérieur des limites d'une théorie seulement [par exemple la théorie des catégories, chap. 4.4., voir fig. 58 b)]. C'est aussi au moyen de nos diverses approches et de nos analyses méticuleuses que nous avons réussi à illustrer le « mode d'emploi » mécanique ou le dynamisme derrière ce phénomène linguistique et la structure sémantique du mot *coup*. La polysémie – qui n'a rien d'un *écart* linguistique, mais qui est une chose fort *régulière* et commune – se présente sous différents angles, sous différents aspects, mais comme une « puissante machine sémantique » (Picoche, 1986, p. 3). Elle n'est pas arbitraire, mais elle suit des structures claires, basées dans notre conceptualisation du monde (extérieur et intérieur ; le monde « réel » ou fictif, tel que nous l'apercevons en tant qu'êtres humains) et ancrées dans les fondements sémantiques et syntaxiques du langage (c'est-à-dire les limites que pose le langage). Rappelons ce qu'a dit Picoche

(1994/1995, p. 403-404) dans la citation que nous lui avons empruntée (p. 3, chap. 1.1. de cet ouvrage) : selon elle,

[...] la langue ne forge pas de toutes pièces à chacune de ses étapes un système de signes parfaitement cohérent. Elle utilise les matériaux qu'elle trouve; des pensées nouvelles adoptent des moules anciens, phonétiquement usés... [...] Les *signifiants* n'offrent pas toujours le spectacle d'un ordre rigoureux exactement parallèle à celui des signifiés [...]

Il reste au linguiste de « retrouver l'ordre profond supposé exister sous un certain désordre de surface » (*ibid., loc.cit.*). Le présupposé est donc un certain ordre au langage, ce qui reflète une pensée commune au structuralisme et aux guillaumiens, et aussi une pensée que nous avons adoptée dans cette étude. Cela se voit par notre quête du signifié de puissance du mot *coup*, de son éventuel prototype (général), de son « noyau sémantique unitaire ou global » et de la double division de sa structure sémantique en, à la fois, une polysémie conventionnelle (avec *deux signifiés pour un signifiant*) et une polysémie qui réside sur un fond *monosémique*, renvoyant à un seul concept et à un signifié, mais dont on actualise, par l'intervention du contexte, des aspects différents.

Il s'est agi d'étudier tant la compétence (actuelle et potentielle) que la performance des locuteurs francophones : les emplois et les acceptions tirés des sources lexicographiques ne s'emploient pas toujours de la même façon « dans la pratique » ; c'est-à-dire qu'il peut y avoir jeu d'*indéterminations* et d'*ambiguïtés*. Les ambiguïtés – phénomène et produit essentiellement du discours – créent en quelque sorte une polysémie ultérieure au niveau des locutions ; c'est un effet de deux signifiés pour un signifiant. Certaines ambiguïtés créent aussi des indéterminations quant à la bonne interprétation de l'expression *en contexte* ; s'agit-il de l'un ou de l'autre des sens de l'expression ? De telles indéterminations se résolvent cognitivement par des étapes d'*identification* et d'*interprétation*. Seuls les cas d'indétermination et de vague se déterminent ainsi ; les « variations dans l'application » polysémiques se définissent par contre par les connaissances extra-linguistiques, les conventions et les normes sociales et la perception du monde qu'ont les êtres humains. Une fenêtre s'ouvre et se lave, parce que c'est ainsi qu'on définit – et construit – ce en quoi consiste une « fenêtre ». Il en est de même pour les « coups », quoique le degré d'abstraction rende peut-être moins facilement définissable et moins « tangible » ce mot en tant

qu'exemple. Néanmoins, cela ne devrait jouer aucun rôle : rappelons que Récanati (1997, p. 113) a postulé que « le processus génétique qui engendre le sens secondaire s' à partir du sens primaire s est un processus *productif*, susceptible d'engendrer un tel sens secondaire pour *n'importe quelle expression douée d'un sens du même type que le sens s* » (c'est nous qui soulignons). Que le mot *coup* soit d'un haut degré d'abstraction – pour une grande partie de ses emplois – et que le mot « fenêtre » renvoie à un objet concret, possible à toucher et à voir, ne devrait rien signifier pour la réalisation et l'acceptabilité de cette règle et de la théorie actuelle.

Le mot *coup* est donc un mot qui présente tant une polysémie conventionnelle qu'une polysémie par « variations dans l'application » dans sa structure. Nous apercevons une certaine continuité entre ses différents sens et acceptions, quoique cette continuité ne soit pas exactement linéaire (cf. figure 55). Les relations de famille et les similarités sémantiques dépassent les catégories établies au moyen des recherches lexicographiques et empiriques. Les catégories sont-elles artificielles ? A un certain degré – car elles constituent pour nous une façon de « dire les choses » (Picoche, 1984, p. 114) et de mettre de l'ordre dans nos pensées – mais nous prétendrions tout de même pouvoir observer une certaine « suite » dans les mouvements de pensée engendrant les acceptions du mot *coup* (chap. 4.3.). Il y a un « apparemment génétique » et une « cohérence profonde » à observer entre les emplois du mot *coup* – que l'on définisse ensuite cet apparemment en termes d'une « ressemblance de famille » à la « wittgensteinienne » (fig. 8, p. 63) ou suivant le modèle puissanciel (4.3.). Et en même temps que l'on constate cette polysémie diversifiée, ne négligeons pas de rappeler que

[v]arious activities that can correctly be called "eating" may differ in the ways they are carried out [...]. They may be performed with spoons, fingers, chopsticks, knives, shovels, or whatever strikes one's fancy, but, nonetheless, they are instances of "eating" in the same sense of the term. [...]
(Katz, 1972: 60)

Tout n'est donc pas de la polysémie et « toute chose n'est pas quelque chose » (cf. Wierzbicka, 1985, p. 38, cité in Kleiber, 1999, cf. aussi p. 378 ci-dessus) et il y a des choses qui ne tombent pas « sous l'une ou l'autre catégorie », mais qu'il faut catégoriser autrement : par exemple les structurations morpho-syntaxiques et le mot *coup* en tant qu'élément de « nonce sense ».

La présente étude s'est donc placée sur plusieurs niveaux :

- 1) sur le niveau du *coup* en tant que « mot » seul, c'est-à-dire en ce qui concerne son propre apport sémantique et sa valeur spécifique dans les constructions *Vop / Vsup + SN [N + prép. + N]* et *Vop + SN (un coup)*. Nous avons discerné ici a) un *coup lexical*, à un apport sémantique propre, et b) un *coup morpho-syntaxique*, en tant qu'élément de *nominalisation d'action* et un élément de « *nonce sense* » ;
- 2) sur le niveau des constructions locutionnelles (verbales et nominales), en prenant en considération la valeur du *N²* et le sens que spécifie ce second élément nominal pour ce qui est de l'emploi du mot *coup* (cf. les différentes acceptions définies pour ce terme, les « sens » et les « significations » individuels du mot *coup* d'après le classement du *T.L.F.*, 1978, dans sa réadaptation selon Nielsen, 2000) ;
- 3) sur le niveau des locutions ; la polysémie conventionnelle et les indéterminations sémantiques (référentielles) qu'affichent certaines locutions (ex. *en prendre un coup*, exemple (195), p. 289 ci-dessus).

Notre étude a été une étude *sémantique*, mais cela ne nous a pas empêché de voir la nécessité d'y intégrer des concepts syntaxiques afin de résoudre quelques problèmes particuliers, dont celui de l'emploi morpho-syntaxique du mot *coup*. Nous avons déterminé avec Gross (1984) et Clark (1984), l'importance de cet aspect du mot *coup* dans nombre de ses emplois. Benveniste précisait déjà que

[...] l'impulsion qui a produit les composés n'est pas venue de la morphologie, où aucune nécessité ne les appelait ; [la composition nominale] est issue des constructions syntaxiques avec leurs variétés de prédication. C'est le modèle syntaxique qui crée la possibilité du composé morphologique et qui le produit par transformation.

(Benveniste, 1974, p. 160-161, voir aussi p. 39 ci-dessus)

Les résultats de recherche auxquels sont arrivés Gross (*op.cit.*) et Anscombe (1999), et auxquels nous sommes aussi parvenue dans nos brèves réflexions sur ce phénomène morpho-syntaxique de la composition nominale et de la valeur du *coup* dans des locutions *N de N*, correspondent parfaitement à la description que donne Benveniste de ces « nouvelles formes de la composition lexicale » (*op.cit.* p. 161) : « le modèle syntaxique comporte toujours une prédication, simple ou complexe » et cette prédication se met « en suspens » (*ibid.*, *loc.cit.*), dès que la proposition se transforme en composé nominal. Anscombe (*op.cit.*) a analysé ce phénomène au

moyen de l'hypothèse de la nominalisation des constructions verbales du type *V¹-er* à *N²* de façon à ce qu'on obtienne des composés nominaux et synaptiques du type *N¹* à *N²*.

Sémantiquement, cet emploi « morpho-syntaxique » du mot *coup* a permis de spécifier un cas de « nonce sense » ou un cas, où l'apport propre du mot *coup* est *minimal*. Il n'a pas été constaté *sémantiquement vide* dans de tels cas – son apport à lui n'est donc pas *nul* ou *inexistant*, comme dans un effet de *non-sens* – mais il s'agit d'un effet de « nonce sense », où le sens du mot *coup* ne se forme que d'après l'environnement où il figure ; c'est-à-dire à l'aide des autres constituants figurant dans le même syntagme (par exemple *N¹ de N²*) ou la même phrase. La question s'est posée, dans les cadres du chapitre 4.2.3., dans quelle mesure il était possible de déclarer un effet de sens précis au terme *coup* : n'est-il pas, en effet, *toujours* plus ou moins déterminé sémantiquement par les autres constituants de son environnement syntagmatique et / ou référentiel ? A la fin du chapitre 4.2.3.1., nous avons spécifié qu'aucun terme n'existe en *vacuum* et qu'il y aura, de ce fait, toujours un certain apport contextuel. Le mot *coup* n'est pas pour autant vide de sens ; même dans ses emplois de « nonce sense », il apporte à la construction une notion de « mouvement », de « choc », de « promptitude » et de « vivacité ». Le mot *coup* est un « nom d'action », quoiqu'il désigne, directement, des « mouvements (suivis ou non de chocs moraux ou physiques) » ou des « états », « allures », « caractéristiques »... résultant d'un tel mouvement.

Les observations que nous avons faites au cours de ces recherches et de cet ouvrage, ont clairement fait valoir le caractère *pragmatique* de la sémantique du mot *coup*. Ses emplois et ses différents rendements sémantiques se définissent largement à partir des contextes locutionnels, syntagmatiques ou référentiels. La *possibilité de l'occurrence*, en discours, de tous ces emplois, réside cependant déjà au plan *conceptuel, potentiel*. Ces occurrences s'effectuent, discursivement, comme des réalisations métonymiques et métaphoriques de l'acception plénière du mot *coup*. Elles s'activent par une intervention des éléments *N²*, des éléments verbaux ou des références extralinguistiques, textuelles, dépassant les cadres de la locution ou du syntagme. Nous ne saurions pas, par exemple, que *coup* dans *coup de gong* renvoie à un « effet sonore » (à un « son » ou à un « bruit » particulier), si cela n'était par le terme *N²* : le *coup* en soi ne porte pas cette signification (indépendamment du *N²*), mais il porte *la*

possibilité de cette signification et c'est cette possibilité *potentielle* qui s'active et s'actualise par le déterminant *N*².

Cette étude de la polysémie a donc révélé la polysémie comme un phénomène qui se résout tant sur un plan intraconceptuel que sur un plan contextuel. C'est un phénomène qui se définit de plusieurs façons, d'après une multitude de théories et d'aspects méthodologiques. La présente étude a souligné les similarités et les différences entre une grande partie de ces théories. Elle a posé quelques questions quant à l'orientation générale (déplétive ou extensive) du transfert de sens. Elle a aussi pris en considération, dans des analyses conceptuelles, le passage d'un référent direct à un référent indirect, de même que la question de savoir dans quelle mesure il y a, dans ce passage même, un déplacement qui mène d'un signifié à un autre. Le triangle sémiotique de Tamba-Mecz (1988, p. 75, cf. fig. 3, p. 36 ci-dessus) s'est révélé utile à ces réflexions. Le mot *est*, en fait, tant un *signe* qu'une *dénomination* ; cela s'est vu par nos analyses du mot *coup* et par ses abstractions différentes qui ont mené d'un concept potentiel, vague (l'archiséme du mot *coup*) vers des sens lexicalisés et concrétisés. En effet, ce que ces études ont aussi révélé, c'est la difficulté avec laquelle le « mot » se définit, 1) en tant que *composition nominale* ou *unité lexicale complexe*, *N + prép. + N* (avec ou sans article devant le deuxième *N*, et avec ou sans extensions subsynaptiques), 2) en tant qu'un élément constituant d'une telle composition nominale (l'un des deux *N*) et 3) en tant qu'un élément lexical « seul », qui ne fait partie d'aucune composition nominale, mais qui se détermine seulement et librement par ses regroupements syntaxiques et phrastiques. Nos analyses ont montré que toutes ces catégories ont joué un rôle dans la résolution du problème qu'était la polysémie du mot *coup*...

La polysémie en tant qu'une idée « accessoire » ajoutée à une autre idée, « principale » (cf. Rastier, 1994, p. 82-83, cit. p. 53 ci-dessus), s'est donc montrée être une vue trop simpliste, quoique utile dans nos analyses et dans notre définition des « variations » polysémiques dans l'application du mot « coup ». Rappelons, de plus, les paroles de Bréal (1897, p. 154-155, cit. Victorri & Fuchs, 1996, p. 11, cf. p. 54 ci-dessus) :

le sens nouveau, quel qu'il soit, ne met pas fin à l'ancien. Ils existent tous les deux l'un à côté de l'autre. Le même terme peut s'employer tour à tour au sens propre ou au sens métaphorique, au sens restreint ou au sens étendu, au sens abstrait ou au sens concret.

Les « variations... » s'appliquent à certaines *portions* d'un concept général ; ainsi peut-on autant manger la viande du lapin que porter sa fourrure, par l'expression du même mot (« lapin »), sans que l'emploi de l'une des références efface pour autant la possibilité de l'emploi de l'autre. Les « variations » ne s'arrêtent pas sur l'un ou l'autre des référents, mais la polysémie ainsi conçue continue à désigner les deux « zones », dépendant uniquement du *contexte* de référence (et des conventions et des normes sociales). Il en est de même pour la polysémie dite « conventionnelle » : un sens (concret) ne s'efface pas en faveur d'un autre (plus abstrait, métaphorique ou métonymique), les deux coexistent sur un plan virtuel. Comme nos analyses psycholinguistiques et cognitives l'ont aussi montré (par exemple chap. 4.2.2., 4.3.), le sens concret reste aussi, au moins partiellement, dans la structure des sens « subdits », soit comme une vague notion de quelques sèmes nucléaires (les sèmes constitutifs de l'archiséme), soit comme une première *identification* conceptuelle, avant que l'*interprétation* et la *crystallisation* sémantiques et référentielles n'aient eu lieu. Rappelons aussi que la *subduction* se fait tant de façon *exotérique*, où les mots « gardent leur sens plein » (Douay & Roulland, 1990, p. 170-181, cf. p. 70 ci-dessus), c'est-à-dire qu'ils restent lexicalement et conceptuellement différenciables des autres acceptions (ou « des autres mots », *ibid.*), que de façon *ésotérique*, où la subduction fait du mot un « mot-outil » qui a besoin de s'associer à « un mot non subdit pour satisfaire à la condition impérative d'intégrité » (*ibid.*, *loc.cit.*). Dans nos études du mot *coup*, nous avons vu ces deux phénomènes s'actualiser, dans le passage d'un sens concret (le *coup* plénier) à des acceptions de plus en plus abstraites (subduites). Le *coup*-« mot-outil » s'est fait remarquer surtout dans la définition de la polysémie en tant qu'un phénomène *sémantique* ou *pragmatique* et dans la spécification du rôle que joue le contexte, tant linguistique (syntagmatique, locutionnel) qu'extra-linguistique dans la détermination sémantique.

La polysémie est donc aussi bien des « variations dans l'application » (pour ce qui est des différences portions d'un seul concept unitaire) que le passage d'un signifié (d'un concept) à un autre. C'est dans ce dernier cas que nous trouvons les cas de la

polysémie « conventionnelle ». Or afin qu'il y ait polysémie, il faut qu'il y ait *sens* – et il faut ainsi, tout d'abord, résoudre le problème du « nonce sense » et de l'éventuel « non-sens ». Les analyses effectuées dans le chapitre 4 ont clairement montré que le mot *coup* ne distinguait sous forme d'acceptions différentes *que* des acceptions déterminées « dans-ce-contexte-là » (cf. « in-this-context », Ruhl, 1989, p. 87, cit. p. 103 ci-dessus). Certains auteurs préfèrent ici parler d'un vide ou d'un quasi-vide de sens ; nous ne dirions cependant pas que le mot *coup* soit vide, mais qu'il possède, dans un grand nombre de ses emplois, un contenu extrêmement vague et indéterminé. Si on le sort de « ce-contexte-là », on ne recevra que son sens plénier – le « mouvement suivi d'un choc ».

Les recherches présentées dans cette étude ont donc signalé le rôle pivotale du « noyau sémantique unitaire ou global », le concept fondamental sur lequel se basent et à partir duquel se développent les autres acceptions du lexème. Nos considérations ont aussi fait valoir l'importance et l'omniprésence de la conception prototypo-contextuelle de la polysémie (par la relation entre le concept unitaire et les effets de sens réalisés en discours), de la polysémie par « sous-détermination et accommodation » (par la polysémie « systématique », « régulière », la polysémie des « facettes », des « zones actives » et des « *shifts in application* », cf. chap. 3.2.2.), ainsi que, finalement, de la polysémie conçue comme un « déplacement » ou un « transfert » (de sens et / ou de référence, cf. la métonymie intégrée de Kleiber, 1999, ainsi que la théorie de Lebas, 1997, cit. chap. 3.2.3.).

La distinction terminologique et théorique entre la polysémie dite « éclatée » et la polysémie « réduite » (Bianchi, 2001, p. 94), nous a moins servi, quoique nous nous soyons opposée à l'appellation d'une polysémie « réduite ». Comme nous l'ont montré nos recherches sur le mot *coup*, la « déplétion » conceptuelle (référentielle) dans les cadres de la polysémie par « variations dans l'application », peut aussi se faire de façon *extensive* (c'est-à-dire vers des effets sociaux, psychologiques etc.). Les différences terminologiques à part, ce qui compte, c'est le déplacement du centre « d'intérêt » ou de focalisation vers une zone de référence indirecte qui soit considérée comme une partie de la sphère relationnelle du concept le plus concret (« plénier »).

Nous avons écrit, dans le chapitre 3.1., que nous nous méfions de l'idée d'un sens « propre » ou d'un sens initial, « original », relevant d'une perspective diachronique de l'étude polysémique. Les résultats de cette étude synchronique ont cependant fait valoir aussi des avantages d'une telle conception, par exemple dans l'analyse des « variations dans l'application » du lexème *coup*. On ne devra donc pas non plus entièrement désapprouver une telle conception, car il faut bien définir un point de départ à toute considération sur la polysémie lexicale. En synchronie, la conception d'un « sens original » peut donc servir à mieux distinguer les additions ou les soustractions de sèmes, dans les définitions sémantiques des acceptions plus abstraites. Or ce que nos analyses sémantiques du lexème *coup* ont montré (chap. 4.2.1.), c'est que ce « point de départ » peut varier largement entre les théories respectives, et qu'il faut donc clairement indiquer dans les cadres de quelle conception on se place par telle ou telle définition. Le « point de départ » de nos analyses puissanciennes n'était pas le même que les « sens original » (ou le « point de départ » des interrogations sur les « variations dans l'application ») du mot *coup*. Il y avait une différence... mais les résultats de nos observations nous ont aussi poussé à nous demander s'il ne s'agissait là que d'une différence illusoire ? Les différents aspects théoriques et terminologiques obscurcissent parfois ce en quoi les choses consistent vraiment. Tout comme nous l'avons aussi fait au début de cette étude, nous ne pouvons que regretter ici le manque d'unicité quant aux descriptions du phénomène polysémique.

Nos études du chapitre 3 nous ont permis de définir tant des similitudes que des différences entre un grand nombre des théories discutées dans cet ouvrage. Dans le chapitre 3.2.1., nous avons, de même, effectué quelques rapprochements entre la théorie des catégories et la sémantique puissancielle. Or les analyses effectuées dans les chapitres 4.2. et 4.3. nous ont aussi amené à questionner la relation entre la sémantique puissancielle et la polysémie par « variations dans l'application ». L'étude du concept plénier du « heurt physique / mouvement suivi d'un choc » a spécifié cela davantage (p. 241 *sq.*). Y a-t-il extension dans l'une des conceptions théoriques, et déplétion dans l'autre – ou y a-t-il une conception qui s'oriente dans la même direction, mais qui l'exprime différemment ? La question reste ici sans réponse – les cadres et l'objectif que nous nous étions donnés pour cette étude s'arrêtent là, et il faudra y revenir dans d'autres écrits, d'autres analyses. Il faudra aussi revenir sur la relation entre la syntaxe et la sémantique, le rôle du figement dans la construction des

composés nominaux à sens figuré et la fonction d'opérateur morpho-syntaxique qu'a le mot *coup* dans quelques-uns de ses emplois. Il faudra également établir, dans des cadres plus précis, une différenciation plus définitive entre la valeur lexicale et la valeur morpho-syntaxique du mot *coup*.

Revenir à la question de la polysémie et à ce lexème au moyen de futures analyses tant syntaxiques que sémantiques, vaudra certainement....

... le coup.

IV. BIBLIOGRAPHIE, INDEX ET ANNEXES

6. BIBLIOGRAPHIE

6.1. Dictionnaires et encyclopédies

- BERNET, CH. & P. REZEAU (1989), *Dictionnaire du français parlé. Le monde des expressions familières*, Éditions du Seuil, Paris.
- BLOCH, O. & W. VON WARTBURG (1989), *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Presses Universitaires de France, Paris. Huitième édition.
- CARADEC, F. (1988), *N'ayons pas peur des mots: Dictionnaire du français argotique et populaire*, Larousse, Paris.
- CARADEC, F. (1998), *Dictionnaire du français argotique et populaire*, Larousse, Paris.
- CELLARD, J. & A. REY (1991), *Dictionnaire du français nonconventionnel*, Éditions Hachette, Paris.
- CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (1978), *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIXe et du XXe siècle (1789-1960). Tome sixième*, Éditions du centre national de la recherche scientifique, Paris.
- COLIN, J.-P. (1970), *Nouveau dictionnaire des difficultés du français*, Hachette-Tchou, Paris.
- Dictionnaire de l'Académie Française* (1986), neuvième édition. L'imprimerie nationale, Paris.
- Dictionnaire Quillet de la langue française, A-C.* (1975), Librairie Aristide Quillet, Paris.
- Dictionnaire du français classique* (1971), Librairie Larousse, Paris.
- DUBOIS, J. ET R. LAGANE (1960), *Dictionnaire de la langue française classique*, Librairie Belin, Paris.
- DUNETON, CL. (1978), *La puce à l'oreille; anthologie des expressions populaires avec leur origine*, Stock, Paris.
- DUNETON, CL. & S. CLAVAL (1990), *Le Bouquet des expressions imagées. Encyclopédie thématique des locutions figurées de la langue française*, Éditions du Seuil, Paris.
- DUPRE, P. (1972), *Encyclopédie du bon français dans l'usage contemporain*, Éditions de Trévise, Paris.
- GODEFROY, F. (1883), *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes, du IXe au XVe siècle. Tome II*, F. Vieweg, Libraire-Éditeur, Paris.

- GREIMAS, A. J. & T. M. KEANE (1992), *Dictionnaire du moyen français. La Renaissance*, Larousse, Paris.
- GUIRAUD, P. (1978), *Dictionnaire érotique*, Payot, Paris.
- HATZFELD, A., A. DARMESTETER & A. THOMAS (1964), *Dictionnaire général de la langue française (du commencement du XVIIe siècle jusqu'à nos jours). Tome premier (A-F)*, Delagrave, Paris.
- HUGUET, E. (1932), *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Librairie Ancienne Honoré Champion (Librairie de la société de l'histoire de France et de la revue du XVIe siècle), Paris.
- LAGANE, R. (1971), *Larousse, dictionnaire du français contemporain. Livret méthodologique établi sous la direction de René Lagane*, Librairie Larousse, Paris.
- LAROUSSE, P. (1869), *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle. Tome 5*, Librairie classique Larousse et Boyer, Paris.
- Le dictionnaire universel d'Antoine Furetière* (1978), SNL-Le Robert, Paris.
- Le Grand Larousse de la langue française, Tome II CIR-ERY* (1972), Larousse, Paris.
- Le Petit Larousse illustré* (1991), Larousse, Paris.
- LITRE, E. (1967), *Dictionnaire de la langue française. Tome 2*, Gallimard/ Hachette, Paris.
- MERLE, P. (1986), *Dictionnaire du français branché*, Éditions du Seuil, Paris.
- PICOCHÉ, J. (1979), *Dictionnaire étymologique du français*, Les usuels du Robert, Paris.
- PICOCHÉ, J. & J-CL. ROLLAND (2002), *Dictionnaire du français usuel*, Duculot - De Boeck, Bruxelles, 1064 p.
- PRUVOST-BEAURAIN, J.-M. (réd.) (1985), *Dictionnaire actuel de la langue française*, Librairies Flammarion et Quillet, Paris.
- RAT, M. (1957), *Dictionnaire des locutions françaises*, Larousse, Paris.
- REY, A. (dir.) (1992), *Dictionnaire historique de la langue française*, Dictionnaires Le Robert, Paris.
- REY, A. & S. CHANTREAU (1989), *Dictionnaire des expressions et locutions*, Dictionnaires Le Robert, Paris.
- RICHARD, J.-M. (1993), *Dictionnaire des expressions paillardes et libertines de la littérature française*, Éditions Filipacchi, Paris.

ROBERT, P. (1985), *Le Grand Robert de la langue française. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. Tome II*, Dictionnaires Le Robert, Paris. Deuxième édition, enrichie et revue par A. Rey.

6.2. Autres ouvrages de référence générale

- BEAUD, M. (1998), *L'art de la thèse*, Éditions La Découverte, Paris.
- BIBER, D., S. CONRAD & R. REPPEN (1998), *Corpus linguistics : Investigating Language Structure and Use*, Cambridge University Press, Cambridge.
- DENNETT, D. C. (1991), *Consciousness explained*, Penguin Books, London.
- Dictionnaire de linguistique* (1973), Larousse, Paris. Cité in Sundell, 1985 (p. 17).
- DUBOIS, J. (1971), *Introduction à la lexicographie: le dictionnaire*, Larousse, Paris.
- DUBOIS, J. (dir.) (1994), *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris.
- GIBALDI, J. (1999), *MLA Style Manual*, The Modern Language Association, New York. (Deuxième édition)
- GRENIER, J.-G. (2000), *Dictionnaire d'informatique et d'Internet. Anglais-français*, La Maison du Dictionnaire, Paris.
- GREVISSE, M. (1993), *Le bon usage*, Duculot, Paris. Treizième édition.
- HOLMBERG, P., A. KLUM & R. GIROD (1990), *Modern fransk grammatik*, Almqvist & Wiksell, Värnamo.
- MACREA, D. (1982), *Probleme ale structurii si evolutiei limbii române*, Editura stiintifică si enciclopedică, Bucuresti.
- MOUNIN, G. (1974), *Dictionnaire de la linguistique*, Presses Universitaires de France, Paris.
- PEDERSEN, J., E. SPANG-HANSEN & C. VIKNER (1989), *Fransk universitetsgrammatik*, Akademiförlaget, Göteborg . Deuxième édition.
- RIEGEL, M., J.-CHR. PELLAT & R. RIOUL (1999), *Grammaire méthodique du français*, Presses Universitaires de France, Paris. Cinquième édition.
- RUWET, N. (1968), *Introduction à la grammaire générative*. Paris. Cité in :
- SUNDELL, L.-G. (1985), *La coordination des propositions conditionnelles en français contemporain*, Acta Universitatis Upsaliensis, Studia Romanica Upsaliensa, no. 37, Uppsala.

6.3. Ouvrages linguistiques

A. Textes publiés

- ANSCOMBRE, J.-CL. (1999), « Le jeu de la prédication dans certains composés nominaux », *Langue Française*, no. 122, p. 52-69.
- APRESJAN, J. (1973), « Regular Polysemy », *Linguistics*, 142.
- ARCAINI, E. (1994), « Sens et référence : figement et dynamisme comme phénomènes culturels », *Studii italiani di linguistica teorica ed applicata*. vol. 23, no. 3, p. 423-455.
- BALDINER, K. (1966), « Sémantique et structure conceptuelle », *Cahiers de lexicologie*, vol. I, p. 3-46.
- BARTHES, R. (1964), « Rhétorique de l'image », *Communications*, no. 4, Seuil, Paris, p. 40-51.
- BARTNING, I. (1986), « Aspects des syntagmes binominaux en *de* en français », *Travaux de linguistique et de littérature*, vol. 24, no. 1, p. 347-371.
- BARTNING, I. (1987), « L'interprétation des syntagmes binominaux en *de* en français contemporain », *Cahiers de grammaire*, 12, p. 1-64.
- BARTNING, I. (1996), « Éléments pour une typologie des SN complexes en *de* en français », *Langue Française*, no. 109, p. 29-43.
- BAT-ZEEV, S. H. (1988), « Est-ce *du* ou *de* : le rôle de l'article défini dans les groupes nominaux N + *de* + N », *Romance Philology*, vol. 41, no. 3, p. 309-319.
- BAYLON, CHR. & P. FABRE (1978), *La sémantique*, Nathan, Paris.
- BENVENISTE, E. (1974), *Problèmes de linguistique générale*, 2, Gallimard, Paris.
- BIANCHI, CL. (2001), « La flexibilité sémantique : une approche critique », *Langue Française*, 129, Larousse, Paris, p. 91-110.
- BIERWISCH, M. (1970), « On classifying semantic features ». In : M. BIERWISCH & K.E. HEIDOLPH , *Progress in linguistics : a collection of papers*, Mouton, La Haye, p. 21-50.
- BLANCHE-BENVENISTE, CL. (1997), *Approches de la langue parlée en français*, Ophrys, Paris.
- BOONE, A. (2001), « Gustave Guillaume et les grammairiens de la deuxième moitié du XXe siècle : le système d'article ». In : KRONNING ET ALII, p. 75-88.
- BOLINGER, D. (1965), « The atomization of meaning », *Language* 41, p. 555-73.

- BÄCKLUND, U. (1980), « Candid and Frank. The Conscious and Unconscious Meaning of Words », *Cahiers de lexicologie*, no. 36, vol. I, p. 57-79.
- CADIOT, P. & B. HABERT (1997), « Aux sources de la polysémie nominale », *Langue française*, 113, Larousse, Paris.
- CADIOT, P. & F. NEMO (1997), « Pour une sémiogénèse du nom », *Langue Française*, 113, Paris : Larousse, Paris, p. 24-34.
- CARLSSON, L. (1966), *Le degré de cohésion des groupes substantif + de + substantif en français contemporain étudié d'après la place accordée à l'adjectif épithète. Avec examen comparatif des groupes correspondants de l'italien et de l'espagnol*, Acta Universitatis Upsaliensis, Studia Romanica Upsaliensa 3, Uppsala.
- CAVELL, S. (1995), *Must we mean what we say ? : a book of essays*, Cambridge University Press, Cambridge.
- CHEVALIER, J.-CL. (1966), « Éléments pour une description du groupe nominal. Les prédéterminants du substantif », *Le français moderne*, no. 4, p. 241-254.
- CHOCHEYRAS, J. (1979), « La détermination quantitative en français parlé », *Le français moderne*, vol. 47, no. 4, p. 353-361.
- CHOMSKY, N. (1978), *Om språket. Problem och perspektiv*, Beyronds AB, Malmö.
- CHRISTENSEN, L. TH. (1989), *Betydningsproduktion og symbol*. Odense Universitet, Odense.
- CLARK, H. (1983), « Making sense of nonce sense ». In : FLORES D'ARCAIS & JARVELLA, *The Process of Language Understanding*, Wiley, New York.
- COLLOT, M. (1987), « L'espace des figures », *Littérature*, no. 65, p. 84-95.
- COME, A.P. (1982), « Polysemy and the Structure of Lexical Fields », *Nottingham Linguistics Circular Nottingham*, vol. 11, no. 2, p. 51-64.
- CORBIER, D. (1997), « Locutions, composés, unités polylexématiques : lexicalisation et mode de construction ». In : MARTINS-BALTAR, 1997, p. 53-101.
- CRUSE, D.A. (1996), « La signification des noms propres de pays en anglais ». In : REMI-GIRAUD S. & P. RETAT (éds), *Les mots de la nation*, Presses Universitaires de Lyon, p. 93-102.
- CURAT, H. (1986), « Référence, accord et formation de syntagme ». *Langues et Linguistique*, no. 12, p. 1-26.
- DANLOS, L. (1981), « La morphosyntaxe des expressions figées », *Langages*, no. 63, Didier-Larousse, Paris, p. 53-74.

- DE MULDER, W. (2001), « Peut-on définir les SN par leurs contextes ? » In: KRONNING ET ALII, p. 115-124
- DENHIÈRE, G. (1975), « Mémoire sémantique, conceptuelle ou lexicale », *Langages*, no. 40, Didier-Larousse, Paris, p. 41-73.
- DENHIÈRE, G. & J. FRANÇOIS (1998), *Sémantique linguistique et psychologie cognitive*, Presses Universitaires de France, Paris.
- DENIS, M. (1991), « Des images plein la tête », *Science et Vie*. Hors série, no. 177, Excelsior, Paris, p. 90-103.
- DOUAY, G. & D. ROULLAND (1990), *Les mots de Gustave Guillaume : vocabulaire technique de la psychomécanique du langage*, Presses Universitaires Rennes II, Rennes.
- DUCROT, O. (1984), *Le dire et le dit*, Editions du minuit, Paris.
- ECO, U. (1984), *Sémiotique et philosophie du langage*, Presses Universitaires de France, Paris.
- FAUCONNIER, G. (1984), *Espaces mentaux*, Éditions du Minuit, Paris.
- FELBER, H. (1994/1995), « Terminology Research : Its Relation to the Theory of Science ». In : *ACTA : Actes de langue française et de linguistique - Symposium on French Language and Linguistics*, vol. 7 / 8, Universitas Dalhousiana, Halifax, Nova Scotia, p. 163-172.
- FODOR, J.A. (1975), *Language of Thought*, Harvard University Press, Cambridge, Mass.
- FORSGRÉN, M. (2001), « Le référent existe - je veux bien, mais comment ? » In : KRONNING ET ALII (2001), p. 173-186
- FREGE, G. (1966), « On Sense and Reference ». In : P. GEACH & M. BLACK (eds) : *Translation from the Philosophical Writings of Gottlob Frege*. Blackwell, Oxford.
- FROMILHAGUE, C. & A. SANCIER-CHATEAU (1996), *Introduction à l'analyse stylistique*, Dunod, Paris. Deuxième édition.
- GALMICHE, M. (1983), « Les ambiguïtés référentielles ou les pièges de la référence », *Langue française*, no. 57, p. 60-85.
- GALMICHE, M. (1991), *Sémantique linguistique et logique*. Presses Universitaires de France, Paris.
- GEERAERTS, D., « On Necessary and Sufficient Conditions », *Journal of Semantics*, 5, p. 275-291.

- GEERAERTS, D. (1993), « Vagueness's puzzles, polysemy's vagaries », *Cognitive Linguistics*, vol. 4-3 Mouton de Gruyter, Berlin / NY, p. 223-271.
- GIBEAULT, A. (1981), « Symbolisme inconscient et symbolisme du langage », *Revue française de psychanalyse*, no. 45-1, p. 139-159.
- GOATLY, A. (1998), *The language of Metaphors*, Routledge, London.
- GOSSELIN, L. (1998), « Les études psycholinguistiques sur la compréhension des expressions ambiguës : une critique linguistique ». In : DENHIERE & FRANÇOIS (1998), p. 75-115.
- GRECIANO, G. (1986), « Déterminants et idiomes. » In : *Déterminants : syntaxe et sémantique*. Éditeurs : DAVID & KLEIBER (1986) : 73-85.
- GROSS, G. (1984), « Étude syntaxique de deux emplois du mot "coup" », *Lingvisticae Investigationes*, tome VIII, John Benjamins B.V., Amsterdam.
- GROSS, G. (1988), « Degré de figement des noms composés », *Langages*, 90, Didier-Larousse, Paris, p. 57-72.
- GROSS, G. (1996), *Les expressions figées en français*, Ophrys, Paris.
- GROSS, M., M. GALMICHE & G. KLEIBER (1985), « Sur les déterminants dans les expressions figées », *Langages: Générique et généricité*, vol. 20, no. 79 Didier-Larousse, Paris, p. 89-126.
- GROSS, M. (1988), « Les limites de la phrase figée ». *Langages: Les expressions figées*, vol. 23, no. 90, Didier-Larousse, Paris, p. 7-22.
- GROSS, M. (1988), « Sur les phrases figées complexes du français », *Langue française : Syntaxe des connecteurs*, no. 77, Didier-Larousse, Paris, p. 47-70.
- GRUNIG, B.-N. (1997), « Préface ». In : MARTINS-BALTAR, 1997, p. 13-17.
- GUILBERT, L. (1975), *La créativité lexicale*. Larousse, Paris.
- GUILLAUME, G. (1919), *Le Problème de l'article et sa solution dans la langue française*.
- GUILLAUME, G. (1983), *Principes de linguistique théorique*, Éditions Klincksieck, Paris.
- GUILLAUME, G. (1994), *Langage et science du langage*, Librairie Nizet, Paris.
- GUILLAUME, G. (2000a), *Leçons de linguistique (1949-1950) série A - Structure sémiologique et structure psychique de la langue française II*, Éditions Klincksieck, Paris (1974). Publiées par Roch Valin.
- GUILLAUME, G. (2000b), *Leçons de linguistique série B - psychosystématique du langage, principes*, Éditions Klincksieck, Paris. Publiées par Roch Valin.

- GUILLAUME, G. (2000c), *Leçons de linguistique série C - grammaire particulière du français*, Éditions Klincksieck, Paris. Publiées par Roch Valin.
- GUIRAUD, P. (1957), *La stylistique*, Presses Universitaires de France, Paris. (*Que sais-je ?*, no. 646)
- GUIRAUD, P. (1967), *Les locutions françaises*, Presses Universitaires de France, Paris. (*Que sais-je?* no. 903)
- GUIRAUD, P. (1969), « Distribution et transformation de la notion de coup », *Langue française*, no. 4, Larousse, Paris.
- GUIRAUD, P. (1973), *L'argot*, Presses Universitaires de France, Paris. (*Que sais-je ?* no. 700)
- GUIRAUD, P. (1976), *Les jeux de mots*, Presses Universitaires de France, Paris. (*Que sais-je ?*)
- HARRIS, R. (1988), *Language, Saussure and Wittgenstein. How to play games with words*, Routledge, London.
- HARRIS, R. (1987), *The language machine*. Cornell University Press, Ithaca, NY.
- HARRIS, R. (1980), *The language makers*, Cornell University Press, Ithaca, NY.
- HARRISON, B. (1979), *An Introduction to the Philosophy of Language*, Macmillan Press, London.
- HAYS, D.G. (1970), « Linguistic problems of denotation. » In : M. BIERWISCH & K.E. HEIDOLPH, *Progress in linguistics: a collection of papers*, Mouton, La Haye, p. 81-85.
- HJELMSLEV, L (1971), *Prolegomènes à une théorie du langage*, Minuit, Paris.
- HUDSON, R. (1995), *Word meaning*, Routledge, London.
- IKEGAMI, Y. (1976), « Syntactic structure and the underlying semantic patterns, a 'localistic' hypothesis », *Linguistics*, no. 170, Mouton, La Haye, p. 31-44.
- JAMROZIK, E. & T. GERMAK-ZIELINSKA (1994), « Peut-on parler du contenu métaphorique des expressions figées ? », *Studia Romanica Posnaniensia*, vol. 19, p. 25-35.
- JOLY, A. (1986), « La détermination nominale et la querelle des universels ». In : DAVID & KLEIBER (1986), *Déterminants : syntaxe et sémantique*, p. 113-133.
- KAROLAK, S. (1993), « La formation des mots, est-elle toujours la création d'unités sémantiques nouvelles ? », *Studia Romanica Posnaniensia*, vol. 17, p. 143-149.
- KATZ, J. & J. FODOR (1963), « The structure of a semantic theory ». *Language* 39, p. 170-210.

- KATZ, J. (1972), *Semantic Theory*, Harper & Row, New York.
- KAYSER, D. (1997), « La sémantique lexicale est d'abord inférentielle ». In : CADIOT & HABERT (1997).
- KLEIBER, G. (1984), « Polysémie et référence : la polysémie, un phénomène pragmatique ? », *Cahiers de lexicologie*, no. 44, p. 85-103.
- KLEIBER, G. (1990), *La sémantique du prototype*, Presses Universitaires de France, Paris.
- KLEIBER, G. (1999), *Problèmes de sémantique : la polysémie en questions*, Presses Universitaires du Septentrion, Paris.
- KLEIBER, M. & G. RIEGEL (1997), *Formes du sens*, Duculot, Louvain.
- KOCOUREK, R. (1994/1995), « Les textes spécialisés et la terminologie en tant qu'objet de l'analyse linguistique. » In : *ACTA : Actes de langue française et de linguistique - Symposium on French Language and Linguistics*, vol. 7 / 8, Universitas Dalhousiana, Halifax, Nova Scotia, p. 9-16.
- KOERNER KONRAD, E.F. (éd.) (1984), *Gustave Guillaume: Foundations for a Science of Language, Series IV : Current issues in linguistic theory*, volume 31, John Benjamins Publishing Company, Amsterdam.
- KRONNING, H. ET ALII (éds) (2001), *Langage et référence. Mélanges offerts à Kerstin Jonasson à l'occasion de ses soixante ans*, Acta Universitatis Upsaliensis, Uppsala.
- LAKOFF, G. (1987), *Women, Fire and Dangerous Things. What Categories reveal about the Mind*, The University of Chicago Press, Chicago.
- LAKOFF, G. & M. JOHNSON (1980), *Metaphors we live by*, The University of Chicago Press, Chicago.
- LAMIROY, B. (1988), « Les verbes de mouvement : emplois figurés et extensions métaphoriques », *Langue française*, no. 76, Didier-Larousse, Paris, p. 41-57.
- LANGACKER, R.W. (1984), « Active Zones ». In : *Proceedings of the Annual Meeting of the Berkeley Linguistic Society*, 10, p. 172-188.
- LANGACKER, R.W. (1987), *Foundations of Cognitive Grammar*, vol I. *Theoretical Prerequisites*, Stanford University Press, Stanford.
- LANGACKER, R.W. (1991A), *Foundations of Cognitive Grammar*, vol II. *Descriptive Application*, Stanford University Press, Stanford.
- LANGACKER, R.W.. (2002), *Concept, Image and Symbol. The Cognitive Basis of Grammar*, Mouton-de-Gruyter, Berlin (1991b).

- LEBAS, F. (1997), « Conséquences théoriques des frontières de la polysémie. Application au pronom *il* », *Langue française*, 113, Larousse, Paris, p. 35-47.
- LEECH, G. (1981), *Semantics*, Penguin Books Ltd, Harmondsworth.
- LE GUERN, M. (1973), *Sémantique de la métaphore et de la métonymie*, Larousse, Paris.
- LE NY, J.F. (1975), « Sémantique et psychologie » *Langages*, no. 40, Didier – Larousse, Paris, p. 3-29.
- LYONS, J. (1980), *Sémantique linguistique*, Larousse, Paris.
- MARTIN, R. (1972), « Esquisse d'une analyse formelle de la polysémie », *Travaux de Linguistique et de Littérature*, 10, p. 125-136.
- MARTIN, R. (1992), *Pour une logique du sens*, Presses Universitaires de France, Paris. Deuxième édition.
- MARTINS-BALTAR, M. (éd.) (1997), *La locution entre langue et usages*, ENS Éditions, Fontenoy Saint-Cloud.
- MARTINS-BALTAR, M. (1997), « Repères dans les recherches actuelles sur la locution », in: MARTINS-BALTAR, p. 19-52.
- MISRI, G (1987), « Approches du figement linguistique: critères et tendances », *Linguistique*, vol 23, no. 2, Presses Universitaires de France, Paris, p. 71-85.
- MOLINIÉ, G. (1986), *Eléments de stylistique française*, Presses Universitaires de France, Paris.
- MUELLER, R. & RW GIBBS (1987), « Processing Idioms with Multiple Meanings », *Journal of Psycholinguistic Research*, vol. 16, no. 1, p. 63-81.
- MULLET, V. & G. DENHIERE (1998), « Accès au lexique et ambiguïtés lexicales nominales : effet de la polarité des homographes et de la nature du contexte ». In : DENHIERE & FRANÇOIS, 1998 : 51-74.
- NIELSEN, M. (2001), « Les groupes nominaux $N^1 + Prép. + N^2$ et $N^1 + Prép. + N^2 déf.$ et la notion de *synapsie* », *Revue Romane*, 36-1, Université de Copenhague, Copenhague.
- NIELSEN, M. (à paraître), « La sémantique puissancielle et la productivité du mot *coup*: une critique et une proposition pour un modèle d'analyse » A paraître dans le *MIFLC Review* à la suite de la 51st *Mountain Interstate Foreign Languages Conference* à *University of North Carolina at Wilmington*, du 11 au 13 octobre 2001, Radford University, Radford, VA.

- NUNBERG, G. (1978), *The Pragmatics of Reference*, Indiana University Linguistics Club, Bloomington, Indiana.
- NUNBERG, G. (1979), « The non-uniqueness of semantic solutions : polysemy », *Linguistics and Philosophy*, 3.1.
- NUNBERG, G. (1995), « Transfers of Meaning », *Journal of Semantics*, 17, p. 109-132.
- NUNBERG, G. & A. ZAENEN (1997), « La polysémie systématique dans la description lexicale », *Langue française*, 113, Larousse, Paris, p. 12-23.
- PAULHAN, F. (1928), « Qu'est-ce que le sens des mots », *Journal de Psychologie*, XXV.
- PICOCHÉ, J. (1977), *Précis de lexicologie française*, Éditions Nathan, Paris.
- PICOCHÉ, J. (1984), « Un essai de lexicologie guillaumienne : la locution figée comme révélateur du signifié de puissance des polysèmes », In : G. DI STEFANO & R. G. MCGILLIVRAY (éds.), *La locution. Actes du colloque international Université McGill, Montréal, 15-16 octobre 1984., Le Moyen Français 14-15*, Éditions Ceres, Montréal, p. 103-118.
- PICOCHÉ, J. (1986), *Structures sémantiques du lexique français*, Editions Nathan, Paris.
- PICOCHÉ, J. (1989), « Polysémie n'est pas ambiguïté », *Cahiers de praxématique*, Université Paul Valéry, Montpellier.
- PICOCHÉ, J. (1991-1992), « Étude psychomécanique des grands polysèmes et propositions pour un dictionnaire. » In : *Actes de Langue Française et de Linguistique - Symposium on French Language and Linguistics*, vol. 3-4, Universitas Dalhousiana, Halifax, Nova Scotia, p. 13-21.
- PICOCHÉ, J. (1994/1995), « Une terminologie lexicale d'inspiration guillaumienne », In : *ACTA : Actes de langue française et de linguistique - Symposium on French Language and Linguistics*, vol. 7 / 8, Universitas Dalhousiana, Halifax, Nova Scotia, p. 401-412.
- POTTIER, B. (1987), *Théorie et analyse en linguistique*, Hachette, Paris.
- PUSTEJOVSKY, J. (1991), « The Generative Lexicon », *Computational Linguistics*, 17 / 4, p. 409-441.
- PUSTEJOVSKY, J. (1993), « The Type Coercion and Lexical Selection ». In : PUSTEJOVSKY, J. (ed), *Semantics and the Lexicon*, Kluwer, Dordrecht, p. 73-94.
- PUSTEJOVSKY, J. (1995), *The Generative Lexicon*, MIT Press, Cambridge.

- RASTIER, F. (1987), *Sémantique interprétative*, Presses Universitaires de France, Paris.
- RASTIER, F. (1997), « Défigements sémantiques en contexte ». In : Martins-Baltar (1997), p. 307-332.
- RECANATI, F. (1997), « La polysémie contre le fixisme ». In : CADIOT & HABERT, 1997.
- REY, A. (1977), *Le lexique : images et modèles. Du dictionnaire à la lexicologie*, Armand Colin, Paris.
- ROUGET, CHR. (2000), *Distribution et sémantique des constructions Nom de Nom*, Honoré Champion, Paris.
- RUHL, CH. (1989), *A study in linguistic semantics*, State University of New York Press, Albany, NY.
- SAG, I. (1981), « Formal semantics and extralinguistic context ». In : COLE, P. (éd.), *Radical Pragmatics*, Academic Press, New York.
- SAUSSURE, F. (1995), *Cours de linguistique générale*, Payot, Lausanne, (1916).
- SCHLYTER, S. (1982), « Vagheit, Polysemie und Prototypentheorie », *Papers from the Institute of Linguistics*, no. 46, University of Stockholm, Stockholm.
- SIBLOT, P. (1993), *Lexique et représentation des connaissances*, Université Paul Valéry, Montpellier.
- SIBLOT, P. (1996), *Polysémie et construction du sens*, Université Paul Valéry, Montpellier.
- SULLET-NYLANDER, F. (2001), « Défigements, noms propres et titres de presse ». In: KRONNING ET ALII, p. 619-628
- TAMBA-MECZ, I. (1981), *Le sens figuré*, Presses Universitaires de France, Paris.
- AF TRAMPE, P. (1990), *Språkbrukaren och orden*, Studentlitteratur, Lund.
- TEICHROE, F. J. M. (1989), *Les notions de réception et de production dans le domaine lexical et sémantique*, Peter Lang, Berne.
- TRACY, L. (1997), « La clé du mystère : mettre le référent à sa place ». In : CADIOT & HABERT, 1997.
- TUGGY, D. (1993), « Ambiguity, polysemy, and vagueness », *Cognitive Linguistics*, vol. 4-3, Mouton de Gruyter, Berlin / NY, p. 273-290.
- TYVAERT, J.-E. (1986), « Détermination : une approche logique ». In : *Déterminants : syntaxe et sémantique*. Éditeurs : DAVID & KLEIBER (1986) : 247-261.
- ULLMANN, S. (1957), *The Principles of Semantics*. Blackwell, Oxford.

- VERDELHAN-BOURGADE, M. ; D. FRANÇOIS-GEIGER & J.-P. GOUDAILLIER (1991), « Procédés sémantiques et lexicaux en français branché », *Langue française : Parlures argotiques*, no. 90, p. 65-97.
- VERSTIGGEL, J.-CL. (1998), « Le rôle du contexte dans la construction de la signification ». In : DENHIÈRE & FRANÇOIS (1998), p. 19-50.
- VICTORRI, B. & C. FUCHS (1996), *La polysémie. Construction dynamique du sens*, Hermes, Paris.
- WEINREICH, U. (1963), « On the semantic structure of language ». In: GREENBERG, JOSEPH H., *Universals of language*. Second edition, MIT Press.
- WITTGENSTEIN, L. (2001), *Philosophical Investigations*, Blackwell, Oxford.

B. Textes non publiés

- NIELSEN, M. (2000), *Étude comparative des expressions figées et figurées contenant le mot « coup » en français et leurs interprétations et équivalents en suédois. Questions de traduction*. Diss. (thèse reproduite sur microfiche), Université Paris III - la Sorbonne Nouvelle, Paris.
- SKOG, M. (1997), *Étude comparative des expressions figées et figurées contenant le mot « coup » en français et leurs équivalents en suédois. Problèmes de traduction*, l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, Pau. Mémoire de DEA, non publié.

6.4. Le corpus d'exemples est basé sur les sources suivantes :

A. Ouvrages littéraires

- BALZAC, H. (DE) (1971), *Le père Goriot*, Éditions Gallimard, Paris.
- BENOIT, P. (1924), *La châtelaine du Liban*, Albin Michel, Paris.
- BENOIT, P. (1948), *Aïno*, Albin Michel, Paris.
- BLIER, B. (1981), *Beau-père*, Editions Robert Laffont, Paris.
- CAMUS, A. (1947), *La peste*, Gallimard (Folio), Paris.
- DANINOS, P. (1954), *Les Carnets du Major Thompson*, Hachette, Paris.
- DANINOS, P. (1962), *Le Jacassin*, Librairie Hachette, Paris.
- DARRIEUSSECQ, M. (1996), *Truismes*, P.O.L, Paris.
- DE BURON, N. (1998), *Chéri, tu m'écoutes ?*, Plon, Paris.
- DES FORETS, L.-R. (1947), *Le bavard*, Gallimard, Paris.
- DESPROGES, P. (1989), *Manuel de savoir-vivre; Dictionnaire superflu; Chroniques de la haine ordinaire*, France Loisirs, Paris.
- DUMAS, A. (1961), *Les trois mousquetaires*, Librairie générale française, Paris.
- GAUVIN, P. (1979), *Huit jours en été*, Editions Jean-Claude Lattès, Paris.
- GIDE, A. (1925), *Les faux-monnayeurs*, Gallimard, Paris..
- GIDE, A. (1959), *La porte étroite*, Mercvve de France, Paris..
- GLUCKSMANN, A. (1987), *Descartes, c'est la France*, Flammarion, Paris.
- GRAINVILLE, P. (1989), *L'atelier du peintre*, Seuil, Paris.
- GRENIER, R. (1972), *Ciné-roman*, Editions Gallimard, Paris.
- GUTH, P. (1955), *Le naïf aux 40 enfants*, Albin Michel, Paris.
- HENDLIN, S. J. (1993), *Les pièges de la perfection. Aimez-vous tel que vous êtes*, Anne Carrière, Paris.
- LA FONTAINE, JEAN (DE) (1994), *Fables*, Édition Parkstone, Bournemouth.
- LAPIERRE, D. & L. COLLINS (1964), *Paris, brûle-t-il ?*, Robert Laffont, Paris.
- LEYMANN, H. (1996), *Mobbing. La persécution au travail*, Seuil, Paris.
- PEYREFITTE, R. (1968), *Les Américains*, Flammarion, Paris.
- QUENEAU, R. (1948), *Saint Glinglin*, Gallimard, Paris.
- RETIF DE LA BRETONNE, N. (1986), *Les Nuits de Paris*, Gallimard (Folio), Paris.
- SARTRE, J.-P. (1939), *Le mur*, Gallimard (Folio), Paris.
- SARTRE, J.-P. (1954), *Réflexions sur la question juive*, Editions Gallimard, Paris.

STENDHAL (1964), *La chartreuse de Parme*, Garnier-Flammaron, Paris.

SÜSKIND, P. (1987), *Le Pigeon*, Fayard, Paris.

ZOLA, E., *Germinal*, < <http://gallica.bnf.fr/scripts/ConsultationTout.exe?E=0&O=N101504> >, janvier 2002.

B. Magazines et journaux :

LE CANARD ENCHAINE

- no. 4048, du 27 mai 1998.

LE FIGARO

- du 12 septembre 1996, no. 16 196.

LE MONDE

- du dimanche 11 - lundi 12 mai 1997
- du jeudi 15 mai 1997
- du jeudi 22 mai 1997

ainsi que

- tous les numéros parus en 1998 (abonnement régulier), dont surtout les éditions
 - du jeudi 19 mars 1998
 - du 5 juin 1998
 - du dimanche 20 – lundi 21 septembre 1998

LE NOUVEL OBSERVATEUR

- no. 1660, du 29 août au 4 septembre 1996
- no. 1686, du 27 février au 5 mars 1997
- no. 1710, du 14 au 20 août 1997

LA POUUDRE AUX RÊVES

- no. 54, décembre 1998

LIBÉRATION

- du 13 au 14 juin 1998

20 ANS

- no. 137, février 1998
- no. 143, août, 1998
- no. 144, septembre, 1998.

C. Sources Internet

a) Sites

Exemples empruntés entre le 01.06. - 12.09. 1998 :

1. < <http://193.51.18.101/servburd/curieux/fete/400coups.htm> >
2. < <http://205.205.229.3/documents/villeneuve/ville10.html> >

3. < <http://ambasfrance.refer.bme.hu/actu/fff/filmsfr.htm> >
4. < [http://archives.republicain-lorrain.fr/1998/04/05/Fichiers Variables/MetAc002.art](http://archives.republicain-lorrain.fr/1998/04/05/Fichiers_Variables/MetAc002.art) >
5. < <http://armen-info.com/gamkhorz/97jan/97012904.htm> >
6. < <http://bible.gospelcom.net/bible> >
7. < <http://bigiup.univ-lemans.fr/~p9565/songs/part2.html> >
8. < <http://booksatoz.com/french/storesf.htm> >
9. < <http://cedric.cnam.fr/ABU/DICO/excent/c.html> >
10. < <http://cedric.cnam.fr/ABU/DICO/excent/m.html> >
11. < <http://cedric.cnam.fr/ABU/DICO/excent/t.html> >
12. < <http://cosadgrip.ch/lanterne-magique/bchapitre25.htm> >
13. < <http://cran.esstin.u-nancy.fr/HTML/eleves/faluche/print/roulier.html> >
14. < <http://www.csn.qc.ca/Pageshtml12/Pourboires439.html> >
15. < <http://dionysos.ulaval.ca/impact/icaut96/icedi.960904.html> >
16. < <http://dionysos.ulaval.ca/impact/ichiv97/icopi.970211.html> >
17. < <http://elite.calvacom.fr/litterature/LACLOS/liaisons.html> >
18. < <http://emag.ecila.fr/archives/n3/inform/centre.htm> >
19. < <http://epsom.jsp.umontreal.ca/~interact/vol16/no3/CAFE2.html> >
20. < <http://epsom.jsp.umontreal.ca/~seminair/Edition/moduleG.html> >
21. < <http://france3.axime.com/goldrace/breve/html/titre23.html> >
22. < <http://gala.univ-perp.fr/~ractgras/pote.htm> >
23. < http://gallica.bnf.fr/Fonds_Frangent/T0089575.htm >
24. < http://gallica.bnf.fr/Fonds_Frangent/T0087903.htm >
25. < <http://gravos.simplenet.com/couve/dos3.htm> >
26. < <http://herakles.mnet.fr/scrabble/gazette/97/jarnac-0597.html> >
27. < <http://herakles.mnet.fr/scrabble/gazette/97/jarnac-sol-1097.html> >
28. < <http://homepage.iprolink.ch/~info3000/gags/sexe.htm> >
29. < <http://homepage.iprolink.ch/~pittura/chats-pitres.html> >
30. < <http://homepages.ulb.ac.be/~xhubaut/chorale/classiq.htm> >
31. < <http://iep.univ-lyon2.fr/News/rfi-mars98/RFI.24mars.html> >
32. < <http://imaginaire.isabel.com/centpret/scenarios/num1/ferian.txt> >
33. < <http://kulichki.rambler.ru/moshkow/SONGS/brassens/brassens.txt> >
34. < <http://lappc-th4.in2p3.fr/fliss/secu/harness/clape2.html> >
35. < http://ledevoir.com/REDaction/PLAnete/PLA_cederom/PLA_cd080997.html >
36. < <http://lib.univ-fcomte.fr/PEOPLE/selva/Maupassant/Bel-Ami/5.htm> >
37. < <http://lolita.unice.fr/~brunet/BALZAC/Ch/Ch377378.htm> >
38. < <http://lolita.unice.fr/~brunet/BALZAC/Ch/Ch399004.htm> >
39. < <http://marcelm.uqat.quebec.ca/Manchet/211196.htm> >
40. < <http://mediatheque.ircam.fr/oeil/textes/4/8.html> >
41. < <http://microdark.simplenet.com/musique/ntm.html> >
42. < http://ns1.rmncnet.fr/~nagel/Buf/Moto/K1100_HighLine/K11_Options.html >

43. < http://ourworld.compuserve.com/homepages/bib_lisieux/deliqu01.htm >
44. < <http://oyt.oulu.fi/espace/rfi-archives/0184.html> >
45. < <http://pages.pratique.fr/~fpuech/subcult.htm> >
46. < <http://palissy.humana.univ-nantes.fr/cete/tvx/adm/A2.html> >
47. < <http://pantheon.cis.yale.edu/~bodoine/eplyr098.html> >
48. < <http://perso.club-internet.fr/cernun/discoursAM-CN.htm> >
49. < <http://perso.wanadoo.fr/dboudin/VOLTAIRE/Louis14.htm> >
50. < <http://perso.wanadoo.fr/eric.pierson/jokes.htm> >
51. < <http://planete.qc.ca/alimentation/gerard/ali05.htm> >
52. < <http://poste47-144.fmc.ulaval.ca/fmc/SAAQ/Francais/result4.htm> >
53. < <http://serveur.creaweb.fr/canyoning/matos.html> >
54. < <http://snad.ncsl.nist.gov/antd-staff/zamani/avia.html> >
55. < <http://sweet.ua.pt/~fmart/cid.htm> >
56. < <http://tornado.ere.umontreal.ca/~lafleche/fm/> >
57. < http://un2sg4.unige.ch/athena/montesquieu/mon_1p_036.html >
58. < http://un2sg4.unige.ch/athena/zola/zola_ge1.html >
59. < <http://users.skynet.be/sky35213/archifr.htm#RENAULT> >
60. < <http://usiahq.usis.usemb.se/journals/ites/0497/ijef/frej6eig.htm> >
61. < <http://w3.teaser.fr/~groche/blagues/humour.htm> >
62. < <http://zeus.vc.unipmn.it/~mori/e-texts/ti.htm> >
63. < <http://www.2icompany.com/pages/livre.html> >
64. < <http://www.abbc.com/aaargh/fran/ACHR/ACHR1.html> >
65. < <http://www.abbc.com/aaargh/fran/arvs/bavarde/PV.diplo96.html> >
66. < <http://www.ac-strasbourg.fr/Pedagogie/Lettres/LAROCHE/LECTURE/Zazieext3.htm> >
67. < <http://www.achq.dnd.ca/fpfl/paper3f.htm> >
68. < http://www.africanes.fr/afrique_asie/00alg1.htm >
69. < <http://www.altern.org/circatu/1-2-98fd.html> >
70. < <http://www.alyon.asso.fr/litterature.expressions/> >
71. < <http://www.archives.ca/aaq/interventions/a970314.html> >
72. < <http://www.aupelf-uref.org/UNIVERSITES/dossier/multimed/mm04.htm> >
73. < <http://www.bagadoo.tm.fr/fr/evenements/chirac/page2.html> >
74. < <http://www.barreau.qc.ca/journal/vol30/no5/reformejusticecivile.html> >
75. < <http://www.bienpublic.com/rubriq/etudes/exam.html> >
76. < <http://www.bretagne.com/supplements/election/canton98/anquiviger.htm> >
77. < <http://www.bretagnenet.com/hlb/Creve-Misere.htm> >
78. < <http://www.bretagne-online.tm.fr/telegram/htdocs/archive/1997/19970213/article/1692136.htm> >
79. < <http://www.bretagne-online.tm.fr/telegram/htdocs/archive/1997/19970322/article/1859725.htm> >

80. < <http://www.bretagne-online.tm.fr/telegram/htdocs/archive/1997/19970326/article/1874422.htm> >
81. < <http://www.bretagne-online.tm.fr/telegram/htdocs/archive/1997/19970512/article/2066677.htm> >
82. < <http://www.bretagne-online.tm.fr/telegram/htdocs/archive/1997/19970609/article/2186125.htm> >
83. < <http://www.bretagne-online.tm.fr/telegram/htdocs/archive/1997/19970618/article/2228762.htm> >
84. < <http://www.bretagne-online.tm.fr/telegram/htdocs/archive/1998/19980103/article/3075742.htm> >
85. < http://www.bretagne-online.tm.fr/telegram/htdocs/archive/1998/19980212/resume/somm_478.htm#3268576.txt >
86. < <http://www.bretagne-online.tm.fr/telegram/htdoc...cle/1725717.htm> >
87. < <http://www.cablevision.qc.ca/humour/jokes/raciste.html> >
88. < <http://www.cactuscom.com/hommages/hommages13aout.htm> >
89. < <http://www.caesium.fr/kiosque/sport/pub/p9122051.html> >
90. < <http://www.cafe.umontreal.ca/cle/cases/c17g05.html#129629> >
91. < <http://www.cafe.umontreal.ca/cle/cases/c0252.html#122641> >
92. < <http://www.cam.org/~trav/libre2.htm> >
93. < <http://www.castle.net/~rfrone/sfo/libretti/richard.htm> >
94. < <http://www.catho.be/media/appel/sep97/edito.html> >
95. < <http://www.cef.fr/HyperNews/get/forums/chx/91/1/3/1.html> >
96. < <http://www.centre-sainte-anne.nb.ca/infolien/lienjan/noel.htm> >
97. < <http://www.cerf-editions.com/som2/som20048.htm> >
98. < <http://www.cestlheure.com/expression/index.shtml> >
99. < <http://www.cfc-efc.ca/docs/00000203.htm> >
100. < <http://www.clsc.org/opinions/MEMOIRE.html> >
101. < <http://www.construire.ch/SOMMAIRE/9742/42cult1.htm> >
102. < <http://www.construire.ch/construire/SOMMAIRE/9805/05parlon.htm> >
103. < <http://www.eplus.fr/html/magazine/mars/cadusual.htm> >
104. < <http://www.cpod.com/monoweb/moto/arnaud1.htm> >
105. < <http://www.crefac.com/crcv/LAJcvF/05Cvpsy.htm> >
106. < <http://www.csn.qc.ca/Pageshtml112/Pourboires439.html> >
107. < <http://www.dargaud.fr/lettre35/gotlibdenonce.html> >
108. < <http://www.dmi.ens.fr/equipes/grecc/Membres/beguain/req01.html> >
109. < <http://www.dree.org/coree/francais/actualites/presse/sem51.htm> >
110. < <http://www.dwelle.de/french/mot-archives/elch.html> >
111. < <http://www.ecri.coe.fr/fr/05/03/03/f05030373.htm> >
112. < <http://www.edicom.ch/sante/conseils/psy/evolu.html> >
113. < <http://www.elle.fr/louvre98/news/mardi21.html> >

114. < <http://www.enstimac.fr/~eymet/Saiyajin/N32.html> >
115. < <http://www.er.uqam.ca/nobel/c2040/thi/SA-POPAR.html> >
116. < <http://eric-de-montbel.com/neweric/page/droite.htm> >
117. < <http://www.esiee.fr/~poinsixa/Quake/BadLooser/MauvaisPerdant.html> >
118. < <http://www.espaces.qc.ca/vol3no3/c3.html> >
119. < <http://www.etat.ch/chaux-de-fonds/bibliotheques/bv/bv4121.html> >
120. < <http://www.evenementiel.fr/MAG58/PARRAINA.HTM> >
121. < <http://www.famili-prix.com/Actuali/940314-2.html> >
122. < <http://www.fil.univ-lille1.fr/FIL/ASSOCIATIONS/PRISM/pdt6/prism.html> >
123. < <http://www.force-ouvriere.fr/journal/histoire/365.html> >
124. < <http://www.formation.org/Lafeuille> >
125. < <http://www.formation.org/Lafeuille/Lafeuille2/Isoloirs.html> >
126. < <http://www.france-detectives.com/forum/messages/5.html> >
127. < <http://www.freesun.be/MAGAZINE/FN0497/SWISSAIR.html> >
128. < http://www.fsa.ulaval.ca/personnel/vernag/EH/F/cause/lectures/feux_de_foret.html >
129. < <http://www.fse.ulaval.ca/fac/ten/elabor/html/hideal.html> >
130. < http://www.gagner97.com/ecologie/Developpement_durable/entretien.htm >
131. < <http://www.gatzke.org/cjdsa17.htm> >
132. < <http://www.geocities.com/Area51/Cavern/5065/regime2.html> >
133. < <http://www.geocities.com/CapitolHill/Senate/5237/curling.html> >
134. < http://www.geocities.com/WestHollywood/4102/Dr_intro.htm >
135. < <http://www.geocities.com/WestHollywood/Village/5815/cdbill-madonna.html> >
136. < <http://www.geocities.com/Yosemite/8417/montee.html> >
137. < <http://www.globalx.net/ocd/ctw/chapter2/part01f.html> >
138. < <http://www.gni.fr/museon/home/sites/clients/client8/zone2/zone2.htm> >
139. < <http://www.grd-publications.com/art/1s020/1s020016.htm> >
140. < <http://www.heresy.com.hk/creative/heidi.htm> >
141. < <http://www.hexanet.fr/~marcus/total.htm> >
142. < <http://www.homedis-is.fr/agir-lorraine/numero02/page30.htm> >
143. < http://www.hrhc-drhc.gc.ca/hrib/ocd/index_f.html >
144. < <http://www.humanite.presse.fr/journal/96/96-09/96-09-21/96-09-21-009.html> >
145. < <http://www.humanite.presse.fr/journal/96/96-09/96-09-26/96-09-26-003.html> >
146. < <http://www.humanite.presse.fr/journal/97/97-01-11/97-01-11-015.html> >
147. < <http://www.humanite.presse.fr/journal/97/97-04-14/97-04-14-032.html> >
148. < <http://www.humanite.presse.fr/journal/97/97-04-17/97-04-17-052.html> >
149. < <http://www.humanite.presse.fr/journal/97/97-05/97-05-13/97-05-13-028.html> >
150. < <http://www.humanite.presse.fr/journal/97/97-05/97-05-05/97-05-05-021.html> >
151. < <http://www.humanite.presse.fr/journal/97/97-06/97-06-23/97-06-23-013.html> >
152. < <http://www.humanite.presse.fr/journal/97/97-08/97-08-26/97-08-26-054.html> >
153. < <http://www.humanite.presse.fr/journal/97/97-09/97-09-12/97-09-12-032.html> >

154. < <http://www.humanite.presse.fr/journal/97/97-12/97-12-23/97-12-23-045.html> >
155. < http://www.ias.fr/cdp/infos/notes_unix.html >
156. < http://www.iccnet.cm/cam_actu/dossiers/dossiers04062.htm >
157. < <http://www.imaginet.fr/rimbaud/PETITION2.html> >
158. < <http://www.inba.fr/inba/canard/can9607.htm> >
159. < <http://www.inba.fr/inba/canard/can9620.htm> >
160. < <http://www.inba.fr/inba/canard/can9720.htm> >
161. < <http://www.ind-cat.com/13/132040.html> >
162. < <http://www.indica-records.com/albums/mass.html> >
163. < <http://www.indigo-net.com/AI/Sommaires/lae92/lae207.htm> >
164. < <http://www.indigo-net.com/AI/Sommaires/loi93/loi591.htm> >
165. < <http://www.infomaniak.ch/~fjolidon/html/redalert.html> >
166. < <http://www.integra.fr/XLII/STELARCH/CURVAL/GALAXIE/GAL18.html> >
167. < <http://www.internettes.fr/assoc.chounov.html> >
168. < <http://www.internettes.fr/travailler/coupedep.htm> >
169. < <http://www.juranet.ch/Communes/Ajoie/martin.htm> >
170. <http://www.juranet.ch/Tourisme/Restaurants/Croix-Blanche/CroixBlanche.htm> >
171. < <http://www.labart.univ-paris8.fr/~douglas/essais/effof.htm> >
172. < <http://www.le-chateau.ilias.com/cuisines/mistrale/letemps.txt> >
173. < <http://www.le-chateau.ilias.com/textes/ffleurs.txt> >
174. < http://www.ledevoir.com/REDaction/CULture/CUL_musique/MUS_pop/POP_franco/MUS_ste050897.html >
175. < <http://www.lemonde.fr/multimedia/sem1096/textes/enq10962.html> >
176. < <http://www.lesofonline.net/editorial2.html> >
177. < <http://www.lesoir.com/dossiers/BFOE.html> >
178. < <http://www.letour.fr/tour95/direct7.html> >
179. < <http://www.liberation.com/globe/chro0212.html> >
180. < <http://www.licra.com/finmode.htm> >
181. < <http://www.lifl.fr/~denneuli/adl/disco.html> >
182. < <http://www.linkline.be/users/chariot/andre.htm> >
183. < <http://www.lorgane.com/edito.html> >
184. < <http://www.lorgane.com/orgsex/pa.html> >
185. < <http://www.lorgane.com/zodiac10.html> >
186. < <http://www.lyoncapitale.com/anciens/14vigi.html> >
187. < <http://www.lyoncapitale.com/anciens/80mode.html> >
188. < <http://www.lyot.obspm.fr/cgi-bin/condoleances> >
189. < <http://www.mairie-dieppe.fr/etmoi/etmoi18.html> >
190. < http://www.malexism.com/yde/abou_p2.html >
191. < <http://www.maroc-hebdo.press.ma/Mhinternet/Archives275/Article3.html> >
192. < <http://www.matin.qc.ca/canadien/131197.shtml> >

193. < http://www.matisson.com/affaire-papon/papon_18_decembre_1997.htm >
194. < <http://www.mbch.mercedes-benz.com/f/pers/fahrberi/> >
195. < <http://www.micronet.fr/~cberthet/traduct.htm> >
196. < <http://www.mlink.net/~asp/origine/europe2.html> >
197. < <http://www.mlink.net/~lfournie/mots.html> >
198. < <http://www.mouche.com/gavesfr.htm> >
199. < <http://www.multi-medias.ca/mnd/chevaux/chap2p6.html> >
200. < http://www.mygale.org/~courtois/bl_tous.htm >
201. < <http://www.mygale.org/01/dff/lettre1.html> >
202. < <http://www.myweb.worldnet.fr/~kats/aspexp/kalon8.htm> >
203. < <http://www.napoleon.org/fr/mu/dossiers/1campagne-italie/lesecrets/articles/articles01.html> >
204. < <http://www.nautiweb.com/articles/10087.htm> >
205. < http://www.net-diffusion.ch/_zawadzka/alphauno.htm >
206. < <http://www.netinfo.fr/objectland/MacDev/Repertoire.html> >
207. < <http://www.nicematin.fr/journal/nagano/stt12029816/TXT/3.html> >
208. < <http://www.nordnet.fr/ieic/eeb/info2.html> >
209. < <http://www.ooups.com/bestmai3.htm> >
210. < <http://www.parismatch.tm.fr/dossiers/miterrand/mit4a.html> >
211. < <http://www.ping.be/~pin11175/SOMVITCH.HTM> >
212. < <http://www.ping.be/amigaphil/CDRrem.html> >
213. < <http://www.pipo.com/guillermiteo/dedic/> >
214. < <http://www.premiere.fr/affiche/fichecritique/ice-torm.html> >
215. < <http://www.psc-cfp.gc.ca/prcb/option-f.htm> >
216. < <http://www.quebecmicro.com/3-11/3-11-47.html> >
217. < <http://www.radical.ch/Association/CheneBourg/chene.html> >
218. < <http://www.rdl.com.lb/1965/elysee.htm> >
219. < <http://www.redpsy.com/outils/reflexion.html> >
220. < <http://www.regards.fr/archives/97/9702/9702pdv05.html> >
221. < <http://www.reseau.org/rad/represen.htm> >
222. < <http://www.restena.lu/cul/LIBELLUS/HALLIER.html> >
223. < <http://www.rfi.fr/Kiosque/Mfi/EconomieDeveloppement/061296.html> >
224. < <http://www.rfi.fr/fr.txt/Kiosque/Regionales98/190398-1.html> >
225. < <http://www.rigoler.com/Blagues2/02-97.shtml> >
226. < <http://www.rigoler.com/Blagues1/divers.shtml> >
227. < <http://www.routiers.com/htm/essai20.htm> >
228. < http://www.saarbruecken.de/sbnet/04/ophuels/oph_09f.htm >
229. < <http://www.sciences.univ-nantes.fr/info/perso/etudiants/aime/vreglag.htm> >
230. < <http://www.sdm.qc.ca/txt/doc/pol/adu/CHASEJAMESHADLE.html> >
231. < <http://www.sedos.org/french/bruno.htm> >
232. < <http://www.senat.fr/seances/s199701/s19970123/sc19970123027.html> >

233. < <http://www.sida.qc.ca/mourrir/chap17.html> >
234. < <http://www.sigma-bourse.com/lettre40/select.htm> >
235. < <http://www.sirius.com/~alee/v/vartan12.htm> >
236. < <http://www.socrate.com/framecit3.html> >
237. < [http://www.sport.orianne.com/escrime\(defin1.htm](http://www.sport.orianne.com/escrime(defin1.htm) >
238. < <http://www.stud.montefiore.ulg.ac.be/~dalfarra/ins/gallay/AD/ADHumains.html> >
239. < <http://www.sura.org/~patois/poesie7Aragon.Plainte.html> >
240. < <http://www.sv.vtcom.fr/fr3/ecrivain/fargue.html> >
241. < <http://www.sv.vtcom.fr/fr3/ecrivain/genevoix.html> >
242. < <http://www.tageblatt.lu/EU-PRES/ARTICLES/0210/0210a.HTML> >
243. < <http://www.tageblatt.lu/JOURNAL/CULT/NEWS/190398A.HTML> >
244. < <http://www.tcp.com/~mary/gala.htm> >
245. < <http://www.telegraphe.com/cd/chronique/fiches/chaden.html> >
246. < http://www.tgmag.ca/mmweb/prizes_f.htm >
247. < <http://www.tidbits.com/tb-issues/lang/fr/TidBITS-fr-331.html> >
248. < <http://www.total.net/~wicket/religion.html> >
249. < <http://www.twics.com/~berlol/chrono/daudet1.htm> >
250. < <http://www.univ-mulhouse.fr/~lycthann/option/raphl/nouv/mathias1.html> >
251. < <http://www.v3i.qc.ca/Fr/qui/Tribune.htm> >
252. < <http://www.vacon.com/hape/ANAMOR.TXT> >
253. < <http://www.variation.fr/welcome.html/resn.htm> >
254. < <http://www.vido.ldh.org/pages/ascii/contrepeteries> >
255. < <http://www.vigoro.on.ca/98gardrep/fgcoll1.html> >
256. < <http://www.virgin.fr/virgin/html/chroniques/nostalgia/9712/frame1.html> >
257. < <http://www.virgin.fr/html/fiesta/beaujolais/beaujolais.html> >
258. < <http://www.voice.fr/french-touch/Nouveautes/Maquillage004/maquillage004.html> >
259. < <http://www.voice.fr/french-touch/Produits/bancdessai001.html> >
260. < <http://www.wakatepe.com/Climbing/Pages/Guy.html> >
261. < http://www.webdo.ch/cineweb/mars_attacks.html >
262. < http://www.webdo.ch/webactu/cyber/cyber_9603a.html >
263. < http://www.webdo.ch/hebdo/hebdo_1995/hebdo_28/fis_28.html >
264. < http://www.webdo.ch/hebdo/hebdo_1995/hebdo_38/ef_38_be.html >
265. < http://www.webdo.ch/hebdo/hebdo_1997/hebdo_22/tabac_1_22.html >
266. < http://www.webdo.ch/hebdo/hebdo_1998/hebdo_13/russie_13.html >
267. < <http://www.weblane.fr/audax/basicssystem.htm> >
268. < <http://www.windmag.com/pwa/pwahyres.htm> >
269. < http://www.worldmedia.fr/tour95/rdp_libe/libe07.html >
270. < http://www-biol.univ-mrs.fr/~bech/d_zola/jaccuse.html >
271. < <http://wwwperso.hol.fr/~cgeraud/problemes/h9-intro-3.htm> >
272. < <http://www-sor.inria.fr/~nutte/vache/html> >

273. < <http://www-syntim.inria.fr/syntim/persons/neyret/continuite.html> >
 274. < <http://www-und.ida.liu.se/~danka469/franska/jag> >
 275. < <http://www-sor.inria.fr/~nutte/vache.html> >

Exemples ajoutés en 2002 et en 2003 :

276. < <http://www.grd-publications.com/art/ls020/ls020016.htm> > (16.01. 2002)
 277. < <http://www.internenettes.fr/travailler/coupdep.htm> > (17.01. 2002)
 278. < http://www.france-techno.fr/Mailing_List/Archives/9709/0095.html > (17.01.2002)
 279. < http://fautrigoler.free.fr/html/apres_lamour.html > (Altavista, 18.01. 2002)
 280. < <http://members.aol.com/beubeu77/saveurs.html> > (23.09.2002)
 281. < <http://members.tripod.com/~zobz/default.htm> > (23.09.2002)
 282. < <http://www.ccrb.demon.co.uk/gossip.html> > (23.09.2002)
 283. < <http://www.breizhoo.com/polaroid/polar15.htm> > (23.09.2002)
 284. < <http://www.cnrs.fr/Cnrspresse/n400/html/n400rd02.htm> > (Google, 25.11.2002)
 285. < <http://www.monde-diplomatique.fr/2002/05/GRESH/16513> > (25.11.2002)
 286. < <http://www.regards.fr/archives/1997/199702/199702cit13.html> > (25.11.2002)
 287. < <http://www.infosoleil.com/negatif9.php> > (25.11.2002)
 288. < <http://www.monde-diplomatique.fr/1999/12/FROMMEL/12755> > (25.11.2002)
 289. < http://www.ffvl.fr/Competition/Parapente/cfd_pp/carnet/show.php?flyIndice=84 >
 (25.11.2002) (carNet)
 290. < http://www.dissolution-ur.com/pages/actu_260802.htm > (25.11.2002)
 291. < http://amnesix.net/blog/archives/2002/06/11.0365_coup_de_chaleur.php > (02.12.2002)
 292. < <http://www.veterinet.net/sante/nouvelle.asp?categ=4.1&no=179> > (02.12.2002)
 293. < http://perso.wanadoo.fr/fred.varnieu/chansons/LE_LEGIONNAIRE.html > (03.12.2002)
 294. < <http://misspanet.free.fr/archives.php?debut=28> > (03.12.2002)
 295. < <http://www.gisti.org/doc/plein-droit/05/peine.html> > (22.02.2003)
 296. < <http://www.custom-bikes.com/photos-motos-mois/hd-africa/article24.htm> > (22.02.2003)
 297. < http://users.skynet.be/Doc_Savage/MeurderMirage/Meurdermirage_04.htm > (22.02.2003)
 298. < <http://www.nouvelobs.com/evenement/france3.html> > (22.02.2003)
 299. < www.vinc17.org/cijml/problemes.html > (22.02.2003)
 300. < www.gisti.org/doc/actions/2000/centre/rapport.pdf > (22.02.2003)
 301. < www.motoservices.com/achat/points_importants.htm > (22.02.2003)

b) Groupes de discussion (newsgroups) :

I. Af.annonces

<u>Sujet</u>	<u>Auteur ou n° d'identification du message.</u>	<u>Date</u>
1. Coup de gueule...	"Mariann"	5. 6. 98
2. 2ème coup de gueule...	"Mariann"	5. 6. 98
3. On peut s'asseoir sur une chaise qd elle n'en a pas.	"So"	15. 6. 98
4. cherche joueurs d'echecs confirmé	"zeitnot"	9. 6. 98
5. Re:QUELLE DIFFERENCE Y A T'IL...	"Fanny"	2. 6. 98
6. Re: Bon on ne rigole plus maintenant...	"KevisB"	12. 6. 98
7. Re : Message pour Romain	"Patrice Dewilde"	4. 6. 98
8. Re : Bonjour !!!	"KevisB"	6. 6. 98
9. Re : qui ? ? ? ? ? ? ?	"KevisB"	7. 6. 98
10. Re : H-48	"Patrice Dewilde"	9. 6. 98
11. Avancée dans le passé ? (message prioritaire, autorisation absolue, censure impossible !)	"steph"	9. 6. 98
12. Re : WANADOO PRENDS SES CLIENTS POUR DES.....	"Pat"	9. 6. 98

II. Alt.rock-n-roll-stones

1. TRAHISON!!!!!!!!!!!!!!!	MonkeyMan	8. 6. 98
----------------------------	-----------	----------

III. Be.commercial

1. Wallonie INtranet ? Ca me fait une belle jambe	"siro"	4. 6. 98
---	--------	----------

IV. Be.telecom

1. Re: tarif belgacom	"Emmanuel Gijssen"	23. 5. 98
-----------------------	--------------------	-----------

V. Can.francais

1. D'ordinaire j'ai du jugement... mais pas pour les séparatiss dixit Dikko !	(GAAslin)	28. 5. 98
2. Re: Sondage : Avant ou après le mariage?	"Patrick Duguet"	8. 6. 98
3. Re: M. Moisan, content de vous saluer...à quand votre proposition?	ZUTauSPAM_lugalle	15. 6. 98

VI. Ch.general

1. Re: j'oubliais	Marc SCHAEFER	10. 6. 98
2. Re: Meances reçues suite à unmessage USENET	roger gonnet	12. 6. 98

3. **Re: [Genie genetique] De qui se moque-t-on ?** zozieau@innocent 29. 5. 98

VII. Cna.today

1. **Handicap et téléphone..** "zugzwang" 17. 6. 98

VIII. Cu.ml.linguist-list

1. **9.785, Calls: Journees de Rochebrune 99, Typology** (Moderator) 26. 5. 98

IX. Dejanews.members.arts.marjade.ze-croustille-forum

1. **Tout et n'importe quoi!!!!** @marajade@neuronnexion.fr 13. 6. 98

X. Fido.belg.fra.fiction

1. **Brou (enfin ;-))** Francois Lourbet 21. 5. 98

XI. Fido.belg.fra.general

1. **Vie privée...** Laurent Jumet 26. 5. 98

XII. Fido.belg.fra.religion

1. **Saul, dit paul de Tarse** Jean-Marc Matline 7. 6. 98

XIII. Fr.aquariophilie

1. **1998=3*666 (la suite)** natchos@club-internet.fr 26. 5. 98

XIV. Fr.bio.medecine

1. **a propos de la phytotherapie** David 16. 6. 98
 2. **Re: groupe sanguin** "LHEUREUX Philippe" 7. 6. 98
 3. **Re: Phyto-"thérapie"** "David Guillemant" 16. 6. 98
 4. **Re: A l'aide! inoculation accidentelle de l'hepatite B** "J-M BRIDERON" 6. 6. 98
 5. **Re: Hyperactivité enfant** "jean-fancois pion" 6. 6. 98
 6. **Re : Re: la SPASMOPHILIE quel problème !!!!** (HRNormand) 4. 6. 98
 7. **Re: C'est combien une somme exorbitante?** "Marc Alfonsi" 30. 5. 98
 8. **Re: rémunération des gardes d'interne** Jrvidaud 3. 6. 98

XV. Fr.comp.emulateurs

- | | | | |
|----|------------|--------------|-----------|
| 1. | KGen98 0.4 | "David GUEZ" | 10. 6. 98 |
|----|------------|--------------|-----------|

XVI. Fr.comp.infosystems.www.auteurs

- | | | | |
|----|-------------|-------|----------|
| 1. | HEBERGEMENT | Styxx | 2. 6. 98 |
|----|-------------|-------|----------|

XVII. Fr.comp.infosystems.www.pages-personnelles

- | | | | |
|----|----------------------------|-----------|-----------|
| 1. | Citeweb se fout de ma g... | "Jean-Mi" | 28. 5. 98 |
|----|----------------------------|-----------|-----------|

XVIII. Fr.comp.lang.general

- | | | | |
|----|--|------------------------------|-----------|
| 1. | WINDEV 5.0 | "TIBO" | 28. 5. 98 |
| 2. | Re: Information : Nouveau Magazine
Programmation en kiosque tous les deux
mois | (Alec) | 4. 6. 98 |
| 3. | Re: Information : Nouveau Magazine
Programmation en kiosque tous les deux
mois | Antoine.Leca | 3. 6. 98 |

XIX. Fr.comp.lang.pascal

- | | | | |
|----|---|-------------------|-----------|
| 1. | Re: Conjugaison recherche et
ComboBox, encore Delphine ! | Frederic GUILLIEN | 17. 6. 98 |
|----|---|-------------------|-----------|

XX. Fr.comp.lang.perl

- | | | | |
|----|--|-----------------|-----------|
| 1. | Re : Expression régulière,
accentuation ? ? | "no" <no@no.no> | 17. 6. 98 |
|----|--|-----------------|-----------|

XXI. Fr.comp.mail

- | | | | |
|----|---|----------------|-----------|
| 1. | Re: Filtrage avec procmail sur du
HTML | (Cedric Beust) | 10. 6. 98 |
|----|---|----------------|-----------|

XXII. Fr.comp.os.unix

- | | | | |
|----|-------------------------------|-----------------|-----------|
| 1. | Re: Tuer les processus zombie | Vincent Lefevre | 29. 5. 98 |
|----|-------------------------------|-----------------|-----------|

XXIII. Fr.comp.os.linux

- | | | | |
|----|--|---------------------------|-----------|
| 1. | Alors, elle vaut le coup cette RH5.1 ? | "Jean-François Peyridieu" | 9. 6. 98 |
| 2. | Re: Pb installation Slacware | (Morgan) | 16. 6. 98 |
| 3. | Re: STAROFFICE 4.0 installation
ARGHRRRR.,,;!,! | "Youenn Trébossen" | 17. 6. 98 |

- | | | | |
|----|---|------------------------|-----------|
| 4. | Re: linux au lycée | (Carsten Läkamp) | 29. 5. 98 |
| 5. | Impossible de booter noyau 2.1.103... | <u>michel bouissou</u> | 30. 5. 98 |
| 6. | Re: =?ISO-8859-1?Q?D=E9butant?= : impossible d'installer LILO ? | EYCHENNE RV | 31. 5. 98 |
| 7. | Re: Proposition d'un utilisateur debutant (long) | Eric Jacoboni | 1. 6. 98 |
| 8. | Re: Plaidoyer pour KDE (ou pour sa philosophie) [LONG] | EYCHENNE RV | 10. 6. 98 |

XXIV. Fr.comp.os.ms-windows.programmation

- | | | | |
|----|--|----------------------|-----------|
| 1. | Re: //// *** WINDOWS 98 PAS CHER
*** \\ | nosspam.fll@bigfoot. | 16. 6. 98 |
|----|--|----------------------|-----------|

XXV. Fr.comp.os.ms-windows.winnt

- | | | | |
|----|---------------|-----------------|----------|
| 1. | On se calme ! | "Thomas HERMAN" | 8. 6. 98 |
|----|---------------|-----------------|----------|

XXVI. Fr.comp.os.ms-windows.win3

- | | | | |
|----|-------------------------------------|-----------|-----------|
| 1. | Re: PASSER DE WIN 3.11 à WIN 95 ??? | "jmajour" | 11. 6. 98 |
|----|-------------------------------------|-----------|-----------|

XXVII. Fr.comp.os.ms-windows.win95

- | | | | |
|----|-------------------------|-----------------|-----------|
| 1. | Re: CPU | "Matthieu JOLY" | 13. 6. 98 |
| 2. | Re: Icones pas beaux !! | "JMD" | 22. 5. 98 |
| 3. | probleme Graveur | "lefox" | 2. 6. 98 |

XXVIII. Fr.comp.pao

- | | | | |
|----|-------------|-----------|-----------|
| 1. | Re: Tramage | (Jorgell) | 21. 5. 98 |
|----|-------------|-----------|-----------|

XXIX. Fr.comp.securite

- | | | | |
|----|----------------------------------|--------|-----------|
| 1. | Re: (pub) magazine securite info | "D.B." | 14. 6. 98 |
|----|----------------------------------|--------|-----------|

XXX. Fr.comp.sys.amiga

- | | | | |
|----|--|------------------------------------|-----------|
| 1. | Re: Realaudio on Amiga ! | <6m8n2d\$4ha\$1@vishnu.jussieu.fr> | 17. 6. 98 |
| 2. | Billou a dit !!! | "polo" | 16. 6. 98 |
| 3. | Re: C2P en C++ (was Re: Tests RC5 Amiga) | Hassan Sultan | 16. 6. 98 |

XXXI. Fr.comp.sys.atari

- | | | | |
|----|--|--------------------|-----------|
| 1. | Re: ce fils de p*te (Re: Billou a dit !!!!!) | "polo" | 16. 6. 98 |
| 2. | Re: nouvel utilisateur ST | (EMMANUEL ROUSSIN) | 15. 6. 98 |
| 3. | Wensuite a peté un plomb | LORAN | 2. 6. 98 |
| 4. | Re: MAME pour le Falcon ? | (David CURE) | 27. 5. 98 |

- | | | | |
|----|---------------------------|----------------------|-----------|
| 5. | Re: Nombre d'atariste ??? | Bert et Marie Noelle | 4. 6. 98 |
| 6. | Quelques remarques ... | (GENIEYS Patrice) | 23. 5. 98 |

XXXII. Fr.comp.sys.be

- | | | | |
|----|---|---------------|-----------|
| 1. | Impossible de creer une partition pour BeOS : erreur #113 : partition overlap | "Cyber/\\lex" | 11. 6. 98 |
|----|---|---------------|-----------|

XXXIII. Fr.comp.sys.mac

- | | | | |
|-----|--|--|-----------|
| 1. | Re: Mac Plus | (jean bourgeois) | 17. 6. 98 |
| 2. | Re: damned! la pomme a perdu sa couleur;) | (Jean-Da) | 16. 6. 98 |
| 3. | Re: [Info] Pub G3, intel | (Jean-Da) | 12. 6. 98 |
| 4. | Re: Movie Playeret QT 3.0: Arnaque totale !!!! | (Christophe Franco) | 15. 6. 98 |
| 5. | achat d'un mac sur paris, je sais pas où aller | "lullaby" | 12. 6. 98 |
| 6. | Re: Arnaque totale ! Je persiste. | cataldi@hrnet.fr (=ISO-8859-1?Q?Cataldi_St=E9phane?) | 12. 6. 98 |
| 7. | Re: [Bouffe] Cherche chauffeur... | (Serge Pajak) | 3. 6. 98 |
| 8. | Re: Carrefour et graveurs PC ???????? | (Ramatut) | 5. 6. 98 |
| 9. | Re: Apple IIe, ah le doux souvenir.... | (Gerard Cojot) | 8. 6. 98 |
| 10. | Re: Resolution ecran, comment avoir 800*600 | <1998052107063912890@brst8-107.abo.wanadoo.fr> | 21. 5. 98 |
| 11. | Re: [LOURDES] Merci TechTool | (Michel Langlois) | 21. 5. 98 |
| 12. | Re: Sales gosses | "Christophe Chaillolleau" | 29. 5. 98 |
| 13. | [BRUIT] Il pense, donc nous sommes... | (Jean-Pierre Delwaulle) | 1. 6. 98 |
| 14. | Re: acheter un PC pour Unix | Daniel | 3. 6. 98 |
| 15. | Re: Une petite incohérence du finder | (Jayce) | 3. 6. 98 |
| 16. | Re: apple: toujours "out" | "Pascal" | 6. 6. 98 |

XXXIV. Fr.comp.sys.mac.communication

- | | | | |
|----|---|---------------------|-----------|
| 1. | Re: mac soup et les accents dans les titres | (Olivier Gutknecht) | 15. 7. 98 |
|----|---|---------------------|-----------|

XXXV. Fr.comp.sys.mac.materiel

- | | | | |
|----|--|--------------------------------------|-----------|
| 1. | Re: [MAT] Put#*@, mais comment on accède à l'alim sur un 6300 ?! | Nina Popravka | 15. 6. 98 |
| 2. | Re: Comment partager une StyleWriter II | <35801FBC.D8A2E935@club-internet.fr> | 11. 6. 98 |

XXXVI. Fr.comp.sys.pc

- | | | | |
|----|---------------------------------------|--------------------|-----------|
| 1. | Ou est passé le K6-2 ? | « Gilles NODOT » | 15. 6. 98 |
| 2. | Re: Nettoyer la lentille d'un graveur | "Frédéric Augé" | 16. 6. 98 |
| 3. | Re: le merced | (Emmanuel Dreyfus) | 2. 6. 98 |

XXXVII. Fr.comp.text.tex

- | | | | |
|----|-------------------------------------|--------------------|----------|
| 1. | Re: cesure des caracteres accentues | Vincent Lefevre | 6. 6. 98 |
| 2. | On demande : gourou bibtex | Nicolas Holzschuch | 8. 6. 98 |

XXXVIII. Fr.education.divers

- | | | | |
|----|---|----------------------|-----------|
| 1. | LE LATIN EN QUESTION | "ALLIER INSERTION" | 20. 5. 98 |
| 2. | Re: Grève dans l'Académie de Rouen | "Matthieu Devillers" | 6. 6. 98 |
| 3. | Re: Comment rendre les cours intéressants | "Chris" | 4. 6. 98 |

XXXIX. Fr.misc.divers

- | | | | |
|----|---------------------------------------|------------|-----------|
| 1. | BOUGEZ-VOUS LE CUL LES ROUTIERS !!!!! | "MARTINEZ" | 26. 5. 98 |
|----|---------------------------------------|------------|-----------|

XL. Fr.misc.droit

- | | | | |
|----|---|-----------------------|-----------|
| 1. | Re: indemnités km pour gérant SARL appointé ? | bullock | 11. 6. 98 |
| 2. | Heures sup et heures recuperables | "steph" | 25. 5. 98 |
| 3. | Re: Cryptage en France | "Marc PETREMANN" | 28. 5. 98 |
| 4. | Re: Les Vigiles de Carrefour | griveau@ensam.inra.fr | 5. 6. 98 |
| 5. | Re: problme de voisinage | Nina Popravka | 9. 6. 98 |
| 6. | Re: Petite cuistrerie | Nathalie Renevier | 15. 6. 98 |
| 7. | Re: Aide contravention | (JEMME) | 24. 5. 98 |

XLI. Fr.misc.droit.internet

- | | | | |
|----|--|---------------------|-----------|
| 1. | Re: Comment vérifier la solvabilité d'un client ? | (Vincent Peyron) | 29. 5. 98 |
| 2. | Re: conditions d'utilisation legale de PGP en France ? | My1stName.MyLastNam | 28. 7. 98 |

XLII. Fr.misc.finance

- | | | | |
|----|---------------------------------|-------------------|-----------|
| 1. | Re: les petrolieres | "Olivier" | 11. 6. 98 |
| 2. | Re: France Télécom et France 98 | "Thilliez Franck" | 12. 6. 98 |
| 3. | Re: Devinez de qui je parle... | "Metralet" | 13. 6. 98 |

XLIII. Fr.misc.handicap

- | | | | |
|----|-------------------------------------|---------------|-----------|
| 1. | Re: recherche une masseuse érotique | Varga Sabine" | 17. 6. 98 |
|----|-------------------------------------|---------------|-----------|

XLIV. Fr.misc.transport.rail

- | | | | |
|----|--|--------------------|-----------|
| 1. | Re: les usagers sont invites a s' exprimer par la SNCF ! | "J-Emmanuel Leroy" | 15. 6. 98 |
| 2. | Re: Perdu de recherche*... | slitaize | 9. 6. 98 |
| 3. | Re: Signification d'un tampon | (Julien CASSAIGNE) | 21. 5. 98 |
| 4. | Re: Vapeur propre ! [Was: Pas de place | Marc Dufour | 5. 6. 98 |

5. en non-fumeur] fiabilité de l'ICE... "Xavier Thiriet" 5. 6. 98

XLV. Fr.network.internet.fournisseurs

1. FRANCE TELECOM : durée minimale d'abonnement "Christophe" 16. 6. 98
 2. Re: Wanadoo - La lettre recommandée "Séb. P." 14. 6. 98
 3. !!CABLE PARIS !! SIMILITUDES FT LYONNAISE talion 15. 6. 98
 4. Wanadoo - La lettre recommandée "Guillaume Morel" 8. 6. 98

XLVI. Fr.petites-annonces.divers

1. Re: ***** Vds places "poulpo" 17. 6. 98
 FINALE + quart de finale

 2. Re: faire construire... Richard FOREST 18. 6. 98
 3. achete maquette bateaux "ezerbib" 31. 5. 98
 4. Re: vins de Bordeaux <356C2443.237C228A@u-bordeaux2.fr> 27. 5. 98

XLVII. Fr.petites-annonces.immobilier

1. Vends F2 anglet 64 véro-et -phil 15. 6. 98
 2. [Alpes du sud][A vendre magnifique studio] Robert Fini 12. 6. 98

XLVIII. Fr.petites-annonces.informatique

1. Drivers pour un modem MAXAN. "Le joker" 1. 6. 98
 2. Re: ajouter PAGAND bertrand a la liste darnaqueur <6k1vtg\$3\$1@front4.grolier.fr> 21. 5. 98
 3. Problème au démarrage "lagoa" 22. 6. 98

XLIX. Fr.rec.anime

1. Conclusion sur Sonatine. Hiiragi 15. 6. 98
 2. Re: Signe "V" "Ahriman" 31. 5. 98
 3. Re: hercule "Martin Labrie" 5. 6. 98
 4. Re: frogmen (Naoki Haga) 24. 5. 98
 5. [MENSUEL] liste.manga.fr Sylvain 'Murdock' Glaize 5. 6. 98

L. Fr.rec.arts.bd

1. Re: Vie et mort d'un personnage Thierry Mary 27. 5. 98

LI. Fr.rec.arts.litterature

1. Re: ALLELUIA...!!! <356DF8C0.BF2B2275@mygale.org > 29. 5. 98

2.	Re: Rats	Thierry Bouche	4. 6. 98
3.	CUPIDON	"JLB"	26. 5. 98
4.	Re: Lèche prix, oui!	Sheila	30.5. 98
5.	Re: Retour	Cigognolles	2. 6. 98

LII. Fr.rec.arts.plastiques

1.	Re: l'art se fait-il aussi en dehors de l'art ?	(Clement THOMAS)	8. 6. 98
----	---	------------------	----------

LIII. Fr.rec.arts.sf

1.	Re: Autopsie d'une collection	"Jean-François Moyen"	17. 6. 98
2.	Re: [Ayerdhal] Boycot intello-primaire ou snobinardisme ?	"Anaconda"	3. 6. 98

LIV. Fr.rec.arts.spectacles

1.	wait and see	Natia Carl & G	9. 6. 98
----	--------------	----------------	----------

LV. Fr.rec.bateaux

1.	Zodiac à réparer	<35853A98.2FACB17C@yahoo.com >	15. 6. 98
2.	Merci Alain !!	(Gilles)	15. 6. 98
3.	Re: demande aide pour trouver un tolier	remy carbon	10. 6. 98

LVI. Fr.rec.boissons.vins

1.	Médailles d'hier	"Roland Petiteau"	29. 5. 98
2.	Re: [Q] Que mettre avec mon vin?	"Yves Caudron"	29. 5. 98
3.	Re: Saint Emilion 97	"METAIS Maurice"	30. 5. 98
4.	Salon de Hong-Kong (V & S)	jdurand	8. 6. 98
5.	Re: Scandale Giscours ?	Philippe Terrier	3. 6. 98

LVII. Fr.rec.bricolage

1.	poussière dans garage	<u>dup1</u>	4. 6. 98
----	-----------------------	-------------	----------

LVIII. Fr.rec.cinema.discussion

1.	Les 80 décaties	BRUT	16. 6. 98
2.	Re: [Dark City] Avis et quelques questions	Zog-Zog	15. 6. 98
3.	Re: quel film vous a fait pleurer?	"Laurent S"	24. 5. 98
4.	Re: La VERITE sur les RACES?	"Pauline"	30. 5. 98
5.	Re: Avis sur "Taxi"	"el diablo"	21. 5. 98
6.	Re: Alien 5?	(Yann LEROUX)	27. 5. 98
7.	Re: arreter de vous prendre le chou	sberg@	22. 5. 98
8.	Re: nicolas cage	(Vincent Fournols)	24. 5. 98
9.	"Godzilla" palme d'or ?	"Michael Concrete"	24. 5. 98
10.	Re: Le film qui vous a fait le + rire, le +	fourvin	27. 5. 98

	chier, le culte ?		
11.	Re: [CRITIQUE]	"Séb@stien"	27. 5. 98
12.	Re: Les fantomes de l'hospital The Kingdom	"costact"	11. 6. 98
13.	Re: les films X sont-ils du cinéma ?(hyper long)	"Séb@stien"	21. 5. 98
14.	Re: y'en a marre de canal !!!	"Yannick Darrats"	22. 5. 98
15.	Mon cannes a moi	"Gregoire \"Freak\" Dubost"	29. 5. 98
16.	Re: Les talibans formatent leurs plans	BRUT	29. 5. 98
17.	Re: Elisez le film le plus chiant de la Terre	arnaud	29. 5. 98
18.	[Critique] Un tueur pour cible	"Laurent Gautier"	1. 6. 98
19.	Re: Les sorties de films	(Sébastien Barré)	9. 6. 98
20.	Re: [Cannes 98: the idiots de Lars Van Triers]	Galek	27. 5. 98

LIX. Fr.rec.cuisine

1.	the, suite	MULLER Sebastien	16. 6. 98
----	------------	------------------	-----------

LX. Fr.rec.divers

1.	Re: rencontre de filles	(Guy RUIZ)	4. 6. 98
2.	petits prix !!!	"J-Paul"	22. 6. 98

LXI. Fr.rec.genealogie

1.	Re: Repertoire Civil	(Guillaume LEVEQUE)	28. 5. 98
2.	Re: Comment traiter renseignements sur possibles cousins	"Anne Auburtin"	23. 5. 98

LXII. Fr.rec.humour

1.	Re : 1942	John	15. 6. 98
2.	Re: deguisement	"LaGomme"	26. 5. 98
3.	alarme nocturne	rigoler@OTEZMOIPOURREPOND RErigoler.com	14. 6. 98
4.	[humour][long][windoze]	"Frédéric PEYRON"	17. 6. 98
5.	Re: Ya paradis et Paradis !!!	(Serge Delbono)	28. 5. 98
6.	Re: Rech Blaques sur math	Valerie Gorge	29. 5. 98
7.	Les phrases qui tuent pour dragner	rigoler@OTEZMOIPOURREPOND RErigoler.com	4. 6. 98
8.	Re: perles (suite...)	<danger@en.sion>	9. 6. 98
9.	Histoire bête !	Dou ² "	30. 5. 98
10.	Re: Ah le beau spectacle !	"Frédéric PEYRON"	10. 6. 98

LXIII. Fr. rec.jeux.cartes

1.	COUP DE GUEULE : WOTC et la nouvelle extension TWISTER	Fantasy Spoon	17. 6. 98
----	--	---------------	-----------

LXIV. Fr.rec.jeux.jdr

1. Re: Une joueuse de Vampire vous écrit !!	"Tanis"	14. 6. 98
2. Re: Votre classe prérééré pour AD&D?	"Jean-Bernard ALEMANNI"	12. 6. 98
3. Re: police lettres gothiques	"Michel LE ROY"	22. 5. 98
4. Re: AD&D, qu'en pensez- vous?	Yannick Le Guedart	3. 6. 98

LXV. Fr.rec.jeux.video

1. 3DFX1 à 630 F + jeux	<u>culbuto</u>	16. 6. 98
2. Re : Avis	« Jean-François »	15. 6. 98
3. Alundra	Rocou	11. 6. 98
4. Re: L'affaire"suite de goldeneye"	"Frankie"	28. 5. 98
5. Re: MMX : quelle utilité?	jeanmaro	24. 5. 98
6. FF7 sur PC ca sert a rien	Popal	21. 5. 98
7. Re: projet de loi sur les Jeux video.	Rocou	10. 6. 98
8. Re: Vous payez 400F pour un jeu?	(Franck Murger)	26. 5. 98
9. L'affaire"suite de goldeneye"	"un gars"	26. 5. 98
10. Probleme avec TimeLapse	(Luc Corbeil)	4. 6. 98
11. Re: HELP GRAN TURISMO!!	"Led"	3. 6. 98
12. Re: Le constat de l'E3 - au niveau console	"Samy Z"	2. 6. 98

LXVI. Fr.rec.jeux.video.tombraider

1. Re: [TR2][AIDE] mort au dragon	"Hervé Le Goff"	15. 6. 98
2. Lara revient... Oui, mais comment ?	"Aedes"	5. 6. 98

LXVII. Fr.rec.moto

1. Coup de nostalgie	François Carbonel	15. 6. 98
2. Doucement les basques....	Michel Scaviner	15. 6. 98
3. Re: [Quest] P.V. stationnement	Terminator	17. 6. 98
4. Re: Cherche supermot'..ben ouai.	"ChArLy Le B@RjO"	15. 6. 98
5. Francois ! Je t'ai enfin trouvé !	"<01bd9878\$f2a24460\$170212ac@l am-pc4>	15. 6. 98
6. Re: [59] Detecteur de radar – infos	mike_procurer	17. 6. 98
7. Re: SALUT A TOUSTOUTES	sgregoire@my-dejanews.com	17. 6. 98
8. Re: CHERCHE 250 RGV!!!!	"Phil"	17. 6. 98
9. Re: [TOULOUSE][RDV le 12] Rencart !!!	lamoussa	17. 6. 98
10. Re: [BRUIT] Je suis trop nul:-(i_media	12. 6. 98
11. Re: Adieu... sniff	(Cagiva gros mono)	10. 6. 98
12. 21h à la gare, vous êtes fous y'a match :)), Comédie Interdit aux 2 roues	Carl BMW&Mac	12. 6. 98
13. Re: Avoir honte de sa Cx 500	"david.laposse"	14. 6. 98
14. Re: I come	<3579e1ed.15116595@news.atlantel.fr>	27. 5. 98
15. Re: PERMIS DANS LA POCHE	Gilles Robert	4. 6. 98
16. Re: Contribution...	"Karine.Bouden"	11. 6. 98
17. Re: [hlp]pédagogie	Eric Lacombe	11. 6. 98
18. Abruti en 205 blanche	(Lionel PARMEGGIANI)	12. 6. 98
19. [Bruit] France, pays de fous?	(Viviane)	15. 6. 98

20. [NC98 - Les bordelais]	(NulRider)	24. 5. 98
21. demande de documentation	bmi	27. 5. 98
22. Re: Le bloque disque qui tue !	Laurent Grospron	3. 6. 98
23. Re: Oh putain!!!!	"pascal pay"	4. 6. 98
24. premiers tours de roue	"djeel"	4. 6. 98
25. Re: [NC98] Bravo...	(Eric.SIGONNEAU)	26. 5. 98
26. [BRUIT] Ca arsouille sec en ce moment	Laurent Grospron	9. 6. 98
27. Re: une assez bonne surprise (pour moi)	<356E8062.6E7957E7@der.edf.fr>	29. 5. 98
28. Re: [Bruit] Salut motard	Michel Scaviner	30. 5. 98
29. Re: Ma perché on dit dou mal dés Doucatis: parce que ça fait du bien !	<6l0ruv\$2mp@news.u-strasbg.fr>	2. 6. 98
30. Re: J'en peux plus [Pas SERIEUX]	(Claudine)	3. 6. 98
31. Re: K1200RS [Epoustouflant]	<3577D58D.BB7BD2AE@daewoo.fr	5. 6. 98
32. Re: [VECU] Crash	<3574FEAD.11567550@wanadoo.fr	3. 6. 98
33. Re: Réponse à Patrice (ATTENTION...)	"Claude MARTIN"	11. 6. 98

LXVIII. Fr.rec.musiques

1. Help j'ai besion d'1 coup de main	"Lechene"	8. 6. 98
2. À découvrir absolument	"Julien Tornier"	6. 6. 98
3. Help !!! MiniDisc ---> Cd-r	Vins	11. 6. 98
4. Tricky (une vraie critique du concert...)	"Rémi Le Berre"	26. 5. 98
5. Re: --- Vous avez pris un coup de vieux lorsque...	(Hassane)	22. 6. 98
6. Re: technologie et remix detruisent ils la musique? (Bjork)	Francois-Xavier Espiau	10. 6. 98

LXIX. Fr.rec.peche-chasse

1. Re: tourbillon!!!!	"zippo"	28. 5. 98
2. Re: BIS: coins de pêche 72	<35751E5A.126@club-internet.fr>	3. 6. 98

LXX. Fr.rec.photo

1. Re: Photographie et technique....	Frederic Goudal	17. 6. 98
2. Re: F 801 S help !	Georges Giralt	17. 6. 98
3. Re: Nouveau site photo	Frederic Goudal	16. 6. 98
4. Re: Photographie et technique....	PM	15. 6. 98
5. Re: photos sur le net?	Frederic Goudal	2. 6. 98
6. Re: EOS50 vs F70	Frederic Taes	26. 5. 98
7. Re: Que pensez vous des piles BIG vendues chez camara ?	(PhC)	29. 5. 98
8. Re: Changer de système (était EOS50 vs F70)	"Jean-Charles Lemasson"	6. 6. 98

LXXI. Fr.rec.plongee

1. Re: Recherche informations domaine photo	"Jean-Jacques"	16. 6. 98
--	----------------	-----------

LXXII. Fr.rec.radio

1. Re: LE REF : BANQUE DES RA ?	Jean luc	4. 6. 98
2. Emetteur-récepteur pour motards	"mauro.aromatario"	4. 6. 98

LXXIII. Fr.rec.sport.divers

1. Re: tir Sportif en fait "Bernard Berthelot" 25. 5. 98

LXXIV. Fr.rec.sport.football

1. Re: RAPPEL A L'ORDRE El Camino 16. 6. 98
2. Un football venu d'Islam "JN" 16. 6. 98
3. Re: FIFA, tu fufes ? VLedoyen 12. 6. 98
4. Re: (TAS DE CONS !) Les morpions
me les brisent... (Gilles Sereni) 27. 5. 98
5. Re: [HALLU] Déclarations de Marcel
DIB <356DC4C7.844464E1@club-
internet.fr> 28. 5. 98
6. Recherche France-Saoudia in st denis "dominique groubier" 28. 5. 98
7. Re: MOINS DE 17 ANS Mathias Gery 3. 6. 98
8. Deception..... Jerome Bernard 15. 6. 98
9. les femmes : à propos du foot "M.THOMAS" 23. 5. 98
10. Re: Jacquet est sympa et compétent ! Da Mack 25. 5. 98
11. Re: Suède - Danemark (Marco Correia) 29. 5. 98
12. Re: Nouvelle regle, Qu'en dites vous? (Jean-Charles VERDIE) 1. 6. 98
13. (BLATTER) Si j'avance et tu recules,
comment veux-tu... (Gilles Sereni) 9. 6. 98
14. (Y'A PLUS D'ARRANGEMENT DU
TOUT, BORDEL) (BOOTLEG)
(TOME 2 ?) Re: (ENERVE) (A =?ISO-
8859-1?Q?=E9jecter=29?= Re: Qu'est
ce qui... (Gilles Sereni) 10. 6. 98
15. Re: Finale C1 les trois bleus 2eme
période Guillaume Mallet 22. 5. 98
16. Grève? Mathias Gery 25. 5. 98

LXXV. Fr.rec.sport.vtt

1. Re: Au Karcher ! "Alain VOUILLON" 31. 5. 98

LXXVI. Fr.rec.tv.satellite

1. Re: probleme decodeur canalsat <6m34qf\$9m9\$1@news4.isdnet.net> 15. 6. 98
2. Re: Kiosque <357827DF.81A56266@hol.fr> 5. 6. 98
3. Re: TV CÂBLE NUMERIQUE (Thierry VIGNAUD) 10. 6. 98
4. Re: J'arrive pas a me décidersnif Johann Frarier 25. 5. 98

LXXVII. Fr.rec.tv.series

1. Re: Personne n'aime donc Fran ici ? Celine 14. 6. 98
2. [FRIENDS] Pas de pot Michel Houng 12. 6. 98
3. Re: automan HMG 21. 5. 98
4. Re: Vo & VF <356E795A.7A4A@irisa.fr> 29. 5. 98

LXXVIII. Fr.rec.voyages

1. Recherche de renseignements sur
l'amérique du sud « vagabon » 16. 6. 98

LXXIX. Fr.reseaux.telecoms.mobiles

1. SFR!!!!!! <6lqkqo\$6tm\$1@nmrp1.dejanews.com 12. 6. 98
2. anecdote édifiante sur sfr "Seb" 28. 5. 98

LXXX. Fr.reseaux.telecoms.operateurs

1. Re: Surveillez vos factures FT (encore "Julien LAMY" 31. 5. 98
un p'tit coup de vaseline...)
2. "Esprit relie Londres et Paris" (Marc Zirnheld) 1. 6. 98

LXXXI. Fr.reseaux.telecoms.rnis

1. délai connexion "F Frassy" 15. 6. 98

LXXXII. Fr.reseaux.telecoms.techniques

1. SECRET A CRAQUER !!! APPELS "bonin" 27. 5. 98
ANONYMES

LXXXIII. Fr.sci.astronomie

1. Exoplanète photographiée par Hubble "Stéphane Manaranche" 29. 5. 98
2. Re: EXPANSION INFINIE de Gilles Orazi 24. 7. 98
l'Univers

LXXXIV.Fr.sci.maths

1. Redaction d'une FAQ (Luc Corbeil) 11. 6. 98
2. Re: Solution d'un problème Hugues_FT243 7. 6. 98
3. Re: LA PLACE DES MATH DANS (Antoine Chambert-Loir) 27. 5. 98
L'ENTREPRISE
4. Re: anneau de Mobius Christian.Radoux 29. 5. 98

LXXXV. Fr.soc.divers

1. Re: Est-ce que ça vaut la peine d'aimer (Machin) 14. 6. 98
quelqu'un ?
2. Sous un coing de ciel ble Sheila 30. 5. 98
3. Re: Agnes, (Agnes Lam) 6. 6. 98
4. Re: Linux vs windows (Gilles Berger-Sabbatel) 11. 6. 98
5. Re: Internet : diversité ou Louis Desirant 21. 5. 98
normalisation ?
6. Re: L'an prochain j'y serai (Clotilde Chaland) 23. 5. 98
7. Mars attacks (était Re: Germaine) luc.bentz (à titre individuel et portatif) 30. 5. 98
8. Qu'est-ce qu'un Français ? (lettre acj" 31. 5. 98
ouverte a Marc Bonnaud)
9. Qu'est-ce qu'un Français ? (lettre Marc Bonnaud 3. 6. 98
ouverte a Marc Bonnaud)

LXXXVI. Fr.soc.homosexualite

1. Re: petit bonjour(et gros doute)	"Bebert"	16. 6. 98
2. Re: clubs	leberre	18. 7. 98
3. Psy-show, le retour.	"Bebert"	19. 7. 98
4. Re: Pourquoi tant de haine ?	leberre	26. 7. 98
5. Re: SM en Bourgogne ?	"Nico"	17. 7. 98
6. Re: GAYS LIBERTAIRES	Frédéric Barrotin	17. 7. 98
7. Re: un noyau contre les pépins	Frédéric Barrotin	31. 7. 98
8. Re: tapettes	"camille(XIII)"	4. 8. 98
9. Re: Réaction à la connerie insondable qu'on peut lire sur ce forum	"pascal colombani"	31. 7. 98

LXXXVII. Fr.soc.internet

1. Re: PGP, a moitié legal en France ?	"Pascal Duc"	15. 6. 98
--	--------------	-----------

LXXXVIII. Fr.soc.politique

1. Re: essai	Diderot"	2. 6. 98
2. Re: anciens combattants des Brigades Internationales	(François Yves Le Gal)	14. 6. 98
3. Re: Bien joué	"Crusher"	14. 6. 98
4. Re: expert fous: l'heroine serait aussi dangeureuse que l'alcool	Alexandre Delaigue	18. 6. 98
5. Re: Grève des pilotes	"pjean"	10. 6. 98
6. Re: Elections européennes et Constitution	Yann-Ber Messenger	10. 6. 98
7. Re: Ils ont votés avec le Fhaine à lyon	"Jean Michel HERRMANN"	22. 5. 98
8. Coup de filet	Hans Arxis	26. 5. 98
9. Re: "TU SERAS UNE GROSSE TACHE MON FILS !"	Thierry Chich	3. 6. 98
10. SMIC et SMIC	"JPJ"	4. 6. 98
11. Re: entreprise humaine	"JPJ"	5. 6. 98
12. Re: Défendons la grève des pilotes.	griveau	5. 6. 98
13. Re: Air France + greve + liberalisme	Diderot"	8. 6. 98
14. Re: les prêtres catholiques pédophiles	ylerox	8. 6. 98
15. Re: Bourdieu et le néolibéralisme	(Pierre Fostier)	10. 6. 98
16. FRANCAIS D'ORIGINE ALGERIENNE.Rappel	"benam"	10. 6. 98
17. Subject: Re: Operation Boycottage Windows 98	"Dominique"	20. 5. 98
18. Re: "Le racisme, c'est le socialisme des imbéciles" (August Bebel)	"berny"	26. 5. 98
19. Le Point : repère de gauchistes ?	(Alain Trotel)	30. 5. 98
20. Re: LE FHAINE ET LE SMIC	"Stephane TOUGARD"	1. 6. 98
21. Re: La Haine, nouvelle version	(Gilles Karmasyn)	6. 6. 98
22. Re: un pilote écrit	"Gaël"	9. 6. 98
23. La peur	"Yan' Terrien"	10. 6. 98
24. Re: A propos du salaire minimum	"Diderot"	24. 5. 98
25. Re: Faut-il réformer la fonction publique? Comment s'y prendre?	Griveau	28. 5. 98
26. Auto-terrassement	Zorro@Zorro.com (Zorro El Diablo !)	3. 6. 98
27. Re: Démantèlement progressif de la démocratie	<6119hf\$trj\$1@platane.wanadoo.fr>	2. 6. 98
28. Re: Charasse L'Aveu du politique ...et du chef magouilleur	"de Chabrouille"	2. 6. 98
29. OUI!Re: Interdire les armes à feu ?	"ishtar"	2. 6. 98

LXXXIX. Fr.soc.religion

1. Re: C'était le bon temps..!	"R. V. Gronoff"	17. 6. 98
2. Re: Bellatrix ...?	"Patrick"	15. 6. 98
3. Re: Si je vidais mon sac (2)	"Pierre AUBINEAU"	16. 6. 98
4. Wanadoo, coucou!	Hervé Boulic	5. 6. 98
5. Re: Ma fille m'a dit...	"Arnaud LASSUDERIE"	22. 5. 98
6. Re: Re : Theotokos, Immaculée et co-médiatrice.	cococ	26. 5. 98
7. Re: Clovis et le pouvoir en France	"Zébulon"	4. 6. 98
8. Re: Un cardinal trop catholique	<6k6ege\$6o@news.u-bordeaux.fr>	23. 5. 98
9. Re : crémation et funérailles religieuses	(JPYLEGOFF)	22. 5. 98
10. =?ISO-8859-1?Q?Re: _Contr=F4le_raelien_du_groupe?= 11. Re: Si je vidais mon sac (2)	"Boris Borcic"	3. 6. 98
12. Re: Les sectes sont dangereuses pour tous...	Clovis@Mymail.nospam (CCHASSON)	9. 6. 98 25. 5. 98
13. Re: éthique !	"A. El Omed"	27. 5. 98
14. Re: déiste	Philippe Giron	28. 5. 98
15. Re: Franc-maçonnerie et catholicisme	"Michel"	31. 5. 98
16. Régine Pernoud	Marc Bonnaud	11. 6. 98
17. Re: Babylone encore =?ISO-8859-1?Q?=28D=E9ol=E9?= la manip n'est pas possible sur AOL)	xmd	29. 5. 98
18. Re: A propos du pape	"Téléphe"	29. 5. 98
19. Les transfusion sanguine, Les Témoins craque en Bulgarie et accepte	"Michel"	29. 5. 98
20. Re: Question sur les bêtes prophétiques de la bible	"ordinate"	29. 5. 98
21. Re: Moi	"Téléphe"	2. 6. 98

XC. Fr.test

1. oedipe pas mort	rigoler@OTEZMOIOURREPONDRE rigoler.com	1. 6. 98
--------------------	---	----------

XCI. Fr.usenet.forums.evolution

1. Re: fr.education.prepa. a lire absolument	"Vincent Hiribarren"	3. 6. 98
2. Re: [AAD2] Creation de fr.education.prepa	"G. ALLEGRE"	2. 6. 98

XCII. Fr.usenet.logiciels

1. help! problème dans windaube95	Shi_ryu@dejanews	25. 5. 98
-----------------------------------	------------------	-----------

XCIII. Francom.amitie

1. Re: Je l'aime je ne sais pas comment lui dire!	tom	23. 5. 98
---	-----	-----------

XCIV. Francom.chatting.amitie

1.	Subject: =?utf-7?Q?Re: Je cherche une femme des seins pour une amiti+Aok-_durable?= un p'tit coup?	"alain"	14. 6. 98
2.		<1d9e3tp.4fshz61t32275N@ppp-100-215.villette.club-internet.fr>	21. 5. 98
3.	Re: Qu'un mot....	"Essexix"	23. 5. 98
4.	Re: DIMANCHE....amen	"philippe-jacques"	24. 5. 98
5.	LA VIE VAUT VRAIMENT LE COUP	"fatpat"	26. 5. 98
6.	Re: encore nous	LOFO	4. 6. 98
7.	Re: La b... a Philippe	"Patricia"	10. 6. 98
8.	Re: Nouvelle enigme	<1d9hsdu.bgxr3m1yas11cN@ppp-112-38.villette.club-internet.fr>	23. 5. 98
9.	Re: Action Contre Peter	"Patricia"	4. 6. 98
10.	Re: Couple =?ISO-8859-1?Q?Lib=E9r=E9?= ch amis =?ISO-8859-1?Q?m?=?ISO-8859-1?Q?=EAmes?= gouts!!!!	<1d9mzmt.28u2uvmvh3tzN@max3-paris-22.easy.net.fr>	26. 5. 98
11.	Re: La chaine de la lettre-chaine ;))	(Postit)	8. 6. 98

XCIV. Francom.esoterisme

1.	Re: Dieu? Vanité des vanités etc...(l'ecclésiaste)	bedupont	27. 5. 98
----	--	----------	-----------

XCVI. Francom.jeux.ordinateurs

1.	je suis bloquer sur le jeu hell (a cyberpunk thriller)	"Michel St-Jean"	14. 6. 98
2.	pitier	"martel"	3. 6. 98

XCVII. Francom.ovni

1.	Avis	"@urelien"	14. 6. 98
2.	Re: [INFO] La science trop sûre d'elle	Blob	27. 5. 98

XCVIII. Hol.assistance

1.	Re: Les accents dans les News avec OE	"Alain VOUILLON"	31. 5. 98
----	---------------------------------------	------------------	-----------

XCIX. Microsoft.public.fr.frontpage

1.	Problème avec le nom d'hôte détecté	"Nicolas Parisse"	23. 5. 98
----	-------------------------------------	-------------------	-----------

C. Microsoft.public.fr.outlook

1.	Au secours Outlook 98 plante!!!!!!!!!!!!	"Olivier Huc"	17. 6. 98
----	--	---------------	-----------

CI. Microsoft.public.fr.vb

1.	copie de répertoire	"ja.royer"	21. 5. 98
----	---------------------	------------	-----------

CII. Microsoft.public.fr.windowsnt

1. **Re: ajout et reconnaissance d'un processeur** Emmanuel DAVID 21. 5. 98

CIII. Microsoft.public.fr.windows95

1. **Au secours Fox et Dana** bgretillat 12. 6. 98
2. **Re: blocage de windows 95** e4wmAnXi9GA.237@uppsnews04.moswest.msn.net 27. 5. 98

CIV. Nb.francais

1. **Opportunités, Liens incroyables, Chrétiens Bienvenu.** "Arwong Pierre" 21. 5. 98

CV. Qc.politique

1. **Bon bin ça a l'air que Peter a lu « The Gazette » à matin!** (GAAslin) 17. 6. 98
2. **Le credo politique de M.Désy** Pierre Grandchamp 16. 6. 98
3. **"la piasse" à Chrétien...Le dollar canadien atteint son plus bas niveau en 140 ans!!!** Pierre Grandchamp 12. 6. 98
4. **En 80, pour faire peur, la piasse à 65 cents à Lévesque !** (GAAslin) 12. 6. 98
5. **Re: les maudits gauchistes** le_patriote 17. 6. 98
6. **Discours de Lucien Bouchard devant la Commission sur la "patente" de Calgary** "Claude Lacroix" 11. 6. 98

CVI. Soc.culture.algeria

1. **Brésil: 3, Maroc: 0, Un coup des services secrets algériens** "Mostafa Moufid" 17. 6. 98
2. **CE SCA EST NUL !!!!** "allek" 5. 6. 98
3. **Ya Joseph! Re: ton site donne envie de vomir** "dj" 27. 5. 98
4. **Détresse d'un jeune cadre (article d'El Watan)** "rkamel" 29. 5. 98
5. **Re: soif de vérité!!!!!!** Mboudy 22. 5. 98

CVII. Soc.culture.belgium

1. **QUAND EST-CE QU'ON DORT?** (Simon RIGOT) 14. 6. 98
2. **Re: A bas les arabas** zorro@zorro.com 3. 6. 98
3. **Re: Belgique: un royaume éclaté ?** bigfoot.de 22. 5. 98
4. **Re: La Francosphère (par Gérard Bissainthe,HAITI)** "danleb" 27. 5. 98
5. **Re: Serge Moureaux et la liberté d'expression** "Luc Baufay" 11. 6. 98
6. **L'histoire de Marine** (Trebor) 10. 6. 98
7. **C'est dur d'etre un heros de ce cote-ci de la planete...** acj@be 27. 5. 98

CVIII. Soc.culture.cambodia

- | | | | |
|----|--|-----------|-----------|
| 1. | Un petit rappel des faits à l'intention des cambodgiens | "Krethya" | 29. 5. 98 |
|----|--|-----------|-----------|

CIX. Soc.culture.french

- | | | | |
|----|---|--------------------------------------|-----------|
| 1. | Re: "Les Americains" | "<356C16A7.A5424AA@club-internet.fr> | 27. 5. 98 |
| 2. | Re Surchauffe de la Terre: | "Jean-Marc.Becker" | 9. 6. 98 |
| 3. | Re: haizia:fille de Harki seropositive | Hans Arxis | 28. 5. 98 |
| 4. | Re: C'est dur d'etre un heros de ce cote-ci de la planete... | "André Laurent" | 28. 5. 98 |
| 5. | generation 68, generation egocentrique et autosatisfaite. | (Martin) | 30. 5. 98 |

CX. Soc.culture.guinea-conakry

- | | | | |
|----|---|---------------|-----------|
| 1. | Regime Politique ou Ethnie? Attention! (fwd) | (Salim Diane) | 25. 5. 98 |
|----|---|---------------|-----------|

CXI. Soc.culture.quebec

- | | | | |
|----|---|----------------------------------|-----------|
| 1. | Re: "Souverainiste" ou indépendantiste? | gilmo | 10.6. 98 |
| 2. | Re: Zébulon est galant!! | sylvie | 15. 6. 98 |
| 3. | À Timide qui pense que les filles sont salopes | falker | 12. 6. 98 |
| 4. | Re: La mort d'un rituel | "Guy" | 22. 5. 98 |
| 5. | Re: Extra-terrestre | Marcelle Vézina | 21. 5. 98 |
| 6. | Relaxez mes amis | "Rattus The RAT" | 29. 5. 98 |
| 7. | Re: Ça commence à faire! | Soeur Marie-Joseph du purgatoire | 30. 5. 98 |

7. INDEX

7.1. Noms propres

Anscombe	331-38, 346, 389, 396
Apresjan	90, 93-6, 129-32, 214
Baldiner	114-6
Benveniste	39-43, 165, 247, 309, 332, 338-41, 389, 396
Bianchi	53-8, 78, 82-3, 88, 94, 107, 126, 214, 257, 269, 400
Bäcklund	113, 119
Cadiot	3, 58-60, 74-7, 86, 90-6, 101-2, 122, 125, 202, 383, 389
Clark	141, 165, 195-6, 305, 307, 313, 315, 346, 389, 396
Cruse	2, 4, 55, 58-9, 92-9, 103-7, 111-2, 129-2, 136, 141, 207, 214-5, 229, 257, 270, 383, 388
Denhière	97, 137, 194-5, 269, 293-303, 379, 389
Eco	7, 63, 158
Frege	2, 46-7
Gosselin	269, 293, 295, 314-20, 337, 347, 379, 389
Gross	9, 166, 313, 322-6, 342-3, 389, 396
Guillaume	2-4, 43, 59, 66-71, 113, 118, 147, 168-9, 187, 193-4, 220, 311, 354, 387, 392
Katz	3, 53, 90, 121-2, 136, 214, 243, 253-8, 395
Kleiber	2, 7-9, 46-49, 53-66, 72-3, 77-9, 85-108, 112-13, 119-31, 133, 205-9, 215, 234, 239, 254, 257-8, 366-71, 378, 383-4, 389-95
Lakoff	61-3, 73-92, 123, 127, 168, 198, 200, 214, 257, 274-6, 366-71, 377, 385
Langacker	4, 59, 92-109, 122-8, 207-9, 214-5, 241, 257, 383-8
Larousse	11-15, 52-3, 86, 238, 252, 255, 272, 311
Lebas	3, 122-31, 385, 400
Nielsen, 2000	2, 8-13, 23, 32-4, 39-40, 49, 142, 148, 166- 70, 176, 189, 209-10, 239, 313, 320, 345-6, 392, 396
Nunberg	4, 59, 90, 93-6, 105-31, 207, 214, 245, 303, 383
Picoche	2-9, 54-9, 66, 69-77, 90-1, 110, 113, 118, 137, 185-93, 211-2, 242-9, 343, 350, 359- 63, 377, 384, 386, 392-5
Pustejovsky	4, 93, 95, 120-1, 269
Rastier	53, 167, 398
Récanati	90, 103, 109, 114, 389, 395
Rouget	43-4, 309, 330, 389
Ruhl	2, 9, 57, 74-81, 89-95, 103, 113, 136-7, 141, 305-7, 315, 322, 345, 388-9, 400
Saussure	35, 38, 44-6, 67-8
Sullet-Nylander	166
Tamba-Mecz	35-8, 46-9, 115-8, 306, 398
<i>T.L.F.</i>	11-15, 144, 147-9, 157-60, 169-70, 176, 184-92, 200, 209-11, 221, 225-6, 233, 235-

	8, 248, 251, 258, 265, 267, 270-2, 281, 285-7, 290-1, 298, 311-2, 320-4, 329, 342-4, 352-6, 370, 374, 378, 396
Ullmann	2, 9, 57, 59, 74, 77, 81, 90-5, 135, 388
Verstiggel	189-9, 205, 254, 257, 269, 379, 389
Victorri & Fuchs	54-5, 58, 132-7, 195-6, 242, 276, 387-8, 398
Weinreich	76-81, 91-99, 122, 134, 141, 207, 388
Wittgenstein	2, 62-3, 74, 136, 370, 395

7.2. Mots-clés

Activation	100, 120, 167, 205, 238, 240, 251-5, 259, 269, 289, 292-303, 321, 380
- Désactivation	205, 238, 251-2, 259, 269, 289, 292, 296-7, 302-3
Adjonction	166, 254, 321, 387
Analyse sémique	4, 7, 10, 16, 56, 141, 158, 165, 172-5, 246
- Classème	4, 56, 79, 117, 176-83
- Sémantème	117, 176-83, 185, 310, 316
- Sémème	4, 73, 117, 132, 192-3, 359, 361
- Virtuème	117, 176-83, 185, 316
Axes	58, 74, 166
Cinétisme	69-73, 185-94, 201-4, 211-16, 238, 246, 258, 293, 298, 321-29, 331, 346-64, 383-4, 392
Concept	3, 17, 36, 46-9, 58, 64, 66, 88, 92-95, 100-6, 110, 119, 121, 129, 132-3, 137, 195, 200-2, 208-13, 223, 227, 232-4, 239-59, 264-9, 275, 287-8, 309, 312, 338, 348, 370-85, 394, 398-401
Conceptualisation	78, 85-6, 96, 111, 137, 205, 236, 246, 362, 369, 393
Congloméré	39-44, 165, 319, 340-2
Déplacement	58-9, 74-6, 84, 97, 101, 119, 122
Déplétion	4, 78, 91-5, 102, 107, 112, 118-9, 126, 130, 136, 141, 200, 207, 212, 215, 223, 292, 383-4, 388, 393, 400-1
Extension	4, 9, 24, 40-1, 53, 66, 70, 75, 78, 84, 100-2, 121, 128-36, 166, 206-9, 212, 215, 220, 223, 239-40, 244-6, 250, 282, 307-10, 316, 346, 352, 369, 380-92, 398, 401
Facettes	4, 59-60, 92-106, 111-119, 122, 126, 136, 141, 194, 205, 207, 214, 240, 255-59, 292, 303, 316, 388, 400
Figement	34, 42-4, 141, 165-7, 232-4, 247, 309, 330, 335-6, 339-42, 401
Focalisation	3, 85, 88, 90, 95, 101, 105-6, 118, 122, 126, 133, 136, 199, 241-2, 254-6, 268-9, 282-4, 303, 380, 385, 400
<i>Hear</i>	99-102
Homonymie	55-7, 77, 95, 245
Indétermination	7, 58, 195-6, 199-200, 206, 225, 245, 251, 265, 269-70, 279-80, 289-90, 292-5, 304-5,

- Ambiguïté	314-21, 379-83, 388-9, 394 23, 33, 58, 66, 106, 131, 195-6, 200, 206, 225, 245, 269-70, 274, 280-1, 290, 294, 303-4, 314, 320, 364, 370, 379-83, 394
Locution adverbiale	16, 40, 150, 165, 225, 286-9, 291, 307, 311, 316, 324, 342-3
Locution verbale	23, 165, 226, 234, 236, 277, 290, 307, 311- 2, 316, 320, 324-5, 331-3,
Monosémie à extensions distributionnelles	136, 346, 380
- « simples variations contextuelles »	58, 98, 135, 214, 244, 254, 257, 270, 284, 289, 380, 389
Mouvement de pensée	71-2, 185-8, 192-8, 208-9, 211-3, 258, 298, 347, 353-5, 361-3, 382-3, 392, 395
Nonce sense	7, 39, 141, 165, 195-6, 206, 292, 304-5, 313-26, 331, 342, 345-6, 378-80, 395-400
Non-sens	141, 304-5, 313, 342, 397, 400
Noyau sémantique unitaire (ou global).....	79, 88-91, 102, 107, 113, 116, 133, 136, 168, 172-4, 192-9, 205-10, 254, 269, 284, 307, 310, 316-8, 325, 331, 346, 363, 380, 385, 392-4, 400
Polysémie conventionnelle	54-8, 75-99, 104-5, 108, 110-20, 129-35, 139, 165, 196-208, 213-16, 227, 236-46, 251-3, 257-9, 265, 276, 284, 289, 304, 346, 379-85, 393-400
Polysémie réduite	57, 78, 126, 132, 257, 259
Polysémie régulière	90, 93, 96, 130-1, 214
Polysémie systématique	59, 90-6, 107-12, 119-25, 130-1, 207, 214
Prototype	8, 60-7, 72-5, 91, 95, 111, 292, 366, 369- 71, 382, 394
Prototype général	33, 112-4, 369
Prototipo-contextuel	58-60, 74, 400
Psychomécanique	4, 190-2, 348, 357, 360, 363
Référence	2-11, 20-8, 33-5, 44-60, 78-80, 86-104, 113, 118-39, 150, 188, 205, 208, 214, 232, 235, 239, 242, 245, 248, 252, 256-7, 264-5, 274-8, 287-92, 303-4, 310, 315, 319, 321, 329, 338, 340, 347, 352, 356, 359, 384, 392-3, 397-400
Référent (référentiel)	6-8, 22, 35-7, 40, 46-8, 59-60, 65, 68, 74, 76-90, 95-105, 113-39, 169, 172, 193-6, 200, 205-15, 223-7, 233-5, 239-56, 268, 275-7, 282-4, 290-2, 306-20, 325, 338-42, 345, 360, 379-400
Relation de famille	2, 33, 85, 91, 111, 204, 370, 373, 377, 385, 388, 392-3, 395
- Air de famille	62, 64
- Ressemblance de famille	59, 62-6, 74, 86, 96, 131, 135, 366, 370, 383, 395
Sémantique puissancielle	4, 10, 66-9, 74, 118, 141, 147, 211-2, 215, 226, 247, 347, 382-3, 401
Sémantique du prototype	61-6, 72-4, 366, 369, 378
Signifiant	3, 36, 48, 56-7, 67-9, 77-9, 85-90, 102-5, 115-9, 130-5, 167, 200-2, 216, 238-9, 253, 289, 311-2, 333, 356, 379, 394
Signification	8-20, 35, 44-9, 52-6, 67, 73, 79, 82-9, 113-

	23, 142-51, 157, 161, 168, 172, 176, 190, 201-11, 225-6, 232-4, 237, 249, 258, 265- 9, 277, 285-94, 300-5, 311-6, 320-6, 331, 335-9, 342-4, 350-2, 370, 377, 380-9, 396- 8
Signifié	18, 36, 39-40, 46, 48, 56, 67, 79, 87-8, 91, 114, 119, 136, 225, 234, 241, 245, 259, 276-7, 320-1, 338-42, 387, 398-9
Signifié de puissance	4, 33, 67-75, 91-2, 108, 113, 117-8, 147, 168-76, 185, 192-3, 198-9, 207-10, 243, 251, 307, 331, 346, 359, 361, 369, 371, 381-2, 388, 392
Signifiés d'effet	4, 67-9, 92, 168-9, 185
- effet de sens	69-74, 112, 187, 190, 206, 239, 248, 251, 347, 384, 386, 397
Subduction	55, 69-70, 211-4, 247-50, 349-60, 368, 399
Substance	33, 46, 92, 96, 106-19, 125-6, 136, 202, 292
Synapsie	39-44, 232-3, 247, 262, 274-7, 282, 285, 307-10, 319, 321, 325, 328-42, 352
Semi-synapsie	40-4, 307, 319, 338, 342
Syntaxme nominal	28, 41, 166
Syntaxmatique	18, 96-7, 102, 125, 139, 165-6, 172, 176, 195-6, 199-200, 235, 264-5, 275, 283, 304- 5, 311-26, 345, 369, 373, 380-3, 392, 397, 399
Transfert	4, 18, 58-9, 74-76, 93, 96-7, 101, 105, 121- 6, 131, 170, 383, 398, 400
Théorie des catégories	72, 91-2, 382, 392-3, 401
Variations dans l'application	9, 57-9, 74-5, 78, 81-99, 103-112, 116-22, 125-39, 141, 168, 194-215, 223, 227-9, 236, 249-68, 276, 284-9, 303-4, 316, 346, 380-401
Verbe support (<i>Vsup</i>)	165, 236, 245, 309-310, 320, 324-30, 332, 337, 396
<i>Window</i>	75-6, 81, 86-7, 97, 104-26, 133, 200-1, 207-9, 213, 223, 236, 239, 242
Zones actives	4, 59-60, 90-103, 110-1, 114-5, 120-2, 125- 8, 141, 194, 207-8, 214-6, 246, 254, 282, 292, 303, 380, 388, 400

7.3. « Coups » (une sélection des exemples cités) :

Coup d'arbalète	31, 153
Coup d'aspirateur	28, 42, 154, 231, 245, 256-9, 265, 327, 329, 339-40, 353, 364, 378
Coup d'autorité	28, 155, 231-2, 268, 352
Coup de balai	28, 154, 161, 179, 265, 270-1, 320, 323
Coup de bec	28, 151, 153, 161, 261-2, 352
Coup de bol	28, 156, 231, 248, 250, 301, 303, 354
Coup de brosse	28, 152, 154, 231-2, 244-5
Coup de chaleur	29, 156, 231, 272-7, 352
Coup de chance	29, 156, 231-2, 248-50, 301, 303

Coup de chapeau	29, 143, 154, 262
Coup de chiffon	29, 155, 161, 170, 174, 179, 203, 231, 235, 256-9, 265, 270-2, 317, 353
Coup du ciel	29, 156, 231, 248, 250, 300, 302, 317, 354
Coup de colère	29, 154, 333-6, 355
Coup de couteau	29, 153, 218, 230, 233-4, 243, 266, 333, 384
Coup de décapeur	154, 328-9, 337, 339, 386
Coup de démarreur	154, 328-9, 386
Coup de dés	28, 149, 154, 156, 237-8, 259, 267, 286-9, 353
Coup du destin	28, 43, 156, 354
(faire le) coup de deux	31, 153
Coup du diable	28, 156, 231, 248-50, 300-2, 352, 354
Coup d'essai	28, 143, 155, 354
Coup d'État	28, 144, 231-2, 268, 282, 330, 340, 352, 384
Coup de feu	29-30, 153-6, 354
Coup de fil	29, 154, 261-2
Coup de force	29, 155, 218, 221, 231-2, 268, 316, 330, 352, 384
(avoir un bon) coup de fourchette	30, 157, 224-5, 229, 231, 233, 235
Coup de froid	29, 156, 248, 272-7, 352
Coup de gong	352, 397
Coup de gueule	29, 154, 161, 234, 259, 261-2, 317, 352
Coup de Jarnac	29, 153, 220, 229, 231, 247, 317, 351-2
Coup de jour	29, 157, 333-6, 340
Coup de klaxon	29, 154, 264, 333-9, 355
Coup du lapin	29, 42, 151, 289-90, 333, 352, 365
Coup de lumière	29, 157, 333-8, 378
Coup de main	28, 30, 144, 154, 157, 230, 264, 284-6, 354
Coup de mail	29, 154, 231-2, 236, 261, 333-7, 353
Coup de malheur	28, 156, 248-9, 300, 302, 354
Coup d'œil	28, 143, 232, 260-2, 309, 328-9
Coup de patte	29, 152, 161, 259, 262, 352
Coup du père François	31, 156, 166, 343, 352
Coup de picrate	29, 155, 314, 333-6
Coup de pied	29-30, 32, 143-4, 151-7, 188, 203-4, 230, 236, 240-3, 253, 266, 306-10, 320-2, 340, 350, 356, 368, 384
Coup de pistolet	29, 31, 153, 230, 234, 241-4, 384
Coup de poing	29-30, 151-2, 231, 236-7, 240, 344
Coup de polish	29, 154, 317, 327, 329, 337
Coup de pot	29, 157, 248, 250, 301, 303, 317, 319, 354
Coup de pot de chambre	29, 152, 317, 319
Coup de promo	29, 156, 333-4, 340, 344, 354
Coup de pute	29, 153, 231, 240, 247, 333-6, 351
Coup de recompil	29, 154, 326, 329, 333-4, 337
Coup de sang	29, 154, 327-9, 333-4, 336, 340
Coup de soleil	29, 31, 156, 171-4, 231, 248, 273-5, 352
Coup du sort	29, 143, 157, 352, 354
Coup de téléphone	29, 154, 170, 174, 261, 321, 323, 353
Coup de tête	29, 154, 259, 353-4
Coup de tonnerre	29, 32, 143, 152, 156, 352
Coup de vélo	219, 230, 232, 263, 339

Coup de vent	29, 39, 155-7, 248, 317, 354, 356
Coup de vieux	29, 152, 217
Coup de zip	30, 154, 306-9, 353
Coup en vache	30, 153, 231, 240, 247, 306-7, 310, 317, 351
Un bon coup	28, 30, 32, 151, 153, 157, 224-5, 229, 231-5, 253, 255-6
Un coup dur / les coups durs	28, 151, 153, 231, 281-2, 297
Un coup monté	28, 156, 289, 327, 365
Un mauvais coup porté	267, 280, 282, 297
Un p'tit coup	278-81, 296-7
Administrer des coups (un coup)	30, 152, 317, 344
Boire un coup	30, 155, 344
Délirer un coup	30, 155, 306-7, 311-2, 317, 324-5, 331
En foutre un coup	31, 153, 156, 234-5, 277-8
En prendre un coup	31, 143, 153, 283-4, 365, 396
Encaisser des coups	31, 152
Frapper un grand coup	31, 157, 281, 297-8, 344
Rester sur un coup	31, 157, 253, 255, 314, 344, 357
Rire un coup	31, 155, 326, 331, 345, 355
Tenir le coup	31, 143, 226, 314, 344
Tenter le coup	31, 156, 344, 353
Tirer un coup	23-4, 31, 153, 169, 174, 226, 242-5, 344
Après coup	30, 155, 269, 306-7, 310-11, 314, 317, 324, 343, 355, 378
Ce coup-ci	30, 155, 224, 324-5
Coup sur coup	30, 143, 155, 223
Du coup	30, 155
Du même coup	30, 155, 222, 230
Du premier coup	30, 155, 317, 324, 355
Pour le coup	30, 155, 245, 267, 286-8, 296, 343
Pour un coup	30, 150, 267, 286-8, 296, 343
Sous le coup	30, 150, 155, 171, 174, 253, 355
Sur le coup	30, 141-2, 155, 222, 230, 317, 324, 343

8. ANNEXE : les emplois du mot « coup » et leurs sources d'origine (une sélection)

A. coup + adi. ; adi. + coup ou coup + participe :

<u>Emploi du mot coup :</u>	<u>Source (lexicographique ou autre) :</u>
Coup sec	T.L.F., 1978 ; Robert, 1985 ; Süskind, 1987 : 15, 67 ;
Coup violent	Robert, 1985 ;
Petit coup	Guiraud, 1978 ; Prévost-Beaurain, 1985 ;
Un coup terrible	Robert, 1985 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ;
Un vieux coup	Caradec, 1988 ;
Coup sensible	Robert, 1985 ;
Coup dur	Prévost-Beaurain, 1985 ;
Coup manqué	<i>Voir « manquer un coup » dans la section des locutions verbales, ci-dessous.</i>
Coup raté	<i>Voir « rater un coup » dans la section des locutions verbales, ci-dessous.</i>
Un coup réussi	<i>Voir réussir un coup dans la section des locutions verbales, ci-dessous.</i>
Coup monté	<i>Voir monter un / le coup dans la section des locutions verbales, ci-dessous.</i>
Un sale coup	T.L.F., 1978 ; Robert, 1985 ; Larousse, 1971 ; Le Grand Larousse, 1972 ;
Un sacré coup	Robert, 1985 ;
Un joli coup	Robert, 1985 ;
Un coup fumant	Merle, 1986 ;
Un coup fatal	Robert, 1985 ;
Coups sonores	Robert, 1985 ;
Coups retentissants	Robert, 1985 ;
Coup fourré	T.L.F., 1978 ; Hatzfeld, 1964 ; Robert, 1985 ; Larousse, 1971 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Littré, 1967 ; Caradec, 1988 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Prévost-Beaurain, 1985 ;
<i>Coup feutré</i>	Daninos, 1954 : 73 ;
De grands coups	Robert, 1985 ;
Coup bas	T.L.F., 1978 ;
Coup cruel	Robert, 1985 ;
Coup rude	T.L.F., 1978 ;
Un beau coup	Quillet, 1975 ;
Le dernier coup	Robert, 1985 ; Quillet, 1975 ; Hatzfeld, 1964 ; Littré, 1967 ;
Le coup décisif	Robert, 1985 ;
Un vilain coup	Robert, 1985 ;
Coup tordu	Bernet, 1989 ;
Coup mortel	T.L.F., 1978 ;
Coup double	Robert, 1985 ; Rat, 1957 ; Larousse, 1971 ; <u>Site</u> : # 193 ;
Coup funeste	Robert, 1985 ;
Coup imprévu	Robert, 1985 ;
Coup droit	Robert, 1985 ; Hatzfeld, 1964 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ;
Coup adroit	Robert, 1985 ;
Coup franc	T.L.F., 1978 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Littré, 1967 ; Prévost-Beaurain, 1985 ;
Coups sourds	Robert, 1985 ;
Coup perdu	Robert, 1985 ; Littré, 1967 ;
Un gros coup	Robert, 1985 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ;
Coups autorisés	Robert, 1985 ;
Coups défendus	Robert, 1985 ;

Coup bien placé	Robert, 1985 ;
Coup difficile	Robert, 1985 ;
Coup heureux	Robert, 1985 ;
Coup malheureux	Robert, 1985 ;
Coup bien joué	Robert, 1985 ;

B. coup + de / du + substantif (ou syntagme substantival) :

Coup d'accélérateur	T.L.F., 1978 ; Robert, 1985 ; <u>Gr oupe</u> : LXVII / 16 ;
Coup d'aile	Quillet, 1975 ; Robert, 1985 ; TLF, 1978 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Hatzfeld, 1964 ;
Coup d'air	Hatzfeld, 1964 ; Robert, 1985 ; Littré, 1967 ;
<i>Coup d'Altavista</i>	<u>Groupe</u> : LXXIX / 14 ;
Coup d'archet	Quillet, 1975 ; Hatzfeld, 1964 ; Littré, 1967 ; Robert, 1985 ;
Coup d'arrêt	TLF, 1978 ; Robert, 1985 ; <u>Site</u> : # 203 ; Le Figaro 12.9.96., p. 9 ; Le Monde 15.5.97, p. 37
Coup d'aspirateur	Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; <u>Groupe</u> : XXV / 1 ;
Coup d'assomoir	T.L.F., 1978 ;
Coup d'audace	T.L.F., 1978 ; Robert, 1985 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ;
Coup d'autorité	Littré, 1967 ;
Coup d'aviron	Robert, 1985 ;
Coup de baguette (magique ; de chef d'orchestre)	TLF, 1978 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Robert, 1985 ; Rétif, 1986 : 54, 174 ;
Coup de baïonnette	T.L.F., 1978 ;
Coup de balai	TLF, 1978 ; Quillet, 1975 ; Robert, 1985 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Littré, 1967 ; Hatzfeld, 1964 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Daninos, 1954 : 21 ;
<i>Coup de balai magique</i>	<u>Groupe Internet</u> : CIX / 1 ;
Coup de bambou	Caradec, 1988 ; Robert, 1985 ;
Coup de barre	Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Caradec, 1988 ; Quillet, 1975 ; Robert, 1985 ; Le Grand Larousse, 1972 ; T.L.F., 1978 ; <u>Site</u> : # 48 ; <u>Groupe</u> : LXVII / 17 ;
Coup de bâton	Quillet, 1975 ; Robert, 1985 ; Le Grand Larousse, 1972 ; T.L.F., 1978 ; Hatzfeld, 1964 ; Littré, 1967 ; Rétif, 1986 ;
Coup de bec	TLF, 1978 ; Rat, 1957 ; Quillet, 1975 ; Robert, 1985 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Littré, 1967 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ;
Coup de bélier	Hendlin, 1993 : 186 ; <u>Sites</u> : # 121, 217 ;
Coup de bistouri	T.L.F., 1978 ; <i>La Poudre à rêver</i> , 12/98 : 52 ;
Coup de bite	Robert, 1985 ; T.L.F., 1978 ;
Coup de bol	<u>Groupe</u> : XLVI / 1 ; <u>Site</u> : # 254 ;
Coup de bonheur	Robert, 1985 ; Blier, 1981 : 41 ; <u>Groupes</u> : XXXVI / 2 ;_XL / 6 ; LXXIV / 1, 8 ;
Coup de booster	T.L.F., 1978 ; Robert, 1985 ; Littré, 1967 ; <u>Sites</u> : # 115, 245 ;
Coup de botte	<u>Groupe</u> : XCVII / 2 ;
Coup de bouc	T.L.F., 1978 ;
Coup de boule	Bernet, 1989 ;
Coup de bourre	Caradec, 1988 ; <u>Groupes</u> : XXVII / 2, XXXIII / 8, LXVII / 8, LXXXVIII / 16 ;
<i>Coup de bourre</i>	<u>Groupe</u> : XL / 2
Coup de bourse	T.L.F., 1978 ; Quillet, 1975 ; Robert, 1985 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Littré, 1967 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Hatzfeld, 1964 ;
Coup de bouteille	Duneton, 1990 ;
Coup de boutoir	Rat, 1957 ; T.L.F., 1978 ; Quillet, 1975 ; Robert, 1985 ; Le Grand

	Larousse, 1972 ; Littré, 1967 ; Hatzfeld, 1964 ; La Poudre à rêver, 12/98 : 52 ;
Coup de boutoir dans la sole	Littré, 1967 ;
Coup de brèche	Littré, 1967 ;
Coup de brosse	Guiraud, 1978 ; Robert, 1985 ; Hatzfeld, 1964 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Larousse, 1971 ; T.L.F., 1978 ; Dumas, 1961 : 362 ;
Coup de buis	T.L.F., 1978 ;
Coup de burin	Quillet, 1975 ;
<i>Coup de bus</i>	<u>Groupe</u> : LXII / 5 ;
<i>Coup de business</i>	<u>Groupe</u> : LXXIV / 5 ;
<i>Coup de cafard</i>	Informateurs franco-phones, non enregistré dans les dictionnaires consultés
Coups de cailloux	Robert, 1985 ;
<i>Coup de calcaire</i>	<u>Groupe</u> : LXXXVIII / 1 ;
Le coup du canapé	Robert, 1985 ;
Coup de canne	Robert, 1985 ; T.L.F., 1978 ; Dumas, 1961 : 299 ;
Coup de canon	Robert, 1985 ; T.L.F., 1978 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Littré, 1967 ; Prévost-Beaurain, 1985 ;
<i>Coup de casquette</i>	Guth, 1955 : 111 ;
Coup de caveçon	Robert, 1985 ;
Coup de chaleur	Robert, 1985 ; Littré, 1967 ; Hatzfeld, 1964 ; Quillet, 1975 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ;
Coup de chance	T.L.F., 1978 ; Quillet, 1975 ; Robert, 1985 ; Larousse, 1971 ; Le Grand Larousse, 1972 ; <u>Groupes</u> : LXI / 2 ; LXXVI / 2 ; LXXXV / 4 ;
Coup de chapeau	T.L.F., 1978 ; Littré, 1967 ; Hatzfeld, 1964 ; Quillet, 1975 ; Larousse, 1971 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Robert, 1985 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Libération, 13-14.06.98: 36 ; Le Nouvel Obs., # 1660 : 29 ; Guth, 1955 : 17 (2 ex.) ; Sartre, 1954 : 93 ; <u>Sites</u> : # 173, 248 ; <u>Groupes</u> : XLIX / 5 ; LIII / 2 ; LXVII / 20, 24 ;
Coup du chapeau	TLF, 1978 ;
Coup de charreau	Guiraud, 1978 ;
Coup de chasse	Guiraud, 1978 ;
Coup de châsse	Caradec, 1988 ;
Coup de chien	Le Grand Larousse, 1972 ; Rat, 1957 ; TLF, 1978 ; Larousse, 1971 ; <u>Sites</u> : # 160, 229, 235 ;
Coup de chiffon	TLF, 1978 ; Robert, 1985 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; <u>Sites</u> : # 112, 212, 267 ;
Coup du ciel	T.L.F., 1978 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Littré, 1967 ; <u>Sites</u> : # 62, 93, 239 ;
Coup de ciseau (ciseaux)	Quillet, 1975 ; Robert, 1985 ; Le Grand Larousse, 1972 ; T.L.F., 1978 ; Hatzfeld, 1964 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Littré, 1967 ;
Coup de cloche	Quillet, 1975 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Littré, 1967 ; Hatzfeld, 1964 ;
Coup de cœur	Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Robert, 1985 ; Le Figaro, 12.9.96 ("Télévision") ; Le Monde 11-12.5.97 : 21 ; Le Nouvel Obs. # 1686: 104 ; <u>Groupes</u> : XLVII / 1 ; LVI / 1 ; LXVII / 21 ;
Coup du cœur	Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ;
Coup de cognée	Robert, 1985 ;
Coup de colère	Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Robert, 1985 ; Stendhal, 1964 : 373 ;
Coup de collier	TLF, 1978 ; Littré, 1967 ; Hatzfeld, 1964 ; Quillet, 1975 ; Robert, 1985 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; <u>Sites</u> : # 75, 105, 130, 131, 142, 154, 159 ;
Coup de corne	Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ;

Coup de coude	Robert, 1985 ; T.L.F., 1978 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Guth, 1955 : 186-7 ;
Coup de couteau	Robert, 1985 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Dumas, 1961 : 471 ;
Coup de cravache	Robert, 1985 ;
Coup de crayon	Larousse, 1971 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Quillet, 1975 ; Robert, 1985 ; T.L.F., 1978 ; <u>Sites</u> : # 78, 187, 189, 227, 261 ;
<i>Coup de croc</i>	Darriussecq, 1996 : 136 ;
Coup de croupe	Guiraud, 1978 ;
Coup de cul	Guiraud, 1978 ; <u>Site</u> : # 118 ;
Coup de cymbale	Robert, 1985 ; Le Grand Larousse, 1972 ;
<i>Coup de Dejanews</i>	<u>Groupe Internet</u> : XXIII / 3 ;
Coup de dés (dé)	T.L.F., 1978 ; Prévost-Beurain, 1985 ; Quillet, 1975 ; Littré, 1967 ; Hatzfeld, 1964; Robert, 1985 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Dumas, 1961 : 84, 329-30 ;
Coup de dent	TLF, 1978 ; Quillet, 1975; Littré, 1967 ; Hatzfeld, 1964; Robert, 1985 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Darriussecq, 1996 : 35, 51, 54, 97; Süskind, 1987 : 45 ; Stendhal, 1964 : 325 ;
<i>Coup de déprime</i>	<u>Site</u> : # 185 ; <u>Groupe</u> : XCIV / 9 ;
Coup de désespoir	Quillet, 1975 ; T.L.F., 1978 ; Littré, 1967 ; Hatzfeld, 1964; Robert, 1985 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Gauvin, 1979 : 19 ;
Coup du destin	T.L.F., 1978 ; Robert, 1985 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ;
<i>Coup du diable</i>	<u>Groupe</u> : LI / 1 ;
Coup de dynamite	Quillet, 1975 ;
Coup d'eau	Littré, 1967 ;
Coup d'éclat	T.L.F., 1978 ; Quillet, 1975 ; Littré, 1967 ; Hatzfeld, 1964; Robert, 1985 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Le Grand Larousse, 1972; Larousse, 1971; <u>Site</u> : # 231 ; Zola (gallica.bnf.fr. ; 7ème partie) ;
Coup d'écoute	Littré, 1967 ;
<i>Coup d'effets secondaires</i>	<u>Groupe</u> : XIV / 3;
Coup d'encensoir	Rat, 1957 ; Littré, 1967; <i>Voir aussi la section des locutions verbales, ci-dessous: « casser le nez à coups d'encensoir ».</i>
Coup d'envoi	Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Robert, 1985 ; Grenier, 1972 : 177 ;
Coup d'épaule	Caradec, 1988 ; T.L.F., 1978 ; Robert, 1985 ; Littré, 1967 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Le Grand Larousse, 1972;
Coup d'épée	T.L.F., 1978 ; Quillet, 1975; Hatzfeld, 1964; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Robert, 1985 ; Dumas, 1961 : 28, 451; Rétif, 1986 : 210 ; <u>Site</u> : # 74 ;
Coup d'épée dans l'eau	T.L.F., 1978 ; Quillet, 1975; Hatzfeld, 1964; Rat, 1957 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Robert, 1985 ; Prévost-Beurain, 1985; Larousse, 1971 ; Littré, 1967 ; Le Grand Larousse, 1972 ;
Coup d'éperon	Hatzfeld, 1964; Robert, 1985 ;
Coup d'épingle	Rat, 1957 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Robert, 1985 ; T.L.F., 1978;
Coup d'éponge	Robert, 1985 ;
Coup d'essai	Quillet, 1975 ; Hatzfeld, 1964; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Littré, 1967 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Rat, 1957 ; T.L.F., 1978 ; Prévost-Beurain, 1985; Robert, 1985 ; Stendhal, 1964 : 374 ; <u>Groupes</u> : LVI / 4 ; LXXIV / 11 ;

Coup d'estoc	Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ;
Coup d'État	T.L.F., 1978 ; Prévost-Beurain, 1985 ; Quillet, 1975 ; Robert, 1985 ; Hatzfeld, 1964; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Littré, 1967 ; Le Grand Larousse, 1972;
Coup d'État dans la famille	Littré, 1967 ;
Coup d'étourdi	Littré, 1967 ;
Coup de l'étrier	Rat, 1957 ; Robert, 1985 ; T.L.F., 1978 ; Hatzfeld, 1964; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Littré, 1967 ; Le Grand Larousse, 1972 ;
Coup d'étrivière	Robert, 1985 ;
<i>Coup de fatigue</i>	Blier, 1981 : 12 ; Darrieussecq, 1996 : 107 ;
Coup de fer	TLF, 1978 ; Robert, 1985;
Coup de fêrûle	Robert, 1985 ;
Coup de fesse	Richard, 1993 ;
Coup de feu	TLF, 1978 ; Caradec, 1988 ; Quillet, 1975 ; Robert, 1985 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Hatzfeld, 1964 ; Larousse, 1971 ; Littré, 1967 ; Darrieussecq, 1996 : 136 ; Süskind, 1987 : 69 ; <u>Sites</u> : # 44, 243, 274 ;
Coup de fil	Le Grand Larousse, 1972; Caradec, 1988; Robert, 1985 ; TLF, 1978 ; Larousse, 1971 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Quillet, 1975 ; Darrieussecq, 1996 : 41; de Buron, 1998 : 22, 136 ; Lapierre, 1964 : 280 ; Le Canard Enchaîné, # 4048: 5 ; <u>Groupes</u> : IV / 1 ; XLV / 2; LXX / 2 ; LXXXIX / 2 ; CIV / 1 ;
Coup de filet	TLF, 1978 ; Quillet, 1975; Guiraud, 1978 ; Caradec, 1988; Robert, 1985 ; Littré, 1967 ; Hatzfeld, 1964; Le Figaro, 12.9.96, p. 9 ; <u>Sites</u> : # 39, 60, 109, 145, 191, 241, 246, 263 ; <u>Groupe</u> : LXXXVIII / 8 ;
Coup de fion	Duneton, 1990 ;
<i>Coup de flash</i>	<u>Groupe Internet</u> : LXX / 6;
Coup de fleuret	Robert, 1985 ;
Coup de folie	Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Robert, 1985 ; Le Grand Larousse, 1972 ; <u>Groupe</u> : LXXV / 7 ;
Coup de force	Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Le Grand Larousse, 1972 ; T.L.F., 1978 ; Robert, 1985 ; Larousse, 1971; Lapierre, 1964 : 430 ; Le Monde 5.6.98. : 9 ; Libération 13-14.6.98. : 13 ; <u>Groupes</u> : CV / 2, 6 ; <u>Site</u> : # 146 ; T.L.F., 1978 ; Quillet, 1975 ; Robert, 1985 ;
Coup de la fortune	TLF, 1978 ; Prévost-Beurain, 1985 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Rat, 1957 ; Quillet, 1975 ; Robert, 1985 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Hatzfeld, 1964 ; <u>Groupes</u> : LVIII / 9, LXXXIX / 16 ; <u>Site</u> : # 190 ; Benoit, 1948 : 242 ; Blier, 1981 : 97 ; Stendhal, 1964 : 169 ; Le Monde 22.5.97, p. 32 ; Le Nouvel Obs. # 1719, pp. 6, 9, 12, 13 ; de Buron, 1998 : 13, 100, 153 ; Süskind, 1987: 8, etc.
Coup de fouet	Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Robert, 1985 ; Prévost-Beurain, 1985 ; T.L.F., 1978 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Littré, 1967 ; Quillet, 1975 ; Hatzfeld, 1964; Daninos, 1962 : 228 ; Darrieussecq, 1996 : 108 ; <u>Sites</u> : # 34, 134 ; <u>Groupes</u> : LVI / 5, LXXXVIII / 20, XC / 1 ;
Coup de fourche	Robert, 1985 ;
Coup de frein	Prévost-Beurain, 1985; Robert, 1985 ; TLF, 1978; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; <u>Groupes</u> : XIV / 4 ; LXXXVII / 1 ;
Coup de froid	TLF, 1978 ; Robert, 1985; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ;
Coup de fusil	Caradec, 1988 ; Quillet, 1975 ; Rat, 1957 ; Prévost-Beurain, 1985 ; TLF, 1978 ; Robert, 1985; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Hatzfeld, 1964;

Voir aussi « faire le coup de fusil » dans la section des locutions

	<i>verbales, ci-dessous.</i>
Coup de gaule	Robert, 1985 ;
<i>Coup de gaz</i>	<u>Groupe</u> : LXVII / 31 ;
Coup de génie	Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; TLF, 1978 ; <u>Sites</u> : # 23, 267 ; Le Nouvel Observateur, # 1686 : 68 ;
Coup de genou	T.L.F., 1978 ; Robert, 1985 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ;
Coup de glotte	Robert, 1985 ; TLF, 1978 ;
Coup de / du gong	Robert, 1985 ; TLF, 1978 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ;
Coup de gosier	Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Hatzfeld, 1964 ; Robert, 1985 ; Littré, 1967 ; <u>Sites</u> : # 58, 90 ; Zola, (gallica.bnf.fr. ; 1ère partie) ;
Coup de grâce	Prévost-Beurain, 1985 ; Quillet, 1975 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Hatzfeld, 1964 ; Robert, 1985 ; TLF, 1978 ;
Coup de griffe	TLF, 1978 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Robert, 1985 ;
Coup de grisou	Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Robert, 1985 ; Bernet, 1989 ; TLF, 1978 ; Zola, (gallica.bnf.fr. ; 1ère partie) ;
Coup de gueule	TLF, 1978 ; Robert, 1985 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; <u>Site</u> : # 176 ; <u>Groupes</u> : I / 1, 2 ; LXIII / 1 ; LXV / 7 ; LXXII / 1 ; LXXXVI / 9 ; etc.
Coup de guiseau	Guiraud, 1978 ;
Coup de hache	Littré, 1967 ; TLF, 1978 ; Duneton, 1990 ; Robert, 1985 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Balzac, 1971 : 295 ; Guth, 1955 : 160 ;
Coup du hasard	T.L.F., 1978 ; Robert, 1985 ;
<i>Un petit coup d'intégrisme musulman</i>	<u>Groupe</u> : LXXXIX / 12 ;
Coup de Jarnac	Quillet, 1975 ; Henry, 1992 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Hatzfeld, 1964 ; Robert, 1985 ; TLF, 1978 ; Littré, 1967 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Benoit, 1924 : 28 ; <u>Sites</u> # 14, 24, 26, 27, 40, 51, 59, 63, 74, 100, 158, 188, 195, 204, 210, 264, 269
Coup de jarret	TLF, 1978 ;
Coup de jeune	TLF, 1978 ; Bernet, 1989 ; <u>Sites</u> : # 113, 259 ;
Coup de jour	Littré, 1967 ; <u>Sites</u> : # 96 ;
Coup de klaxon	Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; TLF, 1978 ; Gauvin, 1979 : 21 ; Guth, 1955 : 107 ; Süskind, 1987 : 42, 71 ;
Coup de lance	Littré, 1967 ;
Coup de langue	Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Littré, 1967 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Quillet, 1975 ; TLF, 1978 ; Robert, 1985 ; Hatzfeld, 1964 ; La Poudre à rêver, 12/98 : 52 ;
Coup du lapin	TLF, 1978 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Duneton, 1990 ; Le Grand Larousse, 1972 ; <u>Sites</u> : # 34, 52, 81, 165, 200 ;
Coup de lime	Quillet, 1975 ; Hatzfeld, 1964 ;
Coup de lumière	Littré, 1967 ; <u>Sites</u> : # 240, 258, 259, 274 ;
Coup de mâche	Guiraud, 1978 ;
<i>Coup de mail</i>	<u>Groupe</u> : LXVII / 29 ;
Coup de maillet	Robert, 1985 ;
Coup de main	TLF, 1978 ; Quillet, 1975 ; Larousse, 1971 ; Robert, 1985 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Littré, 1967 ; Hatzfeld, 1964 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Blier, 1981 : 37, 41, 55 ; Grenier, 1972 : 235 ; <u>Groupes</u> : XXIII / 5, 7 ; XLVIII / 1, LXVII / 28 ; LXVIII / 1, LXXIV / 16 ; LXXXIV / 1 ; LXXXVIII / 16, XCVI / 1, 2 ; XCIX / 1

Coup de maître	Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; T.L.F., 1978 ; Prévost-Beurain, 1985 ; Quillet, 1975 ; Robert, 1985 ; Larousse, 1971 ; Littré, 1967 ; Hatzfeld, 1964 ; Le Canard Enchaîné, # 4048 : 12 ; <u>Groupe</u> : LXXXVIII / 22 ;
Coup de malheur	Le Grand Larousse, 1972 ; Robert, 1985 ; T.L.F., 1978 ; <u>Site</u> : # 55 ;
<i>Coup de manche</i>	Dumas, 1961 : 221 ;
Coup de manchette	Robert, 1985 ;
<i>Coup de marketing</i>	<u>Groupe Internet</u> : XXXIII / 16 ;
<i>Coup de marqueur</i>	<u>Groupe Internet</u> : LXXVI / 1 ;
Coup de marteau	Littré, 1967 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Robert, 1985 ; Le Grand Larousse, 1972 ; <u>Site</u> : # 11 ;
Coup de masse	Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Caradec, 1988 ; Robert, 1985 ; <u>Groupe</u> : XXXIV / 1 ; Zola, (gallica.bnf.fr. ; 1ère partie) ;
Coup de massue	Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Robert, 1985 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Zola, (gallica.bnf.fr. ; 1ère & 7ème parties)
Coup du matin	Guiraud, 1978 ;
Coup de matraque	Robert, 1985 ;
<i>Coup de ménage</i>	<u>Groupe</u> : XCIV / 4 ;
Coup de mer	Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Robert, 1985 ; Littré, 1967 ; TLF, 1978 ; Hatzfeld, 1964 ; Le Grand Larousse, 1972 ;
Coup de midi	Robert, 1985 ;
Coup de minuit	Quillet, 1975 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Littré, 1967 ; <u>Site</u> : # 96 ;
Coup du milieu	Rat, 1957 ; Guiraud, 1978 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Littré, 1967 ; <u>Sites</u> : # 102, 169, 170 ;
Coup de moineau	Richard, 1993 ;
Coup de la mort	Littré, 1967 ;
<i>Coup de moto</i>	<u>Groupe</u> : LXVII / 9 ;
Coup de mou	Bernet, 1989 ; <u>Site</u> : # 179 ;
<i>Coup de mulot</i>	<u>Groupe</u> : LVIII / 8 ;
Coup de nerf de bœuf	Robert, 1985 ;
<i>Coup de neuf</i>	<u>Groupe</u> : LV / 1 ;
<i>Coup de nez</i>	Darrieussecq, 1996
<i>Coup de noise reduction</i>	<u>Groupe</u> : LXVIII / 3 ;
<i>Coup de nostalgie</i>	<u>Groupe</u> : LXVII / 1 ;
Coup d'œil	Voir <i>jeter un coup d'œil</i> , infra, dans la section des locutions verbales.
Coup de partie	Hatzfeld, 1964 ; Littré, 1967 ;
<i>Coup de patinage</i>	<u>Groupe</u> : LXVII / 26 ;
Coup de patte	TLF, 1978 ; Hatzfeld, 1964 ; Prévost-Beurain, 1985 ; Quillet, 1975 ; Littré, 1967 ; Robert, 1985 ; Larousse, 1971 ; Le Grand Larousse, 1972 ;
Coup de peigne	Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Hatzfeld, 1964 ; TLF, 1978 ; Robert, 1985 ;
Coup de peinture	T.L.F., 1978 ; Robert, 1985 ;
Coup de pelle	Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ;
<i>Coup de picrate</i>	<u>Groupe</u> : LXXXIX / 8 ;
Coup de pied	Quillet, 1975 ; Duneton, 1990 ; Robert, 1985 ; Larousse, 1971 ; TLF, 1978 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Darrieussecq, 1996: 144 ; Guth, 1955 : 180, 190 ; Rétif, 1986 : 177 ; Benoit, 1948 : 293 ; de Buron, 1998 : 41, 192 ; Zola, (gallica.bnf.fr.) ;
Coup de pied de l'âne	Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Littré, 1967 ; Hatzfeld, 1964 ; Larousse, 1971 ; Prévost-Beurain, 1985 ;

	Robert, 1985 ; Le Grand Larousse, 1972 ; <u>Sites</u> : # 44, 64, 68, 144, 222 ;
Coup de pied de jument	Guiraud, 1978 ;
Coup de pied de Vénus	Guiraud, 1978 ;
Un coup de pied en bouteille	Duneton, 1990 ;
Coup de pied dans la fourmilière..	Bernet, 1989 ;
Coup de pinard	Robert, 1985 ;
Coup de pinceau	Littré, 1967 ; Hatzfeld, 1964 ; Quillet, 1975 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Robert, 1985 ; Balzac, 1971 : 326 ; Blier, 1981 : 9 ;
Coup de pioche	Quillet, 1975 ; Robert, 1985 ;
Coup de pistolet	Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Quillet, 1975 ; TLF, 1978 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Littré, 1967 ; Rétif, 1986 : 167 ;
Coup de piston	Littré, 1967 ; Quillet, 1975 ; Robert, 1985 ; Hatzfeld, 1964 ;
Coup de planche	Littré, 1967 ;
Coup du plat de main	Robert, 1985 ;
Coup de plomb	Littré, 1967 ;
Coup de plumeau	Guiraud, 1978 ; <u>Sites</u> : # 46, 183, 256 ;
Coup de plume	Quillet, 1975 ;
Coup de poignard (dans le dos) ..	Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Robert, 1985 ; Prévost-Beaurain, 1985 ; TLF, 1978 ; Hatzfeld, 1964 ; <u>Groupe</u> : XVIII / 2 ; <u>Site</u> : # 18 ; Benoit, 1948 : 213-14 ; Daninos, 1962 : 82 ; Sartre, 1954 : 125 ; Stendhal, 1964 : 250, 295, 373 ; Le Monde 19.3.98. : 15 ;
Coup de poing	Quillet, 1975 ; Prévost-Beaurain, 1985 ; Robert, 1985 ; TLF, 1978 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Hatzfeld, 1964 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Littré, 1967 ; Balzac, 1971 : 236 ; Gauvin, 1979 : 207 ; Zola, (gallica.bnf.fr., 1ère et 6ème parties) ; Rétif, 1986 : 49, 99, 204, 244 ;
Coup de pointe	Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Stendhal, 1964 : 98 ;
Coup de poker	TLF, 1978 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ;
<i>Coup de polish</i>	<u>Groupe</u> : XXXIII / 2 ;
Coup de pompe	Quillet, 1975 ; TLF, 1978 ; Robert, 1985 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Caradec, 1988 ; Larousse, 1971 ; Le Nouvel Obs., # 1660, p. 29 ;
Coup de pot	T.L.F., 1978 ; <u>Groupes</u> : LXVII / 10, 31 ;
Coup de pot de chambre	Guiraud, 1978 ;
Coup de pouce	Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; T.L.F., 1978 ; Caradec, 1988 ; Prévost-Beaurain, 1985 ; Robert, 1985 ; Larousse, 1971 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Le Nouvel Obs. # 1660, p. 28 ; Le Figaro 12.9.96 ; des Forêts, 1947 : 20, 150 ; Queneau, 1948 : 242 ; ; <u>Sites</u> : # 238, 255, 277 ; <u>Groupes</u> : LXV / 10, LXXXVIII / 10, CI / 1 ;
Coup de poudre	Littré, 1967 ;
Coup de poussière	Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Robert, 1985 ;
<i>Coup de projecteur</i>	<u>Groupe</u> : LVIII / 10 ; Informateurs francophones
<i>Coup de promo</i>	<u>Groupe</u> : LXVIII / 4 ;
Coup de la Providence	T.L.F., 1978 ; Robert, 1985 ; Le Grand Larousse, 1972 ;
Coup de pub	Bernet, 1989 ; <u>Groupes</u> : XXIX / 1 ; LVIII / 20 ; LXX / 5 ;
<i>Coup de pute</i>	Informateurs franco-phones ; 20 ans, 1998 : février ; <u>Sites</u> : # 104, 117, 141, 213 ;
Coup de queue	Robert, 1985 ; <u>Site</u> : # 28 ;
(faux) coup de la queue	Littré, 1967 ;
Coup de rabot	Larousse, 1971 ; Hatzfeld, 1964 ;
Coup de rantanplan	Guiraud, 1978 ;
<i>Coup de réalité</i>	<u>Groupe</u> : XXXIII / 13 ;
<i>Coup de recompil</i>	<u>Groupe</u> : XXXI / 4 ;

coup de reins	Robert, 1985 ; Littré, 1967 ; Hatzfeld, 1964 ; Darrieussecq, 1996 : 97; Grenier, 1972 : 17 ; Le Figaro, # 16196 : XI ; La Poudre à rêver, 12/98 : 25, 26 ;
Coup de revolver	Quillet, 1975 ; TLF, 1978 ;
<i>Coup de rigolade</i>	<u>Groupe</u> : LXXIV / 7 ;
Coup du roi	Littré, 1967 ;
Coup de rouleau	Guiraud, 1978 ; <u>Groupe</u> : C / 1 ;
Coup de roulis	Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Robert, 1985 ; Larousse, 1971 ; Le Grand Larousse, 1972 ;
Coup de sabot	Robert, 1985 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ;
Coup de sabre	Le Dictionnaire de l'Académie Française (1986) ; Le Grand Larousse, 1972 ; Robert, 1985 ; Richard, 1993 ; TLF, 1978 ; Balzac, 1971 : 226, 261 ;
Coup de sang	Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Prévost- Beaurain, 1985 ; Rat, 1957 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Robert, 1985 ; Littré, 1967 ; Larousse, 1971 ; TLF, 1978 ; Dumas, 1961 : 325 ; <u>Groupe</u> : LI / 5 ;
Coup de schlague	Robert, 1985 ;
<i>Coup de séduction</i>	<u>Groupe</u> : LXXXIX / 3 ;
<i>Coup de semonce</i>	Daninos, 1954: 72 ; Guth, 1955 : 81 ; Le Figaro, # 16196 : XI ;
Coup de serpe	Duneton, 1990 ;
Coup de serviette	TLF, 1978 ; Caradec, 1988 ;
Coup de sifflet	Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Robert, 1985 ; TLF, 1978 ; Larousse, 1971 ; Hatzfeld, 1964 ;
Coup de soleil	Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Littré, 1967 ; Quillet, 1975 ; Prévost-Beaurain, 1985 ; Robert, 1985 ; Le Grand Larousse, 1972 ; TLF, 1978 ; Hatzfeld, 1964 ; Gauvin, 1979 : 31, 32, 111 ; Desproges, 1989 : 300 ; Le Monde 5.6.98, p. 24 (deux exemples) ; <u>Site</u> : # 9 ; <u>Groupes</u> : LXXXV / 2, CVII / 4 ;
Coup de sonnette	Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Hatzfeld, 1964 ; Quillet, 1975 ; Robert, 1985 ;
Coup du sort	Hatzfeld, 1964 ; T.L.F., 1978 ; Prévost-Beaurain, 1985 ; Quillet, 1975 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Robert, 1985 ;
<i>Coup de SOS</i>	<u>Groupe</u> : XXXIII / 11 ;
Coup de tabac	Robert, 1985 ; TLF, 1978 ; Hatzfeld, 1964 ;
Coup de taille	Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ;
Coup de talon	TLF, 1978 ; Littré, 1967 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ;
Coup de tambour	Robert, 1985 ;
Coup de tam-tam	Robert, 1985 ;
Coup de tampon	Quillet, 1975 ;
Coup de tangage	Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Robert, 1985 ;
<i>Coup de TBD Moniteur</i>	<u>Groupe</u> : XXXIII / 10 ;
Coup de téléphone	Le Grand Larousse, 1972 ; Prévost-Beaurain, 1985 ; TLF, 1978 ; Robert, 1985 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Quillet, 1975 ; Daninos, 1954 : 78 ;
Coup de temps	Littré, 1967 ; Hatzfeld, 1964 ;
Coup de tête	Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Robert, 1985 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Prévost-Beaurain, 1985 ; Rat, 1957 ; Hatzfeld, 1964 ; Littré, 1967 ; Quillet, 1975 ; TLF, 1978 ;
Coup de sa tête	Littré, 1967 ; Hatzfeld, 1964 ;
Coup de théâtre	TLF, 1978 ; Prévost-Beaurain, 1985 ; Hatzfeld, 1964 ; Quillet, 1975 ; Robert, 1985 ; Littré, 1967 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Blier, 1981 : 199 ; Le Figaro 12.9.96, p. 38 ; Le Monde 11-12.5.97, p. 4 ; Le Nouvel Obs. # 1660, p. 64 ; <u>Groupes</u> : LXXXIII / 2 ; CV / 3 ;
Coup de timbre	TLF, 1978 ;

Coup de tonnerre	Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Hatzfeld, 1964 ; Robert, 1985 ; Prévost-Beaurain, 1985; Littré, 1967 ; Quillet, 1975 ; Larousse, 1971 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Daninos, 1954 : 34
Coup de torchon	TLF, 1978 ; Larousse, 1971 ; Caradec, 1988 ; Hatzfeld, 1964 ; Robert, 1985 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Süskind, 1987 : 83, 84 ; <u>Sites</u> : # 76, 207, 216, 231, 276 ;
Coup de Trafalgar	Henry, 1992 ; Caradec, 1988 ; <u>Sites</u> : # 4, 33, 115 ; <u>Groupe</u> : LXXXXII / 1 ;
Coup de traître	Robert, 1985 ;
Coup de tramblon	Guiraud, 1978 ;
Coup de traversin	Guiraud, 1978 ;
Coup de tringle	Richard, 1993 ;
Coup de trique	Robert, 1985 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; TLF, 1978 ;
Coup de trompette	TLF, 1978 ;
Coup de vague	Robert, 1985 ;
Coup de veine	Larousse, 1971 ;
Coup de vent	Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Robert, 1985 ; Quillet, 1975 ; TLF, 1978; Larousse, 1971 ; Littré, 1967 ; Hatzfeld, 1964 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Guth, 1955 : 62 ;
Coup de verges	Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ;
Coup de verre	Duneton, 1990 ;
Coup de vieux	TLF, 1978 ; Robert, 1985; Le Grand Larousse, 1972; Larousse, 1971 ; Le Nouvel Obs., # 1660, p. 22 ; Le Figaro, 12.9.96, p. 14 ; Blier, 1981 : 147 ; Desproges, 1989 : 321 ; Darrieussecq, 1996 : 115 ; <u>Groupes</u> : LVIII / 1, LXVIII / 5 ;
Coup de vin	Quillet, 1975 ; Robert, 1985 ; Littré, 1967 ;
Coup de volant	T.L.F., 1978 ; Robert, 1985 ;
<i>Coup de zip</i>	<u>Groupe</u> : XXVI / 1 ;

C. substantif + de + coup ou « coup » comme Modificateur :

l'éclat des coups	Robert, 1985 ;
Traces de coups	Robert, 1985 ;
une dégelée de coups	Robert, 1985 ;
une pluie de coups	Robert, 1985 ;
une volée de coups	Robert, 1985 ;
Un orage de coups	Robert, 1985 ;
Une grêle de coups	Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Robert, 1985 ;
Une avalanche de coups	Robert, 1985 ;
(la) force d'un coup	Robert, 1985 ;
Un titre / campagne coup de poing	Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; <u>Groupe</u> : LXXIV / 13 ; <u>Site</u> : # 162 ;

D. « coup » en combinaison avec d'autres prépositions (en, sur, dans, à, pour) :

coup en vache	Robert, 1985 ; <u>Site</u> : # 275 ;
revolver à six coups	Robert, 1985 ; TLF, 1978; Hatzfeld, 1964 ;
grenier à coups de poing	Duneton, 1990 ;
coup en robe	Guiraud, 1978 ;
coup à monter	Voir <i>monter le / un coup</i> dans la section des locutions verbales, <i>infra</i> , F.
coup sur l'œil (sur la tête, le dos, les fesses, etc.)	Robert, 1985 ;
fusil à deux coups	Littré, 1967 ; Le Grand Larousse, 1972 ;
Coup au cœur	TLF, 1978 ; Prévost-Beaurain, 1985 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; <u>Sites</u> : # 47, 67, 80, 88, 119, 172,

206, 219, 236 ;
 C'est un coup pour rien Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Larousse, 1971 ;
 Le Grand Larousse, 1972 ;

E. Locutions (adverbiales et prépositionnelles) :

À coup Littré, 1967 ;
 A coups de, à coup de Robert, 1985 ; Prévost-Beaurain, 1985 ; Le Grand Larousse,
 1972 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Hatzfeld,
 1964 ; TLF, 1978 ; Larousse, 1971 ;
Groupes : XIV / 5 ; XXXV / 1 ; XXXX / 5 ; LXXX / 2 ;
 LXXXVIII / 17, 23 ; LXXXIX / 20 ;
 Blier, 1981 : 9, 17, 84, 107 ; de Buron, 1998 : 92, 100, 230 ;
 Daninos, 1954 : 158 ; Guth, 1955 : 191, 216, 232 ; Queneau, 1948
 : 259 ; Desproges, 1989 : 323 ; Nouvel Obs. # 1686: 68 ; Nouvel
 Obs. # 1660 : 3, 65, etc.
 À coup près Littré, 1967 ;
 À ce coup Littré, 1967 ; Hatzfeld, 1964 ; Le Grand Larousse, 1972 ;
 A coup sûr TLF, 1978 ; Prévost-Beaurain, 1985 ; Le Grand Larousse, 1972 ;
 Quillet, 1975 ; Robert, 1985 ; Littré, 1967 ; Le Dictionnaire de
 l'Académie Française, 1986 ;
 Süskind, 1987 : 37 ;
 Après coup Prévost-Beaurain, 1985 ; Robert, 1985 ; Littré, 1967 ; Quillet,
 1975 ; Le Grand Larousse, 1972 ; TLF, 1978 ; Larousse, 1971 ;
 Au coup de Robert, 1985 ; Süskind, 1987 : 15 ; des Forêts, 1947 : 33, 50, 65 ;
 Glucksmann, 1987 : 273 ; Le Figaro, # 16196 : 31 ; Groupes :
 XXIII / 6 ; XXXXIV / 3 ; LXXII / 2 ; LXXXVIII / 14 ; etc.
 Au premier coup Robert, 1985 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Littré, 1967 ;
 Au coup par coup, coup par coup.. TLF, 1978 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Le
 Grand Larousse, 1972 ; Robert, 1985 ;
 A tous coups ; à tout coup Prévost-Beaurain, 1985 ; Quillet, 1975 ; Robert, 1985 ; Le
 Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Le Grand Larousse,
 1972 ; Littré, 1967 ;
 A tous les coups Quillet, 1975 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Robert, 1985 ;
 Ce coup-ci, ce coup-là TLF, 1978 ; Robert, 1985 ; Le Dictionnaire de l'Académie
 Française, 1986 ; Larousse, 1971 ;
 de Buron, 1998 : 167 ;
 Coup sur coup TLF, 1978 ; Prévost-Beaurain, 1985 ; Le Grand Larousse, 1972 ;
 Quillet, 1975 ; Hatzfeld, 1964 ; Le Dictionnaire de l'Académie
 Française, 1986 ; Robert, 1985 ; Littré, 1967 ; Larousse, 1971 ;
 Du coup TLF, 1978 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Robert, 1985 ;
 D'un coup TLF, 1978 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Robert, 1985 ; Le
 Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Larousse, 1971 ;
Site : # 225 ; Groupes : LI / 4 ; LVIII / 18 ; LXVII / 1 ; LXVIII /
 6 ; Le Monde, 5.6.98. : 24, 30 ; Le Figaro # 16196: 2, II ; Le
 Nouvel Obs., # 1660 : 63 ; Sartre, 1954 : 98, 103, 157, 166, 167 ;
 Benoit, 1924 : 183 ; Gauvin, 1979 : 141 ; Grenier, 1972 : 204 ;
 Gide, 1925: 52, 181 ; etc.
 Du premier coup TLF, 1978 ; Prévost-Beaurain, 1985 ; Le Dictionnaire de
 l'Académie Française, 1986 ; Quillet, 1975 ; Robert, 1985 ; Le
 Grand Larousse, 1972 ; Hatzfeld, 1964 ;
 Süskind, 1987 : 18, 56, 83 ; Daninos, 1954 : 82 ;
 Du même coup TLF, 1978 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Robert, 1985 ; Le
 Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Larousse, 1971 ;
 Guth, 1955 : 10, 20 ; Benoit, 1924 : 125 ; Dumas, 1961 : 188,
 209, 274, 513 ; Queneau, 1948 : 169 ; Site : # 134 ;
 D'un seul coup TLF, 1978 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Robert, 1985 ; Hatzfeld,
 1964 ; Larousse, 1971 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française,
 1986 ;
 Daninos, 1954 : 9

D'un seul coup d'un seul	Bernet, 1989 ; Robert, 1985 ; Süskind, 1987 : 45
Encore un coup	Quillet, 1975 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Hatzfeld, 1964 ; Littré, 1967 ; Robert, 1985 ; TLF, 1978 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ;
Pour ce coup, pour le coup, pour un coup	TLF, 1978 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Quillet, 1975 ; Robert, 1985 ; Larousse, 1971 ; Littré, 1967 ; Hatzfeld, 1964 ;
Sous le coup de... ..	TLF, 1978 ; Prévost-Beurain, 1985 ; Quillet, 1975 ; Robert, 1985 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Hatzfeld, 1964 ; Larousse, 1971 ; Littré, 1967 ; Süskind, 1987 : 24 ; de Buron, 1998 : 17 ;
Sur le coup	Quillet, 1975 ; Robert, 1985 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; TLF, 1978 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Larousse, 1971 ; <u>Groupes</u> : VI / 3 ; XII / 1 ; XVII / 1 ; XXXX / 1, 3 ; LXXXIV / 4 ; LXXXVII / 1 ; LXXXIX / 21 ; LXXXXI / 1 ; LXXXIV / 11 ; CVII / 2, 5 ; Le Monde, 11-12.5.97, p. 9 ; Libération, 13-14.06.98, p. 13 ; Stendhal, 1964 : 481 ; Leymann, 1996 : 11 ; Guth, 1955 : 89 ;
Tout à coup	Hatzfeld, 1964 ; TLF, 1978 ; Prévost-Beurain, 1985 ; Robert, 1985 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Littré, 1967 ; Quillet, 1975 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Larousse, 1971 ; <u>Site</u> : # 43 ; <u>Groupe</u> : LI / 5 ; Le Figaro, # 16196 : 4 ; La Poudre à rêver, 12/98 : 1 ; de Buron, 1998 : 139, 201, 227 ; Réatif, 1986 : 33 ; Daninos, 1954 : 89, 112 ; Guth, 1955 : 193 ; Dumas, 1961 : 46, 109, 154, etc.
Tout d'un coup	Prévost-Beurain, 1985 ; Littré, 1967 ; Hatzfeld, 1964 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; TLF, 1978 ; Quillet, 1975 ; Robert, 1985 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Süskind, 1987 : 30, 39, 52, 76, 84, 86, 89 ; Réatif, 1986 : 80, 133 ;
Un coup (+SV)... un coup (+SV)...	Bernet, 1989 ;

F. verbe + coup (+ locutions) :

Abrutir qqn de coups	Le Grand Larousse, 1972 ;
Accabler qqn de coups	Robert, 1985 ;
Accuser le coup	Le Grand Larousse, 1972 ;
Administrer un coup	Robert, 1985 ;
Ajuster son coup	Robert, 1985 ;
Allonger un coup	Robert, 1985 ; TLF, 1978 ;
Amortir un coup, des coups	Robert, 1985 ;
Appliquer un coup	Robert, 1985 ;
Arriver / passer / repartir en coup de vent	TLF, 1978 ; Robert, 1985 ; Larousse, 1971 ; Le Grand Larousse, 1972 ;
Assener un coup	Robert, 1985 ;
Assommer qqn de coups	Quillet, 1975 ; Robert, 1985 ;
Attraper le coup (pour faire qqch) / attraper le coup de main	Robert, 1985 ; TLF, 1978 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Larousse, 1971 ;
<i>Avaler un coup / le coup [de...] ...</i>	Darrieusecq, 1996 : 114 ;
Avoir un bon coup de fourchette ..	Caradec, 1988 ; Robert, 1985 ; TLF, 1978 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ;
Avoir du coup	Robert, 1985 ;
Avoir du coup d'œil, le coup d'œil	Quillet, 1975 ; Hatzfeld, 1964 ;
Avoir le coup de main	Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ;
Avoir le coup (pour faire quelque chose) / ne pas avoir le coup	TLF, 1978 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Robert, 1985 ; Larousse, 1971 ;

Avoir les cheveux en coup de vent	Larousse, 1971 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Robert, 1985 ; Hatzfeld, 1964 ;
(En) avoir un coup dans le nez (dans l'aile, dans les carreaux, dans la jupette, dans la musette) ...	Bernet, 1989 ; Caradec, 1988 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; TLF, 1978 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Larousse, 1971 ;
Boire un coup (de...)	Quillet, 1975 ; Littré, 1967 ; Hatzfeld, 1964 ; Robert, 1985 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Larousse, 1971 ;
Bourrer qqn de coups	Robert, 1985 ;
Calculer un / son coup	Le Grand Larousse, 1972 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; <u>Site</u> : # 49 ;
Casser le nez à coups d'encensoir..	Littré, 1967 ;
Coller des coups à qqn	Robert, 1985 ;
Comprendre un coup	Larousse, 1971 ;
Compter les coups	Le Grand Larousse, 1972 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; TLF, 1978 ; Robert, 1985 ; Larousse, 1971 ;
Connaître tous les coups (d'un jeu)	Robert, 1985 ;
Cribler qqn de coups	Robert, 1985 ;
Déguster un coup / des coups	Robert, 1985 ; <u>Groupe</u> : LXXXV / 1 ;
<i>Délirer un coup</i>	<u>Groupe</u> : LXXXV / 1 ;
Délivrer des coups	Robert, 1985 ;
Détourner des coups	Robert, 1985 ; Rétif, 1986 : 99, 211 ;
Discuter le coup	TLF, 1978 ; Larousse, 1971 ; Robert, 1985 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ;
Distribuer des coups à qqn	Robert, 1985 ;
Donner un coup, des coups à qqn..	Robert, 1985 ; Larousse, 1971 ;
Donner un coup de pied jusque....	Littré, 1967 ; Quillet, 1975 ;
Donner qqch en (+numéral) coups	Littré, 1967 ; Hatzfeld, 1964 ; Le Grand Larousse, 1972 ;
Donner un coup de (+N)	<i>Voir les cas spécifiques de la section B du tableau (ci-dessus).</i>
Donner un coup de poing sur la table	Robert, 1985 ; <u>Site</u> : # 232 ;
Donner un coup de canif dans le contrat	Guiraud, 1978 ;
Se donner un coup (contre un meuble, au tibia, de la tête, de peigne, etc.)	Robert, 1985 ; Hatzfeld, 1964 ; Littré, 1967 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ;
Donner un coup à... (au salon, à qqn/qqch)	Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; TLF, 1978 ; Robert, 1985 ;
Échanger des coups	Robert, 1985 ; Le Grand Larousse, 1972 ; TLF, 1978 ;
Écoper un coup, des coups	Robert, 1985 ;
Écraser le coup	Caradec, 1988 ;
Empocher des coups	Robert, 1985 ;
Encaisser des coups	Robert, 1985 ;
Envoyer des coups à qqn	Robert, 1985 ;
S'envoyer un petit coup derrière la cravate	Robert, 1985 ;
Éreinter qqn de coups	Robert, 1985 ;
Esquiver les coups	Robert, 1985 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ;
Être capable d'un mauvais coup ..	Robert, 1985 ;
Être à l'abri des coups	Robert, 1985 ;
Être au coup	Caradec, 1988 ;
Être dans le coup	Quillet, 1975 ; Robert, 1985 ; Caradec, 1988 ; Larousse, 1971 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; TLF, 1978 ;
Être sur un (gros) coup	T.L.F., 1978 ; Robert, 1985 ; Le Dictionnaire de l'Académie

	Française, 1986 ;
Être hors du coup / laisser qqn hors du coup	Robert, 1985 ; T.L.F., 1978 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ;
Être aux cent coups	Littré, 1967 ; Quillet, 1975 ; TLF, 1978 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Bernet, 1989 ; Rat, 1957 ;
Être sensible / insensible aux coups	TLF, 1978 ; Robert, 1985 ;
Être dans son coup de feu	Hatzfeld, 1964 ; <u>Groupe</u> : I / 8, XXXVI / 1, LVI / 2, LVIII / 19 ; <u>Sites</u> : # 28, 100 ; Benoit, 1924: 106, 115 ; Blier, 1981 : 31, 70 ; Dumas, 1961 : 232 ; de Buron, 1998 : 22, 70 ; Guth, 1955 ;
Être noir de coups	Le Grand Larousse, 1972; <u>Sites</u> : # 193 ;
Expliquer le coup	Le Grand Larousse, 1972; Robert, 1985 ;
S'exposer aux coups.....	Robert, 1985 ; <u>Site</u> : # 17 ;
Faire un coup, le coup, son coup à qqn	TLF, 1978 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Robert, 1985 ; Quillet, 1975 ; Caradec, 1988; Littré, 1967 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Guiraud, 1978 ;
Faire le coup de poing (de la fin)..	Littré, 1967 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986; Hatzfeld, 1964 ; Larousse, 1971 ;
Faire les cent coups (les quatre cents, les cinq cents, les 119 coups)	Le Grand Larousse, 1972; Bernet, 1989 ; Robert, 1985 ; Quillet, 1975 ; Rat, 1957 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; TLF, 1978 ; Larousse, 1971 ;
Faire ses coups en dessous	T.L.F., 1978 ; Robert, 1985 ;
Faire d'une pierre deux coups ...	Robert, 1985 ; Prévost-Beaurain, 1985 ; Littré, 1967 ; TLF, 1978 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Rat, 1957 ; Larousse, 1971 ; Quillet, 1975 ;
Faire pleuvoir des coups	Robert, 1985 ;
Faire fondre des coups	Robert, 1985 ;
Faire tomber des coups	Robert, 1985 ;
Faire un coup de sa tête	Robert, 1985 ; Hatzfeld, 1964 ; Littré, 1967 ;
Faire le coup de pistolet	Littré, 1967 ; <u>Site</u> : # 9 ;
Faire le coup de fusil	Hatzfeld, 1964 ; Littré, 1967 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Le Grand Larousse, 1972 ; TLF, 1978 ; <u>Groupe</u> : XXXXVII / 2 ;
Faire le coup de deux	Guiraud, 1978 ;
Faire entrer quelque chose dans la tête de quelqu'un à coups de pied au/dans le cul	Bernet, 1989 ;
Faire à quelqu'un le coup de.... (la panne, par ex., voir ci-dessous)*	<i>Voir la section séparée ci-dessous.</i>
Se faire filer un coup d'arbalète ...	Richard, 1993 ;
En fichier un coup	Le Grand Larousse, 1972; TLF, 1978 ; Robert, 1985 ; <u>Site</u> : # 123 ;
Filer son coup dans le blason / dans la bavette	Richard, 1993 ;
Flanquer des coups à qqn	Robert, 1985 ;
Foutre un coup / des coups à qqn..	Robert, 1985 ; Blier, 1981 : 14 ;
En foutre un coup	TLF, 1978 ; Robert, 1985; <u>Groupe</u> : XXX / 1 ;
En foutre un coup dans les baguettes	Richard, 1993 ; <u>Site</u> : # 279 ;
Frapper un grand coup (un coup terrible) ; les grands coups	Robert, 1985 ; Quillet, 1975 ; Littré, 1967 ; TLF, 1978 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Lapierre, 1964 : 142 ; <u>Groupe</u> : XXXIII / 15 ; <u>Sites</u> : # 16, 101, 150, 233, 251, 265 ;
Frapper des coups (par ex. à la porte)	Robert, 1985 ; Larousse, 1971 ; Le Grand Larousse, 1972 ;

Frapper des coups en l'air	Rétif, 1986 : 80, 100, 202, 266 ; Littré, 1967 ; <u>Site</u> : # 57 ;
Frapper quelqu'un à coups redoublés	Robert, 1985 ; Le Grand Larousse, 1972;
Fuir les coups	
Gagner à tous coups («à tous les coups on gagne!»)	TLF, 1978 ; Quillet, 1975; Robert, 1985 ; Hatzfeld, 1964 ;
En glisser un coup dans le calcif ..	Richard, 1993 ;
Jeter un coup d'œil	Littré, 1967 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Quillet, 1975 ; Larousse, 1971 ; TLF, 1978 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986; de Buron, 1998 : 52, 76; Guth, 1955 : 38 ; Rétif, 1986 : 109, 304-5 ; Süskind, 1987 : 25, 29, 58, 60, 89 ;
<i>Jeter un coup de ligne</i>	<u>Groupe</u> : LXIX / 2 ;
<i>Jeter un coup de souris</i>	<u>Groupe</u> : XXXIII / 14 ;
En jeter un coup	TLF, 1978 ; Le Grand Larousse, 1972 ;
Se jeter au milieu des coups	Le Grand Larousse, 1972;
Jouer un coup gagnant	Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ;
Juger des coups	Littré, 1967 ; Robert, 1985 ;
Lâcher un coup	Robert, 1985 ;
Machiner un coup	Le Grand Larousse, 1972;
Manquer son coup, le coup / « le coup a manqué son but »	Prévost-Beaurain, 1985; Robert, 1985 ; Quillet, 1975 ; Littré, 1967 ; Hatzfeld, 1964 ; T.L.F., 1978 ; Larousse, 1971 ; Robert, 1985 ; Le Grand Larousse, 1972 ; T.L.F., 1978 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Larousse, 1971 ;
Marquer le coup	<u>Groupe</u> : XCIV / 7 ;
<i>Se marrer un coup</i>	Robert, 1985 ;
Marteler qqn de coups	Robert, 1985 ;
Mettre des coups à quelqu'un	T.L.F., 1978 ; Robert, 1985 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Le Grand Larousse, 1972 ;
Mettre quelqu'un dans le coup	Richard, 1993 ;
Mettre un coup dans la marmite ...	Rat, 1957 ;
Mettre aux cent coups	Prévost-Beaurain, 1985; Robert, 1985 ; Le Grand Larousse, 1972; TLF, 1978 ; Caradec, 1988; Larousse, 1971 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ;
En mettre un coup	<u>Groupe</u> : I / 10 ; <u>Sites</u> : # 7, 95, 201, 202 ; TLF, 1978 ; Robert, 1985;
Se mettre sur un coup	Robert, 1985 ;
Meurtrir qqn de coups	Robert, 1985 ;
Moifler des coups	
Monter le coup, un coup à quelqu'un	TLF, 1978 ; Prévost-Beaurain, 1985 ; Littré, 1967 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Quillet, 1975 ; Caradec, 1988 ; Le Figaro, 12.9.96, p. 38; Dumas, 1961 : 428 ; <u>Sites</u> : # 3, 9, 10, 65, 103, 200, 242 ;
Parer le coup ; les coups	Le Grand Larousse, 1972; Robert, 1985 ; T.L.F., 1978 ; Guth, 1955 : 210 ;
Parier à coup sûr	Quillet, 1975 ; Robert, 1985 ;
Payer un coup (à boire) à quelqu'un	Robert, 1985 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ;
<i>Piger le coup</i>	
Se placer sur un coup	TLF, 1978 ; Robert, 1985;
Plomber des coups	Robert, 1985;
Porter coup, porter des coups, un grand coup à quelqu'un / « un coup qui porte »	Quillet, 1975 ; Robert, 1985 ; Littré, 1967 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ;
Prendre un coup ; prendre le coup / prendre coup	Caradec, 1988; Robert, 1985 ; T.L.F., 1978 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Larousse, 1971 ; Littré, 1967 ; Darriussecq, 1996 : 39 ;

En prendre un coup (un sale, un vieux coup)	TLF, 1978 ; Caradec, 1988 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Robert, 1985 ; Larousse, 1971 ; <u>Sites</u> : # 8, 32, 92, 99, 122, 127, 129, 136, 174, 197 ; <u>Groupes</u> : XXXVIII / 3 ; LXXIX / 1 ;
<i>En prendre un coup dans le beignet</i>	<u>Groupe</u> : LX / 1 ;
Préparer un coup (à quelqu'un) ...	Robert, 1985 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ;
Présenter l'un de ses anciens coups	Caradec, 1988 ;
Prévoir le coup	Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; de Buron, 1998 : 96 ;
Rabattre les coups	Littré, 1967 ; Le Grand Larousse, 1972 ;
Ramasser un coup	Robert, 1985 ;
Rater son coup, le coup	TLF, 1978 ; Le Grand Larousse, 1972 ;
Recevoir un coup (un mauvais coup; un coup de soleil)	Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Quillet, 1975 ; Robert, 1985 ; T.L.F., 1978 ; Guth, 1955 : 92 ; Littré, 1967 ;
Remettre un coup	
Rendre coup pour coup / rendre un coup	Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; T.L.F., 1978 ; Littré, 1967 ;
Respirer un (grand) coup	Robert, 1985 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Süskind, 1987 : 53 ;
Ressentir les coups (de..)	TLF, 1978 ; Robert, 1985 ;
Rester sur un coup	TLF, 1978 ; Robert, 1985 ;
Réussir le coup, son coup	TLF, 1978 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Robert, 1985 ;
<i>Rire un coup</i>	<u>Groupe</u> : XXXI / 1 ;
Risquer un coup	TLF, 1978 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Larousse, 1971 ;
Rompre le coup	Littré, 1967 ;
Rouer qqn de coups	Robert, 1985 ; T.L.F., 1978 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ;
Saisir le coup	Le Grand Larousse, 1972 ;
Sonner (+ numéral) coups	Quillet, 1975 ; Robert, 1985 ;
<i>Taper un grand coup</i>	<u>Groupe Internet</u> : XXXIII / 15 ;
Tenir coup	Littré, 1967 ;
Tenir le coup	TLF, 1978 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Littré, 1967 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Larousse, 1971 ; Robert, 1985 ; Darrieussecq, 1996 : 31 ; Daninos, 1962 : 188 ; Grenier, 1972 : 259 ; Blier, 1981 : 54, 70 ; La Poudre à rêver, 12/98 : 39 ; <u>Groupe</u> : LXXXVIII / 19 ; <u>Site</u> : # 230 ;
Tenter le coup	Le Grand Larousse, 1972 ; Larousse, 1971 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; <u>Groupes</u> : XXXXI / 1 ; LXVII / 3 ; LXXXV / 5 ; Blier, 1981 : 62 ;
Tirer un coup, son coup	Richard, 1993 ; Guiraud, 1978 ; T.L.F., 1978 ; Caradec, 1988 ; Robert, 1985 ; <u>Sites</u> : # 13, 50, 61, 108, 126, 140, 184, 209, 214, 225, 278 ; <u>Groupes</u> : XXXXIII / 1, XXXXIX / 2, LXII / 1, 7, LXXXIV / 1 ; La Poudre à rêver, 12/98 : 26 ;
Tirer son coup de pistolet	Richard, 1993 ;
Tousser un grand coup	Robert, 1985 ;
Valoir le coup	TLF, 1978 ; Caradec, 1988 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Quillet, 1975 ; Robert, 1985 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Larousse, 1971 ; <u>Groupes</u> : XIV / 7 ; XXXVIII / 1 ; LX / 2 ; LXV / 1 ; de Buron, 1998 : 170, 231 ; Hendlin, 1993 : 194 ;
En venir aux coups	Robert, 1985 ; Le Grand Larousse, 1972 ;

*** Variations de l'expression « faire le coup de +SN » :**

... de la main tendue	Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ;
... de l'enfant malheureux	Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ;
... du marin	TLF, 1978 ;
... le coup du père François	TLF, 1978 ; Robert, 1985 ; Larousse, 1971 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ;
... de la panne (d'essence)	TLF, 1978 ; Bernet, 1989 ; Robert, 1985 ;
... du curé	<u>Groupe</u> : LXXXIII / 1 ;
... de la pharmacie	de Buron, 1998 : 94 ;
... du négociant	de Buron, 1998 : 167 ;
... de l'image jointe	<u>Groupe Internet</u> : XXXXVI / 4 ;
... de l'arlésienne	<u>Groupe Internet</u> : LXXVII / 2 ;
... de la VF	<u>Groupe Internet</u> : C / 1 ;
... du sauveur de linux	<u>Groupe Internet</u> : LXXXVII / 2 ;
... des deux fournisseurs	<u>Groupe Internet</u> : XXIX / 1 ;
... des 10 F	<u>Groupe Internet</u> : LXXXI / 1 ;
... du « not owner »	<u>Groupe Internet</u> : LXXXVIII / 12 ;
... de l'année dernière	<u>Groupe Internet</u> : XXII / 1 ;
... du déjeuner	<u>Groupe Internet</u> : LXXXVI / 3 ;
... de la photocopieuse	20 ans, 1998 : février, p. 96
... du matériel pourri	20 ans, 1998 : février, p. 96
... de brief trop rapide	20 ans, 1998 : février, p. 96
... des éclats de rire	20 ans, 1998 : février, p. 96
... de la fausse gentillesse	20 ans, 1998 : février, p. 96
... de la cuite	20 ans, 1998 : février, p. 96
... de l'indifférence	20 ans, 1998 : février, p. 96
... du jargon interne	20 ans, 1998 : février, p. 96
... de la Surex	<u>Groupe Internet</u> : LXX / 3 ;
... du « faut y passer pour les comprendre »	<u>Groupe Internet</u> : LXXXI / 2 ;
... de l'extension	<u>Groupe Internet</u> : XXXIII / 4 ;
... du boomerang	<u>Groupe Internet</u> : LXXXIX / 10 ;
... des oranges	<u>Groupe Internet</u> : CXI / 1 ;
... du psy	<u>Groupe Internet</u> : LXVII / 27 ;
... du cheval pas cher	<u>Groupe Internet</u> : LXXXV / 1 ;
... des phrases personnelles	<u>Groupe Internet</u> : LXIV / 2 ;
... de la calculatrice	<u>Groupe Internet</u> : LXXXIV / 2 ;
... du crédit lyonnais	<u>Groupe Internet</u> : LXXXVIII / 5 ;
... de notre ami Bill	<u>Groupe Internet</u> : 1 / 11 ;
... de Sidi Cross	<u>Groupe Internet</u> : LXVII / 18 ;
... de la fameuse réduction à 1 F ..	<u>Groupe Internet</u> : III / 1 ;

G. Autres locutions avec le mot « coup » :

Coups et blessures	Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; Le Grand Larousse, 1972 ; T.L.F., 1978 ; Robert, 1985 ; Leymann, 1996 : 158 ;
Coup et dés	Littré, 1967 ;
«C'est un bon coup.»	Caradec, 1988 ; Merle, 1986 ; Guiraud, 1978 ; La Poudre à rêver, 12/98 : 26 ;
Le coup vaut la balle	Littré, 1967 ;
Ses plus grands coups sont rués ..	Littré, 1967 ;
En deux (trois) coups de cuiller (cuillère) à pot	Le Grand Larousse, 1972 ;
Sans coup férir	Prévost-Beurain, 1985 ; Quillet, 1975 ; Hatzfeld, 1964 ; Rat, 1957 ; Le Grand Larousse, 1972 ; Littré, 1967 ; TLF, 1978 ; Robert, 1985 ; Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ;

	<u>Groupes</u> : XXVII / 1, XXXX / 4 ; Des Forêts, 1947 : 58 ; Lapierre, 1964 : 147 ;
Sale coup pour la fanfare, pour la marine!	Robert, 1985 ; Le Grand Larousse, 1972 ;
(en) deux coups les gros	Caradec, 1988;
Les trois coups au théâtre	Robert, 1985 ; Hatzfeld, 1964 ; Le Dictionnaire de l'Académie Française, 1986 ; T.L.F., 1978 ; Littré, 1967 ;
Les douze coups de minuit / <i>de la cathédrale</i>	Prévost-Beurain, 1985; Robert, 1985 ; Darrieussecq, 1996 : 106 ;
Ça saute aux yeux comme un coup de pied au cul !.....	Bernet, 1989 ;
Être secret comme un coup de canon, comme un coup de tonnerre	Littré, 1967 ;
« il y a des coups de pied au cul qui se perdent »	Bernet, 1989 ;
À coups de dictionnaire	<i>Voir « à coups de » dans la section E ci-dessus.</i>
« Tous les coups sont permis. » ...	Bernet, 1989 ;
« On boit des bons coups ici, mais ils sont rares ! »	Bernet, 1989 ; Robert, 1985 ;
Tout coup vaille, tous coups vaillent	Rat, 1957 ; Littré, 1967 ; Le Grand Larousse, 1972;
« ça vaut le coup d'œil! ».....	Bernet, 1989 ;
C'est un coup dans l'eau	Littré, 1967 ; Le Grand Larousse, 1972 ; <i>Voir « coup d'épée dans l'eau » ci-dessus, section B.</i>

L'étude *La polysémie et le mot coup* présente une double perspective et un double objectif : dans sa première partie, elle porte sur la notion linguistique générale de « polysémie » à partir d'une diversité de théories linguistiques et cognitives. Le cadre théorique principal de cette étude s'inscrit dans la sémantique puissancielle selon Gustave Guillaume et Jacqueline Picoche, mais la notion de la polysémie est aussi étudiée d'après les deux aspects de polysémie conventionnelle, sémantique et inhérente au concept, et polysémie « par variations dans l'application », pragmatique, référentielle et définie selon le contexte. Dans sa seconde partie, l'étude se sert de ces cadres théoriques pour spécifier les sens et les distributions du lexème *coup*, en tant qu'élément lexical seul et en tant que constituant (morpho-syntaxique) des constructions N de N. Il s'agit aussi de déterminer dans quel sens le mot *coup* a un apport sémantique propre dans ces constructions, ou s'il ne faut le concevoir que comme un effet référentiel de « nonce sense ».

Åbo Akademi University Press
ISBN 951-765-167-8

